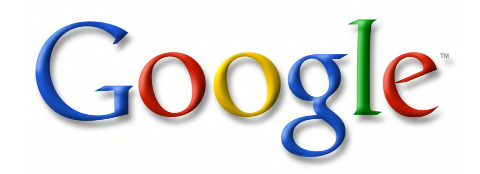


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

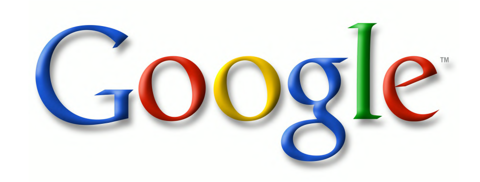
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

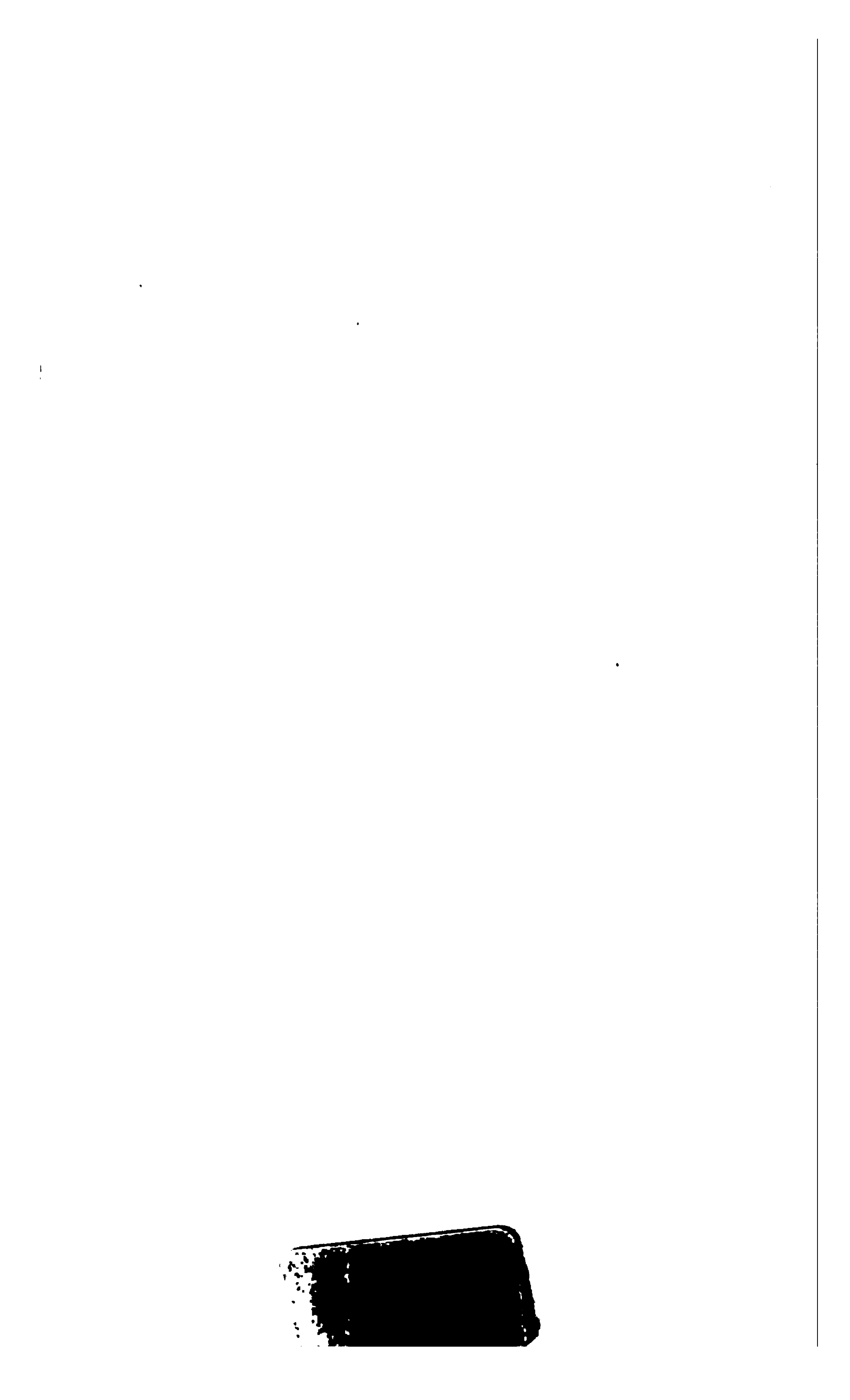
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

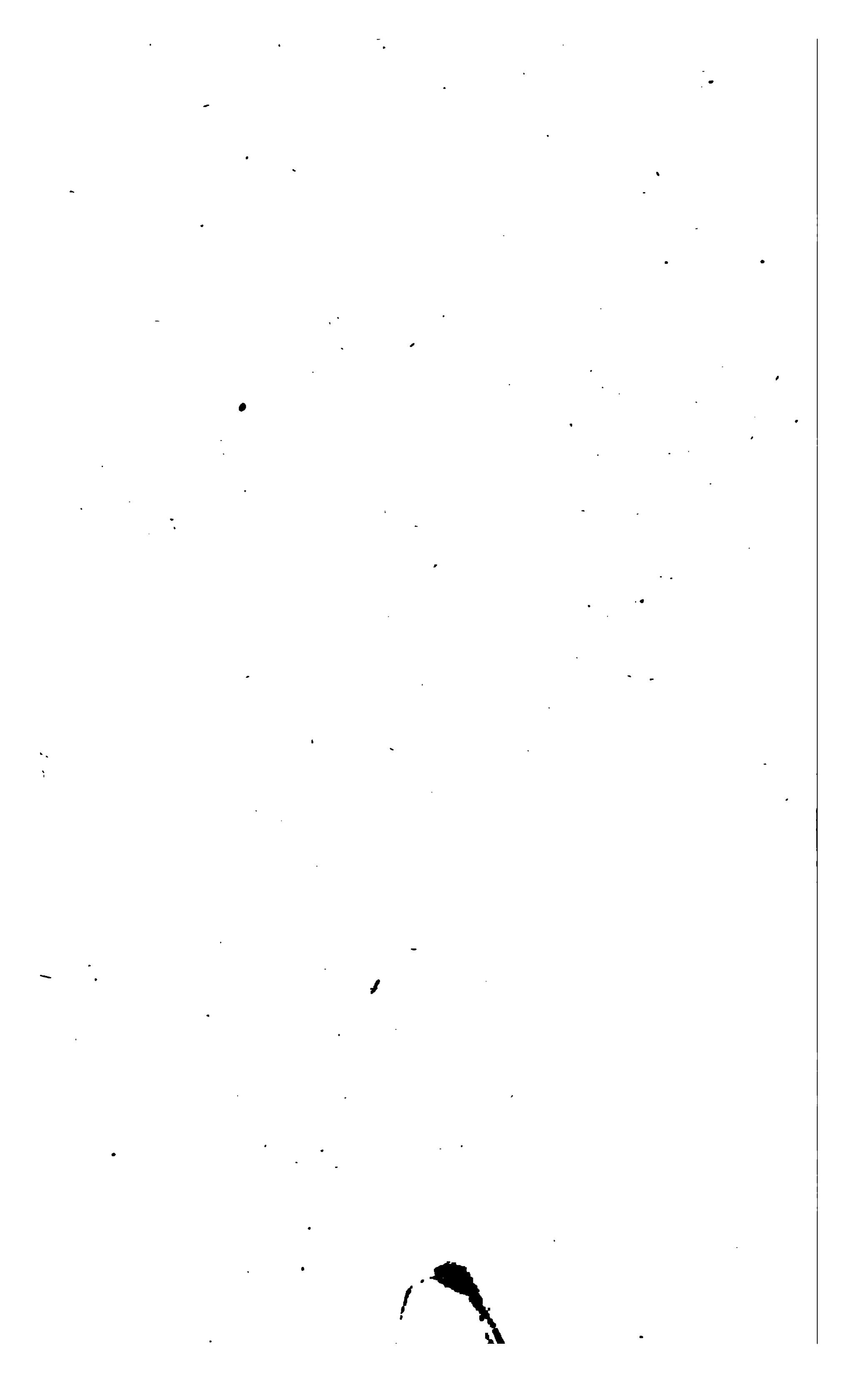
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`





Herodotus
[illegible]
B XI 2
~~1169 I~~



HISTOIRE
D'HÉRODOTE.

TOME TROISIÈME.

HISTOIRE D'HÉRODOTE,

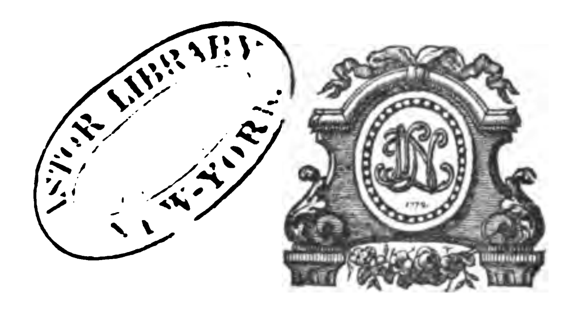
TRADUITE DU GREC,

AVEC des Remarques Hiſtoriques & Critiques, un Eſſai ſur la Chronologie d'Hérodote, & une Table Géographique;

PAR M. LARCHER,

De l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, Honoraire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon.

TOME TROISIÈME.



A PARIS,

CHEZ { MUSIER, Libraire, quai des Auguſtins.
NYON, l'aîné, Libraire, rue du Jardinet.

M. DCC. LXXXVI.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.



HISTOIRE D'HÉRODOTE.

LIVRE TROISIEME.

THALIE. (1)

I. CE fut donc contre ce Prince (*a*) que marcha Cambyſes, fils de Cyrus, avec une armée compoſée de peuples ſoumis à ſon obéiſſance; entr'autres d'Ioniens & d'Eoliens. Voici à quel ſujet. Cambyſes avoit fait demander la fille d'Amaſis par un Ambaſſadeur, à l'inſtigation d'un certain Egyptien, qui nourriſſoit contre ſon Prince un violent reſſentiment. Amaſis, l'arrachant à ſa femme & à ſes enfans, l'avoit choiſi parmi tous les autres médecins de l'Egypte pour l'envoyer en Perſe, lorſque Cyrus lui demanda le meilleur médecin qu'il y eût dans ſes états pour les maladies (2) des yeux: voilà pourquoi cet Egyptien, ulcéré contre

(*a*) Amaſis.

Amasis, pressoit (a) Cambyses de demander sa fille, afin de le mortifier s'il l'accordoit, ou de le rendre odieux s'il la refusoit. Amasis, qui ne haïssoit pas moins les Perses, qu'il n'en redoutoit la puissance, ne pouvoit se résoudre ni à l'accorder, ni à la refuser; sachant bien que Cambyses n'avoit pas dessein d'épouser sa fille, mais d'en faire sa concubine. Après de sérieuses réflexions, voici comment il se conduisit.

Il avoit à sa Cour une fille d'Apriès, son prédécesseur. C'étoit une Princesse d'une taille avantageuse & d'une grande beauté, & la seule qui fut restée de cette maison: elle se nommoit (3) Nitétis. Amasis l'ayant fait revêtir d'une (4) étoffe d'or, l'envoya en Perse, comme si elle eût été sa fille. Quelque temps après Cambyses l'ayant saluée du nom de son pere, « Vous ignorez, Seigneur, lui dit-elle, qu'Amasis vous trompe; il m'a » envoyée vers vous avec ces riches habits comme » si j'étois sa fille, quoique je n'aie point d'autre » pere qu'Apriès. Ce Prince étoit son maître, Amasis » s'est révolté contre lui avec les Egyptiens, & en » a été le meurtrier. » A ce discours Cambyses entra dans une furieuse colere, & résolut, pour venger ce meurtre, de porter la guerre en Egypte.

II. Tel en fut le sujet, selon les Perses. Les Egyptiens revendiquent Cambyses; ils prétendent qu'il (5) étoit fils de cette fille d'Apriès, & que ce ne fut

(a) Le grec ajoute *de ses Conseils*.

point lui, mais Cyrus qui envoya demander la fille d'Amasis. Cela est d'autant moins juste, qu'étant de tous les peuples les mieux instruits des loix & des usages des Perses, ils savent premierement, qu'en Perse la loi ne permet pas à un fils naturel de succéder à la Couronne, lorsqu'il y en a un légitime ; secondement que Cambyses étoit fils de Cassandane, *fille de Pharnaspes*, de la race *des Achéménides*, & non de la Princesse Egyptiene. Mais ils intervertissent l'Histoire, en prétextant cette alliance avec la maison de Cyrus.

III. On raconte aussi l'histoire suivante ; mais je n'y trouve aucune vraisemblance. Une femme de qualité, Perse de naissance, s'étant rendue chez les femmes de Cyrus, fut frappée de la beauté & de la taille avantageuse des enfans de Cassandane, qu'elle voyoit auprès de cette Princesse; elle en témoigna de l'admiration, & lui donna de grandes louanges. Eh bien, répondit Cassandane, (*a*) quoique mere de Princes si bien-faits, Cyrus n'a pour moi que du mépris, & tous les honneurs sont pour l'esclave Egyptiene. Sa colere contre Nitétis lui dictoit ce langage. Surquoi Cambyses, l'aîné de ses enfans, prenant la parole, ma Mère, lui dit-il, lorsque je serai en âge d'homme, je détruirai (*b*) l'Egypte de fond en comble. On

(*a*) Le grec ajoute : *femme de Cyrus.*

ajoute qne ces paroles du jeune Prince, qui avoit alors environ dix ans, étonnerent ces femmes, & que Cambyſes, s'en étant reſſouvenu, porta la guerre en Egypte, dès qu'il eût atteint l'âge viril, & qu'il fut parvenu à la couronne.

IV. Il ſurvint auſſi un autre événement que voici, & qui contribua à faire entreprendre cette expédition. Un Officier des troupes auxiliaires d'Amaſis, nommé Phanès, originaire de la ville d'Halicarnaſſe, homme excellent pour le conſeil, & brave guerrier, mécontent de ce Prince, ſe ſauva d'Egypte par mer pour avoir un entretien avec Cambyſes. Comme il occupoit un rang diſtingué parmi les troupes auxiliaires, & qu'il avoit une très-grande connoiſſance des affaires d'Egypte, Amaſis mit tous ſes ſoins pour l'avoir en ſa puiſſance; il le fit pourſuivre par une trirême montée par le plus fidele de ſes eunuques. Celui-ci l'arrêta en Lycie; mais il ne le ramena pas en Egypte. Phanès ſe tira de ſes mains par ſon adreſſe; il enyvra ſes gardes, & ſe rendit à la cour de Perſe. Cambyſes ſe diſpoſoit à marcher en Egypte; mais la difficulté de faire traverſer à ſon armée des déſerts où l'on ne trouve point d'eau, le retenoit, lorſque Phanès arriva. Celui-ci apprit au Roi l'état des affaires d'Amaſis, & ce qui avoit rapport au paſſage des déſerts, & lui conſeilla d'envoyer prier le Roi des Arabes de lui permettre de paſſer ſur ſes terres, & de lui donner les moyens de l'exécuter avec ſûreté.

V. C'eſt en effet le ſeul endroit par où il ſoit poſſible de pénétrer en Egypte. Car la Syrie de la Paleſtine s'étend depuis la Phénicie juſqu'aux confins de la ville de Cadytis ; & de cette ville, qui, à mon avis, n'eſt gueres moins grande que Sardes, toutes les places maritimes juſqu'à (7) Jényſus, appartiennent aux Arabes. Le pays depuis Jényſus juſqu'au lac *Serbonis*, près duquel eſt le mont Caſius *qui s'étend juſqu'à la mer*, appartient de nouveau aux Syriens de la Paleſtine. L'Egypte commence au lac Serbonis, dans lequel on dit que (8) Typhon ſe cacha. Or tout cet eſpace entre la ville de Jényſus, le mont Caſius & le lac Serbonis, forme un vaſte déſert d'environ trois jours de marche, où l'on ne trouve pas une goutte d'eau.

VI. Voici la maniere dont (*a*) on remédie à cet inconvénient, maniere qui n'eſt point connue de la plupart de ceux qui vont en Egypte par mer. On porte deux fois par an en Egypte de tous les différents pays de la Grece, & outre cela de la Phénicie une grande quantité de jarres de terre pleines de vin, & cependant on n'y voit pas, pour ainſi dire, une ſeule de ces jarres. Que deviennent-elles donc ? pourroit-on demander : je vais le dire.

(*a*) Dans le grec : *Je vais dire ce que ſavent peu de perſonnes, parmi celles qui vont par mer en Egypte.*

Dans chaque ville le (*a*) Magiſtrat eſt obligé de faire ramaſſer toutes les jarres qui s'y trouvent & de les faire porter à Memphis ; de Memphis on les envoie (9) pleines d'eau dans les lieux arides de la Syrie. Ainſi toutes les jarres que l'on porte en Egypte & que l'on y met en réſerve, ſont reportées en Syrie & rejointes aux anciennes.

VII. Ce ſont les Perſes, qui ont facilité ce paſſage, en y faiſant porter de l'eau de la maniere que nous venons de le dire, dès qu'ils ſe furent rendus maîtres de l'Egypte. Mais comme dans le temps de cette expédition, il n'y avoit point en cet endroit de proviſion d'eau, Cambyſes, ſuivant les conſeils de Phanès d'Halicarnaſſe, fit prier par ſes Ambaſſadeurs le Roi des Arabes de lui procurer un paſſage ſûr, & il l'obtint après qu'on ſe fût juré une foi réciproque.

VIII. Il n'y a point de peuples plus religieux obſervateurs des ſermens que les Arabes. Voici les cérémonies qu'ils obſervent à cet égard. Lorſqu'ils veulent engager leur foi, il faut qu'il y ait un tiers, un médiateur. Ce médiateur, debout entre les deux contractans, tient une pierre aigüe & tranchante, avec laquelle il leur fait à tous deux une inciſion à la paume de la main près des grands doigts. Il prend enſuite un petit morceau de l'habit de chacun, le trempe dans leur ſang, & en frotte ſept pierres qui ſont au milieu

(*a*) Le Démarque.

d'eux, en invoquant Bacchus & Uranie. Cette cérémonie achevée, celui qui a engagé sa foi, donne à l'étranger, ou au citoyen, si c'est avec un citoyen qu'il traite, ses amis pour garants, & ceux-ci pensent eux-mêmes qu'il est de l'équité de respecter la foi des sermens.

Ils croient qu'il n'y a point d'autres Dieux que Bacchus & Uranie. *Ils se rasent la tête, comme* ils *disent que Bacchus* se la rasoit, c'est-à-dire, en rond & autour des tempes. Ils appellent Bacchus (10) *Urotal*, & Uranie *Alilat*.

IX. Lorsque le Roi d'Arabie eut conclu le traité avec les Ambassadeurs de Cambyses, il fit remplir d'eau des peaux de chameaux, & en fit charger tous les chameaux qu'il y avoit dans ses états. Cela fait, on les mena dans les lieux arides, où il alla attendre l'armée de Cambyses.

Ce récit me paroît le plus vraisemblable; mais je ne dois pas passer sous silence l'autre maniere de raconter le même fait, quoique moins croyable.

Il y a en Arabie un grand fleuve qu'on nomme Corys; il se jette dans la mer (*a*) Erythrée. Depuis ce fleuve, le Roi d'Arabie fit faire, à ce que l'on dit, un canal avec des peaux de bœufs, & autres animaux, crues & cousues ensemble; ce canal qui s'étendoit depuis ce fleuve jusques dans les lieux arides, portoit de l'eau dans de grandes

(*a*) Mer rouge.

citernes qu'on y avoit creusées, pour (11) fournir de l'eau à l'armée. Or il y a douze journées de chemin depuis ce fleuve jusqu'à ce désert. On ajoute qu'on y conduisit de l'eau en trois endroits, par trois (*b*) canaux différents.

X. Psamménite, fils d'Amasis, campa (12) vers la bouche Pélusienne du Nil, où il attendoit l'ennemi. Il venoit de succéder à son pere Amasis, qui ne vivoit plus lorsque Cambyses entra en Egypte. Il étoit mort après un régne de quarante-quatre ans, pendant lesquels il n'éprouva rien de fâcheux. Après sa mort on l'embauma, & on le mit dans le monument qu'il s'étoit fait faire lui-même dans l'enceinte (*c*) sacrée de Minerve.

Il y eut en Egypte, sous le régne de Psamménite, un prodige. Il plut à Thebes en Egypte, ce qui n'étoit point arrivé jusqu'alors, & ce qu'on n'a point vu depuis le régne de ce Prince jusqu'à mon temps, comme le disent les Thébains eux-mêmes. Car il ne pleut jamais (13) dans la haute Egypte, & il y plut alors.

XI. Lorsque les Perses eurent traversé les lieux arides, & qu'ils eurent assis leur camp près de celui des Egyptiens, comme pour leur livrer ba-

---

(*b*) Cela doit s'entendre de ces canaux faits de peaux de bœufs, comme on vient de le dire.

(*c*) Le grec dit seulement : *dans le lieu sacré ;* mais l'on voit par le Livre 2. §. 169. que ce fut *dans l'enceinte sacrée de Minerve.*

taille, les Grecs & les Cariens à la solde de Psamménite, indignés de ce que Phanès avoit amené contre l'Egypte une armée d'étrangers, se vengerent de ce perfide sur ses enfans qu'il avoit laissés en ce pays lorsqu'il partit pour la Perse. Ils les menerent au camp, & ayant placé à la vue de leur pere, un cratere entre les deux armées, on les conduisit l'un après l'autre en cet endroit, & on les égorgea *sur le* cratere. Lorsqu'on les eut tous tués, on mêla avec ce sang, dans le même cratere du vin & de l'eau, & tous les auxiliaires en (14) ayant bû, on en vint aux mains. Le combat fut rude & sanglant; il y périt beaucoup de monde de part & d'autre; mais enfin les Egyptiens tournerent le dos.

XII. J'ai vu sur le champ de bataille une chose fort surprenante, que les habitans de ce Canton m'ont fait remarquer. Les ossemens de ceux qui périrent à cette journée, sont encore dispersés, mais séparément; de sorte que vous voyez d'un côté ceux des Perses, & de l'autre ceux des Egyptiens aux mêmes endroits où ils étoient dès les commencemens. Les têtes des Perses sont si tendres qu'on peut les percer, en les frappant seulement avec un caillou: celles des Egyptiens sont au contraire si dures, qu'à peine peut-on les briser à coups de pierres. Ils m'en dirent la raison & n'eurent pas de peine à me persuader. Les Egyptiens, me dirent-ils, commencent dès leur bas âge à se

raser la tête, leur crâne se durcit par ce moyen au soleil, & ils ne deviennent point chauves. On voit en effet beaucoup moins d'hommes chauves en Egypte que dans tous les autres (*a*) pays. Les Perses au contraire ont le crâne foible, parce que dès leur plus tendre jeunesse ils vivent à l'ombre, & qu'ils ont toujours la tête couverte d'une (*b*) tiare. J'ai remarqué à Paprémis quelque chose de semblable à l'égard des ossemens de ceux qui furent défaits avec Achéménès fils de Darius, par Inaros (15) Roi de Libye.

XIII. La bataille perdue, les Egyptiens tournerent le dos, & s'enfuirent en désordre à Memphis. S'étant enfermés dans cette place, Cambyses leur envoya un héraut, Perse de nation, pour les engager à traiter avec lui. Ce héraut remonta le fleuve sur un vaisseau Mytilénien. Dès que les Egyptiens le virent entrer dans Memphis, ils sortirent en foule de la citadelle, briserent le vaisseau, mirent (16) en piéces ceux qui le montoient, & en transporterent les membres dans la citadelle. Les Perses ayant fait le siége de cette ville, les Egyptiens furent (17) enfin obligés de se rendre.

Les Libyens, voisins de l'Egypte, craignant d'éprouver le même sort que les Egyptiens, se sou-

(*a*) Hérodote ajoute : *C'est donc la raison pour laquelle ceux-ci ont la tête forte.*

(*b*) Après cela, il y a dans le grec : *j'ai vu de telles choses.*



mirent ſans combat. Ils s'impoſerent un tribut, & envoyerent des préſens. Les (18) Cyrénéens & les Barcéens imiterent les Libyens par le même motif de crainte. Cambyſes reçut favorablement les préſens de ceux-ci : mais il ſe plaignit de ceux des Cyrénéens, ſans doute parce qu'ils n'étoient pas aſſez conſidérables. Ils ne ſe montoient en effet qu'à cinq-cents mines d'argent qu'il diſtribua lui-même à ſes troupes.

XIV. *Le dixiéme jour après la priſe de la* (19) citadelle de Memphis, Pſamménite Roi d'Egypte, qui n'avoit régné que ſix mois, fut conduit par ordre de Cambyſes devant la ville avec quelques autres Egyptiens. On les y traita avec la derniere ignominie, afin de les éprouver. Cambyſes fit habiller la fille de ce Prince en eſclave, & l'envoya, une cruche à la main, chercher de l'eau; elle étoit accompagnée de pluſieurs autres filles qu'il avoit choiſies parmi celles de la premiere qualité, & qui étoient habillées de la même façon que la fille du Roi.

Ces jeunes filles, paſſant auprès de leurs peres, fondirent en larmes, & jetterent des cris lamentables. Ces Seigneurs voyant leurs enfans dans un état ſi humiliant, ne leur répondirent que par leurs larmes, leurs cris & leurs gémiſſemens; mais Pſamménite, quoiqu'il les vît & qu'il les reconnût, ſe contenta de baiſſer les yeux.

Ces jeunes filles ſorties, Cambyſes fit paſſer

devant lui ſon fils, accompagné de deux mille Egyptiens de même âge que lui, la corde au cou, & un (20) frein à la bouche. On les menoit à la mort pour venger les Mytiléniens qui avoient été tués à Memphis, & dont on avoit briſé le vaiſſeau. Car les Juges Royaux avoient ordonné que pour chaque homme maſſacré en cette occaſion, on feroit mourir dix Egyptiens des premieres familles. Pſamménite les vit paſſer, & reconnut ſon fils qu'on menoit à la mort; mais, tandis que les autres Egyptiens qui étoient autour de lui, pleuroient & ſe lamentoient, il garda la même contenance qu'à la vue de ſa fille. Lorſque ces jeunes-gens furent paſſés, il apperçut un vieillard qui mangeoit ordinairement à ſa table. Cet homme, dépouillé de tous ſes biens, & ne ſubſiſtant que des aumônes qu'on lui faiſoit, alloit de rang en rang par toute l'armée, implorant la compaſſion d'un chacun, & celle de Pſamménite & des Seigneurs Egyptiens qui étoient dans le fauxbourg. Ce Prince, à cette vue, ne put retenir ſes larmes, & ſe frappa la tête en l'appellant par ſon nom. Des gardes, placés auprès de lui, avec ordre de l'obſerver, rapportoient à Cambyſes tout ce qu'il faiſoit à chaque objet qui paſſoit devant lui. Étonné de ſa conduite, ce Prince lui en fit demander les motifs. « Cambyſes votre maître, lui dit l'Envoyé, » vous demande pourquoi vous avez paru inſen-



» ſible (*a*) en voyant votre fille traitée en eſclave,
» & votre fils marchant au ſupplice, & que vous
» (*b*) prenez tant de part au ſort de ce mendiant,
» qui ne vous eſt, à ce qu'il a appris, ni parent,
» ni allié ». Fils de Cyrus, répondit Pſamménite,
» les malheurs de ma maiſon ſont trop grands
» pour qu'on puiſſe les déplorer ; mais (21) le
» triſte ſort d'un ami, qui (22) au commencement de
» ſa vieilleſſe, *eſt* tombé dans l'indigence, après
» avoir poſſédé de grands biens, m'a paru méri-
» ter des larmes. »

Cambyſes trouva cette réponſe ſenſée. Les Egyptiens diſent qu'elle fit verſer des pleurs, non ſeulement à Créſus, qui avoit ſuivi ce Prince en Egypte, mais encore à tous les Perſes qui étoient préſents ; que Cambyſes fut lui-même ſi touché de compaſſion qu'il commanda ſur le champ, de (23) délivrer le fils de Pſamménite, de le tirer du nombre de ceux qui étoient condamnés à mort, & de lui amener (*c*) Pſamménite même, du faux-bourg où il étoit.

XV. Ceux qui étoient allés chercher (24) le jeune Prince, le trouverent ſans vie. On l'avoit exécuté le premier. De-là ils allerent prendre Pſamménite, & le menerent à Cambyſes, auprès du-

---

(*a*) Dans le grec : *pourquoi n'avez vous point jetté de cris, ni répandu de larmes.*

(*b*) Dans le grec : *& que vous honorez ce mendiant.*

(*c*) Dans le grec : *qu'on tirât le pere du faux-bourg, & qu'on le lui amenât.*

quel il passa le reste de ses jours, sans en éprouver aucun mauvais traitement. On lui auroit même remis le gouvernement d'Egypte, si on eût été sûr qu'il n'eût pas cherché à remuer. Car les Perses sont dans l'usage d'honorer les fils des Rois, & même de leur rendre le trône que leurs peres ont perdu par leur révolte. Je pourrois rapporter plusieurs exemples en preuve de cette coutume; je me contenterai de ceux de Thannyras, fils d'Inaros, Roi de Libye, à qui ils rendirent le Royaume que son pere avoit possédé; & de Pausiris, fils d'Amyrtée, qui rentra aussi en possession des états de son pere, quoique jamais aucuns Princes n'eussent fait plus de mal aux Perses, qu'Inaros (25) & Amyrtée. Mais Psamménite, ayant conspiré contre l'état, en reçut le salaire; car ayant sollicité les Egyptiens à la révolte, il fut découvert, & ayant été convaincu par Cambyses, ce Prince le condamna à boire du sang de taureau, dont il mourut sur le champ. Telle fut sa fin malheureuse.

XVI. Cambyses partit de Memphis pour se rendre à Saïs (*a*) à dessein d'exercer sur le corps d'Amasis, la vengeance qu'il méditoit. Aussi-tôt qu'il fut dans le palais de ce Prince, il commanda de tirer son corps du tombeau; cela fait, il ordonna de le battre de verges, de lui arracher le poil & les cheveux, de le picquer à coups d'ai-

(*a*) Dans le grec : *dans l'intention d'y faire ce qu'il y fit.*



guillons, & de lui faire mille outrages. Mais comme les exécuteurs étoient las de maltraiter un corps qui résistoit à tous leurs efforts, & dont ils ne pouvoient rien détacher, parce qu'il avoit été embaumé, Cambyses le fit brûler, sans aucun respect pour la religion. En effet les Perses croient que le feu est un Dieu (26), & il n'est permis, ni par leurs loix, ni par celles des Egyptiens, de brûler les morts. *Cela est défendu chez les Perses*, parce qu'un *Dieu ne* doit pas, selon eux, se nourrir du cadavre d'un homme : cette défense subsiste aussi chez les Egyptiens, parce qu'ils sont persuadés que le feu est un animal féroce qui dévore tout ce qu'il peut saisir; & qui, après s'en être rassasié, meurt lui-même avec ce qu'il a consumé. Or leurs loix ne permettent pas d'abandonner aux bêtes les corps morts; & c'est par cette raison qu'ils les embaument, de crainte qu'en les mettant en terre ils ne soient mangés des vers. Ainsi Cambyses fit en cette occasion une chose également condamnée par les loix de l'un & l'autre peuple.

Au reste, s'il faut en croire les Egyptiens, ce ne fut pas le corps d'Amasis qu'on traita d'une maniere si indigne, mais celui de quelqu'autre Egyptien de même âge que lui, à qui les Perses firent ces outrages, pensant que ce fût celui de ce prince. Car on dit, qu'Amasis ayant appris d'un oracle ce qui

devoit lui arriver après sa mort, crut (a) s'en garantir, en faisant placer dans l'intérieur de son monument, & près des (b) portes, le corps de celui que Cambyses fit maltraiter, & en ordonnant à son fils de mettre le sien au fond du même tombeau. Mais je ne puis absolument me persuader qu'Amasis ait jamais donné de pareils ordres, tant au sujet de sa sépulture, qu'à l'égard de cet homme, & j'attribue cette histoire à la vanité des Egyptiens qui ont voulu embellir ces choses.

XVII. Cambyses résolut ensuite de faire la guerre à trois nations différentes, aux Carthaginois, aux Ammoniens, & aux Ethiopiens (c) Macrobiens, qui habitent en Libye vers la mer australe. Après avoir délibéré sur ces expéditions, il fut d'avis d'envoyer son armée navale contre les Carthaginois, un détachement de ses troupes de terre contre les Ammoniens, & d'envoyer d'abord des espions chez les Ethiopiens, qui, sous prétexte de porter des présents au Roi, s'assureroient de l'existence de la Table du Soleil, & examineroient outre cela ce qui restoit à voir dans le pays.

XVIII. Voici en quoi consiste la (27) Table du Soleil. Il y a devant la ville une prairie, remplie de viandes rôties de toutes sortes d'animaux à quatre

(a) Dans le grec : *remédier aux événemens qui devoient arriver.*

(b) Voyez Livre II. §. 169. note 524.

(c) Qui vivent long-temps.

pieds;



pieds, que les Magistrats ont soin d'y faire porter la nuit. Lorsque le jour paroît, chacun est le maître d'y venir prendre son repas. Les habitans disent que la terre produit d'elle-même toutes ces viandes. Voilà ce qu'on appelle la Table du Soleil.

XIX. Cambyses n'eut pas plutôt résolu d'envoyer des espions dans ce pays, qu'il manda de la ville d'Eléphantine des Ichthyophages qui savoient la langue Ethiopiene. Pendant qu'on étoit allé les chercher, il ordonna à son armée navale d'aller à Carthage; mais les Phéniciens refuserent d'obéir, parce qu'ils étoient liés avec les Carthaginois par les plus grands sermens, & qu'en combattant contre leurs propres enfans, ils auroient cru violer les droits du sang & de la religion. Sur le refus des Phéniciens, le reste de la flotte ne s'étant point trouvé assez fort pour cette expédition, les Carthaginois éviterent le joug que leur préparoient les Perses. Cambyses ne crut pas qu'il fût juste de forcer les Phéniciens, parce qu'ils s'étoient donnés volontairement à lui, & parce qu'ils avoient le plus (28) d'influence dans l'armée navale. Les habitans de l'isle de Cypre s'étoient aussi donnés aux Perses, & les avoient accompagnés en Egypte.

XX. Lorsque les Ichthyophages furent arrivés d'Eléphantine, Cambyses leur donna ses ordres sur ce qu'ils devoient dire, & les envoya en Ethiopie avec des présens pour le Roi. Ils consistoient en un habit de pourpre, un collier d'or, des bracelets,

un vaſe (29) d'albâtre plein de parfums, & une barrique de vin de (30) palmier.

On dit que les Ethiopiens, à qui Cambyſes envoya cette ambaſſade, ſont les plus grands & les mieux faits de tous les hommes; qu'ils ont des loix & des coutumes différentes de celles de toutes les autres nations, & qu'entr'autres ils ne jugent dignes de porter la couronne que celui d'entr'eux qui eſt le plus grand, & dont la force eſt proportionnée à la taille.

XXI. Les Ichthyophages, étant arrivés chez ces peuples, offrirent leurs préſens au Roi, & lui parlerent ainſi : « Cambyſes, Roi des Perſes, qui déſire votre amitié & votre alliance, nous a envoyés » pour en conférer avec vous : il vous offre ces » préſens, dont l'uſage le flatte le plus. »

Le Roi, qui n'ignoroit pas que ces Ichthyophages étoient (31) des eſpions, leur répondit en ces termes : « Ce n'eſt pas le déſir de faire amitié avec » moi, qui a porté le Roi des Perſes à vous envoyer » ici avec ces préſens, & vous ne me dites pas la » vérité. Vous venez examiner les forces de mes » états, & votre maître n'eſt pas un homme juſte. » S'il l'étoit, il n'envieroit pas un pays qui ne lui » appartient pas, & il ne chercheroit point à réduire en eſclavage un peuple dont il n'a reçu » aucune injure. Portez-lui donc cet arc de ma » part, & dites-lui : Le Roi d'Ethiopie conſeille à » celui de Perſe de venir lui faire la guerre avec



» des forces plus nombreuses, lorsque les Perses » pourront bander un arc de cette grandeur aussi » facilement que moi. Mais en attendant, qu'il » rende graces aux Dieux de n'avoir pas inspiré » aux Ethiopiens le désir (*a*) de faire des conquêtes. »

XXII. Ayant ainsi parlé, il débanda son arc, & le donna aux envoyés. Il prit ensuite l'habit de pourpre, & leur demanda ce que c'étoit que la (32) pourpre, & comment elle se faisoit. Quand les Ichthyophages lui eurent appris sans réserve le procédé de cette teinture; ces hommes, dit-il, sont trompeurs, leurs vêtemens le sont aussi. Il les interrogea ensuite sur le collier & les bracelets d'or. Les Ichthyophages lui ayant répondu que c'étoient des ornemens, il se mit à rire; & les prenant pour des chaînes, il leur dit que les Ethiopiens en avoient chez eux de plus fortes. Il leur parla en troisieme lieu des parfums qu'ils avoient apportés, & lorsqu'ils lui en eurent expliqué la composition & l'usage, il leur répondit comme il l'avoit fait au sujet de l'habit de pourpre. Mais lorsqu'il en fut venu au vin, & qu'il eut appris la maniere de le faire, il fut très-content de cette boisson. Il leur demanda ensuite de quels alimens se nourrissoit le Roi, & quelle étoit la plus longue durée de la vie chez les Perses. Les envoyés lui répondirent qu'il vivoit de pain, & lui expli-

(*a*) Dans le grec : *d'ajouter à leur pays de nouvelles acquisitions.*

querent la nature du froment. Ils ajouterent ensuite que le plus long terme de la vie des Perses étoit de quatre-vingts ans. Là-dessus l'Ethiopien leur dit qu'il n'étoit point étonné que des hommes qui se nourrissoient de fumier ne vécussent que peu d'années ; qu'il étoit persuadé qu'ils ne vivroient pas même si long-temps, s'ils ne (33) réparoient leurs forces par cette boisson (il vouloit parler du vin), & qu'en cela ils avoient un avantage sur les Ethiopiens.

XXIII. Les Ichthyophages interrogerent à leur tour le Roi sur la longueur de la vie des Ethiopiens & sur leur maniere de vivre. Il leur répondit que la plupart alloient jusqu'à cent-vingt ans, & quelques-uns même au-delà : qu'ils vivoient de viandes cuites, & que le lait étoit leur boisson. Les espions paroissant étonnés de la longue vie des Ethiopiens, il les conduisit à une fontaine, où ceux qui s'y baignent, en sortent plus luisans que s'ils s'étoient frottés d'huile, & parfumés comme d'une odeur de violette. Les espions raconterent à leur retour que l'eau de cette fontaine étoit si (34) foible, que rien n'y pouvoit surnager, pas même le bois, ni les choses encore plus légeres que le bois, mais que tout ce qu'on y jettoit alloit au fond. Si cette eau est véritablement telle qu'on le dit, l'usage perpétuel qu'ils en font est peut-être la cause d'une si longue vie. De la fontaine, le Roi les conduisit à la prison. Tous les prisoniers y étoient attachés

avec des (*a*) chaînes d'or; car chez ces Ethiopiens, le cuivre eſt de tous les métaux le plus rare & le plus précieux. Après qu'ils eurent viſité la priſon, on leur fit voir auſſi ce qu'on appelle la Table du Soleil.

XXIV. Enfin on leur montra les cercueils des Ethiopiens, qui ſont faits, à ce qu'on dit, de verre, & dont voici le procédé. On deſſèche d'abord le corps à la façon *des Egyptiens*, *ou de quelque* autre *maniere*. On l'enduit enſuite entierement de plâtre, qu'on peint de ſorte qu'il reſſemble, autant qu'il eſt poſſible, à la perſonne même. Après cela on le renferme dans une colonne creuſe & tranſparente de (35) verre foſſile, aiſé à mettre en œuvre, & qui ſe tire en abondance des mines du pays. On apperçoit le mort à travers cette colonne au milieu de laquelle il eſt placé. Il n'exhale aucune mauvaiſe odeur, & n'a rien de (36) déſagréable. Les plus proches parens (37) du mort gardent cette colonne un an entier dans leur maiſon. Pendant ce temps-là, ils lui offrent des victimes & les prémices de toutes choſes. Ils la portent enſuite dehors, & la placent quelque part autour de la ville.

XXV. Les eſpions s'en retournerent après avoir tout examiné. Sur leur rapport, Cambyſes, tranſporté de colere, marcha auſſi-tôt contre les

(*a*) Des entraves.

Ethiopiens, ſans ordonner qu'on préparât des vivres pour l'armée, & ſans réfléchir qu'il alloit faire une expédition aux extrémités de la terre. Tel qu'un furieux & un inſenſé, à peine eut-il entendu le rapport des Ichthyophages, qu'il ſe mit en marche, menant avec lui toute ſon armée de (38) terre, & ne laiſſant en Egypte que les Grecs qui l'avoient accompagné. Lorſqu'il fut arrivé à Thebes, il choiſit environ cinquante mille hommes, à qui il ordonna de réduire en eſclavage les Ammoniens, & de mettre enſuite le feu au temple où Jupiter rendoit ſes oracles. Pour lui, il continua ſa route vers l'Ethiopie avec le reſte de l'armée.

Ses troupes n'avoient pas encore fait la cinquieme partie du chemin, que les (39) vivres manquerent tout-à-coup. On mangea les bêtes de ſomme, & bientôt après, elles manquerent auſſi. Si Cambyſes, inſtruit de cette diſette, eût alors changé de réſolution, & qu'après la faute qu'il avoit faite dans le commencement, il fût revenu ſur ſes pas avec ſon armée, il auroit agi en homme ſage. Mais ſans s'inquiéter de la moindre choſe, il continua à marcher en avant. Les ſoldats ſe nourrirent d'herbages, tant que la campagne put leur en fournir; mais lorſqu'ils furent arrivés dans les pays ſabloneux, la faim en porta quelques-uns à une action horrible. Ils ſe mettoient dix à dix, tiroient au ſort (40), & mangeoient celui qu'il déſignoit. Cambyſes, en ayant eu connoiſſance, & craignant

qu'ils ne se dévorassent les uns les autres, abandonna l'expédition contre les Ethiopiens, rebroussa chemin, & arriva à Thebes, après avoir perdu une partie de son armée. De Thebes il vint à Memphis, où il congédia les Grecs, & leur permit de se mettre en mer. Tel fut le succès de son expédition contre les Ethiopiens.

XXVI. Les troupes qu'on avoit envoyées contre les Ammoniens partirent de Thebes avec des guides, & il est certain qu'elles allerent jusqu'à Oasis. Cette ville est habitée par des Samiens, qu'on dit être de la Tribu (41) Æschrioniene. Elle est à sept journées de Thebes, & l'on ne peut y aller que par un chemin sabloneux. Ce pays s'appelle en grec, les Isles (42) des Bienheureux.

On dit que l'armée des Perses alla jusque-là. Mais personne ne sait ce qu'elle devint ensuite, si ce n'est les Ammoniens & ceux qu'ils en ont instruit. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle n'alla pas jusqu'au pays des Ammoniens, & qu'elle ne revint point en Egypte. Les Ammoniens racontent que cette armée étant partie d'Oasis, & qu'ayant fait par le milieu des sables à-peu-près la moitié du chemin qui est entr'eux & cette ville, il s'éleva, pendant qu'elle prenoit son repas, un vent de sud impétueux, qui l'ensevelit sous des montagnes de sable, & la fit entiérement disparoître. Ainsi périt cette armée au rapport des Ammoniens.

XXVII. Cambyſes étant de retour à Memphis, le Dieu Apis, que les Grecs appellent (43) Epaphus, ſe manifeſta aux Egyptiens. Dès qu'il ſe fût montré, ils ſe revêtirent de leurs plus riches habits, & firent de grandes réjouiſſances. Cambyſes, témoin de ces fêtes, s'imaginant qu'ils ſe réjouiſſoient du mauvais ſuccès de ſes armes, fit venir devant lui les magiſtrats de Memphis. Quand ils furent en ſa préſence, il leur demanda pourquoi n'ayant pas témoigné de joie, la premiere fois qu'ils l'avoient vu dans leur ville, ils en faiſoient tant paroître, depuis ſon retour, & après qu'il avoit perdu une partie de ſon armée. Ils lui dirent que leur (44) Dieu, qui étoit ordinairement très-long-temps ſans ſe manifeſter, s'étoit montré depuis peu; & que lorſque cela arrivoit, tous les Egyptiens en témoignoient leur joie par des fêtes publiques.

Cambyſes les ayant entendu parler de la ſorte, leur dit qu'ils déguiſoient la vérité, & les condamna à mort, comme s'ils euſſent cherché à lui en impoſer.

XXVIII. Il manda enſuite (*a*) les Prêtres, & ayant auſſi reçu d'eux la même réponſe, il leur dit, que ſi quelque Dieu ſe montroit familiérement aux Egyptiens, il n'échapperoit pas à ſa connoiſſance. Là-deſſus, il leur ordonna de lui amener Apis. Ils allerent ſur-le-champ le chercher.

(*a*) Dans le grec : *après les avoir fait mourir, il manda les Prêtres.*



Cet Apis, appellé aussi Epaphus, est un jeune bœuf, dont la mere ne peut en porter d'autre. Les Egyptiens disent qu'un éclair descend du ciel sur elle, & que de cet (45) éclair elle conçoit le Dieu Apis. Ce jeune bœuf, qu'on nomme Apis, se connoît à de (46) certaines marques. Son (47) poil est noir; il porte sur le front une marque blanche & triangulaire (48), sur le dos la figure d'un aigle, sous la (49) langue *celle d'un escarbot, & les poils de sa queue (50) sont doubles.*

XXIX. Dès que les Prêtres eurent amené Apis, Cambyses, tel qu'un furieux, tira son poignard pour lui en donner un coup dans le ventre; mais il ne le frappa qu'à la cuisse. S'adressant ensuite aux Prêtres d'un ton railleur : « Scélérats, leur dit-il, » les Dieux sont-ils donc de chair & de sang? » Sentent-ils les atteintes du fer? Ce dieu, sans » doute, est bien digne des Egyptiens! Mais vous » ne vous serez pas moqués de moi (51) impuné- » ment. » Là-dessus, il les fit fustiger par ceux qui ont coutume d'exécuter ces sortes de jugemens, & il ordonna qu'on fit main-basse sur tous les Egyptiens que l'on trouveroit célébrant la fête d'Apis. Les réjouissances cesserent aussi-tôt, & les Prêtres furent punis. A l'égard d'Apis, il languit quelque temps dans le temple, de la blessure qu'il avoit reçue à la cuisse, & mourut ensuite. Les Prêtres lui donnerent (52) la sépulture, à l'insu de Cambyses.

XXX. Cambyſes, à ce que diſent les Egyptiens, ne tarda point, en punition de ce crime, à devenir furieux, lui qui, avant cette époque, n'avoit pas même de bon-ſens. Le premier crime qu'il commit fut le meurtre de Smerdis, ſon frere de pere & de mere. Il l'avoit renvoyé en Perſe, jaloux de ce qu'il avoit bandé, à deux doigts près, l'arc que les Ichthyophages avoient apporté de la part du Roi d'Ethiopie; ce qu'aucun autre Perſe n'avoit pu faire. Après le départ de ce Prince, Cambyſes vit en ſonge un courier qui venoit de la part des Perſes lui annoncer que Smerdis, aſſis ſur ſon trône, touchoit le ciel de ſa tête. Cette viſion lui ayant fait craindre que ſon frere ne le tuât pour s'emparer de la couronne, envoya après lui Prexaſpes, celui de tous les Perſes en qui il avoit le plus de confiance, avec ordre de le tuer. Prexaſpes, étant arrivé à Suſes, exécuta l'ordre dont il étoit chargé. Les uns diſent qu'il attira (53) ce Prince à la chaſſe; d'autres prétendent qu'il le mena ſur les bords de la mer (*a*) Erythrée, & qu'il l'y précipita. Tel fut, dit-on, le premier crime de Cambyſes.

XXXI. Le ſecond fut le meurtre de ſa ſœur de pere & de mere. Cette Princeſſe qui l'avoit ſuivi en Egypte, étoit en même temps ſa femme. Voici comme elle le devint; car avant lui, les Perſes n'étoient pas dans l'uſage d'épouſer leurs ſœurs.

(*a*) C'eſt ici le Golfe Perſique, comme au Liv. I. §. 189. & Liv. VI. §. 20.

Cambyſes ſe prit d'amour pour une de ſes ſœurs; voulant enſuite l'épouſer, comme cela étoit ſans exemple, il convoqua les Juges Royaux, & leur demanda s'il n'y avoit pas quelque loi qui permît au frere de ſe marier avec ſa ſœur, s'il en avoit envie. Ces Juges Royaux ſont des hommes choiſis entre tous les Perſes. Ils exercent leurs fonctions juſqu'à la mort, à moins qu'ils ne ſoient convaincus (54) de quelque injuſtice. *Ils ſont les interpretes des loix & les juges des procès; toutes les affaires reſſortiſſent à leur tribunal.* Cambyſes les ayant donc interrogés, ils lui firent une réponſe qui, ſans bleſſer la juſtice, ne les expoſoit à aucun danger. Ils lui dirent qu'ils ne trouvoient point de loi qui autorisât un frere à épouſer ſa ſœur, mais qu'il y en avoit une qui permettoit au Roi des Perſes de faire tout ce qu'il vouloit. En répondant ainſi, ils ne violerent pas la loi, quoi qu'ils redoutaſſent Cambyſes : & pour ne pas s'expoſer à périr en la défendant, ils trouverent une autre loi qui favoriſoit le déſir qu'avoit ce Prince d'épouſer ſes ſœurs. Sur cette réponſe, Cambyſes épouſa (55) la perſonne qu'il aimoit; & peu de temps après, il prit encore pour femme une autre (56) de ſes ſœurs, & c'étoit la plus jeune. Ce fut celle qui le ſuivit en Egypte & qu'il tua.

XXXII. On raconte ſa mort de deux manieres, ainſi que celle de Smerdis. Les Grecs prétendent que cette Princeſſe aſſiſtoit au combat d'un lionceau

que Cambyſes avoit lâché contre un jeune chien. Celui-ci ayant du deſſous, un autre jeune chien, ſon frere, rompit ſa leſſe pour venir à ſon ſecours. Les deux chiens réunis eurent l'avantage ſur le lionceau. Ce combat plaiſoit beaucoup à Cambyſes; il arrachoit au contraire des larmes à ſa ſœur, qui étoit aſſiſe auprès de lui. Le Roi, s'en étant apperçu, lui en demanda la raiſon. Je n'ai pu, lui dit-elle, retenir mes larmes, en voyant le jeune chien accourir au ſecours de ſon frere, parce que cela me rappelle le triſte ſort de Smerdis, dont je ſais que perſonne ne vengera la mort. S'il faut en croire les Grecs, Cambyſes la tua pour cette réponſe. Mais les Egyptiens diſent que cette Princeſſe, étant à table avec Cambyſes, elle prit une laitue, & qu'en ayant arraché toutes les feuilles, elle demanda au Roi ſon mari, ſi cette laitue lui paroiſſoit plus belle, en pomme, ou les feuilles arrachées. En pomme, répondit le Roi. Seigneur, reprit-elle, en diminuant la maiſon de Cyrus, vous avez fait la même choſe qne je viens de faire à cette laitue. Là-deſſus, Cambyſes irrité ſe jetta ſur elle, & la maltraita tellement à coups de pieds, qu'elle accoucha avant terme, & mourut incontinent.

XXXIII. Tels furent les excès auxquels Cambyſes ſe porta contre ceux de ſa maiſon, ſoit que ſa phrénéſie fut une punition de l'outrage commis envers Apis, ſoit qu'elle lui vînt d'ailleurs, comme une infinité d'autres maux qui affligent ordinaire-



ment l'eſpece humaine. Car on dit que de naiſſance il étoit ſujet à une grande maladie que quelques-uns appellent (*a*) mal (57) ſacré. Il n'eſt donc pas étonnant (*b*) qu'étant attaqué d'une ſi grande maladie, il n'eût pas l'eſprit ſain.

XXXIV. Il ne témoigna pas moins de fureur contre le reſte des Perſes. Car on dit que s'adreſſant à Prexaſpes, qu'il eſtimoit beaucoup, & qui lui préſentoit les requêtes & les placets, & dont le fils avoit une charge d'échanſon, l'une des plus importantes de la cour, que penſent de moi les Perſes ? qu'en diſent-ils ? lui demanda-t-il un jour. Seigneur, ils vous comblent de louanges, mais ils croient que vous avez un peu trop de penchant pour le vin. Eh-bien! reprit ce Prince, tranſporté de colere, les Perſes diſent donc que j'aime trop le vin, qu'il me fait perdre la raiſon, & qu'il me rend furieux : les louanges qu'ils me donnoient auparavant n'étoient donc point ſinceres.

Cambyſes avoit un jour demandé à Créſus & aux grands de Perſe qui compoſoient ſon conſeil, ce qu'on penſoit de lui, & ſi l'on croyoit qu'il fût homme à égaler ſon pere ; les Perſes avoient répondu qu'il lui étoit ſupérieur, parce qu'il étoit maître de tous les pays que celui-ci avoit eus, & qu'il y avoit ajouté la conquête de l'Egypte &

(*a*) Epilepſie.
(*b*) Dans le grec : *que le corps étant attaqué.*

l'empire de la mer. Mais Crésus, qui étoit présent, ne fut pas de leur avis. Il ne me paroît pas, lui dit-il, que vous ressembliez à votre pere; car vous n'avez point encore d'enfant tel qu'il en avoit un, lorsqu'il mourut. Cambyses, flatté de cette réponse, approuva le sentiment de Crésus.

XXXV. Ce Prince s'étant donc rappellé les discours des Perses : « Apprens maintenant, dit-il *en colere* à Prexaspes, apprens si les Perses disent vrai, & s'ils n'ont pas eux-mêmes perdu l'esprit, quand ils parlent ainsi de moi. Si je frappe au milieu du cœur ton fils, que tu vois debout dans ce vestibule, il sera constant que les Perses se trompent. Mais si je manque mon coup, il sera évident qu'ils disent vrai, & que j'ai perdu le sens. »

Ayant ainsi parlé, il bande son arc, & frappe le fils de Prexaspes. Le jeune homme tombe, Cambyses le fait ouvrir, pour voir où avoit porté le coup, & la fleche se trouva au milieu du cœur. Alors ce Prince, plein de joie, s'adressant au pere du jeune homme : « Tu vois clairement, lui dit-il en riant, que je ne suis point un insensé, mais que ce sont les Perses qui ont perdu l'esprit. Dis-moi présentement si tu as vu quelqu'un frapper le but (58) avec tant de justesse ». Prexaspes (*a*) voyant qu'il parloit à un furieux, & craignant pour lui, répondit : « Seigneur, je ne crois pas que le Dieu lui-même (59)

(*a*) Voyez ci-dessous §. 75 & la note 121.

» puiſſe tirer ſi juſte (60). C'eſt ainſi qu'il en agit avec Prexaſpes. Mais une autre fois il fit, ſans aucun motif, enterrer vifs juſqu'à la tête, douze (61) Perſes de la plus grande diſtinction.

XXXVI. Créſus, témoin de ces extravagances, crut devoir lui donner un conſeil ſalutaire. « Grand » Roi, lui dit-il, ne vous livrez point à votre co» lere, & à l'impétuoſité de votre jeuneſſe; rendez» vous maître de vous-même, & ſachez vous » contenir dans les bornes de la modération. Il » convient à un grand Prince d'avoir de la pré» voyance, & il eſt d'un homme ſage de ſe laiſſer » guider par la prudence. Vous faites mourir in» juſtement pluſieurs de vos concitoyens; vous ôtez » même la vie à des enfans. Prenez garde qu'en » commettant ſouvent de pareilles violences, vous » ne forciez les Perſes à ſe révolter contre vous. » Je vous dois ces avis, parce que le Roi votre pere » m'a expreſſément recommandé de vous donner » de bons conſeils, & de vous avertir de tout ce » que je croirois vous être le plus utile & le plus » avantageux. »

Ce langage étoit l'effet de la bienveillance de Créſus; Cambyſes s'en offenſa. « Et vous auſſi, lui » dit-il, vous ôſez me donner des avis; vous, qui » avez ſi bien gouverné vos états, vous, qui avez » donné de ſi bons conſeils à mon pere, en l'ex» hortant à paſſer l'Araxe, pour aller attaquer les » Maſſagetes chez eux, au lieu de les attendre ſur

» nos terres où ils vouloient passer! Vous vous êtes » perdu en gouvernant mal vos états, & Cyrus » s'est perdu en suivant vos avis. Mais vous ne » l'aurez pas fait (*a*) impunément; & même il y a » long-temps que je cherchois un prétexte pour le » venger.» En finissant ces mots, il prit ses fleches pour en percer Crésus. Mais ce Prince se déroba à sa fureur par une prompte fuite. Cambyses, voyant qu'il ne pouvoit l'atteindre, commanda à ses gens de s'en saisir & de le tuer. Mais comme ils connoissoient l'inconstance de son caractere, ils cacherent Crésus, dans le dessein de le représenter, si le Roi, venant à se repentir, le redemandoit. Ils espéroient aussi recevoir une récompense pour lui avoir sauvé la vie, & d'ailleurs ils étoient dans la résolution de le tuer, si le Roi ne se repentoit point des ordres qu'il avoit donnés. Cambyses ne fut pas long-temps sans regretter Crésus. Ses serviteurs, s'en étant apperçus, lui apprirent qu'il vivoit encore. Il en témoigna sa joie, mais il dit que ce ne seroit pas impunément qu'ils lui auroient conservé la vie. En effet il les fit mourir.

XXXVII. Pendant son séjour à Memphis, il lui échappa plusieurs autres traits pareils de folie, tant contre les Perses que contre les alliés. Il fit ouvrir les anciens tombeaux pour considérer les morts. Il entra aussi dans le temple de Vulcain, & fit mille

(*a*) Voyez ci-dessus, §. 29, note 51.

insultes

insultes à la statue de ce Dieu. Cette statue ressemble beaucoup aux (62) Pataïques, que les Phéniciens mettent à la proue de leurs triremes. Ces Pataïques, pour en donner une idée à ceux qui ne les ont point vus, ressemblent à un pygmée. Il entra aussi dans le temple des (a) Cabires, dont les loix interdisent l'entrée à tout autre (63) qu'au Prêtre. Après plusieurs insultes & railleries, il en fit brûler les statues. Elles ressemblent à celles de Vulcain. On *dit en effet* que *les* Cabires sont fils de ce *Dieu*.

XXXVIII. Je suis convaincu par tous ces traits que Cambyses n'étoit qu'un furieux : car, sans cela, il n'auroit jamais entrepris de se jouer de la religion & des loix.

Si l'on proposoit en effet à tous les hommes de faire un choix parmi les meilleures loix qui s'observent dans les divers pays, il est certain qu'après un examen réfléchi, chacun se détermineroit pour celles de sa patrie : tant il est vrai que tout homme est persuadé qu'il n'en est point de plus belles. Il n'y a donc nulle apparence que tout autre (b) qu'un insensé & un furieux en fasse un sujet de plaisanteries.

Que tous les hommes soient dans ces sentimens touchant leurs loix & leurs usages, c'est une vérité

(a) Nous avons parlé des Cabires, Livre II. §. 51. note 180.

(b) Voyez la note 63, au sujet de la particule γὲ qui se trouve dans l'original.

qu'on peut confirmer par plusieurs exemples, & entr'autres par celui-ci. Un jour Darius ayant appellé près de lui des Grecs soumis à sa domination, leur demanda pour quelle somme ils pourroient se résoudre à se nourrir des corps morts de leurs peres. Tous répondirent qu'ils ne le feroient jamais, quelque argent qu'on pût leur donner. Il fit venir ensuite les Calaties, peuple des Indes, qui mangent leurs peres. Il leur demanda en présence des Grecs, à qui un interprete expliquoit tout ce qui se disoit de part & d'autre, quelle somme d'argent pourroit les engager à brûler leurs peres après leur mort. Les Indiens, s'écriant à cette question, le prierent de ne leur pas tenir un langage si odieux : tant la coutume a de force. Aussi rien ne me paroît plus vrai que ce mot que l'on trouve dans les (*a*) Poésies de Pindare : la (64) Loi est un Roi qui gouverne tout.

XXXIX. Tandis que Cambyses portoit la guerre en Egypte, les Lacédémoniens la faisoient aussi contre Samos & contre Polycrates, fils d'Ajax, qui (*b*) s'étoit emparé de cette isle. Il l'avoit d'abord divisée en trois parties, & l'avoit partagée avec Pantagnote & Syloson, ses freres. Mais dans la suite, ayant tué Pantagnote & chassé Syloson, le plus jeune, il la posséda toute entiere. Lorsqu'il

(*a*) Voyez Liv. II. §. 53. note 188.

(*b*) Dans le grec : *qui, s'étant soulevé, s'étoit rendu maître de cette isle.*



l'eut en sa puissance, il fit avec Amasis, Roi d'Egypte, un traité d'amitié que ces deux Princes cimenterent par des présens mutuels. Sa puissance s'accrut tout-à-coup en peu de temps, & bientôt sa réputation se répandit dans l'Ionie & dans le reste de la Grece. La fortune l'accompagnoit par-tout où il dirigeoit ses armes. Il avoit cent vaisseaux à cinquante rames, & (65) mille hommes de trait. Il attaquoit & pilloit tout le *monde* sans aucune distinction, disant qu'il feroit (65*) plus de plaisir à un ami en lui restituant ce qu'il lui auroit pris, que s'il ne lui eût rien enlevé du tout. Il se rendit maître de plusieurs isles, & prit un grand nombre de villes sur le continent. Il vainquit, dans un combat naval, les Lesbiens, qui étoient venus avec toutes leurs forces au secours des Miléfiens; &, les ayant fait prisonniers, & les ayant chargés de chaînes, il leur fit entiérement creuser le fossé qui environne les murs de Samos.

XL. Amasis, instruit de la grande prospérité de Polycrates, en eut de l'inquiétude. Comme elle alloit toujours en augmentant, il lui écrivit en ces termes :

AMASIS à POLYCRATES.

« Il m'est bien doux d'apprendre les succès d'un » ami & d'un allié. Mais, comme je connois (66) la » jalousie des Dieux, ce grand bonheur me déplaît. » J'aimerois mieux pour moi & pour ceux à qui je

» m'intéresse, tantôt des avantages & tantôt des » revers, & que la vie fût alternativement partagée » entre l'une & l'autre fortune, qu'un bonheur » toujours constant & sans vicissitude : car je n'ai » jamais oui parler d'aucun homme, qui, ayant été » heureux en toutes choses, n'ait enfin péri mal- » heureusement. Ainsi donc, si vous voulez m'en » croire, vous ferez contre votre bonne fortune ce » que je vais vous conseiller. Examinez quelle est » la chose dont vous faites le plus de cas, & dont » la perte vous seroit le plus sensible. Lorsque » vous l'aurez trouvée, jettez-la loin de vous, & » de maniere qu'on ne puisse jamais la revoir. Que » si, après cela, la Fortune continue à vous favo- » riser en tout, sans mêler quelque disgrace à ses » faveurs, ne manquez pas d'y apporter le remede » que je vous propose. »

XLI. Polycrates, ayant lu cette Lettre, fit de sérieuses réflexions sur le conseil d'Amasis, &, le trouvant prudent, il résolut de le suivre. Il chercha, parmi toutes ses raretés, quelque chose dont la perte pût lui être le plus sensible ; il s'arrêta à une (67) émeraude montée en or, qu'il avoit coutume de porter au doigt, & qui lui servoit de cachet. Elle étoit gravée par (68) Théodore de Samos, fils de Téléclès. Résolu de s'en défaire, il fit équipper un vaisseau ; &, étant monté dessus, il se fit conduire en pleine mer. Lorsqu'il fut loin de l'isle, il tira son anneau, & le jetta dans la mer



à la vue de tous ceux qu'il avoit menés avec lui. Cela fait, il retourna à terre.

XLII. Dès qu'il fut rentré dans ſon palais, il parut affligé de ſa perte. Cinq ou ſix jours après, un pêcheur, ayant pris un très-gros poiſſon, le crut digne de Polycrates. Il le porta au palais, demanda à parler au Prince, & l'ayant (69) obtenu : « Seigneur, dit-il, *en le lui préſentant*, voici » un poiſſon *que j'ai pris*. Quoique je gagne ma vie » du travail de mes mains, je n'ai pas cru devoir » le porter au marché; il ne peut convenir qu'à » vous, qu'à un puiſſant Prince, & je vous prie de » le recevoir. »

Ce diſcours plut beaucoup à Polycrates. « Je » te ſais gré, mon ami, lui dit-il, de m'avoir » apporté ta pêche. Ton préſent me fait plaiſir, & » ton compliment ne m'en fait pas moins. Je » t'invite à ſouper. » Le pêcheur retourna chez lui, flatté d'un ſi bon accueil. Cependant les officiers de cuiſine ouvrent le poiſſon, &, lui trouvant dans le ventre l'anneau de Polycrates, ils allerent pleins de joie le lui porter en diligence, & lui conterent la maniere dont ils l'avoient trouvé. Polycrates imagina qu'il y avoit en cela quelque choſe de divin. Il écrivit à Amaſis toutes (70) les circonſtances de cette aventure, & remit ſur-le-champ ſa (71) lettre à un exprès pour être portée en Egypte.

XLIII. Ce Prince, en ayant fait lecture (*a*), reconnut qu'il étoit impossible d'arracher un homme au sort qui le menaçoit, & que Polycrates ne pourroit finir ses jours heureusement, puisque la Fortune lui étoit si favorable en tout, qu'il retrouvoit même ce qu'il avoit jetté loin de lui. Il lui envoya un Héraut à Samos, pour renoncer (72) à son alliance. Il rompit, parce qu'il craignoit que si la fortune de Polycrates venoit à changer, & qu'il lui arrivât quelque grand malheur, il ne fût contraint de le partager en qualité d'allié & d'ami.

XLIV. Ce fut donc contre ce Prince, si favorisé de la Fortune, que marcherent les Lacédémoniens, à la priere de ceux, d'entre les Samiens, qui fonderent depuis (*b*), en Crete, la ville de Cydonie. Cambyses levoit alors une armée pour porter la guerre en Egypte. Polycrates l'envoya supplier à l'insu des Samiens, de lui faire demander des troupes. Là-dessus Cambyses fit volontiers prier Polycrates de faire partir une armée navale, pour l'accompagner dans son expédition contre l'Egypte. Ce Prince choisit ceux d'entre les citoyens qu'il soupçonnoit le plus d'avoir du penchant à la révolte, les embarqua sur quarante triremes, & recommanda à Cambyses (73) de ne jamais les renvoyer à Samos.

(*a*) Dans le grec : *Amasis ayant fait lecture de la lettre qui lui venoit de la part de Polycrates.*

(*b*) Voyez plus bas le §. 59.



XLV. Les uns disent que ces Samiens, envoyés par Polycrates, n'allerent pas jusqu'en Egypte, mais que lorsqu'ils furent dans la mer Carpathiene, ils tinrent conseil entr'eux, & résolurent de ne pas naviguer plus avant. D'autres prétendent qu'ils arriverent en Egypte; mais que, se voyant observés, ils prirent la fuite, & firent voile vers Samos : que Polycrates, étant allé à leur rencontre avec ses vaisseaux, leur livra bataille & la perdit : qu'étant descendus dans l'isle, après leur victoire, ils furent défaits dans un combat (*a*) sur terre; ce qui les obligea de rentrer dans leurs vaisseaux, & de se retirer à Lacédémone.

Il y en a qui assurent que ces mécontens remporterent, à leur retour d'Egypte, la victoire sur Polycrates. Mais, à mon avis, leur opinion est mal fondée : car s'ils eussent été assez forts eux seuls pour le (74) réduire, ils n'auroient pas eu besoin d'appeller à leur secours les Lacédémoniens; d'ailleurs il n'est pas vraisemblable qu'un Prince, qui avoit à sa solde tant de troupes auxiliaires & tant de gens de trait de sa nation, ait été défait par un petit nombre de Samiens qui revenoient dans leur patrie. Ajoutez à cela que Polycrates avoit en sa puissance les femmes & les enfans des citoyens de Samos ses sujets. Il les avoit renfermés dans les

---

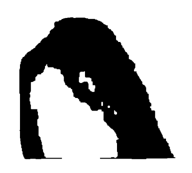
(*a*) Πεζομαχήσαντες. Voyez sur cette expression Liv. IV. §. 97. note 176.

havres à deſſein de les brûler avec les havres mêmes, en cas de trahiſon de la part des Samiens, & qu'ils ſe joigniſſent à ceux qui revenoient dans l'iſle.

XLVI. Les Samiens, chaſſés par Polycrates, étant arrivés à Sparte, allerent trouver les Magiſtrats, leur firent un long diſcours, & tel que des ſuppliants ont coutume d'en faire. A la premiere audience, les Lacédémoniens leur répondirent qu'ils avoient oublié le commencement de la harangue, & qu'ils n'en entendoient pas la fin. A la ſeconde, les Samiens apporterent un (75) ſac de cuir, & leur dirent ſeulement que ce ſac manquoit de farine. Les Lacédémoniens répliquerent que ces paroles étoient (76) ſuperflues : cependant ils réſolurent de leur donner du ſecours.

XLVII. Lorſqu'ils furent prets, ils allerent à Samos. Les Samiens prétendent qu'ils les ſecoururent en cette occaſion, par reconnoiſſance de ce qu'eux-mêmes les avoient auparavant aidés de leurs vaiſſeaux contre les Meſſéniens. Mais, s'il faut en croire les Lacédémoniens, ils entreprirent cette expédition, moins pour accorder aux exilés les ſecours qu'ils demandoient, que pour ſe venger des Samiens qui avoient enlevé le (a) cratere qu'ils portoient à Créſus, &, un an auparavant, le corſelet qu'Amaſis, Roi d'Egypte, leur envoyoit en préſent.

(a) Voyez Livre I. §. 70.



Ce corſelet étoit de lin, mais orné d'un grand nombre de figures d'animaux tiſſues en or & en (77) coton. Chaque fil de ce corſelet mérite en particulier notre admiration. Quoique très-menus, ces fils ſont cependant compoſés chacun de trois cents-ſoixante (78) autres fils, tous très-diſtincts. Tel eſt auſſi cet autre corſelet dont (79) Amaſis fit préſent à Minerve de Linde.

XLVIII. *Les Corinthiens* contribuerent auſſi avec beaucoup d'ardeur à l'expédition des Spartiates contre *Samos*. Les *Samiens* les avoient (80) outragés une (*a*) génération avant cette guerre, & ſans doute vers le temps de (81) l'enlevement du cratere.

Périandre, (82) fils de Cypſélus, envoyoit à Alyattes à Sardes trois cents enfans des meilleures maiſons de Corcyre, pour en faire des eunuques. Les Corinthiens, qui les conduiſoient, étant abordés à *Samos*, les *Samiens* furent bientôt inſtruits du deſſein dans lequel on conduiſoit ces enfans à Sardes. Ils leur apprirent d'abord à embraſſer le temple de Diane en qualité de ſuppliants; après quoi, ils ne voulurent jamais permettre qu'on les en arrachât. Mais, comme les Corinthiens empêchoient qu'on ne leur portât à manger, les Samiens inſtituerent une fête qu'ils célebrent encore aujourd'hui de la même maniere. Dès que la nuit

(*a*) Le texte me paroît altéré; liſez la note 81.

étoit venue, & tout le temps que les jeunes Corcyréens resterent dans ce temple en qualité de suppliants, ils y établirent des chœurs de jeunes garçons & de jeunes filles, tenant à la main des gâteaux (83) de sésame & de miel. Ils avoient institué cette cérémonie, afin que ces jeunes gens enlevassent ces gâteaux & eussent de quoi se nourrir. Ils continuerent ces chœurs jusqu'au départ des Corinthiens, chargés de ces enfans; après quoi les Samiens (84) les remenerent à Corcyre.

XLIX. Si, après la mort de Périandre, il y avoit eu de l'amitié entre les Corcyréens & les Corinthiens, ce motif auroit empêché ceux-ci de prendre part à l'expédition contre Samos. Mais, depuis la fondation (85) de Corcyre par les Corinthiens, il y a toujours eu de l'inimitié entre ces deux peuples, quoiqu'ils (85*) eussent la même origine.

Les Corinthiens se rappelloient, par cette raison, l'insulte que leur avoient fait les Samiens. Quant à Périandre, il envoyoit à Sardes ces trois cents jeunes garçons, choisis parmi les meilleures familles de Corcyre, pour y être faits eunuques, afin de se venger des Corcyréens qui l'avoient les premiers outragé.

L. Périandre (*a*) ayant tué Mélisse, (86) sa femme, ce malheur fut suivi d'un autre. Il avoit

---

(*a*) Voyez sur Périandre & son origine, & sur Mélisse, Livre V. §. 92.



d'elle deux fils, l'un âgé de dix-ſept ans, & l'autre de dix-huit. Proclès, leur ayeul maternel, Tyran (87) d'Epidaure, les avoit fait venir chez lui, & les traitoit avec l'amitié qu'il eſt naturel à un pere de témoigner aux enfans de ſa fille. Lorſqu'il les renvoya, il leur dit en les accompagnant : « Mes » enfans, ſavez-vous quel eſt celui qui a tué votre » mere ? »

L'aîné ne fit aucune attention à ces paroles: mais le plus jeune, nommé Lycophron, en conçut une telle douleur que lorſqu'il fut de retour à Corinthe, il ne voulut jamais ſaluer ſon pere, comme étant le meurtrier de ſa mere, ni s'entretenir avec lui, ni lui répondre quand il l'interrogeoit. Enfin, Périandre indigné le chaſſa de chez lui.

LI. Après cet acte de ſévérité, il demanda à l'aîné quel diſcours leur avoit tenu leur grand-pere maternel. Celui-ci lui raconta le bon accueil qu'il leur avoit fait; mais ne lui dit rien des dernieres paroles de Proclès en les renvoyant; il y avoit fait ſi peu d'attention qu'il ne s'en ſouvenoit plus. Périandre lui témoigna qu'il n'étoit pas poſſible que leur ayeul ne leur eût donné quelque conſeil; &, comme il le preſſoit par ſes queſtions, le jeune Prince ſe rappella les dernieres paroles de Proclès, & en fit part à ſon pere. Périandre, y ayant réfléchi, réſolut de ne plus uſer d'indulgence envers ſon fils, & envoya défendre à ceux chez qui il ſe retiroit de le recevoir chez eux. Lycophron, chaſſé d'un en-

droit, cherchoit un aſyle dans un autre; mais bientôt, ſur les menaces & les ordres de Périandre, on l'obligeoit auſſi d'en ſortir. Ce jeune-homme paſſoit ainſi de la maiſon d'un ami dans celle d'un autre; &, quoiqu'on redoutât Périandre, cependant, comme ce Prince étoit ſon fils, on ne laiſſoit pas de le recevoir.

LII. Enfin Périandre fit publier que quiconque l'admettroit dans ſa maiſon, ou lui parleroit, encourroit une amende applicable au temple d'Apollon. Cette amende étoit ſpécifiée dans l'édit. Perſonne n'oſa plus alors le recevoir chez ſoi, ni lui parler. Lycophron lui-même, ne jugeant pas à propos de rien tenter contre la défenſe de ſon pere, ſe retiroit aſſiduement ſous les portiques. Le quatriéme jour, Périandre le voyant négligé dans tout ſon extérieur, & mourant de faim, en eut compaſſion. Il s'adoucit, &, s'étant approché de lui, il lui parla ainſi: « Eh-bien! mon Fils, lequel vaut » mieux, à votre avis, ou de votre état actuel, ou » de la ſouveraine puiſſance & des biens dont je » jouis, & que vous pouvez partager avec moi, en » me témoignant de l'obéiſſance? Quoique vous » ſoyez mon Fils & Roi de la riche Corinthe, vous » préférez une vie errante & vagabonde, en irritant, » par votre réſiſtance & par votre colere, celui que » vous auriez dû le moins offenſer. S'il eſt arrivé, » dans cette affaire, quelque malheur, qui vous » ait inſpiré des ſoupçons ſur ma conduite, ce



» malheur eſt retombé ſur moi, & je le reſſens » d'autant plus vivement, que j'en ai été moi- » même l'auteur. Pour vous, qui ſavez par expé- » rience combien il vaut (88) mieux faire envie » que pitié, & à quoi mene la colere contre un » Pere & contre ſes ſupérieurs, revenez au palais. »

Périandre tâchoit ainſi de faire rentrer ſon fils en lui-même; mais celui-ci ſe contenta de lui dire qu'en lui parlant, il avoit encouru (*a*) l'amende. Périandre, comprenant par cette réponſe que le mal de ſon fils étoit extrême, & que rien ne pouvoit le vaincre, l'éloigna de ſa préſence, & le fit embarquer pour Corcyre, qui étoit auſſi de ſa dépendance. Périandre l'ayant relégué loin de lui, alla faire la guerre à ſon Beau-pere Proclès, parce qu'il étoit le principal auteur des malheurs de ſa maiſon. Il ſe rendit maître de la ville d'Epidaure, & fit priſonnier Proclès, à qui cependant il conſerva la vie.

LIII. Dans la ſuite du temps, Périandre étant âgé, & ne ſe ſentant plus en état de veiller aux affaires, & de gouverner par lui-même, envoya chercher Lycophron à Corcyre, pour lui confier les rênes de l'état : car ſon fils (89) aîné étoit ſtupide, & il ne voyoit en lui aucune reſſource. Lycophron ne daigna pas même répondre au meſſage de ſon pere. Mais Périandre, qui l'aimoit

(*a*) Dans le grec : *qu'il devoit l'amende ſacrée à Apollon.*

tendrement, lui envoya ensuite sa sœur qui étoit sa propre fille, dans l'espérance qu'il auroit pour elle plus de déférence.

Quand elle fut arrivée à Corcyre : « Aimez-vous » donc mieux, mon Frere, lui dit-elle, voir la » puissance souveraine passer en des mains étran» geres, & les biens (90) de votre pere dissipés, » que de revenir en prendre possession. Revenez » dans la maison paternelle ; cessez de vous nuire » à vous-même : le zele (*a*) est un bien fâcheux : » ne cherchez point à guérir un mal par un autre. » Bien des gens préferent les voies de la douceur » à celles de la justice ; & plusieurs, en poursuivant » les droits d'une mere, ont perdu ceux qu'ils » pouvoient espérer de leur pere. La Tyrannie est, » de (91) sa nature, chancelante & mal-assurée : » mille amans (92) aspirent à sa conquête. Périandre » est déja vieux & avancé en âge : n'abandonnez » pas à d'autres un bien qui vous appartient. »

Instruite par son pere, elle tint à Lycophron le langage le plus propre à le persuader ; mais il lui répondit qu'il n'iroit jamais à Corinthe, tant qu'il sauroit que Périandre seroit vivant. La Princesse fit, à son retour, part à son pere de la réponse de Lycophron. Périandre lui envoya la troisieme fois un Héraut, avec ordre de lui dire qu'il avoit dessein de se retirer en Corcyre, & qu'il pouvoit revenir à Corinthe prendre possession de la couronne.

(*a*) Celui qu'il montroit pour la mémoire de sa mere.

Le ieune Prince accepta la propoſition. Le pere ſe diſpoſoit à partir pour Corcyre, & le fils pour Corinthe, mais les Corcyréens, informés de ce qui ſe paſſoit, & appréhendant de voir Périandre dans leur iſle, aſſaſſinerent (93) ſon fils. Ce fut cette raiſon qui porta ce Prince à ſe venger des Corcyreens.

LIV. Lorſque les Lacédémoniens furent arrivés à Samos avec une puiſſante flotte, ils aſſiégerent la ville, & s'approcherent des murailles, laiſſant derriere eux la tour qui eſt ſur le bord de la mer, près du fauxbourg. Mais enſuite Polycrates en perſonne, étant tombé ſur eux avec des forces conſidérables, ils furent contraints de reculer. Dans le même moment, les auxiliaires, accompagnés d'un grand nombre de Samiens, ſortirent de la tour ſupérieure qui étoit ſur la croupe de la montagne, & fondirent ſur les Lacédémoniens. Ceux-ci, après avoir ſoutenu quelque temps leurs efforts, prirent la fuite, & les vainqueurs, les ayant pourſuivis, en firent un grand carnage.

LV. Si les Lacédémoniens, qui ſe trouverent à cette action, ſe fuſſent conduits comme Archias & (94) Lycopas, Samos auroit été priſe; car ces deux braves guerriers entrerent eux ſeuls dans la ville, en tombant ſur les Samiens qui s'y réfugioient: mais, comme on leur coupa le chemin, & qu'ils ne purent en ſortir, ils y périrent.

Je me trouvai un jour avec un autre Archias

fils de Samius, & petit-fils de cet Archias dont nous parlons. C'étoit à Pitane, bourgade où il avoit pris naiſſance. Il faiſoit plus de cas des Samiens que de tous les autres étrangers, & il m'apprit qu'on avoit donné à ſon pere le nom de Samius, parce qu'il étoit fils de cet Archias tué dans Samos, en combattant vaillament. Il ajouta qu'il avoit une eſtime particuliere pour les Samiens, parce qu'ils avoient fait à ſon ayeul de magnifiques funérailles aux dépens du public.

LVI. Les Lacédémoniens, voyant qu'après quarante jours de ſiége, l'entrepriſe n'avançoit point, retournerent dans le Péloponneſe. On dit, mais ſans fondement, que Polycrates leur donna une grande quantité de monnoie de plomb doré, frappée au coin du pays, & que, gagnés par ces préſens, ils ſe retirerent dans leur patrie. Ce fut la premiere expédition (95) des Lacédémoniens-Doriens en Aſie.

LVII. Ceux d'entre les Samiens qui avoient entrepris cette guerre contre Polycrates, ſe voyant ſur le point d'être abandonnés des Lacédémoniens, s'embarquerent auſſi, & firent voile à Siphnos, parce que l'argent leur manquoit. Les Siphniens étoient alors dans un état (96) très-floriſſant, & les plus riches des inſulaires. Leur iſle abondoit tellement en mines d'or & d'argent, que, de la dîme du revenu qui en provenoit, ils offrirent à Delphes un tréſor qu'on peut comparer aux plus riches



riches (97) qui ſoient en ce temple. Ils partageoient tous les ans entr'eux le produit de ces mines. Tandis qu'ils travailloient à ce tréſor, ils conſulterent (98) l'Oracle, & lui demanderent s'ils conſerveroient long-temps les biens actuels. La Pythie leur répondit : « Quand le Prytanée de » Siphnos ſera blanc, & que la place publique aura » le même aſpect, vous aurez alors grand beſoin » d'un homme prudent & ſage, pour vous garantir » d'une (99) *embûche de bois & d'un héraut* » rouge. »

LVIII. La place publique & le Prytanée de Siphnos étoient alors de marbre (*a*) de Paros. Les Siphniens ne purent cependant comprendre le ſens de cet Oracle, ni dans le temps qu'il leur fut rendu, ni même après l'arrivée des Samiens. Ceux-ci n'eurent pas plutôt abordé en Siphnos, qu'ils envoyerent à la ville un de leurs vaiſſeaux, avec des ambaſſadeurs. Autrefois tous les navires étoient peints en vermillon; & c'étoit-là ce que la Pythie avoit prédit aux Siphniens, en les avertiſſant de ſe tenir ſur leur garde contre une embûche de bois, & contre un ambaſſadeur rouge. Les ambaſſadeurs, étant donc arrivés, prierent les Siphniens de leur prêter dix talens. Sur leur refus, les Samiens pillerent leurs campagnes. Les Siphniens, à cette nouvelle, coururent ſur le

(*a*) Ce marbre eſt blanc.

champ au ſecours, livrerent bataille, & furent battus. Il y en eut un grand nombre de coupés dans leur retraite, & qui ne purent rentrer dans la ville. Après cette défaite, les Samiens exigerent d'eux cent talens.

LIX. Les exilés de Samos, ayant reçu des Hermionéens, au lieu d'argent, l'iſle d'Hydrée, qui touche au Péloponneſe, ils la donnerent en gage aux Trézéniens. Delà ils firent voile en Crete, où ils bâtirent la ville de Cydonie, quoiqu'ils n'y fuſſent pas allés dans ce deſſein, mais ſeulement pour chaſſer les Zacynthiens de l'iſle. Ils y fixerent leur demeure; &, durant cinq ans, leur proſpérité fut ſi conſtante, que non-ſeulement ils bâtirent tous les temples qu'on voit encore aujourd'hui à Cydonie, mais encore le temple (100) de Dictyne. La ſixieme année, les Eginetes, les ayant vaincus dans un combat naval, les réduiſirent en eſclavage avec le ſecours des Crétois. Ils déſarmerent les proues de leurs vaiſſeaux, en ôterent les ſangliers qui leur ſervoient (*a*) d'ornement, & les offrirent à Egine dans le temple de Minerve. Les Eginetes ſe porterent à cette vengeance par la haine invétérée qu'ils avoient contre les Samiens. Ceux-ci les avoient attaqués les premiers dans le temps qu'Amphicrates régnoit à Samos, & leur avoient fait beaucoup de mal; mais les Eginetes le leur avoient bien rendu.

(*a*) C'eſt ce qu'on appelloit *inſignia* Παράσημον.



LX. Je me ſuis d'autant plus étendu ſur les Samiens, qu'ils ont fait trois des plus grands ouvrages qu'il y ait dans toute la Grece.

On voit à Samos une montagne de cent-cinquante orgyies de haut. On a percé cette montagne par le pied, & l'on y a pratiqué un (101) un chemin qui a deux bouches ou ouvertures. Ce chemin a ſept ſtades de longueur, ſur huit pieds de hauteur & autant de largeur. Le long de ce chemin on a creuſé un canal qui traverſe toute cette montagne. Il a vingt coudées de profondeur, ſur trois pieds de largeur. Il conduit à la ville, par des tuyaux, l'eau d'une grande fontaine. L'architecte, qui a entrepris cet ouvrage, étoit de Mégares, & s'appelloit (102) Eupalinus, fils de Nauſtrophus. C'eſt un des trois ouvrages des Samiens. Le ſecond conſiſte en un môle, ou une grande digue faite dans la mer, près du port, d'environ vingt orgyies de haut, & de deux ſtades & plus de long. Leur troiſieme ouvrage eſt un temple, le plus grand dont nous ayons connoiſſance. Le premier architecte de cet édifice eſt un homme du pays, nommé Rhœcus (103), fils de Phileus.

LXI. Tandis que Cambyſes, fils de Cyrus, paſſoit en Egypte ſon temps à faire des extravagances, deux Mages, qui étoient freres, profiterent de cette occaſion pour ſe révolter. Il avoit laiſſé l'un d'eux en Perſe pour y gérer ſes biens, & ce fut l'auteur de la révolte. Ce Mage n'ignoroit pas

la mort de Smerdis; il ſavoit qu'on la tenoit cachée, qu'elle n'étoit connue que d'un petit nombre de Perſes, & que la plupart croyoient ce Prince vivant. Ce (104) fait, joint aux circonſtances dont je vais parler, lui fit prendre la réſolution de s'emparer du trône. Il avoit un frere, qui, comme je l'ai déja dit, étoit compagnon de ſa révolte. Ce frere reſſembloit parfaitement à Smerdis, fils de Cyrus, que Cambyſes avoit fait tuer, & portoit le même nom que ce Prince. Pour lui, il s'appelloit Patizithès. Celui-ci plaça ſon frere ſur le trône, après lui avoir perſuadé qu'il applaniroit toutes les difficultés. Cela fait, il envoya des hérauts dans toutes les Provinces, & particuliérement en Egypte, pour défendre (105) à l'armée d'obéir à Cambyſes, & lui ordonner de ne reconnoître à l'avenir que Smerdis, fils de Cyrus.

LXII. Tous les hérauts firent cette publication. Celui qui avoit été envoyé en Egypte, trouva Cambyſes avec ſon armée à Agbatanes, en Syrie. Il publia, au milieu du camp, les ordres dont le Mage l'avoit chargé. Cambyſes, ayant entendu la proclamation du héraut, & penſant qu'il diſoit vrai, ſe perſuada qu'il avoit été trahi par Prexaſpes, & que celui-ci n'avoit point exécuté l'ordre qu'il lui avoit donné de tuer Smerdis. « C'eſt donc ainſi, » Prexaſpes, lui dit-il, en le regardant, que tu as » fait ce que je t'ai ordonné. « Seigneur, répondit » Prexaſpes, ne croyez rien de ce que vient de dire



» le héraut. Votre frere Smerdis ne pourra jamais » se révolter contre vous, & vous n'aurez jamais » avec lui la plus légere contestation. J'ai moi-» même exécuté vos ordres, & je l'ai enterré de » mes propres mains. Si les morts ressuscitent, » attendez-vous à voir aussi le Mede Astyages » s'élever contre vous. Mais, s'il en est du présent » comme du passé, soyez certain qu'il ne vous » arrivera jamais de mal, du moins de la part de » Smerdis. Au reste, je suis d'avis qu'on envoie » après le héraut, & qu'on lui demande de quelle » part il vient ici nous dire d'obéir aux ordres du » Roi Smerdis. »

LXIII. Cambyses approuva le conseil de Prexaspes : on envoya sur-le-champ après le héraut, & on le ramena au camp. Prexaspes l'interrogea en ces termes : « Vous dites, mon Ami, que vous » venez de la part de Smerdis, fils de Cyrus. » Avouez-nous donc maintenant la vérité, & on » vous laissera aller sans vous faire aucun mal. » Avez-vous vu Smerdis ? Vous a-t-il lui-même » donné ces ordres ? Les tenez-vous de quel-» qu'un de ses ministres ? « Je n'ai point vu, répon-» dit le héraut, Smerdis, fils de Cyrus, depuis le » départ du Roi Cambyses pour son expédition » d'Egypte : mais le Mage, qui gere les biens de » Cambyses, m'a donné les ordres que j'ai appor-» tés ; c'est lui qui m'a dit que Smerdis, fils de » Cyrus, me commandoit de venir vous les

» annoncer. » Le héraut parla ainsi, sans déguiser en rien la vérité.

Alors Cambyses dit à Prexaspes : « Vous avez » exécuté mes ordres en homme de bien ; je n'ai » rien à vous reprocher : mais quel peut être celui » d'entre les Perses qui, s'emparant du nom de » Smerdis, s'est révolté contre moi ? « Seigneur, » lui répondit-il, je crois comprendre ce qui s'est » passé : les Mages se sont soulevés contre vous ; » c'est Patizithès, que vous avez laissé en Perse » pour prendre soin des affaires de votre maison, » & son frere Smerdis. »

LXIV. Au nom de Smerdis, Cambyses fut frappé de la vérité du discours de Prexaspes, & de celle de son songe, dans lequel il lui sembloit voir un héraut lui annoncer que Smerdis, assis sur le trône, touchoit de la tête au ciel. Reconnoissant alors qu'il avoit fait tuer son frere sans sujet, il le pleura. Après lui avoir donné des larmes, & s'être plaint de l'excès (106) de ses malheurs, il se jetta avec précipitation sur son cheval, dans le dessein de marcher en diligence à Suses contre le Mage. Mais, en s'élançant, le fourreau (107) de son cimeterre tomba ; & le cimeterre, étant resté nud, le blessa à la cuisse, au même endroit où il avoit auparavant frappé Apis, le Dieu des Egyptiens. Comme sa plaie lui parut mortelle, il demanda le nom de la ville où il étoit alors : on lui dit qu'elle s'appelloit Agbatanes (108).



L'Oracle de la ville de Buto lui avoit auparavant prédit qu'il finiroit ses jours à Agbatanes. Il s'étoit imaginé qu'il devoit mourir de vieillesse à Agbatanes en Médie, où étoient toutes ses richesses; mais l'Oracle parloit d'Agbatanes en Syrie. Lorsqu'il eut donc appris le nom de cette ville, accablé par le chagrin de la révolte du Mage, & par la douleur que lui causoit sa blessure, il revint de son erreur, & comprenant le sens de l'Oracle : « C'est ici, dit-» il, que Cambyses, fils de Cyrus, doit terminer » ses jours, suivant l'ordre des destins. »

LXV. Il n'en dit pas alors davantage : mais, environ vingt jours après, il convoqua les Perses les plus distingués qui se trouvoient à l'armée, & leur tint ce discours : « Perses, les choses en sont » au point que je ne puis plus me dispenser de » vous découvrir ce que j'ai tâché, jusqu'à présent, » de tenir extrêmement caché. Lorsque j'étois en » Egypte, j'eus, pendant mon sommeil, une vi-» sion. Eh! plût aux Dieux que je ne l'eusse point » eue ! Il me sembla voir un courrier, arrivé de » mon palais, m'annoncer que Smerdis étoit assis » sur le trône, & que de sa tête il touchoit au ciel. » Cette vision, me faisant craindre que mon frere » ne m'enlevât la couronne, je pris des mesures » où la précipitation eut plus de part que la pru-» dence : car il n'est pas possible aux hommes de » changer l'ordre des destinées. J'envoyai folle-» ment Prexaspes à Suses pour tuer Smerdis. Ce

» crime commis, je vivois tranquille & sans » crainte, ne pouvant m'imaginer qu'après m'être » défait de mon frere, quelqu'autre se soulevât » contre moi. Mais l'événement s'est trouvé con- » traire à mon attente. J'ai versé le sang d'un frere, » un sang que je n'aurois pas dû répandre, & je » n'en perds pas moins la couronne. C'étoit le » Mage Smerdis qu'un Dieu me montroit en songe; » c'étoit lui qui devoit se révolter contre moi. Le » coup est fait; Smerdis, fils de Cyrus, est mort. » Le Mage Patizithès, que j'ai laissé pour avoir » soin de mes biens, & son frere Smerdis se sont » emparés de la couronne. Celui qui auroit dû » principalement me venger de leur traitement » honteux, a été tué par les mains impies de ses » plus proches. Mais (109) enfin, puisqu'il n'est » plus, il ne me reste qu'à vous donner mes ordres; » & c'est une nécessité pour moi de vous faire » connoître ce que je veux que vous fassiez après » ma mort. Je vous prie donc, ô Perses, par les » Dieux protecteurs des Rois, je vous conjure » tous, & vous principalement, Achéménides, qui » êtes ici présens, de ne point souffrir que l'empire » retourne aux Medes. S'ils s'en sont rendus » maîtres par la ruse, recouvrez-le par la ruse » s'ils s'en sont emparés par la force, reprenez-le » par la force. Si vous faites ce que je vous re- » commande, & si vous conservez votre liberté, » puisse la terre produire pour vous des fruits en

» abondance ! Puiſſent vos femmes vous donner un » grand nombre d'enfans, & vos troupeaux ſe » multiplier par une heureuſe fécondité ! Mais, ſi » vous ne recouvrez point l'empire, & ſi vous ne » faites aucun effort pour le reconquérir, non-» ſeulement je fais des vœux pour que le contraire » vous arrive, mais de plus, je ſouhaite à tous les » Perſes en particulièr une fin telle que la » mienne. »

LXVI. Cambyſes, ayant parlé de la ſorte, déplora ſon ſort ; les Perſes, voyant couler les larmes de leur Prince, déchirerent (110) leurs habits, en pouſſant de grands gémiſſemens. Peu de temps après, l'os ſe caria, & la gangrene, ayant promptement gagné toute la cuiſſe, Cambyſes fut emporté, après avoir régné en tout (111) ſept ans & cinq mois. Il mourut ſans laiſſer d'enfans, ni garçons, ni filles. Les Perſes, qui étoient préſens, ne pouvoient croire que les Mages ſe fuſſent emparés de la couronne ; ils penſoient plutôt que ce que Cambyſes avoit dit de la mort de Smerdis, étoit un effet de ſa haine contre ce Prince, afin que tous les Perſes lui fiſſent la guerre. Ils regardoient en effet comme une choſe certaine que c'étoit Smerdis, fils de Cyrus, qui s'étoit ſoulevé ; & ils en étoient d'autant plus perſuadés, que Prexaſpes nioit (112) fortement de l'avoir tué ; car, après la mort de Cambyſes, il n'auroit pas été ſûr pour lui d'avouer que le fils de Cyrus avoit péri de ſa main.

LXVII. Cambyses étant mort, le Mage, à la faveur du nom de Smerdis, qu'il portoit ainsi que le fils de Cyrus, régna tranquillement les sept mois qui restoient pour accomplir la huitieme année de son prédécesseur. Pendant ce temps, il combla tous ses sujets de bienfaits; de sorte qu'après sa mort, il fut regretté de tous les peuples de l'Asie, excepté des Perses. Dès le commencement de son regne, il fit publier, dans toutes les Provinces, des édits, par lesquels il exemptoit ses sujets, pour trois ans, de tous tributs & subsides, & de servir à la guerre.

LXVIII. Il fut reconnu le huitieme mois de la maniere que je vais dire. Il y avoit à la cour un Seigneur nommé Otanes, fils de Pharnaspes; sa naissance & ses richesses le faisoient aller de pair avec ce qu'il y avoit de plus illustre en Perse. Ce Seigneur soupçonna, le premier, le nouveau Roi de n'être pas Smerdis, fils de Cyrus, mais le Mage, comme en effet il l'étoit. Sa conjecture étoit fondée sur ce qu'il ne sortoit jamais de la citadelle, & qu'il ne mandoit, auprès de lui, aucun des grands de Perse. Se doutant donc de l'imposture, voici ce qu'il fit pour la découvrir.

Cambyses avoit épousé sa fille Phédyme; elle appartenoit alors au Mage, ainsi que toutes les autres femmes du feu Roi. Otanes lui envoya demander quel étoit celui avec qui elle habitoit; si c'étoit Smerdis, fils de Cyrus, ou quelqu'autre. Phédyme répondit qu'elle ne le savoit pas; qu'elle

n'avoit jamais vu Smerdis, fils de Cyrus, & qu'elle ne connoissoit pas plus celui qui l'avoit admise au nombre de ses femmes. « Si vous ne connoissez pas » Smerdis, fils de Cyrus, lui fit dire une seconde » fois Otanes, du moins demandez à Atosse quel » est cet homme avec qui vous habitez l'une & » l'autre : elle doit connoître parfaitement son » frere Smerdis. » Sa fille répondit à cela : « Je ne » puis parler à *Atosse*, ni voir aucune des autres » femmes. Dès que cet homme, quel qu'il puisse » être, s'est emparé du trône, il nous a dispersées » dans des appartemens séparés. »

LXIX. Sur cette réponse, l'affaire parut beaucoup plus claire à Otanes. Il envoya un troisieme message à Phédyme. « Ma Fille, lui fit-il dire, il » faut qu'une personne bien née, comme vous, » s'expose au péril; c'est votre Pere qui vous y » engage; c'est lui qui vous l'ordonne. Si le Roi » n'est point Smerdis, fils de Cyrus, mais celui » que je soupçonne, il ne convient pas que vous » soyez sa femme, ou qu'il occupe (*a*) impunément » le trône de Perse; il mérite d'être puni. Suivez » donc mes conseils, & faites ce que je vais vous » prescrire. Quand il reposera auprès de vous, & » que vous le saurez profondément endormi, examinez (*b*) s'il a des oreilles. S'il en a, c'est le fils » de Cyrus : s'il n'en a point, c'est Smerdis le Mage. »

(*a*) Voyez ci-dessus, §. 29. note 51.
(*b*) Dans le grec : *tâtez-lui les oreilles.*

Phédyme lui fit dire qu'elle s'exposeroit à un grand danger; qu'il n'y avoit pas à douter que, si le Roi n'avoit pas d'oreilles, & qu'il la surprît en cherchant à s'en assurer, il ne la tuât sur-le-champ: que néanmoins elle lui promettoit d'exécuter ses ordres. Il faut remarquer que Cyrus, fils de Cambyses, avoit fait couper, pendant son regne, les oreilles à ce Smerdis, pour quelque affaire grave.

Les femmes, en Perse, ont coutume de coucher avec leurs maris chacune à leur tour. Celui (114) de Phédyme venu, elle exécuta ce qu'elle avoit promis à son pere. Quand elle vit le Mage profondément endormi, elle porta la main sur ses oreilles; &, ayant reconnu sans peine qu'il n'en avoit point, elle en instruisit son pere, dès qu'il fut jour.

LXX. Otanes prit avec lui Aspathines & Gobryas, qui étoient les premiers d'entre les Perses, & sur la foi desquels il comptoit le plus. Leur ayant fait part de tout ce qu'il venoit d'apprendre, ils eurent d'autant moins de peine à le croire, qu'eux-mêmes ils en avoient aussi quelque soupçon. Il fut donc résolu entr'eux que chacun s'associeroit l'un des Perses en qui il auroit le plus de confiance. Otanes attira Intaphernes à son (115) parti, Gobryas Mégabyse & Aspathines Hydarnes. Ils étoient au nombre de six, lorsque Darius, fils d'Hystaspes, revenant de Perse, dont son pere étoit Gouverneur, arriva à Suses. A peine fut-il de retour, qu'ils résolurent de se l'associer aussi.

LXXI. Ces ſept (116) Seigneurs, s'étant aſſemblés, ſe jurerent une fidélité réciproque, & délibérerent entr'eux. Quand ce fut le tour de Darius de dire ſon avis, « Je croyois, leur dit-il, être le » ſeul qui eût connoiſſance de la mort de Smerdis, » fils de Cyrus, & qui ſût que le Mage régnoit en » ſa place : & c'eſt pour cela même que je me ſuis » rendu ici en diligence pour faire périr le Mage. » Mais, puiſqu'il eſt arrivé que vous ayez auſſi » découvert le myſtere, & que je ne ſuis pas le » ſeul qui le connoiſſe, il faut ſur-le-champ, & » ſans délai, exécuter l'entrepriſe; autrement il y » auroit du danger. « Fils d'Hyſtaſpes, lui répondit » Otanes, né d'un pere illuſtre & courageux, vous » montrez que vous ne lui êtes inférieur en rien. » Gardez-vous néanmoins d'agir inconſidérément, » & de rien précipiter; que la prudence ſoit votre » guide. Pour moi, je ſuis d'avis de ne point com- » mencer que nous ne ſoyons en plus grand » nombre. « Perſes, reprit Darius, ſi vous ſuivez » le conſeil d'Otanes, votre perte eſt aſſurée; vous » périrez miſérablement. L'appas d'une récompenſe » engagera quelqu'un à vous dénoncer au Mage. » Vous auriez dû exécuter l'entrepriſe vous ſeuls, » & ſans la communiquer à d'autres; mais, puiſ- » que vous avez jugé à propos d'en faire part à » pluſieurs, & de me mettre moi-même de ce » nombre, exécutons-la aujourd'hui; ou, ſi nous » laiſſons paſſer la journée, je vous déclare que je

» n'attendrai pas qu'on me prévienne, mais que » je prendrai les devants, & que j'irai moi-même » vous dénoncer au Mage. »

LXXII. Otanes, témoin de l'ardeur de Darius : « Puisque vous nous forcez, dit-il, à hâter l'exé» cution de nos projets, & que vous ne nous » permettez point de la remettre à un autre temps, » apprenez-nous donc comment nous pourrons » pénétrer dans le palais, & attaquer les usurpa» teurs : car enfin vous savez vous-même aussi-bien » que nous, qu'il y a des gardes disposés de côté » & d'autre : si vous ne l'avez pas vu, du moins » l'avez-vous oui dire. Comment pourrons-nous » donc passer ?

« Il y a bien des choses, Otanes, reprit Darius, » qu'on ne peut démontrer par des paroles, & qui » ne s'expliquent que par des actions : il y en a » d'autres, au contraire, dont il est facile de rendre » raison, & dont il ne peut résulter rien d'éclatant. » Vous savez qu'il n'est pas difficile de passer au » travers de la garde : premiérement personne » n'osera, par respect ou par crainte, refuser l'en» trée du palais à des personnes de notre qualité: » en second lieu, j'ai un prétexte très-plausible » pour entrer ; je dirai que je viens de Perse, & » que j'ai quelque chose à communiquer au Roi » de la part de mon Pere : car, quand il est nécessaire » (117) de mentir, il ne faut point s'en faire de » scrupule. Ceux qui mentent désirent la même

» chose que ceux qui disent la vérité ; on ment
» dans l'espoir d'en retirer quelque profit : on dit
» la vérité dans la vue de quelque avantage, &
» pour s'attirer une plus grande confiance. Ainsi,
» quoique nous ne (118) suivions pas la même
» route, nous n'en tendons pas moins au même
» but : car, s'il n'y avoit rien à gagner, il seroit
» indifférent à celui qui dit la vérité de faire plutôt
» un mensonge, & à celui qui ment de dire la
» vérité. Quant aux gardes des portes, s'il s'en
» trouve quelqu'un qui nous laisse passer sans dif-
» ficulté, son sort en sera meilleur par la suite.
» Celui, au contraire, qui tentera de nous résister,
» qu'il soit traité sur le champ en ennemi. Péné-
» trons dans l'intérieur du palais, & achevons
» notre entreprise. »

LXXIII. Gobryas parla ensuite : « Quel honneur,
» mes Amis, leur dit-il, ne sera-ce pas pour nous
» de recouvrer l'empire ! Ou, si nous ne pouvons
» y réussir, quelle gloire de mourir les armes à
» la main ! Quelle honte, pour des Perses, d'obéir
» à un Mede, à un Mage, à qui on a coupé les
» oreilles ! Vous tous, qui vous trouvâtes auprès
» de Cambyses pendant sa maladie, vous ne pou-
» vez avoir oublié les imprécations qu'il fit contre
» les Perses, lorsqu'il touchoit à sa fin, s'ils ne
» s'efforçoient de recouvrer la couronne. Alors
» nous n'ajoutions pas foi à ses discours, & nous
» pensions qu'il ne parloit de la sorte que pour

» rendre son frere odieux. Mais je suis maintenant » d'avis de suivre l'opinion de Darius, & je conclus » qu'il ne faut rompre cette assemblée que pour » aller droit au Mage. » Le conseil de Gobryas fut unanimement approuvé.

LXXIV. Pendant qu'ils délibéroient, il arriva, par hasard, que les Mages tenoient conseil entr'eux. Ils résolurent de s'attacher Prexaspes, parce que Cambyses l'avoit traité d'une maniere indigne en tuant son fils d'un coup de fleche, & parce que lui seul avoit connoissance de la mort de Smerdis, fils de Cyrus, l'ayant tué de sa main : d'ailleurs il étoit universellement estimé parmi les Perses. L'ayant mandé en conséquence, ils n'oublierent rien pour le gagner. Ils exigerent de lui qu'il leur donnât sa foi de ne découvrir à personne la tromperie qu'ils avoient faite aux Perses, & de leur en garder (*a*) le secret, & ils lui promirent, avec serment, (119) de le combler de richesses. Prexaspes s'engagea à faire ce qu'on désiroit de lui. Les Mages, le voyant persuadé, lui proposerent ensuite de monter sur une tour, pour annoncer aux Perses, qu'ils alloient convoquer sous les (120) murs du palais, que c'étoit véritablement Smerdis, fils de Cyrus, qui régnoit sur eux, & non pas un autre. Ils lui avoient donné ces ordres, à cause de son ascendant sur l'esprit des Perses, & parce qu'il

(*a*) Dans le grec : *& de la tenir par devers lui.*

avoit

avoit souvent déclaré que Smerdis, fils de Cyrus, étoit encore vivant, & qu'il étoit faux qu'il l'eût tué.

LXXV. Prexaspes ayant répondu qu'il étoit disposé à faire ce qu'ils désiroient, les Mages convoquerent les Perses, & le firent monter sur une tour, afin de les haranguer. Mais Prexaspes, oubliant volontairement leurs prieres, commença la généalogie de Cyrus par Achémenes ; & quand enfin il fut venu à Cyrus, il fit l'énumération de tous les biens dont il avoit comblé les Perses. Après ce début, il découvrit la vérité, qu'il avoit jusqu'alors tenue cachée, disoit-il, parce qu'il eût été dangereux pour lui de (*a*) la publier ; mais que, dans les conjonctures présentes, il s'y voyoit forcé. Enfin il assura qu'il avoit tué Smerdis, fils de Cyrus, par les ordres de Cambyses, & que les Mages régnoient actuellement. En même temps il fit beaucoup d'imprécations contre les Perses, s'ils ne recouvroient l'empire, & s'ils ne se vengeoient des Mages : puis il (121) se précipita de la tour, la tête la premiere. Ainsi mourut Prexaspes, qui, pendant toute sa vie, avoit joui de la réputation d'un homme de bien.

LXXVI. Les sept Perses, ayant résolu d'attaquer les Mages sur le champ, & sans différer, se mirent en marche, après avoir prié les Dieux. Ils ne

(*a*) Dans le grec : *de dire ce qui s'étoit passé.*

ſavoient encore rien de l'aventure de Prexaſpes; mais ils l'apprirent à moitié chemin. Sur cette nouvelle, ils ſe retirerent à l'écart, pour tenir conſeil, & délibérer entr'eux.

Otanes étoit toujours d'avis de différer l'entrepriſe, tandis que les affaires étoient dans une eſpece de fermentation. Mais Darius repréſenta qu'il falloit marcher ſur le champ, & exécuter, ſans délai, ce qu'on avoit réſolu. L'affaire ſe diſcutoit encore, lorſqu'ils apperçurent ſept couples d'éperviers qui pourſuivoient deux couples de vautours, & les mettoient en pieces avec le bec & les ſerres. Les Perſes, à cette vue, ſe rangerent tous de l'avis de Darius; &, pleins de confiance en ce préſage, ils allerent au palais.

LXXVII. Lorſqu'ils furent aux portes, ce que Darius avoit prévu ne manqua pas d'arriver. Les gardes, par reſpect pour leur rang, & ne les ſoupçonnant point de mauvais deſſeins, les laiſſérent paſſer, ſans même leur faire de queſtions. Ils marchoient en effet ſous la (122) conduite des Dieux. Quand ils eurent pénétré dans la cour du palais, ils rencontrerent les eunuques chargés de préſenter au Roi (122*) les requêtes. Ces eunuques leur demanderent quel ſujet les amenoit; &, menaçant en même temps les gardes, parce qu'ils les avoient laiſſé entrer, ils firent tous leurs efforts pour les empêcher de pénétrer plus avant. Ces ſept Seigneurs, s'encourageant alors mutuellement,

tomberent, le poignard à la main, sur ceux qui vouloient les retenir; &, les ayant tués, ils coururent promptement à l'appartement des hommes. Les deux Mages y étoient, pour lors, à délibérer sur l'action de Prexaspes.

LXXVIII. Le tumulte & les cris des eunuques étant venus jusqu'à eux, ils accoururent; &, voyant ce qui se passoit, ils se mirent en défense. L'un se hâte de prendre un arc; l'autre, une lance, & ils en viennent aux mains. Comme l'ennemi étoit trop près, l'arc devint inutile à celui qui s'en étoit armé: l'autre se défendoit mieux avec la lance. Il blessa Aspathines à la cuisse, & Intaphernes à l'œil. Intaphernes perdit l'œil; mais il ne mourut pas de sa blessure. L'un des Mages blessa deux des conjurés; l'autre, voyant que son arc lui étoit inutile, s'enfuit dans une chambre qui communiquoit à l'appartement des hommes. Il voulut fermer la porte; mais Darius & Gobryas s'y jetterent avec lui. Gobryas saisit le Mage au corps: mais, comme on étoit dans les ténébres, Darius craignit de percer Gobryas, & se trouva très-embarrassé. Gobryas, s'appercevant de son inaction, lui demanda pourquoi il ne faisoit nul usage de la main. « Je crains » de vous blesser, répondit Darius. « Frappez, lui » dit Gobryas; dussiez-vous me percer aussi ». Darius (123) obéit; &, par un heureux hazard, le coup qu'il porta n'atteignit que le Mage.

LXXIX. Après avoir tué les Mages, ils leur couperent la tête; &, laissant dans (123*) la citadelle ceux d'entr'eux qui étoient blessés, tant pour la garder, que parce qu'ils étoient hors d'état de les suivre, les cinq autres tenant à la main les têtes des Mages, sortirent avec de grands cris, & en faisant beaucoup de bruit. Ils appellerent, à haute voix, les Perses, leur raconterent ce qui s'étoit passé, en leur montrant les têtes des usurpateurs. Ils firent en même temps main-basse sur tous les Mages qui se présenterent à eux.

Les Perses, instruits de l'action des sept conjurés, & de la fourberie des Mages, crurent devoir les imiter; &, mettant l'épée à la main, ils tuerent tous les Mages qu'ils rencontrerent; &, si la nuit n'eût arrêté le carnage, il ne s'en seroit pas réchappé un seul.

Les Perses célébrent, avec beaucoup de solemnité, cette journée: cette fête, l'une de leurs plus grandes, s'appelle (a) Magophonie. Ce jour-là, il n'est pas permis aux Mages de paroître en public; ils restent chez eux.

LXXX. Cinq jours après le rétablissement de la tranquillité, les sept Seigneurs, qui s'étoient élevés contre les Mages, tinrent conseil sur l'état actuel des affaires. Leurs discours paroîtront incroyables à quelques Grecs; ils n'en sont pas cependant

(a) Le massacre des Mages.

moins vrais. Otanes exhorta les Perses à mettre l'autorité en commun. « Je crois, dit-il, que l'on
» ne doit plus désormais confier l'administration
» de l'état à un seul homme ; le gouvernement
» monarchique n'étant ni agréable, ni bon. Vous
» savez à quel point d'insolence en étoit venu
» Cambyses, & vous avez éprouvé vous-mêmes
» celle du Mage. Comment en effet la monarchie
» pourroit-elle être un bon gouvernement ? Le
» Monarque (123**) fait ce qu'il veut, sans rendre
» compte de sa conduite. L'homme le plus ver-
» tueux, élevé à cette haute dignité, perdroit
» bientôt toutes ses bonnes qualités. Car l'envie
» naît avec tous les hommes ; & les avantages
» dont jouit un Monarque, le portent à l'insolence.
» Or, quiconque a ces deux vices, a tous les vices
» ensemble : tantôt il commet, dans l'ivresse de
» l'insolence, les actions les plus atroces, & tantôt
» par envie. Un Tyran devroit être exempt d'en-
» vie, du moins parce qu'il jouit de toutes sortes
» de biens ; mais c'est tout le contraire, & ses sujets
» ne le savent que trop par expérience. Il hait les
» plus honnêtes gens, & semble chagrin de ce
» qu'ils existent encore. Il n'est bien qu'avec les
» plus méchans. La calomnie lui plaît ; il accueille
» les délateurs : mais, ce qu'il y a de plus bizarre,
» c'est que, si on le loue modestement, il s'en
» offense, & croit qu'on le néglige ; si, au con-
» traire, on le recherche avec empressement, il en

» eſt pareillement bleſſé, & ne l'impute qu'à la » plus baſſe flatterie : enfin, & c'eſt le plus terrible » de tous les inconvéniens, il renverſe les loix de » la patrie ; il attaque l'honneur des femmes, & fait » mourir qui bon lui ſemble, ſans obſerver aucune » formalité. Il n'en eſt pas de même du gouverne- » ment démocratique. Premiérement on l'appelle » Iſonomie (*a*) ; c'eſt le plus beau de tous les » noms : ſecondement, il ne s'y commet aucun de » ces déſordres qui ſont inſéparables de l'état » monarchique. Le Magiſtrat s'y élit au ſort ; il eſt » comptable de ſon adminiſtration, & toutes les » délibérations s'y font en commun. Je ſuis donc » d'avis d'abolir le gouvernement monarchique, » & d'établir le démocratique, parce que tout ſe » trouve dans le peuple. » Telle fut l'opinion d'Otanes.

LXXXI. Mégabyze, qui parla après lui, leur conſeilla d'inſtituer l'Oligarchie : « Je penſe, dit-il, » avec Otanes, qu'il faut abolir la Tyrannie, & » j'approuve tout ce qu'il a dit à ce ſujet. Mais, » quand il nous exhorte à remettre la puiſſance » ſouveraine entre les mains du peuple, il s'écarte » du bon chemin : rien de moins ſage & de plus » inſolent qu'une multitude (124) pernicieuſe ; rien » de plus inſupportable que de retomber ſous la

---

(*a*) L'égalité des loix, l'égale diſtribution de la Juſtice. Voyez ci-deſſous, §. 83. note 131.

» tyrannie d'un peuple effréné, en voulant éviter » l'insolence d'un Tyran. Si un Roi forme quelque » entreprise, c'est avec connoissance. Le peuple, au » contraire, n'a ni intelligence, ni raison. Eh! » comment en auroit-il! lui qui n'a jamais été » instruit du beau & de l'honnête, qui n'en a au- » cune idée, & qui ne peut rien tirer de son » propre (125) fond. Il se jette dans une affaire, » tête baissée & sans jugement, semblable à un » torrent (126) qui entraîne tout ce qu'il rencontre » sur son passage. Puissent les ennemis des (127) » Perses user de la Démocratie! Pour nous, faisons » choix des hommes les plus vertueux; mettons- » leur la puissance entre les mains: nous serons » nous-mêmes de ce nombre; &, suivant toutes » les apparences, des hommes sages & éclairés ne » donneront que d'excellents conseils. »

LXXXII. Mégabyze ayant opiné de la sorte, Darius parla le troisieme, & proposa son avis en ces termes: « Ce que Mégabyze a dit contre le gou- » vernement populaire, me paroît juste & plein de » sens; mais il n'en est pas de même de ce qu'il a » avancé en faveur de l'Oligarchie. Les trois sortes » de gouvernemens que l'on puisse proposer, le » démocratique, l'oligarchique & le monarchique » étant aussi parfaits qu'ils peuvent l'être, je dis » que l'état monarchique l'emporte de beaucoup » sur les deux autres; car il est constant qu'il n'y » a rien de meilleur que le gouvernement d'un

» ſeul homme, quand il eſt homme de bien. Un
» tel homme ne peut manquer de gouverner ſes
» ſujets d'une maniere irrépréhenſible : les délibé-
» rations ſont ſecretes ; les ennemis n'en ont au-
» cune connoiſſance. Il n'en eſt pas ainſi de l'Oli-
» garchie : ce gouvernement, étant composé de
» pluſieurs perſonnes qui s'appliquent à la vertu
» dans la vue du bien public, il naît ordinairement
» entr'elles des inimitiés particulieres & violentes.
» Chacun veut primer, chacun veut que ſon opi-
» nion prévale : delà les haines réciproques & les
» ſéditions ; des ſéditions on paſſe aux meurtres,
» & des meurtres on revient (128) ordinairement
» à la Monarchie. Cela prouve combien le gou-
» vernement d'un ſeul eſt préférable à celui de
» pluſieurs. D'un autre côté, quand le peuple
» commande, il eſt impoſſible qu'il ne s'introduiſe
» beaucoup de déſordres dans un état. La cor-
» ruption une fois établie dans la république, ne
» produit point des haines entre les méchans : elle
» les unit au contraire par les liens d'une étroite
» amitié ; car ceux qui perdent l'état agiſſent (129)
» de concert. Ils continuent toujours à faire le
» mal, juſqu'à ce qu'il s'éleve quelque grand
» perſonnage qui les réprime, en prenant autorité
» ſur le peuple. Cet homme ſe fait admirer, &
» cette admiration en fait un Monarque ; ce qui
» nous prouve encore que, de tous les gouverne-
» mens, le monarchique eſt le meilleur : mais

» enfin, pour tout dire en peu de mots, d'où nous » est venue la liberté? De qui la tenons-nous? » Du Peuple, de l'Oligarchie, ou d'un Monarque? » Puisqu'il est donc vrai que c'est par un seul » homme que nous avons été délivrés de l'escla- » vage, je conclus qu'il faut nous en tenir au » gouvernement d'un seul : d'ailleurs on ne doit » point renverser les loix de la patrie, lorsqu'elles » sont sages; cela seroit dangereux ».

LXXXIII. Tels (130) furent les trois sentimens proposés. Le dernier fut approuvé par les quatre d'entre les sept qui n'avoient point encore opiné. Alors Otanes, qui désiroit ardemment d'établir (131) l'Isonomie, voyant que son avis n'avoit point prévalu, se leva au milieu de l'assemblée, & parla ainsi: « Perses, (132) puisqu'il faut que l'un » de nous devienne Roi, soit que le sort ou les » suffrages de la nation le placent sur le trône, » soit qu'il y monte par quelque autre voie, vous » ne m'aurez point pour concurrent; je ne veux » ni commander, ni obéir: je vous cede l'empire, » & je me retire, à condition que je ne serai sous » la puissance d'aucun de vous, ni moi, ni les » miens, ni mes descendans à perpétuité ».

Les six autres lui accorderent sa demande. Il se retira de l'assemblée, & n'entra point en concurrence avec eux : aussi sa maison est-elle encore aujourd'hui la seule de toute la Perse qui jouisse d'une pleine liberté, n'étant soumise qu'autant

qu'elle le veut bien; pourvû néanmoins qu'elle ne transgresse en rien les loix du pays.

LXXXIV. Les six autres Perses consulterent ensemble sur le moyen d'élire un Roi de la maniere la plus juste. Il fut d'abord résolu que, la Royauté étant destinée à l'un d'entr'eux, on donneroit, tous les ans par distinction à Otanes, à lui & à ses descendans à perpétuité, un habit à la Médique, & qu'on lui feroit les présens que les Perses regardent comme les plus honorables. Cette distinction lui fut accordée, parce qu'il avoit le premier formé le projet de détrôner le Mage, & qu'il les avoit assemblés pour l'exécuter. Ces honneurs le regardoient spécialement; mais ils firent, pour eux-mêmes, des réglemens généraux. Il fut arrêté premiérement que chacun des sept auroit au palais ses entrées libres, sans être obligé de se faire annoncer, excepté quand le Roi seroit au lit avec sa femme : secondement, que le Roi ne pourroit prendre femme ailleurs que dans la maison de ceux qui avoient détrôné le Mage. Quant à la maniere dont il falloit élire le nouveau Roi, il fut décidé que, le lendemain matin, ils se rendroient à cheval devant la ville, & qu'on reconnoîtroit pour Roi celui dont le cheval henniroit le premier au lever (133) du soleil.

LXXXV. Darius avoit un habile écuyer, nommé Œbarès. Au sortir de l'assemblée, Darius lui dit: « Œbarès, il a été arrêté entre nous, que, demain

» matin, nous monterions à cheval, & que celui-
» là feroit Roi dont le cheval henniroit le premier
» au foleil levant. Fais donc ufage de toute ton
» habileté, afin que j'obtienne ce haut rang préfé-
» rablement à tout autre. « Seigneur, répondit
» Œbarès, fi votre élection ne dépend que de cela,
» prenez courage, & ne vous mettez pas en peine:
» perfonne n'aura fur vous la préférence; j'ai un
» fecret (134) infaillible ».

« Si tu en as véritablement un, reprit Darius,
» il eft temps d'en faire ufage; il n'y a point à
» différer: demain notre fort fera décidé ».

Sur cet avis, fitôt que la nuit fut venue, Œbarès prit une des cavalles, que le cheval de Darius aimoit le plus. Il la mena dans le fauxbourg, l'y attacha, & en fit approcher le cheval de fon maître, le fit paffer & repaffer plufieurs fois autour de cette cavalle, & enfin il lui permit de la faillir.

LXXXVI. Le lendemain, dès qu'il fut jour, les fix Perfes, felon (135) leur convention, fe trouverent à cheval au rendez-vous. Comme ils alloient de côté & d'autre dans le fauxbourg, lorfqu'ils furent vers l'endroit où, la nuit précédente, la cavale avoit été attachée, le cheval de Darius y accourut, & fe mit à hennir. En même temps, il parut un éclair, & l'on entendit un coup de tonnere, quoique l'air fût alors ferein. Ces fignes furvenant, comme fi le ciel eût été d'intelligence avec Darius, furent, pour ce Prince, une efpece d'inauguration.

Les cinq autres descendirent aussitôt de cheval; se prosternerent à ses pieds, & le reconnurent pour leur Roi (136).

LXXXVII. Tel fut, suivant quelques-uns, le moyen dont se servit Œbarès; mais d'autres rapportent le fait différemment : car les Perses le content de deux manieres. Ils disent donc qu'Œbarès passa la main sur les parties naturelles de cette cavalle, & qu'ensuite il la tint cachée sous (136*) sa ceinture : que dans le moment que le soleil commençoit à paroître, les chevaux faisant le premier pas pour se mettre en marche, il la tira de sa ceinture, l'approcha des naseaux du cheval de Darius; que cet animal, sentant l'odeur de la cavalle, se mit à ronfler & à hennir.

LXXXVIII. Darius, fils d'Hystaspes, fut proclamé Roi, & tous les peuples de l'Asie, qui avoient été subjugués par Cyrus & ensuite par Cambyses, lui furent soumis, excepté les Arabes. Ceux-ci n'ont jamais été esclaves des (137) Perses, mais leurs alliés. Ils donnerent passage à Cambyses pour entrer en Egypte. S'ils s'y fussent opposés, l'armée des Perses n'auroit jamais pu y pénétrer. Ce fut avec des femmes Perses que Darius contracta ses premiers mariages : il épousa deux filles de Cyrus, Atosse & Artystone. Atosse avoit été femme de son frere Cambyses, & ensuite du Mage; Artystone étoit encore vierge. Il prit ensuite pour femme Parmys, fille de Smerdis, fils de Cyrus, & Phédyme,

fille (138) d'Otanes, qui avoit découvert l'imposture du Mage.

Sa puissance étant affermie de tous côtés, il commença par faire ériger, en pierre, sa statue équestre, avec cette inscription : DARIUS, FILS D'HYSTASPES, EST PARVENU A L'EMPIRE DES PERSES PAR (138*) L'INSTINCT DE SON CHEVAL (son nom étoit marqué dans l'Inscription) ET L'ADRESSE D'ŒBARÈS SON ÉCUYER.

LXXXIX. Cela fait, il partagea ses états en vingt gouvernemens, que les Perses appellent Satrapies; & dans chacune il établit un gouverneur. Il régla le tribut que chaque nation devoit lui payer; &, à cet effet, il joignoit à une nation les peuples limitrophes; & quelquefois, omettant (*a*) ceux qui étoient voisins, il mettoit, dans un même département, des peuples éloignés l'un de l'autre.

Voici comment il distribua les Satrapies, & régla les tributs que chacune devoit lui rendre tous les (139) ans. Il fut ordonné que ceux qui devoient payer leur contribution en argent, la payeroient au poids du talent Babylonien, & que ceux qui la devoient en or, la payeroient au poids du talent Euboïque : or le talent Babylonien vaut soixante & dix mines Euboïques (140).

Sous le regne de Cyrus, & même sous celui de Cambyses, il n'y avoit rien de réglé (141) concer-

---

(*a*) Dans le grec : *passant par dessus.*

nant les tributs; on donnoit ſeulement au Roi un don gratuit. Ces impôts, & autres pareils établiſſemens, font dire aux Perſes que Darius étoit (142) un marchand, Cambyſes un maître & Cyrus un pere; le premier, parce qu'il faiſoit argent de tout; le deuxieme, parce qu'il étoit dur & négligent; & le troiſieme enfin, parce qu'il étoit doux, & qu'il avoit fait à ſes ſujets le plus de bien qu'il avoit pû.

XC. Les Ioniens, les Magnetes (143) d'Aſie, les Eoliens, les Cariens, les Lyciens, les Milyens, les Pamphyliens compoſoient le premier département, & lui payoient enſemble quatre-cents talens d'argent. Les Myſiens, les Lydiens, les Laſoniens, les Cabaliens & les (144) Hygenniens étoient taxés à cinq-cents talens d'argent, & compoſoient la deuxieme Satrapie. Les habitans de l'Helleſpont, qu'on trouve à droite (a) en naviguant de ce côté, les Phrygiens, les Thraces d'Aſie, les Paphlagoniens, les Mariandyniens & les (b) Syriens, faiſoient le troiſieme département, & payoient trois-cents-ſoixante talens. Les Ciliciens donnoient tous les jours un cheval blanc, trois-cents-ſoixante en tout; &, outre cela, cinq-cents talens d'argent, dont cent-quarante ſe diſtribuoient à la cavalerie qui étoit pour la garde de ce pays : les trois-cents-ſoixante autres talens entroient dans les coffres de Darius; c'étoit le quatrieme département.

(a) Hérodote écrivoit à Halicarnaſſe, ou en Ionie.
(b) Les Leucoſyriens ou Cappadociens.

XCI. Le ſuivant ſe prenoit à commencer (145) depuis la ville de Poſideium, conſtruite ſur les frontieres de la Cilicie & de la Syrie, par (146) Amphilochus, fils d'Amphiaraüs, juſqu'en Egypte, ſans y comprendre le pays des Arabes, qui étoit exempt de tout tribut. Il payoit trois-cents-cinquante talens. Ce même département renfermoit auſſi toute la Phénicie, la Syrie de la Paleſtine & l'iſle de Cypre.

De l'Egypte, des Libyens voiſins de l'Egypte, de Cyrene & de Barcé, villes compriſes dans le gouvernement de l'Egypte, il revenoit au Roi un tribut de ſept-cents talens, ſans compter le produit (a) de la pêche du lac Mœris, & ſept-cents talens en bled : car on en fourniſſoit cent-vingt mille meſures (b) aux Perſes, en garniſon dans le château (147) blanc de Memphis, & (c) aux troupes qui étoient à leur ſolde. Cette Satrapie étoit la ſixiéme. La ſeptieme comprenoit les Sattagydes, les Gandariens, les Dadices & les Aparytes. Ces nations étoient du même gouvernement, & payoient cent-ſoixante-dix talens. Suſes, & le reſte du pays des Ciſſiens, faiſoient le huitieme gouvernement, & rendoient au Roi trois-cents talens.

(a) Voyez Livre II. §. 149.
(b) Voyez la note de Gronovius.
(c) Dans le grec : *aux auxiliaires*.

XCII. De Babylone & du reste de l'Assyrie, il lui revenoit mille talens d'argent, & cinq-cents jeunes eunuques : c'étoit le neuvieme département. D'Agbatanes & du reste de la Médie, des Paricaniens & des Orthocorybantiens, qui faisoient le dixieme gouvernement, il tiroit quatre-cents-cinquante talens. Les Caspiens, les Pausices, les Pantimathiens & les Darites composoient le onzieme gouvernement. Ils payoient ensemble deux cents talens. Tout le pays, depuis les Bactriens jusqu'aux Ægles, faisoit la douzieme Satrapie, & rendoit un tribut de trois-cents-soixante talens.

XCIII. Le treizieme département payoit quatre cents talens. Il s'étendoit depuis la Pactyice, l'Arménie, & les pays voisins, jusqu'au Pont-Euxin. Des Sagartiens, des Sarangéens, des Thamanéens, des Outiens, des Myciens, & des peuples qui habitent les isles de la mer Erythrée, où le Roi envoie ceux qu'il relegue, on retiroit un tribut de six-cents talens : c'étoit la quatorzieme Satrapie. La quinzieme renfermoit les Saces & les.... (a), qui donnoient deux-cents-cinquante talens. Les Parthes, les Chorasmiens, les Sogdiens & les Ariens, étoient taxés à trois-cents talens : cette Satrapie étoit la seizieme.

(a) J'ai mieux aimé supposer ici une lacune que de mettre les Caspiens, qui se trouvent dans toutes les éditions. Voyez Livre VII. §. 86. note 116.

XCIV.

XCIV. Les Paricaniens & les Ethiopiens (147*) Aſiatiques, rendoient quatre-cents talens. Ils compoſoient le dix-ſeptieme gouvernement. Le dix-huitieme renfermoit les Matiéniens, les (147**) Sapires & les Alarodiens. Ils étoient taxés à deux-cents talens. Les Moſches, les Tibaréniens, les Macrons, les Moſynœques, les Mardes payoient trois-cents talens. Ils faiſoient le dix-neuvieme département. Les Indiens ſont, de tous les Peuples qui nous ſoient connus, le plus nombreux. Ils payoient autant d'impôts que tous les autres enſemble, & ils étoient taxés à trois-cents-ſoixante talens de paillettes d'or. C'étoit le vingtieme gouvernement.

XCV. Si l'on veut réduire au talent Euboïque tout cet argent qui ſe payoit au poids du talent Babylonien, on trouvera (148) neuf-mille-huit-(149) cent-quatre-vingt talens; &, ſi l'on met le prix de l'or à treize (150) fois autant que celui de l'argent, en le réduiſant auſſi au talent Euboïque, on aura quatre-mille-ſix-cents-quatre-vingt talens de paillettes d'or. En réuniſſant toutes ces ſommes, on verra que Darius retiroit par an un tribut de quatorze-mille-cinq-cents-ſoixante talens Euboïques, ſans y comprendre d'autres ſommes plus petites que je paſſe ſous ſilence.

XCVI. Tels étoient les revenus que Darius tiroit de l'Aſie & d'une petite partie de la Libye. Il leva auſſi, dans la ſuite, des impôts ſur les Iſles, ainſi

canots (158) de cannes. Ils coupent ces cannes de nœuds en nœuds; chaque morceau fait une nacelle. Ces Indiens portent des habits tissus (159) d'une plante qui croît dans les rivieres; ils la recueillent, &, l'ayant bien battue, ils l'entrelassent en forme de natte, & s'en revêtent, comme si c'étoit une cuirasse.

XCIX. Les autres Indiens, qui habitent à l'Est de ceux-ci, sont nomades, & vivent de chair crue. On les appelle (160) Padéens. Voici les loix qu'on leur attribue. Quiconque, parmi eux, tombe malade, si c'est un homme, ses plus proches parens, & ses meilleurs amis, le tuent, apportant pour raison que la maladie le feroit maigrir, & que sa chair en seroit moins bonne. Il a beau nier qu'il soit malade, ils l'égorgent impitoyablement, & se régalent de sa chair. Si c'est une femme, ses plus proches parentes la traitent de la même maniere que les hommes en agissent entr'eux. Ils tuent ceux qui sont parvenus à un grand âge, & les mangent : mais il s'en trouve peu, parce qu'ils ont grand soin de tuer tous ceux qui tombent malades.

C. Il y a d'autres Indiens qui ont des usages différens. Ils ne tuent (161) aucun animal; ils ne sement rien, n'ont point de maisons, & vivent d'herbages. Ils ont chez eux une espece de grain que la terre produit d'elle-même. Ce grain est à-peu-près de la grosseur du millet, & vient dans

une cosse. Ils le recueillent, le font bouillir avec sa cosse, & le mangent. Si quelqu'un d'entr'eux tombe malade, il va dans un lieu désert, & s'y tient, sans que personne s'en occupe, soit pendant sa maladie, soit après sa mort.

CI. Ces Indiens, dont je viens de parler, voient tous leurs femmes en public, comme les bêtes. Ils sont tous de la même couleur, & elle approche beaucoup de celle des Ethiopiens. La liqueur séminale n'est pas blanche, chez eux, comme chez les autres hommes; mais noire (162) comme leur peau, & ressemble à celle des Ethiopiens. Ces sortes d'Indiens sont fort éloignés des Perses; ils habitent du côté du Midi, & n'ont jamais été soumis à Darius.

CII. Il y a d'autres Indiens qui habitent au Nord : ils sont voisins de la ville de Caspatyre & de la Pactyice. Leurs mœurs & leurs coutumes approchent beaucoup de celles des Bactriens. Ils sont aussi les plus braves de tous les Indiens, & ce sont eux qu'on envoie chercher l'or. Il y a, aux environs de leur pays, des endroits que le sable rend inhabitables. On trouve dans ces déserts, & parmi ces sables, des fourmis (163) plus petites qu'un chien; mais plus grandes qu'un renard. On en peut juger par celles qui se voient dans la ménagerie du Roi de Perse, & qui viennent de ce pays où elles ont été prises à la chasse.

Ces fourmis ont la forme de celles qu'on voit en Grece : elles se pratiquent, sous terre, un logement. Pour le faire, elles poussent en haut la terre, de la même maniere que nos fourmis ordinaires ; & le sable qu'elles élevent est rempli d'or. On envoie les Indiens ramasser ce sable dans les déserts. Ils attellent ensemble chacun trois chameaux : ils mettent un mâle de chaque côté, &, entre deux, une femelle, sur laquelle ils montent. Mais ils ont l'attention de ne se servir que de celles qui nourrissent, & qu'ils viennent d'arracher à leurs petits encore à la mamelle. Leurs chameaux ne sont pas moins légers à la course que les chevaux, & portent néanmoins de plus grands fardeaux.

CIII. Je ne ferai point ici la description de la figure du chameau ; les Grecs la connoissent : je dirai seulement ce qu'ils ignorent. Le chameau a (164) quatre cuisses & quatre genoux ou articulation au train de derriere, & le membre passe entre les cuisses de derriere, & est tourné vers la queue.

CIV. Les Indiens, ayant attellé leurs chameaux de la sorte, reglent tellement leur marche vers les lieux où est l'or, qu'ils n'y arrivent & ne l'enlevent que pendant la grande chaleur du jour : car alors l'ardeur excessive du Soleil oblige les fourmis à se cacher sous terre. Dans ce pays, le Soleil est le plus ardent le matin, & non à midi, comme chez les autres Nations. Ils l'ont à-plomb,

ſur la tête, jusqu'à l'heure (*a*) où l'on a coutume de ſortir du marché. Dans cette partie du jour, il eſt beaucoup plus brûlant qu'il ne l'eſt en Grece en plein midi. Auſſi dit-on que, pendant ce temps-là, ils ſe tiennent dans l'eau. A midi, il eſt à-peu-près auſſi chaud dans les autres pays que chez les Indiens : mais, après midi, la chaleur eſt auſſi modérée chez eux qu'elle l'eſt le matin chez les autres peuples ; &, plus il s'éloigne du midi, plus l'air devient frais, de ſorte qu'à ſon coucher, ils jouiſſent d'une grande fraîcheur.

CV. Les Indiens ne ſont pas plutôt arrivés ſur les lieux où ſe trouve l'or, qu'ils rempliſſent de ſable les (165) ſacs de cuir qu'ils ont apportés, & s'en retournent en diligence : car, au rapport des Perſes, les fourmis, averties par l'odorat, les pourſuivent incontinent. Il n'eſt point, diſent-ils, d'animal ſi vite à la courſe ; &, ſi les Indiens ne prenoient pas les devans pendant qu'elles ſe raſſemblent, il ne s'en ſauveroit pas un ſeul. C'eſt pourquoi les chameaux mâles, ne courant pas ſi vîte que les femelles, ils les tirent (166) à eux, & les détachent, l'un dans un temps, l'autre dans un autre, & non tous les deux enſemble. Quant aux femelles, le ſouvenir de leurs petits leur donne des forces. C'eſt ainſi, diſent les Perſes, que ces Indiens recueillent la plus grande partie de leur or : celui qu'ils tirent de leurs mines eſt plus rare.

(*a*) J'ai parlé de cette expreſſion ailleurs.

CVI. Les extrémités de la terre habitée ont eu, en quelque ſorte, en partage ce qu'elle a de plus beau, comme la Grece a eu, pour le ſien, la plus agréable température des ſaiſons. L'Inde eſt, ainſi que je viens de le dire, la derniere contrée habitée à l'Eſt. Les quadrupedes & les volatiles y ſont beaucoup plus grands que dans les autres pays; mais les chevaux y ſont plus petits que ceux de la Médie, qu'on appelle Niſéens. Ce pays abonde en or : on le tire des mines, des fleuves qui le charient avec leurs eaux, & de la maniere dont nous avons dit qu'on l'enlevoit. On y voit, outre cela, des arbres ſauvages, qui, pour fruit, portent une eſpece de (167) laine, plus belle & meilleure que celle des brebis. Les Indiens s'habillent (168) avec la laine qu'ils recueillent ſur ces arbres.

CVII. Du côté du Midi, l'Arabie eſt le dernier des pays habités. C'eſt auſſi le ſeul où l'on trouve (169) l'encens, la myrrhe, la canelle, le cinnamome, le lédanon. Les Arabes recueillent toutes ces choſes avec (170) beaucoup de peine, excepté la myrrhe.

Pour récolter l'encens, ils font brûler, ſous les arbres qui le donnent, une gomme appellée Styrax, que les Phéniciens apportent aux Grecs. Ils brûlent cette gomme pour écarter une multitude de petits ſerpens volants, d'eſpeces différentes, qui gardent ces arbres, & qui ne les quitteroient pas, ſans la fumée du Styrax. Ce ſont ces ſortes de

serpens (a) qui viennent par troupes vers l'Egypte.

CVIII. Les Arabes disent aussi que toute la terre seroit remplie de ces serpens, s'il ne leur arrivoit la même chose, que nous savons arriver aux vipères. C'est par la Providence divine, dont la Sagesse a voulu, comme cela est vraisemblable, que tous les animaux timides, & qui servent de nourriture, fussent très-féconds, de crainte que la grande consommation n'en anéantît l'espèce, & qu'au contraire tous les animaux nuisibles & féroces fussent beaucoup moins féconds.

Le lièvre trouve partout des ennemis; les bêtes, les oiseaux, les hommes lui font la guerre; aussi cet animal est-il extrêmement fécond. La femelle est, de tous les animaux, la seule qui conçoive, quoique déjà pleine; & elle porte en même temps des petits, dont les uns sont couverts de poil, les autres n'en ont point encore; & d'autres ne font que se former, tandis qu'elle en conçoit encore d'autres.

La lionne, au contraire, cet animal si fort & si féroce, ne porte qu'une fois en sa vie, & ne fait qu'un petit: car sa matrice sort avec son fruit; & en voici la raison. Dès que le lionceau commence à remuer dans le ventre de sa mère, comme il a les griffes beaucoup plus pointues que tout autre animal, il déchire la matrice; & plus

(a) Voyez Liv. II. §. LXXV.

il croît, plus il la déchire. Enfin, lorſque la lionne eſt près de mettre bas, il n'y reſte rien de ſain.

CIX. Si donc les viperes & les ſerpens volants (a) d'Arabie ne mouroient (175) que de leur mort naturelle, il ſeroit impoſſible aux hommes de vivre : mais, lorſqu'ils fraient enſemble, la femelle, dans l'accouplement & dans l'inſtant de l'émiſſion, prend le mâle à la (b) gorge, s'y attache fortement, & ne lâche point priſe qu'elle ne (176) l'ait dévoré. Ainſi périt le mâle. La femelle en reçoit la punition. Ses petits, étant prêts à ſortir, lui rongent la matrice & le ventre, ſe font un paſſage, & vengent, de la ſorte, la mort de leur pere. Les autres ſerpens, qui ne font point de mal aux hommes, pondent des œufs, d'où l'on voit éclorre une grande quantité de petits ſerpens. Au reſte, il y a des viperes par toute la terre; mais on ne voit qu'en Arabie des ſerpens aîlés : ils s'y trouvent en très-grand nombre.

CX. C'eſt ainſi que les Arabes recueillent l'encens. Voici comment ils font la récolte de (177) la canelle. Lorſqu'ils vont la chercher, ils ſe couvrent le corps entier, & même le viſage, excepté les yeux, de peaux de bœufs & de chevres. La canelle croît dans un lac peu profond. Sur ce lac, & tout à l'entour, il y a des animaux volatiles, ſemblables

(a) Voyez Liv. II. note 249.

(b) Voyez ſur δειρὴ, Livre II. §. LXXVI. note 254.

à des chauves-souris. Ces animaux jettent des cris perçans & terribles, & sont très-forts. Les Arabes ont soin de les répousser, & de se garantir les yeux; &, avec cette précaution, ils récoltent la canelle.

CXI. Le cinnamome (178) se recueille d'une façon encore plus merveilleuse. Les Arabes eux-mêmes ne sauroient dire ni où il vient, ni quelle est la terre qui le produit. Quelques-uns prétendent qu'il croît dans le pays où Bacchus fut élevé; & leur sentiment est appuyé sur des conjectures vraisemblables. Ils racontent que de certains gros oiseaux vont chercher ces brins ou bâtons, que nous appellons Cinnamome, nom que nous avons appris des (179) Phéniciens : que ces oiseaux les portent à leurs nids, qu'ils construisent avec de la boue, sur des montagnes escarpées, & où aucun homme ne peut monter. Pour avoir ces brins de cinnamome, on prétend que les Arabes emploient cet artifice. Ils prennent de la chair de bœuf, d'âne & d'autres bêtes mortes, la coupent en très-gros morceaux, &, l'ayant portée le plus près des nids qu'il leur est possible, ils s'en éloignent. Les oiseaux fondent sur cette proie, & l'emportent dans leurs nids. Mais, comme ces nids ne sont point assez solides pour la soutenir, ils se brisent, & tombent à terre. Les Arabes surviennent alors, & ramassent le cinnamome, qu'ils font ensuite passer dans les autres pays.

CXII. Le lédanon (180), que les Arabes appellent (181) Ladanon, se recueille d'une maniere encore plus remarquable que le cinnamome. Quoique très-odoriférant, il vient dans un endroit d'une odeur très-désagréable; car on le trouve dans la barbe des boucs & des chevres (182), tel que la moisissure qui se forme sur le bois. On le fait entrer dans la composition de plusieurs parfums; & c'est principalement avec le lédanon que se parfument les Arabes. En voilà assez sur les substances odoriférantes.

CXIII. On respire, en Arabie, une odeur très-agréable. Les Arabes ont deux especes de moutons dignes d'admiration, & qu'on ne voit point ailleurs : les uns ont la queue longue au moins de trois coudées. Si on la leur laissoit traîner, il y viendroit des ulceres, parce que la terre l'écorcheroit & la meurtriroit. Mais aujourd'hui tous (183) les Bergers de ce pays savent faire de petits chariots, sur chacun desquels ils attachent la queue de ces animaux. L'autre espece de moutons a la (183*) queue large d'une coudée.

CXIV. L'Ethiopie s'étend au Couchant de l'Arabie, en tirant vers le Midi : c'est le dernier des pays habités. Elle produit beaucoup d'or, des éléphans (184) monstrueux, toutes sortes d'arbres sauvages, & de l'ébene. Les hommes y sont grands, beaux, bienfaits, & vivent fort longtemps.

CXV. Telles sont les extrémités de l'Asie & de la Libye. Quant à celles de l'Europe à l'Occident, je n'en puis rien dire de certain : car je ne conviendrai pas que les Barbares nomment Eridan (185) un fleuve qui se jette dans la mer du Nord, & (186) dont on dit que nous vient l'ambre. Je ne connois pas non plus les isles (187) Cassitérides, d'où l'on nous apporte l'étain : le nom même du fleuve est une preuve de mon sentiment. Eridanos n'est point un mot barbare ; c'est un nom grec inventé par quelque Poëte : d'ailleurs je n'ai jamais trouvé personne (187*) qui ait pu me dire, comme témoin oculaire, quelle est cette mer que l'on place dans cette région de l'Europe. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'étain & l'ambre nous viennent de cette extrémité du monde.

CXVI. Il paroît constant qu'il y a une très-grande quantité d'or vers le Nord de l'Europe : mais je ne saurois dire, avec certitude, comment on parvient à se le procurer. On dit cependant que les Arimaspes enlevent cet or aux Gryphons, & que ces Arimaspes n'ont qu'un œil. Mais, qu'il y ait des hommes qui naissent avec un œil seulement, & qui, dans tout le reste, ressemblent parfaitement aux autres hommes, c'est une de ces choses que je ne puis me persuader. Quoi qu'il en soit, il paroît que les extrémités de la terre possedent ce que nous estimons de plus beau & de plus rare.

CXVII. Il y a, en Aſie, une plaine environnée, de tous côtés, d'une montagne qui a cinq ouvertures. Cette plaine appartenoit autrefois aux Choraſmiens. Elle eſt ſituée (188) ſur les frontieres de ce même peuple, des Hyrcaniens, des Parthes, des Sarangéens & des Thamanéens. Mais, depuis que les Perſes ſont en poſſeſſion de la puiſſance ſouveraine, elle appartient au Roi.

De cette montagne, qui renferme la plaine, coule un grand fleuve appellé Acès. Il prenoit autrefois ſon cours par chacune des cinq ouvertures, ſe diſtribuoit de tous côtés, & arroſoit les terres des peuples dont je viens de parler. Mais, depuis qu'ils ſont tous ſous la domination des Perſes, voici ce qui leur eſt arrivé : le Roi a fait faire, à chacune des ouvertures de la montagne, des portes ou écluſes. L'eau, ne trouvant plus de paſſage, & ſe répandant toujours dans la plaine qui eſt entre les montagnes, en a fait une vaſte mer. Ces peuples, ne pouvant plus ſe ſervir de ces eaux, dont ils faiſoient uſage auparavant, ſe trouvent expoſés à de fâcheux accidens. Il eſt vrai qu'en hiver, (189) il pleut chez eux comme chez les autres nations. Mais, en été, ils ont beſoin d'eau, lorſqu'ils ſement le panis & le ſéſame, & elle leur manque. Voyant donc qu'on ne leur en donne point, ils vont, avec leurs femmes, trouver les Perſes, &, ſe tenant aux portes du palais du Roi, ils pouſſent des cris lamentables. Alors le Roi

ordonne de lâcher les écluses, du côté de ceux qui ont le plus besoin d'eau. Lorsque leurs terres sont suffisamment abreuvées, on referme les écluses. Il vient ensuite un ordre de les ouvrir pour ceux dont les besoins sont les plus pressans. Mais, comme je l'ai oui dire, le Roi exige, pour les lâcher, de grandes sommes d'argent, sans compter le tribut ordinaire.

CXVIII. Intaphernes, un des sept Perses qui avoient conspiré contre le Mage, se permit une insulte, qui le fit punir de mort. Immédiatement après qu'on se fût soulevé contre les Mages, il voulut entrer dans le palais pour parler au Roi: car il avoit été arrêté, entre les sept qui s'étoient ligués contre le Mage, qu'ils auroient leurs entrées libres chez le Roi, sans avoir besoin d'introducteur, à moins qu'il ne fût pour lors avec une de ses femmes. Intaphernes voulut entrer chez Darius, croyant qu'il ne devoit point se faire annoncer, parce qu'il étoit un des sept. Le garde de la porte, & l'introducteur, lui refuserent l'entrée, disant que le Roi étoit avec une de ses femmes. Intaphernes, s'imaginant qu'ils mentoient, tire son cimeterre, leur coupe le nez & les oreilles, qu'il fait attacher à la bride de son cheval; &, la leur ayant fait passer à l'entour du col, il les laisse aller.

CXIX. Ils se présenterent au Roi, & lui dirent pourquoi on les avoit ainsi maltraités. Darius, appréhendant que cette violence n'eût été commise

de concert avec les cinq autres, les fit venir l'un après l'autre, & les sonda chacun en particulier, pour savoir s'ils approuvoient ce qui s'étoit passé. Quand il fut bien sûr que cela s'étoit fait sans leur participation, comme il avoit tout sujet de croire qu'Intaphernes chercheroit à se révolter avec ses parens, il le fit arrêter, lui, ses fils & toute sa famille. S'étant assuré de leurs personnes, il les fit mettre aux fers, & les condamna à mort.

La femme d'Intaphernes se rendoit chaque jour aux portes du palais, toute éplorée, & poussant des cris lamentables. Ses pleurs & son assiduité firent impression sur le cœur de Darius. On vint lui dire, de la part de ce Prince : « Le Roi Darius vous accorde » un des prisonniers ; vous pouvez choisir, parmi vos » parens, celui que vous voulez délivrer du sup- » plice ». Après un moment de réflexion, elle répondit : « Si le Roi m'accorde la vie d'un de mes » proches, je choisis mon Frere préférablement à » tous les autres ». Darius en fut surpris. « Pour- » quoi, lui fit-il dire, préférez-vous votre Frere » à votre Mari & à vos Enfans, quoi qu'il ne vous » soit pas si proche que vos enfans, & qu'il doive » vous être moins cher que votre mari ? « Grand » Roi, répondit-elle, si Dieu le permet, je pourrai » trouver un autre mari, & avoir d'autres enfans, » lorsque j'aurai perdu ceux-ci : mais, mon Pere » & ma Mere, étant morts, il n'est pas possible » que j'aie jamais d'autre Frere ». (190) Darius, trouvant

trouvant qu'elle avoit raiſon, lui rendit ce frere qu'elle avoit demandé; &, charmé de ſa réponſe, il lui rendit auſſi l'aîné de ſes enfans. Quant aux autres, il les fit tous mettre à mort. Ainſi périt, dès le commencement, l'un des ſept.

CXX. Il arriva, à-peu-près vers le temps de la maladie de Cambyſes, une aventure que je ne dois pas omettre. Orétès, Perſe de Nation, à qui Cyrus avoit donné le Gouvernement de Sardes, conçut le projet abominable de ſe ſaiſir de Polycrates de Samos, & de le faire mourir, quoiqu'il n'en eût jamais reçu la moindre offenſe, ni en paroles, ni en actions, & qu'il ne l'eût même jamais vu. Mais voici la raiſon qu'en donnent la plupart de ceux qui racontent cette hiſtoire.

Orétès, ſe trouvant un jour à (191) la Cour avec Mitrobates, Gouverneur de Daſcylium; de diſcours en diſcours ils en vinrent aux reproches. Comme leur diſpute rouloit ſur le courage: «Vous » êtes véritablement, dit Mitrobates à Orétès, un » homme de cœur, vous, qui ne vous êtes pas » encore emparé de l'iſle de Samos, quoiqu'elle » ſoit contigue à votre Gouvernement, & ſi facile » à ſubjuguer, qu'un de ſes habitans l'a priſe avec » quinze ſoldats, & en eſt maintenant le maître». Orétès fut, dit-on, ſi ſenſible à ce reproche, qu'il chercha moins les moyens de ſe venger de celui qui le lui avoit fait, que de perdre entiérement Polycrates, à l'occaſion duquel il l'avoit reçu.

CXXI. Quelques-uns, mais en plus petit nombre, racontent qu'Orétès envoya un Héraut à Samos demander quelque chose; on ne dit point ce que c'étoit. Quand le Héraut arriva, Polycrates étoit sur un lit de repos, dans l'appartement des hommes, ayant, près de lui, Anacréon (192) de Téos. Le Héraut s'étant avancé pour lui parler, Polycrates, qui avoit alors le visage du côté du mur, soit qu'il se trouvât par hazard dans cette posture, soit qu'il s'y fût mis exprès pour montrer le mépris qu'il faisoit d'Orétès, ne daigna point se tourner, ni même lui répondre.

CXXII. On rapporte ces deux causes de la mort de Polycrates : chacun est libre de croire celle qui lui paroîtra la plus probable. Orétès, étant à Magnésie sur le Méandre, envoya à Samos un Lydien, nommé Myrsus, fils de Gygès, vers Polycrates, dont il connoissoit le caractere. Polycrates est le premier de tous les Grecs que nous connoissions qui ait eu le dessein de se rendre maître de la mer, si l'on excepte Minos de Cnosse (193), ou quelqu'autre plus ancien que ce Législateur, supposé qu'il y en ait eu. Quant à ce que l'on appelle les Temps (194) Historiques, Polycrates est le premier qui se soit flatté de l'espérance de s'emparer de l'Ionie & des Isles. Orétès, instruit de ses vues, lui envoya ce message :

ORÉTÈS parle ainsi à POLYCRATES: « J'ai appris que vous aviez conçu de vastes » projets; mais que vos richesses ne répondoient » pas à leur grandeur. Si (195) donc vous suivez » mes conseils, vous vous éleverez, & vous me » mettrez moi-même à couvert de tout danger. » Cambyses a dessein de me faire mourir; on me » le mande comme une chose certaine. Donnez-» moi une retraite chez vous, & recevez-moi » avec mes trésors; la moitié est à vous, laissez-» moi l'autre: ils vous rendront maître de toute » la Grece. Au reste, si vous avez quelque doute » au sujet de mes richesses, envoyez-moi quel-» qu'un de confiance, je les lui montrerai ».

CXXIII. Polycrates, charmé des offres d'Orétès, lui accorda d'autant plus volontiers sa demande, qu'il avoit une grande passion pour l'argent. D'abord il lui envoya Mæandrius, son Secrétaire, fils d'un pere de même nom. Ce Mæandrius étoit de Samos; ce fut lui qui, quelque temps après, consacra, dans le temple de Junon, le riche ameublement de l'appartement de Polycrates.

Orétès, sachant qu'on devoit venir visiter ses trésors, fit remplir de pierres (196) huit grands coffres presque jusqu'aux bords. Il fit couvrir ces pierres de pieces d'or; &, ayant fait fermer (197) les coffres avec un nœud, il les tint prêts. Cependant Mæandrius arrive, visite les trésors, & retourne faire son rapport à Polycrates.

CXXIV. Celui-ci partit pour se rendre auprès d'Orétès, malgré les représentations des Devins & celles de ses amis : d'ailleurs sa fille avoit cru voir en songe son pere élevé dans les airs, où il étoit lavé par (*a*) les eaux du Ciel, & oint par le Soleil. Effrayée de cette vision, elle fit tous ses efforts pour le dissuader de partir; &, comme il alloit s'embarquer sur sa galere à cinquante rames, elle lui rapporta des choses de mauvais augure. Alors il la menaça de ne la marier de long-temps, s'il revenoit sain & sauf de ce voyage. « Je souhaite, lui répondit-elle, que vos menaces aient » leur effet; & j'aime mieux rester long-temps » vierge, que d'être privée de mon Pere ».

CXXV. Polycrates, n'ayant aucun égard aux conseils qu'on lui donnoit, s'embarqua pour se rendre auprès d'Orétès, avec plusieurs de ses amis, & entr'autres avec le Médecin Démocedes, fils de Calliphon, de la ville de Crotone, & le plus habile homme, de son temps, dans sa profession. Etant arrivé à Magnésie, il y périt misérablement, & d'une maniere indigne de son rang & de la grandeur de son âme. En effet, de tous les Tyrans (*b*) qui ont régné dans les Villes Grecques, il n'y en a pas un seul, si l'on excepte ceux de Syracuses, dont la magnificence mérite d'être

(*a*) Dans le grec : *par Jupiter*. Voyez §. 117. note 189.
(*b*) Voyez ci-dessus, §. 50. note 87.

comparée à celle de Polycrates. Orétès, l'ayant fait périr d'une mort que j'ai (198) horreur de rapporter, le fit mettre en croix. Il renvoya tous les Samiens qui l'avoient suivi, & leur dit qu'ils devoient lui savoir gré de la liberté qu'il leur laissoit. Quant aux étrangers & aux esclaves, qui avoient accompagné Polycrates, il les retint tous dans la servitude. Polycrates, élevé en l'air, accomplit toutes les circonstances du songe de sa fille. Il étoit lavé par (*a*) les eaux du Ciel & oint par le Soleil, dont la chaleur faisoit sortir les humeurs de son corps. Ce fut là qu'aboutirent les prospérités de Polycrates, comme le lui avoit prédit Amasis.

CXXVI. La mort de Polycrates ne tarda pas à être vengée sur Orétès. Cambyses étant mort, & les Mages s'étant emparés du trône, Orétès, qui résidoit à Sardes, bien-loin de rendre aucun service aux Perses, à qui les Medes avoient enlevé la couronne, profita de ces temps (199) de troubles & de désordres, pour faire périr Mitrobates, Gouverneur de Dascylium, qui lui avoit fait (*b*) des reproches au sujet de Polycrates, & son fils Cranapes, quoiqu'ils fussent, l'un & l'autre, en grande considération parmi les Perses. Outre une infinité d'autres crimes, un Courier lui ayant

(*a*) Par Jupiter, quand il pleuvoit.

(*b*) Voyez ci-dessus, §. 120.

apporté, de la part de Darius, des ordres qui ne lui étoient pas agréables, il aposta des assassins pour l'attaquer sur le chemin, lorsqu'il s'en retourneroit : ils le tuerent lui & son cheval, & en firent disparoître les cadavres.

CXXVII. Darius ne fut pas plutôt sur le trône, qu'il résolut de ne point laisser impunis les crimes d'Orétès, & particuliérement la mort de Mitrobates & de son fils. Mais il jugea d'autant moins convenable d'envoyer une armée directement contre lui, au commencement de son regne, & dans le temps que les affaires étoient encore dans une espece de fermentation, qu'il savoit qu'Orétès avoit des forces considérables. Sa garde, en effet, étoit composée de mille Perses, & son Gouvernement comprenoit la Phrygie, la Lydie & l'Ionie. Voici ce qu'il imagina.

Il convoqua les Perses les plus qualifiés : « Perses, » leur dit-il, qui d'entre vous me promettra d'exé» cuter une chose où il ne s'agit que d'habileté, & » où il n'est pas nécessaire d'employer la force & » le grand nombre : car la violence est inutile, » quand il ne faut que de l'adresse. Qui d'entre » vous tuera Orétès, ou me l'amenera vif, lui qui » n'a jamais rendu aucun service aux Perses, & » qui a commis plusieurs crimes ? Il a fait périr » deux d'entre nous, Mitrobates & son fils ; &, » non-content de cela, il a fait assassiner les » Couriers que je lui envoyois, pour lui ordonner

» de se rendre auprès de moi. C'est une insulte » qu'on ne peut supporter. Prévenons, par sa » mort, des maux encore plus grands qu'il pour» roit faire aux Perses ».

CXXVIII. Sur cette proposition, trente Perses promirent, à l'envi l'un de l'autre, de le servir. Pour (200) terminer leurs contestations, Darius ordonna que le sort en décideroit. On tira donc, & le sort étant tombé sur Bagéus, fils d'Artontès, voici comment il s'y prit. Il écrivit plusieurs lettres sur différentes affaires, les scella du sceau de Darius, & partit pour Sardes avec ces dépêches. Aussi-tôt qu'il y fut arrivé, il alla trouver Orétès, & donna les lettres, l'une après l'autre, au Secrétaire du Roi, pour en faire la lecture : car tous les Gouverneurs de Province ont, auprès d'eux, des Secrétaires du Roi. En donnant ces lettres, Bagéus avoit intention de sonder les gardes du Gouverneur, pour voir s'ils seroient disposés à l'abandonner. Ayant remarqué qu'ils avoient beaucoup de respect pour ces lettres, & encore plus pour les ordres qu'elles contenoient, il en donna une autre conçue en ces termes : « Perses, le Roi Darius » vous défend (201) de servir désormais de gardes » à Orétès ». Là-dessus, ils mirent, sur le champ, bas leurs piques. Bagéus, encouragé par leur soumission, mit entre les mains du Secrétaire la derniere lettre, ainsi conçue : « Le Roi Darius » ordonne aux Perses, qui sont à Sardes, de tuer

» Orétès ». Auſſi-tôt les gardes tirent leurs cimeterres, & tuent le Gouverneur ſur la place. Ce fut ainſi que la mort de Polycrates de Samos fut vengée par celle du Perſe Orétès.

CXXIX. Les biens de celui-ci ayant été confiſqués & tranſportés à Suſes, il arriva, peu de temps après, que Darius, étant à la chaſſe, ſe donna une entorſe au pied en ſautant en-bas de ſon cheval. Elle fut ſi violente, que la cheville du pied ſe déboîta. Darius avoit à ſa Cour les Médecins qui paſſoient pour les plus habiles qu'il y eût en Egypte. S'étant mis d'abord entre leurs mains, ils lui tournerent le pied avec tant de violence, qu'ils augmenterent le mal. Le Roi fut ſept jours & ſept nuits ſans fermer l'œil, tant la douleur étoit vive. Enfin, le huitieme jour, comme il ſe trouvoit très-mal, quelqu'un qui, pendant ſon ſéjour à Sardes, avoit entendu dire quelque choſe de la profeſſion de Démocedes de Crotone, lui parla de ce Médecin : Darius ſe le fit amener en diligence. On le trouva confondu parmi les eſclaves d'Orétès, comme un homme dont on ne faiſoit pas grand cas. On le préſenta au Roi, couvert de haillons, & ayant des ceps aux pieds.

CXXX. Darius lui ayant demandé s'il ſavoit la Médecine, Démocedes n'en convint point, dans la crainte de ſe fermer à jamais le chemin de la Grece, s'il ſe faiſoit connoître. Darius, s'appercevant qu'il uſoit (202) de diſſimulation, ordonna,

à ceux qui le lui avoient amené, d'apporter des fouets, & des (*a*) poinçons. Démocedes ne crut pas devoir dissimuler plus long-temps. Il dit qu'il n'avoit pas une connoissance profonde de la Médecine; mais qu'il en avoit pris une légere teinture en fréquentant un Médecin. Sur cet aveu, le Roi se mit entre ses mains. Démocedes fit succéder, aux remedes violens des Egyptiens, des lénitifs, tels que les Grecs ont coutume d'en employer en pareils cas. Ils furent si efficaces, qu'ils lui procurerent le sommeil, & qu'en peu de temps, il se trouva guéri parfaitement, quoi qu'il eût perdu toute espérance de pouvoir jamais se servir de son pied. Darius, entiérement guéri, lui fit présent de deux paires de ceps d'or. Démocedes lui demanda (202*) s'il prétendoit doubler ainsi son mal en récompense de sa guérison. Le Roi, charmé de cette repartie, l'envoya à ses femmes. Les eunuques, qui le conduisoient, leur dirent que c'étoit lui qui avoit rendu la vie au Roi. Ces femmes firent présent à Démocedes de staters qu'elles puisoient dans (203) un coffre avec une coupe. Ce présent fut si considérable, que le domestique qui le suivoit, & qui s'appelloit Sciton, fit une grosse somme des pieces d'or qu'il ramassa à mesure qu'elles tomboient des coupes.

(*a*) C'étoit un instrument de torture.

CXXXI. Voici à quelle occasion Démocedes avoit quitté Crotone, sa patrie, & s'étoit attaché à Polycrates. Il (204) vivoit avec un pere d'un caractere dur & colere. Ne pouvant plus supporter son humeur, il alla à Egine, où, s'étant établi, il surpassa, dès la premiere année, les plus habiles Médecins, quoiqu'il ne se fût point préparé à y exercer sa profession, & qu'il n'eût aucun des instrumens (*a*) nécessaires. La seconde année, les Eginetes lui donnerent un talent de pension sur le trésor public. La troisieme, les Athéniens lui firent une pension (205) de cent mines. Enfin, la quatrieme année, Polycrates lui offrit deux talens; &, par cette amorce, l'attira à Samos. C'est à lui que les Médecins de Crotone doivent la plus grande partie de leur réputation. Il fut un temps où on les regarda comme les premiers Médecins de toute la Grece, & les Cyrénéens comme les seconds. Vers le même temps, les Argiens (206) passoient pour les plus habiles Musiciens de Grece.

CXXXII. Démocedes ayant parfaitement guéri Darius, on lui donna une très-grande maison à Suses; il mangeoit à la table du Roi, & rien ne lui manquoit, que la liberté de retourner en Grece. Il obtint du Roi la grace des Egyptiens, qui étoient auparavant ses Médecins ordinaires, & qui, pour

(*a*) La Chirurgie n'étoit point autrefois séparée de la Médecine.

s'être laissés surpasser en leur art par un Médecin Grec, avoient été condamnés à être mis en croix. Il fit rendre la liberté à un Devin d'Elée, qui avoit suivi Polycrates, & qu'on avoit mis au nombre des esclaves, sans qu'on songeât à lui. Enfin Démocedes jouissoit, auprès du Roi, d'une très-grande considération.

CXXXIII. Il survint, peu de temps après, à Atosse, fille de Cyrus & femme de Darius, une tumeur ulcéreuse au sein, qui s'ouvrit & fit de grands progrès. Tant que le mal fut peu considérable, cette Princesse le cacha par pudeur, & n'en dit mot à personne. Mais, quand elle vit qu'il devenoit dangereux, elle manda Démocedes, & le lui fit voir. Il lui promit de la guérir; mais il exigea d'elle, avec serment, qu'elle l'obligeroit, à son tour, dans une chose dont il la prieroit, l'assurant, au reste, qu'il n'exigeroit rien dont elle eût à rougir.

CXXXIV. Atosse, guérie par les remedes de Démocedes, résolut de lui tenir parole. Etant au lit avec Darius, elle lui parla ainsi, selon les instructions de Démocedes : « Je m'étonne, Seigneur, » qu'ayant tant de troupes à votre disposition, » vous demeuriez tranquillement dans votre » palais, sans songer à conquérir de nouveaux » pays, & à étendre les bornes de votre empire. » Cependant il convient à un Monarque jeune, & » qui possede de grandes richesses, de se signaler

» par des actions qui fassent connoître, à ses sujets, » qu'ils ont un homme de cœur à leur tête. Il » vous importe, par deux raisons, de suivre mon » conseil : la premiere, pour montrer aux Perses » qu'ils ont un Roi plein de courage & de valeur; » la seconde, afin qu'accablés de travaux, l'oisiveté » ne les porte point à se soulever contre vous. » Faites donc quelques grands exploits, tandis que » vous êtes dans la fleur de l'âge. L'âme (207) » croît avec le corps; mais, à mesure que le corps » vieillit, l'âme vieillit aussi, & devient inhabile » à tout ». Ainsi parla Atosse, suivant les instructions de Démocedes.

« Vos discours, lui répondit Darius, s'accordent » avec mes desseins. J'ai résolu de marcher contre » les Scythes, & de construire, à cet effet, un » pont pour passer de notre continent dans l'autre. » Il ne faut que peu de temps pour en venir à » bout ».

« Seigneur, reprit Atosse, ne commencez point, » je vous prie, par les Scythes; ils seront à vous, » quand vous le voudrez : marchez (208) plutôt » contre la Grece. Car, Seigneur, sur ce que j'ai » oui dire des femmes de ce pays, je ne désire » rien tant que d'avoir à mon service des Lacédé- » monienes, des Argienes, des Athénienes & » des Corinthienes. Vous avez ici l'homme du » monde le plus propre à vous instruire de ce qui » regarde la Grece, & à vous servir de guide

» dans cette expédition; c'est celui qui vous a guéri » de votre entorse ».

« Puisque vous êtes d'avis, répondit Darius, » que nous commencions par la Grece, il me » semble qu'avant tout, il est à-propos d'envoyer » quelques Perses avec l'homme dont vous me » parlez, pour prendre une connoissance exacte du » pays; &, lorsqu'à leur retour, ils m'auront in- » struit de tout ce qu'ils auront vu & appris, je » me mettrai en marche ».

CXXXV. A peine eût-il dit ces choses, qu'il les exécuta. Dès que le jour commença à paroître, il fit venir quinze Perses des premiers de la Nation, leur commanda de suivre Démocedes, de reconnoître avec lui tous les pays maritimes de la Grece, & leur enjoignit sur-tout de prendre garde qu'il ne leur échappât, & de le ramener avec eux, quelque chose (208*) qui arrivât. Ces ordres donnés, il manda Démocedes, le pria de revenir, dès qu'il auroit fait voir aux Perses toute la Grece. Il lui commanda aussi de porter, avec lui, tous ses meubles, pour en faire présent à son pere & à ses freres, lui promettant de le dédommager au centuple; &, outre cela, il lui dit qu'il le feroit accompagner par (209) un vaisseau de charge, rempli de ces présens, & de toutes sortes de richesses. Les promesses de ce Prince étoient, comme je le crois, sans artifice; cependant Démocedes, craignant qu'il n'eût dessein de l'éprouver (210),

accepta tous ses dons sans montrer beaucoup d'empressement. Mais, pour les meubles & autres effets qui lui appartenoient, il dit qu'il les laisseroit à Suses, afin de les retrouver à son retour. Il se contenta du vaisseau de charge que lui promettoit le Roi, afin d'en faire présent à ses freres.

CXXXVI. Darius, lui ayant aussi donné ces ordres, lui dit de se rendre, avec les Perses, sur les bords de la mer. Lorsqu'ils furent arrivés en Phénicie, ils allerent à Sidon, où ils firent équiper sur le champ deux triremes & un gros vaisseau de charge, qu'ils remplirent de toutes sortes de richesses. Leurs préparatifs achevés, ils passerent en Grece, dont ils visiterent les côtes, & leverent le plan. Enfin, après en avoir reconnu les places les plus célebres, ils firent voile en Italie, & aborderent à Tarente. Aristophilides, Roi de ce pays, par bonté (211) pour Démocedes, fit ôter le gouvernail des vaisseaux Médiques, & arrêter, en même temps, les Perses comme espions. Tandis qu'on les tenoit en prison, Démocedes se retira à Crotone. Lorsqu'il fut arrivé chez lui, Aristophilides relâcha les Perses, & leur rendit ce qu'il avoit fait enlever de leurs vaisseaux.

CXXXVII. Les Perses, ayant remis à la voile, poursuivirent Démocedes, & arriverent à Crotone. Ils l'arrêterent dans la place publique, où ils le rencontrerent. La crainte de la puissance des Perses avoit disposé une partie des Crotoniates à le leur

abandonner; mais d'autres l'arracherent de leurs mains, & les repousserent à coups de bâtons (212). « Crotoniates, leur disoient les Perses, prenez » garde à ce que vous faites : celui que vous nous » enlevez est un esclave fugitif; il appartient au » Roi. Pensez-vous donc que Darius souffre une » telle insulte sans s'en venger, & que vous vous » trouviez bien de nous avoir arraché Démocedes? » Car enfin, votre ville ne sera-t-elle pas la » premiere que nous attaquerons, & que nous » tâcherons de réduire en servitude »?

Ces menaces furent inutiles : les Crotoniates, sans y avoir égard, leur enleverent non-seulement Démocedes, mais encore le vaisseau de charge qu'ils avoient amené avec eux. Les Perses, privés de leur guide, retournerent en Asie, sans chercher à pénétrer plus avant dans la Grece, pour reconnoître le pays.

Démocedes, à leur départ, leur enjoignit de dire à Darius qu'il étoit fiancé avec la fille de Milon. Le nom de ce (213) Lutteur étoit alors fort connu à la Cour de Perse. Pour moi, je pense qu'il hâta ce mariage, & qu'il y dépensa de grandes sommes, afin de faire voir à Darius qu'il jouissoit aussi, dans sa patrie, d'une grande considération.

CXXXVIII. Les Perses ayant levé l'ancre, les vents les écarterent de leur route, & les pousserent en Iapygie, où on les fit prisonniers. Mais Gillus, banni de Tarente, les délivra, & les remena à

Darius. La reconnoiſſance avoit diſpoſé ce Prince à lui accorder toutes ſes demandes. Gillus lui raconta ſa diſgrace, & le pria de le faire rétablir à Tarente. Mais, pour ne pas jetter l'épouvante & le trouble dans la Grece, comme cela n'auroit pas manqué d'arriver, ſi l'on eût envoyé, à cauſe de lui, une flotte conſidérable en Italie, il dit que les Cnidiens ſuffiroient ſeuls pour le rétablir dans ſa patrie, & qu'étant amis des Tarentins, il étoit perſuadé qu'à leur ſollicitation, on ne feroit nulle difficulté de lui accorder ſon rappel. Darius le lui promit; &, ſans différer plus long-temps, il envoya un exprès à Cnide, avec ordre aux Cnidiens, de remener Gillus à Tarente. Les Cnidiens obéirent; mais ils ne purent rien obtenir des Tarentins, & ils n'étoient point aſſez puiſſans pour employer la force. C'eſt ainſi que les choſes ſe paſſerent. Ces Perſes ſont les premiers qui ſoient venus d'Aſie en Grece, pour reconnoître le pays.

CXXXIX. Après ces événemens, Darius prit Samos. De toutes les villes, tant Grecques que Barbares, celle-ci fut la premiere qu'il attaqua pour les raiſons que je vais dire. Beaucoup de Grecs avoient ſuivi Cambyſes, fils de Cyrus, dans ſon expédition en Egypte : les uns, comme (214) on peut le croire, pour trafiquer; d'autres, pour ſervir, & quelques-uns auſſi par curioſité, & pour voir le pays. Du nombre de ces derniers fut Syloſon, banni de Samos, fils (215) d'Æacès &

frere

frere de Polycrates. Il arriva à Sylofon une heureufe aventure. Il fe promenoit un jour fur la place de Memphis, un manteau d'écarlate fur les épaules. Darius, qui n'étoit alors qu'un fimple Garde-du-corps de Cambyfes, & qui ne jouiffoit pas encore d'une grande confidération, l'apperçut, & eut envie de fon manteau. Il s'approcha de cet étranger, & le pria de le lui vendre. Sylofon, remarquant que Darius en avoit une envie extrême, lui répondit, comme infpiré de quelque dieu : « Pour » quelque prix que ce foit, je ne veux point le » vendre ; mais, puifqu'il faut que les chofes foient » ainfi, j'aime mieux vous en faire préfent ». Darius loua fa générofité, & accepta le manteau.

CXL. Sylofon croyoit avoir perdu fon manteau par fon trop de facilité; mais, quelque temps après, Cambyfes mourut, les fept Perfes détrônerent le Mage, & Darius, l'un des fept Conjurés, monta fur le trône. Sylofon, ayant appris que la Couronne étoit échue à celui à qui, fur fes vives inftances, il avoit donné fon manteau en Egypte, part pour Sufes, fe rend au Palais, &, s'étant affis au veftibule, il dit qu'il avoit autrefois obligé Darius. Le Garde de la porte, qui avoit entendu ce difcours, en fit fon rapport au Roi. « Quel eft donc ce Grec, » fe dit en lui-même Darius étonné, qui eft » mon bienfaiteur, & à qui je dois de la re- » connoiffance (216) pour les bienfaits dont il » m'a prévenu. Je n'ai que depuis peu la puiffance

» ſouveraine, &, depuis ce temps-là, à peine » peut-il en être venu un ſeul à ma cour. Pour » moi, je ne ſache point qu'aucun Grec m'ait » rien prêté. Mais qu'on le faſſe entrer; je verrai » ce qu'il veut dire ».

Le Garde ayant introduit Syloſon, les Interpretes lui demanderent qui il étoit, & en quoi il pouvoit ſe vanter d'avoir obligé Darius. Syloſon raconta tout ce qui s'étoit paſſé au ſujet du manteau, & ajouta que c'étoit lui-même qui l'avoit donné.

« O le plus généreux de tous les hommes, ré» pondit Darius; vous êtes donc celui qui m'avez » fait un préſent dans le temps où je n'avois pas » la moindre autorité. Quoique ce préſent ſoit » peu de choſe, je vous en ai cependant autant » d'obligation que ſi j'en recevois aujourd'hui un » conſidérable; &, pour reconnoître ce plaiſir, » je vous donnerai tant d'or & d'argent, que » vous n'aurez jamais ſujet de vous repentir d'a» voir obligé Darius, fils d'Hyſtaſpes ». Grand » Roi, reprit Syloſon, je ne vous demande ni » or ni argent; rendez-moi Samos ma patrie, » & délivrez-la de l'oppreſſion. Depuis qu'Orétès » a fait mourir mon frere Polycrates, un de nos » eſclaves s'en eſt emparé; c'eſt cette Patrie que » je vous demande : rendez-la-moi, Seigneur, » ſans effuſion de ſang, & ne permettez pas qu'elle » ſoit réduite en ſervitude ».

CXLI. Darius lui accorda ſa demande. Il envoya une armée ſous les ordres d'Otanes, un des ſept qui avoient détrôné le Mage; & lui recommanda d'exécuter tout ce dont Syloſon le prieroit. Otanes ſe rendit ſur les bords de la mer, où il fit embarquer ſes troupes (217).

CXLII. Mæandrius, fils de Mæandrius, avoit alors la puiſſance ſouveraine dans l'iſle de Samos; Polycrates lui en avoit confié la régence. Il voulut ſe montrer le plus juſte de tous les hommes; mais les circonſtances ne le permirent pas. Quand il eut appris la mort de Polycrates, il érigea d'abord un autel à Jupiter Libérateur; & traça, autour de cet autel, (218) l'aire ſacrée qu'on voit encore aujourd'hui dans le fauxbourg de Samos. Enſuite il convoqua une aſſemblée de tous les citoyens, & leur tint ce diſcours : « Vous ſavez, Samiens, » que Polycrates m'a confié ſon ſceptre avec » ſon autorité, & qu'aujourd'hui il ne tient qu'à » moi de conſerver l'empire ſur vous. Mais, autant que je le pourrai, je ne ferai jamais ce que » je condamne dans les autres. J'ai blâmé Poly- » crates de s'être rendu maître de ſes égaux, & » je n'approuverai jamais la même conduite dans » un autre. Mais enfin il a rempli ſa deſtinée. Quant » à moi, je me démets de la puiſſance ſouveraine, » & je rétablis l'égalité. Accordez-moi ſeulement, » je vous prie, par une ſorte de diſtinction, que » je crois juſte, ſix talens de l'argent de Polycrates.

» Permettez encore que je me réſerve, à moi & » à mes deſcendans à perpétuité, le ſacerdoce de » Jupiter Libérateur, à qui j'ai élevé un autel, & » je vous rends votre ancienne liberté ».

Telles furent les demandes & les promeſſes de Mæandrius; mais un Samien, ſe levant du milieu de l'aſſemblée, lui dit : « Vous ne méritez pas de » nous commander, vous qui avez toujours été » un méchant & un ſcélérat. Il faut bien plutôt » vous faire rendre compte de l'argent que vous » avez eu en maniment ». Celui qui parla de la ſorte, s'appelloit Téléſarque ; il jouiſſoit d'une grande conſidération parmi ſes concitoyens.

CXLIII. Mæandrius, faiſant réflexion que, s'il ſe dépouilloit de l'autorité ſouveraine, quelqu'un s'en empareroit, & ſe mettroit en ſa place, ne penſa plus à la quitter. Dès qu'il fut rentré dans la citadelle, il manda les citoyens l'un après l'autre, comme s'il eût voulu leur rendre compte de l'adminiſtration des finances; mais ils furent arrêtés & mis aux fers. Pendant qu'ils étoient en priſon, Mæandrius tomba malade. Son frere Lycarete crut qu'il n'en reviendroit point; &, pour uſurper plus facilement la puiſſance ſouveraine dans Samos, il fit mourir tous les priſonniers: car il paroît bien que les Samiens regardoient (219) comme une choſe indigne d'un homme libre d'obéir à un Tyran.

CXLIV. Cependant les Perses qui ramenoient Syloson, étant arrivés à Samos, n'y trouverent (220) pas la moindre résistance. Ceux du parti de Mæandrius, & Mæandrius lui-même, leur déclarerent qu'ils étoient prêts à capituler & à sortir de l'isle. Otanes accepta cette proposition ; &, lorsque le traité eut été conclu, les gens les plus distingués d'entre les Perses, firent apporter des siéges, & s'assirent devant la forteresse.

CXLV. Le Tyran Mæandrius avoit un frere, nommé Charilée, dont l'esprit n'étoit pas fort sain, & qu'on tenoit enchaîné dans une prison souterreine, pour quelque faute qu'il avoit commise. Charilée, informé de ce qui se passoit, & ayant vu, par une ouverture de sa prison, les Perses tranquillement assis, se mit à crier qu'il vouloit parler à son frere. Mæandrius, qui l'avoit entendu, ordonna de le délier, & de le lui amener. Il n'eut pas plutôt été amené, que, chargeant son frere d'invectives, il tâcha de l'engager à se jetter sur les Perses : « O le plus lâche de tous les hommes ! » tu as bien eu le cœur assez dur pour me faire » enchaîner dans une prison souterreine, moi qui » suis ton frere, & qui n'ai mérité, par aucun » crime, un pareil traitement ; & tu n'a pas le » courage de te venger des Perses, qui te chassent » de ta maison & de ta patrie, quoiqu'il te soit » facile de les vaincre. Mais, si tu les redoutes, » donnes-moi tes troupes auxiliaires, & je les ferai

» repentir d'être venus ici. Quant à toi, je suis prêt » à te renvoyer de cette isle. »

CXLVI. Ainsi parla Charilée. Mæandrius prit en bonne part son discours. Il n'étoit pas cependant, à mon avis, assez insensé pour s'imaginer qu'avec ses forces il pourroit l'emporter sur le Roi ; mais il envioit à Syloson le bonheur de recouvrer, sans peine, la ville de Samos, & de la recevoir florissante, & sans qu'on y eût fait le moindre dégât. En irritant les Perses, il vouloit affoiblir la puissance des Samiens, & ne les livrer qu'en cet état. Il savoit bien, en effet, que, si les Perses étoient maltraités, ils s'aigriroient contre les Samiens. D'ailleurs il avoit un moyen sûr pour se retirer de l'isle quand il le voudroit. Il avoit fait pratiquer sous terre un chemin qui conduisoit de la forteresse à la mer. Et en effet, il sortit de Samos par cette route, & mit à la voile. Pendant ce temps-là, Charilée, ayant fait prendre les armes à toutes les troupes auxiliaires, ouvrit les portes, & fit une sortie sur les Perses, qui, bien-loin de s'attendre à cet acte d'hostilité, croyoient que tout étoit réglé. Les auxiliaires tomberent sur ces Perses de distinction, qu'ils trouverent (221) assis, & les massacrerent. Tandis qu'ils les passoient au fil de l'épée, le reste de l'armée Perse vint au secours, & poussa les auxiliaires avec tant de vigueur, qu'ils furent contraints de se renfermer dans la forteresse.

CXLVII. Otanes s'étoit ressouvenu jusqu'alors des ordres que Darius lui avoit donnés en partant, de ne tuer aucun Samien, de n'en réduire aucun en servitude, & de rendre l'isle de Samos à Syloson, sans permettre qu'on y fît le dégât. Mais, à la vue du carnage qui s'étoit fait des Perses, il les oublia. Il ordonna à son armée de faire main-basse sur tout ce qu'elle trouveroit en son chemin, hommes & enfans, sans aucune distinction. Ainsi, tandis qu'une partie de ses troupes assiégeoit la citadelle, les autres passerent au fil de l'épée tous ceux qu'ils rencontrerent, tant dans les lieux sacrés que dans les profanes.

CXLVIII. Mæandrius, s'étant sauvé de Samos, fit voile à Lacédémone. Lorsqu'il y fut arrivé avec les richesses qu'il avoit emportées, il fit tirer de ses coffres, des coupes d'or & d'argent, & ses gens se mirent à les nétoyer. Pendant ce temps-là, il alla trouver Cléomenes, fils d'Anaxandrides, Roi de Sparte; &, s'entretenant avec lui, il l'amena insensiblement dans sa maison. Voyant ce Prince saisi d'admiration à la vue de ces vases, il le pressa d'en prendre autant qu'il le voudroit, & de les faire porter dans son palais.

Cléomenes montra, en cette occasion, qu'il étoit le plus juste & le plus désintéressé des hommes. Quoique Mæandrius insistât jusqu'à deux ou trois fois, il ne voulut jamais accepter ses dons. Mais, ayant appris que ce Samien faisoit présent de ces

vaſes à d'autres citoyens, & que, par ce moyen, il ſe procureroit du ſecours, il alla trouver les Ephores, & leur remontra qu'il étoit de l'intérêt de la République de faire ſortir du Péloponneſe cet étranger; de crainte, ajouta-t-il, qu'il ne me corrompe moi-même & d'autres citoyens auſſi. Les Ephores approuverent le conſeil de Cléomenes, & firent ſignifier à Mæandrius, par un Héraut, qu'il eût (222) à ſortir des terres de la République.

CXLIX. Quand les Perſes eurent pris tous les habitans de Samos, comme dans (223) un filet, ils remirent la ville à Syloſon; mais ſans aucun (224) habitant. Quelque temps après, Otanes repeupla cette iſle, à l'occaſion d'une viſion qu'il eut en ſonge, & d'un mal dont il ſe ſentit attaqué aux parties de la génération.

CL. Tandis que l'armée navale ſe rendoit à Samos, les Babyloniens ſe révolterent, après avoir fait de grands préparatifs. Pendant que le Mage régnoit, & que les ſept Perſes s'élevoient contre lui, ils profiterent de ce temps & des troubles qu'il y eut à cette occaſion, pour ſe diſpoſer à ſoutenir un ſiége, ſans que les Perſes en euſſent la moindre connoiſſance. Après qu'ils eurent ſecoué ouvertement le joug, ils prirent les meſures ſuivantes. De toutes les femmes qui ſe trouverent dans Babylone, chaque homme, indépendamment de ſa mere, ne ſe réſerva que celle qu'il aimoit

le plus de toutes celles de sa maison. Quant aux autres, ils les assemblerent toutes en un même lieu, & les étranglerent. Celle que chacun s'étoit réservée, devoit lui apprêter à manger, & ils étranglerent le reste, afin de ménager leurs provisions.

CLI. A la premiere nouvelle de leur révolte, Darius assembla toutes ses forces, & marcha contre eux. Lorsqu'il fut arrivé devant la place, il en forma le siége; mais les Babyloniens firent voir qu'ils s'en inquiétoient peu. Ils monterent sur leurs remparts, & se mirent à danser, & à faire des plaisanteries contre Darius & son armée, & l'un d'entre eux leur dit cette parole remarquable : « Perses, pourquoi perdre ainsi le temps » devant nos murailles? Retirez-vous plutôt : vous » prendrez Babylone, lorsque les mules engen- » dreront ». Ainsi parla un Babylonien, ne pensant pas qu'une mule pût jamais (225) engendrer.

CLII. Après avoir déja passé un an & sept mois devant Babylone, Darius & son armée s'affligeoient de ne pouvoir prendre cette place. Il s'étoit servi de toutes sortes de stratagêmes; mais en vain. Il avoit même eu recours à celui qui avoit autrefois réussi à Cyrus; mais les Babyloniens se tenoient sans cesse sur leurs gardes, & il n'étoit pas possible de les forcer.

CLIII. Le vingtieme mois du siége, il arriva un prodige chez Zopyre, fils de ce Mégabyse, qui,

avec les six autres Conjurés, détrôna le Mage. Une des mules, qui lui servoient à porter ses provisions, fit un poulain. Il n'en voulut d'abord rien croire; mais, s'en étant convaincu par ses yeux, il défendit expressément à ses gens d'en parler. S'étant mis ensuite à réfléchir sur ce prodige, il se rappella les paroles du Babylonien, qui avoit dit, au commencement du siége, qu'on prendroit la ville, lorsque les mules, toutes (226) stériles qu'elles sont, engendreroient. Il crut en conséquence de ce (227) présage, qu'on pouvoit prendre Babylone; que le Babylonien avoit parlé de la sorte par une permission divine, & que le prodige (*a*) de la mule le regardoit.

CLIV. Ayant reconnu que les Destins assuroient la prise de Babylone, il alla trouver Darius, & lui demanda s'il avoit fort à cœur la conquête de cette place. Ce Prince lui ayant répondu qu'il le souhaitoit ardemment, il délibéra comment il feroit pour s'en emparer, & pour que la prise de cette ville ne pût être attribuée à d'autre qu'à lui. Les Perses estiment en effet beaucoup (228) les belles actions; &, chez eux, c'est le plus sûr moyen de parvenir aux plus grands honneurs. Ayant fait réflexion (229) qu'il ne pouvoit se rendre maître de cette place, qu'en se mutilant, pour passer ensuite chez les ennemis en qualité de transfuge,

---

(*a*) Dans le grec : *& que la mule avoit mis bas pour lui.*

il ne balança pas un inſtant, & ne tint aucun compte d'une difformité, à laquelle il n'étoit pas poſſible de remédier. Il ſe coupa donc le nez & les oreilles, ſe raſa, d'une maniere honteuſe, le tour de la tête, ſe mit le corps en ſang à coups de fouet; &, en cet état, il alla ſe préſenter au Roi.

CLV. Darius, indigné de voir un homme de ce rang ſi cruellement traité, ſe leve précipitamment de ſon trône, & lui demande, avec empreſſement, qui l'avoit ainſi mutilé, & pour quel ſujet. « Perſonne que vous, Seigneur, répondit » Zopyre, n'eſt aſſez puiſſant pour me traiter de » la ſorte. Une main étrangere ne m'a point mis » en cet état; je l'ai fait moi-même, outré de » voir les Aſſyriens ſe mocquer des Perſes ». « O le plus malheureux des hommes, s'écria » Darius; vous cherchez, par ces (*a*) propos, à » couvrir d'un beau nom l'action la plus honteuſe. » Inſenſé! les ennemis ſe rendront-ils donc plutôt, » parce que vous-vous êtes ainſi mutilé? N'avez-» vous donc pas perdu l'eſprit, quand vous-vous » êtes mis en cet état? « Seigneur, reprit Zo-» pyre, ſi je vous avois communiqué mon deſſein, » vous ne m'auriez jamais permis de l'exécuter: » auſſi n'ai-je pris conſeil que de moi-même.

(*a*) Dans le grec: *en diſant que vous-vous êtes traité, à cauſe des aſſiégés, d'une maniere irrémédiable.*

» Babylone eſt à nous, ſi vous ne nous manquez
» pas. Dans l'état où vous me voyez, je vais
» paſſer dans la ville en qualité de transfuge; je
» dirai aux Babyloniens que ce traitement m'a
» été fait par votre ordre : j'eſpere que, ſi je réuſſis
» à les perſuader, j'obtiendrai le commandement
» d'une partie de leurs troupes. Pour vous, Sei-
» gneur, le dixieme jour après que j'aurai été
» reçu à Babylone, choiſiſſez mille hommes, dont
» la perte vous importe peu; placez-les près de
» la porte de Sémiramis. Sept jours après, poſtez-
» en deux mille autres, près de la porte de (229*)
» Ninive. Laiſſez enſuite paſſer vingt jours, &
» vous enverrez quatre mille hommes près de la
» porte des Chaldéens. Mais que les uns & les
» autres n'aient, pour ſe défendre, d'autres armes
» que leurs épées. Enfin, le vingtieme jour après,
» faites avancer le reſte de l'armée droit à la
» ville, pour donner un aſſaut général. Mais, ſur-
» tout, placez-moi les Perſes aux portes Bélides
» & Ciſſiennes. Je ne doute point que les Baby-
» loniens, témoins de mes grandes actions, ne
» me confient entr'autres choſes les clefs de ces
» portes : alors nous aurons ſoin, les Perſes &
» moi, de faire ce qu'il faudra » (230).

CLVI. Ce diſcours achevé, il s'enfuit vers les portes de la ville, ſe retournant de temps en temps, comme s'il eût été un véritable transfuge. Ceux qui étoient en ſentinelle ſur les tours, l'ayant

apperçu, descendirent promptement; &, ayant entr'ouvert un guichet de la porte, ils lui demanderent qui il étoit, & ce qu'il venoit chercher. Il leur répondit qu'il étoit Zopyre, & qu'il venoit se rendre aux Babyloniens. Sur cette déclaration, les gardes de la porte le conduisirent à l'assemblée de la nation (231). Lorsqu'il fut arrivé, il se mit à déplorer son malheur, il attribua à Darius le traitement qu'il s'étoit fait, & leur dit que ce Prince l'avoit mis en cet état, parce que, ne voyant nulle apparence de forcer la place, il lui avoit conseillé de lever le siége. « Maintenant » donc, leur dit-il, je viens vers vous, ô Baby- » loniens, & pour votre plus grand avantage, & » pour le plus grand malheur de Darius, de son » armée & des Perses. Tous ses projets me sont » connus; il ne m'aura point ainsi mutilé im- » punément ».

CLVII. Les Babyloniens, voyant un Perse de la premiere qualité, le nez & les oreilles coupés, le corps déchiré de coups, & tout en sang, crurent qu'il disoit vrai, & qu'il venoit les secourir. Ils étoient disposés à lui accorder tout ce qu'il souhaitoit. Il leur demanda des troupes. On lui en donna, & il fit tout ce dont il étoit convenu avec le Roi.

Le dixieme jour après son arrivée, il sortit à la tête des troupes dont les Babyloniens lui avoient confié le commandement; &, ayant investi, dans

leur poste, les premiers mille hommes que Darius avoit envoyés par son conseil, il les tailla en pieces. Les Babyloniens, ayant reconnu que ses actions répondoient à ses discours, en témoignerent une grande joie, & n'en furent que plus disposés à lui obéir en tout.

Zopyre laissa passer le nombre de jours dont il étoit convenu avec Darius; &, s'étant mis à la tête de l'élite des troupes Babylonienes, il fit une seconde sortie, dans laquelle il tua deux mille hommes. Les Babyloniens, témoins de cette action, ne s'entretenoient que de Zopyre.

Après ce second exploit, laissant encore écouler le nombre de jours convenu, il fit une troisieme sortie, mena ses troupes vers le poste où il avoit dit à Darius d'envoyer quatre mille hommes; &, les ayant investis, il les massacra. Ce nouveau succès le rendit tout-puissant parmi les assiégés : il étoit tout, on lui confia tout, le commandement de l'armée & la garde des remparts.

CLVIII. Enfin Darius fit, au jour marqué, approcher son armée de toutes parts, pour donner un assaut général. Alors Zopyre manifesta toute sa fraude. Tandis que les Babyloniens, montés sur les remparts, se défendoient contre l'armée de Darius, Zopyre ouvrit les portes Cissienes & Bélides, & introduisit les Perses dans la place. Ceux des Babyloniens qui virent ce qui se passoit, se réfugierent dans le temple de Jupiter-



Bélus. Mais ceux qui ne s'en apperçurent pas, tinrent ferme dans leurs postes, jusqu'à ce qu'ils eussent aussi reconnu qu'on les avoit livrés aux ennemis.

CLIX. Ce fut ainsi que Babylone tomba, pour la seconde fois, en la puissance des Perses. Darius, s'en étant (232) rendu maître, en fit abattre les murs, & enlever toutes les portes. Cyrus, qui l'avoit prise avant lui, n'avoit fait ni l'un ni l'autre. Il fit ensuite mettre en croix environ trois mille hommes, des plus distingués de Babylone. Quant aux autres, il leur permit d'habiter la ville comme auparavant : en même temps il eut soin de leur donner des femmes, pour repeupler la ville; car les Babyloniens, comme nous l'avons dit au commencement, avoient étranglé les leurs, dans la vue de ménager leurs provisions. Il ordonna donc aux peuples voisins d'envoyer des femmes à Babylone, & chaque nation fut taxée à un certain nombre. Elles se montoient en tout à cinquante mille. C'est de ces femmes que sont descendus les Babyloniens d'aujourd'hui.

CLX. Il n'y a jamais eu en Perse, au jugement de Darius, dans les siécles les plus reculés, ou dans les derniers temps, personne qui ait surpassé Zopyre par ses belles actions, excepté Cyrus, à qui jamais aucun Perse ne se jugea digne d'être comparé. On rapporte que Darius déclaroit (233) souvent qu'il eût mieux aimé que Zopyre ne se

fût pas traité ſi cruellement, que de devenir maître de (*a*) vingt autres villes comme Babylone. Il lui accorda les plus grandes diſtinctions : tous les ans, il lui faiſoit préſent de ce que les Perſes regardent comme le plus honorable. Il lui donna la ville de Babylone ſans en exiger la moindre redevance, pour en jouir ſa vie durant, & y ajouta beaucoup d'autres choſes. Zopyre eut un fils, nommé Mégabyze, qui commanda (234) en Egypte contre les Athéniens & leurs alliés. Mégabyze eut un fils, qui s'appelloit auſſi (235) Zopyre. Celui-ci quitta les Perſes, & paſſa volontairement à Athenes.

(*a*) Dans le grec : *de vingt Babylones, outre celle qu'il avoit.* Mais le mot *autres* exprime ce ſens.

Fin du troiſieme Livre.

HISTOIRE



HISTOIRE D'HÉRODOTE.

LIVRE QUATRIEME.

MELPOMENE.

I. APRÈS la prise de Babylone, Darius marcha en personne contre les Scythes. L'Asie étoit alors riche & très-peuplée, & se trouvoit dans l'état le plus florissant. Ce Prince souhaitoit ardemment se venger de l'insulte que les Scythes avoient faite les premiers aux Medes, en entrant à main armée dans leur pays, & de ce qu'après une victoire complete, ils étoient devenus les maîtres de l'Asie supérieure, pendant vingt-huit années, comme je l'ai (*a*) dit auparavant. Ils y étoient entrés en poursuivant les Cimmériens, & en avoient enlevé l'empire aux Medes, qui le possédoient avant leur arrivée.

Après une absence de vingt-huit ans, les Scythes avoient voulu retourner dans leur patrie; mais ils n'avoient pas trouvé dans cette entreprise moins de difficultés qu'ils n'en avoient rencontré en voulant

(*a*) Livre I. §. CIII. & CV.

pénétrer en Médie. Une armée nombreuse étoit allée au-devant d'eux, & leur en avoit disputé l'entrée. Car leurs femmes, ennuyées de la longueur de leur absence, avoient eu commerce avec leurs esclaves.

II. Les Scythes crevent les yeux à tous leurs esclaves, afin de les employer à traire le lait, dont ils font leur boisson ordinaire. Ils ont des soufflets d'os, qui ressemblent à des flûtes : ils les mettent (1) dans les parties naturelles des jumens; les esclaves soufflent dans ces os avec la bouche, tandis que d'autres tirent le lait. Ils se servent, à ce qu'ils disent, de ce moyen, parce que le souffle fait enfler les veines des jumens, & baisser leur mamelle.

Lorsqu'ils ont tiré le lait, ils le versent dans des vases de bois, autour desquels (2) ils placent leurs esclaves pour le remuer & l'agiter. Ils enlevent la partie du lait (2*) qui surnage, la regardant comme la meilleure & la plus délicieuse, & celle de dessous comme la moins estimée. C'est pour servir à cette fonction, que les Scythes crevent les yeux à tous leurs prisonniers; car ils ne sont point cultivateurs, mais nomades.

III. De ces esclaves & des femmes Scythes, il étoit né beaucoup de jeunes gens, qui, ayant appris quelle étoit leur naissance, marcherent au-devant des Scythes qui revenoient de la Médie. Ils commencerent d'abord par couper le pays, en creusant



un (3) large fossé, depuis les monts Tauriques jusqu'au Palus-Méotis, qui est d'une vaste étendue. Ils allerent ensuite camper devant les Scythes, qui tâchoient de pénétrer dans le pays, & les combattirent. Il y eut entr'eux des actions fréquentes, sans que les Scythes pussent remporter le moindre avantage. « Scythes, que faisons-nous ? » leur dit l'un d'entr'eux ; s'ils nous tuent quelqu'un » des nôtres, notre nombre diminue ; &, si nous » tuons quelqu'un d'entr'eux, nous diminuons » nous-mêmes le nombre de nos esclaves. Laissons-» là, si vous m'en croyez, nos arcs & nos javelots, » & marchons à eux, armés chacun du fouet dont » nous nous servons pour mener nos chevaux. Tant » qu'ils nous ont vus avec nos armes, ils se sont » persuadé que leur condition, & celle de leurs » peres, étoit semblable à la nôtre. Mais quand, » au lieu d'armes, ils nous verront le fouet à la » main, ils apprendront qu'ils sont nos esclaves ; » &, convaincus de la bassesse de leur naissance, » ils n'oseront plus nous résister. »

IV. Ce conseil fut suivi. Les esclaves étonnés prirent aussitôt la fuite, sans songer à combattre. C'est ainsi que rentrerent, dans leur pays, les Scythes, qui, après avoir été les maîtres de l'Asie, en avoient été chassés par les Medes. Darius leva contre eux une nombreuse armée, pour se venger de cette invasion.

V. Les Scythes disent (4) que de toutes les nations du monde, la leur est la plus (5) nouvelle, & qu'elle commença ainsi que je vais le rapporter.

La Scythie étoit autrefois un pays désert. Le premier homme qui y naquit s'appelloit Targitaüs. Ils prétendent qu'il étoit fils de Jupiter & d'une fille du Borysthenes : cela ne me paroît nullement croyable; mais telle est l'origine qu'ils rapportent. Ce Targitaüs eut trois fils ; l'aîné s'appelloit (6) Lipoxaïs, le second Arpoxaïs, & le plus jeune Colaxaïs.

Sous leur regne, il tomba du ciel, dans la Scythie, une charrue, un joug, une hache & une phiole d'or. L'aîné les apperçut le premier, & s'en approcha dans le dessein de les prendre ; mais aussitôt l'or devint brûlant. Lipoxaïs s'étant retiré, le second vint ensuite, & l'or s'enflamma de nouveau. Ces deux freres s'étant donc éloignés de cet or brûlant, le plus jeune s'en approcha; &, trouvant l'or éteint, il le prit & l'emporta chez lui. Les deux aînés, en ayant eu connoissance, lui remirent le Royaume en entier.

VI. Ceux d'entre les Scythes qu'on appelle Auchates, sont, à ce qu'on dit, issus de Lipoxaïs; ceux qu'on nomme Catiares & Traspies, descendent d'Arpoxaïs, le second des trois freres; & du plus jeune, qui fut (6*) Roi, viennent les Paralates. Tous ces peuples en général s'appellent (7) Scolotes,

du surnom de leur Roi; mais il a plu aux Grecs de leur donner le nom (8) de Scythes.

VII. C'est ainsi que les Scythes racontent l'origine de leur nation. Ils ajoutent qu'à compter de cette origine & de Targitaüs, leur premier Roi, jusqu'au temps où Darius passa dans leur pays, il n'y a pas en tout plus de mille (9) ans; mais que certainement il n'y en a pas moins. Quant à l'or sacré (*a*), les Rois le gardent avec le plus grand soin. Chacun d'eux le fait venir (10) tous les ans dans ses états, & lui offre de grands sacrifices pour se le rendre propice. Si celui qui a cet or en garde, s'endort le jour de la fête, en plein air, il meurt dans l'année, suivant les Scythes; & c'est pour le récompenser & le dédommager (11) du risque qu'il court, qu'on lui donne toutes les terres dont il peut, dans une journée, faire (12) le tour à cheval. Le pays des Scythes étant très-étendu, Colaxaïs le partagea en trois Royaumes, qu'il donna à ses trois fils. Celui des trois Royaumes où l'on gardoit l'or tombé du ciel, étoit le plus grand. Quant aux régions situées au Nord & au-dessus des derniers habitans de ce pays, les Scythes disent que la vue ne peut percer plus avant, & qu'on ne peut y entrer à cause des (12*) plumes qui y tombent de tous côtés. L'air en est rempli, & la terre toute couverte; & c'est ce qui empêche la vue de pénétrer.

(*a*) Voyez ci-dessus, §. V.

VIII. Voilà ce que les Scythes disent d'eux-mêmes, & du pays situé au-dessus du leur. Mais les Grecs, qui habitent (13) les bords du Pont-Euxin, racontent qu'Hercules, emmenant les vaches de Géryon, arriva dans le pays occupé maintenant par les Scythes, & qui étoit alors désert : que Géryon demeuroit par-delà le (14) Pont, dans une isle, que les Grecs appellent Erythie, située près de Gades, dans l'Océan, au (15) delà des Colonnes d'Hercules. Ils prétendent aussi que l'Océan commence à l'Est, & environne toute la terre de ses eaux; mais ils se contentent de l'affirmer, sans en apporter de preuves.

Ils ajoutent qu'Hercules, étant parti de ce pays, arriva dans celui qu'on connoît aujourd'hui sous le nom de Scythie; qu'y ayant été surpris d'un orage violent & d'un grand froid, il étendit sa peau de lion, s'en enveloppa, & s'endormit; & que ses jumens, qu'il avoit détachées de son char pour paître, disparurent pendant son sommeil par une permission divine.

IX. Hercules les chercha à son réveil, parcourut tout le pays, & arriva enfin dans le canton appellé Hylée. Là il trouva, dans un antre, un monstre, (16) composé de deux natures, femme depuis la tête jusqu'au-dessous de la ceinture, serpent par le reste du corps. Quoique surpris en la voyant, il lui demanda si elle n'avoit point vu quelque part ses chevaux. « Je les ai chez moi, lui dit-elle;

» mais je ne vous les rendrai point, que vous » n'ayiez habité avec moi ». Hercules lui accorda, pour ce prix, ce qu'elle désiroit. Cette femme différoit toujours de lui remettre ses chevaux, afin de jouir plus long-temps de sa compagnie. Hercules de son côté souhaitoit les recouvrer pour partir incessamment. Enfin elle les lui rendit, & lui tint en même temps ce discours : « Vos chevaux étoient » venus ici ; je vous les ai gardés : j'en ai reçu la » récompense. J'ai conçu de vous trois enfans. » Mais que faudra-t-il que j'en fasse, quand ils (17) » seront grands ? Les établirai-je dans ce pays-ci, » dont je suis la souveraine ? Ou voulez-vous que » je vous les envoie » ?

« Quand ces enfans auront atteint l'âge viril, » lui répondit Hercules, suivant les Grecs, en vous » conduisant de la maniere que je vais dire, vous » ne courrez point risque de vous tromper. Celui » d'entr'eux que vous verrez bander cet arc comme » moi, & se ceindre de ce baudrier comme je » fais, retenez-le dans ce pays, & qu'il y fixe sa » demeure. Celui qui ne pourra point exécuter les » deux choses que (18) j'ordonne, faites-le sortir » du pays. Vous-vous procurerez par-là de la » satisfaction, & vous ferez ma volonté ».

X. Hercules, en finissant ces mots, tira l'un de ses arcs, car il en avoit eu deux jusqu'alors, & le donna à cette femme. Il lui montra aussi le baudrier ; à l'endroit où il s'attachoit, pendoit une

coupe d'or : il lui en fit aussi présent, après quoi il partit. Lorsque ces enfans eurent atteint l'âge viril, elle nomma l'aîné Agathyrsus, le suivant Gélonus, & le plus jeune (19) Scythès. Elle se souvint aussi des ordres d'Hercules, & les suivit. Les deux aînés, trouvant au-dessus de leurs forces l'épreuve prescrite, furent chassés par leur mere, & allerent s'établir en d'autres pays. Scythès, le plus jeune des trois, fit ce que son pere avoit ordonné, & resta dans sa patrie. C'est de ce Scythès, fils d'Hercules, que sont descendus tous les Rois qui lui ont succédé en Scythie; & jusqu'aujourd'hui les Scythes ont toujours porté au-bas de leur baudrier une coupe, à cause de celle qui étoit attachée à ce baudrier. Telle fut la chose qu'imagina (20) sa mere en sa faveur. C'est ainsi que les Grecs, qui habitent les bords du Pont-Euxin, rapportent cette histoire.

XI. On en raconte encore une autre, à laquelle je souscris volontiers : Les Scythes Nomades, qui habitoient en Asie, accablés par les Massagetes, avec qui ils étoient en guerre, passerent l'Araxes, & vinrent en Cimmérie. Car le pays que possedent aujourd'hui les Scythes, appartenoit autrefois, à ce que l'on dit, aux Cimmériens. Ceux-ci, les voyant fondre sur leurs terres, délibérerent entr'eux sur cette attaque. Les sentimens furent partagés, & tous deux furent extrêmes; celui des Rois étoit le meilleur. Le peuple étoit d'avis qu'il falloit se retirer, & ne point s'exposer (21)

au hazard d'un combat contre une ſi grande multitude; les Rois vouloient, de leur côté, qu'on livrât bataille à ceux qui venoient les attaquer. Le peuple ne voulut jamais céder au ſentiment de ſes Rois, ni les Rois ſuivre celui de leurs ſujets. Le peuple étoit d'avis de ſe retirer ſans combattre, & de livrer le pays à ceux qui venoient l'envahir; les Rois, au contraire, avoient décidé qu'il valoit mieux mourir dans la patrie que de fuir avec le peuple. D'un côté ils enviſageoient les avantages dont ils avoient joui juſqu'alors; &, d'un autre, ils prévoyoient les maux qu'ils auroient indubitablement à ſouffrir, s'ils abandonnoient leur patrie.

Les deux partis perſévérant dans leur premiere réſolution, la diſcorde s'alluma entr'eux de plus en plus. Comme ils étoient égaux en nombre, ils en vinrent aux mains. Tous ceux qui périrent dans cette occaſion, furent enterrés, par le parti (22) du peuple, près du fleuve Tyras, où l'on voit encore aujourd'hui leurs tombeaux. Après avoir rendu les derniers devoirs aux morts, on ſortit du pays; & les Scythes, le trouvant déſert & abandonné, s'en emparerent.

XII. On trouve encore aujourd'hui, dans la Scythie, les villes (23) de Cimmérium & de (24) Porthmies Cimmérienes. On y voit auſſi un pays qui retient le nom de Cimmérie, & un Boſphore appellé Cimmérien. Il paroît certain que les Cimmériens, fuyant les Scythes, ſe retirerent en Aſie,

& qu'ils s'établirent dans la presqu'isle où l'on voit maintenant une ville Grecque appellée Sinope. Il ne paroît pas moins certain que les Scythes s'égarerent en les poursuivant, & qu'ils entrerent en Médie. Les Cimmériens, dans leur fuite, cotoyerent toujours la mer; les Scythes, au contraire, avoient le Caucase à leur droite, jusqu'à ce que, s'étant détournés de leur chemin, & ayant pris par le milieu des terres, ils pénétrerent en (*a*) Médie.

XIII. Cette autre maniere de (25) raconter la chose est également reçue des Grecs & des Barbares. Mais (26) Aristée de Proconnese, fils de Caystrobius, écrit dans son Poëme Epique, qu'inspiré par Phœbus, il alla jusque chez les Issédons; qu'au-dessus de ces peuples, on trouve les Arimaspes, qui n'ont qu'un œil; qu'au-delà sont les (27) Gryphons, qui gardent l'or; que plus loin encore demeurent (28) les Hyperboréens, qui s'étendent vers la mer: que toutes ces nations, excepté les Hyperboréens, font continuellement la guerre à leurs voisins, à commencer par les Arimaspes: que les Issédons ont été chassés de leur pays par les Arimaspes, les Scythes par les Issédons, & les Cimmériens, qui habitoient les côtes de la mer (29) au Midi, l'ont été par les Scythes. Ainsi Aristée ne s'accorde pas même avec les Scythes sur cette contrée.

(*a*) Voyez Livre I, §. XV. CIII. & suiv.

XIV. On a vu (*a*) de quel pays étoit Ariſtée, auteur des hiſtoires qu'on vient de lire. Mais je ne dois pas paſſer ſous ſilence ce que j'ai oui raconter de lui à Proconneſe & à Cyzique.

Ariſtée étoit d'une des meilleures familles de ſon pays; on raconte qu'il mourut à Proconneſe, dans la boutique d'un Foulon, où il étoit entré par hazard : que le Foulon, ayant fermé ſa boutique, alla ſur le champ avertir les parens du mort; que, ce bruit s'étant bientôt répandu par toute la ville, un Cyzicénien, qui venoit d'Artacé, conteſta cette nouvelle, & aſſura qu'il avoit rencontré Ariſtée allant (30) à Cyzique, & qu'il lui avoit parlé : que pendant qu'il le ſoutenoit fortement, les parens du mort ſe rendirent à la boutique du Foulon, avec tout ce qui étoit néceſſaire pour le porter au lieu de la ſépulture; mais que, lorſqu'on eût ouvert la maiſon, on ne trouva Ariſtée ni mort ni vif: que, ſept ans après, il reparut à Proconneſe, y fit ce Poëme Epique, que les Grecs appellent maintenant Arimaſpies, & qu'il diſparut pour la ſeconde fois. Voilà ce que diſent d'Ariſtée les villes de Proconneſe & de Cyzique.

XV. Mais voici ce que je ſais être arrivé aux Métapontins en Italie, trois-cents-quarante (31) ans, après qu'Ariſtée eut diſparu pour la ſeconde fois, comme je le conjecture, d'après ce que j'ai

---

(*a*) Au commencement du §. XIII.

entendu dire à Proconnese & à Métaponte. Les Métapontins content qu'Aristée, leur ayant apparu, leur commanda d'ériger un autel à Apollon, & d'élever, près de cet autel, une statue, à laquelle on donneroit le nom d'Aristée de Proconnese: qu'il leur dit qu'ils étoient le seul peuple (32) des Italiotes, qu'Apollon eut visité; que lui-même, qui étoit maintenant Aristée, accompagnoit alors le Dieu sous la forme d'un (33) corbeau; & qu'après ce discours, il disparut. Les Métapontins ajoutent qu'ayant envoyé à Delphes demander au Dieu quel pouvoit être ce spectre; la Pythie leur avoit ordonné d'exécuter ce qu'il leur avoit prescrit, & qu'ils s'en trouveroient mieux; & que, sur cette réponse, ils s'étoient conformés aux ordres qui leur avoient été donnés. On voit encore maintenant sur la place publique de Métaponte, près de la statue d'Apollon, une autre statue qui porte le nom d'Aristée, & des lauriers (34) qui les environnent. Mais en voilà assez sur Aristée.

XVI. On n'a aucune connoissance certaine de ce qui est au-delà du pays dont nous avons dessein de parler. Pour moi, je n'ai trouvé personne, qui l'ait vu. Aristée, dont je viens de faire mention, n'a pas été au-delà des Issédons, comme il le dit dans son Poëme Epique. Il avoue aussi qu'il tenoit des Issédons ce qu'il racontoit des pays plus éloignés, & qu'il n'en parloit que sur leur rapport. Quoiqu'il en soit, nous avons porté nos recherches

le plus loin qu'il nous a été possible, & nous allons dire tout ce que nous avons appris de plus certain, par les récits qu'on nous a faits.

XVII. Après le port des Borysthénites, qui occupe justement le milieu des côtes maritimes de toute la Scythie, les premiers peuples qu'on rencontre sont les Callipides; ce sont des Gréco-Scythes. Au-dessus d'eux sont les Alazons. Ceux-ci & les Callipides observent en plusieurs choses les mêmes coutumes que les Scythes; mais ils sement du bled, & mangent des oignons, de l'ail, des lentilles & du millet. Au-dessus des Alazons, habitent les Scythes laboureurs, qui sement du bled, non pour en faire leur nourriture, mais pour le vendre. Par delà ces Scythes, on trouve les Neures. Autant que nous avons pu le savoir, la partie septentrionale de leur pays n'est point habitée. Voilà les nations situées le long du fleuve Hypanis, à l'Ouest du Borysthenes.

XVIII. Quand on a passé ce dernier fleuve, on rencontre d'abord l'Hylée, vers les côtes de la mer. Au-dessus (35) de ce pays, sont les Scythes Agricoles. Les Grecs qui habitent les bords de l'Hypanis, les appellent Borysthénites; ils se donnent eux-mêmes le nom d'Olbiopolites. Le pays de ces Scythes Agricoles a, à l'Est, trois jours de chemin, & s'étend jusqu'au fleuve Panticapes; mais celui qu'ils ont au Nord est de onze jours de navigation, en remontant le Borysthenes. Plus

avant on trouve de vastes déserts, au-delà desquels habitent les (a) Androphages, nation particuliere, & nullement Scythe. Au dessus des Androphages, il n'y a plus que de véritables déserts; du moins n'y rencontre-t-on aucun peuple, autant que nous avons pu le savoir.

XIX. A l'Est de ces Scythes Agricoles, & au-delà du Panticapes, vous trouvez les Scythes Nomades, qui ne sement ni ne labourent. Ce pays entier, si vous en exceptez l'Hylée, est sans (35*) arbres. Ces Nomades occupent à l'Est une étendue de quatorze jours de chemin, jusqu'au fleuve Gerrhus.

XX. Au-delà du Gerrhus, est le pays des Scythes (36) (b) Royaux. Ces Scythes sont les plus braves & les plus nombreux; ils regardent les autres comme leurs esclaves. Ils s'étendent du côté du Midi, jusqu'à la Taurique; à l'Est, jusqu'au fossé (c) que creuserent les fils des esclaves aveugles, & jusqu'à Cremnes, ville commerçante sur le Palus-Mæotis. Il y a même une partie de cette nation qui s'étend jusqu'au Tanaïs. Au Nord, au-dessus de ces Scythes Royaux, on rencontre les Mélanchlænes, peuple qui n'est point Scythe. Au-delà des Mélanchlænes, il n'y a, autant que nous pouvons le savoir, que des marais & des terres sans habitans.

(a) Les mêmes que les Anthropophages.

(b) Voyez ci-dessous, §. LVI.

(c) Voyez ci-dessus, §. III.

XXI.

XXI. Le pays au-delà du Tanaïs n'appartient pas à la Scythie : il se partage en plusieurs contrées. La premiere (37) est aux Sauromates. Ils commencent à l'extrémité du Palus-Mæotis, & occupent le pays qui est au Nord; il est de quinze journées de marche : on n'y voit ni arbres fruitiers, ni sauvages. La seconde contrée au-dessus des Sauromates est habitée par les Budins ; elle porte toutes sortes d'arbres en abondance. Mais, au-dessus des Budins, en tirant vers le Nord, le premier pays où l'on entre est un vaste désert de sept jours de chemin.

XXII. Après ce désert, en déclinant vers l'Est, vous trouvez les Thyssagetes : c'est une nation particuliere & nombreuse, qui ne vit que de sa chasse. Les Iyrques (38) leur sont contigus. Ils habitent le même pays, & ne vivent aussi que de gibier, qu'ils prennent de cette maniere : comme tout est plein de bois, les chasseurs montent sur un arbre, pour épier & attendre la bête. Ils ont chacun un cheval dressé à se mettre ventre à terre, afin de paroître plus petit. Ils menent aussi un chien avec eux. Aussi-tôt que le chasseur, du haut de l'arbre, apperçoit la bête à portée, il l'atteint d'un coup de fleche, monte sur son cheval, & la poursuit avec son chien, qui ne le quitte point.

Au-delà des Iyrques, en avançant vers l'Est, on trouve d'autres Scythes, qui, ayant secoué le joug des Scythes Royaux, sont venus s'établir en cette contrée.

XXIII. Tout le pays dont je viens de parler, jusqu'à celui de ces Scythes, est plat, & les terres en sont excellentes & fortes; mais au-delà il est rude & pierreux. Lorsque vous en avez traversé une grande partie, vous trouvez des peuples qui habitent au pied de hautes montagnes. On dit qu'ils sont tous chauves de naissance, hommes & femmes; qu'ils ont le nez (39) applati & le menton allongé. Ils ont (40) une langue particuliere; mais ils sont vêtus à la Scythe. Enfin ils vivent du fruit d'une espece d'arbre appellé Pontique. Cet arbre, à-peu-près de la grandeur d'un figuier, porte un fruit à noyau de la grosseur d'une féve. Quand ce fruit est mûr, ils le pressent dans un morceau d'étoffe, & en expriment une liqueur noire & épaisse, qu'ils appellent Aschy. Ils sucent cette liqueur, & la boivent mêlée avec du lait. A l'égard du marc le plus épais, ils en font des masses qui leur servent de nourriture: car ils ont peu de bétail (41), faute de bons pâturages.

Ils demeurent, toute l'année, chacun sous un arbre. L'hiver, ils couvrent ces arbres d'une étoffe (42) de laine blanche, serrée & foulée, qu'ils ont soin d'ôter pendant l'été. Personne ne les insulte: on les regarde en effet comme sacrés. Ils n'ont, en leur possession, aucune arme offensive. Leurs voisins les prennent pour arbitres dans leurs différens; & quiconque se réfugie dans leur pays, y trouve un asyle inviolable, où personne n'ose l'attaquer. On les appelle Argippéens.

XXIV.

XXIV. On a une (43) connoiſſance exacte de tout le pays juſqu'à celui qu'occupent ces hommes chauves, & de toutes les nations en-deçà. Il n'eſt pas difficile d'en ſavoir des nouvelles par les Scythes qui vont chez eux, par les Grecs de la ville de Commerce, ſituée ſur le Boryſthenes, & des autres villes commerçantes, ſituées ſur le Pont-Euxin. Ces peuples parlent ſept langues différentes. Ainſi les Scythes, qui voyagent dans leur pays, ont beſoin de ſept interpretes, pour y faire leurs affaires.

XXV. On connoît donc tout ce pays juſqu'à celui de ces hommes chauves : mais on ne peut rien dire de certain de celui qui eſt au-deſſus; des montagnes élevées & inacceſſibles en interdiſent l'entrée. Les (43*) Argippéens racontent cependant qu'elles ſont habitées par des Ægipodes, ou hommes (44) aux pieds de chevre : mais cela ne me paroît mériter aucune ſorte de croyance. Ils ajoutent auſſi que ſi l'on avance plus loin, on trouve d'autres peuples qui dorment ſix mois de l'année. Pour moi, je ne puis abſolument le croire. On ſait que le pays à l'Eſt des Argippéens eſt occupé par les Iſſédons ; mais celui qui eſt au-deſſus, du côté du Nord, n'eſt connu ni des Argippéens, ni des Iſſédons, qui n'en diſent que ce que j'ai rapporté d'après eux.

XXVI. Voici les uſages qui s'obſervent, à ce qu'on dit, chez les Iſſédons. Quand un Iſſédon a

perdu son pere, tous ses parens lui amenent du bétail : ils l'égorgent ; &, l'ayant coupé par morceaux, ils coupent de même le cadavre du pere de celui qui les reçoit dans sa maison ; &, mêlant toutes ces chairs ensemble, ils en font un festin. Quant à la tête, ils en ôtent le poil & les cheveux ; &, après l'avoir parfaitement nétoyée, ils la dorent, & s'en servent (45) comme d'un vase précieux dans les sacrifices solemnels qu'ils offrent tous les ans. Telles sont leurs cérémonies funebres ; car ils en observent en l'honneur de leurs peres, ainsi que les Grecs célebrent l'anniversaire (46) de la mort des leurs. Au reste, ils passent aussi pour aimer la justice ; &, chez eux, les femmes ont autant d'autorité que les hommes.

XXVII. On connoît donc aussi ces peuples : mais, pour le pays qui est au-dessus, on sait, par le témoignage des Issédons, qu'il est habité par des hommes qui n'ont qu'un œil, & par des Gryphons qui gardent l'or. Les Scythes l'ont appris des Issédons, & nous des Scythes. Nous les appellons Arimaspes en langue Scythe. Arima signifie Un en cette langue, & Spou (47) Œil.

XXVIII. Dans tout le pays dont je viens de parler, l'hiver est si rude, & le froid si insupportable, pendant huit mois entiers, qu'en répandant de l'eau sur la terre, on n'y fait point de boue, mais seulement en y allumant du feu. La mer même se glace dans (48) cet affreux climat, ainsi

que tout le Bosphore Cimmérien; & les Scythes de la Cherson se (48*) passent (49) en corps d'armée sur cette glace, & y conduisent leurs chariots pour aller dans le pays des Sindes. L'hiver continue de la sorte huit mois entiers; les quatre autres mois, il fait encore froid. L'hiver, dans ces contrées, est bien différent de celui des autres pays. Il y pleut si peu, en cette saison, que cela n'est pas la peine d'en parler; &, l'été, il ne cesse d'y pleuvoir. Il n'y tonne point dans le temps qu'il tonne ailleurs; mais le tonnerre est très-fréquent en été. S'il s'y fait entendre en hiver, on le regarde comme un prodige. Il en est de même des tremblemens de terre. S'il en arrive en Scythie, soit en été, soit en hiver, c'est un prodige qui répand la terreur. Les chevaux y soutiennent le froid; mais les mulets & les ânes (50) ne le peuvent absolument; quoiqu'ailleurs les chevaux, exposés à la gelée, dépérissent, & que les ânes & les mulets y résistent sans peine.

XXIX. Je pense que la rigueur du climat empêche les bœufs (51) d'y avoir des cornes. Homere rend témoignage à mon opinion dans l'Odyssée, lorsqu'il parle en ces termes : « Et la Libye, où » les cornes viennent promptement aux agneaux ».

Cela me paroît d'autant plus juste que, dans les pays chauds, les cornes poussent de bonne-heure aux animaux, & que, dans ceux où il fait un froid

violent, ils n'en ont point du tout ; ou, si elles poussent, ce n'est qu'avec peine.

XXX. Dans ce pays, le froid en est la cause; mais, pour le dire en passant, puisque je me suis accoutumé, dès le commencement de cette histoire, à faire des digressions, je m'étonne que, dans toute l'Elide, il ne s'engendre point de mulets; quoique le climat n'y soit pas froid, & qu'on n'en puisse alléguer aucune autre cause sensible. Les Eléens disent que, s'il ne s'engendre point de mulets chez eux, c'est l'effet (52) de quelque malédiction. Lorsque le temps s'approche où les cavalles sont en chaleur, les Eléens les conduisent dans les pays voisins, où ils les font saillir par des ânes; lorsqu'elles sont pleines, ils les ramenent chez eux.

XXXI. Quant aux plumes, dont les Scythes disent que l'air est tellement rempli, qu'ils ne peuvent ni voir ce qui est au-delà, ni pénétrer plus avant, voici l'opinion que j'en ai. Il neige toujours dans les régions situées au-dessus de la Scythie; mais vraisemblablement moins en été qu'en hiver. Quiconque a vu de près la neige tomber à gros floccons, comprend facilement ce que je dis. Elle ressemble en effet à des plumes. Je pense donc que cette partie du continent, qui est au Nord, est inhabitable à cause des grands froids, & que, lorsque les Scythes & leurs voisins parlent de plumes, ils ne le font que par comparaison (53)

avec la neige. Voilà ce qu'on dit ſur ces pays (54) ſi éloignés.

XXXII. Ni les Scythes, ni aucun autre peuple de ces régions lointaines, ne parlent pas des (55) Hyperboréens, ſi ce n'eſt peut-être les Iſſédons : & ceux-ci même, à ce que je penſe, n'en diſent rien. Car les Scythes, qui, ſur le rapport des Iſſédons, nous parlent des peuples qui n'ont qu'un œil, nous diroient auſſi quelque choſe des Hyperboréens. Cependant Héſiode en fait mention, & Homere auſſi dans (56) les Epigones, en ſuppoſant du moins qu'il ſoit l'auteur de ce Poëme.

XXXIII. Les Déliens en parlent beaucoup plus amplement. Ils racontent que les (57) offrandes des Hyperboréens leur venoient enveloppées dans de la paille de froment. Elles paſſoient chez les Scythes : tranſmiſes enſuite de peuples en peuples, elles étoient portées, le plus loin poſſible, vers l'Occident juſqu'à la mer (58) Adriatique. Delà on les envoyoit du côté du Midi. Les Dodonéens étoient les premiers Grecs qui les recevoient. Elles deſcendoient de Dodone juſqu'au Golfe Maliaque, d'où elles paſſoient en Eubée, &, de ville en ville, juſqu'à Caryſte. Delà, ſans toucher à Andros, les Caryſtiens les portoient à Ténos, & les Téniens à Délos. Si l'on en croit les Déliens, ces offrandes parviennent de cette maniere dans leur iſle. Ils ajoutent que, dans les premiers temps, les Hyperboréens envoyerent ces offrandes par deux vierges,

dont l'une, ſuivant eux, s'appelloit Hyperoché, & l'autre Laodicé : que pour la ſûreté de ces jeunes perſonnes, les Hyperboréens les firent accompagner par cinq de leurs citoyens, qu'on appelle actuellement (59) Perpheres, & à qui l'on rend de grands honneurs à Délos : mais que les Hyperboréens, ne les voyant point revenir, & regardant comme une choſe très-fâcheuſe, s'il leur arrivoit de ne jamais revoir leurs députés, ils prirent le parti de porter, ſur leurs frontieres, leurs offrandes enveloppées dans de la paille de froment; ils les remettoient enſuite à leurs voiſins, les priant inſtamment de les accompagner juſqu'à une autre nation. Elles paſſent ainſi, diſent les Déliens, de peuples en peuples, juſqu'à ce qu'enfin elles arrivent dans leur iſle. J'ai remarqué, parmi les femmes de Thrace & de Pæonie, un uſage qui approche beaucoup de celui qu'obſervent les Hyperboréens relativement à leurs offrandes. Elles ne ſacrifient jamais à (60) Diane la Royale, ſans (61) faire uſage de paille de froment.

XXXIV. Les jeunes Déliens, de l'un & de l'autre ſexe, ſe coupent les cheveux en l'honneur de ces vierges Hyperboréenes, qui moururent à Délos. Les filles leur rendent ce devoir avant leur mariage. Elles prennent une boucle de leurs cheveux, l'entortillent autour d'un fuſeau, & la mettent ſur le (62) monument de ces vierges, qui eſt dans le lieu (63) conſacré à Diane, à main

gauche en entrant. On voit ſur ce tombeau un olivier qui y eſt venu de lui-même. Les jeunes Déliens entortillent leurs cheveux autour d'une certaine herbe, & les mettent auſſi ſur le tombeau des Hyperboréenes. Tels ſont les honneurs que les habitans de Délos rendent à ces vierges.

XXXV. Les Déliens diſent auſſi que, dans le même ſiécle où ces Députés vinrent à Délos, deux autres vierges Hyperboréenes, dont l'une s'appelloit Argé, & l'autre (64) Opis, y étoient déja venues avant Hyperoché & Laodicé. Celles-ci apportoient à Ilithye (a) le tribut qu'elles étoient chargées d'offrir pour le prompt & heureux accouchement des femmes de leur pays. Mais Argé & Opis étoient arrivées en la compagnie des Dieux (b) mêmes. Auſſi les Déliens leur rendent-ils d'autres honneurs; leurs femmes (c) quêtent pour elles, & célebrent leurs noms dans un hymne qu'Olen (65) de Lycie a composé en leur honneur. Les Déliens diſent encore qu'ils ont appris aux Inſulaires & aux Ioniens à célébrer & à nommer, dans leurs hymnes, Opis & Argé, & à faire la quête pour elles. C'eſt cet Olen, qui, étant venu de Lycie à Délos, a composé les autres hymnes anciens qui ſe chantent en cette iſle. Les mêmes Déliens ajoutent qu'après avoir fait brûler ſur l'autel les

(a) Lucine.
(b) Apollon & Diane.
(c) Origine des Confrairies.

cuiſſes des victimes, on en répand la cendre ſur le tombeau d'Opis & d'Argé, & qu'on l'emploie toute à cet uſage. Ce tombeau eſt derriere le temple de Diane, à l'Eſt, & près de la ſalle où les Céiens font leurs feſtins.

XXXVI. En voilà aſſez ſur les Hyperboréens. Je ne m'arrête pas en effet à ce qu'on conte (66) d'Abaris, qui étoit, dit-on, Hyperboréen, & qui, ſans manger, voyagea par toute la terre, porté (67) ſur une fleche. Au reſte, s'il y a des (a) Hyperboréens (68), il doit y avoir auſſi des (b) Hypernotiens. Pour moi, je ne puis m'empêcher de rire, quand je vois quelques gens, qui ont décrit la circonférence de la terre, prétendre, ſans ſe laiſſer guider par la raiſon, que la terre eſt ronde, comme ſi elle eût été travaillée au tour, que l'Océan l'environne de toutes parts, & que l'Aſie eſt égale à l'Europe. Mais je vais montrer, en peu de mots, la grandeur de chacune de ces deux parties du monde, & en décrire la figure.

XXXVII. Le pays occupé par les Perſes s'étend juſqu'à la mer auſtrale, qu'on appelle mer Erythrée. Au-deſſus, vers le Nord, habitent les Medes; au-deſſus des Medes, les (c) Sapires; &, par-delà les Sapires, les Colchidiens, qui touchent à la mer

(a) Suivant l'étymologie, qui ſont au-delà de Borée.
(b) Hypernotiens, qui ſont au-delà du Sud.
(c) Voyez Livre III, note 147**.

du Nord (*a*), où se jette le Phase. Ces quatre nations s'étendent d'une mer à l'autre.

XXXVIII. Delà, en allant vers l'Occident, on rencontre deux (69) péninsules (70) opposées, qui aboutissent à la mer. Je vais en faire la description: l'une, du côté du Nord, commence au Phase; s'étend, vers la mer, le long du Pont-Euxin, & de l'Hellespont jusqu'au Promontoire de Sigée dans la Troade : du côté du Sud, cette même péninsule commence au Golfe Myriandrique (71), adjacent à la Phénicie, le long de la mer jusqu'au promontoire Triopium. Cette péninsule est habitée par trente nations différentes.

XXXIX. L'autre péninsule commence aux Perses, & s'étend jusqu'à la (71*) mer Erythrée, & le long de cette mer. Elle comprend la Perse, ensuite l'Assyrie & l'Arabie. Elle aboutit, mais seulement en vertu d'une loi, au golfe Arabique, où Darius (72) fit conduire un canal qui vient du Nil. De la Perse à la Phénicie, le pays est grand & vaste; depuis la Phénicie, la même péninsule s'étend le long de cette mer-ci (*b*), par la Syrie de la Palestine & l'Egypte, où elle finit. Elle ne renferme que trois nations. Tels sont les pays de l'Asie à l'Occident de la Perse.

(*a*) Le Pont-Euxin.

(*b*) La Méditerranée. Voyez partie de la note 413 sur §. CLXXXV du premier Livre.

XL. Les pays à l'Eſt, au-deſſus des Perſes, des Medes, des Sapires & des Colchidiens, ſont bornés de ce côté par la mer (*a*) Erythrée; &, du côté du Nord, par la mer Caſpiene, & par l'Araxes, qui prend ſon cours vers le Soleil levant. L'Aſie eſt habitée juſqu'à l'Inde; mais, depuis ce pays, on rencontre, à l'Eſt, des déſerts, que perſonne ne connoît, & dont on ne peut rien dire de certain. Tels ſont les pays que comprend l'Aſie, & telle eſt ſon étendue.

XLI. La Libye ſuit immédiatement l'Egypte, & fait partie de la ſeconde péninſule, laquelle eſt étroite (73) aux environs de l'Egypte. En effet, depuis (74) cette mer-ci (*b*) juſqu'à la mer Erythrée, il n'y a que cent mille orgyies, qui font mille (*c*) ſtades. Mais, depuis cet endroit étroit, la péninſule devient ſpacieuſe, & prend le nom de Libye.

XLII. J'admire d'autant plus ceux qui ont décrit la Libye, l'Aſie & l'Europe, & qui en ont déterminé les bornes, qu'il y a beaucoup de différence entre ces trois parties de la terre. Car l'Europe ſurpaſſe en longueur les (*d*) deux autres; mais il ne me paroît pas qu'elle puiſſe leur être comparée par rapport à la largeur. La Libye montre elle-même qu'elle eſt environnée de la mer, excepté

(*a*) Le Golfe Perſique.

(*b*) La Méditerrannée.

(*c*) Voyez Livre II, §. CLVIII.

(*d*) Voyez ci-deſſous, §. XLV.

du côté où elle confine à l'Asie. Nécos, Roi d'Egypte, est le premier que nous sachions qui l'ait prouvé. Lorsqu'il eut fait cesser de creuser le canal qui devoit conduire les eaux du Nil au golfe Arabique, il fit partir (*a*) des Phéniciens sur des vaisseaux, avec ordre d'entrer, à leur retour, par les Colonnes d'Hercules, dans la mer septentrionale (*b*), & de revenir de cette maniere en Egypte.

Les Phéniciens, s'étant donc embarqués sur la mer (*c*) Erythrée, naviguerent dans la mer australe (75). Quand l'automne étoit venu, ils abordoient à l'endroit de la Libye, où ils se trouvoient, & semoient du bled. Ils attendoient ensuite le temps de la moisson; &, après la récolte, ils se remettoient en mer. Ayant ainsi voyagé pendant deux ans, la troisieme année ils doublerent les Colonnes d'Hercules, & revinrent en Egypte. Ils raconterent, à leur retour, qu'en faisant voile autour de la Libye, ils avoient eu le soleil à leur droite. Ce fait ne me paroît nullement (76) croyable; mais peut-être le paroîtra-t-il à quelqu'autre. C'est ainsi que la Libye a été (77) connue pour la premiere fois.

(*a*) Voyez Livre II, §. CLIX.

(*b*) La Méditerrannée, qui est septentrionale, relativement à l'Océan méridional.

(*c*) Le golfe Arabique.

XLIII. Les Carthaginois racontent que (78) depuis ce temps-là, Sataſpes, fils de Téaſpis, de la race des Achéménides, ne fit point le tour de la Libye, quoiqu'il en eût reçu l'ordre exprès. Rebuté par la longueur de la navigation, & effrayé des (a) déſerts qu'il rencontra ſur ſa route, il revint ſur ſes pas, ſans avoir achevé les travaux que ſa mere lui avoit impoſés.

Sataſpes avoit fait violence à une jeune perſonne, fille de (79) Zopyre, fils de Mégabyze. Etant ſur le point d'être mis en croix pour ce crime, par les ordres de Xerxès, ſa mere, qui étoit ſœur de Darius, demanda ſa grace, promettant de le punir plus rigoureuſement que le Roi ne le vouloit, & qu'elle le forceroit à faire le tour de la Libye, juſqu'à ce qu'il parvînt au golfe Arabique. Xerxès lui ayant accordé ſa grace à cette condition, Sataſpes vint en Egypte, y prit un vaiſſeau & des matelots du pays; &, s'étant embarqué, il fit voile par les Colonnes d'Hercules. Lorſqu'il les eût paſſées, il doubla le promontoire Soloëis, & fit route vers le Sud. Mais, après avoir mis pluſieurs mois à traverſer une vaſte étendue de mer, voyant qu'il lui en reſtoit encore une plus grande à parcourir, il retourna ſur ſes pas, & regagna l'Egypte. Delà il ſe rendit à la Cour de Xerxès. Il y raconta que ſur les côtes de la mer les plus

(a) Les côtes de l'Afrique n'étoient point habitées.

éloignées qu'il eut parcourues, il avoit vu de petits hommes vêtus d'habits de (80) palmier, qui avoient abandonné leurs villes pour s'enfuir dans les montagnes, aussitôt qu'ils l'avoient vu aborder avec son vaisseau: qu'étant (81) entré dans leurs villes, il ne leur avoit fait aucun tort, & s'étoit contenté d'en enlever (82) du bétail. Il ajouta qu'il n'avoit point achevé le tour de la Libye, parce que son vaisseau avoit été arrêté, & n'avoit pu (83) avancer. Xerxès, persuadé qu'il ne lui disoit pas la vérité, fit exécuter la premiere sentence, & il fut mis en croix, parce qu'il n'avoit pas achevé les travaux qu'on lui avoit imposés. Un eunuque de Sataspes n'eut pas plutôt appris la mort de son maître, qu'il s'enfuit à Samos avec de grandes richesses, dont s'empara un certain Samien; je sais son nom, mais je veux bien le passer sous silence.

XLIV. La plus grande partie de l'Asie fut découverte par Darius. Ce Prince voulant savoir en quel endroit de la mer se jettoit l'Indus, qui, après le Nil, est le seul fleuve dans lequel on trouve des crocodiles, envoya, sur des vaisseaux, des hommes sûrs & véridiques, & entr'autres Scylax (84) de Caryande. Ils s'embarquerent à Caspatyre dans la Pactyice, descendirent le fleuve à l'Est jusqu'à la mer: delà, naviguant vers l'Occident, ils arriverent enfin le trentieme mois après leur départ, au même port où les Phéniciens, dont j'ai parlé

ci-dessus (*a*), s'étoient autrefois embarqués par l'ordre du Roi d'Egypte, pour faire le tour de la Libye. Ce périple achevé, Darius subjugua les Indiens, & se servit de cette mer. C'est ainsi qu'on a reconnu que l'Asie, si l'on en excepte la partie Orientale, ressemble en tout à la Libye.

XLV. Quant à l'Europe, il ne paroît pas que personne jusqu'ici ait découvert si elle est environnée de la mer à l'Est & au Nord. Mais on sait qu'en sa longueur, elle surpasse (*b*) les deux autres parties de la terre. Je ne puis conjecturer pourquoi la terre, étant une, on lui donne trois différens noms, qui sont des noms de femme, & pourquoi on donne à (85) l'Asie pour bornes le Nil, fleuve d'Egypte, & le Phase, fleuve de Colchide, ou, selon d'autres, le Tanaïs, le Palus-Méotis & la ville de Porthmies en Cimmérie (*c*). Enfin je n'ai pu savoir comment s'appelloient ceux qui ont ainsi divisé la terre, ni d'où ils ont pris les noms qu'ils lui ont donnés. La plupart des Grecs disent que la Libye tire le sien d'une femme originaire du pays même, laquelle s'appelloit Libye, & que l'Asie prend le sien de la femme de Prométhée; mais les Lydiens le revendiquent & soutiennent qu'il vient d'Asias, fils de (86) Cotys, & petit-fils

(*a*) Voyez §. XLII.
(*b*) Voyez ci-dessus, §. XLII.
(*c*) Voyez §. XII, & la note 24.

de Manès, dont (87) l'Asiade, tribu de Sardes, a aussi emprunté le sien.

Quant à l'Europe, personne ne sait si elle est environnée de la mer. Il ne paroît pas non plus qu'on sache ni d'où elle a tiré ce nom, ni qui le lui a donné; à moins que nous ne disions qu'elle l'a pris d'Europe de Tyr : car auparavant, ainsi que les deux autres parties du monde, elle n'avoit point de nom. Il est certain qu'Europe étoit Asiatique, & qu'elle n'est jamais venue dans ce pays que les Grecs appellent maintenant Europe; mais qu'elle passa seulement de Phénicie en Crete, & de Crete en Lycie. C'en est assez à cet égard, & nous-nous en tiendrons là-dessus aux opinions reçues.

XLVI. Le Pont-Euxin, que Darius attaqua, est de tous les pays celui qui produit les nations les plus ignorantes. J'en excepte toutefois les Scythes. Parmi celles en effet qui habitent en deça (88) du Pont-Euxin, nous ne pouvons pas en citer une seule qui ait donné des marques de prudence & d'habileté, ni même qui ait fourni un homme instruit, si ce n'est la nation (89) Scythe, & Anacharsis. Les Scythes sont, de tous les peuples que nous connoissions, ceux qui ont trouvé les moyens les plus sûrs pour se conserver les avantages les plus précieux. Mais je ne vois chez eux rien autre chose à admirer. Ces avantages (90) consistent à ne point laisser échapper ceux qui viennent les attaquer, & à ne pouvoir être joints,

quand ils ne veulent point l'être : car ils n'ont ni villes, ni (91) forteresses. Ils traînent avec eux leurs maisons; ils sont habiles à tirer de l'arc étant à cheval. Ils ne vivent point des fruits du labourage, mais de bétail, & n'ont point d'autres maisons que leurs (92) chariots. Comment de pareils peuples ne seroient-ils pas invincibles, & comment seroit-il aisé de les joindre pour les combattre ?

XLVII. Ils ont imaginé ce genre de vie, tant parce que la Scythie y est très-propre, que parce que leurs rivieres la favorisent & leur servent de rempart. Leur pays est uni, abondant en pâturages, & bien arrosé : il n'est, en effet, guere moins coupé de rivieres que l'Egypte l'est de canaux. Je ne parlerai que des plus célebres de celles sur lesquelles on peut naviguer en remontant de la mer. Tels sont l'Ister, fleuve qui a cinq embouchures; ensuite le Tyras, l'Hypanis, le Borysthenes, le Panticapes, l'Hypacyris, le Gerrhus & le Tanaïs. Je vais en décrire le cours.

XLVIII. L'Ister, le plus grand de tous les fleuves que nous connoissions, est toujours égal à lui-même, soit en été, soit en hiver. On le rencontre le premier en Scythie à l'Occident des autres, & il est le plus grand, parce qu'il reçoit les eaux de plusieurs autres rivieres. Parmi celles qui contribuent à le grossir, il y en a cinq grandes (93) qui traversent la Scythie : celle que les Scythes

appellent

appellent Porata, & les Grecs Pyretos, le Tiarante, l'Ararus, le Naparis & l'Ordeſſus. La premiere de ces rivieres eſt grande; elle coule à l'Eſt, & ſe mêle avec l'Iſter : la ſeconde, je veux dire, le Tiarante, eſt plus petite, & coule plus à l'Occident : les trois dernieres, l'Ararus, le Naparis & l'Ordeſſus, ont leur cours entre les deux autres, & ſe jettent auſſi dans l'Iſter. Telles ſont les rivieres qui, prenant leur ſource en Scythie, vont groſſir l'Iſter.

XLIX. Le Maris coule du pays des Agathyrſes, & mêle ſes eaux avec celles de l'Iſter. Des ſommets du mont Hæmus, ſortent trois autres grandes rivieres, l'Atlas, l'Auras & le Tibiſis; elles prennent leur cours vers le Nord, & ſe perdent dans le même fleuve. Il en vient auſſi trois autres par la Thrace & le pays des Thraces Crobyziens, qui ſe rendent dans l'Iſter. Ces fleuves ſont l'Athrys, le Noès & l'Artanès. Le Cios vient de la Pæonie & du mont Rhodope; il ſépare, par le milieu, le mont Hæmus, & ſe décharge dans le même fleuve. L'Angrus coule de l'Illyrie vers le Nord, traverſe la plaine Triballique, ſe jette dans le Brongus, & celui-ci dans l'Iſter; de ſorte que l'Iſter reçoit tout à la fois les eaux de deux grandes rivieres. Le Carpis & l'Alpis ſortent du pays au-deſſus des Ombriques, coulent vers le Nord, & ſe perdent dans le même fleuve. On (94) ne doit pas au reſte s'étonner que l'Iſter reçoive tant de rivieres,

puiſqu'il traverſe toute l'Europe. Il prend ſa ſource dans le pays (a) des Celtes, (ce ſont les derniers peuples de l'Europe, du côté de l'Occident, ſi l'on (95) excepte les Cynetes); &, après avoir traverſé toute l'Europe, il entre dans la Scythie par une de ſes extrémités.

L. La réunion de toutes les rivieres dont j'ai parlé, & de beaucoup d'autres, rend l'Iſter le plus grand des fleuves. Mais, ſi on le compare lui ſeul avec le Nil, on donnera la préférence au fleuve d'Egypte, parce que celui-ci ne reçoit ni riviere ni fontaine qui ſerve à le groſſir. L'Iſter, comme je l'ai déja dit, eſt toujours égal, ſoit en été, ſoit en hiver. En voici, ce me ſemble, la raiſon. En hiver, il n'eſt pas plus grand qu'à ſon ordinaire, ou du moins guere plus qu'il doit l'être naturellement, parce qu'en cette ſaiſon, il pleut très-peu dans les pays où il paſſe, & que toute la terre y eſt couverte (96) de neige. Cette neige, qui eſt tombée en abondance pendant l'hiver, venant à ſe fondre en été, ſe jette dans l'Iſter. La fonte des neiges & les pluies fréquentes & abondantes, qui arrivent en cette ſaiſon, contribuent à le groſſir. Si donc, en été, le ſoleil attire à lui plus d'eau qu'en hiver, celles qui ſe rendent dans ce fleuve, ſont auſſi, à proportion, plus abondantes en été qu'en hiver. Il réſulte, de cette oppoſition, une compenſation, qui fait paroître ce fleuve toujours égal.

(a) Voyez Livre II, §. XXXIII.

LI. L'Ister est donc un des fleuves qui coulent en Scythie. On rencontre ensuite le Tyras; il vient du Nord, & sort d'un grand lac qui sépare la Scythie de la Neuride. Les Grecs, qu'on appelle Tyrites, habitent vers son embouchure.

LII. L'Hypanis est le troisieme : il vient de la Scythie, & coule d'un grand lac, autour duquel paissent des chevaux blancs sauvages. Le lac s'appelle, avec raison, la Mere (97) de l'Hypanis. Cette riviere, qui prend sa source dans ce lac, est petite, & son eau est douce pendant l'espace de cinq journées de navigation : mais ensuite, & à quatre journées de la mer, elle devient très-amere. Cette amertume provient d'une fontaine qu'elle reçoit, & qui est si (98) amere, que, quoique fort petite, elle ne laisse pas de gâter toutes les eaux de cette riviere, qui est de (*a*) grandeur moyenne. Cette fontaine est sur les frontieres du pays des Scythes-Aroteres & des Alazons, & porte le même nom que l'endroit d'où elle sort. On l'appelle, en langue Scythe, Exampée, qui signifie, en Grec, Voies sacrées. Le Tyras & l'Hypanis s'approchent l'un de l'autre dans le pays des Alazons; mais, bientôt après, ils se détournent, & laissent entr'eux un grand intervalle.

LIII. Le Borysthenes est le quatrieme fleuve, & le plus grand de ce pays, après l'Ister. C'est

(*a*) Dans le grec : *grande entre les petites.*

auſſi, à mon avis, le plus fécond de tous les fleuves, non-ſeulement de la Scythie, mais du monde, ſi l'on excepte le Nil, avec lequel il n'y en a pas un qui puiſſe entrer en comparaiſon. Il fournit au bétail de beaux & d'excellens pâturages. On y pêche abondamment toutes ſortes de bons poiſſons. Son eau eſt très-agréable à boire, & elle eſt toujours claire & limpide, quoique les fleuves (99) voiſins ſoient limoneux. On recueille, ſur ſes bords, d'excellentes moiſſons; &, dans les endroits où l'on ne ſeme point, l'herbe y vient fort haute & en abondance. Le ſel ſe cryſtalliſe de lui-même, à ſon embouchure, & en grande quantité. Il produit de gros poiſſons ſans arrêtes, qu'on ſale : on les appelle antacées. On y trouve auſſi beaucoup d'autres choſes dignes d'admiration.

Juſqu'au pays appellé Gerrhus, il y a quarante (100) journées de navigation, & l'on ſait que ce fleuve vient du Nord. Mais on ne connoît ni les pays qu'il traverſe plus haut, ni les nations qui l'habitent. Il y a néanmoins beaucoup d'apparence qu'il coule à travers un pays déſert, pour venir ſur les terres des Scythes agricoles. Ces Scythes habitent ſur ſes bords, pendant l'eſpace de (*a*) dix journées de navigation. Ce fleuve & le Nil ſont

(*a*) Il avoit dit plus haut, §. XVIII., *onze journées de navigation* : ἐπὶ δέκα ſignifie peut-être *environ dix*... Mais j'en ſouhaiterois un exemple.

les ſeuls dont je ne puis indiquer les ſources, & je ne crois pas qu'aucun Grec en ſache davantage. Quand le Boryſthenes eſt près de la mer, l'Hypanis mêle avec lui ſes eaux, en ſe jettant dans le même (101) marais. La langue (102) de terre qui eſt entre ces deux fleuves, s'appelle le Promontoire d'Hippolaüs. On y a bâti un temple à (103) Cerès. Au-delà de ce temple, vers le bord de l'Hypanis, habitent les Boryſthénites. Mais en voilà aſſez ſur ces fleuves.

LIV. On rencontre enſuite le (*a*) Panticapes, & c'eſt la cinquieme (104) riviere. Elle vient auſſi du Nord, ſort d'un lac, entre dans (*b*) l'Hylée; &, après l'avoir traverſée, elle mêle ſes eaux avec celles du Boryſthenes. Les Scythes (105) agricoles habitent entre ces deux rivieres.

LV. La ſixieme eſt l'Hypacyris : elle ſort d'un lac, traverſe, par le milieu, les terres des Scythes nomades, & ſe jette dans la mer, près de la ville de Carcinitis, enfermant à droite le pays d'Hylée, & ce qu'on appelle la Courſe d'Achilles.

LVI. Le ſeptieme fleuve eſt le Gerrhus : il s'éloigne du Boryſthenes vers l'endroit où ce fleuve commence à être (*c*) connu, depuis le Gerrhus, pays qui lui donne ſon nom. En coulant vers la

---

(*a*) Voyez notre Index Géographique.

(*b*) Voyez, ſur ce pays, ci-deſſous §. LXXVI, & notre Index Géographique.

(*c*) Voyez le §. LIII.

mer, il sépare les Scythes nomades (a) des Scythes Royaux, & se jette dans l'Hypacyris.

LVII. Le huitieme enfin est le Tanaïs : il vient d'un pays fort éloigné, & sort d'un grand lac, d'où il se jette dans un autre encore plus grand, qu'on appelle Méotis, qui sépare les Scythes (106) Royaux des Sauromates. L'Hyrgis se décharge dans le Tanaïs.

LVIII. Tels sont les fleuves célébres dont la Scythie a l'avantage d'être arrosée. L'herbe que produit ce pays est la meilleure pour le bétail, & la plus succulente que nous connoissions, comme on peut (107) le remarquer en ouvrant les bestiaux qui s'en sont nourris. Les Scythes ont donc, en abondance, les choses les plus nécessaires à la vie.

LIX. Quant à leurs autres loix & coutumes, les voici telles qu'elles sont établies chez eux. Ils cherchent à se rendre propices principalement Vesta, ensuite Jupiter & la Terre, qu'ils croient femme de Jupiter; &, après ces trois divinités, Apollon, Vénus-Uranie, Hercules, Mars. Tous les Scythes reconnoissent ces divinités; mais les Scythes Royaux sacrifient aussi à Neptune. En langue Scythe, Vesta s'appelle Tabiti ; Jupiter Papæus, nom qui, à mon avis, lui convient parfaitement ; la Terre Apia, Apollon Œtosyros ; Vénus-Uranie Artimpasa ; Neptune Thamimasadas.

(a) Voyez ci-dessus, §. XX.

Ils élevent des ſtatues, des autels & des temples à Mars, & n'en élevent qu'à lui ſeul.

LX. Les Scythes ſacrifient de la même maniere dans tous leurs lieux (109) ſacrés. Ces ſacrifices ſe font ainſi : la victime eſt debout, les deux pieds de devant attachés avec une corde. Celui qui doit l'immoler ſe tient derriere, tire à lui le bout de la corde, & la fait tomber. Tandis qu'elle tombe, il invoque le Dieu auquel il va la ſacrifier. Il lui met enſuite une corde au cou, & ſerre la corde avec un bâton qu'il tourne. C'eſt ainſi qu'il l'étrangle, ſans allumer du feu, ſans faire de libations, & ſans aucune autre cérémonie (110) préparatoire. La victime étranglée, le ſacrificateur la dépouille, & ſe diſpoſe à la faire cuire.

LXI. Comme il n'y a point (111) du tout de bois (*a*) en Scythie, voici comment ils ont imaginé de faire cuire la victime. Quand ils l'ont dépouillée, ils enlévent toute la chair qui eſt ſur les os, & la mettent dans des chaudieres, s'il ſe trouve qu'ils en aient. Les chaudieres de ce pays reſſemblent beaucoup aux (111*) crateres de Leſbos, excepté qu'elles ſont beaucoup plus grandes. On allume deſſous du feu avec les os de la victime. Mais, s'ils n'ont point de chaudieres, ils mettent toutes les chairs, avec de l'eau, dans le ventre (112) de l'animal, & allument les os deſſous. Ces os ſont

(*a*) Voyez ci-deſſus, §. XIX.

un très-bon feu, & le ventre tient aisément les chairs désossées. Ainsi le bœuf se fait cuire lui-même. Pareille (113) chose s'observe à l'égard des autres victimes. Quand le tout est cuit, le sacrificateur offre les prémices de la chair & des entrailles, en les jettant devant lui. Ils immolent aussi d'autres (114) animaux, & principalement des chevaux.

LXII. Telles sont les especes d'animaux que les Scythes sacrifient à ces (114*) Dieux, & tels sont leurs procédés. Mais voici les rits qu'ils observent à l'égard du Dieu Mars. Dans chaque Nome, on lui éleve un temple de la maniere suivante, dans (115) un champ destiné aux assemblées de la nation. On entasse des fagots de menu bois, & on en fait une pile de trois stades en longueur & en largeur, & moins en hauteur. Sur cette pile on pratique une espece de plate-forme carrée, dont trois côtés sont inaccessibles; le quatrieme va en pente, de maniere qu'on puisse y monter. On y entasse, tous les ans, cent-cinquante charretées de menu bois, pour relever cette pile, qui s'affaisse par les injures des saisons. Au haut de cette pile, chaque nation Scythe plante un vieux (116) cimeterre de fer, qui leur tient lieu de simulacre de Mars. Ils offrent, tous les ans, à ce cimeterre, des sacrifices de chevaux & d'autres animaux, & lui (117) immolent plus de victimes qu'à tous les autres Dieux. Ils lui sacrifient aussi le centieme de tous les prisonniers

qu'ils font sur leurs ennemis; mais non de la même maniere que les animaux : la cérémonie en est bien différente. Ils font d'abord des libations avec du vin sur la tête de ces victimes humaines, les égorgent ensuite sur un vase, portent ce vase au haut de la pile, & en répandent le sang sur le cimeterre. Pendant qu'on porte ce sang au haut de la pile, ceux qui sont au bas coupent (119) le bras droit, avec l'épaule, à tous ceux qu'ils ont immolés, & les jettent en l'air. Lorsqu'ils ont ainsi mutilé (120) toutes les autres victimes, ils se retirent : le bras reste où il tombe, & le corps demeure étendu dans un autre endroit.

LXIII. Tels sont les sacrifices établis parmi ces peuples; mais ils n'immolent jamais de pourceaux, & ne veulent pas même en nourrir dans leur pays.

LXIV. Quant à la guerre, voici les usages qu'ils observent. Un Scythe boit du sang du premier homme qu'il renverse, coupe la tête à tous ceux qu'il tue dans les combats, & la porte au Roi. Quand il lui a présenté la tête d'un ennemi, il a part à tout le butin; sans cela, il en seroit privé. Pour écorcher une tête, le Scythe fait d'abord une incision à l'entour, vers les oreilles; &, la prenant par le haut, il en arrache la peau en la secouant. Il pétrit ensuite cette peau entre ses mains, après en avoir enlevé toute la chair avec une côte de bœuf; &, quand il l'a bien amollie, il s'en sert comme d'une serviette. Il la suspend à la bride du

cheval qu'il monte, & s'en fait honneur : car plus un Scythe peut avoir de ces sortes de serviettes, plus il est estimé vaillant & courageux. Il s'en trouve beaucoup qui cousent ensemble des peaux humaines, comme des capes (121) de bergers, & qui s'en font des vêtemens. Plusieurs aussi écorchent, jusqu'aux ongles inclusivement, la main droite des ennemis qu'ils ont tués, & en font des couvercles à leurs carquois. La peau d'homme est en effet épaisse ; &, de toutes les peaux, c'est presque la plus brillante par sa blancheur. D'autres enfin écorchent des hommes depuis les pieds jusqu'à la tête ; &, lorsqu'ils ont étendu leurs peaux sur des morceaux de bois, ils les portent sur leurs chevaux. Telles sont les coutumes reçues parmi ces peuples.

LXV. Les Scythes n'emploient pas, à l'usage que je vais dire, toutes sortes de têtes indifféremment ; mais celles de leurs plus grands ennemis. Ils scient le crâne au-dessous des sourcils, & le nétoient. Les pauvres se contentent de le revêtir par dehors d'un morceau de cuir de bœuf, sans apprêt : les riches non-seulement le couvrent d'un morceau de peau de bœuf, mais ils le dorent aussi en-dedans, & s'en servent, tant les pauvres que les riches, comme d'une coupe (122) à boire. Ils font la même chose des têtes de leurs proches, si, après avoir eu quelque querelle ensemble, ils ont remporté sur eux la victoire en présence du Roi.

S'il vient chez eux quelque étranger dont ils fassent cas, ils lui présentent ces têtes, lui content comment ceux à qui elles appartenoient les ont (123) attaqués, quoiqu'ils fussent leurs parens, & comment ils les ont vaincus. Ils en tirent vanité, & appellent cela des actions de valeur.

LXVI. Chaque Gouverneur donne, tous les ans, un festin dans son Nome, où l'on sert du vin mêlé avec de l'eau, dans un cratere. Tous ceux qui ont tué des ennemis boivent de ce vin : ceux qui n'ont rien fait de semblable, n'en goutent point. Ils sont honteusement assis à part ; & c'est pour eux une grande (124) ignominie. Tous ceux qui ont tué un grand nombre d'ennemis, boivent, en même temps, dans deux coupes (125) jointes ensemble.

LXVII. Les devins sont en grand nombre parmi les Scythes, & se servent de (126) baguettes de saule pour exercer la divination. Ils apportent des faisceaux de baguettes, les posent à terre, les délient ; &, lorsqu'ils ont mis à part chaque baguette, ils prédisent l'avenir. Pendant qu'ils font ces prédictions, ils reprennent les baguettes l'une après l'autre, & les remettent ensemble. Ils ont appris de leurs ancêtres cette maniere de deviner. Les Enarées (127), qui sont des hommes efféminés, disent qu'ils tiennent de Vénus le don de la divination. Ils se servent, pour exercer leur art, d'écorce (128) de tilleul. Ils fendent en trois cette écorce, l'entortillent autour de leurs doigts, puis ils la défont & devinent ensuite.

LXVIII. Si le Roi des Scythes
il envoie chercher trois des plus c
ces devins, qui exercent leur art
que nous avons dit. Ils lui répond
ment que tel & tel, dont ils disent
les noms, ont fait un faux serment,
les Lares du palais. Les Scythes en
ordinairement par les (129) Lares du
ils veulent faire le plus grand de to

Aussitôt on saisit l'accusé, l'un d'
de l'autre : quand on l'a amené, il
que par l'art de la divination, ils
fait un faux serment en jurant pa
palais, & qu'ainsi il est la cause de
Roi. Si l'accusé nie le crime & s'ind
pu le lui imputer, le Roi fait v
d'autres devins. Si ceux-ci le conv
aussi de parjure par les regles de
on lui tranche sur le champ la tête
sont confisqués au profit des premi
les devins, que le Roi a mandés e
le déclarent (131) innocent, on
d'autres, & puis d'autres encore;
chargé de l'accusation par le plus g
la sentence qui l'absout est l'arrêt
premiers devins.

LXIX. Voici comment on les fai
remplit de menu bois un chariot, au
des bœufs : on renferme les devins



LXVIII. Si le Roi des Scythes tombe malade il envoie chercher trois des plus célébres d'entre ces devins, qui exercent leur art de la maniere que nous avons dit. Ils lui répondent ordinairement que tel & tel, dont ils disent en même temps les noms, ont fait un faux serment, en jurant par les Lares du palais. Les Scythes en effet jurent assez ordinairement par les (129) Lares du palais, quand ils veulent faire le plus grand de tous les sermens. Aussitôt on saisit l'accusé, l'un d'un côté, l'autre de l'autre : quand on l'a amené, ils lui déclarent que par l'art de la divination, ils sont sûrs qu'il a fait un faux serment en jurant par les Lares du palais, & qu'ainsi il est la cause de la maladie du Roi. Si l'accusé nie le crime & s'indigne qu'on ait pu le lui imputer, le Roi fait venir le double d'autres devins. Si ceux-ci le convainquent (130) aussi de parjure par les regles de la divination, on lui tranche sur le champ la tête, & ses biens sont confisqués au profit des premiers devins. Si les devins, que le Roi a mandés en second lieu, le déclarent (131) innocent, on en fait venir d'autres, & puis d'autres encore; &, s'il est déchargé de l'accusation par le plus grand nombre, la sentence qui l'absout est l'arrêt de mort des premiers devins.

LXIX. Voici comment on les fait mourir : on remplit de menu bois un chariot, auquel on attelle des bœufs : on renferme les devins au milieu de

ces fagots, les pieds attachés, les mains liées derriere le dos, & un baillon à la bouche. On met ensuite le feu aux fagots, & l'on chasse les bœufs en les épouvantant. Plusieurs de ces animaux sont brûlés avec les devins; d'autres se sauvent à demi-brûlés, lorsque la flamme a consumé le limon. C'est ainsi qu'on brûle les devins, non-seulement pour ce crime, mais encore pour d'autres causes; & on les appelle Faux-devins.

LXX. Le Roi fait mourir les enfans mâles de ceux qu'il punit de mort; mais il ne fait aucun (132) mal aux filles. Lorsque les Scythes font un traité (133) avec quelqu'un, quel qu'il puisse être, ils versent du vin dans une grande coupe de terre, & les contractans y mêlent de leur sang, en se faisant de légeres (134) incisions au corps avec un couteau ou une épée : après quoi, ils trempent, dans cette coupe, un cimeterre, des fleches, une hache & un javelot. Ces cérémonies achevées, ils prononcent une longue formule de prieres, & boivent ensuite une partie de ce qui est dans la coupe; &, après eux, les personnes les plus distinguées de leur suite.

LXXI. Les tombeaux de leurs Rois sont dans un canton qu'on appelle Gerrhes, où le (a) Borysthenes (135) commence à être navigable. Quand le Roi vient à mourir, ils font, en cet

(a) Voyez ci-dessus, §§. LIII. & LVI.

endroit, une grande foſſe carrée. Cette foſſe achevée, ils enduiſent le corps de cire, lui fendent le ventre; &, après l'avoir nétoyé & rempli de (136) ſouchet broyé, de parfums, de graine d'ache & d'anis, ils le recouſent. On porte enſuite le corps ſur un char, dans une autre province, dont les habitans ſe coupent, comme les Scythes Royaux, un peu de (137) l'oreille, ſe raſent les cheveux autour de la tête, ſe font des inciſions aux bras, ſe déchirent le front & le nez, & ſe paſſent des fleches à travers la main gauche. Delà on porte le corps du Roi, ſur un char, dans une autre province de ſes états, & les habitans de celle où il a été porté d'abord ſuivent le convoi. Quand on lui a fait parcourir toutes les provinces & toutes les nations ſoumiſes à ſon obéiſſance, il arrive dans le pays de Gerrhes, à l'extrémité de la Scythie, & on le place dans le lieu de ſa ſépulture, ſur un lit de verdure & de feuilles entaſſées. On plante enſuite, autour du corps, des piques, & on poſe par deſſus des pieces de bois, qu'on couvre de (138) branches de ſaule. On met, dans l'eſpace vuide de cette foſſe, une des concubines du Roi, qu'on a étranglée auparavant, ſon échanſon, ſon cuiſinier, ſon écuyer, ſon (138*) miniſtre, un de ſes ſerviteurs, des chevaux; en un mot, les prémices de toutes les autres choſes à ſon uſage, & des coupes d'or : ils ne connoiſſent en effet ni l'argent ni le cuivre. Cela fait, ils rempliſſent la foſſe de

terre, & travaillent tous, à l'envi l'un de l'autre, à élever, sur le lieu de sa sépulture, un tertre très-haut.

LXXII. L'année révolue, ils prennent, parmi le reste des serviteurs du Roi, ceux qui lui étoient les plus utiles. Ces serviteurs sont tous Scythes de nation; le Roi n'ayant point d'esclaves achetés à prix d'argent, & se faisant servir par ceux de ses sujets à qui il l'ordonne. Ils (139) étranglent une cinquantaine de ces serviteurs, avec un pareil nombre de ses plus beaux chevaux. Ils leur ôtent les entrailles, leur nétoient le ventre; &, après l'avoir rempli de paille, ils le recousent. Ils posent sur deux pieces de bois, un demi-cercle renversé, puis un autre demi-cercle sur deux autres pieces de bois, & plusieurs autres ainsi de suite qu'ils attachent de la même maniere. Ils élevent ensuite, sur ces demi-cercles, les chevaux, après leur avoir fait passer des pieux, dans toute leur (140) longueur, jusqu'au col: les premiers demi-cercles soutiennent les épaules des chevaux, & les autres les flancs & la croupe; de sorte que les jambes n'étant point appuyées, restent suspendues. Ils leur mettent ensuite un mords & une bride, tirent la bride en avant, & l'attachent à un pieu. Cela fait, ils prennent les cinquante jeunes gens qu'ils ont étranglés, les placent chacun sur un cheval, après leur avoir fait passer, le long de l'épine du dos jusqu'au col, une perche, dont l'extrémité infé-

rieure s'emboîte dans le pieu qui traverse le cheval. Enfin, lorsqu'ils ont arrangé ces cinquante cavaliers autour du tombeau, ils se retirent.

LXXIII. Telles sont les cérémonies qu'ils observent à l'égard de leurs Rois. Quant aux autres Scythes, lorsqu'il meurt quelqu'un d'entr'eux, ses plus proches parens le mettent sur un chariot, & le conduisent de maison en maison chez leurs amis : ces amis le reçoivent, & préparent chacun un festin à ceux qui accompagnent le corps, & font pareillement servir au mort de tous les mets qu'ils présentent aux autres. On transporte ainsi, de côté & d'autre, les corps des particuliers pendant quarante jours; ensuite (141) on les enterre. Lorsque les Scythes ont donné la sépulture à un mort, ils se purifient de la maniere suivante. Après s'être frottés la tête avec quelque chose de détersif, & se l'être lavée, ils observent, à l'égard du reste du corps, ce que je vais dire. Ils inclinent trois perches l'une vers l'autre; &, sur ces perches, ils étendent des étoffes de laine foulée, qu'ils bandent le plus qu'ils peuvent. Ils placent ensuite, au milieu de ces perches & de ces étoffes, un vase, dans lequel ils mettent des pierres rougies au feu.

LXXIV. Il croît en Scythie (142) du chanvre; il ressemble fort au lin, excepté qu'il est plus gros & plus grand. Il lui est, en cela, de beaucoup supérieur. Cette plante vient d'elle-même & de graine. Les Thraces (143) s'en font des vêtemens,

qui

qui ressemblent tellement à ceux de lin, qu'il faut s'y bien connoître pour les distinguer; & quelqu'un qui n'en auroit jamais vu de chanvre, les prendroit pour des étoffes de lin.

LXXV. Les Scythes prennent de la graine de chanvre, & s'étant glissés sous ces (144) tentes de laine foulée, ils mettent de cette graine sur des pierres rougies au feu. Lorsqu'elle commence à brûler, elle répand une si grande vapeur, qu'il n'y a point (145), en Grece, d'étuve qui ait plus de force. Les Scythes, étourdis (146) par cette vapeur, jettent des cris confus. Elle leur tient lieu de bain; car jamais ils ne se baignent. Quant à leurs femmes, elles broyent, sur une pierre raboteuse, du bois de cyprès, de cédre & de l'arbre qui (a) porte l'encens; &, lorsque le tout est bien broyé, elles y mêlent un peu d'eau, & en font une pâte, dont elles se frottent tout le corps & le visage. Cette pâte leur donne une odeur agréable; &, le lendemain, quand elles l'ont enlevée, elles sont propres, & leur beauté en a plus d'éclat.

LXXVI. Les Scythes ont un (147) prodigieux éloignement pour les coutumes étrangeres : les habitans d'une province ne veulent pas même suivre celles d'une province voisine. Mais il n'en est point dont ils aient plus d'éloignement que de celles des Grecs. Anacharsis & Scylès après lui,

(a) Je ne conçois pas comment ils peuvent s'en procurer.

en ſont une preuve convaincante. Anacharſis(148), ayant parcouru beaucoup de pays, & (149) montré par-tout une grande ſageſſe, s'embarqua ſur l'Helleſpont, pour retourner dans ſa patrie. Etant abordé à Cyzique, dans le temps que les Cyzicéniens étoient occupés à célébrer, avec beaucoup de ſolemnité, la fête de la Mere des Dieux, il fit vœu, s'il retournoit ſain & ſauf dans ſa patrie, d'offrir à cette Déeſſe des ſacrifices, avec les mêmes rits & cérémonies qu'il avoit vu pratiquer par les Cyzicéniens, & d'inſtituer, en ſon honneur, la veillée (150) de la fête. Lorſqu'il fut arrivé dans l'Hylée, contrée de la Scythie, entiérement couverte d'arbres de toutes eſpeces, & ſituée près de la Courſe d'Achilles, il célébra la fête en l'honneur de la Déeſſe, ayant de petites ſtatues (151) attachées ſur lui, & tenant à la main un tambourin. Il fut apperçu, en cet état, par un Scythe, qui alla le dénoncer au Roi Saulius. Le Roi, s'étant lui-même tranſporté ſur les lieux, n'eut pas plutôt vu Anacharſis occupé à la célébration de cette fête, qu'il le tua d'un coup de fleche; & même encore aujourd'hui, ſi l'on parle d'Anacharſis aux Scythes, ils font ſemblant de ne le point connoître, parce qu'il avoit voyagé en Grece, & qu'il obſervoit des uſages étrangers. J'ai oui dire à Timnès, tuteur d'Ariapithès, qu'Anacharſis étoit oncle paternel d'Idanthyrſe, Roi des Scythes, qu'il étoit fils de Gnurus, petit-fils de Lycus, & arriere-petit-fils

de Spargapithès. Si donc Anacharsis étoit de cette maison, il est certain qu'il fut tué par son propre (152) frere. Idanthyrse étoit en effet fils de Saulius; & ce fut Saulius qui tua Anacharsis.

LXXVII. Cependant j'en ai entendu parler autrement aux Péloponnésiens. Ils disent qu'Anacharsis, ayant été envoyé, par le Roi des Scythes, dans les pays étrangers, devint disciple des Grecs; qu'étant de retour dans sa patrie, il dit au Prince qui l'avoit envoyé, que tous les peuples de la Grece s'appliquoient aux Sciences & aux Arts, excepté les Lacédémoniens; mais que ceux-ci seuls s'étudioient à parler & à répondre avec prudence & modération : mais cette histoire (153) est une pure invention des Grecs. Anacharsis fut donc tué, comme on vient de le dire; & il éprouva ce malheur, pour avoir pratiqué des coutumes étrangeres, & avoir eu commerce avec les Grecs.

LXXVIII. Bien des années après, Scylès, fils d'Ariapithès, Roi des Scythes, eut le même sort. Ariapithès avoit plusieurs enfans; mais il avoit eu Scylès d'une femme étrangere de la ville (153*) d'Istrie, qui lui apprit la langue & les lettres grecques. Quelque temps après, Ariapithès fut tué, en trahison, par Spargapithès, Roi des Agathyrses. Scylès, étant monté sur le trône, épousa Opœa, Scythe de nation, femme de son pere, & dont le feû Roi avoit eu un fils, nommé Oricus.

Quoique Scylès fût Roi des Scythes, les coutumes de la Scythie ne lui plaiſoient nullement ; & il ſe ſentoit d'autant plus de goût pour celles des Grecs, qu'il y avoit été inſtruit dès ſa plus tendre enfance. Voici quelle étoit ſa conduite : toutes les fois qu'il menoit l'armée Scythe vers la ville des Boryſthénites, dont les habitans ſe diſent originaires de Milet, il la laiſſoit devant la ville ; &, dès qu'il y étoit entré, il en faiſoit fermer les portes. Il quittoit alors l'habit Scythe, en prenoit un à la Grecque ; &, vêtu de la ſorte, il ſe promenoit dans la place publique, ſans être accompagné de gardes, ni même de toute autre perſonne. Pendant ce temps-là, on faiſoit ſentinelle aux portes, de peur que quelque Scythe ne l'apperçût avec cet habit. Outre pluſieurs autres uſages des Grecs, auxquels il ſe conformoit, il obſervoit auſſi leurs cérémonies dans les ſacrifices qu'il offroit aux Dieux. Après avoir demeuré, dans cette ville, un mois ou même davantage, il reprenoit l'habit Scythe, & alloit rejoindre ſon armée. Il pratiquoit ſouvent la même choſe. Il ſe fit auſſi bâtir un palais à Boriſthenes, & y épouſa (154) une femme du pays.

LXXIX. Les deſtins avoient réſolu ſa perte ; voici ce qui l'occaſionna : Scylès déſira de ſe faire initier dans les myſteres de Bacchus. Comme on commençoit la cérémonie, & qu'on alloit lui mettre, entre les mains, les choſes ſacrées, il

arriva un très-grand prodige. Il avoit, à Borysthenes, un palais, dont j'ai fait mention un peu (*a*) auparavant. C'étoit un édifice superbe, & d'une vaste étendue, autour duquel on voyoit des sphinx & des gryphons de marbre blanc. Le Dieu le (155) frappa de ses traits, & il fut entiérement réduit en cendres. Scylès n'en continua pas moins la cérémonie qu'il avoit commencée. Les Scythes reprochent aux Grecs leurs Bacchanales, & pensent qu'il est contraire (156) à la raison d'imaginer un Dieu qui pousse les hommes à des extravagances. Lorsque Scylès eut été initié aux mysteres de Bacchus, un habitant de Borysthenes se rendit (157) secrétement à l'armée des Scythes : « Vous-vous » mocquez de nous, leur dit-il, parce qu'en » célébrant les Bacchanales, le Dieu se rend » maître de nous. Ce Dieu s'est aussi emparé de » votre Roi ; Scylès célébre Bacchus, & le Dieu » l'agite & trouble sa raison. Si vous ne voulez » pas m'en croire, suivez-moi, & je vous le » montrerai ». Les premiers de la nation le suivirent. Le Borysthénite les plaça secrétement dans une tour, d'où ils virent passer Scylès avec sa troupe, célébrant les Bacchanales. Les Scythes, regardant cette conduite comme quelque chose de très-affligeant pour leur nation, firent, en présence de toute l'armée, le rapport de ce qu'ils avoient vu.

(*a*) §. LXXVIII.

LXXX. Scylès étant parti après cela pour retourner chez lui, ses sujets se révolterent, & proclamerent, en sa place, Octamasades son frere, fils de la fille de Térès. Ce Prince, ayant appris cette révolte, & quel en étoit le motif, se réfugia en Thrace. Sur cette nouvelle, Octamasades, à la tête d'une armée, le poursuivit dans sa retraite. Quand il fut arrivé sur les bords de l'Ister, les Thraces vinrent à sa rencontre. Mais, comme on étoit sur le point de donner (158) bataille, Sitalcès envoya un héraut à Octamasades, avec ordre de lui dire : « Qu'est-il besoin de tenter, l'un & » l'autre, le hazard d'un combat? Vous êtes Fils » de ma Sœur, & vous avez mon Frere en votre » puissance : si vous me le rendez, je vous livrerai » Scylès, & nous ne nous exposerons point au » sort d'une bataille ». Le frere de Sitalcès s'étoit en effet réfugié auprès d'Octamasades.

Ce Prince accepta l'offre, remit son oncle maternel entre les mains de Sitalcès, & reçut, en échange, son frere Scylès. Sitalcès n'eut pas plutôt son frere en son pouvoir, qu'il se retira avec ses troupes ; &, dès qu'on eut rendu Scylès, Octamasades lui fit trancher la tête sur la place même. Telle est la scrupuleuse exactitude des Scythes dans l'observation de leurs loix & de leurs coutumes, & la rigueur avec laquelle ils punissent ceux qui en affectent d'étrangeres.

LXXXI. Quant à la population de la Scythie, on m'en a parlé diversement, & je n'en ai jamais rien pu apprendre de certain : les uns m'ont dit que ce pays étoit très-peuplé; &, les autres, qu'à ne compter que les véritables Scythes, il l'étoit peu. Mais voici ce que j'ai vu par moi-même.

Entre le Borysthenes & l'Hypanis, est un certain canton qu'on appelle Exampée. J'en ai fait mention (159) un peu plus haut (*a*), en parlant d'une fontaine, dont les eaux sont si ameres, que celles de l'Hypanis, dans lequel elle se jette, en sont tellement altérées, qu'il n'est pas possible d'en boire. Il y a, dans ce pays, un vase d'airain, six fois plus grand que le (160) cratere qui se voit à l'embouchure du Pont-Euxin, & que Pausanias, fils de Cleombrote, y a consacré. Je vais en donner les dimensions, en faveur de ceux qui ne l'ont point vu. Ce vase d'airain, qui est dans la Scythie, contient aisément six-cents amphores, & il a six doigts d'épaisseur. Les habitans du pays m'ont dit qu'il avoit été fait de pointes de fleches : que leur Roi Ariantas, voulant savoir le nombre de ses sujets, commanda à tous les Scythes d'apporter chacun une pointe de fleche, sous peine de mort: qu'on lui en apporta en effet une quantité prodigieuse, dont il fit faire ce vase d'airain, qu'il consacra dans le lieu qu'on appelle Exampée, comme

---

(*a*) §. LII.

un monument qu'il laissoit à la postérité. Voilà ce que j'ai appris de la population des Scythes.

LXXXII. La Scythie n'a rien de merveilleux que les fleuves qui l'arrosent ; ils sont très-considérables, & en très-grand nombre. Mais, indépendamment de ses fleuves & de ses vastes plaines, on y montre encore une chose digne d'admiration ; c'est l'empreinte du pied d'Hercules sur un roc près du Tyras. Cette empreinte ressemble à celle d'un pied d'homme ; mais elle a deux coudées (161) de long. Revenons maintenant au sujet dont je m'étois proposé de parler au commencement de ce Livre.

LXXXIII. Darius fit de grands préparatifs contre les Scythes ; il dépêcha de toutes parts des couriers, pour ordonner aux uns de lever une armée de terre ; aux autres, d'équipper une flotte ; à d'autres enfin de construire un pont (161*) de bateaux sur le Bosphore de Thrace. Cependant Artabane, fils d'Hystaspes & frere de Darius, n'étoit nullement d'avis que le Roi entreprît de porter la guerre en Scythie. Il lui représenta la pauvreté des Scythes ; mais, quand il vit que ses remontrances, quoique sages, ne faisoient aucune impression sur son esprit, il n'insista pas davantage. Les préparatifs achevés, Darius, à la tête de son armée, partit de Suses.

LXXXIV. Alors un Perse, nommé Œobazus, dont les trois fils étoient de cette expédition, pria Darius d'en laisser un auprès de lui. Ce Prince lui

répondit, comme à un ami, dont la demande étoit modérée, qu'il les lui laisseroit tous trois. Le Perse, charmé de cette réponse, se flattoit que ses trois fils alloient avoir leur congé; mais le Roi ordonna à ceux qui présidoient aux exécutions, de faire mourir tous les enfans d'Œobazus; &, après leur mort, on les laissa en cet endroit-là même.

LXXXV. Darius se rendit de Suses à Chalcédoine, sur le Bosphore, où l'on avoit fait le pont. Il s'y embarqua, & fit voile vers les isles Cyanées, qui étoient autrefois (161**) errantes, s'il faut en croire les Grecs. Il s'assit dans (162) le temple, & delà se mit à considérer le Pont-Euxin : c'est, de toutes les mers, celle qui mérite le plus notre admiration. Elle a onze mille cent stades de longueur, sur trois mille trois-cents (163) de largeur, à l'endroit où elle est le plus large. L'embouchure de cette mer a quatre stades de large, sur environ six-vingts stades de long. Ce col, ou détroit, s'appelle Bosphore. C'étoit-là où l'on avoit jetté le pont. Le Bosphore s'étend jusqu'à la Propontide. Quant à la Propontide, elle a cinq-cents stades de largeur, sur quatorze-cents de longueur, & se jette dans l'Hellespont, qui, dans l'endroit où il est le moins large, n'a que sept stades de largeur, sur quatre-cents de longueur. L'Hellespont communique à une mer d'une vaste étendue, qu'on appelle la Mer Egée.

LXXXVI. On a mesuré ces mers de la maniere suivante : dans les longs jours, un vaisseau fait en tout environ soixante & (164) dix mille orgyies de chemin, & soixante mille par nuit. Or de l'embouchure du Pont-Euxin au Phase, qui est sa plus grande longueur, il y a neuf jours & huit nuits de navigation : cela fait onze cents dix mille (165) orgyies, c'est-à-dire, onze mille cent stades. De la Sindique à Thémiscyre, sur le Thermodon, où le Pont-Euxin est le plus large, on compte trois jours & deux nuits de navigation, qui font trois-cents trente mille orgyies, ou trois mille trois-cent stades. C'est ainsi que j'ai pris les dimensions du Pont-Euxin, du Bosphore & de l'Hellespont, & ces mers sont naturellement telles que je les ai représentées. Le Palus-Mæotis se jette dans le Pont-Euxin ; il n'est guere moins grand que cette mer, & on l'appelle la Mere du Pont.

LXXXVII. Lorsque Darius eut considéré le Pont-Euxin, il revint par mer au pont de bateaux, dont Mandroclès de Samos étoit l'entrepreneur. Il examina aussi le Bosphore ; &, sur le bord de ce détroit, on érigea, par son ordre, deux colonnes de pierre blanche. Il fit graver sur l'une, en caracteres Assyriens, &, sur l'autre, en lettres Grecques, les noms de toutes les nations qu'il avoit à sa suite. Or il menoit à cette guerre tous les peuples qui lui étoient soumis. On comptoit, dans cette armée, sept-cent mille hommes avec la cavalerie,

sans y comprendre la flotte qui étoit de six-cents voiles.

Depuis l'expédition des Perses en Scythie, les Byzantins ont transporté ces deux colonnes dans leur ville, & les ont fait servir à l'autel de Diane (166) Orthosiene, excepté une seule pierre qu'on a laissée auprès du temple de Bacchus à Byzance, & qui est entiérement chargée de lettres Assyrienes. Au reste l'endroit du Bosphore où Darius fit jetter un pont, est, ce me semble, autant que je puis le conjecturer, à moitié chemin de Byzance, au temple qu'on voit à l'embouchure du Pont-Euxin.

LXXXVIII. Darius, charmé de ce (*a*) pont, fit de riches (167) présens à Mandroclès de Samos, qui en étoit l'entrepreneur. Mandroclès employa les prémices de ces présens à faire (168) faire un tableau qui représentoit le pont du Bosphore, avec le Roi Darius assis sur son trône, & regardant passer ses troupes. Il fit une offrande de ce tableau au temple (*b*) de Junon, & y ajouta une inscription en ces termes :

« Mandroclès a consacré à Junon ce monument,
» en reconnoissance de ce qu'il a réussi, au gré du
» Roi Darius, à jetter un pont sur le Bosphore.
» Il s'est, par cette entreprise, couvert de gloire,
» & a rendu immortel le nom de sa patrie ».

(*a*) Voyez la note 161*.

(*b*) Le fameux temple de Junon à Samos.

Tel eſt le monument qu'a laiſſé celui qui a préſidé à la conſtruction de ce pont.

LXXXIX. Darius, ayant récompenſé Mandroclès, paſſa en Europe. Il avoit ordonné aux Ioniens de faire voile par le Pont-Euxin juſqu'à l'Iſter, de jetter un pont ſur ce fleuve, quand ils y ſeroient arrivés, & de l'attendre en cet endroit. Les Ioniens, les Eoliens & les habitans de l'Helleſpont, conduiſoient l'armée navale. La flotte paſſa donc les Cyanées, fit voile droit à l'Iſter; &, après avoir remonté le fleuve pendant deux jours, depuis la mer juſqu'à l'endroit où il ſe partage en pluſieurs bras, qui forment autant d'embouchures, toute l'armée navale y conſtruisit un pont. Darius, ayant traverſé le Boſphore ſur le pont de bateaux, prit ſon chemin par la Thrace; &, quand il fut arrivé aux ſources du Téare, il y campa trois jours.

XC. Les peuples qui habitent ſur ſes bords, prétendent que ſes eaux ſont excellentes contre pluſieurs ſortes de maux, & particuliérement qu'elles guériſſent les hommes & les chevaux de la galle. Ses ſources ſortent du même rocher, au nombre de trente-huit : les unes ſont chaudes; les autres froides. Elles ſont à égale diſtance de la ville d'Héræum, qui eſt près de Périnthe, & d'Apollonie, ville ſituée ſur le Pont-Euxin. Il y a deux journées de marche de l'une & de l'autre de ces fontaines. Le Téare ſe jette dans le Contadeſdus, le Contadeſdus dans l'Agrianès, l'Agrianès

dans l'Hebre, & l'Hebre dans la mer, près de la ville d'Ænos.

XCI. Darius, étant arrivé aux ſources du Téare, y aſſit ſon camp. Il fut ſi charmé de ce fleuve, qu'il fit ériger, dans le même endroit, une colonne, avec cette inſcription :

LES SOURCES DU TÉARE DONNENT LES MEILLEURES ET LES PLUS BELLES EAUX DU MONDE : DARIUS, FILS D'HYSTASPES, LE MEILLEUR ET LE PLUS BEAU DE TOUS LES HOMMES, ROI DES PERSES ET DE TOUTE LA TERRE (169) FERME, MARCHANT CONTRE LES SCYTHES, EST ARRIVÉ SUR SES BORDS.

XCII. Darius partit delà pour ſe rendre ſur une autre riviere, qu'on appelle Artiſcus, & qui coule par le pays des Odryſes. Quand il fut arrivé ſur ſes bords, il déſigna à ſes troupes, un certain endroit, où il ordonna que chaque ſoldat mît une pierre en paſſant. L'ordre fut exécuté par toute l'armée ; & Darius, ayant laiſſé, en ce lieu, de grands tas de pierres, continua ſa marche avec ſes troupes.

XCIII. Avant que d'arriver à l'Iſter, les Getes, qui ſe diſent immortels, furent les premiers peuples qu'il ſubjugua. Les Thraces de Salmydeſſe, & ceux qui demeurent au-deſſus d'Apollonie & de la ville de Méſambria, qu'on appelle Scyrmiades & Nipſéens, s'étoient rendus à lui ſans combattre & ſans faire la moindre réſiſtance. Les Getes, par un fol entêtement, ſe mirent en défenſe ; mais ils

furent ſur le champ réduits en eſclavage. Ces peuples ſont les plus braves & les plus juſtes d'entre les Thraces.

XCIV. Les Getes ſe croient (170) immortels, & penſent que celui qui meurt va trouver leur (171) Dieu (172) Zalmoxis, que quelques-uns d'entr'eux croient le même que (173) Gébéleïzis. Tous (174) les cinq ans ils tirent au ſort quelqu'un de leur nation, & l'envoient porter de leurs nouvelles à Zalmoxis, avec ordre de lui repréſenter leurs beſoins. Voici comment ſe fait la députation. Trois d'entr'eux ſont chargés de tenir chacun une javeline la pointe en haut, tandis que d'autres prennent, par les pieds & par les mains, celui qu'on envoie à Zalmoxis. Ils le mettent en branle, & le lancent en l'air, de façon qu'il retombe ſur la pointe des javelines. S'il meurt de ſes bleſſures, ils croient que le Dieu leur eſt propice : s'il n'en meurt pas, ils l'accuſent d'être un méchant. Quand ils ont ceſſé de le maltraiter, ils en députent un autre, & lui donnent auſſi leurs ordres, tandis qu'il eſt encore vivant. Ces mêmes Thraces tirent auſſi des fleches contre le ciel, quand il tonne & qu'il éclaire, pour menacer le Dieu qui lance la foudre, perſuadés qu'il n'y a point d'autre Dieu que celui qu'ils adorent.

XCV. J'ai néanmoins oui dire aux Grecs, qui habitent l'Helleſpont & le Pont, que ce Zalmoxis étoit un homme, & qu'il avoit été à Samos eſclave

de Pythagore, fils de Mnésarque : qu'ayant été mis en liberté, il y avoit amassé de grandes richesses, avec lesquelles il étoit retourné dans son pays. Quand il eut remarqué la vie malheureuse & grossiere des Thraces, comme il avoit été instruit des usages des Ioniens, & qu'il avoit contracté avec les Grecs, & particuliérement avec Pythagore, un des plus (175) célébres Philosophes de la Grece, l'habitude de penser plus profondément que ses compatriotes, il fit bâtir une salle où il régaloit les premiers de la nation. Au milieu du repas, il leur apprenoit que ni lui, ni ses conviés, ni leurs descendans à perpétuité, ne mourroient point; mais qu'ils iroient dans un lieu où ils jouiroient éternellement de toutes sortes de biens. Pendant qu'il traitoit ainsi ses compatriotes, & qu'il les entretenoit de pareils discours, il se faisoit faire un logement sous terre. Ce logement achevé, il se déroba aux yeux des Thraces, descendit dans ce souterrain, & y demeura environ trois ans. Il fut regretté & pleuré comme mort. Enfin la quatrieme année, il reparut, & rendit croyables, par cet artifice, tous les discours qu'il avoit tenus.

XCVI. Je ne rejette ni n'admets ce qu'on rapporte de Zalmoxis & de son logement souterrain; mais je pense qu'il est antérieur de bien des années à Pythagore. Au reste, que Zalmoxis ait été un homme, ou que ce soit quelque dieu du pays des Getes, c'en est assez sur ce qui le concerne.

Les Getes, chez qui se pratique la cérémonie (*a*) dont je viens de parler, ayant été subjugués par les Perses, suivirent l'armée.

XCVII. Darius étant arrivé sur les bords de l'Ister avec son (176) armée de terre, la fit passer de l'autre côté du fleuve. Alors il commanda aux Ioniens de rompre le pont, & de l'accompagner par terre, avec toutes les troupes de la flotte. Mais, comme ils étoient sur le point de le rompre & d'exécuter ses ordres, Coès, fils d'Erxandre, qui commandoit les Mytiléniens, parla à Darius en ces termes, après lui avoir demandé la permission de lui dire son sentiment:

« Seigneur, puisque vous allez porter la guerre » dans un pays où il n'y a ni terres labourées, ni » villes, laissez subsister le pont tel qu'il est : or- » donnez seulement à ceux qui l'ont construit, de » rester auprès pour le garder. Par ce moyen, soit » que nous trouvions les Scythes, & que nous » réussissions selon notre espérance, soit que nous » ne puissions les rencontrer, nous pourrons nous » retirer avec sécurité. Ce n'est pas que je craigne » que nous soyons battus par les Scythes ; mais » j'appréhende que, ne pouvant les trouver, il ne » nous arrive quelque fâcheux accident dans les » déserts. On dira peut-être que je parle pour moi, » & que je voudrois rester ici. Mais, Seigneur,

(*a*) §. XCIV.

» content

» content de (177) propoſer à votre Conſeil le » ſentiment qui me paroît le plus avantageux, je » ſuis prêt à vous ſuivre ; & la grâce que je vous » demande, c'eſt de ne me point laiſſer ici ».

Darius, charmé de ce diſcours, lui dit : « Mon » Hôte de Leſbos, lorſqu'après mon expédition je » ſerai de retour ſain & ſauf dans mes Etats, ne » manquez pas de vous préſenter devant moi, afin » que je vous récompenſe dignement du bon » conſeil que vous me donnez ».

XCVIII. Ayant ainſi parlé, il fit ſoixante (178) nœuds à une courroie, manda les Tyrans des Ioniens, & leur tint ce diſcours : « Ioniens, j'ai » changé d'avis au ſujet du pont : prenez cette » courroie, & ayez ſoin d'exécuter mes ordres ; » quand vous me verrez parti pour la Scythie, » commencez dès-lors à défaire chaque jour un de » ces nœuds. Si je ne ſuis pas de retour ici, après » que vous les aurez tous dénoués, vous retour- » nerez dans votre patrie. Mais, puiſque j'ai changé » de ſentiment, gardez le pont juſqu'à ce temps, » & ne négligez rien tant pour le défendre que » pour le conſerver ; vous me rendrez en cela un » ſervice eſſentiel ». Darius, ayant ainſi parlé, marcha en avant.

XCIX. La Thrace a devant elle la partie (179) de la Scythie qui aboutit à la mer (*a*). A l'endroit

---

(*a*) Le Pont-Euxin.

où finit le golfe de Thrace, là commence la Scythie. L'Ister en traverse une partie, & se jette dans la mer du côté du Sud-Est.

Je vais indiquer (180) ce qu'on trouve après l'Ister, & donner la mesure de la partie de la Scythie qui est au-delà de ce fleuve du côté de la mer. L'ancienne Scythie est située (*a*) au Midi jusqu'à la ville de Carcinitis. Le pays au-delà de cette ville, en allant vers la même mer, est montagneux; il est habité par la Nation Taurique, qui s'étend jusqu'à la ville de (181) Chersonese-Trachée, & cette ville est sur les bords de la mer qui est à l'Est (*b*). Il y a en effet deux parties des confins de la Scythie qui sont bornées comme l'Attique, l'une par la mer (*c*) qui est au Sud, l'autre par celle qui est à l'Est. Les Taures sont, par rapport à cette partie de la Scythie, dans la même position que seroit, par rapport aux Athéniens, un autre peuple qui habiteroit la pointe du promontoire Sunium, qui s'étend depuis le bourg de Thorique jusqu'à celui d'Anaphlyste, & s'avance beaucoup dans la mer. Telle est la situation de la Tauride, s'il est permis de comparer de petites choses aux grandes.

(*a*) En se tenant à l'extrémité Nord de la Scythie, & le visage tourné vers la Chersonese-Taurique ou Crimée, la Scythie est au Midi.

(*b*) La ville de Chersonese est à l'Ouest; mais elle est à l'Est de la Scythie.

(*c*) Ce sont des points différens du même Pont-Euxin.

Mais, en faveur de ceux qui n'ont jamais cotoyé cette partie de l'Attique, je vais expliquer cela d'une autre façon : qu'on ſuppoſe qu'une autre nation que celle des Iapyges habite le promontoire d'Iapygie, à commencer au port de Brentéſium, & le coupe ou ſépare depuis cet endroit juſqu'à Tarente. Au reſte, en parlant de ces deux promontoires, c'eſt comme ſi je parlois de pluſieurs autres pareils, auxquels la Tauride reſſemble.

C. Au-delà de la Tauride, on trouve des Scythes qui habitent le pays au-deſſus des Taures, & celui qui s'étend vers (182) la mer qui eſt à l'Eſt, ainſi que les côtes occidentales du Boſphore Cimmérien & du Palus-Mæotis juſqu'au Tanaïs, fleuve qui ſe décharge dans une anſe de ce Palus. A prendre donc depuis l'Iſter, & à remonter par le milieu des terres, la Scythie eſt bornée premiérement par le pays des Agathyrſes, enſuite par celui des Neures, troiſiémement par celui des Androphages, & enfin par celui des Mélanchlenes.

CI. La Scythie étant tétragone, & deux de ſes côtes s'étendant le long de la mer, l'eſpace qu'elle occupe vers le milieu des terres, eſt parfaitement égal à celui qu'elle a le long des côtes. En effet depuis l'Iſter juſqu'au Boryſthenes, il y a dix journées de chemin ; du Boryſthenes au Palus-Mæotis, il y en a dix autres; & depuis la mer en remontant par le milieu des terres juſqu'au pays des Mélanchlenes, qui habitent au-deſſus des

Scythes, il y a vingt jours de marche. Or je compte (183) deux-cents ftades pour chaque journée de chemin. Ainfi la Scythie aura quatre mille ftades de traverfe le long des côtes, & quatre mille autres ftades à prendre droit par le milieu des terres. Telle eft l'étendue de ce pays.

CII. Les Scythes, ayant fait réflexion (184) qu'ils ne pouvoient pas, avec leurs feules forces, détruire en bataille rangée, une armée auffi nombreufe que celle de Darius, envoyerent des Ambaffadeurs à leurs voifins. Les Rois de ces nations, s'étant affemblés, délibérerent fur cette armée qui venoit envahir la Scythie. Ces Rois étoient ceux des Taures, des Agathyrfes, des Neures, des Androphages, des Mélanchlenes, des Gélons, des Budins & des Sauromates.

CIII. Ceux d'entre ces peuples qu'on appelle Taures, ont (185) des coutumes particulieres. Ils immolent, à Iphigénie (186), de la maniere que je vais le dire, les étrangers qui échouent fur leurs côtes, & tous les Grecs (187) qui y abordent & qui tombent entre leurs mains. Après les cérémonies (188) accoutumées, ils les affomment d'un coup de maffue fur la tête : quelques-uns difent qu'ils leur coupent enfuite la tête, & l'attachent à une croix, & qu'ils précipitent le corps du haut du rocher, où le temple eft bâti : quelques autres conviennent du traitement fait à la tête; mais ils affurent qu'on enterre le corps, au lieu de le précipiter du haut

du rocher. Les Taures eux-mêmes disent que la Déesse à laquelle ils font ces sacrifices est Iphigénie, fille d'Agamemnon. Quant à leurs ennemis, si un Taure fait dans les combats un prisonnier, il lui coupe la tête & l'emporte chez lui. Il la met ensuite au bout d'une perche qu'il place sur sa maison, & sur-tout au-dessus de la cheminée. Ils élevent de la sorte la tête de leurs prisonniers, afin, disent-ils, qu'elle garde & protége toute la maison. Ils subsistent du butin qu'ils font à la guerre.

CIV. Les Agathyrses portent, la plupart du temps, des ornemens d'or, & sont de tous les hommes ceux qui vivent le plus dans la mollesse. Les femmes sont communes entr'eux, afin qu'étant tous unis par les liens du sang, & que ne faisant tous, pour ainsi dire, qu'une seule & même famille, ils ne soient sujets ni à la haine, ni à la jalousie. Quant au reste de leurs coutumes, elles ont beaucoup de conformité avec celles des Thraces.

CV. Les Neures observent les mêmes usages que les Scythes. Une génération avant l'expédition de Darius, ils furent forcés de sortir de leur pays, à cause d'une multitude de serpens qu'il produisit, & parce qu'il y en vint en plus grand nombre des déserts qui sont au-dessus d'eux. Ils en furent tellement infestés qu'ils s'expatrierent, & se retirerent chez les Budins.

Il paroît (189) que ces peuples sont des (190) enchanteurs. En effet, s'il faut en croire les Scythes

& les Grecs établis en Scythie, chaque Neure se change une fois par an en loup pour quelques jours, & reprend ensuite sa premiere forme. Les Scythes ont beau dire, ils ne me feront pas croire de pareils contes; ce n'est pas qu'ils ne les soutiennent, & même avec serment.

CVI. Il n'est point d'hommes qui aient des mœurs plus sauvages que les (*a*) Androphages. Ils ne connoissent ni les loix ni la justice; ils sont (191) Nomades; leurs habits ressemblent à ceux des Scythes, mais ils ont une langue particuliere. De tous les peuples (192) dont je viens de parler, ce sont les seuls qui mangent de la chair humaine.

CVII. Les Mélanchlenes portent tous des habits noirs; delà vient leur nom. Ils suivent les coutumes & les usages des Scythes.

CVIII. Les Budins forment une grande & nombreuse nation. Ils se peignent (193) le corps entier en bleu & en rouge. Il y a dans (194) leur pays une ville entiérement bâtie en bois; elle s'appelle Gélonus. Ses murailles sont aussi toutes de bois: elles sont hautes, & ont à chaque face trente stades de longueur. Leurs maisons & leurs temples sont aussi de bois. Il y a en effet dans ce pays des temples consacrés aux Dieux des Grecs. Ils sont bâtis à la façon des Grecs, & ornés de statues, d'autels & de chapelles de bois. De trois en (195)

(*a*) Anthropophages.

trois ans, ils célébrent des fêtes en l'honneur de Bacchus. Aussi les Gélons sont-ils Grecs d'origine: ayant été chassés des villes de (a) Commerce, ils s'établirent dans le pays des Budins. Leur langue est un mélange de grec & de scythe.

CIX. Les Budins n'ont ni la même langue ni la même maniere de vivre que (196) les Gélons. Ils sont Autochthones, Nomades, & les seuls de cette contrée qui mangent (197) de la vermine. Les Gèlons, au contraire, cultivent la terre, vivent de bled, ont des jardins, & ne ressemblent aux Budins, ni par l'air du (198) visage, ni par la couleur. Les Grecs les confondent, & comprennent les Budins sous le nom de Gélons, mais ils se trompent.

Leur pays entier est couvert d'arbres de toutes especes; &, dans le canton où il y en a le plus, on trouve un lac grand & spacieux, & un marais bordé de roseaux. On prend dans ce lac des loutres, des castors & d'autres animaux qui ont le museau quarré. Leurs peaux servent à faire des bordures aux (199) habits, & leurs testicules sont excellens pour les maux de mere.

CX. Quant aux (200) Sauromates, voici ce qu'on en dit. Lorsque les Grecs eurent combattu contre les Amazones, que les Scythes appellent Aiorpata, nom que les Grecs rendent en leur langue par celui

---

(a) Ce sont les villes sur le Pont-Euxin & la ville de Borysthenes. Voyez ci-dessus §. XXIV.

d'Androctones (*a*); car Aior en Scythe signifie un homme, & Pata veut dire tuer; quand ils eurent, dis-je, combattu contr'elles, & qu'ils eurent remporté la victoire sur les bords du Thermodon, on raconte qu'ils emmenerent avec eux, dans trois vaisseaux, toutes celles qu'ils avoient pu faire prisonieres. Lorsqu'on fut en pleine mer, elles attaquerent leurs vainqueurs, & les taillerent en pieces. Mais, comme elles n'entendoient rien à la manœuvre, & qu'elles ne savoient pas faire usage du gouvernail, des voiles & des rames, après qu'elles eurent tué les hommes, elles se laisserent aller au gré des flots & des vents, & aborderent à Cremnes (*b*) sur le Palus-Mæotis. Cremnes est du pays des (*c*) Scythes libres. Les Amazones, étant descendues de leurs vaisseaux en cet endroit, avancerent par le milieu des terres habitées; &, s'étant emparées du premier haras qu'elles rencontrerent sur leur route, elles monterent à cheval, & pillerent les terres des Scythes.

CXI. Les Scythes ne pouvoient deviner qui étoient ces ennemis, dont ils ne connoissoient ni le langage ni l'habit; ils ignoroient aussi de quelle nation ils étoient; &, dans leur surprise, ils n'imaginoient pas d'où ils venoient. Ils les prirent d'abord pour des hommes de même âge; &, dans cette

(*a*) Qui tuent des hommes.

(*b*) Voyez ci-dessus, §. XX.

(*c*) Ce sont les Scythes Royaux. Voyez §. XX.

idée, ils leur livrerent bataille. Mais ils reconnurent, par les morts restés en leur pouvoir après le combat, que c'étoient des femmes. Ils résolurent, dans un conseil tenu à ce sujet, de n'en plus tuer aucune; mais de leur envoyer les plus jeunes d'entr'eux, en aussi grand nombre qu'ils conjecturoient qu'elles pouvoient être, avec ordre d'asseoir leur camp près de celui des Amazones; de faire les mêmes choses qu'ils leur verroient faire; de ne pas combattre, quand même elles les attaqueroient; mais de prendre la fuite, & de s'approcher & de camper près d'elles, lorsqu'elles cesseroient de les poursuivre. Les Scythes prirent cette résolution, parce qu'ils vouloient avoir des enfans de ces femmes belliqueuses.

CXII. Les jeunes-gens suivirent ces ordres : les Amazones, ayant reconnu qu'ils n'étoient pas venus pour leur faire du mal, les laisserent tranquilles. Cependant les deux camps s'approchoient tous les jours de plus en plus : les jeunes Scythes n'avoient, comme les Amazones, que leurs armes & leurs chevaux, & vivoient, comme elles, de leur chasse & du butin qu'ils pouvoient enlever.

CXIII. Vers l'heure de midi, les Amazones s'éloignoient du camp, seules ou deux à deux, pour satisfaire aux besoins de la nature. Les Scythes, s'en étant apperçus, firent la même chose. Un d'entr'eux s'approcha d'une de ces Amazones isolées, & celle-ci, loin de le repousser, lui accorda

ſes faveurs. Comme elle ne pouvoit lui parler, parce qu'ils ne s'entendoient pas l'un & l'autre, elle lui dit, par ſignes, de revenir le lendemain au même endroit avec un de ſes compagnons, & qu'elle ameneroit auſſi une de ſes compagnes. Le jeune Scythe, de retour au camp, y raconta ſon aventure; &, le jour ſuivant, il revint avec un autre Scythe au même endroit, où il trouva l'Amazone qui l'attendoit avec une de ſes compagnes.

CXIV. Les autres jeunes-gens, inſtruits de cette aventure, apprivoiſerent (201) auſſi le reſte des Amazones; &, ayant enſuite réuni les deux camps, ils demeurerent enſemble, & chacun prit pour femme celle dont il avoit eu d'abord les faveurs. Ces jeunes-gens ne pouvoient apprendre la langue de leurs compagnes; mais les Amazones apprirent celle de leurs maris; &, lorſqu'ils commencerent à s'entendre, les Scythes leur parlerent ainſi: « Nous » avons des parens, nous avons des biens; menons » une autre vie: réuniſſons-nous au reſte des » Scythes, & vivons avec eux; nous n'aurons » jamais d'autres femmes que vous ».

« Nous ne pourrions pas, répondirent les Amazones, demeurer avec les femmes de votre pays; » leurs coutumes ne reſſemblent en rien aux nôtres: » nous tirons de l'arc, nous lançons le javelot, » nous montons à cheval, & nous n'avons point » appris les ouvrages propres à notre ſexe. Vos » femmes ne font rien de ce que nous venons de

» dire, & ne s'occupent qu'à des ouvrages de » femmes ; elles ne quittent point leurs (202) » chariots, ne vont point à la chasse, ni même » nulle part ailleurs ; nous ne pourrions par consé- » quent jamais nous accorder ensemble. Mais, si » vous voulez nous avoir pour femmes, & montrer » de la justice, allez trouver vos Peres, demandez- » leur la partie de leurs biens qui vous appartient ; » revenez après l'avoir reçue, & nous vivrons en » notre particulier ».

CXV. Les jeunes Scythes persuadés firent ce que souhaitoient leurs femmes ; &, lorsqu'ils eurent recueilli la portion de leur patrimoine (203) qui leur revenoit, ils les rejoignirent. Alors elles leur parlerent ainsi : « Après vous avoir privés de vos » Peres, & après les dégats que nous avons faits » sur vos terres, nous en craindrions (204) les » suites, s'il nous falloit demeurer dans ce pays : » mais, puisque vous voulez bien nous prendre » pour femmes, sortons-en tous d'un commun » accord, & allons nous établir au-delà du Tanaïs ».

CXVI. Les jeunes Scythes y consentirent. Ils passerent le Tanaïs ; &, ayant marché trois jours à l'Est, & autant depuis le Palus-Mæotis vers le Nord, ils arriverent dans le pays qu'ils habitent encore maintenant, & où ils fixerent leur demeure. Delà vient que les femmes des Sauromates ont conservé leurs anciennes coutumes ; elles montent à cheval & vont à la chasse, tantôt seules, & tantôt

avec leurs maris. Elles les accompagnent aussi à la guerre, & portent les mêmes habits qu'eux.

CXVII. Les Sauromates font usage de la langue Scythe ; mais, depuis leur origine, ils ne l'ont jamais parlée avec pureté, parce que les Amazones ne la savoient qu'imparfaitement. Quant aux mariages, ils ont réglé qu'une fille ne pourroit se marier qu'elle (205) n'eut tué un ennemi. Aussi y en a-t-il qui, ne pouvant accomplir la loi, meurent dans un grand âge sans avoir été mariées.

CXVIII. Les Ambassadeurs des Scythes, ayant été admis à l'assemblée des Rois des nations, dont nous venons de parler (*a*), apprirent à ces Princes que (206) Darius, après avoir entiérement subjugué l'autre (*b*) continent, étoit passé dans le leur sur un pont de bateaux, qu'il avoit fait construire à l'endroit le plus étroit du Bosphore ; qu'il avoit ensuite soumis les Thraces, & traversé l'Ister sur un pont, à dessein de se rendre maître de leur pays. « Il ne seroit pas juste, ajouterent-ils, que, gardant la neutralité, vous nous laissassiez périr par » votre négligence : marchons donc unanimement » au-devant de l'ennemi qui vient envahir notre » Patrie. Si vous nous refusez, & que nous-nous » trouvions pressés, nous quitterons le pays, ou, » si nous y restons, ce sera aux conditions que » nous imposeront les Perses : car enfin (207) que

(*a*) Voyez le §. CII.

(*b*) L'Asie.

» faire à cela, si vous ne voulez pas nous donner
» de secours ? Ne vous flattez pas que votre sort
» en soit meilleur, & que, contens de nous avoir
» subjugués, les Perses vous épargnent. Leur in-
» vasion vous regarde autant que nous. En voici
» une preuve à laquelle vous n'avez rien à opposer.
» Si les Perses n'avoient point d'autre intention
» que de venger l'assujettissement où nous les
» avons tenus précédemment, ils se seroient con-
» tentés de marcher contre nous, sans attaquer les
» autres peuples ; & par-là ils auroient fait voir à
» tout le monde qu'ils n'en vouloient qu'aux
» Scythes. Mais à peine sont-ils entrés dans ce
» continent, qu'ils ont façonné au joug tous les
» peuples qui se sont rencontrés sur leur route, &
» déjà ils ont soumis les Thraces & les Getes nos
» voisins ».

CXIX. Le discours des Ambassadeurs fini, ces Princes (*a*) délibérerent sur leur proposition : les avis furent partagés. Les Rois des Gélons, des Budins & des Sauromates promirent unanimement du secours aux Scythes. Mais ceux des Agathyrses, des Neures, des Androphages, des Mélanchlenes & des Taures leur firent cette réponse : « Si vous
» n'aviez pas fait les premiers une guerre injuste
» aux Perses, vos demandes nous paroîtroient
» équitables ; &, pleins de déférence pour vous,

(*a*) Voyez ci-dessus, §§. CII. & CXVIII.

» nous prendrions en main (*a*) vos intérêts. Mais » vous avez envahi leur pays ſans notre participation, vous l'avez tenu ſous le joug auſſi long-» temps que le Dieu l'a permis ; & aujourd'hui » que le même Dieu ſuſcite les Perſes contre vous, » ils vous rendent la pareille. Pour nous, nous » ne les offenſâmes point alors, & nous ne ſerons » pas aujourd'hui les premiers aggreſſeurs. Si cependant ils viennent auſſi attaquer notre pays, » s'ils commencent des hoſtilités contre nous, nous » ſaurons (208) les repouſſer. Mais, juſqu'à ce » moment, nous reſterons tranquilles : car il nous » paroît que les Perſes n'en veulent qu'à ceux qui » les ont inſultés les premiers ».

CXX. Les Scythes, ayant appris, par le rapport de leurs Ambaſſadeurs, qu'ils ne devoient pas compter ſur le ſecours des Princes leurs voiſins, réſolurent de ne point préſenter de bataille, & de ne point faire de guerre ouverte; mais de céder à l'ennemi, de ſe retirer toujours en avant, de combler les puits & les fontaines qu'ils trouveroient ſur leur route, de détruire l'herbe, & pour cet effet de ſe partager en deux corps. On convint auſſi que les Sauromates ſe rendroient dans les Etats de Scopaſis (*b*); que, ſi les Perſes tournoient de ce côté, ils ſe retireroient peu-à-peu droit au

(*a*) Dans le grec : *nous ferions la même choſe que vous.*

(*b*) Voyez ci-deſſus, §. LVII. note 106.

Tanaïs, le long du Palus-Mæotis, & que, lorſque l'ennemi retourneroit ſur ſes pas, ils ſe mettroient alors à le pourſuivre. Tel étoit le plan de défenſe que devoit ſuivre cette partie des Scythes Royaux.

Quant aux deux autres parties des Scythes Royaux, il avoit été décidé que la plus grande, ſur laquelle régnoit Idanthyrſe, ſe joindroit à la troiſieme dont étoit Roi Taxacis, & que toutes les deux, réunies avec les Gélons & les Budins, auroient auſſi une journée d'avance ſur les Perſes, qu'elles ſe retireroient peu-à-peu, & en exécutant les réſolutions priſes dans le Conſeil, & ſur-tout qu'elles attireroient les ennemis droit ſur les terres de ceux qui avoient refuſé leur alliance, afin de les forcer auſſi à la guerre contre les Perſes, & de leur faire prendre les armes malgré eux, s'ils ne vouloient pas le faire de bonne volonté. Elles devoient enſuite retourner dans leur pays, & même attaquer l'ennemi, ſi, après en avoir délibéré, ce parti leur paroiſſoit avantageux.

CXXI. Cette réſolution priſe, les Scythes allerent au-devant de Darius, & ſe firent précéder par des coureurs, l'élite de la cavalerie. Ils avoient fait prendre (*a*) les devans à leurs chariots, qui tenoient lieu de maiſons à leurs femmes & à leurs enfans, & leur avoient donné ordre d'avancer

---

(*a*) Non pas du côté de l'ennemi, mais vers le Nord où ils avoient deſſein de ſe retirer.

toujours vers le Nord. Ces chariots étoient accompagnés de leurs troupeaux, dont ils ne menoient avec eux que ce qui leur étoit nécessaire pour vivre.

CXXII. Tandis que les chariots avançoient vers le Nord, les coureurs (*a*) découvrirent les Perses environ à trois journées de l'Ister. Comme ils n'en étoient éloignés que d'une journée, ils camperent dans cet endroit, & détruisirent toutes les productions de la terre. Les Perses ne les eurent pas plutôt apperçus, qu'ils les suivirent dans leur retraite. Ayant (*b*) ensuite marché droit à une des trois parties des Scythes Royaux, ils la poursuivirent à l'Est jusqu'au Tanaïs. Les Scythes traverserent le fleuve, & les Perses (109), l'ayant passé après eux, ne cesserent de les suivre, que lorsqu'après avoir parcouru le pays des Sauromates, ils furent arrivés dans celui des Budins.

CXXIII. Les Perses ne purent causer aucun dégât, tout le temps qu'ils furent en Scythie & dans le pays des Sauromates, les habitans ayant détruit tout ce qui étoit dans les campagnes; mais, quand ils eurent pénétré dans le pays des Budins, ils trouverent la ville de Gélonus qui étoit bâtie en bois.

(*a*) C'est l'élite de la cavalerie envoyée pour reconnoître l'ennemi, dont il a été parlé dans le paragraphe précédent.

(*b*) *Dans le grec :* ils allerent droit à l'une des parties, &c. J'ai ajouté à l'une des trois parties des Scythes Royaux, afin d'être plus clair. Voyez ci-dessus §. CXX.

Comme

Comme elle étoit entiérement (210) déserte, & que les habitans en avoient tout emporté, ils y mirent le feu. Cela fait, ils allerent en avant, marchant sur les traces de l'ennemi : enfin, après avoir parcouru le pays des Budins, ils arriverent dans un désert par-delà ces peuples, où l'on ne rencontre pas un seul homme. Ce désert a sept journées de chemin; on trouve au-dessus le pays des Thyssagetes, d'où viennent quatre grandes rivieres; le Lycus, l'Oarus, le Tanaïs & le (a) Syrgis qui se jettent dans le Palus-Mæotis, après avoir arrosé les terres des Mæotes.

CXXIV. Darius, étant arrivé dans ce désert, s'arrêta sur les bords de l'Oarus, où il campa avec son armée. Il fit ensuite construire huit grands châteaux (211), à soixante stades ou environ l'un de l'autre, dont les ruines subsistent encore maintenant. Tandis qu'il s'occupoit de ces ouvrages, les Scythes, qu'il avoit poursuivis, firent le tour par le haut du pays, & retournerent en Scythie. Comme ils avoient entiérement disparu, & qu'ils ne se montroient plus, il laissa ces châteaux à demi-faits, & dirigea sa marche à l'Occident, persuadé que ces Scythes formoient toute la nation, & qu'ils s'étoient sauvés de ce côté. Comme il marchoit à grandes journées, il arriva en Scythie, où

(a) Le même que l'Hyrgis, dont il a été parlé §. LVII, Les Grecs disoient Halmydessus ou Salmydessus, &c.

il rencontra (*a*) les deux corps d'armée des Scythes. Il ne les eut pas plutôt trouvés, qu'il se mit à les poursuivre; mais ils avoient soin de se tenir toujours à une journée de lui.

CXXV. Ils s'enfuyoient, suivant les conventions faites entr'eux, chez les peuples qui avoient refusé leur alliance, & Darius les suivoit sans relâche. Ils se jetterent premiérement sur les terres des Mélanchlænes, qui furent allarmés à leur vue & à celle des Perses. Delà ils attirerent les Perses chez les Androphages, où, ayant semé le trouble & l'épouvante, ils les conduisirent chez les Neures, qui furent également effrayés: enfin ils se sauverent du côté des Agathyrses. Mais ceux-ci, voyant leurs voisins allarmés prendre la fuite, envoyerent aux Scythes un Héraut, avant qu'ils eussent mis le pied dans leur pays, afin de leur en interdire l'entrée; les menaçant de leur livrer bataille, en cas qu'ils y vinssent. Après ces menaces, les Agathyrses porterent leurs forces sur leurs frontieres, pour les en écarter.

Les Mélanchlænes, les Androphages & les Neures, voyant les Scythes se jetter, avec les Perses, sur leurs terres, ne se mirent pas en devoir de les repousser. Saisis de crainte à cette vue, ils oublierent leurs menaces, & s'enfuirent dans les

(*a*) L'un étoit commandé par Idanthyrse, & l'autre par Taxacis. Voyez §. CXX.

déserts vers le Nord. Quant aux Agathyrses, comme ils (212) refusoient aux Scythes l'entrée de leur pays, ceux-ci ne chercherent plus à y pénétrer; mais, au sortir de la Neuride, ils rentrerent dans leur patrie, où les Perses les suivirent.

CXXVI. Darius, s'étant apperçu que les Scythes tenoient sans cesse la même conduite (*a*), envoya un cavalier à Idanthyrse leur Roi, avec ordre de lui parler en ces termes : « O le plus misérable » des hommes ! pourquoi fuis-tu toujours, lorsqu'il » est en ton pouvoir de t'arrêter & de me livrer » bataille, si tu te crois assez fort pour me résister? » Si, au contraire, tu te sens trop foible, cesses de » fuir devant moi; entre en conférence avec ton » maître, & ne manque pas de lui apporter la » terre (213) & l'eau, comme un gage de ta » soumission ».

CXXVII. « Roi des Perses, répondit Idanthyrse, » voici l'état de mes affaires : la crainte ne m'a » point fait prendre ci-devant la fuite, & mainte- » nant je ne te fuis pas. Je ne fais actuellement » que ce que j'avois coutume de faire aussi en » temps de paix. Mais je vais te dire pourquoi je » ne t'ai pas combattu sur le champ. Comme nous » ne craignons ni qu'on prenne nos villes, puisque » nous n'en avons point, ni qu'on fasse le dégât

(*a*) L'Auteur veut dire qu'ils ne cessoient point de passer d'un pays dans un autre.

» ſur nos terres, puiſqu'elles ne ſont point cultivées,
» nous n'avons pas de motifs pour nous hâter de
» donner bataille. Si cependant tu veux abſolu-
» ment nous y forcer au plutôt, nous avons les
» tombeaux de nos peres, trouve-les, & eſſaye
» de les renverſer : tu connoîtras alors ſi nou
» combattrons pour les défendre. Nous ne te livre-
» rons pas bataille auparavant, à moins que que
» que bonne raiſon ne nous y oblige. C'en e
» aſſez ſur ce qui regarde le combat. Quant à m
» maîtres, je n'en reconnois point d'autre q
» Jupiter, l'un de mes ancêtres, & Veſta, Rei
» des Scythes. Au lieu de la terre & de l'eau,
» t'enverrai des préſens plus convenables. P
» toi, qui te vantes d'être mon maître . . .
» ſuffit, tu m'entends (*a*) ». Telle eſt la répo
des Scythes, que le Héraut alla porter à Darius.

CXXVIII. Au ſeul nom de ſervitude, les R
des Scythes irrités firent partir les Scythes ſur
régnoit Scopaſis, avec (*b*) les Sauromates
ſervoient avec eux, pour aller conférer avec
Ioniens, à qui l'on avoit confié la garde du p
de l'Iſter. Quant aux Scythes qui reſtoient dan
pays, ils réſolurent de ne plus forcer les Perſ
courir de côté & d'autre; mais de les atta

(*a*) Dans le grec : *je te dis de pleurer ;* ce qui eſt l'expr
du plus grand mépris.

(*b*) Dans le grec : *& qui avoient été placés avec les Saurom*
Voyez §. CXX.

toutes les fois qu'ils prendroient (214) leur repas. En conséquence ils se mirent à observer le temps où ils le prenoient; & alors ils exécutoient ce qui avoit été concerté entr'eux. Dans ces attaques, la cavalerie des Scythes mettoit toujours en fuite celle des Perses; mais celle-ci en fuyant se replioit sur l'infanterie, qui ne manquoit pas de la soutenir. Ainsi, lorsque les Scythes avoient fait reculer la cavalerie ennemie, la crainte des gens de pied les forçoit aussi-tôt à se retirer. Ils ne laissoient pas néanmoins de recommencer de pareilles attaques pendant la nuit.

CXXIX. Ce qui est bien étonnant, c'est que le cri des ânes & la figure des mulets favorisoient les Perses, & étoient désavantageux aux Scythes, quand ils attaquoient le camp de Darius. Il ne naît en effet, en Scythie, ni âne ni mulet, comme je l'ai dit (a) plus haut, & même on n'en voit pas un (215) seul dans tout le pays, à cause du froid. Les ânes jettoient, par leurs cris, l'épouvante parmi la cavalerie des Scythes. Il arrivoit souvent que celle-ci alloit à la charge; mais si, sur ces entrefaites, les chevaux les entendoient, ils dressoient les oreilles d'étonnement, & reculoient troublés, parce qu'ils n'étoient accoutumés ni aux cris ni à la figure de ces animaux. Mais c'étoit un foible avantage.

(a) Voyez ci-dessus §. XXVIII.

CXXX. Les Scythes, s'étant apperçus de l'embarras des Perses, eurent recours à cet artifice, pour les faire rester plus long-temps en Scythie, & les tourmenter par l'extrême disette de toutes choses. Ils leur abandonnerent quelques-uns de leurs (216) troupeaux, avec ceux qui les gardoient, & se retirerent dans un autre canton. Les Perses se jetterent sur ces troupeaux, & les enleverent.

CXXXI. Ce premier succès les encouragea, & fut suivi de plusieurs autres; mais enfin Darius se trouva dans une extrême disette. Les Rois des Scythes, en étant instruits, lui envoyerent un Héraut avec des présens, qui consistoient en un oiseau, un rat, une grenouille & cinq fleches. Les Perses demanderent à l'envoyé ce que signifioient ces présens. Il répondit qu'on l'avoit seulement chargé de les offrir, & de s'en retourner aussi-tôt après; qu'il les exhortoit cependant, s'ils avoient de la sagacité, à tâcher d'en pénétrer le sens.

CXXXII. Dans un conseil tenu à ce sujet, Darius prétendit que les Scythes lui donnoient la terre & l'eau, comme un gage de leur soumission. Il le conjecturoit sur ce que le rat naît dans la terre, & se nourrit de bled ainsi que l'homme; que la grenouille s'engendre dans l'eau; que l'oiseau (217) a beaucoup de rapport au cheval, & qu'enfin les Scythes, en lui donnant des fleches, lui livroient leurs forces. Tel fut le sentiment de Darius. Mais Gobryas, l'un des sept qui avoient détrôné le Mage,

fut au contraire de cet avis. « Perses, leur dit-il, » ces présens signifient que, si vous ne vous en- » volez pas dans les airs, comme des oiseaux, ou » si vous ne vous cachez pas sous terre, comme » des rats, ou si vous ne sautez pas dans les marais, » comme des grenouilles, vous ne reverrez jamais » votre patrie; mais que vous périrez par ces » fleches ». C'est ainsi que les Perses interpréterent ces présens.

CXXXIII. La partie des Scythes à qui l'on avoit précédemment confié la garde des environs du Palus-Mæotis, & qui venoit de recevoir l'ordre d'aller sur les bords de l'Ister pour s'aboucher avec les Ioniens, ne fut pas plutôt arrivée au pont que ceux-ci avoient jetté sur cette riviere, qu'ils leur parlerent en ces termes : « Ioniens, nous venons » vous apporter la liberté, supposé toutefois que » vous vouliez nous écouter. Nous avons en effet » appris que Darius vous a enjoint de garder ce » pont durant soixante jours seulement, & que, » s'il n'étoit pas de retour dans cet intervalle, vous » seriez les maîtres de vous retirer dans votre » patrie. En exécutant cet ordre, il n'aura rien à » vous reprocher, & nous n'aurons aucun sujet de » plainte contre vous. Puisque vous êtes demeurés » le nombre de jours prescrit, que ne retournez- » vous dans votre pays » ? Les Ioniens ayant promis de le faire, les Scythes se retirerent en diligence.

CXXXIV. Après l'envoi des préſens, le reſte des Scythes ſe mit en ordre de bataille vis-à-vis des Perſes, tant l'infanterie que la cavalerie, comme s'ils avoient voulu en venir aux mains. Mais, tandis qu'ils étoient ainſi rangés en bataille, un liévre ſe leva entre les deux armées. Ils ne l'eurent pas plutôt apperçu, qu'ils le pourſuivirent en jettant de grands cris. Darius demanda quelle étoit la cauſe de ce tumulte ; &, ſur ce qu'on lui répondit que les Scythes couroient après un liévre, il dit à ceux d'entre les Perſes avec qui il avoit coutume de s'entretenir : « Ces hommes-ci ont pour nous un » grand mépris. L'interprétation qu'a donnée » Gobryas de leurs préſens me paroît actuellement » juſte. Mais, puiſque ſon ſentiment me ſemble » vrai, je penſe qu'il nous faut un bon conſeil, » pour ſortir ſains & ſaufs de ce pas dangereux ». « Seigneur, répondit Gobryas, je ne connoiſſois » guere la pauvreté de ces peuples que par ce qu'en » publioit la Renommée. Mais, depuis notre arri- » vée, je la connois mieux, en voyant de quelle » maniere ils ſe jouent de nous. Ainſi je ſuis d'avis » qu'auſſi-tôt que la nuit ſera venue, on allume » des feux dans le camp, ſelon notre coutume ; & » qu'après avoir engagé, par des propos trompeurs, » la partie de l'armée la moins propre aux fatigues, » à y reſter, & qu'après avoir attaché ici tous les » ânes, nous partions avant que les Scythes aillent » droit à l'Iſter pour en rompre le pont, & avant

» que les Ioniens prennent une résolution capable
» de nous faire périr ».

CXXXV. Darius suivit le conseil de Gobryas. Dès que la nuit fut venue, il laissa dans le camp les malades avec ses plus mauvaises (*a*) troupes. Il y fit aussi attacher tous les ânes, afin que leurs cris se fissent entendre. Quant aux hommes, il les y laissoit, sous prétexte de garder le camp, tandis qu'avec la fleur de (218) ses troupes, il iroit en personne attaquer l'ennemi ; mais en effet parce qu'ils étoient foibles ou malades. Ayant persuadé ces malheureux, il fit allumer des feux, & marcha en grande diligence vers l'Ister. Les ânes, se voyant dans une espece de solitude, se mirent à braire beaucoup plus fort qu'auparavant. Les Scythes, entendant leurs cris, crurent les Perses toujours dans leur camp.

CXXXVI. Quand le jour parut, les soldats qui étoient restés, reconnoissant que Darius les avoit trahis, tendirent les mains aux Scythes, & leur dirent tout ce que leur situation put leur suggérer. Là-dessus, les (219) deux parties des Scythes, s'étant réunies promptement à la troisieme, coururent, après les Perses, droit à l'Ister avec les Sauromates, les Budins & les Gélons. Mais, comme la plus grande partie de l'armée Perse consistoit en infanterie, & qu'elle ne savoit pas les chemins, parce qu'il n'y en avoit pas de tracés, & qu'au

(*a*) Dans le grec : *ceux qu'il se soucioit le moins de perdre*.

contraire les Scythes étoient à cheval, & qu'ils connoissoient la route la plus courte, ils ne purent se rencontrer. Les Scythes arriverent au pont de l'Ister, long-temps avant les Perses; &, sachant qu'ils n'étoient point encore venus, ils s'adresserent ainsi aux Ioniens, qui étoient sur leurs vaisseaux :

« Ioniens, le terme qui vous a été prescrit est » passé; vous avez tort de rester plus long-temps. » Si la crainte vous a retenus jusqu'à présent en » ces lieux, rompez maintenant le pont, retirez-» vous promptement; &, charmés d'avoir recouvré » votre liberté, rendez-en grâces aux Dieux & » aux Scythes. Quant à celui qui a été auparavant » votre maître, nous allons le traiter de maniere » qu'il ne fera plus la guerre à personne. »

CXXXVII. L'affaire mise en délibération, Miltiades d'Athenes, qui étoit Commandant, & Tyran (220) de la Chersonese de l'Hellespont, fut d'avis de suivre le conseil des Scythes, & de rendre la liberté à l'Ionie. Mais Histiée, Tyran de Milet, s'y opposa. Il représenta qu'ils ne régnoient dans leurs villes que par Darius; que, si la puissance de ce Prince étoit détruite, ils perdroient leur autorité, & que lui-même ne pourroit plus conserver la sienne dans Milet, ni les autres la leur dans leurs Etats; les villes préférant toutes la Démocratie à la Tyrannie. Tous ceux qui avoient d'abord été de l'avis de Miltiades, revinrent aussi-tôt à celui d'Histiée.

CXXXVIII. Ceux qui furent de cette (221) opinion, étoient en grande estime auprès du Roi. Parmi les Tyrans de l'Hellespont, il y avoit Daphnis d'Abydos, Hippoclus de Lampsaque, Hérophante de Parium, Métrodore de Proconnese, Aristagoras de Cyzique, Ariston de Byzance ; ceux de l'Ionie étoient Strattis de Chios, Æacès de Samos, Leodamas de Phocée, Histiée de Milet, qui fut d'un avis contraire à celui de Miltiades. Aristagoras de Cyme fut le seul homme considérable qui assistât à ce conseil du côté des Eoliens.

CXXXIX. Le sentiment d'Histiée ayant été approuvé, on ajouta qu'on romproit, de la longueur de la portée d'un trait, l'extrémité du pont du côté de la Scythie, afin de montrer aux Scythes qu'on vouloit, en quelque sorte, les obliger, quoique dans le fond on n'en fit rien, & de crainte que les Scythes ne voulussent, malgré eux, passer l'Ister sur le pont. Il fut aussi réglé qu'on leur enverroit dire qu'en rompant la partie du pont qui aboutissoit à leur pays, on avoit dessein de leur donner une entiere satisfaction. Après quoi Histiée répondit aux Scythes au nom du conseil :

« Scythes, votre avis est salutaire, & vous nous » pressez fort à propos. Comme vous nous montrez » la vraie route que nous devons suivre, nous vous » ferons voir aussi que nous sommes disposés à » vous servir ; nous rompons en effet le pont, » comme vous le voyez, & nous-nous porterons

» avec ardeur à recouvrer notre liberté. Pour vous, » pendant que nous ſommes occupés à détruire ce » pont, il eſt à propos que vous alliez chercher les » Perſes, & qu'après les avoir trouvés, vous nous » vengiez, en vous vengeant vous-même comme il » convient ».

CXL. Les Scythes ſe fiant, pour la ſeconde fois, aux Ioniens, rebrouſſerent chemin pour aller chercher les Perſes. Mais ils prirent une autre route, & les manquerent. Ce fut leur faute, puiſqu'ils avoient detruit les foins, & bouché les fontaines de ce côté. Sans ce dégât, il leur auroit été aiſé de trouver les Perſes, s'ils l'euſſent voulu. Le parti qu'ils avoient cru le plus avantageux fut alors cauſe de leur mépriſe. Ils chercherent l'ennemi dans les cantons de la Scythie, où il y avoit de l'eau & des fourages pour les chevaux, perſuadés qu'il s'enfuyoit de ce côté. Mais les Perſes ſuivoient l'ancienne route qu'ils avoient obſervée, & cependant ils eurent bien de la peine à gagner l'endroit où ils avoient traverſé le fleuve. Y étant arrivés de nuit, & trouvant le pont rompu, ils craignirent que les Ioniens ne les euſſent abandonnés.

CXLI. Darius avoit, dans ſon armée, un Egyptien d'une voix extrêmement forte. Il lui commanda de ſe tenir ſur les bords de l'Iſter, & d'appeller Hiſtiée de Milet. L'Egyptien le fit : Hiſtiée, l'ayant entendu dès la premiere fois, mit auſſi-tôt tous les vaiſſeaux en état de paſſer l'armée, & rétablit le pont.

CXLII. Les Perſes échapperent par ce moyen, & les Scythes, qui les cherchoient, les manquerent pour la ſeconde fois. C'eſt à cette occaſion que ceux-ci diſent des Ioniens, qu'à les conſidérer comme libres, ce ſont les plus vils & les plus lâches de tous les hommes, & que, ſi on les enviſage comme eſclaves, ce ſont les eſclaves les plus attachés à leurs maîtres, & les moins capables de s'enfuir. Tels ſont les traits que lancent les Scythes contre les Ioniens.

CXLIII. Darius traverſa la Thrace, & arriva à Seſte dans la Cherſoneſe, où il s'embarqua pour paſſer en Aſie. Il nomma (222) Mégabyze (*a*), Perſe de naiſſance, Général des troupes qu'il laiſſoit en Europe. Le diſcours que tint un jour ce Prince, en préſence de toute ſa Cour, eſt bien honorable pour ce Seigneur. Comme il ſe diſpoſoit à manger des grenades, à la premiere qu'il ouvrit, Artabane, ſon frere, lui demanda quelle choſe il déſireroit avoir en auſſi grande quantité qu'il y avoit de grains dans cette grenade. Darius répondit qu'il aimeroit mieux avoir autant de Mégabyzes, que de voir la Grece ſous ſon obéiſſance. Cette réponſe fut ſans doute un témoignage bien flatteur : mais alors il laiſſa Mégabyze en Europe, avec quatre-vingt mille hommes ſous ſes ordres.

(*a*) Voyez ſes exploits, Livre V. §. I, XIV, XV, &c.

CXLIV. Un mot de ce Mégabyze a rendu son nom immortel parmi les habitans de l'Hellespont. Etant à Byzance, il apprit que les Chalcédoniens avoient bâti leur ville dix-sept ans avant que les Byzantins eussent fondé la leur. Là-dessus il dit qu'ils étoient sans doute (222*) alors aveugles, puisque, sans cela, ils n'auroient pas choisi, pour leur ville, une situation désagréable, lorsqu'il s'en présentoit une plus belle. Ce Général subjugua, avec les troupes que lui avoit laissées Darius, tous les peuples de l'Hellespont qui ne tenoient pas pour les (222**) Medes.

CXLV. Il y eut, vers le même temps, une expédition considérable en Libye, dont je dirai le sujet; mais il est à propos de raconter auparavant quelques faits nécessaires pour le bien entendre.

Les descendans des Argonautes, ayant été chassés de l'isle de Lemnos par les Pélasges (223), qui avoient enlevé de Brauron les femmes des Athéniens, firent voile à Lacédémone. Ils camperent sur le mont Taygete, où ils allumerent du feu. Les Lacédémoniens, l'ayant apperçu, leur envoyerent demander qui ils étoient, & d'où ils venoient. Ils répondirent qu'ils étoient Minyens, & les descendans de ces héros qui s'étoient embarqués sur le navire Argo, & qui étoient abordés à Lemnos, où ils leur avoient donné naissance. Sur ce rapport de l'origine des Minyens, les Lacédémoniens envoyerent une seconde fois leur demander

à quel dessein ils venoient dans leur pays, & pourquoi ils allumoient du feu. Les Minyens répondirent qu'ayant été chassés par les Pélasges, ils venoient chez leurs peres, comme cela étoit juste, & qu'ils prioient les Lacédémoniens de les recevoir chez eux, & de leur faire part non-seulement de leurs terres, mais encore des honneurs & des dignités de l'Etat. Les Lacédémoniens furent d'avis de les recevoir aux conditions qu'ils proposoient. Ce qui les y détermina principalement, fut que les Tyndarides (a) avoient été de l'expédition des Argonautes. Ils reçurent donc les Minyens, leur donnerent des terres, & les distribuerent parmi leurs tribus. Ceux-ci se marierent aussi-tôt, & donnerent à d'autres les femmes qu'ils avoient amenées de Lemnos.

CXLVI. Peu de temps après, les Minyens montrerent tout-à-coup leur insolence, en voulant avoir part à la Royauté, & en faisant plusieurs autres actions contraires aux Loix. Les Lacédémoniens résolurent de les punir de mort. En conséquence, ils furent arrêtés & mis en prison. A Lacédémone, les exécutions se font la nuit, & jamais de jour (224). Lors donc qu'on étoit sur le point de les faire mourir, leurs femmes, qui étoient Spartiates, & filles des premiers de la ville, demanderent la permission (225) d'entrer dans la prison, pour parler à leurs maris. Comme on ne les soupçonnoit d'aucun artifice, cette permission

(a) Castor & Pollux.

leur fut accordée. Elles ne furent pas plutôt entrées, qu'elles donnerent leurs habits à leurs maris, & se revêtirent des leurs. Les Minyens, ayant pris les habits de leurs femmes, sortirent à la faveur de ce déguisement; &, s'étant échappés de la sorte, ils retournerent au mont Taygete.

CXLVII. Vers ce même temps, Théras partit de Lacédémone pour aller fonder une colonie. Autésion (226), son pere, étoit fils de Tisamene, petit-fils de Thersandre, & arriere-petit-fils de Polynices. Il étoit de la race de Cadmus, & oncle maternel (227) d'Eurysthenes & de (228) Proclès, tous deux fils d'Aristodémus. Comme ceux-ci *étoient* encore enfans, il eut, pendant leur minorité, la régence du Royaume. Mais, quand ils furent devenus grands, ils gouvernerent par eux-mêmes. Théras, affligé d'obéïr, après avoir goûté les douceurs du commandement, déclara qu'il ne resteroit point à Lacédémone, & qu'il s'embarqueroit pour aller joindre ses parens.

Les descendans de Membliarès, fils de Pœciles, Phénicien, demeuroient dans l'isle qu'on nomme aujourd'hui Théra, & qui s'appelloit autrefois Calliste. Cadmus, fils d'Agenor, étoit abordé à cette isle en cherchant Europe; &, soit que le pays lui plût, ou par quelqu'autre raison, il y laissa plusieurs Phéniciens avec Membliarès (229), l'un de ses parens. Ils l'habiterent pendant huit générations,



générations, avant que Théras y (*a*) vînt de Lacédémone.

CXLVIII. Théras partit de Sparte pour cette iſle, avec grand nombre de Lacédémoniens qu'on tira des tribus. Son intention n'étoit pas d'en chaſſer les anciens habitans, mais d'y demeurer avec eux dans l'union la plus étroite. Les Lacédémoniens perſiſtoient toujours dans la réſolution de faire mourir les Minyens, qui, après s'être échappés des priſons, étoient campés ſur le mont Taygéte. Théras ſollicita leur grace, & promit de les faire ſortir du pays. Elle lui fut accordée; &, ayant mis à la voile, avec trois vaiſſeaux à trente rames, il ſe rendit chez les deſcendans de Membliarès. Il n'emmena avec lui qu'une petite partie des Minyens : les autres, en beaucoup plus grand nombre, chaſſerent les Paroréates & les Caucons, de leur pays; &, s'étant partagés en ſix corps, ils y bâtirent ſix villes, Léprée, Maciſte, Phrixes, Pyrgos, Epium & Nudium qui ont été la plupart détruites de mon temps par les Eléens. Quant à l'iſle de Calliſte, elle s'appella Théra, du nom de ſon Fondateur.

CXLIX. Son fils, refuſant de s'embarquer avec lui, Théras dit qu'il le laiſſeroit comme (229*) une brebis parmi les loups. Ce propos fit donner à ce



(*a*) Dans le grec : *dans cette iſle, alors connue ſous le nom de Calliſte*. C'eſt une répétition que j'ai cru devoir ſupprimer.

jeune-homme le nom d'Oiolycus (*a*), qui prévalut sur celui qu'il avoit auparavant. Oiolycus eut un fils appellé Egée. Les Egides, tribu considérable à Sparte, tirent de lui leur nom. Ceux de cette tribu, voyant qu'ils ne pouvoient conserver d'enfans, bâtirent, sur la réponse d'un Oracle, un temple aux Furies de Laïus & d'Œdipe; &, depuis ce temps, ils ne perdirent plus leurs enfans. Pareille (230) chose arriva dans l'isle de Théra à leurs descendans.

CL. Jusqu'ici les Lacédémoniens s'accordent avec les habitans de Théra; mais ceux-ci sont les seuls qui racontent la suite, de la manière que je vais dire.

Grinus, fils d'Æsanius, descendant de ce Théras, & Roi de l'isle de Théra, alla à Delphes pour y offrir une hécatombe. Il étoit accompagné de plusieurs habitans de cette isle, & entr'autres de Battus, fils de Polymneste, de la race (231) d'Euphémus, l'un des (232) Minyens. Ce Prince, consultant l'Oracle sur quelque chose, la Pythie lui répondit de fonder une ville en Libye. « Roi » Apollon, répliqua Grinus, je suis vieux & courbé » (233) sous le poids des ans : chargez plutôt de » cette entreprise quelqu'un de ces jeunes-gens » qui sont venus avec moi »; &, en disant cela, il montroit Battus. Les Théréens, de retour dans

(*a*) Ὄϊς signifie une brebis, & λύκος un loup.

leur isle, n'eurent aucun égard pour la réponse de l'Oracle, ne sachant point où étoit la Libye, & n'osant pas envoyer une colonie dans une pareille incertitude.

CLI. On fut ensuite sept ans à Théra sans qu'il y plût, & tous les arbres y périrent de sécheresse, excepté un seul. Les Théréens ayant consulté l'Oracle, la Pythie leur proposa d'envoyer une colonie en Libye. Comme ils ne voyoient pas de reméde à leurs maux, ils députerent en Créte, pour s'informer s'il n'y avoit pas quelque Crétois, ou quelque étranger, qui eût voyagé en Libye. Leurs envoyés parcoururent l'isle; &, étant arrivés à la ville d'Itanos, ils y firent connoissance avec un Teinturier en pourpre, nommé Corobius, qui leur dit qu'il avoit été poussé par un vent violent à l'isle de Platée en Libye. Une récompense, qu'ils lui donnerent, le détermina à les accompagner à Théra. On ne fit partir d'abord qu'un petit nombre de citoyens pour examiner les lieux. Corobius leur servit de guide. Lorsqu'il les eut conduits à l'isle de Platée, ils l'y laisserent avec des vivres pour quelques mois; &, s'étant remis en mer, ils vinrent en diligence faire leur rapport aux Théréens au sujet de cette isle.

CLII. Comme ils furent plus long-temps absens qu'ils n'en étoient convenus, Corobius se trouva dans une très-grande disette. Mais un vaisseau de Samos, qui alloit en Egypte, & dont le patron

s'appelloit Colæus, étant abordé à Platée, les Sàmiens apprirent de Corobius quelle étoit sa situation. Ils lui laisserent des vivres pour un an; &, comme ils désiroient passionnément de se rendre en Egypte, ils remirent à la voile par un vent d'Est. Mais, ce vent ne discontinuant point, ils passerent les Colonnes d'Hercule, & arriverent à Tartessus, sous la conduite de quelque Dieu. Comme ce port n'avoit point été jusqu'alors fréquenté, ils firent, à leur retour, le plus grand profit sur leurs marchandises, qu'aucun Grec, que nous (234) connoissions, ait jamais fait, si du moins l'on excepte Sostrate d'Egine, fils de Léodamas, avec qui personne ne peut entrer en comparaison. Les Samiens ayant mis à part six talens, qui étoient le dixieme de leur gain, en firent faire un vase d'airain en forme de cratere argolique, autour duquel on voit des têtes de gryphons, l'une vis-à-vis de (235) l'autre. Ils en firent présent au Temple de Junon (*a*), où il est soutenu par trois colosses d'airain, de sept coudées de haut, appuyés sur les genoux. L'action de Colæus fut le principe de la grande amitié que les Cyrénéens & les Théréens ont contractée avec les Samiens.

CLIII. Les Théréens, ayant laissé Corobius dans l'isle, dirent, à leur retour à Théra, qu'ils

---

(*a*) Le célébre temple de Junon à Samos.

avoient commencé une habitation dans une isle attenante à la Libye. Là-dessus, il fut résolu que de tous leurs cantons, qui étoient au nombre de sept, on enverroit des hommes, que les freres tireroient au sort, & que Battus seroit leur Chef & leur Roi: en conséquence de cette résolution, on envoya à Platée deux vaisseaux de cinquante rames chacun. Telle est la maniere dont les Théréens racontent cette histoire.

CLIV. Les Cyrénéens sont d'accord avec eux en tout, excepté en ce qui concerne Battus. Voici de quelle maniere ils le rapportent. Etéarque, Roi de la ville d'Axus en Créte, ayant perdu sa femme, dont il avoit une fille, nommée Phronime, en épousa une autre, qui ne fut pas plutôt entrée dans sa maison, qu'elle fit voir, par ses actions, qu'elle étoit une vraie marâtre. Il n'y eut rien en effet qu'elle n'imaginât pour faire maltraiter cette Princesse; enfin elle l'accusa de s'être abandonnée à un homme, & parvint à le faire croire à son mari.

Etéarque, persuadé (236) par cette femme, se porta, contre sa fille, à une action odieuse. Il y avoit alors à Axus un Marchand de Théra, nommé Thémison. Ce Prince le manda; &, ayant contracté avec lui l'hospitalité, il lui fit promettre, avec serment (237), de lui prêter son ministere dans toutes les choses où il auroit besoin de lui. Le serment exigé, il lui remit sa fille entre les mains, & lui dit de l'emmener, & de la jetter dans la mer.

Thémifon, fâché qu'on lui eût fait faire un ferment pour le tromper, renonça à l'amitié d'Etéarque. Il remit à la voile avec la Princeffe; &, quand il fut en pleine mer, il l'attacha avec des cordes; &, pour ne point manquer à fon ferment, il la defcendit dans la mer; mais il l'en retira, & la mena dans l'ifle de Théra.

CLV. Lorfqu'elle y fut arrivée, Polymnefte, homme diftingué, la prit pour concubine. Il en eut, au bout d'un certain temps, un fils qui (238) bégayoit & graffeyoit. Cet enfant fut appellé Battus, fuivant les Théréens & les Cyrénéens; mais je penfe qu'il eut un (239) autre nom, & qu'après fon arrivée en Libye, il fut ainfi furnommé, tant à caufe de la réponfe qu'il avoit reçue de l'Oracle de Delphes, que par rapport à fa (240) dignité : car Battus fignifie Roi dans la langue des Libyens; & ce fut, à mon avis, par cette raifon que la Pythie, fachant qu'il devoit régner en Libye, lui donna, dans fa réponfe, un nom Libyen. En effet, lorfqu'il fut parvenu à l'âge viril, étant allé à Delphes, pour confulter l'Oracle fur le défaut de fa langue, la Pythie lui répondit : » Battus, tu viens ici au fujet de ta voix : mais » Apollon t'ordonne d'établir une colonie dans » la Libye, féconde en bêtes à laine ». C'eft comme fi elle lui eût dit en grec : « O Roi, tu » viens au fujet de ta voix ». Battus lui répon-

dit : (*a*) « Roi, je ſuis venu vous conſulter ſur le » défaut de ma langue; mais vous me commandez » des choſes impoſſibles, en m'envoyant établir » une colonie en Libye. Avec quelles troupes, » avec quelles forces puis-je exécuter un tel » projet » ? Malgré ces raiſons, il ne put engager la Pythie à lui parler autrement. Voyant donc que l'Oracle perſiſtoit dans ſa réponſe, il quitta Delphes, & retourna à Théra.

CLVI. Mais, dans la ſuite, il lui arriva beaucoup de malheurs, ainſi qu'aux autres habitans de l'iſle. Comme ils en ignoroient la cauſe, ils envoyerent à Delphes conſulter l'Oracle ſur leurs maux actuels. La Pythie leur répondit qu'ils ſeroient plus heureux, s'ils fondoient, avec Battus, la ville de Cyrene en Libye. Sur cette réponſe, ils firent partir Battus avec deux vaiſſeaux à cinquante rames. Battus & ceux qui l'accompagnoient, forcés par la néceſſité, firent voile en Libye; mais ils revinrent à l'iſle de Théra. Les Théréens les attaquerent, lorſqu'ils voulurent deſcendre à terre; &, ne leur permettant point d'aborder, ils leur ordonnerent de retourner à l'endroit d'où ils venoient. Contraints d'obéir, ils reprirent la même route, & s'établirent dans une iſle attenante à la Libye.

(*a*) Ἄναξ, les Dieux ſont ainſi appellés, à cauſe des ſoins qu'ils ſont cenſés prendre des hommes. On l'a donné, par cette même raiſon, aux Rois.

Cette isle, comme il a été dit (*a*) ci-dessus, s'appelle Platée : on assure qu'elle est de la grandeur de la ville actuelle des Cyrénéens.

CLVII. Les Théréens resterent deux ans dans l'isle de Platée ; mais, comme rien ne leur prospéroit, ils y laisserent l'un d'entr'eux, & le reste se rembarqua pour aller à Delphes. Quand ils y furent arrivés, ils dirent à la Pythie qu'ils s'étoient établis en Libye, & que cependant ils n'en étoient pas plus heureux. La Pythie leur répondit : « J'admire » (241) ton habileté ; tu n'as jamais été en Libye, & » tu prétends connoître ce pays mieux que moi, qui » y suis allée ». Sur cette réponse, Battus retourna avec ceux de sa suite : car le Dieu ne les tenoit pas quittes de la colonie, qu'ils n'eussent été dans la Libye même. De retour à Platée, ils prirent celui d'entr'eux qu'ils y avoient laissé, & s'établirent dans la Libye, vis-à-vis de l'isle, à (242) Aziris, lieu charmant, environné de deux côtés par des collines agréables, couvertes d'arbres, &, d'un autre côté, arrosé par une riviere.

CLVIII. Ils demeurerent six années à Aziris ; mais, la septieme, ils se laisserent persuader d'en sortir, sur les vives instances des Libyens, & sur la promesse qu'ils leur firent de les mener dans un meilleur canton. Les Libyens, leur ayant fait quitter cette habitation, les conduisirent vers le

(*a*) §. CLI.

Couchant; &, de crainte (243) qu'en paſſant par le plus beau des pays, les Grecs ne s'en apperçuſſent, ils proportionnerent tellement leur marche à la durée du jour, qu'ils le leur firent traverſer pendant la nuit. Ce beau pays s'appelle Iraſa. Quand ils les eurent conduits à une fontaine (244) qu'on prétend conſacrée à Apollon : « Grecs, » leur dirent-ils, la commodité du lieu vous » invite à fixer ici votre demeure : le ciel y eſt » ouvert (245) pour vous donner les pluies qui » rendront vos terres fécondes ».

CLIX. Sous Battus (246), le Fondateur, dont le regne fut de quarante ans, & ſous Arcéſilas ſon fils, qui en régna ſeize, les Cyrénéens ne ſe trouverent pas en plus grand nombre qu'au commencement de la colonie. Mais, ſous Battus leur troiſieme Roi, ſurnommé l'Heureux, la Pythie, par ſes Oracles, excita tous les Grecs à s'embarquer, pour aller habiter la Libye avec les Cyrénéens, qui les invitoient à venir partager leurs terres. Cet oracle étoit conçu en ces termes : « Celui qui » n'ira dans la fertile Libye qu'après le partage » des terres, aura un jour ſujet de s'en repentir ». Les Grecs, s'étant rendus à Cyrene en grand nombre, s'emparerent d'un canton conſidérable. Les Libyens leurs voiſins, & Adicran leur Roi, ſe voyant inſultés & dépouillés de leurs terres par les Cyrénéens, eurent recours à Apriès, Roi

d'Egypte, & se soumirent à lui. Ce Prince (a) envoya, contre Cyrene, une nombreuse armée d'Egyptiens. Les Cyrénéens, s'étant rangés en bataille à Irasa, & près de la fontaine de Thesté, en vinrent aux mains, & la défirent. Les Egyptiens, qui n'avoient jamais éprouvé les forces des Grecs, les méprisoient; mais ils furent tellement battus, qu'il n'en retourna en Egypte qu'un très-petit nombre. Le peuple (b) fut, à ce sujet, si irrité contre Apriès, qu'il se révolta.

CLX. Arcésilas, fils de Battus, régna après son pere. Ce Prince eut, aussi-tôt après son avénement au trône, quelques différends avec ses (247) freres; mais enfin ils quitterent le pays, & passerent dans un autre canton de la Libye. Ayant délibéré entr'eux sur ce qu'ils avoient à faire, ils bâtirent une ville qu'ils appellerent Barcé, nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Pendant qu'ils étoient occupés à la construire, ils souleverent les Libyens contre les Cyrénéens. Arcésilas marcha contre les révoltés, & contre ceux des Libyens qui les avoient reçus. Les Libyens, qui le redoutoient, s'enfuirent chez les Libyens Orientaux. Arcésilas les poursuivit; &, les ayant atteints à Leucon en Libye, ils résolurent de lui livrer

(a) Voyez Livre II. §. CLXI.

(b) Voyez ci-dessus Livre II. §. CLXI, &c. où il est parlé de cette révolte & des suites qu'elle eut.

bataille. On en vint aux mains, & la victoire se déclara tellement en leur faveur, qu'il demeura sur la place, du côté des Cyrénéens, sept mille hommes pesamment armés. Après cet échec, Arcésilas tomba malade; &, ayant pris médecine, il fut étranglé par son frere Léarque. Mais Eryxo, appellant la ruse (248) à son secours, fit périr le meurtrier de son mari.

CLXI. Son fils Battus lui succéda : il étoit boiteux, & ne se tenoit pas ferme sur ses pieds. Les Cyrénéens, extrêmement affligés de leurs pertes, envoyerent à Delphes demander à l'Oracle, quelle forme de gouvernement ils devoient établir pour vivre plus heureux. La Pythie leur ordonna de faire venir de Mantinée (249), en Arcadie, quelqu'un qui pût rétablir, parmi eux, la paix & la concorde. Les Cyrénéens s'étant adressés aux Mantinéens, ceux-ci leur donnerent un homme des plus estimés de leur ville, nommé Démonax, qui se rendit, avec eux, à Cyrene. Lorsqu'il se fut instruit de l'état des affaires, il partagea les Cyrénéens en trois tribus, dont une comprenoit les Théréens & leurs voisins; l'autre les Péloponnésiens & les Crétois, & la troisieme tous les Insulaires. Enfin on mit en réserve (250), pour Battus, de certaines portions de terre & les sacrificatures, & on rendit au peuple toutes les autres prérogatives dont les Rois avoient joui jusqu'alors.

CLXII. Ces réglemens subsisterent sous le regne de Battus; mais, sous celui de son fils, il s'éleva de grands troubles au sujet des honneurs. En effet Arcésilas, fils de Battus le boiteux & de Phérétime, déclara qu'il ne souffriroit point que les loix de Démonax subsistassent plus long-temps, & redemanda les prérogatives dont avoient joui ses ancêtres. Arcésilas excita des troubles à ce sujet; mais, son parti ayant eu du dessous, il s'enfuit à Samos, & Phérétime sa mere, à Salamine en Cypre.

Salamine étoit, en ce temps-là, gouvernée par (a) Evelthon, qui consacra à Delphes un très-bel encensoir, qu'on voit dans le trésor (b) des Corinthiens. Phérétime, étant arrivée à la Cour d'Evelthon, lui demanda des troupes pour se rétablir à Cyrene, elle & son fils. Mais ce Prince lui donnoit plus volontiers toute autre chose qu'une armée. Phérétime acceptoit ses présens, & les trouvoit très-beaux : mais elle ajoutoit qu'il lui seroit beaucoup plus honorable de lui accorder des troupes. Comme elle faisoit toujours la même réponse à chaque présent, Evelthon lui envoya enfin un fuseau d'or, avec une quenouille revêtue

---

(a) Il est parlé d'Evelthon & de ses descendans, Livre V, §. CIV.

(b) Voyez ci-dessus Livre I. §. XIV. note 36, & sur-tout la savante note de M. Valckenaer, page 353. note 12.

de laine, & lui fit dire que l'on faisoit aux femmes de pareils présens; mais qu'on ne leur donnoit pas d'armées.

CLXIII. Pendant ce temps-là, Arcésilas, faisant espérer le partage des terres, assembla à Samos où il étoit, une armée nombreuse. Lorsqu'elle fut levée, il alla à Delphes consulter l'Oracle sur son retour. La Pythie lui répondit : « Apollon » accorde à ta famille la domination de Cyrene, » pour quatre (251) Battus & quatre Arcésilas, » c'est-à-dire pour huit générations ; mais il » t'exhorte à ne rien tenter de plus. Quant à toi, » Arcésilas, il te conseille de rester tranquille, » quand tu seras de retour dans ta patrie. Si tu » trouves un fourneau plein de vases de terre, » garde-toi bien de les faire cuire, remets-les » plutôt à l'air ; &, si tu mets le feu au fourneau, » n'entres pas dans l'endroit environné d'eau: » autrement tu périras toi-même avec le plus beau » des taureaux ».

CLXIV. Arcésilas retourna à Cyrene, avec les troupes qu'il avoit levées à Samos. Lorsqu'il eut recouvré ses états, il fit faire, sans aucun égard pour l'Oracle, le procès à ceux qui s'étoient soulevés contre lui, & qui l'avoient obligé à prendre la fuite. Les uns sortirent de leur patrie, pour n'y jamais revenir; d'autres, ayant été arrêtés, furent envoyés en Cypre, pour y être punis de mort. Mais les Cnidiens, chez qui ils abor-

derent, les délivrerent & les envoyerent à l'isle de Théra. Quelques autres enfin se réfugierent dans une grande tour, qui appartenoit à un particulier nommé Aglomachus. Arcésilas, ayant fait entasser du bois à l'entour, y mit le feu & la brûla. Ce crime commis, il reconnut le sens de l'Oracle, qui lui avoit (252) défendu, par l'organe de la Pythie, de faire cuire les vases de terre qu'il trouveroit dans le fourneau. Dans la crainte donc d'être tué, suivant la prédiction de l'Oracle, il s'éloigna volontairement de Cyrene, s'imaginant que cette ville étoit la place entourée d'eau de tous côtés, que la Pythie lui avoit recommandé d'éviter. Il avoit épousé une de ses parentes, fille d'Alazir, Roi des Barcéens. Il se réfugia chez ce Prince. Mais des Barcéens, & quelques fugitifs de Cyrene, l'ayant apperçu dans la place publique, le tuerent, &, avec lui, Alazir son beau-pere. Ce fut ainsi qu'Arcésilas remplit sa destinée, & qu'il périt, pour avoir désobéi à l'Oracle volontairement ou involontairement.

CLXV. Tandis qu'Arcésilas travailloit, dans Barcé, à son propre malheur, Phérétime sa mere jouissoit à Cyrene des honneurs de son fils; &, entr'autres prérogatives, elle assistoit aux délibérations du Sénat. Mais, dès qu'elle eut connoissance qu'il avoit été tué en cette ville, elle s'enfuit en Egypte, parce qu'Arcésilas avoit autrefois rendu quelques services à Cambyses, fils de Cyrus, en

lui livrant Cyrene, & en lui payant tribut. Arrivée dans ce pays, elle supplia Aryandès de la venger, sous prétexte que son fils n'avoit été assassiné, que parce qu'il favorisoit le parti des Medes (a).

CLXVI. Aryandès avoit été établi Gouverneur d'Egypte par Cambyses. Dans la suite, il fut puni de mort, pour avoir voulu s'égaler, en quelque sorte, à Darius. Ayant en effet appris, & ayant vu par lui-même, que ce Prince avoit envie de laisser, pour monument de son régne, quelque chose que les autres Rois n'eussent point encore exécuté, il marcha sur ses traces, jusqu'à ce qu'il eût reçu la récompense qu'il méritoit. Darius avoit fait (253) battre de la monnoie de l'or le plus pur. Aryandès, Gouverneur d'Egypte, fit frapper, de son côté, des monnoies d'argent, qu'on appelle Aryandiques (254): elles sont encore aujourd'hui regardées comme étant d'un argent extrêmement fin. Darius, en ayant été instruit, l'accusa de rébellion, & le fit mourir sous ce prétexte.

CLXVII. Aryandès eut compassion de Phérétime; il lui donna une armée composée de toutes les forces d'Egypte, tant de terre que de mer. Les troupes de terre étoient commandées par Amasis, qui étoit Maraphien, & celles de mer par Badrès, Pasagarde d'extraction. Mais, avant de

(a) Des Perses.



les faire partir, il envoya un Héraut à Barcé, pour s'informer de celui qui avoit été le meurtrier d'Arcésilas. Les Barcéens prirent tous cet assassinat sur eux; car ce Prince leur avoit fait beaucoup de mal. Sur cette réponse, Aryandès envoya l'armée avec Phérétime.

CLXVIII. Cette cause étoit le prétexte dont Aryandès cherchoit à colorer son expédition contre les Libyens, qu'il avoit, à mon avis, dessein de subjuguer. La Libye renferme beaucoup de nations différentes. Il y en avoit peu qui fussent soumises au Roi, & la plupart ne tenoient aucun compte de Darius. Voici l'ordre dans lequel on trouve les peuples de la Libye, à commencer depuis l'Egypte (*a*). Les premiers qu'on rencontre sont les Adyrmachides. Ils ont presque les mêmes usages que les Egyptiens; mais ils s'habillent comme le reste des Libyens. Leurs femmes portent, à chaque jambe, un anneau de cuivre, laissent croître leurs cheveux : si elles sont mordues par un pou, elles le prennent, le mordent à leur tour, & le jettent ensuite. Ces peuples sont les seuls Libyens qui aient cette coutume. Ils sont aussi les seuls qui présentent leurs filles au Roi, lorsqu'elles vont se marier. Celle qui lui plaît ne s'en retourne qu'après qu'il en a joui. Cette nation

(*a*) Hérodote interrompt ici sa narration pour faire la description de l'Afrique, & la reprend plus bas §. CC.

s'étend

s'étend depuis l'Egypte jusqu'à un port appellé Plunos (255).

CLXIX. Les Giligammes touchent aux Adyrmachides : ils habitent le pays qui est vers l'Occident jusqu'à l'isle Aphrodisias. Dans cet intervalle est l'isle de Platée, où les Cyrénéens envoyerent une colonie. Aziris, où ils s'établirent aussi, est sur le continent, ainsi que le port de Ménélas. C'est-là qu'on commence à trouver (256) le Silphium. Le pays, où croît cette plante, s'étend depuis l'isle de Platée jusqu'à l'embouchure (256*) de la Syrte. Ces peuples ont presque les mêmes coutumes que les autres.

CLXX. Immédiatement après les Giligammes, on trouve les Asbystes, du côté du Couchant : ils habitent le pays au-dessus de Cyrene ; mais ils ne s'étendent pas jusqu'à la mer : les côtes maritimes sont occupées par les Cyrénéens. Les chars à quatre chevaux sont beaucoup plus en usage chez eux que chez les autres Libyens, & ils s'étudient à imiter la plupart des coutumes des Cyrénéens.

CLXXI. Les Auschises confinent aux Asbystes, du côté de l'Occident : ils habitent au-dessus de Barcé, & s'étendent jusqu'à la mer, près des Evespérides. Les Cabales demeurent vers le milieu du pays des Auschises : leur nation est peu nombreuse ; elle s'étend sur les côtes de la mer, vers Tauchires, ville du territoire de Barcé. Leurs

usages sont les mêmes que ceux des peuples qui habitent au-dessus de Cyrene.

CLXXII. Le pays des Auschises est borné à l'Ouest par celui des Nasamons, peuple nombreux. (257) En été, les Nasamons laissent leurs troupeaux sur le bord de la mer, & se rendent (258) à un certain canton, nommé Augiles, pour y recueillir en automne les dattes. Les palmiers y croissent en abondance, y viennent très-beaux, & portent tous du fruit. Ils vont à la chasse des sauterelles, les font sécher au soleil; &, les ayant réduites en poudre, ils mêlent cette poudre avec du lait, qu'ils boivent ensuite. Ils ont coutume d'avoir chacun plusieurs femmes (259), & d'habiter avec elles, après avoir planté à terre leur bâton, à-peu-près comme les (*a*) Massagetes. Lorsqu'un Nasamon se marie pour la premiere fois, la premiere nuit des noces, la mariée accorde ses faveurs à tous les convives, & chacun lui fait un présent qu'il a apporté de sa maison.

Voici leur maniere de faire des sermens, & d'exercer la divination. Ils mettent la main sur le tombeau des hommes qui ont, parmi eux, la réputation d'avoir été les plus justes & les plus gens de bien, & jurent par eux. Pour exercer la

(*a*) Les Massagetes jouissoient publiquement de leurs femmes, après avoir attaché leurs carquois à leurs chariots. Voyez Livre I. §. CCXVI.

divination, ils vont au tombeau de leurs ancêtres: ils y font leurs prieres, & y dorment ensuite. Si, pendant leur sommeil, ils ont quelque songe, ils en font usage dans leur conduite. Ils se donnent mutuellement la foi, en buvant réciproquement (260) de la main l'un de l'autre. S'ils n'ont rien de liquide, ils ramassent à terre de la poussiere, & la léchent.

CLXXIII. Les Psylles sont voisins des Nasamons; ils périrent autrefois de la maniere que je vais dire. Le vent du Midi avoit, de son souffle, desséché leurs citernes: car tout leur pays étoit en-dedans de la (260*) Syrte, & sans eau. Ayant tenu conseil entr'eux, ils résolurent, d'un consentement unanime, d'aller faire la guerre (261) au vent du Midi. Je rapporte les propos des Libyens. Lorsqu'ils furent arrivés dans les déserts sâbloneux, le même vent, soufflant avec violence, les ensevelit sous des monceaux de sâble. Les Psylles détruits, les Nasamons s'emparerent de leurs terres.

CLXXIV. Au-dessus de ces peuples vers le Midi, dans un pays rempli de bêtes féroces, sont les Garamantes, qui fuient le commerce & la société de tous les hommes : ils n'ont aucune sorte d'armes, & ne savent pas même se défendre.

CLXXV. Cette nation habite au-dessus des Nasamons; mais, du côté de l'Occident, le long de la mer; les Nasamons ont les Maces pour

voisins. Ceux-ci se rasent de maniere qu'il reste, sur le haut de la tête, une touffe de cheveux. Ils y parviennent en laissant croître leurs cheveux sur le milieu de la tête, & en se rasant de très-près les deux côtés. Quand ils vont à la guerre, ils portent, pour armes défensives, des peaux (262) d'autruches. Le Cinyps descend de la colline des Graces, traverse leur pays, & se jette dans la mer. Cette colline est entiérement couverte d'une épaisse forêt; au lieu que le reste de la Libye, dont j'ai parlé jusqu'ici, est un pays où l'on ne voit point d'arbres : de cette colline à la mer, il y a deux-cents stades.

CLXXVI. Les Gindanes touchent aux Maces. On dit que leurs femmes portent chacune, autour de la cheville du pied, autant de bandes de peaux qu'elles ont vu d'hommes : celle qui en a davantage, est la plus estimée, comme ayant été aimée d'un plus grand nombre d'hommes.

CLXXVII. Les Lotophages habitent une pén-insule (a) qui s'avance dans la mer qui baigne les côtes du pays des Gindanes. Ces peuples ne vivent que des fruits du (263) Lotos : ce fruit est à-peu-près de la grosseur de celui du Lentisque, & d'une douceur pareille à celle des dattes. Les Lotophages en font aussi du vin.

(a) Voyez ci-dessus §. XXXVIII. note 69.

CLXXVIII. Ils confinent, le long de la mer, aux Machlyes : ceux-ci font aussi usage du Lotos ; mais beaucoup moins que les Lotophages. Les Machlyes s'étendent jusqu'au Triton, fleuve considérable qui se jette dans un grand lac nommé Tritonis, où l'on voit l'isle de Phla. On dit qu'il avoit été prédit, par les Oracles, que les Lacédémoniens enverroient une colonie dans cette isle : on raconte le fait de cette maniere.

CLXXIX. Quand Jason eut fait construire, au pied du mont Pélion, le navire (264) Argo, & qu'il y eut embarqué une hécatombe avec un trépied d'airain, il se mit en mer, & doubla le Péloponnese, dans le dessein d'aller à Delphes. Lorsqu'il fut arrivé vers le promontoire Malée, il s'éleva un vent de Nord qui le jetta en Libye, & il se trouva (264*) dans les bas-fonds du lac Tritonis, avant que d'avoir découvert la terre. Ne sachant comment sortir de ce pas dangereux, on dit qu'un Triton lui apparut, & lui demanda son trépied, lui promettant de lui montrer une route sûre & de le tirer de ce péril. Jason y ayant consenti, le Triton lui montra le moyen (265) de sortir de ces bas-fonds : il prit ensuite le trépied, le mit dans son propre temple ; &, s'asseyant dessus, il prédit à Jason, & aux siens, tout ce qui devoit leur arriver. Il lui annonça aussi que, lorsque ce trépied auroit été enlevé par quelqu'un des descendans de ceux qui étoient dans le navire Argo,

il faudroit néceſſairement que les Grecs euſſent cent villes ſur les bords du lac Tritonis. On ajoute que les Libyens voiſins du lac, ayant appris cette réponſe de l'Oracle, cacherent le trépied.

CLXXX. Immédiatement après les Machlyes, on trouve les Auſéens. Ces deux nations habitent autour du lac Tritonis; mais elles ſont ſéparées par le fleuve Triton. Les Machlyes laiſſent croître leurs cheveux ſur le derriere de la tête, & les Auſéens ſur le devant. Dans une fête que ces peuples célébrent tous les ans en l'honneur de Minerve, les filles, partagées en deux troupes, ſe battent, les unes contre les autres, à coups de pierres & de bâtons. Elles diſent que ces rits ont été inſtitués par leurs peres, en l'honneur de la Déeſſe née dans leur pays, que nous appellons Minerve, & elles donnent le nom de Fauſſes-Vierges à celles qui meurent de leurs bleſſures. Mais, avant que de ceſſer le combat, elles revêtent d'une armure complete, à la grecque, celle qui, de l'aveu de toutes, s'eſt le plus diſtinguée; &, lui ayant mis auſſi ſur la tête un caſque à la corinthiene, elles la font monter ſur un char, & la promenent autour du lac. Je ne ſais de quelle façon ils armoient autrefois leurs filles, avant que les Grecs euſſent établi des colonies autour d'eux. Je penſe cependant que c'étoit à la maniere des Egyptiens. Je ſuis en effet d'avis que le bouclier (265*) & le caſque ſont venus d'Egypte



chez les Grecs. Ils prétendent que Minerve est fille de Neptune & de la Nymphe (266) du lac Tritonis ; & qu'ayant eu quelque sujet de plainte contre son pere, elle se donna à Jupiter, qui l'adopta (266*) pour sa fille. Les femmes sont en commun chez ces peuples, & ils ne demeurent point avec elles ; mais ils les voient à la maniere des bêtes. Les enfans sont élevés par leurs meres : quand ils sont grands, on les mene à l'assemblée que les hommes tiennent tous les trois mois. Celui à qui un enfant ressemble, passe pour être le pere de cet enfant.

CLXXXI. Tels sont les peuples Nomades qui habitent les côtes maritimes de la Libye. Au-dessus, en avançant dans le milieu des terres, on rencontre la Libye Sauvage (*a*), au-delà de laquelle est une élévation sabloneuse, qui s'étend depuis Thebes en Egypte, jusqu'aux Colonnes d'Hercules. On trouve dans ce pays sabloneux, environ de dix journées en dix journées, de gros quartiers de sel sur des collines. Du haut de chacune de ces collines, on voit jaillir, au milieu du sel, une eau fraîche & douce. Autour de cette eau, on trouve des habitans, qui sont les derniers du côté des déserts, & au-dessus de la Libye Sauvage. Les premiers qu'on y rencontre, en venant de Thebes, sont les Ammoniens, à dix journées de cette ville.

(*a*) Dans le grec : *la Libye remplie de bêtes féroces.*

Ils ont un temple qui tient de celui de Jupiter-Thébéen. Il y a en effet à Thebes, comme (*a*) je l'ai déjà dit, une ſtatue de Jupiter avec une tête de bélier. Entr'autres fontaines, ils en (267) ont une, dont l'eau eſt tiéde au point du jour, fraîche à l'heure du marché, & extrêmement froide à midi : auſſi ont-ils ſoin, à cette heure, d'arroſer leurs jardins. A meſure que le jour baiſſe, elle devient moins froide, juſqu'au coucher du ſoleil qu'elle eſt tiéde. Elle s'échauffe enſuite de plus en plus, juſqu'à ce qu'on approche du milieu de la nuit : alors elle bout (268) à gros bouillons. Lorſque le milieu de la nuit eſt paſſé, elle ſe réfroidit juſqu'au lever de l'aurore : on l'appelle la Fontaine du Soleil.

CLXXXII. A dix autres journées de chemin, après les Ammoniens, on trouve, ſur cette élévation de ſable, une autre colline de ſel, ſemblable à celle qu'on voit chez les Ammoniens, avec une ſource d'eau. Ce canton eſt habité ; il s'appelle Augiles : c'eſt-là que les Naſamons (*b*) vont, en automne, recueillir les dattes.

CLXXXIII. A dix autres journées du territoire d'Augiles, on rencontre une autre colline de ſel avec de l'eau, & une grande quantité de palmiers portant du fruit, comme dans les autres endroits

(*a*) Voyez Livre II. §. XLII.
(*b*) Voyez ci-deſſus §. CLXXII.



dont on vient de parler. Les Garamantes, nation fort nombreuse, habitent ce pays. Ils répandent de la terre sur le sel, & sément ensuite. Il n'y a pas loin delà chez les Lotophages; mais, du pays de ceux-ci, il y à trente journées de chemin jusqu'à celui où l'on voit ces sortes de bœufs, qui, en (269) paissant, marchent à reculons. Ces animaux paissent de la sorte, parce qu'ils ont les cornes rabatues en devant (*a*); car ils ne peuvent alors marcher en avant, atendu que leurs cornes s'enfonceroient dans la terre. Ils ne different des autres bœufs qu'en cela, & en ce qu'ils ont le cuir plus épais & (269*) plus souple. Ces Garamantes font la chasse aux Troglodytes Ethiopiens; ils se servent pour cela de chars à quatre chevaux. Les Troglodytes Ethiopiens sont en effet les plus légers & les plus vîtes de tous les peuples dont nous ayons jamais oui parler. Ils vivent de serpens, de lézards & autres reptiles : ils parlent une langue qui n'a rien de commun avec celle des autres nations; on croit entendre le cri des chauves-souris.

CLXXXIV. A dix journées pareillement des Garamantes, on trouve une autre colline de sel, avec une fontaine & des hommes à l'entour : ils s'appellent Atarantes (270), & sont les seuls

(*a*) Le grec ajoute : *c'est pour cela qu'ils vont à reculons, quand ils paissent.*

hommes que je sache n'avoir point de nom. Réunis en corps de nation, ils s'appellent Atarantes; mais les individus n'ont point de nom qui les distingue. Ils maudissent le soleil, lorsqu'il est à son plus haut point d'élévation & de force, & lui disent toutes sortes d'injures, parce qu'il brûle & le pays & les habitans.

A dix autres journées de chemin, on rencontre une autre (271) colline de sel, avec de l'eau & des habitans aux environs. Le mont Atlas touche à cette colline. Il est étroit & rond de tous côtés; mais si haut, qu'il est, dit-on, impossible d'en voir le sommet, à cause des nuages dont il est toujours couvert en hiver & en été. Les habitans du pays disent que c'est une colonne du ciel. Ils ont pris, de cette montagne, le nom d'Atlantes, & l'on dit qu'ils ne mangent de rien qui ait eu vie, & qu'ils n'ont jamais de songes (272).

CLXXXV. Je connois le nom de ceux qui habitent cette élévation (a) jusqu'aux Atlantes; mais je n'en puis dire autant de ceux qui sont au-delà. Cette élévation s'étend jusqu'aux Colonnes d'Hercules, & même par-delà. De dix journées en dix journées, on y trouve des mines de sel & des habitans. Les maisons de tous ces peuples sont bâties (273) de quartiers de sel : il ne pleut en effet jamais dans cette partie de la Libye; autre-

(a) Voyez ci-dessus §. CLXXXI.

ment, les murailles des maisons, étant de sel, tomberoient bientôt en ruine. On tire de ces mines deux sortes de sel; l'un blanc, & l'autre couleur (274) de pourpre. Au-dessus de cette élévation sablonneuse, vers le Midi, & l'intérieur de la Libye, on ne trouve qu'un affreux désert, où il n'y a ni eau, ni bois, ni bêtes sauvages, & où il ne tombe ni pluie ni rosée.

CLXXXVI. Tout le pays, qui s'étend depuis l'Egypte jusqu'au lac Tritonis, est habité par des Libyens Nomades, qui vivent de chair & de lait. Ils ne mangent point de vaches, non plus que les Egyptiens, & ne nourrissent point de porcs. Les femmes de Cyrene ne se croient pas permis non plus de manger (275) de la vache par respect pour la Déesse Isis, qu'on adore en Egypte; elles jeûnent même, & célébrent des fêtes solemnelles en son honneur. Les femmes de Barcé non-seulement ne mangent point de vache, mais elles s'abstiennent encore de manger de la chair de porc.

CLXXXVII. Les peuples à l'Occident du lac Tritonis, ne sont point Nomades : ils n'ont point les mêmes usages, & ne font point à leurs enfans ce qu'observent, à l'égard des leurs, les Libyens Nomades. Quand les enfans des Libyens Nomades ont atteint l'âge de quatre ans, ils leur brûlent les veines du haut de la tête, & quelques-uns celles des tempes, avec de la laine (276) qui n'a point été dégraissée. Je ne puis assurer que tous

ces peuples Nomades ſuivent cet uſage; mais il eſt pratiqué par pluſieurs. Ils prétendent que cette opération les empêche d'être, par la ſuite, incommodés (277) de la pituite qui coule du cerveau, & qu'elle leur procure une ſanté parfaite. En effet, entre tous les peuples que nous connoiſſons, il n'y en a point qui ſe portent mieux que les Libyens; mais je n'oſerois aſſurer qu'ils en ſoient redevables à cette opération. Si leurs enfans ont des ſpaſmes pendant qu'on les brûle, ils les arroſent avec de l'urine de bouc; c'eſt un remede (278) ſpécifique : au reſte je ne fais que rapporter ce que les Libyens diſent eux-mêmes.

CLXXXVIII. Les ſacrifices des Nomades ſe font de cette maniere: ils commencent par couper l'oreille de la victime, (cela leur tient lieu de prémices) & la jettent ſur le faîte de leurs maiſons. Cela fait, ils lui tordent le cou : ils n'en immolent qu'au Soleil & à la Lune. Tous les Libyens font des ſacrifices à ces deux divinités; cependant ceux qui habitent ſur les bords du lac Tritonis, en offrent auſſi à Minerve, enſuite au Triton & à (279) Neptune, mais principalement à Minerve.

CLXXXIX. Les Grecs ont emprunté des Libyenes l'habillement & l'égide des ſtatues de Minerve, excepté que l'habit des Libyenes eſt de peau, & que les franges de leurs égides ne ſont pas des ſerpens, mais des bandes minces de cuir: le reſte de l'habillement eſt le même. Le nom de

te vêtement prouve que l'habit des ſtatues de Minerve vient de Libye. Les femmes de ce pays portent en effet, par-deſſus leurs habits, des peaux (279*) de chevres, ſans poil, garnies de franges, & teintes en (*a*) rouge. Les Grecs ont pris leurs égides (279**) de ces vêtemens de peaux de chevres. Je crois auſſi que les cris perçans (280) qu'on entend dans les temples de cette Déeſſe ont commencé dans ce pays. C'eſt en effet un uſage conſtant parmi les Libyenes, & elles s'en acquittent avec grace. C'eſt auſſi des Libyens que les Grecs ont appris à atteler quatre chevaux à leurs chars.

CXC. Les Libyens Nomades enterrent leurs morts comme les Grecs : j'en excepte les Naſamons, qui les enterrent aſſis, ayant ſoin, quand quelqu'un rend le dernier ſoupir, de le tenir aſſis, & prenant garde qu'il n'expire couché ſur le dos. Leurs logemens ſont portatifs, & faits d'aſphodeles, entrelaſſés avec des joncs. Tels ſont les uſages de ces nations.

CXCI. A l'Oueſt du fleuve Triton, les Libyens laboureurs touchent aux Auſéens ; ils ont des maiſons, & ſe nomment Maxyes. Ils laiſſent croître leurs cheveux ſur le côté droit de la tête, raſent le côté gauche, & ſe peignent le corps avec du vermillon : ils ſe diſent deſcendus des Troyens. Le pays qu'ils habitent, ainſi que le reſte de la

---

(*a*) Garence.

Libye Occidentale, est beaucoup plus rempli de bêtes sauvages, & couvert de bois, que celui des Nomades : car la partie de la Libye Orientale qu'habitent les Nomades est basse & sabloneuse jusqu'au fleuve Triton. Mais depuis ce fleuve, en allant vers le Couchant, le pays, occupé par les Laboureurs, est très-montagneux, couvert de bois, & plein de bêtes sauvages. C'est dans cette partie occidentale de la Libye que se trouvent les serpens d'une grandeur prodigieuse, les lions, les éléphans, les ours (281), les aspics, les ânes qui ont des cornes, les (a) cynocéphales (282) & les acéphales (b), qui ont, si l'on en croit les Libyens, les yeux à la poitrine. On y voit aussi des hommes & des femmes sauvages, & beaucoup d'autres bêtes féroces, qui existent (283) réellement.

CXCII. Dans le pays des Nomades, on ne trouve aucun de ces animaux; mais il y en a d'autres, tels que des pygarges (284), des chevreuils, des bubalis (285), des ânes, non pas de cette espece d'ânes qui ont des cornes, mais d'une autre qui ne boit point. On y voit aussi des oryes (286) qui sont de la grandeur du bœuf : on se sert des cornes de cet animal pour faire les coudes des (287) cithares. Il y a aussi des renards (288), des hyenes, des porcs-épics, des béliers sauvages,

(a) Têtes de chiens.
(b) Qui sont sans tête.

des dictyes, des (289) thoès, des pantheres, des boryes, des crocodiles terrestres, qui ont environ trois coudées de long, & qui ressemblent aux lézards; des (290) autruches, & de petits serpens, qui ont chacun une corne. Toutes ces sortes d'animaux se rencontrent en ce pays; &, outre cela, tous ceux qui se trouvent ailleurs, excepté le cerf & le sanglier; car il n'y a ni (291) sanglier ni cerf en Libye. On y voit aussi trois sortes de rats, les (292) dipodes, les zégéries, nom Libyen, qui signifie, en notre langue, des collines (293); les rats de la troisieme espece s'appellent hérissons. Il nait outre cela, dans le Silphium, des belettes, qui ressemblent à celles de Tartessus. Telles sont, autant que j'ai pu le savoir par les plus exactes recherches, les especes d'animaux qu'on voit chez les Libyens Nomades.

CXCIII. Les Zaueces touchent aux Libyens Maxyes; quand ils sont en guerre, les femmes conduisent les chars.

CXCIV. Les Gyzantes habitent immédiatement après les Zaueces. Les abeilles font, dans leur pays, une prodigieuse quantité de miel; mais on dit qu'il s'y en fait beaucoup plus encore par les mains & l'industrie des hommes. Les Gyzantes se peignent tous avec du vermillon, & mangent des singes; ces animaux sont très-communs dans leurs montagnes.

CXCV. Auprès de ce pays eſt, au rapport des Carthaginois, une iſle fort étroite, appellée Cyraunis; elle a deux-cents ſtades de long. On y paſſe aiſément du continent; elle eſt toute couverte d'oliviers & de vignes. Il y a, dans cette iſle, (294) un lac, de la vaſe duquel les filles du pays tirent des paillettes d'or, avec des plumes d'oiſeaux frottées de poix. J'ignore ſi le fait eſt vrai; je me contente de rapporter ce qu'on dit: au reſte, ce récit pourroit être vrai, ſur-tout après avoir été témoin moi-même de la maniere dont on tire la poix d'un lac de Zacynthe. Cette iſle renferme pluſieurs lacs : le plus grand a ſoixante-dix pieds en tout ſens, ſur deux orgyies de profondeur. On enfonce, dans ce lac, une perche, à l'extrémité de laquelle eſt attachée une branche de myrte : on retire enſuite cette branche avec de la poix, qui a l'odeur du bitume, mais qui d'ailleurs vaut mieux que celle de (295) Piérie. On jette cette poix dans une foſſe creuſée près du lac; &, quand on y en a amaſſé une quantité conſidérable, on la retire de la foſſe, pour la mettre dans des amphores. Tout ce qui tombe dans le lac paſſe ſous terre, & reparoît, quelque temps après, dans la mer, quoiqu'elle ſoit éloignée du lac d'environ quatre ſtades. Ainſi ce qu'on raconte de l'iſle qui eſt près de la Libye, peut être vrai.

CXCVI.

CXCVI. Les Carthaginois disent aussi qu'au-delà des Colonnes d'Hercules, il y a un pays habité, où ils vont faire (296) le commerce. Quand ils y sont arrivés, ils tirent leurs marchandises de leurs vaisseaux, & les rangent le long du rivage : ils remontent ensuite sur leurs bâtimens, où ils font beaucoup de fumée. Les naturels du pays, appercevant cette fumée, viennent sur le bord de la mer; &, après y avoir mis de l'or pour le prix des marchandises, ils s'éloignent. Les Carthaginois sortent alors de leurs vaisseaux, examinent la quantité d'or qu'on a apportée; &, si elle leur paroît répondre au prix de leurs marchandises, ils l'emportent & s'en vont : mais, s'il n'y en a pas pour leur valeur, ils s'en retournent sur leurs vaisseaux, où ils restent tranquilles. Les autres reviennent ensuite, & ajoutent quelque chose, jusqu'à ce que les Carthaginois soient contens. Ils ne se font jamais tort les uns aux autres : les Carthaginois ne touchent point à l'or, à moins qu'il n'y en ait pour la valeur de leurs marchandises; & ceux du pays n'emportent point les marchandises, avant que les Carthaginois n'aient enlevé l'or.

CXCVII. Tels sont les peuples de Libye, dont je peux dire les noms. La plupart ne tenoient pas

alors plus de compte du (*a*) Roi des Medes qu'ils ne le font encore à présent. J'ajoute que ce pays est habité par quatre nations, & qu'autant que je puis le savoir, il n'y en a pas davantage. De ces quatre nations, deux sont Indigenes, & deux sont étrangeres. Les Indigenes sont les Libyens & les Ethiopiens; ceux-là habitent la partie de la Libye qui est au Nord, & ceux-ci celle qui est au Midi: les deux nations étrangeres sont les Phéniciens & les Grecs.

CXCVIII. Quant à la bonté du terroir, la Libye ne peut, à ce qu'il me semble, être comparée ni à l'Asie ni à l'Europe : j'en excepte seulement le Cinyps, pays qui porte le même nom que le fleuve dont il est arrosé. Il peut entrer en parallele avec les meilleures terres à bled : aussi ne ressemble-t-il en rien au reste de la Libye. C'est une terre noire, & arrosée de plusieurs sources : elle n'a rien à craindre de la sécheresse; & les pluies excessives, ne faisant que (297) l'abbreuver, elle n'en souffre aucun dommage : il pleut en effet dans cette partie de la Libye. Ce pays rapporte autant de grains que la Babylonie. Celui des Evespérités est aussi un excellent pays. Dans les années où les terres

(*a*) J'avertis, une fois pour toutes, qu'Hérodote dit toujours les Medes pour les Perses.

e surpassent elles-mêmes en fécondité, elles endent le centuple; mais le Cinyps rapporte (298) nviron trois-cents pour un.

CXCIX. La Cyrénaïque est le pays le plus levé de cette partie de la Libye habitée par les Nomades. Il y a trois saisons (299) admirables our la récolte : on commence la moisson (300) & la vendange sur les bords de la mer; on passe nsuite au milieu du pays, qu'on appelle les unes (*a*) : le bled & le raisin sont alors mûrs, & ne demandent qu'à être recueillis Pendant u'on fait la récolte du milieu des terres, ils iennent aussi en maturité dans les endroits les lus reculés, & veulent être moissonnés & vendangés. On a par conséquent mangé les premiers rains, & l'on a bu les premiers vins, lorsque la erniere récolte arrive. Ces récoltes occupent les Cyrénéens huit mois de l'année. Mais en voilà ssez sur ce pays.

CC. Les Perses (*b*) qu'Aryandès avoit envoyés 'Egypte pour venger Phérétime, étant arrivés evant Barcé, en firent le siége, après l'avoir

(*a*) Βουνοὶ, collines.

(*b*) Hérodote reprend ici la narration, qu'il avoit interrompue . CLXVIII, par la description de la Libye.

sommée de leur livrer les meurtriers d'Arcésilas. Les Barcéens, étant tous coupables de la mort de ce Prince, n'écouterent point leurs propositions. Pendant neuf mois que dura le siége, les Perses pousserent des mines jusqu'aux murailles, & attaquerent la place vigoureusement. Un ouvrier en cuivre découvrit leurs mines, par le moyen d'un bouclier d'airain. Il faisoit le tour de la ville, dans l'enceinte des murailles, avec son bouclier, & l'approchoit contre terre. Dans les endroits où les ennemis ne minoient pas, le bouclier ne rendoit aucun son; mais il en rendoit dans ceux où ils travailloient. Les Barcéens contreminerent en ces endroits, & tuerent lès mineurs Perses. Quant aux attaques ouvertes, les habitans surent les repousser.

CCI. Le siége de Barcé duroit depuis longtemps, & il s'y étoit fait, de part & d'autre, des pertes considérables; mais non moins fortes du côté des Perses que du côté des Barcéens, lorsqu'Amasis, qui commandoit l'armée de terre, voyant qu'il ne pouvoit les vaincre à force ouverte, résolut de les réduire par la ruse, & imagina ce stratagême.

Il fit creuser, pendant la nuit, un large fossé, sur lequel on mit des pieces de bois très-foibles, qu'on couvrit de terre, de sorte que le terrein

étoit de niveau & égal par tout. Au point du jour, il invita les Barcéens à un pour-parler : ils reçurent cette nouvelle avec joie, ne demandant pas mieux que d'en venir à un accommodement. On fit donc un traité, & on jura, de part & d'autre, sur le fossé couvert, d'en observer tous les articles, tant que ce terrein subsisteroit dans l'état où il étoit alors. Les articles du traité portoient que les Barcéens payeroient au Roi un tribut convenable, & que les Perses ne formeroient point de nouvelles entreprises contre eux.

Les sermens prêtés, les Barcéens, comptant sur la foi du traité, ouvrirent toutes leurs portes, sortirent de la ville, & y laisserent entrer ceux des ennemis qui voulurent y venir. Pendant ce temps-là, les Perses, ayant détruit le pont caché, entrerent en foule dans la ville. Ils rompirent le pont, afin de ne point violer le traité qu'ils avoient juré (301) d'observer, tant que le terrein sur lequel ils le faisoient, demeureroit en l'état où il étoit alors. En effet, le pont une fois détruit, le traité ne subsistoit plus.

CCII. Les Perses livrerent à Phérétime les plus coupables d'entre les Barcéens : aussi-tôt elle les fit mettre en croix autour des murailles ; & , ayant fait couper le sein à leurs femmes,

elle en fit (302) border le mur. Les Barcéens furent tous mis au pillage, par l'ordre de cette Princeſſe, excepté les Battiades, & ceux qui n'avoient eu aucune part à l'aſſaſſinat de ſon fils : ceux-ci eurent la permiſſion de reſter dans la ville.

CCIII. Les Perſes retournerent en Egypte, après avoir réduit en eſclavage le reſte des Barcéens. Quand ils furent arrivés à Cyrene, les Cyrénéens, par égard pour un oracle, les laiſſerent paſſer librement par leur ville. Pendant qu'ils la traverſoient, Barès (*a*), qui commandoit l'armée navale, leur dit de la piller; mais Amaſis, qui étoit à la tête des troupes de terre, ne voulut pas le permettre, leur repréſentant qu'ils n'avoient été envoyés que pour réduire Barcé. Lorſqu'ils l'eurent traverſée, & qu'ils eurent aſſis leur camp ſur la colline de Jupiter (303) Lycéen, ils ſe repentirent de ne s'en être pas emparés. Ils retournerent donc ſur leurs pas, & tenterent de rentrer dans la place ; mais les Cyrénéens ne le ſouffrirent pas. Quoiqu'il ne ſe préſentât perſonne pour combattre, les Perſes furent néanmoins tellement (304) effrayés, qu'ils ſe retirerent précipitamment à ſoixante ſtades

(*a*) Hérodote l'appelle Badrès, §. CLXVII.

delà, & y poserent leur camp. Tandis qu'ils y campoient, il leur vint un courier de la part d'Aryandès, qui les rappelloit : ils eurent alors recours aux Cyrénéens, & les prierent de leur donner des vivres. Les Cyrénéens leur en ayant accordé, ils reprirent la route d'Egypte. Mais, tant qu'ils furent en marche, & jusqu'à leur arrivée en Egypte, les Libyens ne cesserent de les harceler pour enlever leurs habits & leurs bagages, tuant tous les traineurs & tous ceux qui s'écartoient du corps de l'armée.

CCIV. Cette armée des Perses ne pénétra pas plus avant en Libye que le pays des Evespérides. Quant à ceux d'entre les Barcéens (305) que les Perses avoient réduits en servitude, on les envoya d'Egypte au Roi Darius. Ce Prince leur donna des terres dans la Bactriane avec une bourgade, qui subsiste encore maintenant, & à laquelle ils donnerent le nom de Barcé.

CCV. Phérétime n'eut point une fin heureuse. A peine fut-elle de retour de Libye en Egypte, après s'être vengée des Barcéens, qu'elle périt misérablement, dévorée par les vers dont son corps fourmilla : tant il est vrai que les Dieux haïssent & châtient ceux qui portent trop loin

(2) §. I. *Le mal des yeux.*) « Les maladies (*a*) des yeux sont » très-fréquentes en Egypte, & si difficiles à guérir, que » presque tous ceux qui en sont attaqués, perdent la vue; » ce qui fait que l'Egypte peut, à juste titre, être appellée » le Pays des Aveugles. »

(3) §. I. *Nitétis.*) M. Jablonski (*b*) a fort bien vu que ces noms Nitétis, Nitocris & autres pareils viennent de Neith, qui est la Minerve des Egyptiens.

Il y a ici une petite difficulté. M. Wesseling est, avec raison, fort étonné que Nitétis fut encore belle. Elle devoit, dit-il, avoir alors plus de quarante ans, puisqu'Amasis avoit fait mourir son pere quarante-quatre ans avant l'expédition des Perses en Egypte.

Cela seroit tres-vrai, si l'on pouvoit en effet fixer la mort d'Apriès. Hérodote dit (*c*) qu'Amasis mourut après un regne de quarante-quatre ans. Mais, suivant toutes les apparences, ce regne commença du moment où l'Egyptien lui mit le casque sur la tête. Quoiqu'Hérodote passe tres-rapidement de cette action à la défaite d'Apriès, il est très-vraisemblable qu'il se passa quelques années entre l'une & l'autre : d'ailleurs il peut se faire qu'Apriès n'ait eu cette fille que depuis qu'il fut au pouvoir d'Amasis. Hérodote ne détermine point combien de temps il y fut; mais on pourroit conjecturer qu'il resta prisonnier pendant plusieurs années, & que ce Prince ne périt peut-être que plus de vingt ans après qu'Amasis se fut emparé du trône. Si cela est vrai, comme je n'y vois aucune impossibilité, Nitétis pouvoit n'avoir que vingt ou vingt-deux ans, lorsqu'elle fut envoyée à Cambyses.

Ctésias (*d*) s'accorde en général avec Hérodote; mais voyez la note 6.

(*a*) Granger, Voyage d'Egypte, pag. 21. 22. édit. de Paris, 1745. in-12.

(*b*) Pantheon Ægyptiorum, Pars I. pag. 55 & seq.

(*c*) Herodot. Lib. III. §. 10.

(*d*) Athen. Deipnosoph. Lib. XIII. Cap. I. pag. 560. D.

(4) §. I. *Revêtir d'une étoffe d'or.*) Il y a dans le grec : ἐσθῆτί τε καὶ χρυσῷ. C'est, je crois, la figure que les Grammairiens appellent ἓν διὰ δυοῖν, comme dans ce vers de Virgile :

Pateris libamus & auro,

Georgic. II. 191.

(5) §. II. *Qu'il étoit fils de cette fille d'Apriès.*) (*a*) Dinon raconte, dans son Histoire de Perse, & Lyncéas de Naucratis, au troisieme Livre de son Histoire d'Egypte, qu'Amasis envoya Nitétis à Cyrus : que Cyrus en eut Cambyses, & que Cambyses, pour venger sa mere, entreprit son expédition contre l'Egypte. Polyæen (*b*) dit aussi la même chose. Il ajoute seulement que Nitétis engagea Cyrus à venger la mort de son pere Apriès ; mais que, ce Prince étant mort auparavant, Cambyses marcha, à la priere de sa mere, contre l'Egypte, & la réduisit sous sa puissance.

(6) §. III. *Je détruirai l'Egypte.*) « Je crois, dit (*c*) Athénée, » que personne de vous n'ignore que les plus grandes » guerres ont été suscitées pour des femmes : la guerre de » Troie pour Hélene ; la peste au camp des Grecs devant » Troie, à cause de Chryséis ; la colere d'Achille, à cause » de Briséis ; la guerre qu'on appelle Sacrée, pour une » femme Thébaine, nommée Théano, qui avoit été enlevée » par un Phocidien, ainsi que nous l'apprend Douris, dans » le second Livre de son Histoire ; guerre qui dura dix ans, » & qui fut terminée, la dixieme année, par le secours de » Philippe ; car alors les Thébains prirent la Phocide : la » guerre appellée Cirrhaïque, comme le dit Callisthenes, dans » son Livre de la Guerre Sacrée, c'est-à-dire, la guerre

(*a*) Athen. Deipnosoph. Lib. XIII. Cap. I. pag. 560. F.
(*b*) Polyæni Strategem. Lib. VIII. Cap. XXIX. pag. 764 & 765.
(*c*) Athen. Deipnosoph. Lib. XIII. Cap. I. pag. 560. B. C. D. E. F.

» des Cirrhéens contre les Phocidiens, fut aussi une guerre » de dix ans : le sujet de cette guerre fut que les Cirrhéens » avoient enlevé Mégisto, fille de Pélagonte de Phocide, & » les filles des Argiens, qui revenoient du temple d'Apollon » Pythien ; Cirrha fut prise la dixieme année de cette guerre. » Des maisons entieres ont été détruites, à cause des femmes : » la maison de Philippe, pere d'Alexandre, le fut par le » mariage de Cléopatre ; celle d'Hercules, par celui d'Iolé, » fille d'Eurytus ; celle de Thésée, par celui de Phedre, fille » de Minos ; celle d'Athamas, par celui de Thémisto, fille » d'Hypséus ; celle de Jason, par celui de Glaucé, fille de » Créon ; celle d'Agamemnon, à cause de Cassandre. » L'expédition de Cambyses contre l'Egypte, ne se fit, au » rapport de Ctésias, qu'à cause d'une femme. Ce Prince, » ayant oui dire que les femmes Egyptienes étoient plus » voluptueuses que les autres, envoya demander à Amasis, » Roi d'Egypte, une de ses filles. Amasis, se doutant que » ce Prince ne la demandoit que pour en faire sa concubine, » & qu'il ne lui accorderoit pas les honneurs de Reine, lui » envoya Nitétis, fille d'Apriès. Ce dernier Prince, ayant » été défait par les Cyrénéens, Amasis l'avoit, par cette » raison, détrôné & mis à mort. Cambyses, charmé de » Nitétis, apprit d'elle tout ce qui s'étoit passé. Elle le » conjura de venger la mort d'Apriès, & l'engagea à faire » la guerre aux Egyptiens. Dinon, dans son Histoire de » Perse, & Lynceas de Naucratis, dans son troisieme Livre » de l'Histoire d'Egypte, racontent que Nitétis fut envoyée » à Cyrus par Amasis, que Cyrus en eut Cambyses, & que » Cambyses, pour venger sa mere, fit une expédition contre » l'Egypte ».

(7) §. V. *Jusqu'à Jenysus.*) M. Bryant (a) se trompe très-

(a) A New System; or, an Analysis of Ancient Mythology, pag. 135.

certainement dans la position de Jénysus. C'étoit une ville du pays des Arabes, en-deçà du lac Serbonis, par rapport à la Syrie, & au-delà par rapport à l'Egypte. Le texte d'Hérodote est là-dessus précis. Ainsi, lorsque cet Historien dit que cette ville étoit à trois journées du mont Casius, il faut entendre en-deçà du mont Casius par rapport à la Syrie. En effet, si le désert sans eau, dont parle Hérodote, & où le Roi des Arabes fit porter de l'eau à dos de chameaux, se fût étendu du lac Serbonis jusqu'à la ville d'Héliopolis, qui est hors du Delta & près de Mataréa, Cambyses n'auroit pas été si embarrassé pour avoir de l'eau, parce qu'au lieu de se rendre droit à Héliopolis, il n'auroit eu qu'à suivre la côte; il auroit d'abord rencontré le torrent d'Egypte, & ensuite la bouche Pélusiaque du Nil : d'ailleurs ce pays appartenoit aux Syriens de la Palestine, comme le dit Hérodote en ce même paragraphe. Il ne sera pas inutile non plus de faire observer la marche d'Hérodote. La Syrie de la Palestine s'étend depuis la Phénicie jusqu'à la ville de Cadytis. De cette ville jusqu'à Jénysus, toutes les places de commerce sont aux Arabes. Le pays depuis Jénysus jusqu'au lac Serbonis, appartient aux Syriens de la Palestine : il est clair par-là qu'Hérodote met le lac Serbonis après la ville de Jénysus, par rapport à la Palestine.

Cela prouve manifestement que cette ville n'est pas celle de Hanes, dont il est parlé dans Isaïe, chap. 30, ♈. 4, comme le prétend M. Bryant, & que ce savant a tort de changer son nom de Jénysus en celui d'Ianisus, afin de le rapprocher de celui de Hanes & d'Ain El (a) Sham (Fontaine du Soleil) nom que les Arabes donnent à l'ancienne ville d'Héliopolis, qui étoit dans le voisinage de Mataréa.

(a) M. d'Anville l'appelle Ainsiems, Mémoires sur l'Egypte, pag. 114.

(8) §. V. *On dit que Typhon se cacha.*) Le Scholiaste d'Apollonius de Rhodes dit (*a*) que « Typhon, frappé par Jupiter, » comme il étoit près de la Syrie, toujours poursuivi par » ce Dieu, arriva à Péluse, où il s'enfonça dans le lac » Serbonis. Ce lac s'étend depuis la Syrie jusqu'à Péluse. » Hérodore dit la même chose de Typhon ».

J'aimerois mieux lire Hérodote au lieu d'Hérodore : ces deux noms ont été souvent mis l'un pour l'autre.

(9) §. VI. *On les envoie pleines d'eau.*) « L'eau (*b*) du Nil » ne se gâte point, soit qu'on la garde sur les lieux, soit » qu'on la transporte dans les pays étrangers. Sur les vaisseaux » qui vont d'Egypte en Italie, on trouve saine, à leur » arrivée, l'eau qui leur reste ; tandis que celle qu'on prend » dans la route se corrompt. Les Egyptiens sont les seuls » peuples dont nous ayons connoissance, qui conservent de » l'eau dans des jarres, comme les autres y conservent du » vin. Ils en ont de trois & de quatre ans, & même d'un » plus grand nombre d'années ; & c'est chez eux une raison » d'estime, comme c'en est une chez nous pour le vin. »

(10) §. VIII. *Urotal.*) Urotal signifie le soleil & la lumiere ; Alilat, la lune lorsqu'elle est nouvelle : elle s'appelloit aussi (*c*) Alitta. Les Arabes étoient fort attachés au culte de cette déesse. Les Aliléens, peuples de ce pays, y étoient peut-être plus adonnés que les autres, & peut-être leur nom venoit-il de (*d*) leur grand attachement à ce culte.

(11) §. IX. *Pour fournir de l'eau.*) Je lis ici ποτίζουσιν avec le manuscrit de Sancroft, & celui de la Bibliotheque Impériale à Vienne. M. Wesseling n'a pas osé admettre cette leçon dans le texte.

(*a*) Vide Scholiast. Apollonii Rhodii ad Lib. II. vers. 1215. pag. 179. lin. 16. &c.

(*b*) Aristid. Orat. Ægyptiac. fol. 96. lin. 48 & seq. in adversâ parte.

(*c*) Herodot. Lib. I. §. CXXXI.

(*d*) Bochart. Phaleg. col. 109 & 110.

(12) §. X. *Campa.*) Je lis ἐστρατοπέδευντο avec la plupart des manuscrits & des éditions. Gronovius a préféré ἐστρατεύε, qui fait un sens moins bon, parce qu'il traduit ἐν τῷ Πηλουσίῳ στόματι *apud Pelusium ostium*, au lieu qu'il auroit du le rendre avec Valla *ad Pelusium ostium*; cela auroit levé la difficulté qu'il se fait. Comment les troupes Egyptienes, dit-il, pouvoient-elles camper dans un lieu aussi difficile & aussi étroit. Elles n'étoient pas à l'embouchure même; mais elles étoient vers cette embouchure. Il a bien rendu la même préposition Livre V. §. CXVI.

(13) §. X. *Il ne pleut jamais dans la haute Egypte.*) « Il » tombe (*a*) quelquefois un peu de pluie dans l'Egypte » supérieure; & l'on me dit qu'en huit ans, on n'y avoit vu » pleuvoir considérablement que deux fois pendant environ » une demi-heure, quoiqu'il ait plu beaucoup du côté » d'Akmin (l'ancienne chemmis) tandis que j'y étois ». « Il » tombe souvent, dit Aristides, des (*b*) pluies violentes » dans l'Egypte inférieure; mais, dans la supérieure, il en » tombe quelquefois une légere ».

(14) §. XI. *En ayant bu.*) ἐμπίοντες δὲ τοῦ αἵματος. Ayant bu du sang, de ce sang. τοῦ αἵματος est le génitif partitif.

(15) §. XII. *Par Inaros, Roi de Libye.*) Cet Inaros étoit fils de (*c*) Psammitichus; peut-être étoit-il de la Maison Royale d'Egypte : mais certainement il n'étoit & ne pouvoit être fils de Psammitichus qui fut Roi, puisque celui-ci mourut l'an 4097 de la Pér. Jul. 617 ans avant notre Ere. Les Egyptiens le déclarerent Roi : il battit les Perses (*d*), & tua Achéménès, fils de Darius, qu'Artaxerxés avoit

---

(*a*) A description of the East, and some other countries : by Rich. Pococke. vol. I. p. 195.

(*b*) Aristid. Orat. Ægypt. pag. 92. lin. 10 in adversâ parte.

(*c*) Herodot. VII. 7.

(*d*) Diodor. Sicul. Lib. XI. §. 74. Tom. I. pag. 459 & 460.

envoyé en Egypte, pour remettre ce pays sous le joug. Cela arriva la troisieme année de la 79e Olympiade, c'est-à-dire, 462 avant notre Ere. Inaros (a) fut trahi par les siens, & mis en croix vers l'an 4256 de la Pér. Jul. 458 ans avant notre Ere. Hérodote parle encore de cet Inaros un peu plus bas, §. XV. & Liv. VII. §. VII. Thucydides en fait aussi mention Liv. I. §. CIV. pag. 67.

J'ai appellé cet Inaros Roi de Libye, quoiqu'Hérodote dise seulement le Libyen; 1° parce que Hérodote a coutume d'appeller les Rois du nom de la nation sur laquelle ils régnent. Il dit presque toujours le Perse, l'Egyptien, pour le Roi de Perse, le Roi d'Egypte. Ὁ Αἰγύπτιος, §. II. est Psamménite, Roi d'Egypte. Ὁ Ἀράβιος, §. IX, est le Roi des Arabes. Les autres Auteurs en usent de même, & je croirois que, dans le (b) Traité de Plutarque, sur l'Education des enfans, Ὁ Θετταλὸς, est le Roi de Thessalie. M. Schneider, qui a donné d'excellentes Notes sur ce Traité, convient de bonne-foi qu'il ne sait pas de qui cet Auteur veut parler. 2° Je l'ai appellé ainsi, parce que cette acception est clairement déterminée par Thucydides (c).

(16) §. XII. *Mirent en pieces ceux qui le montoient.*) Ils étoient au nombre de deux-cents; puisqu'on voit, dans le paragraphe suivant, qu'on fit mourir dix Egyptiens pour chaque Mytilénien massacré en cette occasion, & qu'il y eut deux mille Egyptiens mis à mort.

(17) §. XIII. *Furent enfin obligés de se rendre.*) Il y a dans le grec: χρόνῳ παρίστησαν, que Gronovius a traduit *aliquandiu restiterunt*, quoique Henri Etienne eût corrigé la version de Valla. παρίστησαν est au second aoriste. Dans le verbe Ἵστημι & ses composés, le parfait & l'aoriste second se

(a) Thucyd. Lib. I. §. 110.

(b) Plutarchi de Puerorum ingenuorum educatione Liber, pag. 9.

(c) Thucydid. Lib. I. §. 104. pag. 67.

prennent



prennent passivement. (a) πολλῶν τὲ καὶ δεινῶν ἀτυχημάτων συμβάντων τῇ πόλει, οὐ πρότερον τῷ πολέμῳ παρέστησαν πρὶν ἢ τὸ ναυτικὸν αὐτῶν ἀπόλετο. Quoique notre ville ait éprouvé de grands malheurs, nos citoyens ne furent pas forcés de se rendre avant que notre marine eût été détruite». Il se prend aussi dans le même sens au futur premier. Voyez ci-dessous, §. CLV.

(18) §. XIII. *Les Cyrénéens.* Ce fut Arcésilas, III[e] du nom, Roi de Cyrene. Voyez ci-dessous, Livre IV. §. CLXV.

(19) §. XIV. *La citadelle de Memphis.* L'expression d'Hérodote τὸ τεῖχος τὸ ἐν Μέμφι prouve qu'il s'agit de la citadelle de cette ville, & non de ses murailles. Voyez Livre IV. §. CXXIV. note 211.

(20) §. XIV. *Un frein à la bouche.* Je m'étois d'abord imaginé qu'Hérodote vouloit parler du *baillon*, invention des despotes, qui veulent étouffer les justes plaintes de ceux qu'ils envoient à la mort. Mais un passage du §. CXVIII. du même Livre, me persuade que c'est un vrai frein, qu'on attachoit, par ignominie, autour du cou de quelqu'un.

(21) §. XIV. *Le triste sort d'un ami.* Je lis avec les éditions d'Alde & d'Henri Etienne τοῦ ἑταίρου πάθος, que Gronovius a mal-à-propos changé en πένθος.

(22) §. XIV. *Qui au commencement de sa vieillesse.* Cette expression ἐπὶ γήραος οὐδῷ se prend également pour le commencement & la fin de la vieillesse, parce que οὐδὸς, qui signifie proprement le seuil d'une porte, sert à ceux qui sortent d'une maison de même qu'à ceux qui y entrent. Par exemple, on doit l'entendre d'une extrême vieillesse dans cet endroit de l'Iliade.

(b) μνῆσαι πατρὸς σεῖο, θεοῖς ἐπιείκελ' Ἀχιλλεῦ,
τηλίκου, ὥσπερ ἐγὼν, ὀλοῷ ἐπὶ γήραος οὐδῷ.

(a) Demosth. cont. Androtion. pag. 386, 27.
(b) Homeri, Iliad. Lib. XXIV. vers. 486.

« Souvenez-vous, Achilles, en me voyant, de votre pere; » il est, comme moi, accablé d'années ».

Mais, dans celui-ci de l'Odyssée, il me semble qu'il faut l'expliquer du commencement de la vieillesse.

(a) εἶπ' ἄγε μοι περὶ μητρὸς Ὀδυσσῆος θείοιο,
πατρός θ' ὃν κατέλειπεν ἰὼν ἐπὶ γήραος οὐδῷ.

« Dites-moi, je vous prie, des nouvelles de la mere » d'Ulysse & de son pere, qu'en partant pour Troie il laissa » au commencement de la vieillesse. »

Laërtes en effet commençoit à vieillir, lorsqu'Ulysse partit, & celui-ci le retrouva en vie au bout de vingt ans. Je me suis déterminé ici pour la derniere signification, parce que ἀπηλίξ, qui est un peu plus haut, indique un homme qui finit l'âge viril, & commence la vieillesse.

(23) §. XIV. *De délivrer.* Il y a dans le grec : *De lui sauver* : *lui* est tout-à-fait inutile en cette phrase. Cette expression est très-commune en grec. Je la remarque, parce que nous avons la même tournure dans notre langue. On dit, dans le style familier : Faites-moi-lui faire telle chose, &c.

(24) §. XV. *Ceux qui étoient allés chercher.* οἱ μετιόντες. Gronovius traduit cela, *qui adierunt.* μέτειμι signifie *arcesso, eo petitum.* (b) καὶ ἀλλαχόθεν μετιόντες ἀεὶ τινας ἀξίους τῆς τιμαύτης προστασίας, « Et on alloit toujours chercher ailleurs » des gens qui méritassent cette dignité ». La traduction latine n'est pas supportable. (c) μετῇσαν στρώματα. « Ils alloient » chercher des couvertures ».

(25) §. XV. *Amyrtée.* Le Syncelle (d) prétend qu'Amyrtée se révolta la seconde année de Darius Nothus, & qu'il régna

(a) Homeri, Odyss. Lib. XV. vers. 346.
(b) Strab. Geograph. Lib. XIV. pag. 950. lin. 5.
(c) Aristoph. Equit. vers. 605. ex Edit. Brunck.
(d) Syncelli Chronograph. pag. 256.



six ans. Il paroît cependant, par Thucydides (*a*), que sa révolte date de la 79e Olympiade. Voyez mon Essai de Chronologie, Chap. I. §. XII. page 229 & suiv.

(26) §. XVI. *Que le feu est un dieu.* Il ne faut peut-être pas prendre cette expression trop à la rigueur : le feu étoit regardé, par les Perses, comme quelque chose de sacré; peut-être même lui rendoit-on une espece de culte religieux, qui, dans l'origine, ne se rapportoit qu'à Dieu, dont cet élément étoit l'emblême. Mais il paroît certain que cette nation ne croyoit pas que le feu fût un Dieu : autrement comment auroit-on osé l'éteindre, par toute la Perse, à la mort du Roi, comme nous l'apprenons de (*b*) Diodore de Sicile. On connoît cette épigramme de Dioscorides (*c*) : « Philonyme, ne brulez point l'Euphrates, & ne souillez » point le feu à mon sujet. Je suis Perse naturel, & né de » parens Perses : la mort est moins amere pour nous que » de souiller le feu, &c. »

(27) §. XVIII. *La Table du Soleil.* Solin (*d*) parle de cette Table du Soleil comme d'une merveille, *Nam divinitus eas augeri ferunt.* Pomponius Mela (*e*) paroît en avoir eu la même idée. Pausanias mettoit au nombre des Fables ce qu'on en rapportoit. « Si nous (*f*) croyons, dit-il, ces » merveilles sur la foi des Grecs, il faudra aussi admettre » tout ce que racontent, de la Table du Soleil, les Ethiopiens » qui habitent au-dessus de Syene. »

En s'en tenant au récit d'Hérodote, la plus grande partie du merveilleux disparoît.

(*a*) Thucydid. Lib. I. §. CX.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. XVII. §. CXIV. Vol. 2. pag. 250.

(*c*) Analecta Vet. Poet. Græcor. Tom. I. pag. 503.

(*d*) Solini Polyhistor. Cap. XXX. pag. 40.

(*e*) Pompon. Mela, Lib. III. Cap. IX. Tom. I. pag. 307.

(*f*) Pausan. Eliacor. Poster. sive Lib. VI. Cap. XXVI. pag. 518.

(28) §. XIX. *Le plus d'influence.* Mot à mot, *& que toute l'armée navale dépendoit d'eux.* C'est-à-dire, que les Phéniciens étoient non-seulement la partie la plus forte & la plus considérable de l'armée navale de Cambyses, mais la plus habile dans la manœuvre & dans l'art de combattre; celle, en un mot, sans laquelle Cambyses ne pouvoit faire aucune entreprise par mer.

GEINOZ (*a*).

(29) §. XX. *Un vase d'albâtre.* Les Naturalistes distinguent l'albâtre de l'alabastritès. Le premier est une pierre molle, d'une substance gypseuse, qui se change en une espece de plâtre, lorsqu'on la brûle : l'autre est une pierre dure, susceptible d'un beau poli, & dont la contexture approche de celle du marbre. On faisoit d'alabastritès des vases propres à mettre des parfums, parce qu'on pensoit que cette pierre avoit la vertu de les conserver. *Lapidem* (*b*) *alabastriten .... cavant ad vasa unguentaria, quoniam optime servare incorrupta dicitur.* Hérodote veut parler de l'alabastritès, quoique j'aie traduit albâtre. Il provenoit d'une carriere aux environs de Thebes en Egypte (*c*). J'aimerois mieux cependant croire qu'on le tiroit de la montagne Arabique, puisqu'il paroît que la ville d'Alabastron en prenoit le nom, ou plutôt que cette pierre s'appelloit ainsi du nom de cette ville. On nommoit aussi *Alabastrites mons*, la partie du mont Arabique où on la trouvoit. *Onychem* (*d*) *etiam tum in Arabiæ montibus, nec usquam aliubi, nasci putavere nostri veteres.* On l'appelloit aussi (*e*) *Onyx*: λίθος ἀλαβαστρίτης ὁ καλούμενος ὄνυξ. Pline dit de même,

(*a*) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, Tom. XVIII. Hist. p. 115.

(*b*) Plin. Hist. Nat. Lib. XXXVI. Cap. VIII. Tom. II. pag. 734. lin. 17.

(*c*) Theophrast. de Lapidib. pag. 154 in aversâ parte. Plin. loco superiùs laudato.

(*d*) Plin. Lib. XXXVI. Cap. VII. Tom. II. pag. 734. lin. 10.

(*e*) Dioscorid. Lib. V. Cap. CLIII. pag. 387.

au commencement du huitieme Chapitre, Livre XXXVI : *Hunc (Onychem) aliqui lapidem alabastriten vocant.* On trouve aussi dans Horace :

Nardi (a) parvus Onyx eliciet cadum.

Ce marbre étoit d'un blanc pâle, comme on le voit par ce vers de Paul le Silentiaire (*b*) :

ὅσσα τ' ὄνυξ ἀνίησι διαυγάζοντι μετάλλῳ
ὠχριόων ἐρίτιμα.

« Et tout ce que nous envoie de précieux l'Onyx pâle » & brillant. »

Il y en avoit cependant d'autre couleur, comme on le voit dans le même Chapitre de Pline. On faisoit aussi des vases à boire avec cette pierre. Athénée (*c*) en parle d'après le Philosophe Posidonius, & Pline, Livre XXXVI, Chap. VII ; mais le luxe ne se borna point là : on en fit des pieds de lit pour la table, des amphores, & même, au rapport de Cornélius Népos, cité par Pline, des colonnes de trente-deux pieds de hauteur. Mais je crois cela d'autant plus exagéré, que le même Pline raconte qu'on regarda comme quelque chose de merveilleux quatre petites colonnes d'Onyx, qui ornoient le théâtre de Cornélius Balbus. Cet Auteur ajoute tout de suite qu'il en a vu trente plus considérables dans la salle à manger de Callistus, affranchi de l'Empereur Claude.

(30) §. XX. *De vin de palmier.* Il y a dans le grec : φοινικήϊν οἶνν χάδον. Hérodote ne désigne jamais les différentes sortes de vin, ou plutôt de boisson, par le pays qui les produit, mais par les plantes dont on les tire. Il parle, Livre II, §. LXXVII, de vin d'orge οἶνος ἐκ κριθέων ; de vin de Lotos, Livre IV. §. CLXXVII ; de vin de vigne

(*a*) Lib. IV. Od. XII, verf. 17.

(*b*) Pauli Silentiarii descriptio Templi Stæ Sophiæ, Part. II, verf. 223. ad calcem Historiæ Jo. Cinnami. *Parisiis*, 1670, *in-fol.*

(*c*) Athen. Deipnosoph. Lib. XI. pag. 495. A.

οἶνος ἀμπέλινος, Livre II. §. XXXVII. & LX. οἶνος φοινικήϊος est certainement du vin de palmier, Livre II. §. LXXXVI. Il ne peut donc y avoir de doute sur cette expression.

Ce vin étoit la boisson ordinaire des Orientaux. Dioscorides (a) enseigne la maniere de le faire. Il y en avoit d'excellent, sur-tout celui qu'on tiroit des dattes appellées Caryotes. Il étoit capiteux. *Caryotæ* (b) *maximè & celebrantur, & cibo quidem, sed & succo uberrimæ. Ex quibus præcipua vina Orienti, iniqua capiti.*

(31) §. XXI. *Qu'ils étoient des espions.* Dans le grec: κατόπτας. Julius (c) Pollux cite ce mot comme étant d'Hérodote : il ne peut se prendre, en cet endroit, que dans le sens qu'on lui a donné ; & cependant le Traducteur latin de Julius Pollux le rend par *contemptores*, qu'il ne peut jamais signifier. Mais ce peut être une faute d'impression pour *contemplatores.*

(32) §. XXII. *La pourpre.* Le coquillage, qui donne cette teinture si célébre parmi les Anciens, vient d'être retrouvé par un voyageur (d) Italien : il en fait une description dans la relation de son voyage. Cette découverte ne sera cependant d'aucune utilité, parce que ce coquillage se trouve dans un pays dont la barbarie empêchera d'en profiter.

On trouve dans le Pérou des limaçons qui donnent cette pourpre : il y a grande apparence que c'est le même animal; on peut voir ce qu'en dit l'ingénieux & savant Auteur de l'Histoire Philosophique & Politique des Etablissemens & du Commerce des Européens dans les deux Indes. Tome III, pag. 243. de la seconde édition.

(a) Dioscorid. Mater. Medic. Lib. V. Cap. XL. pag. 339.

(b) Plin. Histor. Natural. Lib. XIII. Cap. IV. Tom. I. pag. 685.

(c) Julius Pollux. Lib. II. Cap. IV. Segm. 59. pag. 182.

(d) Je ne me rappelle ni le nom du Voyageur, ni le titre de son Ouvrage.

(33) §. XXII. *S'ils ne réparoient leurs forces.* Je lis avec M. Wesseling ἀνέφερον, au lieu de ἀνέφυρον. *Nisi hoc se vini potu recrearent.* Voyez la note de ce Sçavant. C'est aussi la leçon des Manuscrits A & B de la Bibliotheque du Roi.

(34) §. XXIII. *L'eau de cette fontaine est si foible.* Ce qu'ajoute Hérodote fait bien voir qu'il doutoit de l'existence d'une pareille fontaine. Mais, en admettant même que ce fût son sentiment, le célebre Boerhave le justifie amplement, & fait voir que les bois d'Ethiopie sont plus pesans que l'eau. *Ubinam* (*a*), dit-il, *talis aqua hodie? Nusquàm sane, & si semel haberi posset, daretur comparandæ aquæ cognitio. Sed neque natura talem hic nobis præbet, neque ars ulla parare potest, ne sollicitissimâ quidem & repetitâ distillatione. Quare credidi olim ista legens, quæ pro verissimis habeo, quod ligna in Æthiopiæ illâ parte quam ponderosissima habeantur, aquæ simul nostrarum respectu levissimæ sint : tum positis in medio Asiæ, Africæ & Americæ gravissimi ponderis lignis, non dubitabimus amplius, quin in illis telluris plagis ligna habeantur ponderosissima, in confirmationem eorum quæ Herodotus narravit : enim vero hodiernæ observationes probant fere omnia* MAGNI VIRI *dicta.*

Quant à ce que dit Hérodote, que les choses encore plus légeres que le bois, alloient au fond, ce peut être une exagération des Envoyés de Cambyses.

(35) §. XXIV. *Faite de verre fossile, aisé à mettre en œuvre, & qui se tire en abondance des mines du pays.* Notre verre ne se tire point de la terre : il coute beaucoup de peine à faire. On trouve, au rapport de (*b*) Ludolf, dans quelques endroits de l'Ethiopie, une grande quantité de sel fossile, qui est transparent, & qui se durcit à l'air : c'est peut-être ce sel qu'on a pris pour du verre.

(*a*) Boerhave Elementa Chimiæ. Tom. I. pag. 550.

(*b*) Ludolfi Histor. Æthiop. Lib. I. Cap. VII.

« Les Ethiopiens, dit Diodore de Sicile (*a*), ont des uſages » particuliers ſur leur ſépulture. Ils embaument les corps; » &, après avoir fondu tout autour une grande quantité de » verre, ils les placent ſur une colonne, de maniere que les » paſſans les voient à travers le verre, comme l'a dit Héro- » dote. Ctéſias de Cnide, voulant montrer que cet Auteur » nous a conté une fable, aſſure qu'on embaume le corps; » mais qu'on ne fond (*b*) point deſſus à nud le verre, qui le » brûleroit, & l'endommageroit au point qu'il ne pourroit » plus conſerver aucune reſſemblance; que, par cette raiſon, » on faiſoit une ſtatue d'or, dans le creux de laquelle on » plaçoit le mort, & autour de laquelle on fondoit du verre. » Cette préparation ſe poſoit ſur le tombeau; & l'on voyoit, » à travers le verre, la ſtatue d'or qui reſſembloit parfaite- » ment au mort. Telle étoit la ſépulture des gens riches. » Ceux qui l'étoient moins avoient des ſtatues d'argent, & » les pauvres d'argile. Mais le verre ſuffiſoit à tout le monde, » parce qu'il ſe trouve en abondance en Ethiopie. »

(36) §. XXIV. *N'a rien de déſagréable.* Après ces mots il y a dans l'original : Καὶ ἔχει πάντα φανερὰ ὁμοίως αὐτῷ τῷ νέκυϊ. M. Weſſeling prétend qu'il faut tranſporter αὐτῷ τῷ νέκυϊ après οἱ μάλιστα, qui eſt deux lignes plus bas. Cela paroît vraiſemblable : mais il réſulte delà que la premiere partie de cette phraſe eſt une de ces répétitions ordinaires à Hérodote, & que j'ai dû la ſupprimer comme tant d'autres. Cette phraſe que j'ai ſupprimée ſe rapporte évidemment à τὴν στήλην. Mais Valla l'ayant rapportée au cadavre, du Ryer l'a ſuivi, & n'a ſauvé l'abſurdité qu'en faiſant un nouveau contre-ſens.

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. II. §. XV. Tom. I. pag. 128.

(*b*) Ctéſias & Diodore de Sicile n'ont point ſaiſi le ſens d'Hérodote.

(37) §. XXIV. *Les plus proches parents du mort.* Je place ici, avec M. Wesseling, ces mots, αὐτῷ τῷ νέκυϊ, qui paroissent avoir été transposés. Cette transposition est confirmée par un manuscrit de l'Abbaye de Saint-Remi à Rheims.

(38) §. XXV. *Son armée de terre.* ὁ πεζὸς στρατὸς, dans Hérodote, signifie une armée de terre, & non de l'infanterie. Les Traducteurs s'y sont trompés.

(39) §. XXV. *Que les vivres.* Il y a dans le grec : σιτίων ἐχόμενα, *les vivres.* Cette expression est fort commune dans Hérodote. On a vu plus haut τὰ (*a*) τῶν ὀνειράτων ἐχόμενα, *les songes* : & l'on verra plus bas : τοῖσι (*b*) οὔτε χρυσοῦ ἐχόμενον ἐστὶ οὐδὲν, οὔτε ἀργύρου. *Ils n'ont ni or ni argent.* Voyez aussi Livre VIII. §. CXLII. note 193.

(40) §. XXV. *Mangeoient celui.* Malgré cette horrible famine ; la table du Prince étoit servie avec la même délicatesse & la même profusion (*c*). *Servabantur interim illi generosæ aves, & instrumenta epularum camelis vehebantur : cum sortirentur milites ejus, quis male periret, quis pejus viveret.*

(21) §. XXVI. *De la tribu Æschrioniene.* Thémistagoras (*d*) ne nomme, dans le Livre d'Or, que deux tribus à Samos, la Schésiene & l'Astypaléene. Delà Berkélius (*e*) voudroit qu'on lût ici la tribu Schésiéne. Mais Thémistagoras ne parle que des commencemens de l'établissement de la colonie, où les Grecs se trouverent mêlés avec les Cariens. Le nombre des tribus peut avoir augmenté, lorsque Samos devint plus florissante.

(*a*) Herodot. Lib. I. §. CXX.
(*b*) Id. Lib. V. §. XLIV.
(*c*) Senec. de Irâ, Lib. III. Cap. XX.
(*d*) Apud Etymolog. Mag. Voc. Ἀστυπαλαία, pag. 160. lin. 26 & seq.
(*e*) Ad Stephan. Byzant. in voce Αὔασις.

Henri de Valois (*a*) a bien vu qu'il falloit lire dans l'Etymologicum, Χίσιον, Χησιέων & Χησιὲ, & par conséquent qu'il faut dire, la Tribu Chésiene.

(42) §. XXVI. *Les isles des Bienheureux.* Ces pays n'étoit pas proprement une isle. On l'appelloit de la sorte, parce qu'il étoit environné de tous côtés de sables. On lui avoit donné le nom d'Isle des Bienheureux, relativement à l'aridité des pleines sabloneuses dont il étoit entouré.

(43) §. XXVII. *Que les Grecs appellent Epaphus.* Epaphus étoit fils d'Io, fille d'Inachus. Les Grecs, qui rapportoient tout à eux, prétendoient qu'il étoit le même que le Dieu Apis. Mais les Egyptiens rejettoient cela (*b*) comme une fable, & disoient qu'Epaphus étoit postérieur à Apis de plusieurs centaines de siecles.

Æschyle trouve, dans la Mythologie de son pays, la raison qui fit donner ce surnom au Dieu Apis. Prométhée s'adressant à Io : « Lorsque (*c*) vous serez arrivée, lui dit-il, à la bouche » Canopique, Jupiter vous rendra la raison, en vous touchant » seulement de la main : vous engendrerez le noir Epaphus, » qui tirera son nom de l'attouchement du Dieu ». L'allusion à ce nom n'est sensible que dans le grec, qui dit ἐπαφῶν χειρὶ· *Vous touchant de la main.*

Qu'il me soit permis de hazarder une autre conjecture : tout le monde sait que les Grecs, d'après un vain rapport de nom, ou même de syllabes, se forgeoient des généalogies, & attribuoient à leurs héros l'origine de la plupart des nations & de leurs dieux. Ils avoient appris, en voyageant en Egypte, que la mere d'Apis étoit fécondée (*d*) par un rayon qui descen-

(*a*) Henr. Valesii in Excerpt. è Dionys. Halicarn. pag. 75.
(*b*) Ælian. Hist. Animal. Lib. XI. Cap. X. Tom. II. pag. 615.
(*c*) Æschyl. Prometh. Vinct. vers. 853. & seq.
(*d*) Herodot. Lib. III. §. XXVIII.

doit

doit du ciel, ou, comme s'exprimoient quelquefois les Egyptiens, par le contact de la lune (*a*), ἐπαφῇ τῆς σελήνης. Cette expression Ἐπαφὴ, qui avoit beaucoup de rapport avec leur Epaphus, leur donna peut-être occasion de confondre l'un avec l'autre.

(44) §. XXVII. *Leur Dieu.* Le bœuf Apis ne fut pas probablement un Dieu de toute antiquité : peut-être le regarda-t-on comme le symbole d'Osiris, & ce fut vraisemblablement en cette qualité qu'il s'attira les hommages & la vénération des Egyptiens. Quelques-uns regardoient (*b*) ce bœuf comme l'emblême de l'ame d'Osiris; d'autres assuroient (*c*), sans aucun détour, qu'il étoit le même qu'Osiris, ou que l'ame de ce Dieu (*d*) étoit passée dans ce bœuf, & qu'elle continuoit d'y passer dans le temps qu'il se montroit. Il y avoit aussi des personnes (*e*) qui disoient qu'Osiris ayant été tué par Typhon, Isis en avoit mis les membres dans une genisse de bois.

Apis étoit consacré à la Lune, de même que le bœuf Mnévis l'étoit au Soleil : *Inter* (*f*) *animalia antiquis observationibus consecrata, Mnevis & Apis sunt notiora : Mnevis Soli sacratus.... sequens Lunæ.* D'autres pensoient cependant qu'ils étoient tous deux (*g*) consacrés à Osiris, qui est le même que le Soleil. Quand il venoit à mourir (*h*), c'étoit un deuil général par toute l'Egypte. On en cherchoit un autre ; &, quand il

(*a*) Plutarch. Sympos. Lib. VIII. Probl. I. pag. 718. B.
(*b*) Plutarch. de Iside & Osiride, pag. 362. D.
(*c*) Strab. Geographic. Lib. XVII. pag. 1160. C.
(*d*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXV. Tom. I. pag. 96.
(*e*) Id. ibid.
(*f*) Ammian. Marcellin. Lib. XXII. Cap. XIV. pag. 257.
(*g*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXI. Tom. I. pag. 25.
(*h*) Id. Lib. I. §. LXXXIV. Tom. I. pag. 95.

étoit (*a*) trouvé, le deuil finissoit. Les Prêtres le menoient à Nilopolis, où on le nourrissoit pendant quarante jours. On le transportoit ensuite sur un vaisseau magnifique à Memphis, où il avoit un appartement tout doré. Pendant les quarante jours dont on vient de parler, les femmes avoient seules le privilege de le voir : elles se tenoient debout devant lui ; &, levant leurs robes, elles lui montroient ce que la pudeur ne permet pas de nommer. Le reste du temps, la vue du Dieu leur étoit interdite.

Tous les ans (*b*), on lui amenoit une genisse qu'on connoissoit à de certaines marques.

Suivant les Livres Mystiques (*c*), il ne devoit vivre qu'un certain temps : lorsque ce temps étoit arrivé, on le noyoit dans une fontaine sacrée.

(45) §. XXVIII. *Que de cet éclair elle conçoit. Raro* (*d*) *nascitur, nec coitu pecoris, ut aiunt, sed divinitus, & cœlesti igne conceptus.* « On dit (*e*) qu'il est engendré par un rayon » prolifique de la Lune qui descend sur sa mere, lorsqu'elle » est en chaleur : aussi remarque-t-on dans Apis beaucoup » de choses qui ressemblent à des figures de la Lune ». Le Traducteur Latin de Plutarque a omis cela.

(46) §. XXVIII. *A de certaines marques.* Elien (*f*) prétend qu'on reconnoissoit le Dieu Apis à vingt-neuf marques, & que les Egyptiens ne convenoient pas de celles dont faisoient mention Hérodote & Aristagoras. Lorsqu'Elien écrivoit, la Religion Egyptiene étoit presqu'entierement tombée, & la Langue sacrée ne s'entendoit plus. Le témoignage d'Hérodote

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXV. Tom. I. pag. 96.
(*b*) Ammian. Marcell. Lib. XXII. Cap. XIV. pag. 257.
(*c*) Idem. ibid.
(*d*) Pompon. Mela. Lib. I. Cap. IX.
(*e*) Plutarch. de Iside & Osiride, pag. 368. C.
(*f*) Ælian. de naturâ Animal. Lib. XI. Cap. X. pag. 617.

est donc beaucoup plus sûr que celui d'un compilateur, qui ne paroît pas avoir été doué d'un grand jugement. Ammien Marcellin assure (a) que ce taureau devoit avoir sur le côté la figure d'un croissant. Il peut se faire que notre Historien ait oublié cette marque, ou qu'on ne l'ait pas jugée nécessaire de son temps.

(47) §. XXVIII. *Son poil est noir.* On lit aussi Μίλας, dans les Manuscrits A & B de la Bibliotheque du Roi.

(48) §. XXVIII. *Et triangulaire.* Il y a, dans toutes les éditions & dans tous les manuscrits, τετράγωνον quarré. Mais on voit, sur les monumens, un triangle. Delà un Savant, c'est, je crois, M. l'Abbé Barthelemy, corrige (b) λευκόν τι τρίγωνον. J'ai d'autant moins balancé à admettre cette correction, qu'elle est approuvée de MM. Valckenaer & Wesseling.

(49) §. XXVIII. *Sous la langue.* Il y a dans le grec : ἐπὶ τῇ γλώσσῃ sur la langue. Mais Pline paroît avoir lu ὑπὸ, puisqu'il dit *nodus (c) sub linguâ quem Cantharum adpellant.* Porphyre (d) lisoit aussi de même : καὶ ὑπὸ τῇ γλώττῃ κάνθαρος. Cette conjecture est approuvée de M. Jablonski (e).

(50) §. XXVIII. *Les poils de la queue sont doubles.* Le Scholiaste de Ptolémée (f) assure, je ne sais sur quelle autorité, que la queue du bœuf croissoit & diminuoit, selon le cours de la Lune.

(51) §. XXIX. *Impunément.* Cette expression χαίρων, si commune dans tous les Auteurs Grecs, a presque toujours

(a) Ammian. Marcell. Lib. XXII. Cap. XIV. pag. 257.

(b) Recueil des Antiquités Egyptiennes, &c. Tom. I. pag. 42 & 43.

(c) Plin. Histor. Natur. Lib. VIII. Cap. XLVI. Tom. I. pag. 472.

(d) Eusebii Præparat. Evangel. Lib. III. Cap. XIII. pag. 117. D.

(e) Panth. Ægypt. Lib. IV. Cap. II. pag. 184 & 185.

(f) Scholiast. Ptolemæi in Tetrabibl. pag. 2.

été l'écueil des Traducteurs : elle signifie *impunément*. (a) ἀλλ' οὔ τι χαίρων δίς γε πημονὰς ἐρεῖς. « Vous ne m'aurez » pas outragé deux fois impunément ». (b) ἀλλ' οὔτι χαίρων, ἤν γε μὴ φύγῃς πτεροῖς. « Vous ne le ferez point impunément, » à moins que vous ne vous envoliez dans les airs ». Les Anciens se sont servi aussi, dans le même sens, du verbe γελάω ; mais beaucoup plus rarement. Œdipe, indigné des reproches injurieux de Tirésias, lui dit : (c) Ἦ καὶ γεγηθὼς ταῦτ' ἀεὶ λέξειν δοκεῖς. « Pensez-vous donc que vous me » tiendrez toujours impunément de tel propos » ?

(52) §. XXIX. *Lui donnerent la sépulture.* Ce récit est contredit par Plutarque, qui nous apprend (d) que le bœuf Apis ayant été tué par Cambyses, & jetté par son ordre, fut dévoré par les chiens. Il me semble qu'Hérodote, qui étoit né quarante-un ans seulement après cet évenement, & qui, dans ses voyages en Egypte, pouvoit avoir conversé avec des personnes qui en avoient été témoins, est plus croyable que Plutarque, qui est postérieur à cet évenement de près de six-cents ans.

(53) §. XXX. *Qu'il attira ce Prince.* M. Reiske (e) fait rapporter ἐξαγαγόντα à Smerdis, contre toutes les regles. La construction est οἱ μὲν λέγουσι Πρηξάσπεα ἐξαγαγόντα Σμέρδιν ἐπ' ἄγρην ἀποκτεῖναι. A l'égard de προαγαγόντα, sa correction est inutile. Hérodote ne dit pas le prétexte dont se servit Prexaspes, pour attirer Smerdis sur le bord de la mer. Cette note est en partie tirée de celle de M. Wesseling.

(54) §. XXXI. *A moins qu'ils ne soient convaincus de quelque injustice.* On trouve dans l'édition toute grecque de Henri Etienne,

(a) Sophocl. Œdip. Tyran. 363.
(b) Euripid. Orest. 1619.
(c) Sophocl. Œdip. Tyran. 368.
(d) Plutarch. de Iside & Osiride, pag. 368. F.
(e) Miscellan. Lips. Nova. Vol. VIII. pag. 89.

& dans celle d'Alde, ἵν σφι μὴ παρευρεθῇ, que Gronovius a, je crois, le premier changé en ἵ σφι παρευρεθῇ. M. Toup (a) a rétabli l'ancienne leçon qui me paroît la véritable.

(55) §. XXXI. *Cambyses épousa la personne qu'il aimoit.* Elle s'appelloit Atosse, suivant le Scholiaste de (b) Lucien; elle (c) épousa depuis le Mage Smerdis, & ensuite Darius, fils d'Hystaspes.

(56) §. XXXI. *Une autre.* Celle-ci s'appelloit Meroë, si l'on peut ajouter foi à Libanius (d).

WESSELING.

(57) §. XXXIII. *Mal sacré.*) « Les premiers (e) qui ont » regardé cette maladie comme sacrée, me paroissent être » des hommes, tels que les magiciens actuels, les expia» teurs, ceux qui vont de côté & d'autre pour exercer le » métier de devin, & ces arrogans qui affectent une grande » piété envers les Dieux, & prétendent en savoir plus que » les autres hommes. Ces sortes de personnes ne pouvant » rien présenter d'utile, ont cherché à couvrir leur impuis» sance, en s'enveloppant de la divinité comme d'un man» teau; &, de crainte que leur ignorance ne vînt à être » reconnue, ils ont donné à cette maladie le nom de Mal » sacré ».

(58) §. XXXV. *Frapper le but avec tant de justesse.* ἐπίσκοπα est un plurier neutre, qui se prend adverbialement pour ἐπισκόπως. ἐπίσκοπος οἰστὸς est une flèche qui frappe au but, & c'est ainsi qu'il faut entendre ce vers de Théocrite (f):

Τόξον δ' ἐντανύσαι καὶ ἐπίσκοπον ἧκαι οἰστόν,

(a) Emendationes in Suidam, Part III. pag. 13.

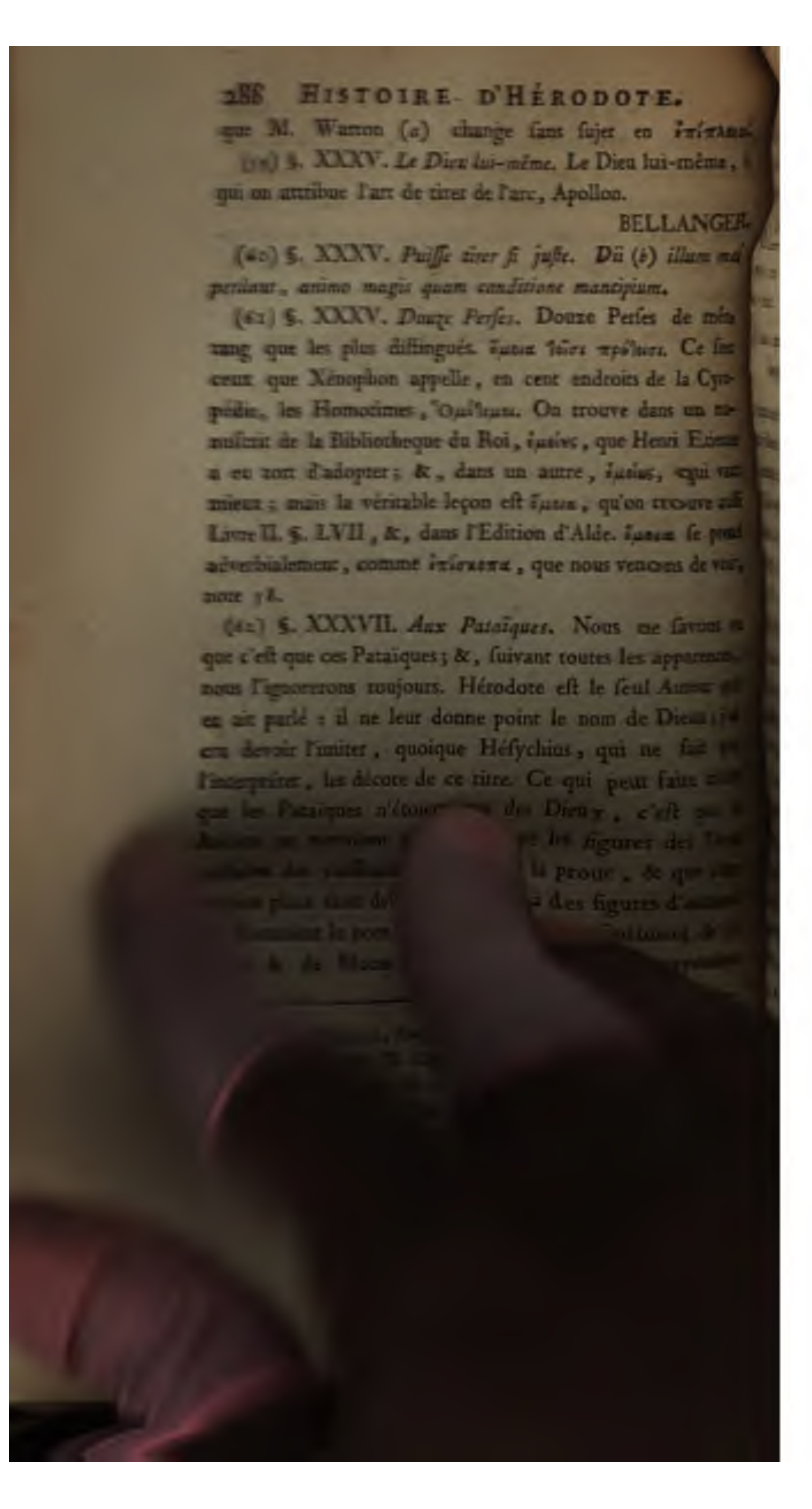
(b) Ad Lucian. de Sacrific. §. V. Tom. I. pag. 530.

(c) Herodot. Lib. III. §. LXXXVIII.

(d) Libanius Antioch. pag. 343. A. M. Wesseling ajoute Orat. XXXII pag. 668. D. mais Libanius ne la nomme point en cet endroit.

(e) Hippocrat. de Morbo Sacro. §. II. Tom. II. pag. 325.

(f) Theocrit. Idyll. XXIV. 105.



que M. Wanon (a) change sans sujet en ἐπίπλεα.

(59) §. XXXV. *Le Dieu lui-même.* Le Dieu lui-même, [illegible] qui on attribue l'art de tirer de l'arc, Apollon.

BELLANGER.

(60) §. XXXV. *Puisse tirer si juste. Dii* (b) *illum ma[illegible] perdant, animo magis quam conditione mancipium.*

(61) §. XXXV. *Douze Perses.* Douze Perses de mê[illegible] rang que les plus distingués. ὅμοια ἴσοι πρώτοισι. Ce so[illegible] ceux que Xénophon appelle, en cent endroits de la Cyro-pédie, les Homotimes, Ὁμότιμοι. On trouve dans un ma-nuscrit de la Bibliothèque du Roi, ὁμοίως, que Henri Estien[illegible] a eu tort d'adopter; &, dans un autre, ὁμοίως, qui va[illegible] mieux; mais la véritable leçon est ὅμοια, qu'on trouve a[illegible] Livre II. §. LVII, &, dans l'Edition d'Alde. ὅμοια se pre[illegible] adverbialement, comme ἐπίσκοπα, que nous venons de voir, note 58.

(62) §. XXXVII. *Aux Pataïques.* Nous ne savons [illegible] que c'est que ces Pataïques; &, suivant toutes les apparen[illegible] nous l'ignorerons toujours. Hérodote est le seul Auteur [illegible] en ait parlé : il ne leur donne point le nom de Dieu [illegible] cru devoir l'imiter, quoique Hésychius, qui ne fait [illegible] l'interpréter, les décore de ce titre. Ce qui peut faire [illegible] que les Pataïques n'étoient [illegible] des Dieux, c'est [illegible] [illegible] les figures des [illegible] [illegible] la proue, & que [illegible] [illegible] des figures d'[illegible]
[illegible]

qu'on plaçoit indifféremment les Dieux tutélaires à la pouppe ou à la proue. « On sait, dit-il, que les vœux se mettoient » sur les genoux (a) des Dieux tutélaires ». Properce, faisant allusion à cette coutume, place les vœux de la République à la proue ; ce qui prouve que le Dieu tutélaire de ce vaisseau y étoit.

(b) [illegible]

[illegible]

Je réponds que les navigateurs plaçoient quelquefois leurs vœux ailleurs que sur les genoux de la divinité tutélaire ; par exemple, ils les écrivoient sur les voiles (c).

Ceux qui voudront s'instruire à fond là-dessus, n'ont qu'à consulter la savante note de Thomas Stanley, sur le vers [illegible] des Sept Chefs devant Thèbes, Tragédie d'Eschyle, Tome II. pag. 717, de l'Edition de Pauw.

(11) §. XXXVII. [illegible]

[illegible]

que M. Warton (*a*) change sans sujet en ἐπίπλαια.

(59) §. XXXV. *Le Dieu lui-même.* Le Dieu lui-même, à qui on attribue l'art de tirer de l'arc, Apollon.

BELLANGER.

(60) §. XXXV. *Puisse tirer si juste.* *Dii* (*b*) *illum male perdant, animo magis quam conditione mancipium.*

(61) §. XXXV. *Douze Perses.* Douze Perses de même rang que les plus distingués. ὅμοια ἴσοισι πρώτοισι. Ce sont ceux que Xénophon appelle, en cent endroits de la Cyropédie, les Homotimes, Ὁμότιμοι. On trouve dans un manuscrit de la Bibliotheque du Roi, ὁμοίυς, que Henri Etienne a eu tort d'adopter; &, dans un autre, ὁμοίως, qui vaut mieux; mais la véritable leçon est ὅμοια, qu'on trouve aussi Livre II. §. LVII, &, dans l'Edition d'Alde. ὅμοια se prend adverbialement, comme ἐπίσχοντα, que nous venons de voir, note 58.

(62) §. XXXVII. *Aux Pataïques.* Nous ne savons ce que c'est que ces Pataïques; &, suivant toutes les apparences, nous l'ignorerons toujours. Hérodote est le seul Auteur qui en ait parlé : il ne leur donne point le nom de Dieux; j'ai cru devoir l'imiter, quoique Hésychius, qui ne fait que l'interpréter, les décore de ce titre. Ce qui peut faire croire que les Pataïques n'étoient pas des Dieux, c'est que les Anciens ne mettoient qu'à la pouppe les figures des Dieux tutélaires des vaisseaux, & jamais à la proue, & que cette derniere place étoit destinée seulement à des figures d'animaux qui donnoient le nom au vaisseau. C'est le sentiment de (*c*) Selden & de Morin (*d*). Stanley (*e*) croyoit cependant

(*a*) Theocrit. Wartoni, *Oxonii*, 1770, *in* 4° pag. 273.

(*b*) Senec. de Irâ. Lib. III. Cap. XIV.

(*c*) De Dîs Syris. Syntag. II. Cap. XVI. pag. 279. &c.

(*d*) Mém. de l'Acad. des Inscript. Tom. I. Mem. pag. 39. &c.

(*e*) In notis ad Æschyli Sept. Cont. Thebas. vers. 214.

qu'on

qu'on plaçoit indifféremment les Dieux tutélaires à la pouppe ou à la proue. « On sait, dit-il, que les vœux se mettoient » sur les genoux (*a*) des Dieux tutélaires ». Properce, faisant allusion à cette coutume, place les vœux de la République à la proue; ce qui prouve que le Dieu tutélaire de ce vaisseau y étoit.

> (*b*) *Solve metu patriam, quæ nunc te vindice freta*
> *Imposuit proræ publica vota tuæ.*

Je répons que les navigateurs plaçoient quelquefois leurs vœux ailleurs que sur les genoux de la divinité tutélaire: par exemple, ils les écrivoient sur les voiles (*c*).

Ceux qui voudront s'instruire à fond là-dessus, n'ont qu'à consulter la savante note de Thomas Stanley, sur le vers 214 des sept Chefs devant Thebes, Tragédie d'Æschyle, Tome II. pag. 750, de l'Edition de Paw.

(63) §. XXXVII. *Dont les loix interdisent l'entrée à tout autre qu'au Prêtre.* Il y a dans le grec : ἐς τὸ οὐ θεμιτόν ἐστι ἐσιέναι ἄλλον γε ἢ τὸν ἱρέα, que le Traducteur latin traduit: *inaccessum alteri (templum nempe) quam Sacerdoti.* Ce sens est bien en général le véritable; mais on n'a pas rendu la particule γε. La plupart des Interpretes s'imaginent que cette particule & autres semblables sont explétives, & ne servent qu'à l'harmonie. Je suis persuadé qu'ils se trompent, & qu'il est très-peu de cas où elles soient oisives. La particule γέ, par exemple, restreint ici, & en une infinité d'endroits, un sens qui auroit été sans elle trop général. Il ne m'a pas été possible de la faire sentir dans ma traduction: il faut nécessairement entendre ces particules, pour avoir

---

(*a*) *Delà*, genua incerare Deorum, *Juvenal.* Sat. X. 55 votum in femore statuæ assignare. *Apul. in Apologiâ.* pag. 492. lin. 15.

(*b*) Propert. Lib. IV. Eleg. VI. vers. 41.

(*c*) Apul. Metamorph. Lib. XI. pag. 379, 2.

une connoiſſance profonde de la langue grecque ; &, lorſqu'on les néglige, on dénature ſouvent le ſens d'un Auteur. Madame Dacier poſſédoit bien cette langue ; mais, faute d'avoir fait attention à ces particules, elle n'exprime pas toujours le ſens de ſon Auteur. Entre mille exemples que je pourrois rapporter, je me contente de celui-ci :

(*a*) ὁ δὲ χερμάδιον λάβε χειρὶ
Τυδείδης, μέγα ἔργον, ὃ οὐ δύο γ' ἄνδρε φέροιεν,
οἷοι νῦν βροτοί εἰσι.

Voici comme elle a rendu ce paſſage : « Auſſi-tôt Diomede » prend de ſa main une pierre d'une peſanteur énorme, & » que deux hommes, tels qu'ils ſont aujourd'hui, ne pour- » roient lever ». Il falloit traduire : « Et que deux hommes » *du moins* tels qu'ils ſont aujourd'hui, &c. »

La verſion latine ne rend pas non plus la particule γέ.

(64) §. XXXVIII. *La Loi eſt un Roi qui gouverne tout.* Hérodote veut dire que l'empire de la coutume eſt ſi grand, qu'un peuple ne voudroit jamais, ſous aucun prétexte, changer ſes uſages, quelque mauvais qu'ils ſoient ; & il appuie ſon ſentiment d'un paſſage de Pindare, qui dit que la Loi eſt le Roi de tous. Si l'on en croit (*b*) Platon, on doit entendre le paſſage de Pindare de cette loi éternelle, en vertu de laquelle le fort opprime toujours le foible.

On peut conſulter ſur cet endroit de Platon (*c*) l'Abbé Fraguier. Quoiqu'il en ſoit, voici le paſſage de Pindare, tel que nous l'a conſervé le (*d*) Scholiaſte de ce Poëte : Νόμος ὁ πάντων βασιλεὺς θνατῶν τε καὶ ἀθανάτων, ἄγει δικαιῶν τὸ βιαιότατον ὑπερτάτῳ χειρί. « La Loi eſt le Roi des dieux

(*a*) Homeri Iliad. Lib. V. verſ. 303.

(*b*) Plato in Gorgiâ, Tom. I. pag. 484. B.

(*c*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, Tome V. Hiſt. pag. 111. & ſuiv.

(*d*) Scholiaſt. Pindari ad Nem. IX. verſ. 35.

» & des mortels : elle gouverne & conduit de sa main » puissante ce qu'il y a de plus violent ». Aristides (a) rapporte aussi ce passage ; mais un peu plus amplement, puisqu'il ajoute ces mots : τεκμαίρομαι ἔργοισιν Ἡρακλέους. ἐπεὶ ἀπριάτας. Son Scholiaste ajoute : ἐπεὶ Γηρυόνη βόας Κυκλωπίων ἐπὶ προθύρων Εὐρυσθέως ἀναιρεῖται, καὶ ἀπριάτας ἤλασεν. « Je le » conjecture par les actions d'Hercules, puisqu'il chasse » devant lui les bœufs de Géryon sans les avoir achetés, & » les conduit au palais d'Eurysthée, bâti par les Cyclopes ». Il paroît, par ce passage & sur-tout par la fin, que Platon en avoit bien saisi le sens. On peut consulter les notes de MM. Valckenaer & Wesseling. Le Scholiaste d'Aristides doit être corrigé par celui de Pindare.

(65) §. XXXIX. *Mille hommes de trait.* Ce nombre paroît trop petit, vû la grande puissance de ce Prince, & ce qui en est dit plus bas, §. XLV. Cependant, comme la force des armées Grecques consistoit dans les troupes pesamment armées, il peut se faire qu'il eût à sa solde dix mille hommes, ce qui est beaucoup ; car on sait qu'Athenes & Lacédémone ne mettoient guere plus de monde sur pied, dans les temps les plus brillans de leur République.

(65*) §. XXXIX. *Qu'il feroit plus de plaisir à un ami, &c.* Cette pensée est fausse, & Libanius me paroît avoir raison, lorsqu'il dit dans un Discours, qui n'est point venu jusqu'à nous. (b) Πέφυκεν ἄνθρωπος οὐχ οὕτως εὐφραίνεσθαι κερδαίνων, ὡς ἀλγεῖν ζημιούμενος. « Le gain ne fait pas naturellement » autant de plaisir à l'homme, que la perte ne lui cause de » douleur ».

(66) §. XL. *La jalousie des Dieux.* Voyez la note 79 sur le Livre premier, §. XXXII.

(a) Aristid. Περὶ Ῥητορ. orat. I. pag. 114. lin. 26.

(b) Anecdota Græca. Tom. II. pag. 16.

(67) §. XLI. *Une émeraude.* Pline prétend, je ne sais sur quelle autorité, que cette pierre étoit une Sardoine. *Sardonychen (a) eam gemmam fuisse constat : ostenduntque Romæ, si credimus, Concordiæ delubro, cornu aureo Augusti dono inclusam.* Solin (b) a emprunté, à son ordinaire, de Pline ce qu'il dit de cette pierre : mais il y ajoute qu'elle venoit des bords de la (c) mer rouge, où cependant on n'en a jamais trouvé, & qu'elle excita le goût du luxe chez les Romains. Les pierreries étoient connues & estimées à Rome long-temps avant qu'on y eût apporté cette Sardoine.

(68) §. XLI. *Elle étoit gravée par, &c.* Il y a seulement dans le grec : *C'étoit l'ouvrage de, &c.* J'y ai substitué le genre d'ouvrage que le terme de cachet suppose. Ce Théodore de Samos inventa (d) l'équerre, le niveau, le tour & les clefs. Pausanias (e), en parlant de l'art de jetter en fonte les statues, fait mention de Théodore de Samos, fils de Téléclès, & de Rhœcus, fils de Philéus, qui en avoient été les inventeurs ; &, à-propos de Théodore, il parle de cette émeraude. Il joint encore autre part (f) ces deux Artistes. Cependant (g) Diodore de Sicile parle de Téléclès & Théodore de Samos, tous deux fils de Rhœcus, & habiles statuaires. Là-dessus on pense que ces Auteurs sont peu d'accord, & que l'un d'eux se trompe. Mais le savant M. Valckenaer me paroît soupçonner avec raison que Rhœcus avoit donné à ses deux fils le nom de son ami Théodore & celui de son pere. Cette conjecture concilie parfaitement Hérodote avec Diodore

(a) Plin. Hist. Natur. Lib. XXXVII. Cap. I. Tom. II. pag. 764. lin. 18.
(b) Solini Polyhist. Cap. XXXIII. pag. 46. B.
(c) Salmas. Plinian. Exercitat. in Solini Polyhistor. pag. 393. col. 1. E. F. G.
(d) Plin. Hist. Natural. Lib. VII. Cap. LVI. Tom. I. p. 414. lin. 15.
(e) Pausan. Arcadic. sive Lib. VIII. Cap. XIV. p. 629.
(f) Id. Phocic. sive Lib. X. Cap. XXXVIII. p. 896.
(g) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCVIII. Tom. I. p. 110.

de Sicile & Diogenes Laerce. Celui-ci prétend cependant que de vingt personnes de ce nom, Théodore, fils de Rhœcus (a), est le premier : mais il peut se faire qu'il ait confondu le fils de Rhœcus avec celui de Téléclès.

Ce fut Théodore de Samos, fils de Rhœcus, qui conseilla de mettre des charbons dans les fondemens du Temple d'Ephese, parce que ce lieu étoit humide, & que le charbon, ayant perdu la nature du bois, acquiert une solidité que l'eau ne peut détruire.

Voyez aussi, sur le premier Théodore, Hérodote, Livre premier, §. LI. note 112.

(69) §. XLII. *Et l'ayant obtenu.* Il y a dans le grec : χαρίσαντος δὲ οἱ τούτου. *Cum hoc ei successisset.* Le Traducteur latin a mal rendu *à janitore permissus.* Voyez M. Wesseling, note 89.

(70) §. XLII. *Toutes les circonstances.* Il y a dans le grec : Il écrivit, dans la lettre, tout ce qu'il avoit fait & tout ce qui lui étoit arrivé.

(71) §. XLII. *Il remit sa lettre à un exprès.* Il y a dans le grec : ἐπέθηκε ἐς Αἴγυπτον. « Il remit sa lettre pour être » portée en Egypte ». C'est le vrai sens de ce passage. Hérodote se sert de cette même expression, Livre V. §. XCV. Mais Gronovius, qui avoit bien rendu le premier endroit, a mal traduit le second. Voyez la note de M. Valckenaer.

(72) §. XLIII. *Pour renoncer à son alliance.* Un pareil motif fait, à ce qu'il me semble, bien peu d'honneur à Amasis : ce Prince joue un plus beau rôle dans Diodore de Sicile. Cet Historien raconte (b) que Polycrates traitoit rudement ses sujets, & les étrangers qui alloient à Samos ; qu'Amasis lui envoya d'abord des ambassadeurs pour l'exhorter

(a) Diogen. Laert. Lib. II. Segm. 103. p. 140.
(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCV. p. 106.

à user de sa puissance avec plus de modération ; & que, le Tyran n'ayant point suivi ce conseil, Amasis lui écrivit une lettre, par laquelle il rompoit toute amitié & toute alliance avec lui, parce qu'il prévoyoit qu'un Prince, qui traitoit ses sujets d'une maniere si tyrannique, feroit une fin malheureuse, & qu'il vouloit s'épargner le chagrin de voir périr son ami.

(73) §. XLIV. *Recommanda à Cambyses de ne jamais les renvoyer à Samos.* On pourroit inférer d'un passage d'Apulée, que Pythagore fut du nombre des Samiens que Polycrate envoya à Cambyses, & que ce Prince retint prisonniers. I dit en effet (*a*), « que quelques-uns prétendent que Pythagor » fut amené en ce temps-là en Egypte parmi les prisonnie » du Roi Cambyses, & qu'il fut racheté par Gillus, Prin » de Crotone ». Il n'y avoit point, en ce temps-là, . Gillus, Prince de Crotone ; mais un Gillus de Tarent qui, étant banni de cette ville, alla demeurer à Croto Ce Gillus racheta les Seigneurs Perses qui, en parcour la Grece par ordre de Darius, avoient été faits prisonnie & les ramena à ce Prince (*b*). Mais il n'est point dit qu'il racheté des Grecs. Au reste Apulée regardoit ce voyage fo de Pythagore comme un bruit populaire, & qui ne mérit aucune créance ; car il ajoute, peu après, que le bruit le p général étoit que Pythagore étoit allé de lui-même en Egypt pour s'y instruire des sciences des Egyptiens.

(74) §. XLV. *Réduire.* παρίστημι, au prétérit & à l'aor second, signifie Je suis subjugué, je suis forcé à me rend Voyez la note 17 sur le §. XIII. de ce Livre. Au moyen se prend activement, & signifie Je subjugue, je force à rendre : excepté au futur premier, où il se prend dans sens passif. Voyez-en un exemple ci-dessous, §. CLV.

(*a*) Apul. Florid. XV. pag. 792. lin. ult. ex Edit. Delphini.
(*b*) Hérodot. Liv. III. §. CXXXVIII.

(75) §. XLVI. *Un sac de cuir.* θύλακος est proprement un sac de cuir. Hesychius l'explique par [illegible]. Il est aussi expliqué in *Glossis* MSS. *Vas ad frumentum portandum ex corio, quod milites ferunt.* Voyez Thomas Magister, au mot θύλακος, & la note de feu M. Oudendorp.

(76) §. XLVI. *Ces paroles étoient superflues.* [illegible] sont proprement ces ornemens superflus que les Peintres ajoutent à leurs tableaux. Ainsi τῷ θυλάκῳ περιεργάσθαι signifie qu'il suffisoit de montrer le sac ; que les paroles dont ils l'avoient accompagné étoient superflues.

Les Lacédémoniens firent [illegible] la même réponse à ceux de Chios ; ou plutôt c'est la même qu'on attribue à un autre peuple.

Les meilleurs Auteurs emploient souvent ce terme dans une signification [illegible]

[illegible]

Mais, si [illegible] Athéniens, [illegible] Mèdiens [illegible] [illegible]

(77) §. XLVII. *Et ce* [illegible] en Egypte, [illegible] Ce [illegible] Voyez Livre I. §. [illegible] Livre III, §. CVI. note [illegible] Livre VI. §. [illegible] 257.

[illegible]

(78) §. XLVII. *Trois-cents-soixante autres fils*. Du Ryer nous parle ici de plusieurs chasses représentées sur ce *corselet*, quoiqu'il n'en soit point question dans Hérodote ; & il ajoute qu'à chaque chasse, il y avoit trois-cents-soixante bêtes, &c. Singuliere méprise ! Celle du Paragraphe précédent ne l'est pas moins, comme on s'en appercevra, si l'on veut comparer sa traduction avec la mienne. Mais en voilà assez sur ce Traducteur.

(79) §. XLVII. *Dont Amasis fit présent. Mirentur (a) hoc ignorantes in Ægyptii quondam Regis, quem Amasim vocant, thorace, in Rhodiorum insulâ ostendi in templo Minervæ, CCCLXV filis singula fila constare: quod se expertum nuper prodidit Mucianus ter Consul, parvasque jam reliquias ejus superesse hoc experientium injuriâ.*

« Vous ne (b) pourriez pas plus le détruire (le nid des » Alcyons) avec le fer, que ce corselet si vanté, qu'Amasis » consacra à Minerve de Linde ».

Il faut lire ici Ἀμάσιν, & non pas ἀσμάσιν, comme l'a très-bien vu (c) Tanneguy Lefebvre, célebre Professeur à Saumur, & pere de Madame Dacier.

Hérodote a parlé de ce corselet Livre II. §. CLXXXII, où l'on peut voir les raisons qui engagerent Amasis à l'envoyer aux Lindiens.

(80) §. XLVIII. *Les avoient outragés*. L'action de Périandre étoit atroce, & la conduite des Samiens pleine d'humanité. En regardant l'insulte prétendue des Samiens comme faite à eux-mêmes, les Corinthiens avouent *qu'ils* sont les complices de leur Tyran, & se dévouent à l'indignation de la postérité.

(a) Plin. Hist. Nat. Lib. XIX. Cap. I. Tom. II. p. 155. lin. 25.
(b) Ælian. Hist. Animal. Lib. IX. Cap. XVII. p. 501.
(c) Epist. Critic. LX. Part. I. p. 205.

(81) §. XLVIII. *Vers le temps de l'enlevement du Cratere.* Le Cratere fut envoyé à Crésus, plusieurs années avant la prise de Sardes. Périandre mourut, selon quelques Auteurs, quarante-un ans avant cette époque; c'est-à-dire l'an 4128 de la Pér. Jul. 586 ans avant notre Ere : car il paroît qu'il faut entendre, de la captivité de Crésus, le passage de (*a*) Sosicrates, où il est fait mention de cette date. D'ailleurs Eusebe (*b*) s'accorde avec cet Auteur, à un an près. Si les choses sont ainsi, comment Hérodote a-t il pu dire que le Cratere fut envoyé à Crésus vers le même temps que Périandre envoyoit trois-cents-soixante Corcyréens à Alyattes ?

M. Gibert (*c*) n'étoit point embarrassé : il supposoit que les Princes Lydiens portoient deux noms; qu'Alyattes s'appelloit Crésus, & que Crésus avoit aussi nom Alyattes; que cette confusion de noms étoit cause de l'embarras & de l'espece de contradiction qu'on remarquoit dans le récit d'Hérodote. M. Gibert avoit-il donc, sur les Rois de Lydie, des Mémoires particuliers ? Comme il n'en a pas fait part au Public, il me sera, je crois, permis de n'être pas de son sentiment.

Ce n'est guere que sur l'autorité de (*d*) Sosicrates & d'Eusebe, qu'on place la mort de Périandre si long-temps avant la prise de Sardes. Il paroît qu'il étoit encore vivant, peu d'années avant l'avénement de Crésus au trône. La guerre que soutint contre les Mytiléniens (*e*) Hégésistrate, fils de Pisistrate, se termina par la médiation de Périandre. Or cette guerre n'a du précéder que de peu d'années la premiere domination de Pisistrate sur les Athéniens, qui est de l'an 4154

(*a*) Diogen. Laert. Lib. I. Segm. XCV. p. 60.
(*b*) Euseb. Chronic. Canon. p. 161.
(*c*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, Tome XXI. Mém. p. 143.
(*d*) Diog. Laert. Euseb. locis laudatis.
(*e*) Herodot. Lib. V. §. XCIV. & XCV.

de la Pér. Jul. 560 ans avant l'ere vulgaire : il s'ensuit par conséquent que Périandre vivoit encore vers l'an 4150 de la Pér. Jul. 564 ans avant notre Ere.

On pourroit croire que ce Prince n'étoit pas encore mort au commencement du régne de Crésus, & voici la preuve qu'on pourroit en donner. Lorsque Crésus envoya des présens à l'Oracle de Delphes, il y en eut dont Esope fut le porteur. Or Plutarque, qui (a) rapporte ce fait, raconte aussi qu'Esope se trouva dans ce même temps à l'assemblée des sept Sages chez Périandre. Ce Prince vivoit donc encore l'an 4155 de la Pér. Jul. 559 ans avant notre Ere, puisque Crésus ne monta sur le trône que cette année-là.

Mais cette derniere raison est foible ; car Esope fut précipité des roches Phædriades l'année (b) précédente ; & Crésus, ayant été associé au trône, comme on peut l'inférer d'un passage (c) de Plutarque, pouvoit avoir envoyé ces présens du vivant de son pere.

MM. Bouhier & de la Nauze ont aussi beaucoup écrit sur ce sujet ; mais les bornes d'une note ne me permettent pas de discuter leurs opinions. Voici la maniere dont je conçois la chose. Les Spartiates envoient des troupes contre Polycrates, Tyran de Samos, l'an de la Pér. Jul. 4189, 525 ans avant notre Ere. En voici la preuve : lorsque Cambyses marcha contre l'Egypte, Polycrates donna des secours à ce Prince ; &, comme il se défioit d'une partie de ses sujets, il profita de cette occasion pour s'en débarrasser. Ceux-ci, au-lieu d'aller en Egypte, se rendirent à Lacédémone, & revinrent à Samos avec les Lacédémoniens. La conquête de

(a) Plutarch. Conviv. sept. Sapient. p. 150. A. De his qui sero à numine puniuntur. p. 556. F.

(b) Voyez mon Essai de Chronologie, Chap. XVII.

(c) Plutarch. de Fraterno amore. p. 484.



l'Egypte eſt de l'an 4189 de la Pér. Jul. 525 ans avant notre Ere. Si les Corinthiens ont été outragés par les Samiens une génération avant cette expédition, comme le dit (*a*) Hérodote, & ſi, vers le même temps, les Samiens ont enlevé le Cratere que les Lacédémoniens envoyoient à Créſus, il faut que l'outrage des Samiens & que l'enlevement du Cratere ſoient à-peu-près de l'an 4159 de la Pér. Jul. 555 ans avant l'ere vulgaire. L'enlevement du Cratere s'accorde aſſez bien avec cette date; 1° il ſe fit trente ans avant que les Lacédémoniens envoyaſſent des troupes contre Polycrates: 2° ce fut un petit nombre d'années avant la priſe de Sardes, qui eſt de l'an 4169 de la Pér. Jul. 545 ans avant notre Ere: 3° cette date ſe concilie parfaitement avec la narration d'Hérodote; car les inquiétudes de Créſus ſur l'accroiſſement de la puiſſance de Cyrus ſont de l'an 4156 de la Pér. Jul. 558 ans avant l'ere vulgaire. Créſus envoye conſulter, à différentes repriſes, l'Oracle de Delphes; &, ayant reconnu ſa véracité, il lui fait demander à quel peuple il doit s'allier. L'Oracle lui conſeille de faire alliance avec le plus puiſſant peuple de la Grece. Créſus recherche en conſéquence celle des Lacédémoniens, & leur fait de grands préſens: les Lacédémoniens, par reconnoiſſance, lui envoyent un magnifique cratere. Ces allées & ces venues ſuppoſent au moins trois ans: tout eſt donc parfaitement lié dans notre Hiſtorien.

Quant à l'outrage dont ſe plaignoient les Corinthiens, il ne convient pas, ſtrictement parlant, à cette date. Périandre vivoit encore lorſqu'ils furent inſultés par les Samiens, & certainement il mourut vers l'an 4151 de la Pér. Jul. 563 ans avant notre Ere. En ſuppoſant que les Samiens délivrerent les trois-cents Corcyréens en 4149 de la Pér. Jul. 565 ans avant notre Ere, il s'enſuivra 1° qu'il n'y a eu que dix ans

(*a*) Herodot. Lib. III. §. XLVIII.

entre cette insulte des Samiens & l'enlevement du Cratere par les mêmes Samiens. Cet intervalle n'est pas assez considérable pour qu'Hérodote n'ait pu dire qu'elle fut faite vers le temps de l'enlevement du Cratere : 2° il s'ensuivra qu'Alyattes, à qui Périandre envoyoit ces enfans, vivoit encore : 3° il en résultera que Périandre étoit alors très-âgé, & sur la fin de sa vie, comme le prouve toute la suite du discours qu'Hérodote fait tenir à Périandre.

(82) §. XLVIII. *Périandre.* Ce Tyran est mis au nombre des sept Sages : cependant Platon (*a*) met en sa place Myson de Chen en Laconie. Je ne puis croire cependant que ce Philosophe l'ait jugé indigne de ce titre, à cause qu'il étoit Tyran, comme le pense (*b*) Clément d'Alexandrie : je crois plutôt que la tradition sur ces sept Sages étoit fort incertaine, puisqu'on mettoit en la place de Périandre, tantôt (*c*) Anacharsis, tantôt Epiménis de Crete, tantôt Arcésilaus d'Argos, & Myson de Chen.

(82*) §. XLVIII. *Qu'ils célebrent encore.*) Il y a dans le Grec : « dont ils font encore usage de la même maniere ». Je lis χρέωνται avec les Manuscrits de la Bibliotheque du Roi.

(83) §. XLVIII. *Gâteaux de sésame & de miel.* Les gâteaux (*d*) de Samos étoient renommés. Voyez sur le Sésame, Livre I. §. CXCIII. note 444.

(84) §. XLVIII. *Les Samiens les ramenerent à Corcyre.* Plutarque (*e*) prétend que ce furent les Cnidiens qui sauverent les enfans des Corcyréens ; que les honneurs & les immunités accordés aux Cnidiens par ceux de Corcyre, aussi-bien que les décrets faits à cette occasion, en sont une preuve. Ce

(*a*) Plato in Protagorâ. Tom. I. p. 343. A.
(*b*) Clemens Alexandr. Stromat. Lib. I. p. 351. lin. 1.
(*c*) Id. ibid. pag. 350. lin. 24 & seq.
(*d*) Athen. Deipnosoph. Lib. XIV. Cap. XIII. pag. 644. C.
(*e*) Plutarch. de Herodoti malignitate. p. 860. B.



furent en effet les Cnidiens, ajoute-t-il, qui vinrent à Samos avec une flotte, qui chasserent du Temple les gardes de Périandre, qui firent monter les trois-cents jeunes Corcyréens sur leurs vaisseaux, & qui les ramenerent à Corcyre. Il s'appuie ensuite de l'autorité d'Anténor de Crete & de Denys de Chalcide, dans son Ouvrage sur les fondations des villes.

Ce témoignage paroît contraire à celui d'Hérodote : mais examinons-le. Ou les Samiens ne se sentoient point assez forts pour enlever les enfans des Corcyréens aux gardes de Périandre, ou ils avoient des ménagemens à observer à l'égard de ce Prince. Dans l'un ou l'autre cas, ils ont recours aux Cnidiens. Comment en effet ceux-ci auroient-ils eu connoissance de l'arrivée de ces enfans à Samos, & du traitement qu'on leur destinoit ? L'inhumanité de Périandre dut paroître horrible aux Cnidiens ; je veux qu'elle les ait révoltés, que leur cœur se soit ouvert à la pitié, & qu'ils se soient attendris sur le sort de ces malheureux. Mais la pitié toute seule n'est point active ; &, le plus souvent, elle se borne à des larmes stériles. Si les Samiens ne les eussent point sollicités, s'ils ne les eussent point pressés par les motifs les plus puissans, ils ne se seroient sans doute jamais déterminés à venir enlever ces jeunes-gens aux Corinthiens. Hérodote n'a point parlé ici des Cnidiens, parce qu'il dit rarement toutes les circonstances d'un fait, & que l'essentiel étoit de sçavoir que les Samiens avoient été le grand mobile de la conservation des Corcyréens.

Pline (a) dit que des Echénéïs ou Rémora, coquillage qu'on croit arrêter un vaisseau en s'y attachant, arrêterent le vaisseau où étoient ces enfans, & qu'on rend à Cnide, auprès de la statue de Vénus, des honneurs aux coquillages qui opérerent cette merveille. Voyez ce que j'en ai dit dans mon Mémoire sur Vénus, p. 116 & 117.

(a) Plin. Hist. Natural. Lib. IX. Cap. XXV. p. 514.

(85) §. XLIX. *La fondation de Corcyre.* Eusebe (*a*) place la fondation de Corcyre en la 18[e] Olympiade ; mais Strabon la met vers le (*b*) temps qu'Archias fonda Syracuses. Or, suivant les Marbres d'Oxford (*c*), cette ville fut fondée la vingt & unieme année de l'Archontat perpétuel d'Eschyle, qui répond à la troisieme année de la cinquieme Olympiade, c'est-à-dire, à l'an 3956 de la Période Juliene. Clément d'Alexandrie (*d*) confirme indirectement cette époque, en faisant le Poëte Eumélus contemporain d'Archias : or, suivant Eusebe, ce Poëte fleurissoit dans la troisieme Olympiade.

J'ai, par cette raison, mis la fondation de Corcyre en 3958 de la Pér. Jul. 756 ans avant Jesus-Christ.

Timée (*e*) place la même époque six-cents ans après la guerre de Troie ; mais il vaut mieux en croire Strabon, qui fait le Fondateur de cette isle contemporain d'Archias. Archias, dit ce (*f*) Géographe, faisant voile en Sicile, laissa, avec une partie de son armée, Chersicrates, de la race d'Hercules, pour fonder l'isle connue actuellement sous le nom de Corcyre, & qui l'étoit auparavant sous celui de Schérie. Celui-ci en chassa les Liburnes qui l'occupoient, & la fonda. Suivant le même Timée (*g*), Chersicrates, chef de cette colonie, & de la maison des Bacchiades, étoit un exilé de Corinthe, ou bien il en sortit volontairement, parce qu'il y étoit noté διὰ ἀτιμίαν. Si cela est vrai, l'inimitié entre la Colonie & la Métropole n'a plus rien d'étonnant.

(*a*) Eufeb. Chronicorum Liber posterior. pag. 119.

(*b*) Strab. Lib. VI. p. 414. B.

(*c*) Marmora Oxoniensia, p. 25. Epoch. XXXII. (Pag. 66. Edit. Maitt. Lond. 1732.)

(*d*) Clemens Alexandr. Lib. I. Stromat. Tom. I. p. 398. lin. 14.

(*e*) Scholiast. Apollonii Rhodii Lib. IV. verf. 1216. pag. 491.

(*f*) Strab. Geograph. Lib. VI p. 414. A.

(*g*) Scholiast. Apollonii Rhodii, Lib. IV. verf. 1216. p. 491.



On sait qu'elle se manifesta de bonne-heure : témoin la fameuse bataille navale qui se donna entre ces deux villes, environ 260 ans avant la guerre du Péloponnese ; c'est-à-dire, la premiere année de la 29e Olympiade. C'est, au rapport de (a) Thucydides, le plus ancien combat naval dont on ait connoissance. Voyez plus bas, note 93.

(85*) §. XLIX. *Quoiqu'ils eussent la même origine.* Je suis la conjecture de M. Valckenaer, qui lit συγγενέες, après ἑωυτοῖσι. Voyez la note de ce Savant : M. Borheck, qui a senti la nécessité de cette addition, l'a mise entre crochets.

(86) §. L. *Mélisse sa femme.* « Pythænetus (b) raconte, au » troisieme Livre de son Histoire d'Egine, que Périandre, » ayant vu Mélisse, fille de Proclès d'Epidaure, habillée à » la Lacédémoniene, sans robe & en simple corset, verser » à boire aux ouvriers, en devint amoureux, & l'épousa.

» Il en eut (c) deux enfans, Cypsélus & Lycophron.... » Quelque temps après, se laissant emporter à la colere sur » le faux rapport de ses concubines, il la tua d'un coup de » pied, tandis qu'elle étoit enceinte. Il les fit brûler dans la » suite ». On voyoit, près d'Epidaure (d), le monument de Mélisse. Périandre avoit-il renvoyé le corps de sa femme à Proclès, pour qu'il lui donnât les honneurs de la sépulture, ou bien étoit-ce un cénotaphe ? C'est ce que je n'oserois décider, & peut-être ce qu'il importe assez peu de savoir.

(87) §. L. *Tyran d'Epidaure.* Les Poëtes confondent assez souvent le Τύραννος avec le Βασιλεὺς ; mais les Prosateurs en font, à ce qu'il me semble, une grande différence : par exemple, ils n'ont jamais appellé les Rois de Perse, de Lacédémone & d'Athenes *Tyrans* ; mais ils ont donné ce nom

---

(a) Thucyd. Lib. I. §. XIII. p. 12.
(b) Athen. Deipnosoph. Lib. XIII. pag. 589. F.
(c) Diogen. Laert. Lib. I. Segment. XCIV. p. 58 & 59.
(d) Pausan. Corinthiac. sive Lib. II. Cap. XXVIII. p. 177.

aux Rois de Syracuses, &c. *Tyran*, chez les Grecs, signifie un usurpateur qui gouverne un peuple contre son gré, sans son aveu, quand même il gouverneroit suivant les regles de la justice. Pisistrate, par exemple, étoit un Tyran, quoique son gouvernement fut doux. Hiéron en étoit un pareillement, quoique Xénophon en fasse l'éloge dans le Discours qu'il a intitulé : *Hieron sive Tyrannicus*. Il l'y appelle toujours Τύραννος ; & c'est ce qui avoit fait croire que ce terme se prenoit aussi en bonne part chez les Grecs ; au lieu qu'en françois, il n'a rien d'équivoque. Il signifie encore en notre langue un Prince légitime, qui gouverne une société d'une maniere contraire à sa nature, à ses intentions, à son but primitif. Mais écoutons Xénophon : « Socrates (*a*) croyoit » que la Royauté & la Tyrannie étoient deux especes d'em» pire ; mais différens entre eux. Celui où les sujets étoient » gouvernés de leur consentement & conformément aux loix, » il le regardoit comme une Royauté : mais il appelloit » Tyrannie celui où les sujets étoient gouvernés malgré eux, » d'une maniere contraire aux Loix, & suivant les caprices » du Prince ».

Cornélius Népos (*b*) dit aussi : *Omnes autem & habentur & dicuntur Tyranni, qui potestate sunt perpetuâ in eâ civitate, quæ libertate usa est.*

J'ajouterai à ces autorités celle d'Hérodote même : lorsque les Lacédémoniens voulurent rétablir à Athenes les Pisistratides, Sosiclès de Corinthe leur dit : « (*c*) S'il vous paroît » avantageux que les villes soient gouvernées par des Tyrans, » pourquoi ne leur en donnez-vous point l'exemple, & n'en » établissez-vous point un chez vous ? » Hérodote faisoit

(*a*) Socratis Memorabilia, Lib. IV. Cap. VI. §. XII. p. 256.
(*b*) Corn. Nepos. Miltiad. III. p. 60.
(*c*) Herodot. Lib. V. §. XCII.


donc



donc une grande distinction entre le Τύραννος & le Βασιλεὺς; car il est certain que les Lacédémoniens étoient gouvernés par des Rois.

(87*) §. LII. *Négligé dans tout son extérieur.* L'expression grecque ἀλουσίῃσι indique qu'il n'avoit point pris les bains. Avant l'usage du linge, les bains fréquens étoient aussi nécessaires pour la santé que pour la propreté, sur-tout dans les climats chauds.

(88) §. LII. *Il vaut mieux faire envie que pitié.* Expression proverbiale en notre langue, que je n'ai point cru devoir rompre. Pindare a dit de même avec le style énergique qu'on lui connoît : (*a*) Κρέσσων οἰκτιρμῶν φθόνος. « L'envie vaut » mieux que la pitié. »

(89) §. LIII. *Son fils aîné.* Il s'appelloit Cypsélus. Voyez §. L. note 86. Feû M. Wesseling a relevé l'erreur de Paulmier de Grentemesnil, qui prétendoit (*b*) qu'il s'appelloit Gordius, d'après Aristote (*c*). Mais Gordius, ou plutôt Gorgias, comme on lit dans Plutarque (*d*), étoit frere de Périandre, & non son fils; & par conséquent Psammitichus, fils de Gorgias, qui succéda à Périandre, étoit neveu de ce Prince, & non son petit-fils.

(90) §. LIII. *Les biens de votre pere.*) οἶκος sont les biens paternels, le patrimoine. (*e*) Πῶς οὐ δεινὸν εἰ ἕτεροι μὲν οἶκοι ταλαντιαῖοι καὶ διτάλαντοι καταλειφθέντες ἐκ τοῦ μισθωθῆναι διπλάσιοι καὶ τριπλάσιοι γεγόνασιν. « N'est-il pas affreux que » d'autres aient doublé, & même triplé leur patrimoine en » l'affermant (*f*) ». Τοὺς ἰδίους οἴκους ἔνιοι μὲν ἂν ἐκ τῶν

(*a*) Pythic. Od. I. 164.
(*b*) Palmer. Exercitat. in Auctores Græcos, p. 15.
(*c*) De Republicâ. Lib. V. Cap. XII. p. 411. B.
(*d*) Conviv. VII. Sapient. p. 160. C.
(*e*) Demosth. in Aphobum. Orat. I. pag. 508, 92.
(*f*) Lysias contra Eratosthenem. p. 128. lin. 38.

πραγμάτων μεγάλους ἐκτήσαντο, ὑμεῖς δὲ διὰ τὸν πρὸς ἀλλήλους πόλεμον ἐλάττους εἴχετε. « Ils augmentoient leurs patrimoines » dans les troubles, tandis que vos guerres intestines dimi- » nuoient le vôtre. ». Je lis ensuite σοφία, au lieu de σοφὶ, avec M. Valckenaer.

(91) §. LIII. *La Tyrannie est de sa nature chancelante & mal-assurée.* Il y a dans l'original : Τυραννὶς, χρῆμα σφαλερόν, qui signifie mot à mot : « La Tyrannie est une chose glissante ». Euripides fait dire de même à Agamemnon (*a*), en parlant de la suprême puissance :

Τοῦτο δέ γ' ἐστὶ τὸ καλὸν σφαλερόν.

Cet honneur est chancelant.

(92) §. LIII. *Mille amans.* « La Tyrannie (*b*) est, de » tous côtés, en butte aux traits de ceux qui en sont vio- » lemment épris : il faut, mon pere, vous tenir en garde » contr'eux ». C'est un fragment d'Euripides que nous a conservé (*c*) Stobée. Je le traduis suivant la correction de M. Valckenaer, qui lit au second vers :

δεινοῖς ἐρῶσιν, οὓς φυλακτέον, πάτερ.

Voyez les notes de ce Savant sur ce passage d'Hérodote. M. le Docteur Musgrave corrige ce vers de même que M. Valckenaer, sans nous avertir qu'il tient cette correction de ce Savant.

(93) §. LIII. *Assassinerent son fils.* Le Scholiaste de (*d*) Thucydides prétend que ce meurtre occasionna la bataille que se livrerent sur mer les Corinthiens & les Corcyréens. Mais, comme elle se donna 260 ans (*e*) avant la fin de la

---

(*a*) Euripid. Iphigen. in Aulide. vers. 21.
(*b*) Euripid. Tragœdiæ, p. 507. vers. 114.
(*c*) Stobæi Sentent. Tit. XLVII. p. 343.
(*d*) Scholiast. Thucydid. Ad Lib. I. §. XIII. pag. 12. col. 2.
(*e*) Thucydid. Lib. I. §. XIII. pag. 12.

guerre du Péloponnese, & que cette guerre finit l'an 4310 de la Période Julienne, il s'ensuit que cette bataille a dû se donner l'an 4050. Mais Cypsélus, pere de Périandre, ne régnoit pas même encore alors à Corinthe.

Feû M. le Président Bouhier (*a*) croyoit qu'il s'étoit glissé, dans le texte de Thucydides, une faute, & qu'il falloit lire 160 ans, au lieu de 260. Cela s'accorde, il est vrai, avec ce que j'ai dit plus haut de l'âge de Périandre. Mais pourquoi faire des changemens au texte d'un Auteur sans une nécessité absolue? On a vu ci-dessus (*b*) que le Fondateur de Corcyre étoit un exilé de Corinthe. Il peut très-bien se faire que ceux qui se joignirent à lui, détestassent leurs anciens compatriotes : les temps d'ailleurs s'accordent très-bien; Corcyre ayant été fondée l'an 3958 de la Période Julienne, & la bataille, suivant Thucydides, ayant dû se donner l'an 4050 de la même Période, il y a 92 ans entre la fondation de cette isle & la bataille qu'elle livra à sa Métropole. Elle pouvoit avoir acquis, dans cet espace de temps, une assez grande puissance pour l'attaquer.

(94) §. LV. *Lycopas*. Tous les Traducteurs, tant les Latins que ceux en Langue vulgaire, mettent Lycopes. L'Archevêque de Corinthe avoit cependant averti que les Ioniens (*c*) finissoient en *ης* les mots ayant plus de deux syllabes, dont le nominatif se terminoient en *ας*. Par exemple, ils disent Ἑρμείης au lieu de Ἑρμείας, Σωσίης pour Σωσίας. Il apporte ensuite le passage en question d'Hérodote.

(95) §. LVI. *La premiere expédition des Lacédémoniens-Doriens*. Je serois d'avis d'effacer, avec M. Valckenaer, le mot *Lacédémoniens*; celui de *Doriens* suffisoit, & la valeur

(*a*) Recherches & Dissertations sur Hérodote, Ch. XV. pag. 167.
(*b*) Voyez §. XLIX. note 85.
(*c*) Gregorius de Dialectis, p. 172.

en étoit assez déterminée par ce qui précédoit. Voyez sa note. C'étoit aussi le sentiment de feu M. Wesseling. J'ai rétabli, d'après les observations de ces deux Savans, πρῶτα, que Gronovius avoit expulsé de son édition. Les Lacédémoniens s'étoient auparavant mêlés des affaires de l'Asie, comme on l'a vu Livre I. §. CLII. Mais ceci étoit leur premiere expédition.

(96) §. LVII. *Etoient alors dans un état très-florissant.* La prospérité de ces insulaires alla en diminuant. Ils envoyerent cependant quelques secours aux Grecs, attaqués par Xerxès. Voyez ci-dessous Livre VIII. §. XLVI. Mais, du temps de Démosthenes, ils étoient devenus fort méprisables: témoin la Harangue de cet Orateur : περὶ Συντάξεως. « Si » je vous croyois, dit-il (a) en parlant aux Athéniens, des » Siphniens, des Cythniens, ou d'autres gens pareils, je » vous conseillerois de prendre des sentimens plus humbles ».

(97) §. LVII. *Riches qui soient en ce Temple.* Cela n'est pas dans le grec ; mais je ne puis me persuader qu'Hérodote ait eu en vue tous les trésors de l'Univers. Je crois que cet Historien ne veut parler que de ceux qu'on gardoit dans le temple d'Apollon à Delphes. Τοῖσι πλουσιωτάτοισι me paroît se rapporter manifestement à θησαυρὸς ἐν Δελφοῖσι.

La plupart des états de la Grece avoient chacun, dans ce temple, une chapelle, où ils plaçoient leur trésor. Cet usage ne subsistoit plus du temps de Pausanias (b).

« Les Siphniens (c) ont fait aussi un trésor pour cette » raison-ci. Cette isle avoit des mines d'or : Apollon leur » ordonna d'en offrir la dixme à Delphes. Ils bâtirent le trésor,

---

(a) Demosthen. περὶ Συντάξεως, p. 102, 52.
(b) Pausan. Phocic. sive Lib. X. Cap. XI. pag. 823.
(c) Idem. ibid.

» & offrirent la dixme ; mais, lorsque, par avarice, ils » eurent cessé de la payer, les inondations de la mer dé- » truisirent les mines, & les firent disparoître ».

« Le plomb (*a*), dit M. de Tournefort, est fort commun » en Siphne : les pluies en découvrent presque par-tout. La » mine est grisâtre, lisse, & rend du plomb qui approche » de l'étaim. Lorsque les paysans veulent chasser, ils vont » la prendre dans les champs, & la fondent pour en faire » de la grenaille. Ce plomb, qui est comme une céruse » naturelle, se vitrifie aisément, & c'est ce qui rend excel- » lentes les marmites de l'isle. Théophraste (*b*), Pline (*c*) » assurent qu'on tailloit à Siphnos, au ciseau, des pots à feu » d'une certaine pierre molle, lesquels devenoient noirs & » très-durs, après qu'on les avoit échaudés avec de l'huile » bouillante. On estimoit aussi les gobelets qui se fabriquoient » dans cette isle (*d*) ».

(98) §. LVII. *Ils consultèrent l'Oracle.* Il y a dans le texte : ἐχρέωντο τῷ χρηστηρίῳ : mais le Manuscrit A de la Bibliotheque du Roi nous a conservé la vraie leçon, ἐχρέοντο τῷ χρηστηρίῳ, car l'oméga ne peut avoir lieu dans un verbe Ionien. Cette leçon est appuyée par George, Archevêque de Corinthe *de Dialectis*, *pag.* 183 : τὸ ὁράω ὁρέω λέγουσι, καὶ τὸ ἐχράοντο ἐχρέοντο, τὸ A εἰς E τρέποντες. Les Ioniens disent ὁρέω, au lieu de ὁράω, & ἐχρέοντο en la place de ἐχράοντο, changeant A en E.

(*a*) Relation d'un Voyage du Levant, par Tournefort, Lettre IV. p. 176.

(*b*) Theophr. Lib. de Lapidibus, p. 9.

(*c*) In Siphno, lapis est qui cavatur tornaturque in vasa coquendis cibis utilia, vel ad esculentorum usus : quod in Comensi Italiæ lapide viridi accidere scimus. Sed in Siphnio singulare, quod excalfactus oleo nigrescit, durescitque, naturâ mollissimus. Plin. Hist. Nat. Lib. XXXVI. Cap. XXII. Tom. II. p. 752. lin. 11.

(*d*) Steph. Byzant. Voc. Σίφνος.

(99) §. LVII. *Une embûche de bois.* Le Dieu s'explique, à son ordinaire, d'une maniere énigmatique. Si cet oracle a été véritablement rendu, il veut parler des hommes qui montoient le vaisseau Samien. Λόχος est une embûche. Euripides a dit de même, en parlant du cheval de bois qui recéloit dans son sein les plus vaillans des Grecs (*a*). πεύκᾳ ἐν οὐρείᾳ ξεστὸν λόχον Ἀργείων.... θεᾷ δώσων. *In abiete montanâ edolatam latebram Græcorum.... deæ daturus.* Voyez aussi Tryphiodore, vers. 2.

(100) §. LIX. *Le temple de Dictynne.* « On (*b*) conte » que Britomartis, surnommée Dictynne, est née à (*c*) » Cænos, dans l'isle de Crete, de Jupiter & de Carme, fille » d'Eubulus, qui reconnoissoit Cérès pour sa mere. Elle » inventa, à ce qu'on dit, les filets pour la chasse, d'où lui » vient ce surnom. Comme elle étoit souvent avec Diane, » quelques personnes la confondent avec cette Déesse. Les » Crétois lui ont consacré des temples, & lui offrent des » sacrifices. Ceux qui disent qu'elle fut surnommée Dictynne, » parce que Minos la poursuivant pour lui faire violence, » elle se sauva dans des filets de Pêcheur, me paroissent » s'éloigner de la vérité : car il n'est pas vraisemblable » qu'une Déesse, fille du plus grand des Dieux, ait été » réduite à ce point de foiblesse, que d'avoir besoin d'un

(*a*) Euripid. Troad. 534.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. V. §. LXXVI. Tom. I. pag. 392.

(*c*) La ville de Cænos, dont il est parlé dans ce passage, n'est connue d'aucun autre Auteur. Cela a paru à M. Verheyk une raison suffisante pour changer (Antonini Liberalis Transform. Conger. Cap. XL. p. 266) ἐν Καινοῖ en ἐν κευθμῶνι; & il s'appuie d'un passage du Chapitre XXXVI. d'Antoninus Liberalis, où il est fait mention de l'antre de Crete. Mais pourquoi rendre, sans nécessité, clandestine la naissance de Britomartis? S'il n'est fait mention nulle part ailleurs de cette ville, ce n'est pas une raison pour nier son existence. Combien n'y en a-t-il pas d'autres, dans cette même isle, dont il n'est parlé qu'une seule fois.

» ſecours humain ; & il n'eſt point juſte d'attribuer une
» telle impiété à Minos, qui, de l'aveu de tout le monde,
» s'eſt appliqué à la juſtice, & a mené une vie très-louable ».

Callimaque s'éloigne en quelque choſe du récit de Diodore de Sicile : 1° Britomartis étoit, ſelon ce (*a*) Poëte, une Nymphe de la ſuite de Diane, dont elle étoit chérie à cauſe de ſon adreſſe à tirer de l'arc. Elle n'avoit donc pas autant de pouvoir qu'une Déeſſe. 2° Elle ne ſe ſauva point dans des filets ; mais Minos la pourſuivant, & étant près de la ſaiſir, elle ſauta de deſſus un rocher dans la mer, afin d'échapper à ce Prince. Heureuſement elle tomba dans des filets de Pêcheurs, qui ſe trouverent là par hazard. Ce fut à ces filets qu'elle dut ſon ſalut. Les Cydoniens la nommerent Dictynne, depuis cette aventure ; les Grecs appellant, dans leur Langue, un filet *Dictyon*.

Antoninus Libéralis (*b*) & Pauſanias (*c*) rapportent la même choſe avec quelque légere différence ; mais il paroît qu'ils ajoutent foi à la fable de Minos. Quoiqu'il en ſoit des différences qui ſe trouvent entre les traditions que ces Auteurs ont ſuivies, elles s'accordent dans le principal point, qui eſt que Dictynne, Britomartis & Aphæa ſont trois noms d'une ſeule & même Déeſſe. Βριτύ (*d*) eſt un mot Crétois, qui ſignifioit la même choſe que γλυκύ doux, & μαρτὶς une vierge. *Cretes* (*e*), dit Solin, *Dianam religioſiſſimè venerantur*, Britomarten (*f*) *gentiliter nominantes, quod ſermone noſtro*

(*a*) Callimach. Hymn. in Dian. verſ. 190, &c.

(*b*) Antonini Liberalis Transformat. Congeries. Cap. XL. p. 266.

(*c*) Pauſan. Corinthiac. ſive Liber II. Cap. XXX. p. 180 & 181.

(*d*) Heſych. Voc. Βριτύ.

(*e*) Solini Polyhiſtor. Cap. XI. pag. 21.

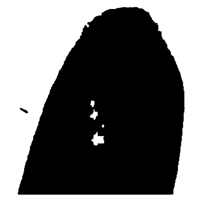
(*f*) Dans la note de Kuſter, ſur le mot Βριτύ dans Heſychius, on lit *generaliter* au lieu de *gentiliter*.

sonat virginem dulcem. Voyez Hésychius, au mot Βριτόμαρτις. Solin se trompe, lorsqu'il dit que les Crétois appelloient Diane en leur langue Britomartis, ou du moins cette appellation n'étoit pas uniforme. On voit en effet les Latiens, peuple de Crete, distinguer très-bien ces deux Déesses. Dans le Traité avec les Opuntiens, autre peuple de la même isle, ils disent : « Je jure (*a*) par Vesta, Jupiter né en Crete, Junon, » Jupiter (*b*) Tallæus, Neptune, Amphitrite, Latone, » Diane, Mars, Vénus, Cérès, Britomartis, &c. »

(101) §. LX. *Un chemin qui a.* Le chemin avoit huit pieds de haut sur autant de largeur. Le canal de l'aquéduc avoit trois pieds de large : il y avoit donc deux pieds & demi de chaque côté du canal, qui servoient de passage, afin de laisser la liberté de réparer l'aquéduc en cas de besoin.

(*a*) Chishull Antiquit. Asiatic. pag. 136.

(*b*) Hesychius dit Ταλλαῖος ὁ Ζεὺς ἐν Κρήτῃ. Ταλλαῖος, surnom de Jupiter en Crete. Ce surnom lui venoit des monts Tallæens, où il étoit adoré. Il est parlé de ces montagnes dans une Inscription rapportée par Gruter, p. MLXVIII. M. de Tournefort, qui fait mention de cette Inscription (Relat. d'un Voyage du Levant, Tom. I. p. 77), assure que ces monts étoient près de Melidoni, qu'il place à 22 milles de Rétimo, qui est l'ancien Rhitymna. Mais je ne trouve rien dans cette Inscription qui puisse seulement faire soupçonner leur situation. Il est bien plus naturel de penser que ces montagnes étoient dans le territoire des villes d'Olus & de Lato, puisque Jupiter étoit particuliérement honoré sous le nom de Jupiter Tallæen par les habitans de ces villes, comme on le voit par le Traité entre les Latiens & les Olontiens. (Antiquit. Asiat. pag. 135, & le Serment des Latiens (Ibid. p. 136). Au reste, qu'il me soit permis de faire remarquer encore une légere méprise du même M. de Tournefort. Il dit (ibid.) que c'est un certain Artémis ou Sallonius, qui offre un sacrifice à Mercure, à l'occasion de la mort de sa femme. Ces mots auroient bien dû lui faire voir que l'inscription étoit altérée. Muratori la rapporte plus exactement : c'est Artémisia, fille de Sallonius, qui offre les sacrifices à Mercure.



(102) §. LX. *Eupalinus, fils de Nauſtrophus.* Je ne trouve aucune mention de cet Architecte en aucun autre Auteur, ſi vous exceptez Euſtathe dans ſes Commentaires, ſur le 533ᵉ vers de Denys le Periégete, pag. 101. col. 2. lin. 30, & encore paroît-il avoir copié Hérodote.

(103) §. LX. *Rhœcus, fils de Philéus.* Après ces mots, Hérodote finit le Paragraphe comme il l'a commencé : *C'eſt à cauſe de ces ouvrages que je me ſuis étendu ſur les Samiens.*

Rhœcus, fils de Philéus, étoit non-ſeulement un habile Architecte, mais encore il (*a*) inventa, avec Théodore de Samos, l'art de faire des moules avec de l'argile, long-temps avant que les Bacchiades euſſent été chaſſés de Corinthe, & ils jetterent les premiers (*b*) en fonte l'airain, & en firent des ſtatues. Pauſanias répéte ailleurs la même choſe, & il ajoute (*c*) que, ſur la baluſtrade qui eſt au-deſſus de l'autel de Diane, dite Protothronia, on voit, à l'extrémité, une ſtatue de ce même Rhœcus. C'eſt une femme en bronze, que les Ephéſiens diſent être la nuit. Il eut deux fils (*d*), Téléclès & Théodore, tous deux habiles ſtatuaires.

(104) §. LXI. *Ce fait, joint aux circonſtances dont je vais parler.* πρὸς ταῦτα ſe rapporte à la mort de Smerdis ; τάδε à ce qui ſuit ; c'eſt-à-dire, à la reſſemblance du Mage Smerdis, au Prince Smerdis.

(105) §. LXI. *Pour défendre, &c.* Les Mages étoient une ſecte particuliere, une ſociété nombreuſe, puiſſante, adroite à s'inſinuer dans l'eſprit du Prince, & à ſe rendre néceſſaire à la Cour. Ils tendoient à la Monarchie, & ils y parvinrent.

(*a*) Plin. Hiſtor. Natur. Lib. XXXV. Cap. XII. Tom. II. pag. 710. lin. 6.

(*b*) Pauſan. Arcadic. ſive Lib. VIII. Cap. XIV. p. 629.

(*c*) Pauſan. Phocic. ſive Lib. X. Cap. XXXVIII. p. 896.

(*d*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCVIII. Tom. I. pag. 110. Voyez auſſi Hérodot. Liv. III. §. XLI. note 68.

Nous ne voyons point qu'il y eût d'autre secte que celle-là, soit en Médie, soit en Perse. Si une seule secte, une seule société sut se frayer le chemin au trône, que n'auroit-on pas eu à craindre, s'il y eût eu, en Perse & en Médie, un grand nombre d'autres sectes ou sociétés déguisées sous différens habits de religion, pour appuyer & seconder les desseins de la plus puissante? Auroit-on pu détrôner ces usurpateurs? Auroit-on osé l'entreprendre?

Mage étoit un mot synonyme de trompeur, fourbe, &c. Μάγον, τὸν ἀπατεῶνα, φαρμακευτὴν disent Hésychius & Varinus Phavorinus. Ces sortes d'imposteurs sont souvent plus dangereux que des ennemis déclarés. *Plus plerumque periculi est in insidiatore occulto quàm in hoste manifesto*, dit le Pape S. Léon, *Sermon. de Quadrag.* Le mot Mage étoit aussi synonyme de Religieux, Pieux, Théologien, Prêtre, Philosophe, Philothée, selon les mêmes Lexicographes. Mais on voit, par l'Histoire, que ces maîtres en l'art de tromper soutenoient mieux la premiere signification que la seconde.

L'Abbé BELLANGER.

Cette note ne va pas trop au but : aussi ne l'ai-je conservée que pour faire voir la maniere de penser de M. Bellanger. Je supprimerai dorénavant toutes celles de ce genre.

(106) §. LXIV. *De l'excès de ses malheurs.* Il y a dans le grec : περιημεκτήσας τῇ ἁπάσῃ συμφορῇ. Après s'être plaint de tous ses malheurs. Cela fait un très-beau sens, & je ne vois pas pourquoi M. Koen (*a*) veut le changer en τῇ ἀπάτῃ τῆς συμφορῆς, « après s'être plaint d'avoir été trompé par son » malheur ». Je doute fort qu'Hérodote ait pu s'exprimer de la sorte, & je ne remarque aucune identité entre cette expression & celle-ci : περιημεκτήσας τῇ ἀπάτῃ τῶ ὅρκω, qui se trouve Livre IV, §. CLIV. Quoiqu'il en soit, cette correction n'est appuyée d'aucun manuscrit.

(*a*) Gregorius Corinthi Metropolit. de Dialectis, p. 238. col. 2.

(107) §. LXIV. *Le fourreau de son cimeterre tomba.* Tant que nous ne serons pas mieux instruits que nous ne le sommes de la forme des épées des Perses & des Grecs, nous ne pourrons rien dire de certain là-dessus. Il paroît par le Scholiaste (*a*) de Nicandre, que le Μύκης tenoit le fourreau fermé. Mais nous n'avons aucune idée de ce que ce peut être : ceux qui ont interprété ce mot par ce bout de fer qui couvre la pointe de l'épée, me paroissent éloignés de la vérité, & ils ont contre eux tous les anciens Grammairiens. J'ai donc mieux aimé m'exprimer d'une maniere générale que de m'exposer à faire dire à Hérodote ce qu'il n'a point dit.

(108) §. LXIV. *Agbatanes.* Ctésias fait mourir ce Prince à Babylone (*b*) ; mais ce n'est point le seul endroit où il soit en contradiction avec Hérodote. J'ai mis Agbatanes pour Ecbatanes, parce que ce mot est ainsi écrit dans les manuscrits du Roi, & parce qu'on l'écrivoit ainsi dans le siécle d'Hérodote. Eschyle, dans la Tragédie intitulée : *les Perses*, dit, au vers 16, ὅτε τὸ Σούσων, ἠδ' Αγβατάνων, « Ceux de » Suses & d'Agbatanes. » Voyez aussi vers 957.

(109) §. LXV. *Mais enfin.* Τῶν λοιπῶν est le même que τοῦ λοιποῦ, & signifie *tandem, quod ad reliquum attinet, cæterum.* Voyez (*c*) Markland.

(110) §. LXVI. *Déchirerent leurs habits.* Gronovius a adopté la leçon du Manuscrit de Médicis, Κατήρεικον τε. Les Manuscrits de Sancroft & de la Bibliotheque impériale à Vienne, portent Κατηρείκοντο, qui est la véritable leçon. Ce verbe pris activement signifieroit que les Perses déchirerent à d'autres les habits ; ce qui fait un sens ridicule. Etant au moyen, il veut dire : Ils se déchirerent à eux-mêmes leurs

(*a*) Nicandri Scholiast. ad Alexipharm. vers. 103.

(*b*) Ctesiæ excerpta, §. XII.

(*c*) Marklandi Animadvers. ad Maximi Tyrii Dissertation. XVII. p. 682.

habits. Je ne m'arrête là-dessus que parce que j'ai vu des gens de mérite douter de cette signification du verbe moyen. Je les renvoie à l'excellent Traité de Kuster, *de Verbis Mediis*, aux notes de M. Ernesti (*a*), sur les Dits mémorables de Socrates, & à celles de M. Hemsterhuis (*b*), sur les Ephésiaques de Xénophon. Τὰ τῆς ἐσθῆτος ἐχόμενα est pour τὰς ἐσθῆτας. Voyez la note de M. Wesseling, Lib. I. §. CXX. note 38.

Deux mots plus bas, on lit διεχρέοντο, dans les Manuscrits A & B de la Bibliotheque du Roi : c'est la véritable leçon. Voyez ci-dessus §. LVII. note 98.

(111) §. LXVI. *Sept ans & cinq mois.* Clément d'Alexandrie lui en donne dix (*c*).

(112) §. LXVI. *Nioit fortement qu'il, &c.* Dans toutes les éditions précédentes, il y avoit ἔξαρνος ἦν μὴ μὲν. Il me semble que les derniers Editeurs ont eu tort de substituer à cette leçon μή μιν. Non-seulement les Poëtes emploient μὴν pour μὴν; mais encore les Auteurs de Prose, qui ont suivi le dialecte Ionien. Hérodote s'en sert souvent, sur-tout dans les formules de serment : quand il veut affirmer, il emploie ἦ μὲν; &, quand il veut nier, μὴ μὲν. C'est aussi le sentiment de l'Archevêque de Corinthe : τὸν (*d*) συμπλεκτικὸν μὲν σύνδεσμον ἀντὶ τοῦ παραπληρωματικοῦ μὴν προσλαμβάνουσιν. ὡς παρ' Ἡροδότῳ· μὴ μὲν ἔχειν Ἑλένην. La véritable leçon μὴ μὲν s'est conservée dans les Manuscrits A & D de la Bibliotheque du Roi.

(114) §. LXIX. *Celui de* [illegible]. On lit dans le Manuscrit A de la Biblioth[illegible] dans l'édition

(*a*) Xenophontis Memor. Lib. IV. C[illegible]

(*b*) Miscell. Observat. Vol. V. To[illegible]

(*c*) Clemens Alexandr. Stromat. L[illegible]

(*d*) Gregorius de Dialectis, pag. [illegible]

d'Alde, & à la marge de celle de Henri Estienne, ἐπεὰν τὸ αὐτῆς μέρος ἐγένετο τῆς ἀπίξιος. On trouve dans les autres éditions αὐτῇ, & cette leçon a été adoptée par M. Wesseling. Mais il y a dans le Manuscrit du Roi, coté 1634, αὐτῆς; & c'est, je crois, la vraie leçon. Les Grecs disent αὐτὸς μέρος γενέσθαι. C'est une maniere de parler qui leur est ordinaire, quoique je ne m'en rappelle actuellement aucun exemple.

(115) §. LXX. *Attira Intaphernes à son parti.* Il y a dans le grec : ἐσάγεται Ἰνταφέρνεα : « Il introduit Intaphernes ». Mais où l'introduit-il ? Je lis ἐπάγεται : « Il attire à son » parti, il s'associe ». Zonaras (a) paroît avoir trouvé ce mot dans son manuscrit. Ἐκ δὲ τῶν ἄλλων καὶ ἕτερον προσεταιρίσασθαι, καὶ Ὀτάνης μὲν ἐπάγεται Ἰνταφέρνην. Voyez la note de M. Valckenaer, dont la mienne est tirée.

(116) §. LXXI. *Ces sept Seigneurs s'étant engagés.* Mithridates, Roi de Pont, qui fit dans la suite tant de peine aux Romains (b), descendoit d'un de ces sept conjurés. Voyez Livre VII. §. II. note 3.

(117) §. LXXII. *Quand il est nécessaire de mentir.* Cela n'est pas d'une morale bien sévere. Il faut cependant faire attention qu'il ne s'agit point ici de ces mensonges qui portent préjudice à quelqu'un. Voyez Livre premier, §. CXXXVIII. note 311.

(118) §. LXXII. *Quoique nous ne fassions pas la même route.* Je lis avec le manuscrit de Sancroft : ἐόντες δὲ ταὐτὰ ἀσκέομεν [illegible] nous n'exercions pas les mêmes choses; [illegible], & que les autres disent la vérité ». [illegible] Wesseling. M. Borheck a admis cette



(119) §. LXXIV. *Ils lui promirent avec serment.* Je lis πίστι τε λαβόντες, avec le Manuscrit A de la Bibliotheque du Roi, & je joins ὁρκίοισι avec ὑπισχνεύμενοι, mettant une virgule avant ce participe, comme le propose M. Abresch (*a*). Cela est confirmé par les Manuscrits A & B de la Bibliotheque du Roi, dans l'un desquels il y a une virgule après γεγονυῖαν, &, dans l'autre, ni point ni virgule. Deux lignes plus haut, je lis ἦ μὲν avec les mêmes Manuscrits, & suivant l'usage d'Hérodote. Voyez §. LXVI. note 112. M. Borheck a reçu ἦ μὲν dans son édition.

(120) §. LXXIV. *Sous les murs du palais.* C'étoit la citadelle. Les Rois y logeoient anciennement pour leur sûreté. Hérodote avoit dit, §. LXVIII, que le Mage ne sortoit pas de la citadelle; &, §. LXXIX, il dira que les Conjurés laisserent, dans la citadelle, ceux d'entr'eux qui furent blessés en attaquant les Mages.

(121) §. LXXV. *Il se précipita de la tour, la tête la premiere.* Comment concilier cette action mâle & vigoureuse avec la réponse pusillanime (*b*) & avilissante du même homme au despote des Perses? Ici quelle énergie! là quelle bassesse! Un homme assez fort pour se tuer dans une pareille circonstance, & par un motif aussi noble, a-t-il pu voir de sang-froid égorger injustement son fils, & louer lâchement l'adresse du meurtrier? La mauvaise éducation, l'habitude du joug, le despotisme peuvent comprimer le ressort; mais, loin de se détruire, souvent ce ressort réagit avec une force irrésistible. Delà ces contrariétés dans le même homme, ce mélange de bassesse & de grandeur, dont, sans cela, on a peine à rendre compte. Avec des principes, Prexaspes se seroit rendu redoutable au Tyran sous lequel il plioit sans

(*a*) Dilucidation. Thucydid. pag. 424 & 425.

(*b*) Voyez ci-dessus, §. XXXV.

murmurer : avec des principes, le même, au lieu de se tuer, auroit prévenu les sept Conjurés.

(122) §. LXXVII. *Sous la conduite des Dieux.* θείῃ πομπῇ χρεωμένους. Du Ryer a traduit : *qui venoient en si bel équipage ;* parce qu'il y a dans le latin de Valla, *Pompa.*

(122*) §. LXXVII. *Les Requêtes.* Voyez Livre I. §. XCIX. & la note au bas de la page; & §. CXIV.

(123) §. LXXVIII. *Darius obéit.* Je lis dans le texte πειθόμενος, avec un Manuscrit de la Bibliotheque Impériale à Vienne, un autre de la Bibliotheque du Roi, cotté B; Valla & M. Wesseling. On lisoit auparavant πυθόμενος, qui ne faisoit aucun sens.

(123*) §. LXXIX. *Dans la citadelle.* Le palais des Rois étoit fortifié : il leur tenoit lieu de citadelle. Voyez Livre I. §. LXXVIII.

(123**) §. LXXX. *Le Monarque.* Hérodote entend par Monarque un Despote, & par Monarchie un Gouvernement despotique, sorte de Gouvernement essentiellement & radicalement injuste : aussi, quelques lignes plus bas, appelle-t-il le Monarque Tyran. Voyez, sur ce dernier mot, §. L. note 87.

(124) §. LXXXI. *Qu'une multitude pernicieuse.* L'épithete ἀχρήϊος *inutilis* me paroît devoir se prendre dans le sens de pernicieux, de même qu'*inutilis* dans ce vers d'Horace :

> *Sive vetabat, an hoc inhonestum & inutile factum*
> *Nec ne sit.* Sat. Lib. I. IV. vers. 124.

(125) §. LXXXI. *De son propre fond.* C'est le véritable sens de οἴδε ἐνδὸν...., ἑωυτοῦ. M. Valckenaer a fort bien vu que c'étoit la même chose que ἐνδὸν οἴκοι ἔχοντα ; c'est-à-dire ἐξ αὐτοῦ. Voyez la note de ce savant.

(126) §. LXXXI. *Semblable à un torrent. Illa* (*a*) *unda comitiorum, ut mare profundum & immensum, sic effervescunt quodam quasi æstu, ut ad alios accedant, ab aliis autem recedant.*

(127) §. LXXXI. *Puissent les ennemis des Perses, &c.* Les journées de Marathon, de Platées, de Salamine, &c. sont la plus solide réfutation des discours de Mégabyse & de Darius contre le Gouvernement démocratique. Comparez l'état d'avilissement où étoit Athenes sous ses Tyrans, avec la gloire où elle s'éleva après avoir recouvré la liberté. Ajoutez-y les réflexions sensées d'Hérodote, & jugez. Voyez Livre V. §. LXXVIII.

(128) §. LXXXII. *On revient ordinairement.* ἀπίζει. *Abire solet.* C'est une des propriétés de l'aoriste, comme je l'ai remarqué plus haut, Livre II. §. CLI. note 488.

(129) §. LXXXII. *Agissent de concert.* Je lis avec la premiere édition de Stobée (*b*) συγκύψαντες ποιεῦσι. *In idem incumbentes faciunt.* συγκρύψαντες ποιεῦσι qu'on lisoit auparavant, ne peut signifier *se cachent mutuellement*; &, quand même cela le signifieroit, les méchans se liguent entr'eux, & ne se cachent que des gens de bien. Le meilleur des Manuscrits de la Bibliothéque du Roi est altéré. On y lit συγγράψαντες. Voyez les Variantes de l'édition de M. Wesseling : M. Borheck a reçu cette leçon.

(130) §. LXXXIII. *Tels furent les trois sentimens proposés.* On peut ajouter à ce qu'a dit Hérodote sur ces trois sortes de Gouvernemens, les judicieuses réflexions de

(*a*) Cicero pro Plancio. §. VI.

(*b*) Venetiis. 1535. in-4°.

Polybe

Polybe (a), qui appuyent merveilleusement les objections de ceux des Perses qui déclament contre l'Aristocratie & contre la Démocratie, mais qui ne militent pas avec moins de force contre le gouvernement absolu d'un seul.

« Le plus parfait de tous les gouvernemens ne seroit-il pas » celui dont les parties intégrantes se serviroient mutuellement » de contre-poids : où l'autorité du peuple réprimeroit la » trop grande puissance des Rois, & où un Sénat choisi, & » nullement dans la dépendance du Prince, mettroit un frein » à la licence du peuple. Telle fut la forme de gouverne- » ment (b) établie à Sparte par Lycurgue, instruit par les fautes » de ses voisins : telle fut celle que donnerent au leur les » Romains, instruits par leurs propres fautes ». C'est ainsi que ces peuples ont conservé si long-temps leur liberté.

(131) §. LXXXIII. *L'Isonomie.*) L'Isonomie est l'égalité des Loix, l'égale distribution de la justice, sans acception du rang, du crédit, de la personne. Il y a dans Stobée Ἰσοτιμίην, & peut-être y aura-t-il des personnes qui préféreront cette leçon. Mais Hérodote s'y oppose, dit M. Wesseling. On peut ajouter aux raisons de ce Savant, que l'ancienne leçon est appuyée par la fameuse Scolie ou Chanson d'Harmodius, où on lit :

Ἐν μύρτου κλαδὶ τὸ ξίφος φορήσω,
Ὥσπερ Ἁρμόδιος κ' Ἀριστογείτων,
ὅτε τὸν τύραννον κτανέτην,
Ἰσονόμους τ' Ἀθήνας ἐποιησάτην.

(132) §. LXXXIII. *Perses.*) Il y a dans le grec στασιῶται que le Traducteur latin a rendu par *Socii.* On pourroit croire, au premier coup d'œil, que cela est mal traduit; mais si l'on

---

(a) Polybii excerpta è Libro VI. §. IV, V, &c.
(b) Ejusdem excerpta è Libro VI. §. VIII & IX.

fait réflexion qu'Otanes n'a point voulu se donner ni à lui, ni à ses associés, l'épithete désagréable de *séditieux*; il est clair qu'il faut chercher à ce mot une autre signification. Hésychius interprete στασιῶται, οἱ ἐκ τῆς αὐτῆς τάξεως ou plutôt στάσεως, comme je crois qu'il faut lire, des gens de même parti. Cela va très-bien en cet endroit. Il me semble qu'il faut donner aussi à ce terme la même signification, Livre premier §. LIX. quoique, dans le latin, on ait mis *seditiosi*.

(133) §. LXXXIV. *Au lever du soleil.*) Les Perses (*a*) avoient coutume d'adorer le soleil levant. Au reste, il n'est pas question de tirer un présage du hennissement du cheval. C'étoit seulement une convention faite entre les conjurés. Les passages qu'apporte M. l'Abbe Brotier pour (*b*) prouver que les Perses tiroient des présages des chevaux, ne le prouvent pas. Dans le premier, il s'agit d'une convention. Dans le second, il est question de chevaux sacrés; mais il n'est point dit qu'on en tirât des présages.

(134) §. LXXXV. *J'ai un secret infaillible.*) τοιαῦτα ἔχω φάρμακα. φάρμακον est un terme moyen, qui se prend tantôt en bonne & tantôt en mauvaise part. Voyez la remarque du Lexique de Philémon manuscrit (*c*) dont M. de Villoison a donné l'essentiel dans ses notes sur le Lexique d'Apollonius.

(135) §. LXXXVI. *Selon leur convention.*) Κατὰ συνεθήκαντο. Κατὰ est ioniquement pour καθὰ. J'en ai fait la remarque ailleurs.

(136) §. LXXXVI. *Pour leur Roi.*) Lorsque Cyrus perdit la vie, Darius avoit environ (*d*) vingt ans. Cambyses

---

(*a*) Procop. de Bello Pers. Lib. I. Cap. III.

(*b*) Ad Tacit. de situ, moribus & populis Germaniæ. §. X. Tom. IV. page 19. note 3.

(*c*) Vid. not. ad Apollonii Lexic. pag. 810. Col. 2. lin. 2.

(*d*) Herodot. Lib. I. §. CCIX.

régna ſept ans (*a*) cinq mois ; le Mage Smerdis ne fut ſur le trône que (*b*) ſept mois. Par conſéquent Darius avoit environ vingt-neuf ans, lorſqu'il parvint à la couronne.

(136*) §. LXXXVII. *Sous ſa ceinture.*) Le grec porte *dans ſes anaxyrides.* Les anaxyrides ſont de larges culottes qui deſcendoient juſqu'à la cheville du pied.

(137) §. LXXXVIII. *Ils n'ont jamais été eſclaves.*) Les Arabes n'ont jamais été aſſervis ; & à préſent ils ſont encore indépendans. « Cette nation (*c*) a été de tout temps extrême-» ment jalouſe de ſa liberté ; elle n'a jamais admis de Prince » étranger. Auſſi les Rois de Perſe, & après eux les Rois de » Macédoine n'ont jamais pu les ſubjuguer. Des forces étran-» gères ne peuvent s'emparer de leur pays, parce qu'il eſt » en partie déſert & qu'il manque d'eau, & qu'il y a ſeule-» ment d'eſpace en eſpace des puits cachés, qui ne ſont connus » que des habitans ».

(138) §. LXXXVIII. *Et Phédyme fille d'Otanes.*) Darius n'eut point d'enfans de cette femme, mais il eut douze Princes de ſes femmes légitimes, qui étoient au nombre de ſix. De la fille de Gobryas, il eut trois enfans, Artobazanes (*d*), Ariabignès (*e*) & Arſaménès (*f*) ; d'Atoſſe, fille de Cyrus, Xerxès qui lui ſuccéda, Maſiſtes, Achæmenes & Hyſtaſpes (*g*) ; d'Artyſtone, Arſamus & Gobryas (*h*) ; de Parmys, Ariomardus (*i*) ; de Phratagune, Abrocomas & Hyperanthès (*k*).

(*a*) Id. Lib. III. §. LXVI.
(*b*) Herodot. Lib. III. §. LXVII.
(*c*) Diodor. Sicul. Lib. II. §. I. p. 113. & 114.
(*d*) Herodot. Lib. VII. §. II.
(*e*) Id. ibid. §. XCVII.
(*f*) Id. ibid. §. LXVIII.
(*g*) Id. ibid. §. LXXXII, XCVII, LXIV.
(*h*) Id. ibid. §. LXIX, LXXII.
(*i*) Id. ibid. §. LXXVIII.
(*k*) Id. ibid. §. CCXXIV.

(138*) §. LXXXVIII. *Par l'instinct de son cheval.... & l'adresse d'Œbarès.*) J'ai cru devoir employer deux mots pour exprimer le mot ἀρετῇ de l'original *virtute*, qui se rapporte au cheval & à l'écuyer. Le P. Vigier (*a*) a remarqué, entr'autres acceptions de ce terme, qu'il se prenoit pour la bonté propre à chaque chose, & il en apporte un exemple tiré de Thucydides.

(139) §. LXXXIX. *Tous les ans.*) Je préférerois la leçon du manuscrit de Sancroft ἐπίτεον à celle des éditions ἐπίτειον, parce qu'elle est conforme au dialecte Ionien que notre Auteur a suivi. Voyez Grégoire, Archevêque de Corinthe, *de Dialectis*, pag. 205.

(140) §. LXXXIX. *Le talent Babylonien vaut soixante & dix mines Euboïques.*) Le talent Euboïque, dit M. de la Barre, Tom. XII des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres*, pag. 226 & suivantes, est précisément le même qu'on a appellé quelquefois talent Attique. Lorsqu'Antiochus demanda la paix aux Romains, & qu'on eût reçu dans le conseil de guerre les soumissions des Ministres plénipotentiaires de ce Prince, Scipion l'Africain qui porta la parole, leur déclara qu'ils payeroient pour les frais de la guerre quinze mille talens Euboïques : cinq-cents d'abord, deux mille cinq-cents aussitôt après que le Sénat & le Peuple Romain auroient ratifié le traité de paix, & le reste en douze années consécutives : *pro impensis datis in bellum factis, quindecim millia talentûm Euboïcorum dabitis : quingenta præsentia*, &c. Tit. Liv. Lib. XXXVII. Cap. XLV.

Cet illustre Romain parle de même dans Polybe : τῶν δὲ τούτοις Εὐβοϊκὰ τάλαντα ἐπιδοῦναι μύρια καὶ πεντακισχίλια Ῥωμαίοις ἀντὶ τῆς εἰς τὸν πόλεμον δαπάνης, &c. Le traité fut rédigé quelque temps après ; &, comme Antiochus

(*a*) De præcipuis græcæ dictionis Idiotismis. Cap. III. Sect. III. § pag. 79.

avoit déjà payé trois mille talents, il ne fut plus queſtion pour les Romains que de s'aſſurer des douze mille qui reſtoient à recevoir ; ce qu'il firent en ces termes : *Argenti probi XII millia Attica talenta dato intrà duodecim annos penſionibus æquis* : » Antiochus payera dans l'eſpace de douze années conſécutives, » en douze paiemens égaux, la ſomme de douze mille talens Attiques de bon argent ». Tit. Liv. L. XXXVIII. C. XXXVIII. On voit bien que les talents, dont il eſt parlé en cet endroit, ſont les mêmes dont Scipion l'Africain avoit ſtipulé le paiement. Or, ils ſont nommés talents Euboïques dans le premier paſſage, & dans le ſecond ; on les nomme talents Attiques. Il eſt donc évident que la différence dans la dénomination n'en met aucune dans la choſe même.

Le P. Panel croit pourtant pouvoir ſe tirer de l'embarras où l'a jetté la comparaiſon de ces deux paſſages de Tite-Live. Il a recours pour cela à Polybe ; &, comme cet Hiſtorien, en rapportant le Traité, ne parle pas de talens Attiques, mais de talens d'un bon argent Attique, Ἀργυρίου διδότω Ἀντιόχος Ἀττικῦ Ῥωμάιοις ἀρίστȣ μύρια δισχίλια ἐν ἔτεσιν ιϐ, &c. Il prétend que Tite-Live a mal traduit Polybe.

Le célébre Antonius Auguſtinus, cité par Fulvius Urſinus, dans ſes notes ſur Tite-Live, avoit ſoutenu la même choſe avant le P. Panel. Mais M. de la Barre oſe aſſûrer que cette maniere de réſoudre une difficulté n'étoit pas digne de ſon habileté dans la critique. Comment, dit-il, n'a-t-il pas vu que Tite-Live fait profeſſion de copier le Traité en entier & dans les termes qu'il fût rédigé, au lieu que Polybe n'en a rapporté la plupart des conditions qu'en Hiſtorien, & d'une maniere qui montre que véritablement il en avoit une parfaite connoiſſance, mais qu'il ne ſe propoſoit pas d'en conſerver les expreſſions ? Le Traité fut ſans doute écrit en Latin ; ce fut ſans doute en cette langue qu'on le rédigea dans le Sénat ; qu'on le propoſa au peuple, & qu'on le publia, après que

les parties intéressées l'eurent ratifié : c'est donc ce Traité que Tite-Live a donné, & non pas une traduction de Polybe, qui s'est énoncé tout autrement que lui.

Si l'on examine la suite du Traité, on se convaincra de plus en plus que les talens qu'Antiochus promit de payer, & qu'on nomma d'abord talens Euboïques, étoient de vrais talens Attiques. M. de la Barre a établi dans sa Dissertation sur la Livre Romaine, Tom. VIII. p. 372, &c. des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, qu'il y avoit quatre-vingt-seize deniers à cette livre ; que le denier devoit peser soixante-quinze grains, & que la dragme Attique en pesoit quatre-vingt-quatre : de sorte que le talent Attique étant composé de six mille de ces dragmes, pesoit soixante-dix livres Romaines. On y a vu encore que la République ne recevoit les especes étrangeres en paiement, qu'avec le profit d'un huitieme en sus : ce qui montre qu'un talent Attique devoit lui valoir quatre-vingt livres d'especes étrangeres. Ce fut précisément ce qu'elle prétendit que devoient lui valoir les talens qu'Antiochus s'étoit obligé de lui payer, *talentum ne minùs pondo LXXX Romanis ponderibus pendat* ; & la conséquence se présente naturellement.

Antiochus avoit apparemment voulu profiter de l'équivoque à laquelle étoit assujetti le nom de *talent*, depuis l'introduction des especes qu'on nommoit *Tétradragmes* en Europe, & *Cistophores* en Asie ; c'est-à-dire qu'il avoit souhaité qu'on reçût ses Cistophores pour des pieces de quatre Dragmes. Ç'auroit été pour lui, sur la somme totale, une épargne de trois à quatre mille talens : mais les Romains, qui n'étoient pas gens à se laisser surprendre, lui firent payer d'abord trois mille talens réels & effectifs avec le droit de la monnoie ; &, pour prévenir les méprises auxquelles auroient été exposés les Questeurs, ils eurent soin de marquer nettement dans le traité ce qu'on devoit entendre par un talent.

Qu'est-ce donc qui a trompé le P. Panel & les savans

dont il a adopté l'opinion ? C'est qu'Hérodote, Livre III. §. LXXXIX. observe que le talent de Babylone valoit soixante-dix mines Euboïques, & que d'un autre côté Élien *Var. Hist.* Liv. I. Chap. XXII, assûre qu'il y avoit au même talent de Babylone soixante-douze mines Attiques : d'où l'on a conclu que le talent d'Athenes étoit à celui de l'isle d'Eubée comme 35 à 36.

Rien ne seroit plus juste en effet, si le texte de ces deux Auteurs étoit correct; mais il ne l'est pas, suivant M. de la Barre, qui prétend qu'il y a une faute dans celui d'Hérodote. Cet Historien, l. III. §. XC, nous a laissé un état exact des tributs que les différentes Provinces de l'Empire de Perse payoient depuis le regne de Darius, en exécution des ordres de ce Prince : & c'est-là qu'il observe que le talent de Babylone valoit soixante-dix mines Euboïques. A ce compte, le talent Euboïque auroit été à celui de Babylone comme 6 à 7 ; mais il nous apprend lui-même qu'il lui étoit (*a*) comme 5 à 6. Comment cela ? Parce que tout l'Empire étoit partagé en dix-neuf départemens, qui payoient, chacun à proportion de leur étendue & de leurs richesses, différentes sommes de talens d'argent de Babylone, qui faisoient une somme totale de sept mille sept-cent quarante talens : à quoi il faut joindre deux cents quarante talens Euboïques pour le produit de la pêche du lac Mœris. Le premier département payoit quatre-cents talens, le second cinq-cents, le troisieme trois cents soixante, le quatrieme cinq-cents, le cinquieme trois-cents cinquante, le sixieme (*b*) sept-cents, le septieme cent-soixante-dix, le huitieme trois-cents, le neuvieme mille, le

(*a*) Hérodote n'en parle pas; mais on peut inférer qu'il étoit comme 5 à 6 & environ demi-quart.

(*b*) M. de la Barre oublie 700 talents en bled. Voyez Hérodote. Liv. III. §. XCI.

dixieme quatre-cents-cinquante, le onzieme deux-cents, le douzieme trois-cents soixante, le treizieme quatre-cents, le quatorzieme six-cents, le quinzieme deux-cents-cinquante, le seizieme trois-cents, le dix-septieme quatre-cents, le dix-huitieme deux-cents, & le dix-neuvieme trois-cents. M. de la Barre soutient donc qu'il faut y joindre le produit de la pêche du lac Mœris, parce qu'Hérodote nous en avertis lui-même (a) en parlant de l'Égypte, qui paie, dit-il, mille talens, outre la somme d'argent que le Roi retire de la pêche du lac Mœris, πάρεξ τοῦ ἐκ τῆς Μοίριος λίμνης γινομένου ἀργυρίου. Il ajoute que ce produit étoit de deux-cents quarante talents Euboïques; l'Historien nous ayant appris dans la description de l'Egypte, Liv. II. §. CXLIX, où il n'est pas question de talents de Babylone, que le produit de cette pêche consistoit en un talent pendant six mois, & les six autres mois en vingt mines, qu'on payoit au Roi chaque jour. Or, le même auteur, voulant donner aux Grecs une idée juste & précise des richesses du Roi de Perse, après avoir rapporté toutes les sommes particulieres de talents de Babylone qu'il recevoit des provinces, les réduit en une somme totale de talents Euboïques, & cette somme est de neuf mille cinq-cents quarante talents: τὸ μὲν δὴ ἀργύριον τὸ Βαβυλώνιον πρὸς τὸ Εὐβοϊκὸν συμβαλλεόμενον τάλαντον, εἶναι τεσσεράκοντα καὶ πεντακόσια καὶ ἐννακισχίλια τάλαντα, Liv. III. §. XCV. d'où naît une conséquence infaillible, puisqu'elle est autorisée par le calcul: car, dans la raison de 7 à 6, sept mille cinq-cents quarante talents de Babylone

(a) Hérod. Liv. II. §. XCI. Si Hérodote eût eu intention de joindre cette somme, il en auroit averti. Il a omis l'évaluation de sept-cents talens en bled que fournissoient les Egyptiens, & celle de trois-cents soixante chevaux que donnoient les Ciliciens.

n'en feroient que (*a*) neuf mille trente Euboïques : au lieu que dans la raiſon de 6 à 5, ils en font (*b*) neuf mille deux-cents quatre-vingt-huit ; & ſi l'on y ajoute les deux-cents quarante du lac Mœris, on aura la ſomme de neuf mille cinq cents vingt-huit talens, qui eſt, à douze près, celle à quoi Hérodote a évalué les tributs que le Roi de Perſe recevoit en argent. Les douze qui nous manquent tiennent lieu de dix talens de Babylone que l'Hiſtorien a omis dans le détail des départemens, dont quelques-uns payoient un ou deux talens plus qu'il n'a marqué, comme il en avertit lui-même à la fin de l'énumération des tributs, τὸ δ' ἔτι τούτων ἔλασσον ἀπιεὶς, οὐ λέγω. Or, ſi le talent Euboïque & celui de Babylone étoient l'un à l'autre comme 5 à 6, il eſt évident qu'au lieu que juſqu'à cette heure on a lu dans le texte d'Hérodote τὸ δὲ Βαβυλώνιον τάλαντον δύναται Εὐβοΐδας ἑβδομήκοντα μνέας, on doit y lire, comme dans celui d'Elien Εὐβοΐδας δύο καὶ ἑβδομήκοντα μνέας, *le talent de Babylone vaut ſoixante-douze mines Euboïques.* BELLANGER.

Le paſſage de Tite-Live ne me paroît pas aſſez déciſif. Scipion étoit convenu avec Antiochus qu'on payeroit en talens Euboïques. Les Romains qui ignoroient probablement la valeur de ce talent, ajouterent que le talent ne péſeroit pas moins de quatre-vingt livres Romaines. Il n'eſt pas bien sûr que le traité entre les Romains & Antiochus exiſtât du temps de Tite-Live, & par conſéquent qu'il en ait rapporté les termes. Peut-être n'a-t-il point ſaiſi le ſens de Polybe, comme il eſt avéré qu'il s'en eſt écarté en beaucoup d'endroits ; peut-être auſſi ſon texte eſt-il corrompu. Quoiqu'il en ſoit, tout ce que dit M. de la Barre pour prouver que le texte d'Hérodote eſt altéré, & qu'il faut ſoixante-douze mines au lieu de ſoi-

(*a*) Cela ne feroit que 6634.

(*b*) M. de la Barre ſe trompe encore. Cela ne fait que 6450.

xante-dix, ne me paroît pas assez convaincant. 1° Tous les manuscrits de cet Historien ont soixante-dix, la plupart en toutes lettres. 2° Julius Pollux (*a*) dit positivement que le talent de Babylone avoit soixante-dix mines. 3° Le passage d'Elien (*b*) qu'on apporte en preuve des soixante-douze mines pour le talent de Babylone, n'est pas décisif. Scheffer prétend qu'il manque quelque chose entre τὸ Βαβυλώνιον & δύο. Willebrod Snellius assure que δύο a été ici répété mal-à-propos par les copistes; & il est très-sûr qu'il y a mille exemples de pareilles fautes.

Mais, pour abréger, les contributions des dix-neuf départemens se montoient à 7740 talens, lesquels réduits en talens Euboïques alloient à 9880 talens. Les impôts du vingtieme gouvernement se payant en or, & étant de 360 talens, égaloient les impôts des 19 gouvernemens précédens. Les 360 talens d'or équivalent donc à 9880 talens Euboïques d'argent. On est cependant surpris que la proportion soit seulement de 13, & ce qui prouve qu'Hérodote ne se trompe point dans cette proportion, c'est qu'il ajoute qu'on aura 4680 talens. Or, je demande comment 4680 talens équivalent à 9880 talens. C'est ce que je laisse à examiner à quelqu'un plus habile que moi.

(141) §. LXXXIX. *Il n'y avoit rien de réglé concernant les tributs.*) Cela paroît contredire ce qu'il a dit plus haut §. LXVII, que le Mage exempta pour trois ans les Perses de tout impôt. Il faut remarquer que ces impôts n'étoient point continuels; qu'ils ne subsistoient que pendant le temps de la guerre, & que c'étoit plutôt un don gratuit qu'un impôt. Ceux que mit Darius étoient perpétuels. Hérodote, par conséquent, ne se contredit point.

(*a*) Pollucis Onomast. Lib. IX. Cap. VI. Segm. LXXXVI. pag. 1068.

(*b*) Ælian. Var. Hist. Lib. I. Cap. XXII. Tom. I. pag. 39 & 40.

(142) §. LXXXIX. *Que Darius étoit un marchand.*) C'est à ce passage que fait allusion l'Empereur Julien : ἢ γὰρ (a) οὐκ ἀκηκόατε Δαρεῖον τὸν Περσῶν μονάρχην .... πολυτελεῖς ἐπιτάττειν φόρους ; ὅθεν αὐτῷ τὸ κλεινὸν ὄνομα γέγονε, κατὰ πάντας ἀνθρώπους ἐκφανές. » Ignorez-vous donc que Darius, Monarque » des Perses, surchargea ses peuples d'impôts ? D'où lui est » venu cet illustre nom connu de toute la terre ».

M. Davies, dans ses notes (b) sur Maxime de Tyr, vouloit changer κλεινὸν en κάπηλον. Il n'avoit point senti que τὸ κλεινὸν ὄνομα étoit une ironie, & que les Grecs se servent souvent aussi d'une maniere ironique de χρηστὸς, γενναῖος, &c.

(143) §. XC. *Les Magnetes d'Asie.*) C'est afin de les distinguer de ceux d'Europe qui étoient en Thessalie.

(144) §. XC. *Les Hygenniens.*) Il y a dans le grec Ὑγεννέων, nom d'un peuple imaginaire, &c. M. Wesseling y substitue l'Obigene, canton de la Lycaonie. Il s'appuie de ce passage de Pline le Naturaliste, *attingit (c) Galatia & Pamphiliæ Cabaliam : & Milyas .... Item Lycaoniæ partem Obigenen.*

Mais il n'a pas lui-même grande confiance en cette conjecture. M. Valckenaer soupçonne qu'il faut changer ΚΑΙΥΓΕΝΝΕΩΝ en ΚΑΛΕΥΜΕΝΩΝ, ce qui fera Λασονίων τῶν καὶ Καβηλίων καλευμένων. Hérodote a donné occasion à cette conjecture de M. Valckenaer, lorsqu'il dit, Livre VII. Paragraphe LXXVII, Καβηλέες δὲ οἱ Μηΐονες, Λασόνιοι δὲ καλεύμενοι. Cette conjecture est très-heureuse ; mais je n'ai pas osé la suivre, parce que, dans le passage du septieme Livre, les Lasoniens, me paroissent très-distincts des Cabaliens. Je préférerois par cette raison les Obigéniens de M. Wesseling.

(145) §. XCI. *A commencer.*) Il y a dans le grec Ἀρξά-

(a) Julian. Orat. II. pag. 85. C. D.

(b) In not. ad Max. Tyrium, pag. 508. Col. I.

(c) Plin. Lib. V. Cap. XXXII. Tom. I. pag. 290. Lin. 13.

μενον, qui est un participe impersonnel, de même que Δέον *cum deceat*, Ἐξὸν *cum sit permissum*, Παρὸν *cum adsit facultas*, Ἐνδεχόμενον *cum fieri possit*, *&c.* Faute d'avoir fait attention à cela, Erasme voudroit qu'on lût ἀρξάμενον dans Saint Luc Chap. XXIV. §. XLVII, où d'autres lisent ἀρξάμενοι, & d'autres ἀρξαμενην en le faisant rapporter à ἄφεσιν.

(146) §. XCI. *Par Amphilochus.*) Cet Amphilochus, fils d'Amphiaraüs & d'Eriphyle, fut un célebre (*a*) devin. Il fut Roi d'Argos (*b*); mais il ne put se maintenir dans ce Royaume, & il en sortit pour aller fonder la ville d'Argos Amphilochium (*c*) dans le golfe d'Ambracie. Il bâtit aussi Mallus en Cilicie (*d*). Les Pamphyliens (*e*) qui servoient sur la flotte des Perses, descendoient des Grecs qui, avec Amphilochus & Calchas, avoient été dispersés par la tempête après la prise de Troie. Ce ne peut être que ce même Amphilochus, puisque Strabon (*f*) parle du voyage d'Amphilocus fils d'Amphiaraüs avec Calchas.

Il partageoit à Orope (*g*) les honneurs divins avec son pere Amphiaraüs. Son Oracle de Malle en Cilicie, étoit célébre (*h*). Il les y rendoit (*i*) en songe. Son Oracle subsistoit encore du temps de Plutarque (*k*).

(*a*) Pausan. Lib. II. Cap. XVIII. pag. 150. Cap. XX. pag. 156. Lib. V. Cap. XVII. pag. 420.

(*b*) Cicero de Divinat. Lib. I. §. XL.

(*c*) Thucydid. Lib. II. §. LXVIII. Il y a des Auteurs qui prétendent qu'Amphilochus, fondateur d'Argos Amphilochium, n'étoit point fils d'Amphiaraüs, mais d'Alcméon son frere.

(*d*) Strab. Lib. XIV. pag. 993. A.

(*e*) Herod. Lib. VII. §. XCI.

(*f*) Strab. Lib. XIV. pag. 951. B & C.

(*g*) Herodot. Lib. I. §. XLVI. note 103.

(*h*) Lucian. Alexandr. §. XXIX. Tom. II. pag. 237.

(*i*) Dio Cassius, Lib. LXXII. §. VII. pag. 1208.

(*k*) Plutarch. de Oraculor. defectu, pag. 434. D.

(147) §. XCI. *Dans le château blanc.*) Ἐν τῷ λευκῷ τείχει *dans le château blanc.* Memphis étoit (*a*) composée de trois parties. La troisieme étoit le château, dont le mur étant de pierres blanches s'appelloit le *mur blanc.* C'est ainsi qu'on nommoit les forteresses, les petites places. Ce fut dans cette troisieme partie qu'Inaros (*b*) assiégea les Perses & les Medes qui s'y étoient réfugiés avec les Egyptiens qui n'avoient point pris part à la révolte. Voyez sur la signification qu'on donne ici à Τεῖχος, Liv. IV. notes 23, 91 & 211.

(147*) §. XCIV ... *Les Ethiopiens Asiatiques.*) Ce ne sont point les Indiens, puisqu'Hérodote les nomme quelques lignes plus bas, mais les Colchidiens.

Ces peuples étoient originaires d'Egypte, comme on l'a vu Livre II. §. CIV. Leurs cheveux crépus, & la couleur de leur visage leur avoient fait donner le nom d'*Ethiopiens.* Saint Jérôme assure que Saint Matthias (*c*) prêcha l'Evangile dans la seconde Ethiopie, où est l'Apsarus & le port d'Hyssus : *in alterâ Æthiopiâ, ubi est irruptio Apsari & Hyssi portus.* Or, l'Apsarus (*d*) & le port d'Hyssus sont près du Phase, & appartiennent à la Colchide. Sophronius, Auteur Ecclésiastique, dit, en parlant de Saint André : « il prêcha à Sébastopolis la grande (*e*), dans le voisinage de laquelle se jette » l'Apsarus dans la mer, ainsi que le Phase. Les Ethiopiens » habitent ce pays ».

Cette note est en grande partie tirée de la Géographie Sacrée de Bochart, Liv. IV. Chap. XXXI. col. 286.

(*a*) Thucydid. Lib. I. §. CIV. pag. 67. & ibid. Scholiast.

(*b*) Id. ibid.

(*c*) Hieronym. in Catalogo de Apost. Matthiâ.

(*d*) Scylax. Peripl. pag. 32. Arriani Peripl. Ponti Euxini, pag. 6. Anonymi descriptio Ponti Euxini, pag. 14 & 15.

(*e*) Cet Auteur lui donne ce nom, afin de distinguer cette ville de Dioscurias, autrement dite, Sébastopolis, qui étoit alors presque déserte, & qui étoit située presque à l'autre extrémité de la Colchide.

(147**) §. XCIV. *Les Sapires.*) Les éditions d'Alde, de Henri Etienne, de Th. Gale & de Gronovius portent Σαρπειροῖσι. M. Wesseling a mis dans son édition Σάσπειρσι d'après la version de Valla & le MS. de Sancroft. Je crois qu'il auroit du plutôt corriger Σάπειρσι, d'après le §. XXXVII du Livre IV, où on lit Σάπειρες & Σαπείρων dans les trois MS. du Roi, ainsi que dans toutes les éditions, excepté celle de M. Wesseling.

Je me suis encore déterminé pour cette leçon, parce qu'on lit dans toute les éditions d'Apollonius de Rhodes Σάπειρες & Σάπειρας, Liv. II. vers 395 & 1243 de l'édition de M. Brunck, qui sont les 397 & 1247 des autres éditions.

(148) §. XCV. *On trouvera neuf mille. &c.*) Voyez ci-dessus §. LXXXIX. note 140.

(149) §. XCV. *Huit-cents quatre-vingt talens.*) On lisoit auparavant cinq-cents quarante talens. Mais l'addition de cette somme & de celle de 4680 ne faisoient que 14220, au lieu qu'Hérodote dit que ces deux sommes faisoient ensemble 14560. Le manuscrit de Sancroft porte ὀγδώκοντα καὶ ὀκτακόσια, quoiqu'on les ait rayés. Mais, en marge, on voit ces lettres numérales ΘΩΠ qui signifient 9880. Je n'ai pas balancé à l'admettre dans le texte. On lit aussi dans le même MS., ainsi que dans le MS. A de la Bibliothéque du Roi γίνεται, au lieu de εἶναι, & cette leçon me paroît préférable.

(150) §. XCV. *A treize fois autant.*) La proportion de l'or à l'argent a varié en différens temps, suivant la plus ou moins grande quantité de ces deux métaux. Elle étoit de treize sous Darius, de douze du temps de Platon (*a*), & de dix du temps de Ménandre, Poëte comique (*b*).

(*a*) Plat. Hipparch. Tom. II. pag. 231. D.

(*b*) Julius Pollux Onomast. Lib. IX. Cap. VI. Segment. 76. Tom. II. pag. 1050.

(151) §. XCVII. *Et de ceux qui, &c.*) Il s'agit ici de deux peuples d'Ethiopie. Ces mots οὗτοι συναμφότεροι qu'on lit peu après, le prouvent suffisamment. Je n'en avertis que parce que M. Bellanger avoit rapporté cela à un seul & même peuple, d'après les corrections qu'on lui avoit communiquées.

(152) §. XCVII. *Observent à l'égard des morts les mêmes coutumes.*) J'ai suivi la correction de M. Valckenaer, qui lit σήματι, sépulture. Celle de feû M. Wesseling présente au fond le même sens. Σπέρματι qu'on lisoit auparavant, me paroît indigne d'Hérodote. Ce seroit, à ce qu'il me semble, une remarque bien futile; que d'observer que des peuples aussi éloignés que ces Ethiopiens & les Calaties, se nourrissoient des mêmes graines. A l'égard de l'autre sens qu'on donne au mot σπέρματι, il m'a paru si ridicule, que je rougirois de m'y arrêter. En ce sens, notre Historien se serviroit des mots θορὴ, γονὴ, comme au §. CI. de ce même Livre. Hérodote veut dire que ces peuples mangent les corps morts, de même que les Calaties. Voyez ci dessus §. XXXVIII.

(153) §. XCVII. *D'or non affiné.*) Ἀπύρου χρυσίου, de l'or qui n'a point passé par le feu, qui n'a point été épuré, affiné. Pline dit de même : *hoc* (Heliocryso) (*a*). *coronare se Magi, si & unguenta sumantur ex auro, quod Apyron vocant, ad gratiam quoque vitæ gloriam que pertinere arbitrantur*: mais il ne fait que traduire Théophraste, suivant son usage: εὐδοξεῖ δὲ καὶ ἐάν τις τῷ (*a*) ἑλειοχρύσῳ τῷ ἄνθει στεφανῶται, μύρῳ ῥαίνων ἐκ χρυσίου ἀπύρου. Χρυσίον ἀπύρον est une boîte d'or non affiné, où l'on conservoit des parfums.

(*a*) Plin. Hist. Natur. Lib. XXI. Cap. XI; Tome II. page 244. Lin. ultim.

(*b*) Theophrast. Hist. Plantar. Lib. IX. pag. 118.

(154) §. XCVII. *Deux-cents troncs.*) *In (a) tributi vicem Regibus Persidis è materie ejus (ebeni) centenas phalangas tertio quoque anno pensitasse Æthiopas.*

Pline s'est un peu trop fié à sa mémoire sur le nombre des troncs d'ébene. Au reste, ce ne sont pas proprement des troncs d'ébene, mais de grosses branches, longues & rondes. Φαλάγγια, dit Hésychius, στρογγύλα ξύλα καὶ σύμμετρα, des pieces de bois rondes & d'une juste grandeur. Le Scholiaste d'Apollonius de Rhodes définit (b) le Phalanx, un bois long & rond. Ces pieces de bois, ajoute-t-il, servoient à tirer les vaisseaux à terre; c'est-à-dire, qu'on les mettoit sous le vaisseau & qu'on faisoit glisser le vaisseau sur ces pieces de bois. Les Latins les appelloient aussi *Palangæ*. Nonius (c) en donne cette définition d'après Varron. *Palangas dicuntur fustes teretes, qui navibus subjiciuntur, cùm attrahuntur ad pelagus, vel cum ad litora subducuntur.*

(155) §. XCVII. *Vingt grandes dents d'Eléphant.*) *Quos (d) Juba cornua appellat, Herodotus tanto antiquior, & consuetudo melius, dentes.*

(156) §. XCVIII. *Et les autres ont une demeure fixe.*) Les peuples Nomades errent de côté & d'autre pour la commodité des pâturages. Voyez ci-dessous Liv. IV. §. CVI. note 191. Hérodote venoit de dire, en parlant des Indiens: les uns sont Nomades, les autres ne le sont pas. Puisque les Nomades sont errans, ceux qui ne le sont pas doivent avoir une demeure fixe; j'ai cru devoir l'exprimer.

(157) §. XCVIII. *Qu'ils pêchent.*) La correction de M. Wesseling ὁρμευόμενοι, me paroît juste. Ὁρμευτὴς dans Hésychius, est

(a) Plin. Hist. Nat. Lib. XII. Cap. IV. Tom. I. pag. 656. lin. ultimâ.
(b) Schol. Apollonii Rhod. ad Lib. II. verf. 845.
(c) Nonius II. 725.
(d) Plin. Lib. VIII. Cap. III. Tom. I. pag. 436. lin. 10.

est un pêcheur. M. de Paw lisoit ὁρμιώμενοι, ce qui revient au même. Il vient d'ὁρμιὰ, une ligne. Mais ce verbe, quoique fondé sur l'analogie, n'est point en usage. Peut-être faut-il laisser subsister la leçon ordinaire ὁρμεόμενοι, qui indique l'ardeur avec laquelle ces peuples pêchoient; mais il faut lire ὁρμεόμεναι, suivant le dialecte Ionien & le MS. A de la Bibliotheque du Roi.

(158) §. XCVIII. *Leurs canots de canne.*) Pline ajoute (*a*) une nacelle, quelquefois assez grande pour porter trois hommes. Il dit dans un autre endroit (*b*) que les roseaux des Indes sont gros comme des arbres, ainsi qu'on peut le remarquer en ceux qu'on met ordinairement dans les temples par singularité: que ce qui est entre deux nœuds suffit pour faire un bateau, *navigiorum vicem præstant singula internodia*: & que ces grands roseaux croissent principalement le long du fleuve Acésines, &c. Ctésias dans ses Indiques (*c*) raconte que ces roseaux sont si gros, que deux hommes peuvent à peine les embrasser. « Dans les Indes, dit Diodore de Sicile (*d*), » les lieux voisins des fleuves & des marécages portent des » roseaux d'une grosseur prodigieuse; c'est tout ce que peut » faire un homme que de les embrasser. On en fait des canots ».

(159) §. XCVIII. *Tissus d'une plante.*) Dans le Grec: de Phléos. Ce Phléos est une plante marécageuse approchante du jonc. Voyez ce qu'en a dit Bodée Van Stapel dans son Commentaire sur Théophraste, pag. 463.

(160) §. XCXIX. *On les appelle Padéens.*)

Impia (e) nec sævis celebrans convivia mensis
Ultima vicinus Phœbo tenet arva Padæus.

(*a*) Plin. Hist. Nat. Lib. VII. Cap. II. Tom. I. pag. 372. lin. 22.
(*b*) Id. Lib. XVI. Cap. XXXVI. Tom. II. pag. 27. lin. 32.
(*c*) Photii Biblioth. Cod. LXXIII. pag. 144.
(*d*) Diodor. Sicul. Lib. II. §. XVII. pag. 131.
(*e*) Tibull. Lib. IV. Carm. I. vers. 144.

Ce peuple est-il le même que les Pædaliens, dont parle Nicolas (a) de Damas, & qui ne demandoit aux Dieux que la justice ? M. Valckenaer le pense. Pour moi, j'ai de la peine à me persuader qu'un peuple aussi barbare fût grand observateur de la justice.

(161) §. C. *Ils ne tuent aucun animal.*) Nicolas de Damas (b) nous a conservé le nom de ce peuple. Il s'appelloit les Aritoniens. « Les Aritoniens, dit-il, ne tuent jamais aucun animal, & ils gardent des vases de terre dans des étuis d'or ».

(162) §. CI. *Mais noire.*) (c) *Semen, si probè concoctum fuerit, colore album & splendens esse oportet; ut vel hinc pateat quàm parùm verè Herodotus scribat semen nigrum Æthiopes promere.*

Aristote avoit dit (d) la même chose, avant ce Médecin Portugais.

(163) §. CII. *Des fourmis plus petites.*) Ces animaux avoient probablement quelque ressemblance avec la fourmi; ce qui leur avoit fait donner ce nom.

Indicæ (e) formicæ cornua, Erythris in Æde Herculis fixa, miraculo fuere. Aurum ex cavernis egerunt terræ, in regione septemtrionalium Indorum, qui Dardæ vocantur. Ipsis color felium, magnitudo Ægypti luporum. Erutum hoc ab iis tempore hiberno, Indi furantur æstivo fervore, conditis propter vaporem in cuniculos formicis : quæ tamen odore sollicitatæ provo-

(a) Excerpta ex Nicol. Damasceno. pag. 514.

(b) Excerpta ex Nicol. Damasceno, pag. 510. Stob. Serm. XXXVII. pag. 115.

(c) Rodericus à Castro, de universâ mulierum Medicinâ. Pars I. Lib. II. Cap. II. pag. 24. Hamburgi *in-fol.* 1603.

(d) Aristot. Hist. Animal. Lib. III. Cap. XXII. pag. 812. E.

(e) Plin. Hist. Nat. Lib. XI. Cap. XXXI. Tom. I. pag. 610. lin. 16

tant, crebroque lacerant, quamvis prævelocibus camelis fugientes : tanta pernicitas feritasque est cum amore auri.

Thémistius fait allusion à ce récit, lorsqu'il dit : la fourmi des (*a*) Indes sera pour vous un grand animal & un grand sujet de narration.

Le peu de rapport que les Grecs avoient avec les Indiens les empêchoient de prendre des éclaircissemens sur cet animal, & leur goût pour le merveilleux leur avoit fait ajouter à la description d'Hérodote. Démétrius Triclinius dit sur (*b*) l'Antigone de Sophocles, sans doute d'après d'anciens Scholiastes qu'il copie, qu'il y a dans l'Inde des animaux aîlés, nommés fourmis, qui fouillent l'or. Hérodote & Pline ne leur donnent point d'aîles.

La plupart des Lecteurs seront tentés de regarder ces fourmis comme un animal fabuleux. M. de Thou, Auteur digne de foi, raconte cependant que Schah Thamas, Sophi de Perse, envoya à Soliman en 1559 une pareille fourmi. *Nuntius* (*c*) *etiam à Thamo Oratoris titulo quidam ad Solimanum venit cum muneribus : inter quæ erat formica indica canis mediocris magnitudine, animal mordax & sævum.*

(164) §. CIII.... *Le chameau a &c.*) Voyez sur le chameau ce qu'en dit Bochart (*d*). « La verge (*e*), qui » n'est pas plus grosse qu'une plume à écrire, est fort lon» gue, & comme elle est tournée en arriere, l'urine jaillit » à reculons par un filet continu en arcade ».

(*a*) Themist. Orat. XXVII. pag. 337. C. D.

(*b*) Demetr. Tricl. ad Soph. Antig. 1037. pag. 178. col. 1. ex Edit. Brunck.

(*c*) Thuanus, Lib. XXIII. pag. 461.

(*d*) Hierozoicon. Pars I. Lib. II. Cap. I. pag. 73. & seq.

(*e*) Suite de la Matiere Médicale de M. Géoffroy, par MM. Arnault de Nobleville & Salerne. Tom. IV. pag. 128.

(165) §. CV. *Les sacs de cuir*) (*a*). Θυλάκιον δέ ἐστι δερμάτινον σακκίον. Le thulakium est un petit sac de cuir.

(166) §. CV. *Ils les tirent à eux.*) Cet endroit est très-embarrassant. Après l'avoir bien examiné, je crois que M. Wesseling a rencontré juste; je n'ai pas manqué de suivre son explication. On peut consulter sa note.

La femelle étoit au milieu; les deux mâles étant de volée, il falloit nécessairement les tirer à soi; pour pouvoir les détacher. Mais on ne le faisoit pas dans le même temps.

(167) §. CVI. *Une espece de laine.*) C'est le coton. Les anciens l'appeloient *Byssus*, & le regardoient tantôt comme une espece de lin, & tantôt comme une sorte de laine qui croissoit sur un arbre dans l'Inde. Voyez *Pollux Onomastic. lib. VII. Segm. LXXV.* « Les Indiens, dit (*b*) Arrien, s'habillent, selon Néarque, avec des étoffes de lin, je veux » dire, de ce lin qu'on recueille sur les arbres ». Théophraste appelle (*c*) ces arbrisseaux, arbres portant laine, ἐριοφόρα δένδρα. Ctésias dit, au rapport de (*d*) Varron, qu'il y a dans l'Inde des arbres qui portent de la laine. Pomponius Méla est de même avis (*e*). « L'Inde, dit-il, est si grasse » & si fertile que le miel découle des feuilles des arbres, » & que les bois y portent de la laine ». Il ajoute ensuite que les Indiens sont habillés de lin ou de la laine dont il vient de parler. Cet Auteur confond ici le lin avec le coton;

(*a*) Etymolog. magn. voc. Θυλάκιον. col. 457. Voyez aussi ci-dessus §. 46. note 75.

(*b*) Arrian. Indic. Cap. XVI. pag. 581.

(*c*) Theophrast. Lib. IV. pag. 53.

(*d*) Servius in Virgilii Æneid. Lib. I. vers 649.

(*e*) Pompon. Mela, Lib. III. Cap. VII. pag. 289.

les Indiens n'ayant jamais connu le lin. Voyez auſſi mes notes ſur le Livre II. §. LXXXVI. note 281.

(168) §. CVI. *S'habillent.*) Il faut lire χρέονται avec le Manuſcrit A de la Bibliotheque du Roi. C'eſt un ioniſme.

(169) §. CVII. *L'encens, la myrrhe*) (a). L'arbre qui porte l'encens ne croît qu'en Arabie ; on le trouve particulierement dans cette partie qu'on appelle *Thurifere*, dans un canton qui eſt vers le milieu de l'Arabie après les Atramites, proche la ville de Saba, capitale du pays des Sabéens. Ce canton eſt naturellement inacceſſible, étant entouré de rochers. On y voit des forêts d'encens qui ont vingt ſchenes de long ſur dix de large. Elles ſont voiſines des Minéens, qui habitent un autre pays, par lequel on apporte l'encens, & de-là vient qu'anciennement on appelloit l'encens *thus Minæum*. Car les Minéens furent les premiers qui s'aviſerent de le recueillir & de l'enlever par des ſentiers preſque impraticables. Voyez auſſi Théophraſte, Liv. IX. pag. 105, *in averſâ parte*.

Dioſcorides (b) dit qu'on en apporte auſſi des Indes ; que l'encens mâle d'Arabie eſt blanc & gras au-dedans quand on le rompt, & que celui des Indes eſt roux & terne. On fait des (c) inciſions à l'écorce de cet arbre ; il en ſort une liqueur qu'on fait tomber ſur de petites claies de palmier qu'on met deſſous, ou ſur la terre qu'on a ſoin d'applanir autour de l'arbre, où elle ſe congele : l'encens qui tombe ſur les claies eſt plus pur & plus luiſant, & celui qui tombe ſur la terre applanie eſt plus peſant, plus terne, & a moins de vertu. Quant (d) à la forme & à la figure de l'arbre qui

(a) Plin. Hiſt. Nat. Lib. XII. Cap. XIV. Tom. I. pag. 663.
(b) Dioſcorid. Opera, Lib. I. Cap. LXXXI. pag. 45. B.
(c) Plin. Hiſt. Nat. Lib. XII. Cap. XIV. Tom. I. pag. 663. lin. 37.
(d) Id. ibid. lin. 22.

porte l'encens, je n'en trouve point la description dans les Auteurs Latins, quoique les Romains eussent fait plusieurs guerres en Arabie. Les Grecs même qui en ont parlé plus amplement, ne s'accordent point entr'eux. Théophraste (*a*) raconte qu'on disoit que cet arbre avoit cinq coudées de haut, qu'il avoit beaucoup de branches, que ses feuilles ressembloient à celles du poirier, excepté qu'elles étoient plus petites, qu'elles étoient de couleur d'herbe comme la rue, & que son écorce étoit lisse comme celle du laurier. Cependant il ajoute qu'au-dessus de (*b*) Sardes, près d'un certain temple, on voyoit un de ces arbres, & qu'il avoit les feuilles semblables à celles du laurier.

On récolte l'encens deux fois par an. La premiere incision se fait en été, vers le commencement des jours caniculaires, & l'on ne recueille qu'en (*c*) automne l'encens qui en découle. Cet encens est plus blanc & plus pur : la seconde se fait en hiver, pour en recueillir l'encens au printems; cet encens est roux, & il s'en faut de beaucoup qu'il soit aussi bon que celui que rend l'incision faite en été. Outre l'encens qui coule à terre ou sur des claies, il en reste aussi (*d*) beaucoup d'attaché à l'arbre. On le racle avec des ferremens; aussi est-il plein de morceaux d'écorce d'arbre.

Pline prétend que, du temps de la guerre de Troie, on ne faisoit point encore usage d'encens dans le culte qu'on rendoit aux Dieux. *Iliacis* (*e*) *temporibus .... nec thure*

(*a*) Theophrast. Hist. Plantar. Lib. IX. pag. 105. in aversâ parte. Plin. Tom. I. pag. 663. lin. 31.

(*b*) Theophrast. Hist. Plantar. Lib. IX. pag. 106. in aversâ parte. lin. 21.

(*c*) Plin. Hist. Nat. Lib. XII. Cap. XIV. Tom. I. pag. 664. lin. 6.

(*d*) Plin. ibid. pag. 664. lin. 1.

(*e*) Id. Lib. XIII. Cap. I. pag. 679. lin. 4.

ſupplicabatur. Cela eſt vrai pour la Grece & beaucoup d'autres pays. Mais cela n'eſt point vraiſemblable pour l'Egypte, & le Lévitique dit poſitivement : *Offeres (a) primitias tuas Domino, fundens ſuprà oleum, & thus imponens, quia oblatio Domini eſt. De quâ adolebit ſacerdos in memoriam muneris, partem farris fracti, & olei, ac totum* thus.

L'encens (*b*) qu'on tiroit anciennement de l'Arabie Heureuſe n'étoit pas tout du crû de ce pays. Arrien (*Peripl. maris Erythr. pag. 6.*) dit qu'il en venoit de Malao, à 800 ſtades du golfe Avalites. Actuellement on ne cultive que ſur la côte ſud-eſt d'Arabie, dans les environs de Keſchîn, Dafâr, Merbât, Haſeck, & ſur-tout dans la province de Schahhr, l'eſpece ſeule d'encens, que les Arabes nomment (*c*) *Liban* ou *Oliban*, & cette eſpece eſt très-mauvaiſe.

Quant à la myrrhe, voyez Pline Lib. XII. Cap. XV. & Théophraſte, *loco ſuperiùs laudato.*

(170) §. CVII. *Avec beaucoup de peine.*) Je lis avec le Manuſcrit de Sancroft δυσπετέως. Les §. CVII, CX, CXI & CXII font voir que c'eſt la véritable leçon. Il faut lire auſſi κτέοντας avec le Manuſcrit A de la Bibliotheque du Roi.

(171) §. CVIII. *C'eſt la Providence divine.*) 1°. Il ne faut qu'une virgule après σοφὴ, de même que dans le Manuſcrit A du Roi, & dans l'Edition d'Alde. 2°. Il faut ſupprimer γὰρ avant ψυχὴν qui trouble le ſens. M. Borheck a placé la virgule après σοφὴ & γὰρ entre crochets.

(*a*) Levitic. Cap. II. v. 14. 15 & 16.

(*b*) Deſcription de l'Arabie, par M. Niébuhr, page 126.

(*c*) Les Grecs nomment l'encens λίβανος, & avec l'article ὁ λίβανος.

(172) §. CVIII. *Et féroces.*) M. Valckenaer, dont l'habileté & la sagacité sont connues de tous ceux qui ne sont pas étrangers aux Lettres, a bien vu que l'épithete ἀνηρὰ ne pouvoit convenir aux viperes & aux lions. Il la change en ἄμαχα, qui se dit des serpens & des bêtes féroces. Voyez la note de ce Savant. M. Borheck a admis dans son édition la conjecture de M. Valckenaer.

(173) §. CVIII. *Aussi cet animal est-il extrêmement fécond.*) Ce qu'Hérodote dit du lievre est exactement vrai. La prodigieuse fécondité de cet animal a fait croire à quelques Auteurs que les lievres étoient hermaphrodites, & qu'ils avoient tous indistinctement la vertu générative. Cette opinion a été long-temps accréditée, mais actuellement elle est reléguée parmi ceux qui n'ont pas la plus légere notion de l'Histoire Naturelle.

(174) §. CVIII. *Sa matrice sort.*) Tout ce qu'Hérodote raconte du lion est absolument faux. La (*a*) lionne fait ordinairement deux petits à la fois, & jamais plus de six; quelquefois elle n'en fait qu'un. Les lionnes en Syrie portent jusqu'à cinq fois. Aristote traite aussi (*b*) de fable ce que dit le même Historien, que la matrice de la lionne sort avec son fruit. Cela n'a pas empêché Antigone de Caryste (*c*) de rapporter sérieusement la même fable, ainsi que celle des viperes, dont parle Hérodote dans le paragraphe suivant.

(175) §. CIX. *Ne mouroient que de leur mort naturelle.*) Je lis avec M. Reiske ἐς διαγένοντο ὡς &c. S'ils passoient toute leur vie telle que la Nature la leur donne. Voyez la note de M. Wesseling, page 252, note 73.

(*a*) Aristot. Hist. Animal. Lib. VI. Cap. XXXI. pag. 884. D.

(*b*) Id. ibid.

(*c*) Antigon. Caryst. Histor. Mirab. Cap. XXV. pag. 25.

(176) §. CIX. *Qu'elle ne l'ait dévoré.*) Ce qu'Hérodote raconte des viperes est fabuleux. Du temps de cet Historien, l'Histoire Naturelle étoit encore dans l'enfance.

(177) §. CX. *La canelle.*) *Casia.* Andromaque l'ancien (*a*) l'appelle, dans sa Recette de la Thériaque écrite en vers élégiaques, Κασσίη. Mais Andromaque le jeune, dans la même Recette en prose (*b*), ajoute à ce nom celui de Syrinx, *Fistula.* Par une tradition, qui s'est maintenue depuis cet Andromaque jusqu'à nous, dit Galien, ceux qui préparent ce remede pour l'Empereur, joignent toujours le nom de *Syrinx* à celui de *Casia.*

Le Traducteur du Cantique des Cantiques le nomme *Fistula.* Nardus (*c*) & Crocus, *Fistula* & *Cinnamomum*, &c. Nous en avons fait notre mot *Canelle.* La version des Septante traduit Κάλαμος. Le Casia d'Hérodote est notre canelle. Les modernes s'y sont mépris, trompés par la ressemblance des noms. Voyez Saumaise, *Exercitationes Plinianæ*, pag. 743. seconde Col. E. & en d'autres endroits de son savant Ouvrage que l'on pourra consulter au moyen de l'Index.

Le Xylocasia paroît être une branche de Cinnamome avec son écorce; à moins qu'on n'aime mieux dire que le casia étoit un arbre, dont l'écorce est notre canelle, & le cinnamomum une autre espece d'arbre actuellement perdue. Quoiqu'il en soit, il y avoit plusieurs especes de l'arbre qui produit la Canelle; la plus estimée (*d*) s'appelloit *Gizi*, la seconde *Moto*, la troisieme *Arébo*, & la quatrieme *Daphnite.* Mais je suis persuadé que ce n'étoient que des especes de Cinnamome.

(*a*) Galen. de Antidotis, Lib. I. pag. 429. col. 2. vers. 17.
(*b*) Id. ibid. pag. 434. lin. 46 & seq.
(*c*) Cant. Canticorum, Cap. IV. ℣. 14.
(*d*) Galen. de Antidotis, Lib. I. pag. 434. lin. 40.

(178) §. CXI. *Le Cinnamome*, &c.) C'eſt le nom (a) que les Grecs & les Latins du Bas-Empire ont donné à notre Canelle, qui eſt le Caſia d'Hérodote, & le Caſia Syrinx ou Caſia Fiſtula de la plupart des Auteurs. Mais les Anciens entendoient, ſous ce nom, l'arbre même qui donne la Canelle. *Cinnamomo*, dit M. Saumaiſe (b), *veterum nullo modo congruit, quòd non erat cortex merus, ſed ſurculus plenus ac ſolidus cum ſuo cortice.* Le Caſia ou Canelle n'étoit qu'une écorce, le Cinnamome une branche avec ſon écorce.

On voit par-là le ridicule de la diſtinction introduite par les Barbares entre *Cinnamum* & *Cinnamomum*. Le Cinnamum, ſelon eux, étoit l'écorce la plus épaiſſe & la moins aromatique, celle du tronc; le Cinnamomum, la plus mince & la plus odoriférante, celle des branches. On connoît pluſieurs eſpeces de Cinnamum, qui prennent leurs noms des pays ou cantons qui les produiſent, ou du moins où l'on en fait le commerce. Je doute fort, par exemple, qu'il en vînt à Moſylon, promontoire & port d'Ethiopie; mais, comme on en faiſoit un commerce conſidérable en ce port, on l'appelloit de ſon nom *Cinnamome Moſylitique*. Le meilleur (c) eſt noir, de couleur de gros vin, tirant ſur le cendré, liſſé & poli, jettant ſes rameaux menus, environnés & compartis de pluſieurs nœuds. Outre une odeur exquiſe, qui lui eſt particuliere, on peut auſſi y remarquer une odeur qui approche de celle de la Rue ou du Cardamomum. Le Cinnamome de montagne eſt court, gros & rouſsâtre. Celui de la troiſieme eſpece eſt fort odoriférant; il eſt noir & branchu, & n'a

(a) Salmaſ. Exercit. de Homonymis Hyles iatricæ, Cap. XCIV. pag. 139. ad calcem Exercitat. Plinian.

(b) Loco laudato.

(c) Dioſcoridis Opera, Lib. I. Cap. XIII. pag. 12, 13 & 14.

gueres de nœuds. Le quatrieme est spongieux, blanc, enflé & bossu; il se casse aisément, & sa racine est grande. Le cinquieme est roussâtre, & son écorce n'a point de veines: les moins odorants de tous sont ceux qui sentent l'encens, l'Amomum, &c. Il y a aussi du Cinnamome bâtard; il ressemble au véritable Cinnamome; mais il n'a ni odeur, ni propriété; on l'appelle *Zingiber*: Galien dit (*Lib. I. Antidot. pag.* 433. *lin.* 47 *& seq.*) que tous les Cinnamomes sont de petits arbrisseaux, qui produisent d'une seule racine, les uns six verges, les autres sept, plus ou moins. Le Cinnamome, selon Théophraste, Dioscorides, Galien, croissoit en Arabie. Selon Strabon il en venoit aussi dans cette partie des Indes qui tire vers le midi. Ce pays, dit-il (*a*), étant aussi chaud que l'Arabie & l'Ethiopie, produit de toutes les sortes d'aromates qui croissent dans l'Arabie & l'Ethiopie, comme le Cinnamome, le nard, &c. On ne peut douter que ce ne soit un arbre ou un arbrisseau, puisque Galien assure (*Antidot. Lib. I. pag.* 433. *lin.* 26 *& seq.*) qu'on apporta à Rome, une caisse de quatre coudées & demie de longueur, dans laquelle il y avoit un Cinnamome entier de la premiere espece. Théophraste dit qu'il est de la grandeur (*b*) de l'Agnus-Castus.

Le même Auteur (*c*) ne me paroît pas exact, non-plus que Pline son copiste perpétuel, puisqu'il font du Casia & du Cinnamome deux arbrisseaux différens. *Frutex* (*d*) *& Casia est, juxtaque Cinnami campos nascitur.* Le Casia est l'écorce du Cinnamome; ce que nous appellons *Canelle*, & le Cinnamome la plante ou l'arbrisseau d'où l'on la tire. On ne peut gueres en douter, à moins que l'on ne dise que

(*a*) Strab. Geograph. Lib. XV. pag. 1018. A.
(*b*) Theophrast. Histor. Plant. Lib. IX. pag. 107. lin. 6.
(*c*) Idem. Ibidem.
(*d*) Plin. Hist. Nat. Lib. XII. Cap. XIX. pag. 669. lin. 19.

le Cinnamome eſt abſolument détruit. Mais, indépendamment que cela n'eſt gueres vraiſemblable, les Portugais qui ont parcouru le pays où il croît, atteſtent ſon exiſtence, & diſent que la Canelle n'eſt autre choſe que l'écorce de cet arbriſſeau. Mais voici d'autres preuves. Pline rapporte (*a*) qu'il avoit vu, dans le temple que Livie avoit fait bâtir à Auguſte ſur le mont Palatin, une racine de Cinnamome d'un poids conſidérable, d'où il ſortoit tous les ans des gouttes qui ſe durciſſoient enſuite. Cela s'accorde très-bien avec ce que l'on dit aujourd'hui de la racine de l'arbre qui produit la Canelle. Il en ſort une liqueur qui ſe durcit pareillement ; mais il eſt défendu de faire des inciſions à cette racine, parce qu'elles ſont mortelles à la plante. Si cette preuve ne paroît pas concluante, en voici une autre tirée de Galien, qui l'eſt davantage. Quoique ce célebre Médecin fût perſuadé que le Caſia & le Cinnamome fuſſent deux arbriſſeaux différents, il avoue cependant (*b*)) que le Cinnamome reſſemble au meilleur Caſia ; laquelle, ceux qui l'apportent, appellent d'un nom barbare *Diſſyllabe*, dont la premiere ſyllabe eſt compoſée d'un *g* & d'un *i*, & la ſeconde du *z* & de l'*i*, *Gizi*. Et, dans un autre endroit du même Livre, il dit que le Caſia (*c*) approche beaucoup du Cinnamome, qu'il ſe change en Cinnamome ; de ſorte qu'on a vu un Cinnamome entier exactement ſemblable au Caſia, & quelques-unes des grandes branches de Cinnamome reſſembler parfaitement aux branches du Caſia. Ajoutez à cela que le même Gallien conclut au même Livre, que le Cinnamome reſſemble, par ſa nature, au meilleur Caſia, c'eſt-à-dire, ſuivant lui, à l'arbre qui produit la Canelle.

(*a*) Id. ibid.
(*b*) Galenus, Tom. II. Lib. I. de Antidotis. pag. 433. fin 49 & ſeq.
(*c*) Id. ibid. pag. 434. lin. 18 & ſeq.

Cela prouve clairement que d'un seul arbrisseau on en avoit fait deux ; mais Galien conserva ses préjugés.

Théophraste (*a*) en fait aussi des arbrisseaux différents ; cependant, comme il n'en donne qu'une seule description, on peut en conclure que d'un seul arbrisseau il en a fait deux.

Ce que l'on vendoit pour du Cinnamome, étoit les plus petites branches, les jets de cette plante avec leur écorce. On ne pouvoit les couper sans exposer la plante à périr. De-là vint la rareté du Cinnamome en Italie, où il ne s'en trouvoit que dans les cabinets des Empereurs. Pline rapporte une autre cause de la rareté du Cinnamome. Il l'attribue aux invasions des Barbares qui mirent le feu aux forêts, & au vent du midi, qui est, ajoute-t-il, si chaud en ce pays-là, qu'il brûle (*b*) les forêts en été. Cela peut être vrai jusqu'à un certain point ; mais la véritable cause de cette rareté, c'est que l'opération par laquelle on enleve quelques-unes des branches de cet arbrisseau, est dangereuse, & le fait souvent périr.

(179) §. CXI. *Nom que nous avons appris des Phéniciens.*) C'est le véritable sens de ce passage que Pline n'a point saisi : il fait dire à Hérodote que la Canelle (Casia), & le Cinnamome se trouvoient dans les nids de certains oiseaux, & en particulier dans celui du Phénix. *Cinnamomum* (*c*) *& Casias, fabulosè narravit antiquitas, princepsve Herodotus, avium nidis & privatim Phœnicis, in quo situ Liber Pater educatus esset, ex inviis rupibus, arboribus que decuti.* Dupinet traduit cela ridiculement : *L'Antiquité fabuleuse & le prince des menteurs, Hérodote, disent, &c.* Il falloit écrire,

---

(*a*) Theophrast. Histor. Plantar. Lib. IX. pag. 107. lin. 6 &c.
(*b*) Plin. Lib. XII. Cap. XX. pag. 669.
(*c*) Id. Lib. XII. Cap. XIX. Tom. I. pag. 668. lin. 11.

Hérodote a conté le premier; car *princeps* ne veut pas dire ici *prince*, & *menteur* n'eſt & ne peut pas être entendu dans le texte de Pline. Cet Auteur a eu raiſon de traiter cela de fable; mais il n'auroit pas dû imputer cette fable à notre Hiſtorien qui n'en dit pas un mot.

L'autorité de Pline en a impoſé, non-ſeulement à Stace (*a*),

Phariæque exempta volucri
Cinnama . . . .

(Car *Pharia volucris* eſt le Phénix) & à *Avienus* (*b*)

Internis etiam procul undique ab oris
Ales amica Deo largum congeſſit amomum.

mais encore à Bodée Van Stapel dans ſes Commentaires ſur Théophraſte (*c*).

Pline aura ſans doute lu trop rapidement notre Hiſtorien, dont la narration eſt claire. Suidas & l'*Etymologicum magnum* ne s'y ſont point trompés au mot Κιννάμωμον.

Pline n'a point relevé les traits véritablement fabuleux qui ſe trouvent dans le récit de notre Hiſtorien.

(180) §. CXII. *Le Lédanon.*) Le Lédum eſt un arbriſſeau (*d*) odoriférant, qui s'éleve à deux ou trois pieds. « Sa » fleur (*e*) qui eſt d'un pouce & demi de diametre, a cinq » pétales couleur de roſe, chiffonnées, aſſez rondes, quoi» qu'étroites à leur naiſſance, marquées d'un onglet jaune, » & bien ſouvent déchirées ſur les bords : de leur centre » ſort une touffe d'étamines jaunes, chargées d'un petit ſom-

(*a*) Stat. Conſolatio ad Flav. Urſum Silv. Lib. II, VI. v. 87.

(*b*) Avian. Deſcriptio orbis terræ. verſ. 1126.

(*c*) Theophraſti. Hiſtor. Plant. pag. 984.

(*d*) Pline l'appelle une plante *herba*; mais Dioſcorides le nomme arbriſſeau Θάμνος.

(*e*) Relation d'un voyage du Levant. Tom. I. Lettre II. pag. 75.

» met feuille morte : elles environnent un pistile long de » deux lignes, terminé par un filet arrondi à son extrémité. » Le calice est à cinq pétales, longues de sept ou huit li- » gnes, ovales, veinées, velues sur les bords, pointues & » le plus souvent recourbées en bas; la fleur étant passée, » ce pistile devient un fruit ou coque longue d'environ cinq » lignes, presque ovale, dure, obtuse, brune, couverte » d'un duvet soyeux, enveloppée des pétales du calice, » partagée dans sa longueur en cinq loges remplies de graines » rousses, anguleuses, de près d'une ligne de diametre.... » la tige dès sa naissance, est divisée en branches grosses » comme le petit doigt, dures, brunes, grisâtres, subdi- » visées en rameaux rouge-brun, dont les petits jets qui sont » vert-pâle, velus, ont les feuilles opposées deux à deux, » oblongues, vert-brun, ondées sur les bords, épaisses, » veinées, chagrinées, larges de huit ou neuf lignes, sur » un pouce ou quinze lignes de longueur, émoussées à la » pointe, soutenues par un pédicule long de trois ou quatre » lignes, sur une ligne de largeur; celles qui sont vers les » fleurs sont presque rondes, & leur pédicule a deux lignes » de large ».

Les chevres broutent les feuilles du Lédum, sur lesquelles il y a une matiere gommeuse, dont leur barbe (a) se charge. Les paysans ont soin de la ramasser avec des peignes de bois faits exprès; ensuite ils la fondent, la coulent & la mettent en masse; c'est ce qu'on appelle *Lédanon* ou *Ladanon*. Non-seulement cette substance s'attache à la barbe des chevres & des boucs, mais encore elle coule jusqu'au poil de leurs cuisses & de leurs jambes.

On recueilloit encore en Grece, & même en Arabie, le

(a) Dioscorid. Materia Medica, Lib. I. Cap. CXXVIII. pag. 65.

Lédanon avec des cordes qu'on paſſoit à diverſes repriſes ſur les feuilles de la plante. *Hujus (a) pingue inſidere itaque attractis funiculis.*

On l'amaſſe actuellement avec (b) une eſpece de fouet à long manche & à double rang de courroies, qu'on fait rouler ſur ces plantes. A force de les ſecouer & de les frotter ſur les feuilles de cet arbuſte, les courroies ſe chargent d'une eſpece de glu odoriférante attachée ſur les feuilles. Lorſque les fouets ſont bien chargés de cette graiſſe, on ratiſſe les courroies avec un couteau, & l'on met en pain ce que l'on en détache. C'eſt ce que nous recevons ſous le nom de *Lédanon.* Pour augmenter le poids de cette drogue, on la pétrit avec un ſablon noirâtre & très-fin.... Il eſt difficile de connoître la tromperie, lorſqu'on a bien mêlé le ſablon avec le Lédanon. Il le faut mâcher long-temps pour connoître s'il croque ſous la dent, & le filtrer après l'avoir diſſous, afin de ſéparer ce qu'on y a ajouté.

Le Lédum eſt l'arbriſſeau, le Lédanon la ſubſtance graſſe qu'il produit. Le meilleur Lédanon eſt celui qui eſt odoriférant, qui tire ſur le vert, qui ſe mollifie aiſément, & qui n'eſt ni ſabloneux, ni moiſi, mais réſineux. Voyez Dioſcorides, Liv. I. Chap. CXXVIII, pag. *65*, & le Commentaire de Mathiole. Pline, Liv. XII. Cap. XVII. Tom. I. pag. *666*, lin. *16*, &c.

Le Lédum eſt une eſpece de Ciſthus; & Galien (c) & Dioſcorides (d) aſſurent que le Lédanon provient du Ciſthus

(a) Dioſcorid. ibid. Plin. Hiſt. Nat. Lib. XII. Cap. XVII. Tom. I. pag. *666*. lin. 30.

(b) Relat. d'un voyage du Levant. Tom. I. Lett. II. pag. 72 & ſuiv.

(c) Galen. de ſimplici medicament. virtute. Lib. VII. pag. 91. lin. 25.

(d) Dioſcorid. Lib. I. Cap. CXXVIII, Typis Wecheli 1598, *in-fol.*

ſthus (a) τὸ δὲ καλούμενον Λάδανον, ἐξ αὐτοῦ (nempe κίσθου) γίγνεται. Pline a lu, ſuivant toutes les apparences, ἐκ κισσοῦ, puiſqu'il traduit (b) *ederæ flore deroſo*. C'eſt le ſentiment de Daléchamps, que le P. Hardouin n'auroit pas dû rejetter ſi légerement. Au reſte ce ne ſeroit point la premiere faute où Pline ſeroit tombé par négligence ou par trop de précipitation. Si l'on diſoit κίστος, & κίσθος, comme on le voit dans les paſſages que je viens de citer de Galien & de Dioſcorides, il paroît qu'on diſoit auſſi κισσός, comme on le remarque dans ce vers (c) de Ruphus d'Epheſe :

Κισσοῦ ἀνθήεντος ἐπιίδμεναι ἄκρα πέτηλα.

(181) §. CXII. *Que les Arabes appellent Ladanon.*) Les Arabes l'appellent (d) Ladan, ſuivant la remarque de M. Weſſeling.

(182) §. CXII. *Des boucs & des chevres.*) Il y a dans le grec τῶν γὰρ αἰγῶν τῶν τράγων où il manque certainement quelque choſe. Je lis avec M. Tydeman τῶν γὰρ αἰγῶν τῶν τε τράγων. Voyez la note de M. Weſſeling.

(183) §. CXIII. *Tous les bergers de ce pays, &c.....*

(183*) §. CXIII. *L'autre eſpece de moutons a la queue large d'une coudée.*) Dans le pays d'Yaman & de Zeyla en Afrique, il y a des moutons, dit l'Auteur (e) de l'Hiſtoire des Voyages, dont la queue n'eſt pas moins large que les feſſes. Elle a ſept ou huit pouces de long, & reſſemble à un oreiller ſans coins. Entre le Sénégal & la Gambra (f), on voit des mou-

(a) Galeni de ſimplici medicament virtute. Lib. VII. pag. 91. lin. 23.

(b) Plin. Hiſt. Nat. Lib. XII. Cap. XVII. Tom. I. pag. 666. lin. 26.

(c) Galeni de Compoſit. Médicam. per ſingulas corporis partes. Lib. I. pag. 160. lin. 8.

(d) Ol. Celſii Hierobotan. Pars. I. pag. 284.

(e) Hiſtoire Générale des Voyages, Tom. V. pag. 214.

(f) Ibid. Tom. III. pag. 297.

tons dont les queues ſont ſi groſſes & ſi peſantes que les Bergers ſont obligés de les ſoutenir ſur une eſpece de petit chariot, pour aider l'animal à marcher.

Ce que les moutons (a) ont de plus remarquable au Cap de Bonne Eſpérance, eſt la longueur & l'épaiſſeur de leur queue, qui peſe entre quinze & vingt livres.

Ce que rapporte des moutons d'Afrique, l'Hiſtoire des Voyages, rend croyable ce que raconte Hérodote de ceux d'Arabie.

(184) §. CXIV. *Des Eléphants monſtrueux.*) On peut voir dans le Lexique Ionien d'Æmylius Portus, les raiſons qui m'ont engagé à traduire de la ſorte ἀμφιλαφὴς.

(185) §. CXV. *Nomment Eridan.*) M. l'Abbé Bellanger (b) croyoit qu'Hérodote vouloit parler de l'Eridan, fleuve d'Italie, au ſujet duquel cet Hiſtorien avoue ſon ignorance. Pline le Naturaliſte étoit de (c) même ſentiment; mais il regardoit comme une choſe étonnante ce qu'avoit dit Hérodote, que quelques recherches qu'il eût faites, il n'avoit pu trouver perſonne qui eût vu cette riviere, quoiqu'il eût paſſé une partie de ſa vie à Thurium, dans la grande Grece. *Auctor ille (Herodotus) hiſtoriam condidit Thuriis in Italiâ. Quo magis mirum eſt, quod eidem credimus, qui Padum amnem vidiſſet, neminem ad id tempus Aſiæ Græciæque, aut ſibi cognitum.* Cette réflexion auroit bien dû faire voir à Pline & à M. Bellanger, que notre Hiſtorien avoit en vue un autre Eridan.

Hérodote ne peut croire ce qu'on lui dit de ce fleuve Eridan, d'où vient l'ambre, parce que ce mot Eridan eſt grec. Il ne faiſoit pas attention que le nom véritable de cette riviere avoit été altéré en paſſant par différentes bouches, &

(a) Ibid. Tom. V. pag. 189.
(b) Eſſais de Critique, &c. pag. 292, &c.
(c) Plin. Hiſt. Natur. Lib. XII. Cap. IV. Tom. I. pag. 657. lin. 5.

que les Grecs, en l'adoptant, lui avoient fait prendre une tournure grecque, comme ils l'ont fait à tant d'autres noms. Cet Eridan n'eſt & ne peut être autre que le Rhodaune, qui ſe jette dans la Viſtule, aſſez près de Dantzic. On trouve encore de ces côtés-là une très-grande quantité d'ambre.

(186) §. CXV. *Et dont.*) Il faut lire ἀπ' ὅτευ. Voyez Liv. I. §. VII. note 22. Cette leçon ſe trouve auſſi dans l'édition de M. Borheck.

(187) §. CXV. *Les iſles Caſſitérides.*) Les Phéniciens étoient le ſeul peuple qui fît le commerce de ces iſles. Comme il leur étoit d'un très-grand rapport, ils cachoient, avec le plus grand ſoin, la ſituation de ces iſles ; de crainte que les autres nations ne vouluſſent partager avec eux leurs profits. De-là vient que, lorſqu'ils avoient occaſion d'en parler, ils ne s'expliquoient qu'obſcurément. Hérodote, qui vivoit dans un temps où les Phéniciens faiſoient encore ce commerce, ne put jamais, dans la Phénicie même, découvrir rien de certain ſur le commerce de ces iſles, & s'eſt cru en droit de les traiter de fabuleuſes. Ces iſles n'en exiſtoient pas moins. & il paroît qu'elles ſont les mêmes que les Sorlingues ; mais comme les Phéniciens tiroient auſſi de l'étain de la Grande Bretagne, je crois qu'ils comprenoient auſſi cette iſle ſous ce nom.

(187*) §. CXV. *Qui ait pu me dire.*) Il y a dans le grec μελετῶν. Il faut donner la torture à ce participe pour lui faire ſignifier σπουδῇ ἐθελήσας, « quoique j'aie donné tous mes ſoins ». Le MS. de Sancroft porte με λέγειν, & celui du college d'Eaton μοι λέγοντος. Ces leçons ſont évidemment altérées ; mais elles ont fait ſoupçonner à M. Valckenaer qu'Hérodote avoit écrit με λέγων. Les Auteurs les plus attiques parlent ainſi. Le même M. Valckenaer en a pris occaſion de corriger un paſſage de l'Archidamus d'Iſocrates, dont le dernier éditeur, M. l'Abbé Auger, a bien fait de profiter ; mais

il auroit dû citer l'endroit des ouvrages de ce Savant, où il avoit puisé cette remarque.

(188) §. CXVII. *Elle est située sur les frontieres.*) Il y a dans le texte : τοῦτο τὸ πεδίον ἦν μέν κοτε Χορασμίων, ἐν οὔρεσι ἐόντων Χορασμίων τε αὐτέων. Ce passage est manifestement altéré. Je ne m'arrêterai point aux changemens qu'y vouloient faire Messieurs Reiske & Abresch, & qu'on peut voir dans les notes de Messieurs Wesseling & Valckenaer. Ces deux derniers Savans proposent de lire τοῦτο τὸ πεδίον ἦν μέν κοτε Χορασμίων, ἐν οὔροισι ἐὸν τῶν Χορασμίων τε αὐτέων. Il n'y a plus alors la moindre difficulté. Mais la vraie leçon a été conservée par le MS. de la Bibliotheque du Roi, où on lit : τῦτο τὸ πεδίον ἦν μέν κοτε Χορασμίων ἐν οὔρεσι (& au-dessus, οὔροισι) ἐὸν Χορασμίων τε αὐτέων, &c. l'article est en effet inutile. Les Manuscrits B. & D. portent τοῦτο τὸ πεδίον ἦν μέν κοτε Χορασμιῶν τε αὐτῶν καὶ, &c.

(189) §. CXVII. *En hiver il pleut.* Il y a dans le grec : en hiver le Dieu (Jupiter) pleut ; telle étoit l'expression ordinaire. Τὶ γὰρ ὁ Ζεὺς ποιεῖ ; quel temps fait-il ? *Aristoph. Av.* 1501. Χὠ Ζεὺς ἄλλοκα μεν πέλει αἴθριος, ἄλλοκα δ' ὕει, tantôt il pleut, & tantôt il fait beau. *Theocrit. Idyll. IV. vers.* 43.

(190) §. CXIX. *Darius trouvant.*) Avant cela, il y a dans le grec : *faisant usage de cette pensée, elle dit cela* ἔλεξε ταῦτα. Cette leçon, qui est celle du fragment de la Bibliotheque du Roi, & du Manuscrit A de la même Bibliotheque, du Manuscrit de Vienne, & de celui de Valla, paroît la seule bonne. On lit aussi dans le même Manuscrit de la Bibliotheque du Roi Χρεομένη, qui est un ionisme qu'il faut rendre à Hérodote.

(191) §. CXX. *A la Cour.*) Il y a dans le grec, *à la porte du Roi.* Les grands Seigneurs attendoient à la porte des Rois en Perse. Cet usage, établi par Cyrus, s'est conservé aussi long-temps que la Monarchie, & même encore actuel-

lement en Turquie, on dit la Porte Ottomane pour la Cour. Voyez ma traduction des Amours de Chéréas & de Callirhoë, vol. II. pag. 255.

(192) §. CXXI. *Anacréon de Téos.*) Il n'est point étonnant de voir à la Cour d'un Tyran un Poëte qui célébre perpétuellement le vin & l'amour. Ses vers sont pleins des louanges de Polycrates. Quel contraste avec Pythagore! Ce Philosophe (*a*) s'appercevant que la tyrannie s'introduisoit à Samos, passa en Egypte, & de-là à Babylone, pour s'instruire. De retour dans sa patrie, comme la tyrannie subsistoit encore, il fit voile pour l'Italie où il finit ses jours.

(193) §. CXXII. *Minos de Cnosse.*) Les Lydiens (*b*), les Pélasges, les Rhodiens, les Phrygiens, les Phéniciens, les Egyptiens, les Miléfiens, les Cariens, &c. eurent, il est vrai, l'empire de la mer. Mais il n'est question dans le passage d'Hérodote que de Princes ou de Tyrans, comme l'a très-bien remarqué le judicieux & savant M. Wesseling.

Ce que dit Hérodote de la puissance de Minos sur mer, est confirmé par (*c*) Thucydides & par Diodore de Sicile. Celui-ci dit (*d*), en termes exprès, qu'il est le premier d'entre les Grecs qui se soit rendu maître de la mer.

Quant à Polycrates, Thucydides (*e*) & Strabon (*f*) appuient le témoignage d'Hérodote.

(194) §. CXXII. *Mais quant à ce que l'on appelle les temps historiques.*) C'est le véritable sens de ce passage, comme l'a très bien expliqué Scaliger (*g*). Ανθρωπηίη γενὴ, les temps

---

(*a*) Strabo, Lib. XIV. pag. 945. C.
(*b*) Casaubon ad Polyb. pag. 192.
(*c*) Thucydid. Lib. I. §. IV. pag. 5.
(*d*) Diodor. Sicul. Lib. IV. §. LX. Tom. I. pag. 304. lin. 40.
(*e*) Thucydid. Lib. I. §. XIII. pag. 12.
(*f*) Strab. Lib. XIV. pag. 945. B.
(*g*) Canon. Isagog. Lib. III. pars altera. pag. 278.

humains, vrais, historiques sont opposés à μυθικὸν, aux temps fabuleux.

(195) §. CXXII. *Si donc vous suivez mes conseils.*) σὺ νῦν ὧδε ποιήσας. νυν est ici enclitique & signifie *igitur*. Il faut donc écrire σύ νυν ὧδε ποιήσας avec les Manuscrits A & B de la Bibliotheque du Roi, & ceux qu'a cités M. Wesseling dans les variantes.

(196 §. CXXIII. *Fit remplir de pierres.*) Annibal se servit d'une pareille ruse pour se soustraire aux dangers dont le menaçoit l'avidité des Gortyniens. Il remplit de plomb des (a) amphores, en fit couvrir la superficie d'or & d'argent, & les déposa dans le temple de Diane en présence des principaux du pays, comme s'il leur eût confié toute sa fortune.

(197) §. CXXIII. *Ayant fait fermer les coffres avec un nœud.*) Avant l'usage des serrures, on avoit coutume dans les temps anciens, de fermer avec des nœuds. Il y en avoit de si difficiles, que celui seul qui en avoit le secret, pouvoit les délier. Tout le monde connoît le fameux nœud Gordien. On trouve souvent cet usage dans Homere.

(b) Αὐτίκ' ἐπήρτυε πῶμα, θοῶς δ' ἐπὶ δεσμὸν ἴηλε
Ποικίλον, ὅν ποτέ μιν δίδαε φρεσὶ πότνια Κίρκη.

Il ferma sur le champ le coffre, & y fit promptement un nœud merveilleux, dont Circé lui avoit donné le secret. « Ce » nœud, dit (c) Eustathe, étoit, à ce qu'il paroît, bien sûr. » Il peut même passer pour un proverbe à l'égard des choses » qui sont bien scellées. Les Anciens avoient coutume de

---

(a) Corn. Nepos Cap. XXIII. §. IX. pag. 592. Justin. Hist. Lib. XXXII. Cap. XV. pag. 596.

(b) Homer. Odyss. Lib. VIII. vers. 447.

(c) Eustath. in Homer. Tom. III. pag. 1603. lin. 47. & seq.

» se servir de pareils nœuds. Les clefs sont dues aux mo-
» dernes, c'est une invention des Lacédémoniens ».

Il est bien étonnant que les Lacédémoniens, qui n'avoient rien en propre, eussent inventé les clefs, qui mettent les biens à couvert de toute surprise. Ces peuples avoient sans doute alors dégénéré de la vertu de leurs ancêtres.

(198) §. CXXV. *Que j'ai horreur de rapporter*) Orétès le fit écorcher sans doute en vie. Ce supplice étoit assez ordinaire en Perse. Voyez la note de M. Wesseling.

(199) §. CXXVI. *De ces temps de troubles.*) Je lis avec le Manuscrit de Sancroft, Valla & M. Wesseling, ἐν ταύτῃ τῇ ταραχῇ. On lisoit dans les éditions précédentes ἐν ταύτῃ τῇ ἀρχῇ.

(200) §. CXXVIII. *Pour terminer leurs contestations.*) Je prends ici κατελάμβανε dans le même sens qu'il a plus bas, Liv. VII. Paragraphe IX. pag. 511. lign. 5. Æmylius Portus l'a très-bien expliqué dans son Lexique Ionique.

(201) §. CXXVIII. *Vous défend de servir.*) Βασιλεὺς Δαρεῖος ἀπαγορεύει ὑμῖν μὴ δορυφορέειν Ὀροίτεα. « Dans (*a*)
» l'usage ordinaire on se sert de négations superflues, comme
» celle-ci : Je vous défends de *ne point* faire, au lieu de,
» je vous défends de faire ». Κἀν τῇ συνηθείᾳ δὲ πολλάκις παρελκούσαις ἀποφάσεσι χρώμεθα ὡς τὸ ἀπαγορεύω σοι μὴ ποιεῖν, ἀντὶ τοῦ ἀπαγορεύω σοι ποιεῖν

Olympius se servit (*b*) d'un moyen à peu-près pareil pour faire périr Stélichon.

(202) §. CXXX. *Qu'il usoit de dissimulation.*) Gronovius a rendu ce passage, *sed tamen visus fuit Dario notitiam artis perite didicisse.* Henri Etienne l'avoit cependant parfaitement

(*a*) Gregorius de Dialectis, pag. 43.
(*b*) Zozimi Histor. Lib. V. pag. 344.

bien traduit dans son Trésor de la Langue Grecque. M. Wesseling l'a corrigé dans son édition.

(202*) §. CXXX. *S'il prétendoit.*) Il y a dans le grec εἰ ἐπίτηδες, *si ex industriâ*, que j'ai traduit, *s'il prétendoit*; cela m'a paru rendre la pensée d'Hérodote.

(203) §. CXXX. *Puisoient dans un coffre.*) Ce passage est corrompu; les uns lisent τὸν χρυσὸν σὺν θήκῃ, d'autres τοῦ χρυσοῦ τὴν θήκην, & quelques autres τοῦ χρυσοῦ συνθήκην· M. Toup me paroît avoir mieux rencontré. Après avoir (a) remarqué que les Grecs ne disent point ὑποτύπτειν τὴν θήκην; mais ὑποτύπτειν εἰς τὴν θήκην, il corrige ὑποτύπτουσα δὲ αὐτίκα ἑκάστη φίαλῃ ΕΣ ΤΗΝ ΧΡΥΣΟΘΗΚΗΝ ἐδωρέετο τὸν Δημοκήδεα. Hérodote s'étoit auparavant servi de ce même régime : ὑποτύπτοντες ἐς λίμνην. Χρυσοθήκη est un coffre où l'on serre de l'argent, un coffre-fort.

J'ai adopté dans ma traduction cette correction qui m'a paru plus heureuse que les autres.

A l'égard de l'interprétation du mot ὑποτύπτουσα, on peut consulter la note 442 sur le § CXXXVI du Liv. II; ainsi, d'après l'explication que j'ai donnée dans cette note du mot ὑποτύπτειν, φιάλῃ ὑποτύπτειν, c'est mettre la coupe sous le tas de pieces d'or, & la retirer aussi pleine qu'il soit possible. Voyez aussi la note de M. Valckenaer, pag. 263. note 45.

(204) §. CXXXI. *Il vivoit avec un pere.*) Le Manuscrit A de la Bibliotheque du Roi porte aussi Πολυκράτεϊ ὁμίλεε· πατρὶ συνείχετο ἐν τῇ κ. τ. λ.

(205) §. CXXXI. *Une pension de cent mines.*) Je soupçonne cet endroit d'avoir été altéré par les copistes. Athenes, dans le temps de sa plus grande splendeur, ne donnoit à ses Ambassadeurs que deux drachmes par jour. Or, il faut cent

(a) Emendationes in Suidam, pars tertia, pag. 326.

drachmes pour faire une mine. Ajoutez à cela, qu'il n'y a gueres d'apparence que les Athéniens aient jamais donné une pension à un Médecin étranger, comme on le voit dans le Plutus d'Aristophanes, vers 407. « Peut-il y avoir des » Médecins dans une ville, où ils sont si mal payés & si » méprisés ». Si dans le temps où Athenes étoit très-riche, on ne donnoit que deux drachmes par jour à un Ambassadeur, comment avant la guerre de Perse, temps où elle étoit fort pauvre, auroit-elle pu faire une pension de cent mines à un Médecin ?

Si tout ce que raconte Hérodote de ce Médecin est exactement vrai, il faut qu'il ait eu l'ame bien basse, pour préférer le séjour de Samos, pays esclave, & où il ne pouvoit y avoir que des esclaves, à celui d'une ville libre comme Athenes, & cela pour vingt mines de plus que lui donnoit le Tyran. VALCKENAER.

M. Valckenaer auroit pu faire le même reproche à Anacréon ; en un mot, à tous ceux qui préferent les caresses des despotes aux charmes de la liberté.

(206) §. CXXXI. *Les Argiens passoient, &c.*) Eustathe rapporte aussi ce passage dans ses Commentaires sur Denys le Périégete (*a*).

(207) §. CXXXIV. *L'ame croît avec le corps.*) On ne sera peut-être pas fâché de voir ici quelques vers de Lucrece sur la même pensée, avec l'exacte & élégante traduction de feû M. de la Grange.

Præterà (b), gigni pariter cum corpore, & una
Crescere sentimus, pariterque senescere mentem.

(*a*) Eustath. in Dionys. Perieg. pag. 76 col. 2. lin. 3.
(*b*) Lucret. Lib. III. vers. 446, &c.

Nam velut infirmo pueri, teneroque vagantur
Corpore; sic animi sequitur sententia tenuis.
Indè ubi robustis adolevit viribus ætas:
Consilium quoque majus, & auctior est animi vis:
Post ubi jam validis quassatus est viribus ævi
Corpus; & obtusis ceciderunt viribus artus:
Claudicat ingenium, delirat linguaque mensque,
Omnia deficiunt, atque uno tempore desunt.

« D'ailleurs nous la (l'ame) voyons naître avec le corps, » croître & vieillir avec lui. L'enfant a le corps foible & la » démarche mal assurée. Les idées de son ame n'ont pas plus » de consistence. L'âge, en fortifiant les membres, mûrit aussi » l'intelligence, & augmente la vigueur de l'ame. Ensuite, quand » l'effort puissant des années a courbé le corps, émoussé les » organes, & épuisé les forces, le jugement chancele, & » l'esprit s'embarrasse comme la langue: enfin, tous les res» sorts de la machine manquent à la fois ».

(208) §. CXXXIV. *Marchez plutôt contre la Grece.*) On se servit encore d'un autre moyen, si l'on en croit (*a*) Dinon dans son Histoire de Perse; car je ne doute point qu'il n'ait eu en vue Darius, quoique ce Prince ne soit point nommé dans le passage en question. On servoit, dit cet Historien, sur la table du Roi tous les mets que produisent ses états. Celui qui le premier régna dant ce pays croyoit que les Rois ne devoient user d'aucuns mets & d'aucune boisson qui venoient des pays étrangers. De-là, on en fit une loi dans la suite. Un certain eunuque ayant servi, avec le reste du dessert, des figues de l'Attique, le Roi lui demanda de quel pays elles étoient; lorsqu'il eût appris qu'elles venoient d'A-

(*a*) Athen. Deipnosoph. Lib. XIV. pag. 652.

thenes, il ordonna de les vendre aux marchands qui étalent ſur la place, juſqu'à ce qu'il pût en prendre quand il le voudroit ſans les acheter. On dit que l'Eunuque fit cela de propos délibéré, afin de lui rappeller ſon expédition contre Athenes.

Il paroît cependant par la fin de ce paſſage, que Darius avoit déja réſolu de porter la guerre en Grece; mais qu'il l'avoit oublié, ou qu'il n'y penſoit que foiblement. Au reſte, le texte d'Athénée eſt altéré : ξενικῷ δὲ οὐδενὶ οὔτε βρώματι, οὔτε ποτῷ ᾤετο δεῖν ὁ ἐξ ἀρχῆς τοὺς βασιλεῖς χρῆσθαι. Je crois qu'il faut lire ὁ ἐξ ἀρχῆς βασιλεύσας τοὺς βασιλεῖς χρῆσθαι.

(208* §. CXXXV. *Quelque choſe qui arrivât.* Il y a dans le grec πάντως, abſolument.

(209) §. CXXXV. *Qu'il le feroit accompagner par un, &c.*) ἔφη συμβαλλέεσθαι. Je crois qu'il faut lire ἔφη συμβαλέεσθαι avec un ſeul lambda; d'autant plus qu'Euſtathe (*a*) le rend par συμβαλεῖσθαι, & qu'il ſe trouve de la ſorte dans les Manuſcrits A, B & D. de la Bibliotheque du Roi. C'eſt auſſi la leçon de l'Edition toute grecque d'Henri Etienne. Ce mot ſignifie qu'on *l'aideroit* d'un vaiſſeau, qu'on lui *fourniroit* un vaiſſeau.

(210) §. CXXXV. *L'épreuve.*) Μὴ εὖ. Il faut lire avec M. Reiske μη εὗ. Εὗ eſt un Doriſme dont font auſſi uſage les Ioniens (*b*) pour οὗ *ſui ipſius*. On le trouve auſſi dans le Manuſcrit A de la Bibliotheque du Roi; ce qui appuie cette conjecture qu'approuve M. Weſſeling.

(211) §. CXXXVI. *Par bonté pour Démocedes.*) Cette expreſſion ἐκ χρηστότητος τῆς Δημοκήδεος ne peut abſolument

---

(*a*) Euſtah. ad Homerum, pag. 741 lin. 64.

(*b*) Gregorius de Dialectis, pag. 76.

subsister. M. Wesseling y substitue ἐκ ῥηστώνης τῆς Δημοκήδεος, & il a pour lui un Manuscrit du Docteur Askew. C'est la leçon que j'ai suivie, Cela doit se prendre dans le même sens que cette phrase d'Elien (a) ὑπὲρ τολμήματος τῶν παίδων *pro scelere in pueros*. Ma traduction le fait assez sentir. M. Borheck a admis cette leçon dans le texte de son édition.

(212) §. CXXXVII. *A coups de bâtons.*) Quelques Auteurs disent que les (b) Crotoniates dépouillerent de ses habits le Perse qui avoit voulu arrêter Démocedes, & qu'ils en revêtirent le Licteur du principal Magistrat. Depuis ce temps le Licteur visite, avec le premier Magistrat, tous les sept jours dans cet habit, les autels des Dieux; mais ce n'est ni par luxe, ni par insolence, mais pour insulter aux Perses. Cet habit étoit de pourpre (c).

(213) §. CXXXVII. *Le nom de ce Lutteur.*) L'athlete (d) Milon fut plusieurs fois vainqueur dans les jeux Olympiques. Il mourut malheureusement. Il étoit déja fort âgé, & depuis plusieurs années il avoit renoncé à sa profession, lorsque passant seul par une forêt d'Italie, il vit sur son chemin un chêne entr'ouvert. Il lui prit envie d'essayer s'il lui restoit encore de la force. Il passe ses doigts dans la fente, & s'efforce de fendre entierement ce chêne. Il le fend en effet jusqu'à la moitié du tronc. Ayant réussi jusqu'à ce point, il cesse de faire effort, & relâche ses bras, comme si tout eût été fait. L'arbre par sa force élastique se referme & lui prend les mains. Milon ne pouvant plus les retirer, des bêtes sauvages le dévorerent, sans qu'il pût se défendre.

(a) Ælian. Var. Hist. Lib. V. Cap. XXI. pag. 437.
(b) Athen. Deipnosophist. Lib. XII. Cap. IV. pag. 522. C.
(c) Id. ibid. A.
(d) Aulus Gell. Noct. Attic. Lib. XV. Cap. XVI.

(214) §. CXXXIX. *Comme on peut le croire.*) Il faut lire ὡς οἰκὸς ioniquement avec les Manuſcrits A, B & D de la Bibliotheque du Roi.

(215) §. CXXXIX. *Fils d'Æacès.*) Syloſon (*a*) avoit été laiſſé ſimple particulier par ſon frere Polycrates. Darius, fils d'Hyſtaſpes, qui n'étoit point encore Roi, ayant déſiré avoir un habit qu'il lui avoit vu, celui-ci lui en fit préſent. Lorſqu'il fut Roi, il reconnut ce don par la Tyrannie de Samos. Syloſon gouverna avec tant de ſévérité que l'iſle devint déſerte. Delà étoit venu le proverbe, pays déſert par le moyen de Syloſon.

Syloſon eut un fils, nommé Æacès, comme ſon pere, qui fut après lui Tyran de Samos. Il fut dépoſſédé par Ariſtagoras de Milet. Voyez ci-deſſous Liv. VI. §. XIII.

(216) §. CXL. *Et à qui je dois de la reconnoiſſance pour les bienfaits, &c.*) Voyez Liv. I. §. LXI. note 144. Il faut lire ᾧ ἐγὼ προαιδεῦμαι avec les Manuſcrits A. B. D. de la Bibliotheque du Roi.

(217) §. CXLI. *Il fit embarquer ſes troupes.*) ἔστελλε τὴν στρατιήν. στέλλω ſe dit d'un voyage par mer, comme d'un voyage par terre. Henri Etienne remarque dans ſon Tréſor de la langue grecque qu'Euripides a dit στέλλειν στρατὸν pour embarquer des troupes. Je ne me rappelle point d'avoir vu cette expreſſion dans Euripides ; mais on trouve dans (*b*) Eſchyle ἀφ' οὗπερ παῖς ἐμὸς στείλας στρατὸν Ἰαόνων γῆν οἴχεται. » Depuis le temps que mon fils, embarquant une armée, eſt allé » en Grece ». Le Scholiaſte dit très-bien ſur ce paſſage στέλλω, πλέω.

(218) §. CXLII. *L'aire ſacrée.*) τέμενος eſt l'eſpace conſacré qui eſt autour d'un autel, ou d'un temple. Κύκλῳ (*c*)

(*a*) Strab. Lib. XIV. pag. 945. D.

(*b*) Æſchyl. Perſ. verſ. 175.

(*c*) Monumentum Aphrodiſienſe, Vide Antiquit. Aſiat. pag. 154.

τε ἐκείνε τε ἱερε εἴτε τέμενος, εἴτε ἱερὸς τόπος ἄσυλος ἔστω. Que ce qui environne le temple, soit piece de terre, soit lieu sacré, jouisse du droit d'asyle.

Fabius (a) .... *scribit .... in eâ pugnâ Jovis Statoris ædem votam ut Romulus ante voverat : sed fanum tantùm, id est, locus templo effatus jam sacratus fuerat.*

(219) §. CXLIII. *Ils regardoient comme une chose indigne, &c.*) J'ai accommodé la traduction à la conjecture de Corneille de Paw. Voyez la note de feû M. Wesseling.

(220) §. CXLIV. *N'y trouverent pas la moindre résistance.*) Les Manuscrits A & B de la Bibliotheque du Roi portent οὔ τί τίς σφι χεῖρας ἀνταείρετο, comme l'avoient conjecturé Corneille de Paw & d'Orville. C'est la vraie leçon, qui signifie mot à mot *personne ne leva la main contre eux.*

(221) §. CXLVI. *Assis.*) Il y a dans le grec : τοὺς διφροφορευμένους. Hérodote avoit expliqué ce terme un peu plus haut §. CXLIV. par θρόνους θέμενοι .... ἐκατέατο .... ayant fait apporter des sieges, ils s'assirent. Ainsi τοὺς διφροφορευμένους. signifie ici des gens *assis sur des sieges.*

(222) §. CXLVIII. *Qu'il eût à sortir.*) Elien (b) prétend que Mæandrius de Samos s'étant brouillé avec les Athéniens, cela donna lieu à la guerre que les Perses firent aux Grecs. Je pense qu'il confond Mæandrius avec Aristagoras de Milet, & encore celui-ci ne se brouilla pas avec les Athéniens. Ce furent, au contraire, leurs liaisons qui occasionnerent la guerre de Perse. Périzonius se trompe, lorsqu'il avance qu'on peut inférer la vérité de ce que dit Elien du Livre III d'Hérodote §. CXLII.

(a) Tit. Liv. Lib. X. §. XXXVII. Tom. III. pag. 145.

(b) Ælian. Var. Hist. Lib. XII. Cap. LIII. Tom. II. pag. 816.

(223) §. CXLIX. *Comme dans un filet.*) Les Perses se tenoient tous par la main, & parcouroient ainsi toute l'isle, dont ils vouloient prendre les habitans. C'est ce qui a fait dire à Philostrate, en parlant des Erétriens : ils (*a*) éprouverent la même chose que les poissons ; car ils furent pris comme dans un filet. Notre Auteur explique cette méthode des Perses, plus bas, Liv. VI. §. XXXI.

(224) §. CXLIX. *Sans aucun habitant.*) Strabon attribue cette disette d'habitans à la sévérité de Syloson, & non aux ravages des Perses. Voyez ci-dessus §. CXXXIX. note 215. L'un & l'autre peut être vrai. L'isle fut repeuplée, mais la cruauté du Tyran la dépeupla de nouveau.

(225) §. CLI, *Ne pensant pas qu'une mule pût jamais engendrer.*) Les mules engendrent rarement. Quand cela arrivoit autrefois, on regardoit cela comme un prodige qu'il falloit expier. Théophraste assure, au rapport (*b*) de Pline, que la mule engendre communément en Cappadoce ; mais que c'est un animal d'une espece particuliere. *Theophrastus vulgò parere in Cappadociâ tradit : sed esse id animal ibi sui generis.*

(226) §. CLIII. *Lorsque les mules, toutes stériles qu'elles sont.*) Il y a dans le grec ἐπεάν περ ἡμίονοι τίκωσι ; j'ai voulu exprimer la force de la particule περ, qui n'est point oisive, comme bien des personnes se l'imaginent, elle donne de l'énergie à l'expression, & signifie lorsque les mules, *Toutes mules qu'elles sont*, c'est-à-dire, lorsque les mules, tout stérile qu'est cet animal, engendreront. Τά τε στύγεουσι θεοί περ séjour craint des Dieux, tout Dieux qu'ils sont. Hom. Iliad. Lib. XX. vers. 65. Voyez *Hoogeveen Doctrina Particularum Græcarum.* Cap. XLIV. Sect. III. pag. 1048, &c.

(*a*) Philostrat. vita Apollon. Lib. I. Cap. XXIII. pag. 29.

(*b*) Plin. Hist. Nat. Lib. VIII. Cap. XLIV. Tom. I. pag. 470. lin. 13.

(227) §. CLIII. *En conséquence de ce présage.*) Voyez Livre V. §. LXXII. note 164.

(228) §. CLIV. *Les belles actions.*) Le mot grec ἀγαθοεργίαι, dont se sert Hérodote, en parlant de l'action de Zopyre, signifie de belles actions, de grands exploits, des exploits de ces hommes courageux & dévoués au service de leur patrie, qu'Hérodote appelle ἄνδρας ἀγαθοὺς τὰ πολέμια Liv. VII. §. CCXXXVIII, ajoutant qu'entre tous les peuples qu'il connoît, il n'y en a point qui les honorent plus que les Perses. La version latine de Valla porte *beneficia*, ce que M. Rollin a pris pour des *bienfaits* d'un sujet envers son Souverain, sans faire attention ni à la signification du mot grec ἀγαθοεργίαι, ni à la subordination d'un sujet, dont les services envers son Souverain ne peuvent s'appeller *bienfaits*. Voyez Essais de Critique sur les Ecrits de M. Rollin, par M. (a) van der Meulen, page 80.

(229) §. CLIV. *Ayant fait réflexion.*) 1°. ἄλλῳ se rapporte à ἔργῳ; les Traducteurs s'y sont trompés. 2°. ἐφράζετο signifie *il considéra, il réfléchit*, & est bien différent de ἔφραζε, *il dit*. Valla s'étoit servi de cette derniere explication, & du Ryer l'avoit suivi à son ordinaire. M. Bellanger ne s'y étoit pas trompé. 3°. Il faut lire ὑποχειρίην avec le Manuscrit A sur vélin de la Bibliotheque du Roi, & ceux dont fait mention M. Wesseling, dans les variantes. Voyez la note de M. Valckenaer.

(229*) §. CLV. *La porte de Ninive.*) Il y a dans le grec des Ninivites. Νῖνος signifie Ninive, & Νίνιος un habitant de Ninive. Voyez Etienne de Byzance & Suidas au mot Νῖνος.

(230) §. CLV. *Ce qu'il faudra.*) J'ai suivi la correction de M. Valckenaer qui lit τὰ δὴ ἐπιποιέειν au lieu de τά δὲ

(a) M. Bellanger s'étoit caché sous le nom de van der Meulen.

ποιέειν

ποιέειν des éditions. On trouve dans le Manuscrit A de la Bibliotheque du Roi ταῦτα ποιέειν.

(231) §. CLVI. *A l'assemblée de la nation.*) ἐπὶ τὰ κοινὰ τῶν Βαβυλωνίων, signifie ou l'assemblée du peuple, ou celle du sénat & du peuple, ou celle du sénat, suivant la forme de gouvernement établie en cette ville. Je penche pour la seconde signification.

(232) §. CLIX. *Darius s'en étant rendu maître.*) « Xerxès (*a*) » irrité contre les Babyloniens qui s'étoient révoltés, leur défen- » dit, lorsqu'il les eut reconquis, de porter des armes, & leur » ordonna de ne s'occuper que de chants, d'instruments » de musique, & du commerce des courtisanes, &c. »

Les Babyloniens ne se sont pas révoltés sous Xerxès. Plutarque lui attribue un fait qui regarde Darius. Quoiqu'il en soit, après la réduction de Babylone, les Rois de Perse firent leur résidence dans trois grandes villes ; ils (*b*) passoient l'hiver à Babylone, l'été en Médie (sans doute à Agbatanes), & la plus belle partie du printemps à Suses.

(233) §. CLX. *Déclaroit souvent.*) « Darius (*c*) ayant » ouvert une grosse grenade, & quelqu'un lui ayant de- » mandé de quelle chose il auroit voulu avoir autant qu'il » y avoit de grains dans cette grenade, il répondit : de » Zopyres ». Hérodote raconte ce trait de Megabyze, Liv. IV. §. CXLIII, & il est beaucoup plus croyable.

(*a*) Plutarch. Apophthegm. pag. 4. ex Edit. Maittarii, Londini 1741, in-4°.

(*b*) Idem. de Exsilio. pag. 604. C.

(*c*) Id. Apophthegm. pag. 3. ex Edit. Maittarii.

(234) §. CLX. *Qui commanda en Egypte &c.*) Les Egyptiens (a) s'étant révoltés sous Artaxerxès, élurent pour leur Roi Inaros. Celui-ci fit alliance avec les Athéniens, qui envoyerent à son secours la flotte avec laquelle ils attaquoient l'isle de Cypre (b). Ils remporterent une victoire complette sur les Perses (c); mais Artaxerxès, ayant envoyé en Egypte une armée nombreuse sous la conduite de Mégabyse, fils de Zopyre, eut le dessus. Mégabyse & Artabaze, témoins des belles actions des Athéniens, firent un traité avec eux. Cela arriva, selon (d) Diodore de Sicile, sous l'Archontat de Phrasiclides, la premiere année de la quatre-vingtieme Olympiade. Mais cette guerre ayant commencé, selon le (e) même Auteur, la premiere année de la soixante-dix-neuvieme Olympiade, & ayant duré six ans, suivant (f) Thucydides, elle a dû finir la seconde année de la quatre-vingtieme Olympiade. Voyez mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, Chap. I. §. XII., page 229 & suiv.

Simson & le P. Pétau placent cet évenement la premiere année de la quatre-vingt-unieme Olympiade; mais sans rien motiver. Ctésias (g) ajoute, à ce qu'on vient de voir, qu'Amytis, irritée de la mort de son fils Achéménès, voulut la venger sur Inaros, & les Grecs qui l'avoient secouru. Elle les demanda au Roi, mais il la refusa, ainsi que Mégabyse qu'elle avoit aussi demandé. Enfin, à force d'im-

(a) Diodor. Sicul. Lib. XI. §. LXXI. Tom. I. pag. 458.
(b) Thucydid. Lib. I. §. CIV. pag. 67.
(c) Diodor. Sicul. Lib. XI. §. LXXIV & LXXV. pag. 460.
(d) Id. ibid. §. LXXVII. pag. 462.
(e) Idem. ibid. §. LXXI.
(f) Thucyd. Lib. I. §. CX.
(g) Ctesias apud Phot. Cod. LXXII. pag. 121. lin. 16. & seqq.

portunités, elle obtint Inaros & les Grecs. Inaros fut attaché à trois croix, & les Grecs, au nombre de cinquante, eurent la tête tranchée. Mégabyse, affligé, demanda à se retirer en Syrie, où il avoit déja envoyé secrétement d'autres Grecs. A peine y fut-il arrivé qu'il se révolta. Il leva cent-cinquante mille hommes, battit Osiris général d'Artaxerxès, le blessa, le fit prisonnier, & le renvoya au Roi, après en avoir pris tout le soin possible. On envoya contre lui une nouvelle armée commandée par Ménostanes, fils d'Artarius, frere d'Artaxerxès; elle fut battue, & Ménostanes blessé. Artarius lui conseilla de faire sa paix. Il y consentit, mais à condition qu'il n'iroit point trouver le Roi, & qu'il ne sortiroit point de son gouvernement. Enfin, après bien des pourparlers & des sermens, il promit d'aller à la Cour. Le Roi lui pardonna; mais quelque temps après, ayant tué un lion qui se jettoit sur le Roi, ce Prince donna ordre de lui couper la tête. On obtint sa grace; mais il fut relegué à Cyrtes sur la mer Rouge, où il demeura cinq ans, au bout desquels il se sauva déguisé en lépreux, & rentra en grace avec le Roi, par le moyen d'Amistris & d'Amytis. Il mourut âgé de soixante-seize ans, regretté du Roi.

(235) §. CLX. *Zopyre.*) Zopyre, fils de Mégabyse, & petit-fils du fameux Zopyre, se révolta (*a*) contre Artaxerxès après la mort de son pere & de sa mere, & se mit en route pour se rendre à Athenes, à cause des bienfaits de sa mere envers les Athéniens. Il vint à Caune par mer, & ordonna aux habitans de remettre leur ville aux Athéniens qui l'avoient suivi. Les

(*a*) Ctesias ibid. pag. 124. lin. 42 & seq.

Cauniens répondirent qu'ils la lui livreroient volontiers, mais qu'ils en refuseroient l'entrée aux Athéniens. Là-dessus, il monta sur le mur ; mais un Caunien, nommé Alcides, l'atteignit à la tête d'une pierre, & le renversa mort. Sa grand-mere Amistris fit mettre ce Caunien en croix.

Fin des Notes sur le Troisieme Livre.



NOTES

SUR LE QUATRIEME LIVRE D'HÉRODOTE.

(1) §. II. *Ils les mettent dans, &c.*) Homere (*a*) appelle ces peuples Galactophages, c'est-à-dire, mangeurs de lait, & Hippemolges, qui traient les jumens.

« J'entendis & vis moi-même à Basra, dit M. (*b*) » Niebuhr, que lorsqu'un Arabe trait la femelle du bufle, » un autre lui fourre la main & le bras jusqu'au coude » dans la *vulva*, parce qu'on prétend savoir par expé- » rience, qu'étant chatouillée de la sorte, elle donne plus » de lait. Cette méthode ressemble beaucoup à celle des » Scythes «.

(2) §. II. *Autour desquels ils placent.*) Des deux Manuscrits de la Bibliotheque du Roi, l'un porte, περιστήσαντες; comme l'édition toute grecque de Henri Estienne, & l'autre περιστίξαντες. Si l'on adopte περιστίξαντες qui est la leçon du Manuscrit de Médicis, qu'a suivi Gronovius, il faudra lui donner la même signification qu'au mot περιστήσαντες, & le faire venir de περιστίχειν. Hésychius interprete περιστίξαι par περικυκλῶσαι. La traduction de Gronovius, *compun-*

(*a*) Homer. Iliad. Lib. XIII. vers. 5 & 6.

(*b*) Description de l'Arabie, par Niebuhr, pag. 146.

gentes ad vasa, *les piquants auprès des vases*, est absurde. Hérodote s'est servi du même terme plus bas §. CCII.

(2*) §. II. *La partie du lait qui surnage.*) C'est la crême. Il est bien étonnant que ni les Grecs, ni les Latins n'ayent pas en leur langue de terme qui l'exprime. Fortunat, qui vivoit dans le VIe siecle, s'est servi du mot *crema*; il vient de *cremor*, que les Latins emploient pour signifier le suc épais qui surnage sur l'eau où l'on a fait macérer du grain.

(3) §. III. *Un large fossé.*) La Chersonese Taurique est entourée de tous côtés par le Pont-Euxin, le Bosphore Cimmérien, & le Palus Mæotis, excepté un espace assez étroit qui sépare le Golfe Carciuitis du Palus Mæotis. C'est-là, à ce que je crois, que fut creusé le fossé dont parle Hérodote; il commence à l'endroit nommé *Taphræ*, où l'on voit aujourd'hui la ville de Précops, qui, suivant le P. Briet, signifie en Tartare *un fossé*. L'Empereur (a) Constantin Porphyrogenete assure que ce fossé fut comblé de son temps.

(4) §. V. *Les Scythes disent que*, &c.) La construction est Σκύθαι λέγουσι ὡς ἶναι ..... C'est un atticisme sur lequel on peut consulter Henri Éstienne, *de Dialectis*, pag. 158. Ce Traité se trouve dans l'Appendix qui est à la suite de son Trésor de la Langue Grecque.

(5) §. V. *Est la plus nouvelle.*) Justin assure (b) que les Scythes prétendoient être plus anciens que les Egyptiens. Cette opinion paroît d'autant plus vraie, que si la Scythie a jamais été submergée, les eaux, à raison de la hauteur de ce pays, ont dû s'en retirer beaucoup plutôt que de

(a) Constantin. de Administ. Imper. Cap. XLII.

(b) Justin. Histor. Lib. II. Cap. I. pag. 57, &c.

l'Egypte : *quod (a) si omnes quondàm terræ submersæ profundo fuerint, profectò editissimam quamque partem decurrentibus aquis, primum detectam.*

(6) §. V. *L'aîné s'appelloit Lipoxaïs.*) M. Pelloutier (b) appelle ces trois Princes Leipoxain, Arpoxain & Kolaxain. Il ajoute, dans une note, que cette terminaison de *xain* semble être le sahn, sohn des Tudesques & des Anglois. Andersohn, fils d'André, Johnsohn, fils de Jean.

Il me semble que M. Pelloutier se trompe & dans son texte & dans sa note. Dans son texte, il énonce ces trois noms propres à l'accusatif, comme il les a trouvés dans les versions latines, sans s'aviser de remonter au nominatif Lipoxaïs, &c. Cette méprise l'a fait tomber dans une autre, qui est de chercher dans les langues Tudesque & Angloise, la terminaison *xain*, terminaison de l'accusatif, dont le nominatif se termine en *xaïs*, & le génitif en *xaïos*.

Cette légere méprise & quelques autres encore, dont j'aurai occasion de parler dans les notes sur ce quatrieme Livre, ne doivent rien diminuer de l'estime due à M. Pelloutier; & son *Histoire des Celtes* n'en sera pas moins un ouvrage curieux, savant & plein de recherches.

(6*) §. VI. *Qui fut Roi.*) Si l'on suivoit la leçon ordinaire, il s'ensuivroit qu'on appelloit les Rois *Paralates*; mais les Paralates étoient un peuple. M. le Febvre de Villebrune, qui demeuroit alors en Hollande, & qui est actuellement ici, où il s'est fait connoître par une édition d'Epictete & par quelques autres Ouvrages, propose de lire τοῦ βασιλῆος au lieu de τοὺς βασιλῆας. Cette heureuse conjecture m'a

(c) Id. ibid. pag. 58.
(d) Histoire des Celtes. Vol. I. pag. 136.

paru fondée, ainsi qu'à M. Valckenaer, & j'ai cru devoir la suivre dans ma traduction. M. Borheck l'a admise dans son édition d'Hérodote.

(7) §. VI. *S'appellent Scolotes.*) M. Pelloutier (a) dit : Les Scythes appelloient leurs Magistrats *Scolotas*, & cite Hérodote. Je crois qu'il se trompe doublement. Hérodote dit 1°. que tous les peuples Scythes, & non leurs Magistrats, s'appelloient *Scolotes*. Ce mot *Scolote* étoit un surnom du Roi. 2°. Qu'ils s'appelloient *Scolotes*, & non *Scolotas*.

(8) §. VI. *De Scythes.*) Hérodote remarque que ces peuples se donnoient le nom de *Scolotes*; mais que les Grecs les appelloient *Scythes*. Il y a grande apparence (b) qu'ils leur donnerent ce nom à cause de leur adresse à tirer de l'arc ; les colonies Grecques, établies sur les bords du Pont-Euxin, ayant occasion de la remarquer & d'apprendre la langue de ces peuples. Encore à présent en Lithuanie, *szauti* signifie *jaculari*, *jaculatorem*. De ce mot sont dérivés *szaudu*, qu'on trouve dans Constantin Szyruidus, & qui signifie *je tire de l'arc*, *je lance des fleches*, *szaudikie* qui veut dire *une fleche*. En Livonie, en Finlande, en Curlande, en Laponie *skytta*, *kytta* ou *kyt* est un *archer*. Les anciens Prussiens lui donnoient le nom de *szythi*, au rapport de Prætorius *in orbe Gothico*.

Je trouve cette conjecture plus vraisemblable que celle de M. Pelloutier (c) qui fait venir ce nom de *zihen*, qui signifie *courir*, *voyager*, parce que ces peuples étoient Nomades.

(a) Histoire des Celtes. Vol. I. pag. 185.

(b) Commentarii Acad. Scient. Petropolit. Tom. I. pag. 392.

(c) Histoire des Celtes. Tom. I. pag. 144.

(9) §. VII. *Plus de mille ans.*) Comme le P. Pétau place l'expédition de Darius contre les Scythes l'an 508 avant notre Ere, il s'ensuit que l'origine de ce peuple, selon lui-même, remonte à l'an 3206 de la Période Julienne, c'est-à-dire, 1508 ans avant notre Ere. Mais je crois cette expédition antérieure de trois ans, parce qu'elle suivit de près la prise de Babylone, qui est de l'an 4201 de la Pér. Jul. 513 ans avant notre Ere. L'origine des Scythes est donc de l'an 1511 avant notre Ere. Si l'on admet l'opinion des Grecs du Pont, les Scythes ne sont pas si anciens, & ne datent à-peu-près que de l'an 3360 de la Pér. Jul. 1354 ans avant notre Ere.

(10) §. VII. *Le fait venir.*) Si Hérodote eût voulu dire seulement que les Schytes offroient de grands sacrifices à cet Or, il se fût contenté de mettre *θυσίῃσι μεγάλῃσι μετέρχονται*, de même qu'il a dit, Liv. VI. §. LXIX. *ἐπεί τί με λιτῇσι μετέρχεαι.* M. Wesseling est d'avis que *μετέρχονται ἀνὰ πᾶν ἔτος* signifie, que les Rois font venir tous les ans *cet Or*, chacun dans ses états. Je pense qu'il a raison, & c'est le sens qui j'ai suivi.

(11) §. VII. *C'est pour le dédommager du risque qu'il court.*) Je trouve dans les papiers de M. l'Abbé Bellanger une remarque d'un homme de Lettres.

» Je crois qu'il faut dire : *Les Scythes disent que c'est la* » *coutume que le dépositaire de l'Or sacré dorme en plein air* » *la nuit de la fête ; & qu'après cette cérémonie, il ne passe* » *pas l'année. Que pour le dédommager d'avoir ainsi abrégé* » *ses jours, on lui donne, &c.* Il me semble qu'il faut ici » aider à la lettre, sans quoi cet endroit est incompré- » hensible ».

Hérodote ne parle point de coutume ; il dit seulement, *celui, qui, ayant en garde l'Or sacré, dormira........* quant à la fin de la phrase, je pense avec ce Savant, qu'il faut

aider à la lettre ; mais je doute fort qu'il ait saisi le sens d'Hérodote. Le don qu'on faisoit à cet homme en terres, ne l'auroit point dédommagé d'avoir abrégé ses jours, puisqu'il devoit mourir, avant que d'en avoir retiré aucun profit.

Le sens que j'ai suivi me paroît plus conforme au texte d'Hérodote. Les destins paroissoient avoir attaché la fortune des Scythes à la conservation de ces pieces d'or. Celui à qui l'on en confioit la garde, ne manquoit pas de mourir dans l'année, s'il venoit à dormir le jour de la fête. C'étoit une punition de son peu de vigilance. S'il ne dormoit point, les Scythes lui donnoient une certaine quantité de terres, pour le récompenser de ses soins, & le dédommager du risque qu'il avoit couru. Hérodote dit seulement : *& c'est par cette raison qu'on lui donne, &c.* En paraphrasant de la maniere qu'on l'a vu, je ne crois pas m'être écarté de la pensée de cet Historien.

(12) §. VII. *Le tour à cheval.*) Telle étoit autrefois la maniere de récompenser le mérite. *Dona* (*a*) *amplissima Imperatorum ac fortium civium, quantum quis uno die plurimum circumaravisset.*

At (*b*) *proceres . . . .*
Ruris honorati tantum tibi, Cipe, dedere,
Quantum depresso subjectis bubus aratro
Complecti posses ad finem solis ab ortu.

Illi (*c*) *ob virtutem & benè gestam Republicam tantùm agri decerneretur, quantùm arando uno die circuire potuisset.*

(*a*) Plin. Lib. XVIII. Cap. III. Tom. II. pag. 97. lin. 19.
(*b*) Ovidius Metamorph. Lib. XV. vers 616.
(*c*) Senec. de Benef. Lib. VII. Cap. VII. versus finem.

(12*) §. VII. *Des plumes.*) Ces plumes ne sont rien autre chose que la neige, qui tombe en grande abondance dans ces pays, comme on le verra ci-dessous §. XXXI.

(13) §. VIII. *Qui habitent sur les bords du Pont-Euxin.*) Il y a seulement dans le grec *qui habitent le Pont.* Hérodote, & la plupart des anciens entendent par Πόντος, la mer en général, & on ne doit le prendre pour le Pont-Euxin, que lorsqu'il est déterminé à ce sens par les circonstances, c'est-à-dire, lorsqu'Hérodote parle des pays voisins du Pont-Euxin. Ici il parle des Scythes, & de leur pays situé sur le Pont-Euxin. Les circonstances demandent donc qu'on entende par les *Grecs du Pont*, les Grecs Pontiques, & non les Grecs de la Grece. DE LA NAUZE.

Je trouve cette remarque dans une lettre de M. de la Nauze à M. l'Abbé Bellanger, qui entendoit ce passage des Grecs de la Méditerranée.

(14) §. VIII. *Par-delà le Pont.*) Cela est vrai par rapport aux Gréco-Scythes.

(15) §. VIII. *Au-delà des Colonnes d'Hercule.*) Ce passage a occasionné un grand nombre de discussions dans lesquelles je n'entrerai point. Celle qui auroit dû être la premiere, n'est venue que la derniere. Il auroit fallu commencer par examiner si le texte étoit correct, avant que de chercher à l'expliquer. C'est ce que personne n'a fait avant MM. Wesseling & Valckenaer, qui voyant bien que la préposition ἐπί ne pouvoit absolument subsister, ont d'autant moins balancé à la retrancher, qu'elle ne se trouve point dans quelques manuscrits. Elle n'est certainement pas dans le Manuscrit A de la Bibliotheque du Roi, quoique les variantes de la derniere édition d'Hérodote indiquent qu'elle se trouve dans tous les deux. A l'égard de la position de Gades au-delà des Colonnes d'Hercules; voyez ce que j'en ai dit sur le Livre II. §. XXXIII. note 95.

(16) §. IX. *Un monstre.*) M. Pelloutier appelle (a) ce monstre une *Sirene*. Mais Homere représente les Sirenes comme des femmes très-aimables. Ses Scholiastes leur donnent des aîles aussi bien que Servius sur le vers 864 du cinquieme Livre de l'Enéïde, & Hygin, Fable CXLI. pag. 248. Mais le même Hygin (b) dit qu'elles avoient la partie inférieure comme les poules, c'est-à-dire, des pieds de poule, comme le dit Fulgence.

Diodore de Sicile (c) parle aussi de ce monstre, & le décrit de même qu'Hérodote; mais il en fait la maîtresse de Jupiter; ce Dieu en eut Scythès, qui devint célebre, & donna son nom à la nation.

(17) §. IX. *Quand ils seront grands.*) ἐπεὰν γένωνται τρέφιες. Consultez la savante note de M. Valckenaer, à laquelle il n'y a rien à ajouter. Mais je saisis cette occasion pour corriger Hésychius au mot τρέφις, où on lit εὖ τεθραμμένος, lisez ἐκτεθραμμένος, changement léger. εὖ τεθραμμένος, signifie *bien nourri*, *engraissé*; ἐκτεθραμμένος, *adulte*.

(d) Πικροὶ γὰρ αὐτοῖς ἥξετ' ἐκτεθραμμένοι. Lorsque vous serez parvenu à l'âge viril, vous viendrez les punir; *venietis enim acerbi istis, adulti.*

(18) §. IX. *J'ordonne.*) Ἐντέλλομαι ne peut être une variante, c'est une faute de l'édition de Th. Gale, qui a passé dans celle de Gronovius. Cette faute ne se trouve, ni dans les Manuscrits de la Bibliotheque du Roi, ni dans les éditions d'Alde & de Henri Estienne.

(19) §. X. *Scythès.*) M. Pelloutier (e) l'appelle *Scytha*,

(a) Histoire des Celtes, Vol. I. pag. 136.
(b) Hygini Fabulæ. Fab. 125. pag. 222.
(c) Diodor. Sicul. Lib. II. §. XLIII. pag. 155.
(d) Euripid. Supplic. 1222.
(e) Histoire des Celtes, Vol. I. pag. 136.

& dans un autre (a) endroit *Scythus*, & il cite Hérodote. Cet Historien le nomme toujours *Scythès*.

(20) §. X. *Telle fut la chose qu'imagina sa mere en sa faveur.*) Je lis partie avec Henri Estienne, & partie avec d'excellents Manuscrits, τὸ δὴ μοῦνον μηχανήσασθαι τὴν μητέρα Σκύθη. Gronovius a eu grand tort de reprendre Henri Estienne avec autant d'aigreur qu'il l'a fait. Τὸ δὴ ..... μηχανήσασθαι se trouve dans le Manuscrit de Sancroft, les Manuscrits A & B de la Bibliotheque du Roi, & un de la Bibliotheque Impériale à Vienne, aussi bien que Σκύθη. Valla avoit trouvé la même leçon dans le Manuscrit dont il faisoit usage, comme il le paroît par sa traduction. Voyez M. Wesseling, pag. 285. note 66.

(21) §. XI. *Ne point s'exposer au hasard.*) On lit, ainsi que je l'ai vérifié, dans les Manuscrits A & B de la Bibliotheque du Roi, μηδὲ πρὸς πολλοὺς δεόμενον κινδυνεύειν, & M. Wesseling assure qu'on trouve la même leçon dans un Manuscrit de la Bibliotheque impériale, & dans celui de Sancroft. On ne conçoit pas, après cela, comment Gronovius a osé avancer que tous les Manuscrits portoient πρὸ πολλῶ δεόμενα. Il y a dans l'édition d'Alde πρὸ πολλῶ δεόμενον. M. Wesseling pense que δεόμενον est superflu, & je suis de cet avis. Un copiste aura mis ce mot en marge pour expliquer πρῆγμα ἐίη, & de la marge, il aura passé dans le texte. Cependant le même M. Wesseling conjecture qu'il faut lire λεόμενου, en le faisant rapporter à δήμου, qui est un peu plus haut. Dans cette supposition, il faudra traduire : *& il (le peuple) demandoit instamment de ne point, &c.* M. Valckenaer propose de lire ἀπαλλάσσασθαι πρῆγμα ἐίη, μηδὲ πρὸς πολλὰς οὐδὲν δέον μένοντας κινδυνεύειν : ce qu'il

(c) Ibid. pag. 144.

traduit ainsi : *Ita rem esse comparatam, ut optimum videretur excedere è regione, neque manendo atque adversus exercitum numerosum pugnando frustra se objicere periculo.*

Cette conjecture m'a paru très-heureuse; mais, comme elle exige de trop grands changemens, je m'en tiens à la premiere, & je crois qu'il faut supprimer δεόμενον; au moyen de quoi, cette phrase devient très-claire.

(22) §. XI. *Le parti du peuple.*) Le grec dit seulement: le peuple des Cimmériens; mais, comme il ne s'agit point ici de la nation entiere, mais d'une des deux factions qui la partageoient, j'ai cru devoir l'exprimer.

(23) §. XII. *Les villes de Cimmérium.*) Τεῖχος signifie une ville ou un château. Voyez Livre III. § XCI. note 147, & ci-dessous §. CXXIV. note 211. Je nomme cette ville *Cimmérium* au singulier, d'après Pline, Lib. VI. Cap. VI. Tom. I. pag. 306.

(24) §. XII. *Porthmies Cimmérienes*) J'ai vu des personnes, qui ne faisant attention qu'à la signification de ce mot, qui veut dire *trajet*, étoient choquées de me le voir rendre de cette maniere. Elles ne se doutoient pas sans doute que ce fût le nom d'une bourgade, d'où l'on traversoit commodément le Bosphore Cimmérien. Voyez notre Index Géographique. Si l'on rendoit en François *Trajectum ad Rhenum*, par *trajet sur le Rhin*, au lieu d'*Utrecht*, je pense qu'on se rendroit ridicule.

(25) §. XIII. *Cette autre maniere de raconter, &c.* Ce passage n'a, à ce qu'il me semble, aucun rapport à la narration d'Aristée; mais à ces mots du commencement du paragraphe onzieme. *On en raconte encore une autre à laquelle je souscris volontiers.*

Hérodote a coutume de finir ses récits par ces sortes de récapitulations. Si on y eût fait attention, on n'auroit point

fait rapporter cette phrase à la suivante, ainsi que l'ont fait du Ryer & les Traducteurs Latins.

Il y avoit du temps d'Hérodote quatre sentimens sur l'origine des Scythes. Le premier, celui des Scythes. Il en est parlé §. V. Le second, celui des Grecs qui habitoient le Pont. Il commence §. VIII, & continue jusqu'à la fin du §. X. Le troisieme étoit commun aux Grecs & aux Barbares; c'est celui qu'adopte Hérodote. Il est rapporté §. XI & XII. Le quatrieme est celui d'Aristée de Proconnese, qui commence §. XIII.

(26) §. XIII. *Aristée de Proconnese.*) Il a écrit les Arimaspies, Poëme Epique en trois Livres, sur la guerre des Arimaspes avec les Gryphons. Longin (*a*) en a rapporté six vers, qui sont plus fleuris, au jugement de ce célebre Critique, que grands & sublimes. Les voici de la traduction de Boileau, que je souhaiterois plus exacte: celle de Saint-Marc, dans son édition de ce Poëte, est pitoyable.

O prodige étonnant! ô fureur incroyable!
Des hommes insensés, sur de frêles vaisseaux,
S'en vont loin de la terre habiter sur les eaux:
Et suivant sur la mer une route incertaine,
Courent chercher bien loin le travail & la peine.
Ils ne goutent jamais le paisible repos;
Ils ont les yeux au ciel, & l'esprit sur les flots:
Et les bras étendus, les entrailles émues,
Ils font souvent aux Dieux des prieres perdues.

Tzetzès (*b*) nous en a conservé six autres, qu'on ne sera pas fâché de voir ici. « Les Issédons, fiers de leur

---

(*a*) Longin. de Sublim. §. X. pag. 40.

(*b*) Tzetzes Chiliad. VII. versf. 688.

» longue chevelure, ont au-dessus d'eux pour voisins, du
» côté du nord, un peuple nombreux, brave & guerrier,
» riche en chevaux & en troupeaux de bœufs & de mou-
» tons ; ils n'ont qu'un œil sur leur front aimable. Leur
» chevelure est épaisse ; ce sont les plus forts de tous les
» hommes ».

Denys d'Halicarnasse (a) regardoit ce Poëme comme un Ouvrage supposé.

Voyez ci-dessous §. XV. note 31.

(27) §. XIII. *Les Gryphons qui gardent l'or.*) Ce ne sont point des peuples, comme l'ont cru quelques gens de Lettres, mais des animaux fabuleux. « On voit, dit Pau-
» sanias (b), de l'un & de l'autre côté du casque (de
» Minerve) des Gryphons. Aristée de Proconnese dit dans
» ses vers qu'ils sont toujours en guerre à cause de leur
» or, avec les Arimaspes, qui demeurent au-dessus des
» Issédons, que l'or que gardent les Gryphons pousse de la
» terre ; que les Arimaspes sont des hommes qui n'ont tous
» qu'un œil depuis leur naissance : que les Gryphons sont
» des animaux semblables aux Lions, avec un bec & des
» ailes d'aigle ».

(28) §. [illegible]) Olen de Lycie, [illegible] & Delos, [illegible] de ce [illegible]
Il en parle [illegible], qui [illegible]
[illegible]

(29) §. XIII [illegible]

pouvoit chercher de la vraisemblance dans les récits d'un Auteur aussi justement décrié qu'Aristée, on pourroit dire qu'il s'agit de la côte du Pont-Euxin, près de la Chersonese Taurique, qui est réellement au midi pour les Issédons, les Arimaspes, &c.

C'est aussi pour donner un peu de vraisemblance à ce récit que j'ai traduit, *les côtes de la mer au midi*, quoiqu'il y ait dans l'original, *les bords de la mer Australe.*

(30) §. XIV. *Allant à Cyzique.*) Plutarque (*a*) supposoit sans doute que la prétendue mort d'Aristée étoit arrivée en un autre lieu que Proconnese, puisqu'il le fait rencontrer par des voyageurs sur la route de Crotone. Le même Plutarque fait tout de suite le conte d'un certain Cléomedes d'Astypalée qui, se voyant poursuivi, se jetta dans un grand coffre qu'il ferma sur lui. Après de vains efforts pour ouvrir le coffre, on le brisa; mais on ne trouva Cléomedes ni vif, ni mort. Pausanias raconte (*b*) aussi la même histoire. On ne finiroit point, si l'on vouloit rapporter tous les sots contes de ce genre, tant anciens que modernes.

(31) §. XV. *Trois cents quarante ans après qu'Aristée.*) « Aristée de Proconnese (*c*) vivoit vers la cinquantieme « Olympiade, c'est-à-dire, 580 ans avant la venue de [illegible] « Cela est appuyé sur Suidas & quelques autres [illegible] la premiere année de la cinquantieme [illegible] le récit des Métapontins, il étoit [illegible] Olympiade, puisqu'il [illegible] pour la seconde

[illegible]

fois. Remarquez qu'Hérodote ne dit pas en quel temps arriva cette troisieme apparition.

Du Ryer a fait un contre-sens qui peut induire en erreur les Chronologistes. Tatien (*a*) fait Aristée plus ancien qu'Homere. Quoiqu'il en soit, on avoit, ou l'on croyoit avoir, du temps d'Aulu-Gelle (*b*), les Ouvrages de cet Aristée. Mais voyez ci-dessus §. XIII. note 26.

(32) §. XV. *Le seul peuple des Italiotes.*) Il y a la même différence entre les Ἰταλιῶται & les Ἰταλοὶ qu'entre les Σικελοὶ & les Σικελιῶται. Les Ἰταλοὶ & les Σικελοὶ étoient les anciens peuples d'Italie & de Sicile; les Ἰταλιῶται & les Σικελιῶται étoient les Grecs qui étoient venus s'établir en Italie & en Sicile. Voyez Etienne de Byzance (*c*).

(33) §. XV. *Sous la forme d'un corbeau.*) Pline (*d*) conte cela d'une maniere un peu différente. Ce fut l'ame d'Aristée qui sortit de son corps, & qui parut sous la forme d'un corbeau. *Aristeæ etiam visam evolantem ex ore in Proconneso, corvi effigie, magna, quæ sequitur, fabulositate.*

(34) §. XV. *Des lauriers qui les environnent.*) Je lis avec le Manuscrit de Sancroft πέριξ δὲ αὐτῶν. Dans le Manuscrit A de la Bibliotheque du Roi, il y a πέριξ δὲ αὐτὴν. M. Borheck a admis la leçon du Manuscrit de Sancroft. Il paroît que ces lauriers n'étoient pas naturels, mais (*e*) de bronze. Pourquoi Hérodote ne l'a-t-il pas dit? Je croirois qu'ils étoient naturels dans les commencemens, mais qu'étant morts, on leur en substitua de bronze.

(35) §. XVIII. *Au-dessus de ce pays.*) M. Valckenaer

(*a*) Tatian. Orat. ad Græcos. §. LXII. pag. 136.

(*b*) Aul. Gell. Noct. Attic. Lib. IX. Cap. IV. Vol. I. pag. 535.

(*c*) Steph. Byzant. Voc. Σικελία.

(*d*) Plin. Hist. Nat. Lib. VII. Cap. LII. Tom. I. pag. 407. lin. 19.

(*e*) Athen. Deipnosoph. Lib. XIII. pag. 605. C.

lit ἄνω au lieu d'ἄνθρωποι. Cette conjecture est appuyée d'un Manuscrit de la Bibliotheque du Roi, où l'on trouve ἄνοι, qui a paru une abréviation d'ἄνθρωποι, & qui souvent en est une. Voyez la note de ce Savant. M. Borhéck a mis ἄγω dans son édition.

(35*) §. XIX. *Est sans arbres.*) Voyez ci-dessous, §. LXI. Ὕλη, d'où vient le nom d'Hylée, signifie *une forêt.*

(36) §. XX. *Le pays des Scythes Royaux.*) C'est ainsi que j'ai expliqué τὰ καλεύμενα Βασιλήϊα ἐστι. D'autres l'ont rendu par le séjour des Rois de Scythie. Mais, quelques lignes plus bas, & §. LVI, Hérodote parle clairement de ces Scythes Royaux.

(37) §. XXI. *La premiere, &c.*) Il y a dans le grec : *la premiere des divisions.* Λάξις n'est point un nom de peuple, comme l'a cru M. Bayer (*a*), Auteur d'un Mémoire sur l'Etat de la Scythie, du temps d'Hérodote ; mais un terme Ionien, comme on le voit dans le Traité des Dialectes (*b*) de George, Archevêque de Corinthe. Dans la langue commune on dit, λῆξις. Τὴν (*c*) de γῆν ταύτην ἀρίστην φασὶ τῆς Ἰνδικῆς εἶναι, καὶ μεγίστην τῶν ἐκεῖ λήξεων. » On dit que c'est » le meilleur pays de l'Inde, & la plus grande de ses pro- » vinces ». Le Traducteur Latin n'a point entendu ce mot dans Philostrate.

L'Auteur d'un Mémoire, imprimé parmi ceux de l'Académie des Belles-Lettres, homme savant d'ailleurs, nous a donné, sans doute, d'après M. Bayer, un peuple de Laxes qui n'a jamais eu d'existence que dans le latin de Valla.

(38) §. XXII. *Les Iyrques.*) C'est en vain que MM.

(*a*) Commentarii Acad. Scient. Petropol. Vol. I. pag. 421.

(*b*) Gregorius de dialectis, pag. 252. lin. ult.

(*c*) Philostrat. Vit. Apollon. Lib. III. Cap. V. pag. 98.

Falconnet (*a*) & Mallet (*b*) voudroient qu'on lût ici Τύρκει, les Turcs, de même que dans Pomponius (*c*) Méla. Il vaut mieux corriger, avec Pintianus, le texte de ce Géographe, d'après celui d'Hérodote. Pline (*d*) joint pareillement ce peuple avec les Thyſſagetes. Je doute qu'il en soit fait mention autre part.

(39) §. XXIII. *Ils ont le nez applati.*) Les Tartares ont encore actuellement le nez applati. Des Auteurs Anciens, ce sont, je crois, ceux qui ont écrit l'Hiſtoire Byzantine, ont avancé que les Huns écraſoient le nez à leurs enfans, afin que le caſque pût s'appliquer plus juſte à leur viſage. Des Modernes l'ont répété d'après eux. Mais les uns & les autres étoient mal inſtruits des uſages des Tartares. Leurs caſques ne deſcendent point juſqu'au nez, ce n'eſt même qu'une petite calotte avec un ourlet qui couvre le haut de la tête, comme on peut le voir dans la deſcription qu'en a fait le P. Gerbillon dans ſon Voyage, pag. 327. D'ailleurs, leurs femmes ont auſſi le nez applati, quoiqu'elles n'aillent point à la guerre, & qu'elles ne portent point de caſque. Auſſi eſt-ce un défaut que ces peuples tiennent de la nature, & non de l'art.

(40) §. XXIII. *Ils ont une langue particuliere.*) Hérodote voulant indiquer ce que ce peuple avoit de commun avec les Scythes, & ce qu'il avoit de particulier, ne pouvoit mieux faire ſentir cette différence, qu'en diſant qu'il avoit

(*a*) Dans une note manuſcrite en marge de ſon Hérodote qui eſt en ma poſſeſſion.

(*b*) Introduction à l'Hiſt. de Dannemarc. pag. 38.

(*b*) Pompon. Mela. Lib. I. Cap. XIX. Tom. I. pag. 116.

(*d*) Plin. Lib. VI. Cap. VII. Tom. I. pag. 307. lin. ult. mais il faut lire auſſi Iyrcæ.

une langue qui lui étoit particuliere. Eſchines s'eſt (*a*) d'ailleurs ſervi du mot φωνή dans ce ſens. Démoſthenes, dit-il, eſt Scythe de naiſſance, & Grec ſeulement par la langue, ἑλληνίζων τῇ φωνῇ.

(41) §. XXIII. *Ils ont peu de bétail.*) Πρόβατα ſignifie non-ſeulement des moutons, mais encore toutes ſortes de bétail dans Hérodote. Πάντα (*b*) τὰ τετράποδα ἐκάλουν οἱ παλαιοὶ πρόβατα. Les Anciens appelloient πρόβατα tous les animaux à quatre pieds.

(42) §. XXIII. *D'une étoffe de laine blanche.*) Πίλῳ στεγνῷ λευκῷ. Ce n'étoit point une étoffe tiſſue, mais de la laine foulée & collée, du feutre. Le mot στέγνος, *firmus*, joint à πίλος, me paroît déciſif. Je crois qu'il faut entendre cela d'une tente de feutre. Je n'ai point cependant oſé haſarder ici cette expreſſion; j'ai été plus hardi ci-deſſous §. LXXV. Voyez la note 144 ſur cet endroit.

(43) §. XXIV. *On a une connoiſſance exacte.*) Πολλὴ περιφάνεια χώρης ne ſignifie pas qu'on a une grande vue du pays; qu'on découvre une grande partie du pays, mais qu'on en a une grande connoiſſance. Τοσαύτη (*c*) περιφάνεια τῆς ἐμῆς ποιήσεως ἐγένετο παρ' αὐτοῖς. » Tant étoit grande la » connoiſſance qu'ils avoient de mon adoption ».

M. Weſſeling avertit de cette ſignification, & indique Iſée.

On peut joindre cet autre paſſage du même (*d*) Auteur: Νῦν δὲ τῇ περιφανείᾳ τοῦ πράγματος, καὶ τῷ συνειδέναι ταῦτα πολλοὺς, οὐδαμόθεν ἠμφισβητήθη τοιοῦτον οὐδέν. « On n'a ja-

(*a*) Æſchin. adverſ. Cteſiphont. pag. 78. lin. 25.

(*b*) Schol. Homer. in Iliad. Lib. XIV. verſ. 124.

(*c*) Iſæus de Apollodori Hereditate. pag. 66. lin. 17.

(*d*) Iſæus de Cironis Hereditate pag. 71. lin. 8.

» mais disputé sur aucune de ces choses, comme étant con-
» nues & sçues de tout le monde ». Τοσαύτη (a) περιφάνεια τοῦ πράγματός ἐστιν. » Tant on a une connoissance claire de cette » affaire, tant cette affaire est claire ».

(43*) §. XXV. *Les Argippéens.*) Je mets ici le nom de ce peuple, afin de ne pas répéter perpétuellement *ces hommes chauves.*

(44) §. XXV. *Des hommes aux pieds de chevres.*) Ces montagnards, accoutumés à gravir sur les plus hautes montagnes, étoient sans doute comparés, par les Argippéens, aux chevres qui grimpent sur les plus grandes élévations. Ainsi, ceux-ci prenoient au figuré cette expression, *pieds de chevres*, tandis qu'Hérodote l'entendoit au propre.

(45) §. XXVI. *Ils s'en servent comme d'un vase précieux.*) ἄγαλμα signifie *tout ce qui est précieux.* Lorsque les Issédons, dit Hérodote, ont nettoyé au-dehors & au-dedans le crâne de leurs peres, ils le dorent, & s'en servent comme d'un vase précieux dans leurs fêtes solemnelles. C'est, je crois, le véritable sens de ce passage d'Hérodote, que Vossius me paroît n'avoir pas entendu. Ces fêtes étoient probablement instituées en l'honneur de leurs peres; mais ce n'étoit point à cette tête qu'ils rendoient cette espece de culte, comme le pensoit ce Savant. Ils s'en servoient comme d'un vase à boire. *Capita (b) ubi fabre expolivere, auro vincta pro poculis gerunt*, comme le dit Pomponius Méla, en parlant de ces Issédons. Ils en faisoient le même usage que les Boïens de celles de leurs ennemis. *Purgato (c) indè capite, ut mos iis est, calvam auro cælavere : idque sacrum vas iis erat, quo solemnibus libarent.* Il auroit été bien étonnant

(a) Demosth. prima contra Stephanum. pag. 621. lin. 2.
(b) Pomponius Mela. Lib. II. Cap. I. pag. 130. & ibi Vossius.
(c) Livius. Lib. XXIII. Cap. XXIV. §. XII.

que les Iſſédons euſſent préparé ſes têtes de leurs peres de la même maniere que les Boïens préparoient celles de leurs ennemis, & qu'ils les euſſent enſuite fait ſervir à un uſage différent.

(46) §. XXVI. *L'anniverſaire de la mort.*) Quelques perſonnes ſeront peut-être ſurpriſes de me voir traduire γενέσια de la ſorte. Il y a de la différence, dit (*a*) Ammonius, entre γενέθλια & γενέσια. Le premier ſe prend pour le jour de l'anniverſaire de la naiſſance de quelqu'un; γενέσια pour celui de l'anniverſaire de la mort de quelqu'un. Ce Grammairien va même juſqu'à dire que ceux qui employent γενέσια pour le jour de la naiſſance, parlent improprement.

(47) §. XXVII. *Et Spou l'œil.*) Voyez la Préface de Wachter *ad Gloſſarium Germanicum.* Sect. XIII.

WESSELING.

(48) §. XXVIII. *La mer même ſe glace dans cet affreux climat.*) Les Grecs, qui n'avoient aucune connoiſſance de ces pays, croyoient que la mer ne pouvoit geler; ils regardoient par conſéquent ce trait d'Hérodote comme une fable. Les Modernes, qui ont acquis plus de connoiſſances ſur le Nord, ſavent bien qu'Hérodote ne s'eſt pas trompé.

(48*) §. XXVIII. *Les Scythes de la Cherſoneſe.*) Il y a dans le grec, *qui habitent en-dedans du foſſé.* Hérodote entend ce foſſé creuſé par les fils des eſclaves, dont il eſt parlé §. III. Ce foſſé fermoit l'entrée de la Cherſoneſe.

(49) §. XXVIII. *Paſſent en corps d'armée.*) J'ai tâché de rendre ſupportable dans ma traduction, l'expreſſion grecque στρατεύονται qui déplaît, avec raiſon, à M. Valckenaer.

(*a*) Ammonius de adfinium vocabulorum differentia. Voc. γενέθλια. pag. 34.

La correction de M. Van Eldick (*a*) σἸραγγεύοντας, me plaît assez. Si on la suit, il faudra traduire : *Ils séjournent sur cette glace*. On sait que dans le Nord on construit des cabanes sur la glace. ΣἸρατεύοντας & σἸραγγεύοντας se confondent aisément, comme nous l'apprend M. Wesseling sur le §. CXXIV. de ce Livre, note 98.

(50) §. XXVIII. *Les mulets & les ânes ne le peuvent.*) *Ipsum animal* (*b*) (*asinus*) *frigoris maximè impatiens : ideò non generatur in Ponto : nec æquinoctio verno, ut cætera pecua, admittitur, sed solstitio.*

Les ânes sont très-rares dans le Nord. Quoique le climat de l'Angleterre soit en général doux & tempéré ; cet animal n'y est pas commun, & il n'y est pas beau.

(51) §. XXIX. *Les bœufs d'y avoir des cornes.*) Hippocrates dit, en parlant des chars des Scythes, qu'ils sont traînés (*c*) par des bœufs sans cornes, & que le froid empêche qu'il ne leur en vienne.

» Les bœufs (*d*) naissent sans cornes ; ou, s'il leur en » vient, ils les leur liment, parce que cette partie est très-sus- » ceptible de froid ».

(52) §. XXX. *L'effet de quelque malédiction.*) « Pour- » quoi (*e*) les Eléens, quand leurs jumens sont en chaleur, « les menent-ils hors de leurs frontieres pour les faire saillir ? » est-ce parce qu'Œnomaüs, celui de tous leurs Rois qui » s'est plu davantage avec les chevaux, & qui les a le plus » aimés, a fait de grandes impécations contre les jumens » qui seroient couvertes en Elide ? est-ce par la crainte

(*a*) Suspicionum specimen. Cap. II. pag. 16.
(*b*) Plin. Hist. Nat. Lib. VIII. Cap. XLIII. Tom. I. pag. 469. lin. 3.
(*c*) Hippocrat. de aëribus, aquis & locis. Tom. I. pag. 353.
(*d*) Strab. Lib. VII. pag. 471. C.
(*e*) Plutarch. Quæst. Græcæ. pag. 303. B.

» de ces malédictions qu'ils refusent de les faire couvrir dans » leur pays » ?

Pausanias dit de même qu'Hérodote :

» En Elide (*a*) les jumens n'engendrent pas avec les » ânes, quoiqu'elles le fassent hors de ce pays. On en attri- » bue la cause à une certaine malédiction ». L'Abbé Gédoyn a étrangement défiguré ce passage. » Ce qu'on attribue (*b*), » fait-il dire à Pausanias, à l'horreur qu'ont les Eléens pour » ce mêlange des deux especes ». On voit qu'il n'a pas même entendu le latin d'Amasæus. S'il eût su un tant soit peu le grec, le passage d'Hérodote, que Kuhnius a cité au bas de la page, sans y joindre de traduction, auroit servi d'explication à celui de Pausanias, & auroit empêché cet Abbé de s'y méprendre. Pausanias dit autre part que le mulet (*c*) étoit un animal maudit chez les Eléens depuis les temps les plus reculés, & qu'il ne naissoit point dans leur pays. Ce passage, que l'Abbé Gédoyn a pareillement estropié, peut servir à expliquer le précédent.

Cette malediction étoit sans doute cause qu'on avoit aboli, à Olympie, la course des chars attelés de mules, qui y avoit été introduite en (*d*) la soixante-dixieme Olympiade, par Thersias de Thessalie. Le peu de grace de cette sorte d'attelage avoit probablement aussi contribué à la faire proscrire.

Qnoique cette course de mules n'ait qu'un rapport très-éloigné avec le passage d'Hérodote, je ne puis résister à la tentation de discuter un point de critique qui la regarde.

(*a*) Pausan. Lib. V. sive Eliac. prior. Cap. V. pag. 384.

(*b*) Pausan. François, in-4°. pag. 151.

(*c*) Pausan. Eliac. prior sive, Lib. V. Cap. IX. pag. 396.

(*d*) Id. ibid. pag. 395.

Le Scholiaste (*a*) de Pindare prétend que la Course de l'Apéné, ou char attelé de mules, ne subsista que dix ans, & qu'elle fut abolie vers la quatre-vingt-neuvieme Olympiade. Elle avoit donc été introduite, suivant ce Scholiaste, la quatre-vingt sixieme Olympiade; époque de beaucoup postérieure à celle de Pausanias. Cependant, comme ce même Scholiaste remarque que Psaumis, à qui est adressée l'Ode qu'il commente, remporta la victoire de l'Apéné en la quatre-vingt-deuxieme Olympiade, il est clair qu'il y a erreur dans son texte. Il dit sur la sixieme Olympique (*b*) que la course de l'Apéné fut abolie, suivant quelques-uns, la quatre-vingt-cinquieme Olympiade, & suivant d'autres, la quatre-vingt-sixieme. Ici il est d'accord avec Pausanias; car nous voyons dans cet Auteur, qu'on proclama en la quatre-vingt-quatrieme Olympiade, qu'il ne seroit plus fait à l'avenir de courses de l'Apéné. Cette défense devoit donc sortir son plein & entier effet l'Olympiade suivante, qui est la quatre-vingt-cinquieme. Voici le passage entier de Pausanias, que l'Abbé Gédoyn n'a point entendu. « On abolit (*c*) » aussi à Olympie des jeux; les Eléens ayant, par un chan» gement de pensée, résolu de ne les plus célébrer..... » savoir, la course de l'Apéné & celle du Calpé, dont la » premiere avoit été établie en la soixante-dixieme Olym» piade, & l'autre, l'Olympiade suivante. On proclama, » en la quatre-vingt-quatrieme Olympiade, qu'il ne seroit » plus fait à l'avenir de courses de l'Apené & du Calpé. » Thersias de Thessalie remporta la premiere victoire lors » de l'établissement de l'Apéné, & Patæcus de Dyme en

(*a*) Scholiast. Pindari ad Pindar. Olymp. V. vers. 6.

(*b*) Scholiast. Pindar. περὶ τῶν κέλων pag. 59. ex Edit. Oxon.

(*c*) Pausan. Eliac. Prior. sive Lib. V. Cap. IX. pag. 395 & 396.

» Achaïe fut victorieux, lors de celui du Calpé ». D'après cet exposé, je lirois dans le Scholiaste, ἀλλὰ δωδεκαέτης, au lieu de ἀλλὰ δεκαέτης & ὀγδοηκοστὴν πέμπτῃ en la place de ὀγδοηκοστὴν ἐννάτην. J'interprete χρόνος δὲ τις οὐ μακρὸς, non de la durée entiere de la course de l'Apéné, mais seulement de sa durée, depuis la victoire remportée par Psaumis, en la quatre-vingt-deuxieme Olympiade. Par ce moyen, le Scholiaste est d'accord avec lui-même & avec Pausanias.

Il reste cependant encore une petite difficulté. Le Scholiaste dit sur la cinquieme Olympique, que ce fut un certain Asandraste qui s'appliqua aussi à combattre avec des mules. Ἀσάνδραστος ἐπετήδευσε καὶ ἡμιόνοις ἀγωνίζεσθαι, tandis que Pausanias, historien très-exact, nous apprend que c'est Thersias, que l'Abbé Gédoyn nomme *Thersius*, parce qu'il n'a vu que le latin, où il y a Thersius. Le texte du Scholiaste me semble encore altéré en cet endroit, & je lirois Θέρσανδρός τις ἐπετήδευσε, &c. Asandrastus n'est point un nom grec, & le Thersias de Pausanias paroît le même que Thersandre & son équivalent.

Cette note étoit faite en 1772. Il a paru depuis à Groningue en 1777, une traduction de la Dissertation de Bentley, & de la réponse de ce Savant à Charles Boyle. Je fus bien surpris de la conformité qui se trouvoit entre ma note & les pages 87 & 88 de l'Ouvrage de Bentley, que je n'avois pu me procurer en Anglois, parce qu'il est de la plus grande rareté. Je la rends avec plaisir à ce savant.

Mais, pour revenir à Hérodote, Gronovius a retranché de son édition τευ après καλάρης, parce qu'il n'est pas dans le Manuscrit de Florence; &, là-dessus, il prend occasion de l'attribuer à Henri Estienne. Ce Savant Imprimeur, qui a fait tant d'honneur à la France, l'avoit trouvé dans son Manuscrit. Ce mot est encore dans celui de Sancroft, dans

les Manuscrits A & B de la Bibliotheque du Roi, & il paroît que Pausanias & Eustathe avoient lu de la sorte. Voyez la note de M. Valckenaer.

(53) §. XXXI. *Par comparaison avec la neige.*) *Qui dat* (*a*) *nivem sicut lanam.* Cette comparaison du Psalmiste est à peu-près la même.

(54) §. XXXI. *Sur ces pays si éloignés.*) La virgule qui est après λέγεται, je la mets après μακρότατα.

(55) §. XXXII. *Des Hyperboréens.*) Il paroît par le (*b*) Scholiaste de Pindare, que les Grecs appelloient les Thraces *Boréens*; il y a par conséquent grande apparence qu'ils donnoient aux peuples qui habitoient par-delà, le nom d'*Hyperboréens.*

Constantin Porphyrogénete paroît confirmer cette opinion, lorsqu'il dit (*c*) qu'il y a plusieurs nations considérables jusqu'au Danube, dans les pays Hyperboréens.

La conjecture de M. Fréret, qui place ces peuples (*d*) au-delà du mont Boras, & qui veut qu'on les appellât par cette raison, *Hyperboréens*, ne me paroît pas recevable. Il s'appuie sur ce que cette montagne confinoit avec l'Illyrie. Mais, si cette montagne eût été si près de la Grece, comment les Grecs auroient-ils débité tant de fables sur la situation des pays au-delà de cette montagne? 2° Il paroît que le nom de la montagne est altéré dans Tite-Live, & qu'il faut lire *Bernus*, comme on le trouve dans Diodore de Sicile, Tom. II. pag. 644. ligne 4. ou plutôt *Bermius*, comme on le voit dans Hérodote Liv. VIII. §. CXXXVIII.

(*a*) Psalm. CXLVII. ℣. 5.

(*b*) Ad Pyth. Od. IV. vers. 324. pag. 234. Col. II. lin. 4.

(*c*) De Administr. Imper. pag. 78. ex Edit. Bandur.

(*d*) Mémoires de l'Acad. des Belles-Lettres. Tom. XVIII. Hist. pag. 100.

Ces peuples paroiſſent Grecs d'origine ; le culte d'Apollon Délien, leurs rites & les traces de leur langue qui ſe remarquent dans leurs noms propres, tout en un mot ſemble le donner à penſer.

(56) §. XXXII. *Dans les Epigones.*) Ce Poëme eſt très-ancien, quoique, ſuivant toutes les apparences, Homere n'en ſoit pas l'Auteur. Le (*a*) Scholiaſte d'Ariſtophanes l'attribue à Antimachus. Mais Antimachus de Colophon, qui étoit antérieur à Platon, ſuivant (*b*) Suidas, étoit poſtérieur à Hérodote, ou du moins ſon contemporain. Il étoit par conſéquent impoſſible d'en impoſer à notre Hiſtorien. La Thébaïde d'Antimachus n'étoit pas aſſez connue à Athenes, dans le temps qu'Ariſtophanes faiſoit repréſenter ſes pieces, & les Athéniens n'en faiſoient pas aſſez de cas pour la faire apprendre à leurs enfans.

L'Auteur de la diſpute entre Homere & Héſiode, rapporte ce vers des (*c*) Epigones.

Νῦν αὖθ' ὁπλοτέρων ἀρχώμεθα Μοῦσαι.

» Muſes, recommençons maintenant nos chanſons par les » exploits de ces jeunes guerriers ».

Le Poëte appelle ὁπλοτέρους les fils de ces guerriers qui périrent dans la premiere guerre de Thebes.

La ſeconde guerre étoit le ſujet des Epigones. Ariſtophanes rapporte dans la Comédie, intitulée (*d*) la Paix, le vers que nous venons de citer.

(*a*) Scholaſt. Ariſtoph. in Pac. verſ. 1270.

(*b*) Suidas. voc. Αντίμαχος.

(*c*) Homeri & Heſiodi certamen, ex editione Barneſii in primo vol. Homeri. pag. xxvij.

(*d*) Ariſtoph. Pax, verſ. 1270.

(57) §. XXXIII. *Les offrandes des Hyperboréens.*) Il y a dans le grec ἱρὰ, *sacra*. Saumaise (*a*) prétend que ce sont les prémices des victimes ; mais ne devoient-elles pas être gâtées avant que d'arriver à Délos ? Le Baron de Spanheim (*b*) pense que ce sont les prémices des fruits, & je crois qu'il a raison. C'est aussi le sentiment de Grævius. J'ai cependant mieux aimé me servir d'une expression générale, parce que le terme grec l'est.

Quant à la route des Hyperboréens, Callimaque (*c*) s'accorde parfaitement avec notre Auteur. Les Athéniens, qui rapportoient tout à eux, suivoient une autre tradition, que Pausanias a conservée. Suivant eux (*d*), les Hyperboréens remettoient leurs prémices aux Arimaspes ; les Arimaspes, aux Issédons ; les Issédons, aux Scythes ; les Scythes, à Sinope ; & delà, les Grecs se les passoient de main en main jusqu'à Prasies, Bourgade de l'Attique, qui les envoyoit à Athenes, & les Athéniens à Délos. La tradition des Déliens, sur un point qui les concernoit, me paroît plus croyable.

Ceux qui portoient ces offrandes enveloppées dans des gerbes de bled s'appelloient *Amallophores* (*e*) & *Oulophores*. *Græci* (*f*) *tradunt* οὐλοφόρους *ex Hyperboreis ..... in insulam Delum venisse*. On pourroit peut-être conclure de ce passage de Servius, que du moins dans les premiers temps on mettoit ces offrandes dans de la paille d'orge. On sait que c'est le grain le plus anciennement connu, & celui qu'on répan-

(*a*) Salmas. in Solini Polyhist. pag. 147.
(*b*) Callimach. Tom. II. pag. 493, 495.
(*c*) Callimach. Hymn. in Delum. vers. 284.
(*d*) Pausan. Lib. I. Attic. Cap. XXXI. pag. 77.
(*e*) Porphyr. de Abstin. Lib. II. §. XIX. pag. 135.
(*f*) Servius ad Virg. Æneid. Lib. XI. vers. 858.

doit en Grece sur la tête des victimes; usage dont j'ai parlé note 359 sur le premier Livre.

(58) §. XXXIII. *Jusqu'à la mer Adriatique.*) M. Burette (*a*) dit jusqu'à la ville d'Adria. C'est une légere méprise, qu'il auroit évitée avec un peu plus d'attention. Je pense encore qu'il se trompe, lorsqu'il avance, presque tout de suite, que la route que fait tenir Pausanias aux Hyperboréens, est plus courte que celle dont parle Hérodote. Ces bagatelles ne doivent point diminuer l'estime due à ce Savant.

(59) §. XXXIII. *Qu'on appelle actuellement Perpheres.*) Ceux que les différens Etats de la Grece envoyoient pour consulter Apollon, ou pour lui offrir des sacrifices au nom de leur patrie, s'appelloient en général *Théores.* On donnoit aussi le nom de *Déliastes* à ceux qu'on députoit à Délos, & de *Pythiastes* à ceux qu'on envoyoit à Delphes. Voyez Hésychius, Phavorin, Athénée, &c. Le chef de la députation s'appelloit *Archithéore* (*b*).

(60) §. XXXIII. *Diane la Royale.*) Cette Déesse (*c*) s'appelloit en langue Thrace *Bendis.* Βένδις, ἡ Ἄρτεμις Θρακιστί. Les Athéniens célébroient, en son honneur, une fête sous le nom de Βενδίδεια.

(61) §. XXXIII. *Sans faire usage de paille de froment.*) Ἐρδούσας me paroît la véritable leçon, & a enfanté ἰχούσας. Θυούσας est une glose qui, suivant l'usage, a passé de la marge dans le texte (*d*).

(62) §. XXXIV. *Sur le monument de ces Vierges.*) La

(*a*) Mémoires de l'Académie des Inscriptions. Tom. XIII. pag. 222.

(*b*) Ælian. Hist. Var. Lib. III. Cap. I. Tom. I. pag. 199.

(*c*) Hesychius in voc.

(*d*) Suspicionum specimen. pag. 16.

coutume d'offrir sa chevelure aux Dieux est très-ancienne. On la mettoit quelquefois dans les temples, témoin la chevelure de Bérénice, qui dédia la sienne dans le temple de Vénus, & quelquefois aussi on la suspendoit aux arbres. Ces sortes d'arbres s'appelloient (*a*) *capillatæ* ou *capillares*. Les Vestales chez les Romains suspendoient les leurs sur un Lotos. *Antiquior* (*b*) *illa est*, (Lotos) *sed incerta ejus ætas, quæ capillata dicitur, quoniam Vestalium virginum capillus ad eam defertur.*

(63) §. XXXIV. *Le lieu consacré à Diane.*) Ce ne peut être le temple proprement dit. En effet, comment un olivier ou tout autre arbre, auroit-il pu y croître?

(64) §. XXXV. *L'autre Opis.*) Orion, qui fut aimé de l'Aurore, & que Phérécydes dit être fils de Neptune & d'Euryale, & d'autres Auteurs de la Terre, voulant faire (*c*) violence à Opis, fut tué à coup de fleche par Diane, au rapport de quelques Ecrivains.

Les premieres (*d*) Hyperboréenes, qui apporterent ces offrandes à Délos, s'appelloient, suivant Callimaque, *Oupis*, *Loxo* & *Hécaergé*, filles de Borée.

(65) §. XXXV. *Olen de Lycie.*) Olen, Devin & Poëte très-ancien, antérieur à Homere, & même à Pamphus & (*e*) à Orphée, est le plus ancien Poëte qu'il y ait jamais eu chez les Grecs, & a, le premier, prononcé les (*f*) Oracles d'Apollon. Les habitans de Delphes chantoient les

---

(*a*) Sext. Festus Pompeius voc. Capillatam. pag. 66.

(*b*) Plin. Hist. Natur. Lib. XVI. Cap. XLIV. Tom. II. pag. 40. lin. 7.

(*c*) Apollodor. Lib. I. pag. 15. lin. 17, &c.

(*d*) Callimach. Hymn. in Del. vers 292.

(*e*) Pausan. Bœot. sive Lib. IX. Cap. XXVII. pag. 762.

(*f*) Id. Phocic. sive Lib. X. Cap. V. pag. 809 & 810.

Hymnes

Hymnes qu'il avoit composés pour eux : » ils chantent, dit (a) » Callimaque, les Hymnes que leur a apportés des bords du » Xanthe, Olen de Lycie, Poëte & Devin «. Dans son Hymne (b) sur Ilithie, il dit qu'elle est mere de l'Amour. Il a fait aussi un Hymne sur Junon, où il avance (c) que cette Déesse a été élevée par les Heures, & lui donne pour enfans Mars & Hébé. Il y en a aussi un autre du même, sur (d) Achæia, qui vint à Délos, du pays des Hyperboréens. L'Abbé Gédoyn a fait de cette femme un canton du Péloponnese.

Olen étoit de Lycie, comme le disent Hérodote, Callimaque ; &, le texte grec de Pausanias ; je dis le texte grec, parce que l'Abbé Gédoyn (e) le fait Hyperboréen.

(66) §. XXXVI. *Abaris.*) Les Auteurs varient sur le temps où Abaris vint en Grece. Les uns (f) le mettent en la troisieme Olympiade, les autres en la vingt-unieme ; mais Pindare, Ecrivain (g) dont on ne peut contester l'autorité, place ce voyage sous le regne de Crésus. Il devoit en être bien instruit, puisqu'il est venu au monde dans un temps où la mémoire d'Abaris étoit encore très-récente. Il est né en effet en la (h) soixante-cinquieme Olympiade, & Crésus fut fait prisonnier en la cinquante-huitieme, après un regne de quatorze ans. En supposant qu'Abaris fût venu en Grece la premiere année du regne de ce Prince, son voyage

(a) Callimach. Hymn. in Delum vers. 304.
(b) Pausan. Bœot. sive Lib. IX. Cap. XXVII. pag. 762.
(c) Id. Corinthiac. sive Lib. II. Cap. XIV.
(d) Id. Eliacor. prior, sive Lib. V. Cap. VII. pag. 392.
(e) Pausanias traduit en François, Liv. X. Chap. V. Tom. II. pag. 328.
(f) Harpocration, Suidas voc. Ἄβαρις.
(g) Harpocrat. ibid.
(h) Suidas voc. Πίνδαρος.

n'auroit précédé la naiſſance de ce Poëte que de quarante ans.

(67) §. XXXVI. *Porté ſur une fleche.*) Je lis avec MM. Weſſeling & Valckenaer ὡς τὸν ὀϊσ͂ὸς... changement néceſſaire & fondé ſur ce que les Auteurs, qui parlent de cet Abaris, diſent tous qu'il étoit porté ſur une fleche. Voyez la note de ces deux Savans. M. Borheck a admis leur conjecture dans ſon édition.

Cependant, un fragment de Lycurgue, rapporté (*a*) par l'Impératrice Eudocie, me fait naître des doutes ſur la correction de ces Savans, & conſéquemment ſur la maniere dont j'ai rendu le paſſage d'Hérodote. » La famine, dit » cet Orateur, ſe faiſant ſentir chez les Hyperboréens, » Abaris vint en Grece, & ſe mit aux gages d'Apollon. » Ce Dieu lui apprit à rendre des Oracles. En conſé- » quence, il parcourut toute la Grece, rendant des Oracles » & tenant entre les mains une fleche, ſymbole d'Apollon; » car ce Dieu eſt grand tireur d'arc ».

Ce fragment eſt tiré de l'Oraiſon de Lycurgue contre Ménefchès, ἐν τῷ κατὰ Μενέσχους. Ce nom me paroît altéré, & je crois qu'il faut lire contre Ménéſæchmus, ἐν τῷ κατὰ Μενεσαίχμου.

(68) §. XXXVI. *S'il y a des Hyperboréens, il doit, &c.*) » Lorſqu'Hérodote conclud (*b*) qu'il n'y a point d'Hyper- » notiens, de ce qu'il a dit qu'il n'y avoit pas d'Hyperbo- » réens, Eratoſthenes prétend que cette preuve eſt un ſo- » phiſme, & que c'eſt comme ſi l'on diſoit qu'il n'y a point de » gens qui ſe plaiſent au mal, parce qu'il n'y en a pas qui (*c*)

(*a*) Anecdota Græca, Tom. I. pag. 20.

(*b*) Strab. Lib. I. pag. 106. B. 107. A.

(*c*) Le raiſonnement d'Eratoſthenes eſt abſurde. On dit en grec, ἐπιχαιρεκάκος, & on ne dit pas ἐπιχαιράγαθος. Mais, de ce que le

» se plaisent au bien. Il peut se faire qu'il y ait des Hy» pernotiens, puisque le Notus ne souffle point en Ethiopie, » ni même plus bas. Or, les vents soufflant en tout climat, » & celui qui vient du midi s'appellant *Notus*, il est bien » étonnant qu'il y ait des pays où il ne se fasse pas sentir. » Mais c'est tout le contraire : car, non-seulement l'Ethiopie » est sujette au Notus, mais encore tout le pays au-delà, » jusqu'à la ligne équinoxiale. Cela posé, il falloit blâmer » Hérodote d'avoir cru qu'on appelloit *Hyperboréens*, des » peuples qui ne sentoient point le souffle de Borée. En effet, » si les Poëtes & leurs Interpretes tiennent ce langage dans » leurs fictions, il auroit dû en écouter un plus sain ».

(69) §. XXXVIII. *Deux péninsules.*) ἀκτὴ se prend souvent pour une péninsule. L'Attique n'a eu ce nom, qu'à cause qu'elle étoit une péninsule. Voyez les notes d'Isaac Vossius, sur le Périple de Scylax (*b*).

(70) §. XXXVIII. *Opposées.*) On lit dans toutes les Editions & dans les trois Manuscrits du Roi ἀπ' αὐτῆς. Cette leçon, manifestement corrompue, a été changée en ἀπ' αὐτίων, par Corneille de Paw, qui sous-entend θαλασσίων. Feû M. Wesseling approuvoit ce changement. Mais on trouve à la marge du Manuscrit A du Roi ἀντίης, écrit d'une main plus récente. J'ai préféré cette leçon, qui fait un meilleur sens. M. Borheck a sans doute trouvé quelque part cette leçon, puisqu'il l'a mise dans son Edition.

(71) §. XXXVIII. *Golfe Myriandrique.*) On lisoit auparavant le golfe Mariandique. Mais, comme cela ne faisoit

---

premier terme existe, il ne s'ensuit pas que l'idée du second soit nulle; parce que le terme correspondant n'existe pas. Je n'ai pu rendre l'idée de ce Géographe, parce qu'en notre langue les deux expressions sont exactes.

(*b*) Geograph. Script. Minores. Tom. I. pag. 9.

aucun ſens, M. Weſſeling a rétabli la véritable leçon d'après Etienne de Byzance. Voyez la note de ce Savant. Ce Golfe eſt ainſi nommé de la ville de *Myriandrus*. On l'appelle auſſi *Iſſique*, de la ville d'*Iſſus*.

(71*) §. XXXIX. *La mer Erythrée.*) Il faut faire attention que non-ſeulement le golfe Arabique étoit connu ſous ce nom, mais encore le golfe Perſique & l'Océan Auſtral, c'eſt-à-dire, cette vaſte étendue de mer qui eſt entre ces deux Golfes.

(72) §. XXXIX. *Où Darius fit conduire.*) Voyez Liv. II. §. CLVIII. note 502.

(73) §. XLI. *Eſt étroite aux environs, &c.*) Si Gronovius eût fait attention qu'Hérodote répete ici en d'autres termes ce qu'il avoit dit plus haut, Liv. II. §. CLVIII, il n'auroit pas changé l'ancienne leçon pour celle du Manuſcrit de Florence, qui ne fait aucun ſens. Voyez la note ſuivante.

(74) §. XLI. *Depuis cette Mer-ci.*) Il faut néceſſairement entendre l'iſthme entre la Méditerranée & le golfe Arabique ou mer Rouge. Hérodote a dit de même, Livre II. §. CLVIII. que le chemin le plus court pour aller d'une de ces mers à l'autre, étoit de mille ſtades. Agrippa avance, au rapport de (*a*) Pline, que de Péluſe à Arſinoë, ſur la mer Rouge, il y avoit cent vingt-cinq milles; ce qui revient au même: cet Auteur comptant toujours huit ſtades par mille.

(75) §. XLII. *Mer Auſtrale.*) C'eſt l'Océan qui baigne les côtes eſt & ſud de l'Afrique.

(76) §. XLII. *Ce fait ne me paroît nullement croyable.*) Hérodote ne doute point que les Phéniciens n'ayent fait le

---

(*a*) Plin. Hiſt. Natur. Lib. V. Cap. XI. Tom. I. pag. 259. lin. 10.

tour de l'Afrique, & qu'ils ne soient revenus en Egypte par le détroit de Gibraltar. Mais il ne peut croire que dans le cours de leur navigation, ils ayent eu le soleil à droite. Les Phéniciens devoient cependant l'avoir nécessairement, après qu'ils eurent passé la ligne, & cette circonstance précieuse, & qui n'a pu être imaginée dans un siecle où l'Astronomie étoit encore en son enfance, assure l'authenticité de ce voyage, dont, sans cela, on pourroit douter.

(77) §. XLII. *A été connue.*) Hérodote ne veut pas dire que l'intérieur de l'Afrique ait été connu, mais seulement qu'elle étoit environnée de la mer, excepté du côté où elle confine à l'Asie. C'est ce qu'il faut suppléer d'après ce qu'on lit au commencement de ce paragraphe. οὕτω μὲν αὕτη ἐγνώσθη τοπρῶτον, nempè περίῤῥυτος ἐοῦσα πλὴν ὅσον αὐτῆς πρὸς τὴν Ἀσίην οὐρίζει.

(78) §. XLIII. *Les Carthaginois.*) Les Carthaginois, ayant des traités avec Xerxès, & voyageant d'ailleurs partout, pouvoient avoir entendu parler du Périple de Satapes.

(79) §. XLIII. *Zopyre, fils de Mégabyse.*) Voyez Liv. III. §. CLX. note 235.

(80) §. XLIII. *Des habits de Palmier.*) Il y a dans le grec ἐσθῆτι φοινικηΐῃ. Les uns ont traduit cela des habits à la Phénicienne, & les autres des habits rouges. Je crois que les uns & les autres se sont trompés.

1° Comment des peuples éloignés de tout endroit de commerce, & qui, suivant toutes les apparences, n'avoient jamais vu de vaisseaux, puisqu'ils se sauverent, dès qu'ils eurent apperçu celui de Sataspes, pouvoient-ils avoir des habits à la Phénicienne?

2° On ne me paroît pas mieux fondé à leur donner des habits rouges. Il est fort douteux que des peuples, aussi sauvages que nous les représente Hérodote, eussent des

étoffes, & qu'au cas qu'ils en eussent, ils sussent les teindre en rouge.

Quand notre Historien veut exprimer cette couleur, il se sert toujours de φοινίκεος & jamais de φοινικήιος, qui est un Ionisme pour φοινίκειος, & qui signifie toujours dans les neuf livres de cette Histoire, *Phénicien*, ou de *Palmier*.

On trouve des exemples de φοινίκεος pour rouge, Liv. I. §. XCVIII. Liv. II. §. CXXXII. Liv. VII. §. LXXVI. Liv. IX. §. XXII, &c.

Φοινικήιος, se prend pour de palmier, Liv. II. §. LXXXVI. Liv. III. §. XX, &c.

3° J'ai traduit *des habits de palmier*, c'est-à-dire, faits avec l'écorce ou les feuilles du palmier. Les peuples sauvages, tels qu'étoient ceux-ci, s'habilloient de la sorte. *Diu (a) fuere occulta ejus (naturæ) beneficia; summumque munus homini datum, arbores silvæque intelligebantur: hinc primum alimenta, harum fronde mollior specus, libro vestis: etiamnum gentes sic degunt.*

Les anciens Anachoretes, dit M. l'Abbé Bellanger, dans une note sur ce passage, s'habilloient de la même maniere. Paul l'hermite, suivant le Breviaire de Paris (*b*), *tunicam in spartæ modum ex palmæ foliis sibi contexuerat.* S. Athanase dit du même (*c*) *Paulus à vigesimo secundo ætatis anno ad tertium decimum suprà centesimum, palmâ ei victum & vestitum præbente, Anachoretarum primus in eremi speluncâ degebat.*

(81) §. XLIII. *Qu'étant entré dans leurs villes.*) Je lis ἐσιόντες avec les Manuscrits de Sancroft, & de la Biblio-

(*a*) Plin. Hist. Nat. Lib. XII. Præfat. Tom. I. pag. 654. lin. 4.
(*b*) Pars hiemalis, pag. 291.
(*c*) Ibid. pag. 401.

theque Impériale, le Manuscrit A de la Bibliotheque du Roi, la marge de l'édition toute grecque de Henri Estienne de 1570, & Valla. Le σίνωλες des Editions, ne me paroît point convenir; MM. Wesseling & Valckenaer ont adopté ἰσιώλες.

(82) §. XLIII. *Du bétail.*) Si l'on aime mieux σιτία, qui est la leçon de deux Manuscrits de la Bibliotheque du Roi & de l'Edition toute grecque de Henri Estienne, il faudra traduire, *des vivres*.

(83) §. XLIII. *N'avoit pu avancer.*) Ce fut, suivant toutes les apparences, le vent d'est qui empêcha le vaisseau d'avancer. Il souffle constamment en cette mer dans une certaine saison. Voyez la note de M. Wesseling.

(84) §. XLIV. *Scylax de Caryande.*) Ce Scylax ne paroît pas le même que celui dont nous avons le Périple de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique. Voyez la Dissertation de Dodwell dans le premier volume des petits Géographes, page 42 & suiv. Cependant M. le Baron de Sainte-Croix revendique ce Scylax pour l'Auteur de ce Périple, dans une Dissertation lue, en 1778, à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Ses raisons m'ont paru plausibles; mais, lorsqu'elle sera imprimée, on pourra en juger d'une maniere plus sûre.

(85) §. XLV. *Et pourquoi on donne à l'Asie.*) Si l'on fait rapporter καὶ οὐρίσματα αὐτῇ ἡ δὲ Εὐρώπη, qui précede immédiatement, on fait un contre-sens. Ce passage ne peut convenir à l'Europe, mais à l'Asie. M. le Président Bouhier, qui s'en étoit bien apperçu, prétendoit (a) qu'il étoit transposé, & qu'il falloit le placer à la fin du paragraphe précédent. Je suis persuadé qu'il a raison. Je n'ai pas osé ce-

(a) Recherches & Dissert. sur Hérodote, Cap. XVIII. pag. 199.

pendant aller contre l'autorité de tous les Manuscrits & de toutes les Editions. Mais j'ai expliqué αὐτῆς de l'Asie, ce qui empêche qu'on ne s'y méprenne.

(85*) §. XLV. *Ils ont pris les noms.*) ἴσχοντο ne se prend point ici dans le sens réciproque ordinaire au moyen.

(86) §. XLV *Fils de Cotys.*) Cotys paroît au premier coup d'œil un nom Thrace. Celui d'Atys est certainement Lydien. Indépendamment du Roi Atys, Hérodote parle d'un fils de Crésus, & du pere du riche Pythius qui portoient ce nom. Ajoutez à cela ce que raconte notre Auteur de l'Histoire de Lydie, & qu'il n'a point emprunté (a) de Xanthus de Lydie, comme le croyoit Thomas Gale, puisque cet Historien, suivant Denys d'Halicarnasse (b), n'a parlé nulle part de Tyrrhénus, ni de l'envoi de la Colonie des Méoniens en Italie. En cet endroit, (Liv. I. §. XCIV.) il appelle le fils de Manès *Atys*, & non point *Cotys*. Enfin, Eustathe paroît avoir lu (c) *Asias*, fils d'Atys. Quoique ces autorités soient d'un grand poids, je laisse subsister *Cotys*, parce qu'il paroît, d'après le même Eustathe sur Homere (d), que les Anciens ont regardé Asias comme fils de Cotys, & sur-tout, parce que Denys (e) d'Halicarnasse assure que Manès, pre-

(a) M. Valckenaer me paroît s'être trompé. Voyez Liv. I. §. XXIV. note 248 sur la fin.

(b) Dionys. Halicarn. Ant. Rom. Lib. I. pag. 22. lin. 15.

(c) Eustath. ad Dionys. Perieget. vers. 270. On peut ajouter à toutes ces autorités celle de l'*Etymologicum Magnum*, au mot Ἀσίῳ ἐν λειμῶνι, pag. 153.

(d) Eustath. in Homer. Iliad. B. pag. 192, 51 de l'Edition de Bâle, dont il paroît que fait usage M. Valckenaer; mais pag. 254. ligne 24 de l'Edition de Rome, dont je me sers.

(e) Dionys. Halicarnass. Antiq. Rom. Lib. I. pag. 21. lin. 10. & seq.

mier Roi de Méonie, eut de Callirrhoë, Cotys, & que Cotys eut de Halié, fille de Tullus, Asias & Atys; car, c'est ainsi qu'il faut lire d'après plusieurs Manuscrits, cités au bas de la page. VALCKENAER.

J'ajoute à cette note que j'ai empruntée de M. Valckenaer, que Cotys n'est pas un nom tellement affecté à la Thrace, qu'on ne le rencontre en différents pays de l'Asie Mineure. Le Prince ou Roi des Paphlagoniens, comme l'appelle Plutarque (*a*), qui étoit contemporain d'Agésilas, Roi de Lacédémone, s'appelloit *Cotys* (*b*).

Asiès est un Ionisme pour Asias. J'ai mis par cette raison Asias dans ma traduction; voyez l'*Etymologicum Magnum*, au mot Ἀσίῳ ἐν λειμῶνι, & Eustathe sur Homere, pag. 254, lin. 16 & 17.

(87) §. XLV. *Dont.*) Il faut lire avec le Manuscrit A du Roi ἄπ' ὅτευ. Voyez Liv. I. §. VII. note 22.

(88) §. XLVI. *En-deçà du Pont-Euxin.*) Hérodote n'emploie ἐντὸς qu'en parlant de ce qui est en-deçà, de ce qui est entre lui & quelqu'autre chose. Il n'a donc point écrit ceci dans l'Asie Mineure, à Halicarnasse, à Samos, &c. Car, dans cette situation, les Scythes, &c., ne seroient point entre le Pont-Euxin & lui. Il l'a donc écrit à Thurium dans le pied de la botte de l'Italie. Les Scythes sont en-deçà du Pont-Euxin pour les habitans de cette ville. Ce passage est donc un de ceux que notre Historien a ajoutés à son Histoire, après avoir fixé sa demeure en Italie.

(89) XLVI. *La nation Scythe.*) Les Scythes n'étoient pas fort habiles; aussi n'est-ce pas ce qu'a voulu dire Hérodote. Mais ils l'étoient relativement aux autres nations qui habitoient en deçà du Pont-Euxin.

(*a*) Plutarch. in Agesilao. pag. 601. E.

(*b*) Xenoph. Orat. de Agesilao, Cap. III. §. IV. pag. 32.

(90) §. XLVI. *Ces avantages consistent.*) C'étoit en cela que consistoit l'habileté & la prudence qui les distinguoient des autres nations renfermées par le Pont, dont Hérodote vient de parler.

(91) §. XLVI. *Ni forteresses.*) Τείχεα, sont des forteresses, des châteaux, comme on le voit en cent endroits de notre Auteur, de Thucydides, de Xénophon, &c. Hésiode (*a*) dit aussi :

ἄλλοτε δ' αὖτε
ἢ τῶν γε στρατὸν εὐρὺν ἀπώλεσεν, ἢ ὅγε τεῖχος.

tantôt Jupiter détruit leurs armées, ou leurs villes.

Voyez aussi Liv. III. §. XCI. note 147. Liv. IV. notes 23 & 211.

(92) §. XLVI. *Que leurs chariots.*) Æschyle, qui est antérieur de 41 ans à Hérodote, s'exprime de même, dans la Piéce intitulée *Prométhée enchaîné*. Prométhée voulant indiquer à Io la route qu'elle doit tenir, lui dit : « Tournant (*b*) d'abord vos pas vers le lever du soleil, traversez » des campagnes qu'on ne laboure point, vous arriverez » ensuite chez les Scythes Nomades, dont les maisons, tissues » de branches d'arbres, sont élevées sur des chariots ».

(93) §. XLVIII. *Il y en a cinq grandes.*) Il y a dans le texte πέντε μὲν οἱ ῥέοντες. Ce μὲν οἱ est sûrement une altération. M. Reiske lit οἵδε, & M. Valckenaer μόνοι. Je ne puis approuver ni l'une, ni l'autre de ces corrections. Je suis persuadé qu'il y avoit πέντε μεγάλοι ῥέοντες, de même qu'au paragraphe XLIX, il y a ἐκ δὲ τοῦ Αἵμου τῶν κορυφέων

(*a*) Hesiodi Opera & Dies. vers. 243.

(*b*) Æschyl. in Prometh. Vincto. vers. 713. & seq. ex Edit. Brunckii.

ρεῖς ἄλλοι μεγάλοι ῥέοντες πρὸς βορῆν ἄνεμον, ἐσβάλλουσι ἐς υτόν.

Cette expression, τρεῖς ἄλλοι μεγάλοι, suppose nécessairement la correction que j'établis.

J'ai reconnu depuis, que je m'étois rencontré avec M. Koen. Voyez ses excellentes notes sur le Traité des Dialectes de Grégoire, Archevêque de Corinthe, page 221.

(94) §. XLIX. *On ne doit pas, &c.*) Ces mots ne sont pas du texte. Je les ai ajoutés, afin d'exprimer la force du γὰρ, qu'on n'auroit pas, à ce qu'il me semble, sentie sans cela.

(95) XLIX. *Si l'on excepte les Cynetes.*) Voyez Livre second, §. XXXIII. note 96.

(96) §. L. *Est couverte de neige.*) Il y a dans le grec νιφετῷ δὲ πάντα Χρᾶται. Hesychius nous a conservé la signification de ce mot Χρᾶται, qu'il explique par μολύνεται. *Nive omnia inficiuntur & sordent.* Voyez aussi la note de M. Ernesti sur l'Hymne de Callimaque, en l'honneur de Diane, vers 69.

(97) §. LII. *La mere de l'Hypanis.*) *Hypanis (a) ex grandi palude oritur, quam Matrem ejus accolæ appellant.*

(98) §. LII. *Et qui est si amere.*) *Hypanis (b) non longè à mari, ex parvo fonte, cui Exampeo cognomen est, adeò amaras aquas accipit, ut ipse quoque jam sui dissimilis & non dulcis hinc defluat.*

(99) §. LIII. *Quoique les fleuves voisins soient limoneux.*) Il y a dans le grec ῥέει τε καθαρὸς παρὰ θολεροῖσι. M. Bellanger avoit traduit : *Elle (l'eau du Borysthenes) est même pure & claire, quoiqu'elle passe par un pays gras & par un canal plein*

(a) Pomponius Mela. Lib. II. Cap. I. pag. 127.

(b) Id. ibid.

de fange & limoneux. Un homme de Lettres qui avoit fait part à M. Bellanger de ses remarques sur sa traduction d'Hérodote, avoit réformé cet endroit. M. Bellanger n'en avoit pas moins persisté dans son explication qui s'éloigne, on ne peut pas davantage, du sens d'Hérodote. Pomponius Méla, qui a traduit ce passage de notre Historien, fait voir le sens qu'il faut lui donner. *Turbidis* (a) *aliis* (*amnibus*), *liquidissimus defluit*.

(100) §. LIII. *Quarante journées de navigation*.) L'Hylée est une petite contrée sur les bords de la mer. Les Scythes Agricoles habitent au dessus. La partie nord du pays de ces Scythes est de onze jours de navigation en remontant le Borysthenes, comme on l'a vu §. XVIII. Le pays des Gerrhes est peu éloigné, & c'est-là (b) que le Borysthenes commence à être navigable. Cela me persuade qu'il y a une faute dans le texte, & qu'il faut lire τεσσερεσκαίδεκα *quatorze*, au lieu de τεσσεράκοντα *quarante*. M. Bayer me paroît s'être apperçu de cette faute, puisqu'il dit, dans son Mémoire sur la Scythie ancienne (c), *cognoscebatur Græcis Borysthenes ab Gerrheâ regione, quæ quatuordecim navigatione dierum distabat à mari*.

Cependant, je n'ai pas osé changer le texte, parce que cette leçon se trouve, non-seulement dans toutes les éditions, mais encore dans les trois Manuscrits de la Bibliotheque du Roi & dans tous ceux que M. Wesseling a consultés. Bien plus, si le texte est réellement altéré, comme je le pense, la faute doit être ancienne ; car on la trouve dans Pomponius Méla qui traduit Hérodote (d). *Longè venit, ignotisque*

(a) Pomponius Mela. Lib. II. Cap. I. pag. 126.
(b) Ci-dessous §. LXXI.
(c) Commentar. Academiæ Petropolitanos, Tom. I. pag. 411.
(d) Pompon. Mela, Lib. II. Cap. I. pag. 126, 58.

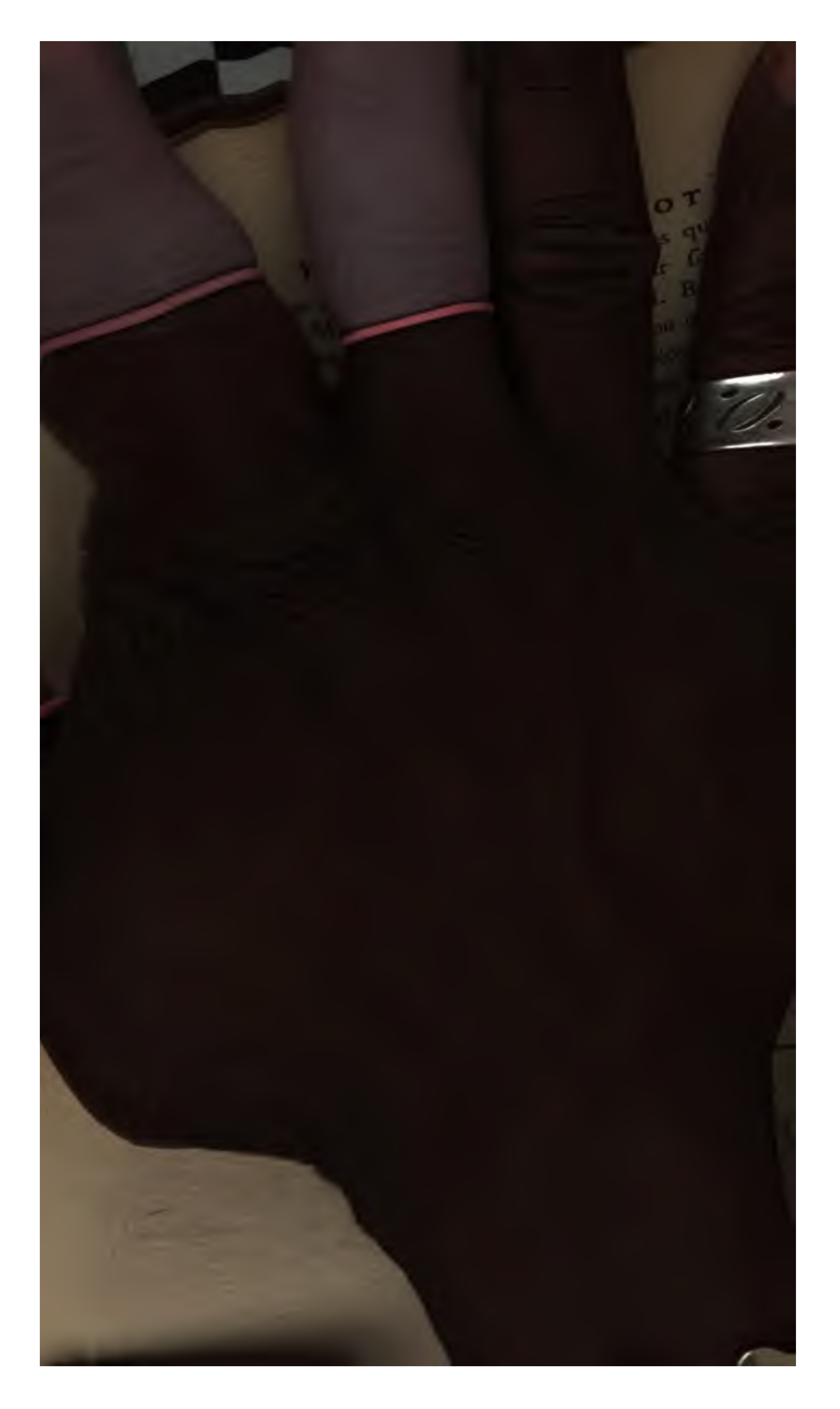
-*tus è fontibus, quadraginta dierum iter acutè stringit, totoque spatio navigabilis.* Scymnus de Chios (*a*) avoit dit aussi que le Borysthenes étoit navigable pendant quarante jours.

(101) §. LIII. *Dans le même marais.*) Je lis ἐς τὠυτὸ ἕλος avec la leçon marginale de l'édition de Henri Estienne de 1570, pag. 151, & les Manuscrits du Cardinal Passionéi & du Docteur Askew. Dion Chrysostome, qui avoit vu ce pays, & qui le connoissoit bien, dit la même chose. MM. Wesseling & Valckenaer approuvent cette leçon.

(102) §. LIII. *La langue de terre.*) ἔμβολον τῆς χώρης signifie, mot à mot, *l'éperon de navire de la terre*; c'est-à-dire, que cet endroit prenoit, en se terminant, la forme d'un éperon de vaisseau, comme on peut le voir dans Dion Chrysostome, dont je vais mettre le passage en entier, parce qu'il sert à éclaircir ce que dit Hérodote. » Le Borysthenes (*b*) a donné son nom à la ville (des Borysthénites) à cause de sa grandeur & de la beauté de ses eaux; » mais cette ville est sur l'Hypanis. Elle occupe actuellement le même emplacement qu'autrefois, un peu au-dessus » du Promontoire Hippolaüs, & vis-à-vis. Cette partie du » pays, aux environs de laquelle se joignent l'Hypanis & » le Borysthenes, est solide, & se termine en pointe comme » l'éperon d'un vaisseau. Ces deux rivieres forment, depuis » leur confluent jusqu'à la mer, un lac d'environ deux cents » stades en longueur, sur autant de largeur. La plus grande » partie de ce lac est pleine de vase, & tranquille dans les » temps sereins, comme un lac nullement agité. Le fleuve » paroît à droite, & la force de son courant fait conjec-

(*a*) Scymni Chii fragm. vers. 69 & 70. Vide Geographiæ veteris scriptores minores. Tom. II. pag. 47.

(*b*) Dion. Chrysost. Orat. XXXVI. pag. 437. B.



[illegible] Scymnus de Chio [illegible] aussi [illegible] navigable pendant quarante jours.

[illegible] III. *Dans le même mois.*) [illegible] leçon marginale de l'édition de Henri l'Estienne [illegible], & les Manuscrits du Cardinal Passionei [illegible]. Dion Chrysostôme, qui [illegible] connoissoit bien, dit la même chose. MM. [illegible] approuvent cette leçon.

[illegible] III. *La langue de terre.*) [illegible] *l'éperon de navire de la terre*; c'est-à-[illegible] prenoit, en se terminant, la forme [illegible] vaisseau, comme on peut le voir dans Dion [illegible] je vais mettre le passage en entier, [illegible] éclaircir ce que dit Hérodote. « Le Bo-[illegible] donné son nom à la ville (des Borysthé-[illegible] de sa grandeur & de la beauté de ses eaux ; [illegible] sur l'Hypanis. Elle occupe actuelle-[illegible] emplacement qu'autrefois, un peu au-dessus [illegible] Hippolaüs, & vis-à-vis. Cette partie du [illegible] environs de laquelle se joignent l'Hypanis & [illegible], est solide, & se termine en pointe comme [illegible] vaisseau. Ces deux rivieres forment, depuis [illegible] jusqu'à la mer, un lac d'environ deux cens [illegible] de longueur. La plus grande [illegible] est pleine de vase, & tranquille dans les [illegible] agité. Le fleuve [illegible] & la force de son courant fait compren-

[illegible] Vide Geographiæ veteris [illegible]

[illegible] pag. 437. B.

que prononcent les enfans, & qu'ils désignent de cette maniere leurs peres.

(109) §. LX. *Lieux sacrés.*) M. Wesseling croyoit que τὰ ἱρὰ étoient les rits qui s'observoient lorsqu'on immoloit les victimes, & non point des temples, puisque Hérodote venoit de dire que les Scythes n'en élevent qu'à Mars. Mais il paroît plus naturel d'entendre par τὰ ἱρὰ un lieu sacré. Quoique les Scythes n'eussent point de temple proprement dit, il est cependant très-vraisemblable qu'ils s'assembloient en plein air en de certains endroits, qu'on regardoit comme sacrés, à cause des sacrifices qui s'y faisoient.

(110) §. LX. *Sans aucune autre cérémonie préparatoire.*) Hérodote fait cette remarque, parce que les Grecs ne manquoient jamais à ces cérémonies.

1° On arrosoit la victime d'eau lustrale. 2° On jettoit sur son front de l'orge en grain mêlé avec du sel. (Les Latins y jettoient de la farine mêlée avec du sel. C'est ce qu'ils appelloient *mola sala*, voyez Liv. I. §. CLX. not 359.) 3° On coupoit du poil sur le front de la victime, & on le jettoit au feu.

La premiere cérémonie se voit dans Euripides. Iphigénie raconte qu'elle a vu en songe la maison de son pere renversée, excepté une colonne. Cette colonne étoit Orestes. Elle a arrosé dans le même songe cette colonne; elle en conclud qu'Orestes est mort. Car ceux qu'elle arrose d'eau lustrale meurent.

(a) Θνήσκουσι δ' οὓς ἂν χέρνιβες βάλωσ' ἐμαί.

Dans la même Piece, vers 621, Orestes dit : » Quoi donc » vous m'immolerez vous-même, vous qui êtes une femme!

(a) Iphigenia in Taurid. vers. 58.

Iphigénie

Iphigénie répond : » non ; mais je répandrai sur votre tête » l'eau lustrale ».

Ουκ· ἀλλὰ χαίτην ἀμφὶ σὴν χερνίψομαι.

Voyez aussi le vers 643 de la même Piece.

Homere a réuni ces trois cérémonies :

(a) γέρων δ' ἱππηλάτα Νέστωρ
Χέρνιβά τ' οὐλοχύτας τε κατήρχετο· πολλὰ δ' Ἀθήνῃ
Εὔχετ' ἀπαρχόμενος, κεφαλῆς τρίχας ἐν πυρὶ βάλλων.

» Nestor répand l'eau lustrale & l'orge sacré sur la victime, » coupe du poil de son front, & le jettant au feu, il adresse » ses prieres à Minerve ».

Madame Dacier n'a pas saisi le sens de ce passage. Elle croit (b) que Nestor se lave les mains de cette eau ; &, quelques vers plus haut, elle interprete χέρνιβα une aiguiere, tandis que c'est l'eau lustrale. Elle confond, à ce qu'il paroît, χέρνιψ avec χέρνιβον. Ce premier mot n'a jamais signifié, dans Homere, une aiguiere. Cette fausse interprétation est cause qu'elle voudroit faire un changement dans le texte (c), quoiqu'il n'en soit nullement besoin.

Pope ne s'y est pas trompé. Voici comme il a rendu ces vers du Prince des Poëtes :

Scatters with quiv'ring hand the sacred flour,
And the stream sprinkles : from the curling brows
The hair collected in the fire he threws.

Il lui est cependant échappé une légere inexactitude, en ce

(a) Homer. Odyss. Lib. III. vers. 444.
(b) Odyssée, Tom. I. pag. 223. Edition de Paris, 1740.
(c) Voyez ses Remarques, ibid. pag. 262.

qu'il attribue aux Grecs une coutume qui ne se pratiquoit que chez les Romains. Aussi Nestor ne répand-il point de fleur de farine, mais de l'orge en grain. J'ai dit deux mots de cet usage, Liv. I. §. CLX. note 359.

Les Grecs désignoient ces cérémonies par ce mot κατάρξασθαι, qui est le terme propre.

(111) §. LXI. *Il n'y a point du tout de bois.)* Ἀινῶς ἄξυλος. αἰνῶς est un Ionisme pour σφόδρα *valdè*. On le trouve souvent dans Homere & dans Hippocrates. Voyez sur ce mot *Foesii Œconomia Hippocratis*.

(111*) §. LXI. *Crateres de Lesbos.)* Cette espece de cratere est actuellement inconnue.

(112) §. LXI. *Dans le ventre de l'animal.)* Avant l'invention des chaudieres, les peuples barbares se servoient de peaux pour faire cuire les alimens. Les Arabes Bédouins, les Groënlandois & plusieurs peuples de la Tartarie en font encore usage. WESSELING.

(113) §. LXI. *Pareille chose s'observe à l'égard des autres victimes.)* Il y a dans le grec : *Et les autres victimes se font cuire aussi chacune elle-même.*

(114) §. LXI. *D'autres animaux.)* J'ai remarqué sur le §. XXIII de ce Livre, note 41, que Πρόβατα signifioit *toute sorte de bétail*. J'ajoute que Μῆλα, qui dans la suite ne s'est dit que des moutons, de même que πρόβατα, se prenoit aussi autrefois *pour tout le bétail en général*. De-là, les Nymphes qui présidoient aux pâturages, s'appelloient Ἐπιμηλίδες. Phrynichus, qui est en manuscrit à la Bibliotheque du Roi, dit : αἱ (Νύμφαι) περὶ τὰς νομὰς τῶν τετραπόδων Ἐπιμηλίδες, ὅτι Μῆλα ἅπαντα τὰ τετράποδα καλοῦσιν οἱ ἀρχαῖοι. » Les Nymphes qui sont dans les pâturages des animaux à quatre pieds, se nomment *Epimélides*, parce que » les anciens appellent *Méla* tous les animaux à quatre pieds ».

(114*) §. LXI. *A ces Dieux.)* Il y a dans le grec, *aux*

autres Dieux. Cela se rapporte manifestement aux Dieux dont Hérodote venoit de parler. Cet Historien s'est servi de cette expression, à cause de Mars qui suit, & qu'il met en opposition.

(115) §. LXII. *Dans un champ destiné aux assemblées de la Nation.* Ἀρχεῖον signifie *le Sénat, le lieu où s'assemblent les Magistrats*. Dans une Nation où il n'y avoit point de maisons, ce lieu devoit être en pleine campagne ; ce qu'on appelloit chez nos peres *le Champ de Mars*. Si c'eût été un édifice, comment concevoir qu'il pût être assez grand & assez élevé pour contenir une pile de fagots de trois stades, tant en longueur qu'en largeur, sur un peu moins de hauteur. J'ai cru que la clarté exigeoit que j'exprimasse que c'étoit un champ destiné aux assemblées de la Nation.

(115*) §. LXII. *Et moins en hauteur.*) Je suis persuadé, avec M. Wesseling, qu'une pile de menu bois, de trois stades, tant en longueur qu'en largeur, sur un peu moins de hauteur, n'a de vrai-semblance nulle part, & sur-tout dans un pays qui n'avoit point de bois. Je pense, avec ce même Savant, que le nombre qui en exprimoit la hauteur, a été oublié par les Copistes.

(116) §. LXII. *Un vieux cimeterre de fer.*) D'autres peuples barbares honoroient le Dieu de la guerre sous l'emblême d'un cimeterre. Ammian Marcellin dit des Huns : *Nec* (*a*) *templum apud eos visitur aut delubrum, ... sed gladius barbarico ritu humi figitur nudus, eumque ut Martem . . . . . . colunt.* A Rome même (*b*), une pique représentoit autrefois le Dieu Mars, comme nous l'apprenons de Varron.

(*a*) Ammian. Marcellin. Lib. XXXI. Cap. II. pag. 478.

(*b*) Clem. Alexand. Cohort. ad Gentes. §. IV. pag. 41. lin. 2.

(117) §. LXII. *Et lui immolent.*) Je lis καὶ δὴ καὶ τῷ δ' ἔτι, au lieu de καὶ δὴ καὶ τοῖς δ' ἔτι. Cette derniere leçon pourroit cependant se soutenir à la rigueur, puisqu'il y avoit plusieurs cimeterres.

(119) §. LXII. *Le bras droit avec l'épaule.*) J'entends par χεὶρ le bras avec la main. Voyez la note 386 sur le §. CXXI du second Livre.

(120) §. LXII. *Lorsqu'ils ont ainsi mutilé.*) Je lis avec M. Wesseling ἀπαράξαντες en la place d'ἀπέρξαντες, qui ne me paroît pas faire un sens convenable.

(121) §. LXIV. *Capes de bergers.*) On appelloit en grec cette sorte de cape Βαίτα. Elle étoit faite de peaux de bêtes cousues ensemble. Sur ces mots du même paragraphe, page 169, ligne avant-derniere, *quand il l'a bien amollie, il s'en sert comme d'une serviette*, j'aurois dû citer ce vers de l'Œnomaüs de Sophocles :

(a) Σκυθιστὶ χειρόμακτρον ἐκκεκαρμένος.

» écorché à la maniere des Scythes, de façon que sa peau » fasse une serviette ». Car c'est ainsi que ce vers doit être entendu, & non comme l'explique Casaubon dans ses notes sur Athénée, comme le prouve Hesychius au mot Σκυθιστὶ χειρόμακτρον, quoique cette glose soit altérée.

Démosthenes nomme deux fois cette Piece dans sa Harangue pour la couronne, & Hésychius explique le second passage de cet Orateur au mot Ἀρουραῖος Οἰνόμαος. Si M. l'Abbé Auger eut eu connoissance de la glose d'Hésychius, il y a grande apparence qu'il ne se seroit pas contenté de nous dire qu'Eschines avoit joué le rôle d'Œnomaüs. Voyez

(a) Athen. Lib. X. Cap. XVIII. pag. 410. C.

son Démosthenes, Tome III. pag. 268 & 298 dans les notes. L'Œnomaüs, appellé autrement *Hippodamie*, étoit une Tragédie de Sophocles, dont il ne nous reste plus que quelques vers.

(122) §. LXV. *Comme d'une coupe à boire.*) Strabon (a) fait mention, ainsi que beaucoup d'autres Auteurs, de cet usage des Scythes, de boire dans les crânes de leurs ennemis.

(123) §. LXV. *Les ont attaqués.*) On lit aussi προεθήκαντο dans le Manuscrit A de la Bibliotheque du Roi, & λέγεται deux lignes plus bas.

(124) §. LXVI. *Et c'est pour eux une grande ignominie.*) *Ut (b) quisque plures interemerit, ita apud eos habetur eximius. Cæterùm expertem esse cædis, inter opprobria vel maximum.*

(125) §. LXVI. *Deux coupes jointes ensemble.*) Consultez Saumaise, *ad Solini Polyhist.* pag. 136. Col. 1. C.

(126) §. LXVII. *De baguettes de Saule.*) Ammian Marcellin dit, en parlant des Huns : *Futura (c) miro præsagiunt modo : nam rectiores virgas vimineas colligentes, easque cum incantamentis quibusdam secretis præstituto tempore discernentes, apertè quid portendatur norunt.*

Cette sorte de divination n'a rien de commun, comme on le voit, avec la Baguette Divinatoire de l'Abbé de Vallemont. Mais j'ai vu dans le Berry des traces de cette superstition parmi les Bergers.

Voyez aussi la note de Lindenbrogius, sur le passage d'Ammian Marcellin.

(127) §. LXVII. *Les Enarées.*) Voyez ce que j'en ai dit Livre I. §. CV. note 266.

(a) Strab. Lib. VII. pag. 460. B.

(b) Pomp. Mela. Lib. II. Cap. I. pag. 133.

(c) Ammian. Marcellin. Lib. XXXI. Cap. II. sub finem pag. 478.

(128) §. LXVII. *D'écorce de tilleul.*) M. de Paw (*a*) fait dire à Hérodote que ces Scythes employoient à la divination, des feuilles d'arbres; mais qu'il lui faudroit faire une Dissertation tout exprès, pour expliquer cette divination par les feuilles.

Une Dissertation, qui expliqueroit une chose dont il n'a point été parlé, seroit très-curieuse.

(129) §. LXVIII. *Par les Lares du Palais.*) Les Turcs jurent encore aujourd'hui par la Porte Ottomane.

(130) §. LXVIII. *Le convainquent.*) Καταδήσωσι Voyez la note savante de M. Valckenaer. Hérodote s'est servi du même terme dans le même sens, Livre II. §. CLXXIV.

(131) §. LXVIII. *Le déclarent innocent.*) ἢν . . . . . . ἀπολύσωσι *s'ils l'absolvent*, Julius Pollux (*b*) dit qu'ἀφεῖναι, ἀπαλλάξαι sont du bon usage pour signifier absoudre, mais qu'ἀπολῦσαι est un terme du peuple, du vulgaire. Cependant Hérodote, qui a écrit avec la plus grande pureté & la plus grande élégance, s'en est servi plusieurs fois. ὅσοι μὲν αὐτὸν τῶν θεῶν ἀπέλυσαν μὴ φῶρα εἶναι. Les Dieux qui le renvoyerent absous du crime de vol. Liv. II. §. CLXXIV. παῖδας δὲ αὐτοῦ . . . . . . Παυσανίης ἀπέλυσε. Pausanias renvoya absous les enfans d'Attaginus. Liv. IX. §. LXXXVII. Thucydides l'emploie pareillement en ce sens : τῶν μὲν (*c*) ἰδίᾳ πρός τινα ἀδικημάτων εὐθύνθη, τὰ δὲ μέγιστα ἀπολύεται μὴ ἀδικεῖν. « Il fut condamné pour des fautes particulieres, « & renvoyé absous pour des fautes publiques & très- « graves ». Le même terme se trouve souvent dans Xénophon.

(*a*) Recherches Philosophiques sur les Egyptiens & les Chinois, Sect. VII. pag. 195. note B.

(*b*) Jul. Poll. Onomastic. Lib. VIII. Cap. II. Segm. IX. Tom. II. pag. 855.

(*c*) Thucydid. Lib. I. §. XCV. pag. 63. lin. 41.

ὅτι (a) μὲν, ὦ πάτερ, εἰ μηδὲν ἠδίκει Σφοδρίας, ἀπέλυσας ἂν αὐτὸν, οἶδα. » Je sais, mon pere, que si Sphodrias eût » été innocent, vous l'auriez absous ». Lysias, que Denys d'Halicarnasse regarde comme le plus parfait (b) modele du langage Attique, s'en est pareillement servi (c) : εἰ δέ τινες κακόνοι ἐγένοντο εἰς τὰ ὑμέτερα πράγματα, ἢ γνώμην μὴ ἐπιτηδείαν εἶπον, οὐχ οἱ (d) ἀπόντες τούτων αἴτιοι εἰσίν· ἐπεὶ καὶ τοὺς παρόντας ὑμεῖς ἀπελύσατε. » S'il y a eu des personnes » mal intentionnées contre votre gouvernement, ou qui aient » été d'un avis pernicieux, vous ne devez pas en punir ceux » qui ne se sont pas trouvés à ces délibérations, après avoir » renvoyé absous ceux qui y ont assisté ».

Que penser, d'après ces exemples, de la remarque de ce Grammairien ?

(132) §. LXX. *Il ne fait aucun mal aux filles.*) Pourquoi donc M. de Paw avance-t-il qu'en Chine on fait mourir les parens d'un coupable, mais qu'on vend comme esclaves les femmes, *suivant* (e) *la maxime des Scythes dont parle Hérodote.* Il est très-certain qu'Hérodote se contente de dire qu'on ne fait aucun mal aux femmes.

(a) Xenoph. Hellenic. Lib. V. Cap. IV. §. XXXI. pag. 339.

(b) Τῆς Ἀττικῆς γλώττης ἄριστος κανών. Dionys. Halicarn. Tom. II. pag. 130. lin. 41.

(c) Lysias Polystrati Defensio. pag. 159. lin. 40, &c. ex Edit. Henr. Stephan.

(d) C'est ainsi que lisent Taylor & Marckland, au lieu de ἄπαντες. Le dernier Editeur de Lysias a adopté la conjecture des ces deux Savans, sans avertir si c'étoit une conjecture ou une leçon tirée de quelque Manuscrit, & l'on croiroit, à la maniere dont il s'énonce, qu'il est l'auteur de la conjecture.

(e) Recherches Philosophiques sur les Egyptiens & les Chinois. Sect. VIII. pag. 209.

(133) §. LXX. *Lorsque les Scythes font un traité avec quelqu'un.*) Voyez Liv. I. §. LXXIV. & les notes 192 & 193 sur ce Paragraphe.

(134) §. LXX. *De légeres incisions au corps.*) ἐπιταμόντες ..... σμικρὸν τοῦ σώματος. C'est ce qu'Hérodote a dit Liv. I. §. LXXIV. ἔπειτα τοὺς βραχίονας ἐπιτάμνονται ἐς τὴν ὁμοχροιήν. Ce passage explique celui du premier Livre.

(135) §. LXXI. *Où le Borysthenes commence à être navigable.*) Il y a dans le grec : *à l'endroit jusqu'où on peut remonter le Borysthenes.*

(136) §. LXXI. *De Souchet.*) Le Cypérus est, je crois, le Souchet. Homere met cette plante au nombre de celles qui servent d'aliment aux chevaux. Voyez Odyssée Liv. IV. vers 603.

(137) §. LXXI. *Se coupent un peu de l'oreille.*) M. Bayer (a) fait dire à Hérodote, que ce peuple coupoit au Roi une légere portion de l'oreille.

(138) §. LXXI. *De branches de saule.*) Le même M. Bayer (b) a traduit cet endroit : *Super lignis vestes ponebant.* On diroit qu'il n'a jetté les yeux que sur la traduction de Laurent Valla, où il y a *palliis contegunt.*

(138*) §. LXXI. *Son Ministre*, &c.) C'est ainsi que je traduis ἀγγελιηφόρον. Voyez Liv. I. §. XCIX.

(139) §. LXXII. *Ils étranglent une cinquantaine*, &c.) M. de Voltaire (c) suppose qu'on empaloit tout en vie les Officiers les plus chéris du *Kan* des Scythes, autour du cadavre royal ; & il attribue cela à Hérodote, qui assure qu'on les étrangloit auparavant.

(a) Memoriæ Scythicæ. Comment. Academ. Petropol. Tom. III. pag. 358.

(b) Ibid. pag. 359.

(c) Philosophie de l'Histoire. pag. 200 (221).

(149) §.LXXII. *Dans toute leur longueur.*) On lit dans le Manuſcrit A de la Bibliotheque du Roi, καἸαμήκεα en un ſeul mot, & καἸὰ μήκεα en deux, dans le Manuſcrit B de la même Bibliotheque.

(141) §. LXXIII. *Enſuite on les enterre.*) Les Scythes n'obſervoient pas tous les mêmes uſages dans leurs funérailles. Il y en avoit qui ſuſpendoient les corps morts à un arbre, & les laiſſoient pourrir en cet état. » Qu'importe à » Théodore, dit (*a*) Plutarque, s'il pourrit en terre ou ſur » terre ? Telle eſt la ſépulture honorable des Scythes ».

Silius Italicus fait auſſi mention de cette coutume :

At (b) gente in Scythicâ ſuffixa cadavera truncis
Lenta dies ſepelit, putri liquentia tabo.

J'ai remarqué, Livre II. §. CIV. note 337, que les Colchidiens avoient problablement emprunté de ces Scythes, leur maniere de rendre les derniers devoirs aux morts.

Il n'eſt peut-être pas inutile d'obſerver que les peuples Barbares ont des uſages auſſi barbares qu'eux-mêmes, & que ces uſages ont ſouvent beaucoup de reſſemblance entr'eux, quoique ces nations n'aient pu ſe les communiquer.

M. Cook (*c*), Lieutenant de vaiſſeau, raconte que, dans l'iſle Otaheite, on laiſſe pourrir ſur terre les corps morts,

---

(*a*) Plutarch. an vitioſitas ad infelicitatem ſufficiat. pag. 499. D.
(*b*) Silius Italic. Lib. XIII. verſ. 486.
(*c*) An account of the voyages undertaken by order of the king, for making diſcoveries in the ſouthern Hemiſphere, drawn up from the Journals of the ſeveral Commanders, by Dr. Hawkeſworth. From the London Chronicle 29 June 1773 pag. 5.th

jusqu'à ce que la chair soit tout-à-fait consommée, & qu'ensuite on enterre les os.

(142) §. LXXIV. *Il croît en Scythie.*) J'ai suivi la leçon ordinaire. M. Valckenaer propose de lire : ἔστι δέ σφι κάνναβις αὐτομάτη φυομένη ἐν τῇ χώρῃ, πλὴν παχύτητος, καὶ μεγάθεος, τῷ λίνῳ ἐμφερεστάτη· ταύτης δὲ πολλῷ ὑπερφέρει ἡ κάνναβις ἄλλη, ἣ καὶ σπειρομένη φύεται. Cette conjecture est ingénieuse; mais je n'aime point à faire des changemens dans le texte, à moins qu'ils ne soient d'une nécessité absolue. Voyez la note de feu M. Wesseling. Quoiqu'il en soit, si l'on donne la préférence à la correction de M. Valckenaer, en voici la traduction en faveur de ceux qui ne savent pas le grec. » Il y a en Scythie une espece de chanvre qui croît » d'elle-même, & qui ressemble au lin, excepté qu'il est » plus gros & plus grand : celui qu'on seme lui est de beau» coup supérieur ».

(143) §. LXXIV. *Les Thraces &c.*) Hésychius dit que ce sont les femmes de Thrace qui font des habits avec le chanvre. (*a*). ἔστι δὲ φυτόν τι λινῷ ὅμοιον· ἐξ οὗ αἱ Θρᾷσσαι ἱμάτια ποιοῦσιν. » Le chanvre est une plante qui a quelque » ressemblance avec le lin. Les femmes de Thrace en font des » habits ». Ces habits ne se portoient sans doute qu'en été; car il paroît, par le Livre VII. §. LXXV. & par l'Expédition de Cyrus, Liv. VII. Chap. IV. §. II. pag. 414, que les Thraces avoient soin de se tenir chaudement en hiver. Il paroît cependant, par le Rhésus d'Euripides (*b*), que les Thraces étoient vêtus très-légerement en hiver. Mais les usages de ce peuple pouvoient avoir changé depuis la guerre de Troie.

(*a*) Hesych. voc. Κάνναβις.

(*b*) Eurip. in Rheso vers. 443. le vers est altéré. Voyez les notes de Mr Musgrave.

(144) §. LXXV. *Et s'étant glissés sous ces tentes de laine foulée.*) πίλος εἰρίνεος, est une étoffe de laine foulée & collée, du feutre. Voyez ci-dessus §. XXIII. note 42. Le terme ὑποδύνοντι, *ils se glissent*, indique que l'ouverture par où ils entroient étoit fort petite. Elle devoit l'être en effet, & il y a grande apparence qu'on la bouchoit entiérement après qu'on étoit entré, afin que la vapeur ne pût s'échapper. Ces étoffes devoient s'abbaisser de tous côtés jusqu'à terre; & c'est ce qui me les a fait appeller *des tentes*. Hérodote a dit plus haut, §. XXIII, que les Argippéens demeurent toute l'année sous des arbres, & que, l'hiver, ils les couvrent d'une étoffe de laine foulée. Or, si cette étoffe n'eût point été jusqu'à terre, elle n'auroit pu les garantir de l'intempérie de cette saison.

Les chars des Scythes étoient aussi revêtus de feutre, comme le dit Hippocrates. (*a*) αὗται δὲ πίλοισι περιπεφραγμέναι, » ils sont revêtus de feutres ». Et, trois lignes plus bas, il ajoute : ταῦτα δὲ καὶ (*b*) στεγνὰ πρὸς ὕδωρ, καὶ πρὸς χίονα, καὶ τὰ πνεύματα, » ce qui les garantit de la pluie, » de la neige & des vents ».

Médée (*c*) introduisit en Grece l'usage des étuves. Elles entretenoient la santé, & rendoient les hommes plus dispos. L'appareil des chaudieres & du feu, fit croire qu'elle rajeunissoit les hommes en les faisant cuire; & cela, d'autant plus, qu'elle cachoit sa méthode, afin que les Médecins

---

(*a*) Hippocrat. de Aer. Aquis & Locis, Vol. I. pag. 353.

(*b*) Il y a dans toutes les éditions στενὰ, étroits, ce qui ne fait aucun sens. J'ai suivi la correction de feû M. Hemsterhuis dans ses notes sur le Plutus d'Aristophanes. pag. 369. Harlingæ. 1744. *in*-8°.

(*c*) Palæphat. de Incredibilib. §. XLIV. pag. 55.

ne vinssent point à l'apprendre. Pélias fut étouffé par la vapeur.

(145) §. LXXV. *Qu'il n'y a point d'étuve.*) Πυρίη est proprement une étuve, un endroit où l'on excite la sueur. Les Latins l'appelloient *caldarium*, *tepidarium*. Ceux qui ont rendu ce mot par *Cassolette* se sont éloignés du véritable sens d'Hérodote, & ont pris sans doute pour guides les versions latines, où on lit *Thuribulum*.

(146) §. LXXV. *Etourdis par cette vapeur.*) J'entends cela de la stupeur & de l'espece d'ivresse occasionnée par la vapeur ; & tel étoit le sentiment de feu M. Wesseling. Cette espece d'ivresse leur faisoit pousser des cris confus, ou, pour m'exprimer comme Hérodote, les faisoit hurler. On a vu plus haut (*a*) que la vapeur, qui s'élevoit d'un certain fruit jetté dans le feu, causoit aux Massagetes une espece d'ivresse.

M. Van Eldik (*b*) lit χρίονται, en la place de ὠρύονται. Cette correction me paroît heureuse. Mais que faire d'ἀγάμενοι. Si on le changeoit en ἀγαλλόμενοι, tout seroit alors clair, & il faudroit traduire : » Les Scythes font usage de » cette vapeur avec plaisir, *ou*, prennent plaisir à cette » vapeur ».

(147) §. LXXVI. *Un prodigieux.*) Voyez ci-dessus §. LXI. note 111. sur ἀινῶς.

(148) §. LXXVI. *Anacharsis.*) Voyez la vie de ce Philosophe par Diogene Laerce (*c*), qui lui attribue plusieurs inventions constatées par Strabon. Voyez aussi les notes de Ménage sur cette vie, & mes notes sur Hérodote, Liv. I. §. CV. note 266.

(*a*) Liv. I. §. 202.
(*b*) Suspicionum Specimen, pag. 6.
(*c*) Diogen. Laert. Lib. I. segment. 101 & seq.

(149) §. LXXVI. *Et montré par-tout, &c.*) ἀποδεξάμενος est un Ionisme pour ἀποδειξάμενος. On a vu, au commencement de cette histoire, ἀπόδεξις pour ἀπόδειξις. J'en avertis, parce que j'ai vu plusieurs personnes qui y avoient été arrêtées.

(150) §. LXXVI. *La veillée.*) Les fêtes commençoient probablement à l'entrée de la nuit du jour où on les célébroit; &, suivant toutes les apparences, on passoit la nuit à chanter des hymnes en l'honneur du Dieu ou de la Déesse dont on faisoit la fête. Voyez le *Pervigilium Veneris.*

(151) §. LXXVI. *De petites statues.*) Les Argonautes établirent à Cyzique le culte de Cybele, & fonderent les temples élevés en son honneur, aux environs de cette ville & sur le mont Dindyme, si l'on en croit (*a*) Strabon. Les Prêtres de cette Déesse avoient un tambourin & de petites statues ou images sur la poitrine. » Les Phrygiens (*b*) se » rendent propice Rhéa avec le Tambourin. Ils parcourent (*c*) » (les Prêtres de Cybele) la ville, faisant la quête pour la » Mere des Dieux, & portent sur la poitrine de petites figures ». Ce figures pendoient du col sur la poitrine, comme nous l'apprenons de Clément d'Alexandrie. » Anacharsis (*d*) avoit » des images pendues au col, tel qu'un Prêtre de Cybele, » lorsque le Roi le tua d'un coup de fleche ». Ces figures s'appelloient Προστηθίδια. Voyez Suidas au mot Γάλλος, & au mot Προστηθίδιον.

(152) §. LXXVI. *Par son propre frere.*) Il y a dans le grec : *qu'il sache qu'il fut tué par son propre frere.* Plusieurs

---

(*a*) Strab. Lib. I. pag. 76. B. Lib. XII. pag. 862. A.

(*b*) Apollonius Rhodius. Lib. I. vers. 1139.

(*c*) Dionys. Halicarn. Antiq. Rom. Lib. II. §. XIX. Tom. I. pag. 88. lin. 36.

(*d*) Clem. Alexandr. in Protreptico, pag. 20.

Manuscrits, & l'édition de Henri Estienne lisent ἀδελφιδέων. Cette leçon a induit en erreur les Auteurs de l'Histoire Universelle. Tom. V. pag. 124. de la traduction.

(153) §. LXXVII. *Une pure invention.* On lit, dans l'édition de M. Wesseling. ἄλλως σίναισται. Quoique ce Savant ait rapporté dans sa Dissertation sur Hérodote, page 71, d'assez bonnes raisons pour appuyer cette leçon; j'ai cependant cru devoir préférer celle de deux Manuscrits de la Bibliotheque du Roi, & de l'Edition toute grecque de Henri Estienne. A l'égard de ἄλλως, j'ai suivi l'interprétation de M. Toup (a).

(153*) §. LXXVIII. *De la ville d'Istrie.*) Il y a dans les Editions Ιστρινῆς, & dans le Manuscrit du Cardinal Passionéi Ιστρωνῆς. L'un & l'autre mots me paroissent corrompus. Cette femme étoit de la ville d'Istros ou Istria, dont les habitans sont appellés par (b) Hérodote Ἰστριηνοὶ dans le Dialecte Ionien. Etienne de Byzance les nomme Ἰστριανοὶ dans le Dialecte commun. Je lirois donc ici Ἰστριηνῆς.

(154) §. LXXVIII. *Et y épousa.*) γυναῖκα ἔγημε ἐς αὐτὰ. αὐτὰ se rapporte à οἰκία qui est plus haut; *uxorem duxit in istas ædes.* Voyez la note de M. Valckenaer.

(155) §. LXXIX. *Le Dieu le frappa de ses traits.*) Les Grecs se servoient de cette façon de parler pour exprimer ce que nous disons, *le tonnerre tomba.* Nous avons déja vu plus haut : *le Dieu pleut*, pour dire *il pleut.*

(156) §. LXXIX. *Est contraire à la raison.*) Il y a dans toutes les Editions εἰκὸς : mais il faut lire οἰκὸς ioniquement avec le Manuscrit A du Roi.

(157) §. LXXIX. *Se rendit secrétement.*) On lit dans le

(a) Epistola Critica ad Celeb. Vir. Guliel. Episcopum Glocestr. pag. 81.

(b) Herodot. Lib. II. §. XXXIII.

Manuſcrit A du Roi *διεπρήστευσε*, dans le Manuſcrit B, *ἐπρήστευσε*. Ces mots, qui ne font aucun ſens, ont donné lieu à beaucoup de conjectures qu'on peut voir dans les notes de MM. Weſſeling & Valckenaer. *διεπίστευσε* du Manuſcrit de Sancroft ne me paroît point convenir : on ne confie point un ſecret à toute une armée. Sans cela, ce verbe iroit très-bien, en mettant la virgule après Βορυσθενεϊτέων & en l'ôtant après Σκύθας ; de maniere que la conſtruction ſoit λέγων πρὸς τοὺς Σκύθας. M. Valckenaer lit *διέπεσε* ou *διέπεσε τῆς πόλεως* *urbe elapſus eſt*. C'eſt la leçon que j'ai ſuivie. Cependant elle ne me ſatisfait pas encore. Les portes de cette ville n'étoient fermées que pour empêcher les Scythes d'y entrer, & non pour ôter à ſes habitans la liberté d'en ſortir. Si les citoyens de Boryſthenes jouiſſoient de cette liberté, comment peut-on dire que cet homme s'échappa de la ville ; mais peut-être que *διαπρηστεύω* eſt un de ces termes qu'on ne trouve qu'une ſeule fois dans les Auteurs, comme il y en a mille exemples, & qu'il faut lui donner la ſignification que lui aſſigne Henri Eſtienne dans ſon Tréſor. *Indicium deſero, indico.*

(158) §. LXXIX. *Sur le point de donner bataille.*) Μελλόντων δὲ αὐτέων . . . *συνάψειν*. Il y a des Manuſcrits où on lit *συνάπτειν*, mais *συνάψειν* eſt la vraie leçon. Les Attiques joignent ſouvent le futur avec le préſent du verbe *μέλλω*. Voyez Liv. VII. §. CLVII. note 216.

Au reſte, *συνάπτω* ſe prend abſolument de même que *Committo* chez les Latins. On ſous-entend *μάχην*.

(a) Κάπροι δ' ὅπως θήγοντες ἀγρίαν γένυν
Ξυνῆψαν.

(a) Euripid. Phœniſſ. 1402.

» Ils en vinrent au main avec la même fureur que des San-
» gliers qui ont aiguisé leurs dents meurtrieres ».

Le Scholiaste met très-bien συνῆψαι μάχην.

(159) §. LXXXI. *Un peu plus haut.*) Les Manuscrits A & B de la Bibliotheque du Roi portent τοῦ καὶ ὀλίγῳ τι πρότερον κ. τ. λ.

(160) §. LXXXI. *Que le Cratere.*) » Nymphis (*a*) » d'Héraclée rapporte, au livre sixieme de l'Histoire de sa » patrie, que Pausanias qui vainquit Mardonius aux envi- » rons de Platées, violant les loix de Sparte, & se livrant » à son orgueil, consacra, tandis qu'il étoit aux environs » de Byzance, un cratere d'airain, aux Dieux, dont on » voit les statues à l'embouchure du Pont Euxin, lequel » existe encore actuellement. La vanité & l'insolence le » firent tellement s'oublier, qu'il osa mettre dans l'Inscri- » ption que c'étoit lui-même qui l'avoit consacré ».

» Pausanias de Lacédémone, fils de Cléombrote, & de » l'ancienne race d'Hercules, Général de la Grece, a consa- » cré ce Cratere au Roi Neptune, comme un monument » de sa valeur ».

(161) §. LXXXII. *Elle a deux coudées de long.*) C'étoit la mesure du pied d'Hercules. Voyez plus haut, Liv. second §. XCI.

(161*) §. LXXXIII. *Un pont de bateaux.*) Le grec ne le dit pas positivement ; mais il est évident qu'on ne peut joindre les deux bords du Bosphore de Thrace que par un pont de bateaux. Notre Auteur s'est servi plus bas, §. LXXXVIII, de σχεδίην, qui est le terme propre.

(161**) §. LXXXV. *Errantes.*) Les roches Cyanées étoient à une si petite distance l'une de l'autre, que de

(*b*) Athen. Deipnosoph. Lib. XII. Cap. IX. pag. 536. A. B.

loin

loin elles paroissoient se toucher. Cette illusion d'optique donna probablement lieu à la fable, & cette fable s'accrédita par les dangers qu'on couroit sur cette mer. Voyez, sur ces rochers, Apollonius de Rhodes, Liv. II. vers 320 & suivants : même Livre, vers 559 & suiv.

(162) §. LXXXV. *Dans le temple.*) Darius ne passa pas dans les isles Cyanées, comme le dit du Ryer ; mais il fit voile de ce côté, & aborda près du temple de Jupiter, d'où il considéra le Pont-Euxin. Ce temple n'étoit point sur les roches Cyanées, mais sur le rivage (*a*) Asiatique, & à quarante stades de ces rochers (*b*).

Jupiter étoit invoqué dans ce temple, sous le nom d'*Urius*, parce qu'on croyoit ce Dieu favorable à la navigation, Ἴυρος signifiant un vent favorable. Et jamais on n'eut plus besoin de son secours que dans une mer extrêmement orageuse. On connoît l'Inscription gravée sur la base de la statue de ce Dieu, rapportée par Spon & Wheler, mais beaucoup plus correctement par M. Chishull dans l'Appendix de ses Antiquités Asiatiques.

(163) §. LXXXV. *Trois mille trois-cents de largeur.*) Il y avoit dans les Editions précédentes, aussi bien que dans les Manuscrits A & B de la Bibliotheque du Roi, διηκόσιοι ; mais le paragraphe suivant prouve que τριηκόσιοι, qui se trouve dans le Manuscrit de Sancroft, est la seule véritable leçon.

(164) §. LXXXVI. *Soixante - dix mille Orgyies, &c.*) Cela fait 700 stades par jour & 600 par nuit ; 1300 pour 24 heures. Marin évalue, au rapport de Ptolémée, une journée de navigation à mille stades ; Aristides (*in Ægyptio*)

(*a*) Voyez la Carte de Peutinger.
(*b*) Arrian. Peripl. Ponti Euxini. pag. 25.

à 1200, & Polybe soutient qu'il est impossible de faire deux mille stades par jour. Strabon dit que de la Cyrénaïque à Criu-Métopon, promontoire de l'isle de Crete, il y a deux jours & deux nuits de navigation : or, suivant Eratosthenes, cet intervalle est de deux mille stades, & Pline écrit la même chose, Lib. IV. Cap. XII. *Ipsa* (*Creta*) *abest promontorio suo, quod vocatur Criu-Metopon, ut prodit Agrippa, à Cyrenarum promontorio Phycunte.* CCXXV. M. P.

Cette note est tirée de Casaubon sur Strabon, pag. 61 de l'Edition d'Amsterdam, ou page 23. Col. I. B. du Commentaire de cet Auteur, Edition de Paris. Remarquez que dans l'endroit où ce Savant fait mention de l'évaluation de la journée marine, suivant Hérodote ; il y a, par une faute d'impression, 13000 stades au lieu de 1300, & que cette faute a été conservée très-religieusement, ainsi qu'un grand nombre d'autres dans l'Edition d'Amsterdam.

(165) §. LXXXVI. *Onze cents dix-mille Orgyies.*) Je crois qu'il y a une transposition dans le texte grec, & qu'il faut lire ἕνδεκα καὶ ἑκατὸν μυριάδες ὀργυιέων, comme au Livre VII. §. LX. ἑβδομήκοντα καὶ ἑκατὸν μυριάδες. Au reste, il est bien étonnant qu'aucun Commentateur, & qu'aucun Traducteur, tant en latin qu'en langue vulgaire, ne s'en soient apperçus. Ils ne donnoient tous de longueur au Pont-Euxin que cent dix mille cent Orgyies, qui ne feroient que onze cents-un stades, nombre fort éloigné de celui d'Hérodote. Soixante-dix mille Orgyies, multipliés par neuf, nombre de jours qu'on met à parcourir le Pont dans sa longueur, donnent six-cent-trente-mille Orgyies. Soixante-mille Orgyies, multipliés par huit, nombre de nuits nécessaires pour parcourir le Pont, donnent quatre-cents-quatre-vingt-mille Orgyies. Ces deux nombres ajoutés font onze-cent-dix-mille Orgyies, qui, étant divisés par cent, donnent onze-

mille cent stades. On sait qu'il y a cent Orgyies (a) dans un stade, l'Orgyie ayant six pieds, & le stade six-cents pieds.

(166) §. LXXXVII. *Diane Orthosiene.*) Il y avoit en Arcadie (b) une montagne qu'on appelloit *Orthius.* Diane qui y étoit adorée, en prit le nom d'*Orthiene* & d'*Orthosiene.* Elle étoit adorée sous ce nom en Tauride & à Sparte. On lui immoloit des hommes en Tauride, & à Lacédémone on fouettoit en son honneur des jeunes-gens, sans qu'ils proférassent une seule plainte.

La statue de cette Déesse, qu'on voyoit à Lacédémone, étoit celle qui avoit été en Tauride. Pausanias en apporte des preuves que la superstition lui faisoit admettre, & qu'on peut actuellement rejetter. « Astrabacus, dit-il (c), & » Alopécus descendans d'Agis, ayant trouvé cette statue, » perdirent sur le champ l'esprit. Les Limnates de la La» conie, les Cynosuriens, & ceux de Mésoa & de Pitane, » ayant pris querelle en sacrifiant à Diane, il y en eut plu» sieurs de tués près de l'autel de la Déesse, & une mala» die enleva le reste. L'Oracle, consulté, ordonna d'arro» ser de sang humain cet autel. En conséquence on tiroit » au sort la victime. Lycurgue substitua à ces sacrifices » l'usage de fouetter des jeunes-gens, en sorte que l'autel n'en » est pas moins arrosé de sang humain ».

Plutarque (d) raconte, d'après quelques Auteurs; « qu'a» vant la bataille de Platées, Pausanias offrant un sacrifice » un peu hors des rangs, des Lydiens fondirent sur lui, » & se mirent à piller & à renverser tout ce qui servoit aux

(a) Herodot. Lib. II. §. CXLIX.
(b) Scholiast. Pindari ad Olympic. Od. III. vers. 54.
(c) Pausan. Lacon. sive Lib. III. Cap. XVI. pag. 249.
(d) Plutarch. in Aristide. pag. 329. D.

» ſacrifices : que Pauſanias & ceux de ſa ſuite, n'ayant
» point d'armes, les frapperent à coups de verges & de
» fouets, & qu'en mémoire de cette incurſion, on a in-
» ſtitué à Sparte la proceſſion des Lydiens, & les coups
» de fouets qu'on y donne aux jeunes-gens autour de
» l'autel ».

Quand même l'autel, dont parle Plutarque en ce paſ-ſage, ſeroit celui de Diane Orthia, on n'en pourroit pas conclure qu'il s'agit de la même fête dont Pauſanias fait mention. Je dis la même choſe de ce que rapporte (a) Xénophon, que les jeunes-gens ſurpris, en volant du bled, étoient fouettés auprès de l'autel de Diane Orthia.

Ces deux Auteurs ne contrediſent donc point le récit de Pauſanias, comme l'a penſé (b) M. Vauvilliers, qui s'eſt d'ailleurs ſervi d'une édition très-fautive de Xénophon. Pauſanias parle de la fête de Diane Orthia & de ſon inſtitution. Plutarque fait mention d'une autre fête qui ſe célébroit pour rappeller le ſouvenir de l'incurſion des Lydiens, pendant que Pauſanias étoit occupé à un ſacrifice. Enfin, il eſt queſtion dans Xénophon d'une fuſtigation qui ſe faiſoit toutes les fois qu'un jeune-homme étoit ſurpris en volant.

(167) §. LXXXVIII. *Fit de riches préſens.*) Il y a dans le grec ἐδωρήσατο πᾶσι δέκα, il lui fit préſent de dix choſes de chaque genre ; c'eſt-à-dire, qu'il lui donna dix choſes de toutes les eſpeces de choſes dont il lui fit préſent. La leçon παισὶ δέκα, que Gronovius a conſervée, eſt d'une abſurdité ſans égale. Que ſeroit-ce en effet que les prémices de ce préſent, s'il eût conſiſté en dix garçons ? M.

(a) Xenophon. Lacædemon. Polit. Cap. II. §. X. pag. 68.

(b) Examen Hiſtorique & Politique du gouvernement de Sparte. pag. 30. note.

Bellanger a bien vu qu'il falloit lire πᾶσι δίκα avec Henri Eſtienne qui a mis cette leçon en marge.

(168) §. LXXXVIII. *Faire faire un tableau.*) Ζῶα γραψάμενος (*a*) eſt pour ζωγραφήσας, comme le remarque Euſtathe, qui rapporte pluſieurs autres exemples où un mot ſe ſépare en deux. Remarquez auſſi la ſignification du moyen. S'il y eût eu ζῶα γραψάς, cela auroit voulu dire qu'il avoit fait lui-même le tableau.

(169) §. XCI. *De toute la terre ferme.*) Les Perſes appelloient l'Aſie *le Continent*. Or, il eſt certain qu'ils étoient maîtres de la plus grande partie de ce Continent. Nous avons vu plus haut (*b*) que Darius parloit de faire conſtruire un pont pour paſſer du Continent de l'Aſie dans celui de l'Europe.

(170) §. XCIV. *Les Getes ſe croient immortels.*) Les Getes étoient une nation qui croyoit à l'immortalité de l'ame, & non point une ſecte d'immortels, comme le penſe M. de Paw (*c*).

(171) XCIV. *Leur Dieu.*) Il y a dans le grec : *le Génie Zalmoxis*. Mais, comme Strabon (*d*) l'appelle *le Dieu des Getes*, ὁ παρὰ τοῖς Γέταις θεὸς, & Jamblique (*e*) *le plus grand des Dieux des Getes* μέγιστος τῶν θεῶν ἐστι παρ' αὐτοῖς, je m'y ſuis conformé. Hérodote en parle comme d'un Dieu dans la ſuite de ce même paragraphe. Au reſte, cette expreſſion ἀθανατίζουσι, veut dire, à ce que je penſe, *croient l'immortalité de l'ame*, de même que celle-ci de (*f*) Joſeph:

(*a*) Euſtath. ad Homer. pag. 626, lin. 53.

(*b*) Herodot. Lib. III. §. CXXXIV.

(*c*) Recherches Philoſophiques ſur les Egyptiens, &c. Section VII. pag. 208.

(*d*) Strab. Lib. VII. pag. 457. A.

(*e*) Jambl. Vit. Pythag. §. CLXXIII. pag. 147.

(*f*) Joſeph. Antiquit. Jud. Lib. XVIII. Cap. I. §. V.

ἀθανατίζουσι δὲ τὰς ψυχάς. *Ils croient l'immortalité de l'ame*, en parlant des Efféniens.

C'eſt dans ce ſens qu'il faut entendre ce paſſage d'Arrien (*a*) ἐπὶ δὲ Γέτας τοὺς ἀπαθανατίζοντας. *Il arriva enſuite (Alexandre) chez les Gètes, qui croient à l'immortalité de l'ame*. Gronovius ne l'a point entendu, lorſqu'il traduit, *qui conſacrent aux immortels*.

(172) XCIV. *Zalmoxis.*) Quoiqu'il ſoit d'uſage d'écrire *Zamolxis*, j'ai cependant préféré, avec M. Weſſeling, d'écrire *Zalmoxis*; 1°, parce que c'eſt la leçon de pluſieurs Manuſcrits, & même des meilleurs. 2°. Parce que cette leçon eſt conforme à l'étymologie; car les Thraces appellent en leur langue, *Zalmos, une peau d'ours*, & Porphyre obſerve dans la vie de Pythagore (*b*), qu'on lui donna le nom de *Zalmoxis*, parce qu'on le couvrit d'une peau de cet animal auſſitôt qu'il fut né.

(173) XCIV. *Que Gébéleizis.*) M. Bayer (*c*) interprete ce nom : *Celui qui donne le repos, qui en eſt l'auteur.* Il fonde ſon interprétation ſur la langue des Lithuaniens, où Gyva Leyſis ſe prend en cette ſignification. Zemeluks ou Ziameluks, nom qui approche beaucoup de Zalmoxis, ſignifie dans la même langue, *le Dieu de la terre.* Rien de ſi incertain que les connoiſſances fondées ſur les étymologies. M. Pelloutier (*d*) eſt de même avis que M. Bayer.

(174) §. XCIV. *Tous les cinq ans.*) Clément d'Alexandrie (*e*) dit que c'eſt tous les ans, & appelle *Zalmoxis*

(*a*) Arrian. Lib. I. Cap. III. §. II. pag. 15.

(*b*) Porphyr. Vit. Pythagor. §. XIV. pag. 16.

(*c*) Origin. Sinic. pag. 283.

(*d*) Hiſt. des Celtes. Liv. III. Tom. II. pag. 332.

(*e*) Clem. Alex. Stromat. Lib. IV. pag. 590. lin. 3.

un Héros. Cet Ecrivain avoit, sans doute, d'autres Mémoires qu'Hérodote.

(175) §. XCV. *Un des plus célebres Philosophes.*) Il y a dans le grec οὐ τῷ ἀσθενεστάτῳ σοφιστῇ. Un Philosophe qui n'est pas le plus foible. C'est une de ces figures qu'on appelle λιτότης, μείωσις, & qui est extrêmement commune parmi les Auteurs Grecs & Latins. Je vais en rapporter quelques exemples. Denys d'Halicarnasse, parlant de l'Histoire Romaine, dit que *ce n'est pas le plus petit des sujets* (*a*), οὐκ ἐλαχίστην τῶν ὑποθέσεων, quoiqu'il veuille dire que c'est le sujet le plus grand & le plus magnifique qu'il puisse traiter. οὔτι (*b*) κάκιστος ἀνὴρ il n'est point le plus lâche, pour dire, c'est le plus brave. *Polybius* (*c*), dit Tite Live, *haud quaquam spernendus Auctor*.... Polybe Auteur excellent.... & Horace (*d*), en parlant de ce même Pythagore : *Non sordidus Auctor naturæ verique*. Voyez ci-dessus, Liv. I. §. XLI. note 94, & ci-dessous, Liv. VIII. §. XIII. note 16.

(176) §. XCVII. *Avec son armée de terre.*) ὁ πεζὸς στρατὸς signifie presque toujours dans Hérodote, *une armée de terre* par opposition *à une flotte*, & rarement de l'infanterie, à moins qu'ἵππος ne suive comme ci-dessous §. CXXXIV, ἀντετάχθησαν οἱ ὑπολειφθέντες Σκύθαι πεζῷ καὶ ἵπποισι. Les Scythes, restés dans le pays, se rangerent en bataille vis-à-vis des Perses, tant l'infanterie que la cavalerie. Plus bas, §. CXXXVI. πεζοῦ στρατοῦ, est opposé à Σκυθικοῦ ἱππότεω. Il en est de même dans les autres bons Ecrivains,

(*a*) Dionys. Halicarn. Lib. I. §. III. pag. 3. lin. ult.

(*b*) Homer. Iliad. Lib. XVI. vers. 570.

(*c*) Tit. Liv. Lib. XXX. §. XLV. pag. 506.

(*d*) Horat. Carmin. I. Od. XXVIII. vers. 19.

comme Xénophon, Thucydides, Démosthenes &c. πρῶτον (a) μὲν τοίνυν, λέξον ἡμῖν τῆς πόλεως τήν τε πεζικὴν καὶ τὴν ναυτικὴν δύναμιν. » Exposez-nous d'abord, dit-il, quelles » sont les forces de mer & de terre de la République ». Nous avons vu plus haut, Liv. III. §. XLV. πεζομαχεῖν pour signifier combattre sur terre, & nous verrons plus bas, Liv. VIII. §. XV. πεζομαχίη, un combat de terre.

(177) §. XCVII. *De proposer à votre Conseil.*) On trouve aussi dans un Manuscrit de la Bibliotheque du Roi ἐς μέσον φήσω.

(178) §. XCVIII. *Il fit soixante nœuds à une courroie.*) Cette maniere de supputer suppose encore beaucoup de grossiereté de la part des Perses.

(179) §. XCIX. *La partie de la Scythie.*) Je crois que la construction est ἡ Θρηΐκη πρόκειται τῆς Σκυθικῆς γῆς κατὰ τὸ ἐς θάλασσαν· ou ἡ Θρηΐκη κατὰ τὸ ἐς θάλασσαν πρόκειται κ. τ. λ. Cela pourroit par conséquent signifier aussi : La partie de la Thrace qui aboutit à la mer est au-devant de la Scythie. Mais au fond cela revient au même.

(180) §. XCIX. *Je vais indiquer &c.*) Je suis la ponctuation de M. Wesseling. Τὸ δὲ ἀπὸ Ἴστρου ἔρχομαι σημανέων· τὸ πρὸς θάλασσαν αὐτῆς τῆς Σκυθικῆς χώρης ἐς μέτρησιν ἀπὸ Ἴστρου· αὕτη ἤδη ..... M. Borheck a admis avec raison cette ponctuation dans son édition.

(181) §. XCIX. *Jusqu'à la ville de Chersonese Trachée.*) Il ne s'agit point ici d'une péninsule, mais d'une ville grecque, qui portoit le nom de *Chersonese Trachée*. Etienne de Byzance le dit positivement, & même il cite ce passage d'Hérodote. J'ai ajouté le terme de *ville*, quoiqu'il ne soit

(a) Xenophon. Memorab. Socratis dicta, Lib. III. Cap. VI. §. IX. pag. 160.

pas dans le texte de notre Historien, afin de lever l'équivoque.

(182) §. C. *Vers la mer qui est à l'Est.*) Cette description de la Scythie est d'une difficulté étonnante. 1° Il n'est pas aisé de saisir le véritable sens d'Hérodote. 2° Je ne crois pas que cette description s'accorde en tout avec la véritable position des lieux. Je suis cependant étonné qu'elle soit en général exacte, vu le peu de connoissance qu'on avoit alors de ce pays. Il faut que cet Historien ait fait de prodigieuses recherches, pour pouvoir en parler comme il l'a fait.

M. Bellanger entend, par *la mer qui est à l'Est*, le Palus Mæotis. Mais il paroît que ce ne peut pas être cette mer, puisqu'elle est nommée dans la même phrase. Je suis très-persuadé qu'Hérodote, en parlant dans cette description de la mer qui est au sud, & de celle qui est à l'est, entend seulement différents points du Pont-Euxin. Il y en a, à ce qu'il me semble, une preuve bien claire, par rapport à ce qui est dit de la mer qui est à l'est. Il dit dans le §. XCIX. que la nation Taurique s'étend jusqu'à la ville de Chersonese, que sa situation avoit fait surnommer *Trachée*. Cette ville, ajoute-t-il, est sur les bords de la mer qui est à l'est. Or, on sait que la ville de Chersonese est en-dedans de l'isthme sur les bords du Pont-Euxin. Cette ville étoit à l'est par rapport à la Scythie, qui commençoit en-deça de l'Ister.

(183) §. CI. *Je compte deux-cents stades pour chaque journée.*) Les Auteurs ne sont pas d'accord les uns avec les autres, ni avec eux-mêmes, sur la grandeur des journées. Hérodote les suppose ici de deux-cents stades, & Liv. V. §. V. il les évalue à cent-cinquante. Strabon & Pline donnent au golphe Arabique mille stades de longueur, & le pre-

mier de ces Auteurs dit que c'eſt un voyage (*a*) de trois ou quatre journées, ce qui feroit trois-cents-trente-trois ſtades un tiers, ou deux-cents-cinquante par jour. Ce que Tite-Live nomme, Liv. XXI, *une journée de chemin*, Polybe l'appelle, Liv. III, *deux-cents ſtades*; & en cela il ſe rapporte au premier nombre d'Hérodote. Les Juriſconſultes Romains n'aſſignoient à chaque journée que vingt-milles, c'eſt-à-dire cent-ſoixante ſtades.

Cette note eſt tirée de Caſaubon ſur Strabon, page 61, Edition d'Amſterdam, ou page 23. Col. I. A. de l'Edition de Paris.

(184) §. CII. *Les Scythes ayant fait réflexion.*) La traduction latine n'eſt pas exacte. Le Traducteur s'eſt le plus ſouvent trompé ſur cette expreſſion, qui eſt très-ordinaire à Hérodote. Par exemple, Livre II. §. CLXII. on a traduit ces mots οὐδένα λόγον αὐτῷ δόντα, *nullo verbo edito*, *ſans proſérer une ſeule parole*, au lieu qu'il falloit les rendre *ſans ſe donner le temps de réfléchir.*

Ce tour de phraſe n'eſt point particulier à notre Auteur. On le trouve ſouvent chez les Attiques. ἃ (*b*) ὄντα γνόντες, ἔδοσαν σφίσιν αὐτοῖς λόγον.... Ce que venant à ſavoir, ils dirent entr'eux, ils réfléchirent entr'eux. Plutarque s'exprime auſſi de même : καὶ (*c*) διδόντες ἑαυτοῖς λόγον, εἴτε ποιῆσαι βέλτιον εἴη &c. Ils diſcutoient entr'eux s'il ne feroit pas plus avantageux de faire &c. καὶ διδόντες λόγον (*d*), εὕρισκον αὐτοὺς, ὀλίγου δεῖν μανέντας ὑπὸ ζηλοτυπίας καὶ ὀργῆς; ils découvrirent, en ſe communiquant leurs penſées, que la ja-

(*a*) Strabon, Lib. I. pag. 61. A.
(*b*) Andocid. de Myſteriis. pag. 17. lin. 33.
(*c*) Plutarch. Defect. Oraculor. pag. 419. C.
(*d*) Idem in Alexandro. pag. 704. C.

jousie & la colere les avoient, peu s'en faut, rendu insensés.

La correction de M. Dacier (a) qui lisoit ici διαδόντες, est donc inutile. Il faut seulement sous-entendre ἑαυτοῖς.

(185) §. CIII. *Ont des coutumes.*) νόμοισι .... χρέωνται, il faut lire χρέονται avec le Manuscrit A de la Bibliotheque du Roi, qui observe perpétuellement cet Ionisme. Je n'en avertirai plus.

(186) §. CIII. *A Iphigénie.*) Il y a dans le grec : à la Vierge, mais cela n'auroit point été supportable en notre langue, à cause de l'équivoque. Cette Vierge étoit Iphigénie, comme Hérodote le dit à la fin de ce même paragraphe. Ainsi, suivant les Taures, Iphigénie n'étoit point la Prêtresse qui immoloit (b) les étrangers qui abordoient chez eux ; mais la Déesse à qui on offroit ces sacrifices inhumains.

(187) §. CIII. *Les Grecs qui y abordent.*) » J'immole, dit Iphigénie dans (c) Euripides, » suivant la loi qui existoit » avant moi, tous les Grecs qui abordent ici ».

(188) §. CIII. *Après les cérémonies accoutumées.*) Il paroît par le vers de l'Iphigénie en Tauride, que j'ai cité note précédente, & par celui de la même piece, ἢ διὰ τῶν (d)

(a) Plutarque trad. par Dacier. Tom. VI. pag. 162. note.

(b) La Prêtresse faisoit les cérémonies préparatoires, qui consistoient à arroser la victime d'eau lustrale, à couper du poil de sa tête, qu'on brûloit, & à jetter sur son front de l'orge sacré, mêlé avec du sel. D'autres étoient chargés du soin d'immoler la victime. Κατάρχομαι μεν, σφάγια δ'ἄλλοισιν μέλει. Iphig. in Tauris, vers. 40.

Voyez sur ces cérémonies, note 110, sur le §. LX. de ce même livre, & note 359, §. CLX. du Liv. I.

(c) Euripid. Iphig. in Tauris, vers. 38.

(d) Id. ibid. vers. 1154.

ξίναι κατήρξατο; qu'avant d'immoler la victime, on observoit en Tauride, de même qu'en Grece, des cérémonies préparatoires. Voyez sur cette expression la note 153 sur le §. XLV. du Liv. II. & la note 359. sur le §. CLX. du Liv. I. On trouve dans les Manuscrits A & B. du Roi κατ' ἀρ' εὐξάμενοι. On lit aussi de même dans le Manuscrit D. de la même Bibliotheque, & en marge, κατευξάμενοι.

(189) §. CV. *Il paroît que.*) Κινδυνεύουσιν ἶναι. Cette expression est très-ordinaire à Platon & à Xénophon. Κινδυνεύει σοφός τις ἶναι (a) Il paroît un Sage.

(190) §. CV. *Enchanteurs.*) « Hérodote (b) avoit raison » de ne pas ajouter foi à cette fable; mais il est surprenant qu'il ne se soit pas apperçu que ces Grecs, établis » en Scythie, se jouoient de sa crédulité, en lui représentant, comme une merveille, la chose du monde la plus » naturelle & la plus commune. Les Neures étoient des » Scythes, qui, dans les grands froids, se couvroient d'un » saye fait de peaux de loups, & qui quittoient cette fourrure d'abord que le temps étoit adouci. Voilà tout le » mystere qu'Hérodote n'a pas compris, non plus que ceux » qui l'ont copié ».

M. Pelloutier se trompe. 1° Si les Grecs de tous les pays & de tous les siecles, ont été fort crédules, comme il seroit aisé de le prouver, ceux qui étoient établis en Scythie devoient l'être d'autant plus, qu'ils n'avoient pas l'esprit aussi cultivé que les autres.

2° Si la raison de M. Pelloutier est bonne, ces Grecs auroient dû conter à Hérodote que les Neures se changeoient non-seulement en loups, mais en renards, en ours &c. parce

---

(a) Plato in Eutyphron. Tom. I. pag. 2. C & passim.
(b) Histoire des Celtes. Tom. I. pag. 305.

qu'ils portoient en hiver des habits faits de la peau de ces animaux, 3° Les Neures n'étant pas le seul peuple du nord qui s'habillât de la sorte en hiver, pourquoi les Scythes-Grecs n'attribuoient-ils qu'à celui-là cette métamorphose ?

Y a-t-il donc parmi nous quelqu'un qui n'ait pas entendu parler de loup-garou, & d'autres pareilles fables, dont la plupart des habitans de nos campagnes ne sont point encore détrompés. Ces contes auxquels les paysans ajoutent foi dans le nord, devoient être beaucoup plus accrédités dans un temps où ces peuples étoient à moitié sauvages.

Evanthes (*a*), Auteur considéré parmi les Grecs, dit que les Arcadiens écrivent que ceux de la famille Anthus tirent au sort l'un d'entr'eux, qui se rend à un certain étang du pays, se déshabille sur ses bords, suspend ses habits à un chêne, traverse l'étang à la nage, va dans les déserts, se change en loup, & vit avec ceux de son espece, pendant neuf ans. Si dans cet espace de temps il ne dévore point d'homme, il retourne au même étang, le traverse, & reprend sa premiere figure, à cela près qu'il a vieilli de neuf ans. Mais Pline, de qui j'emprunte ce trait, ajoute très-bien: *Mirum est quò procedat græca credulitas! Nullum tàm impudens mendacium est, ut teste careat.*

(191) §. CVI. *Nomades.*) Les peuples Nomades n'ont pas de demeure fixe. Ils en changent souvent pour la commodité des pâturages. Ils vivent sur leurs charriots, comme les Scythes, ou sous des tentes, ou en plein air, comme une partie des Libyens (*b*). Νομάδες δὲ καλεῦνται, ὅτι οὐκ ἔστιν οἰκήματα, ἀλλ' ἐν ἁμάξαις οἰκεῦσιν.... ἐν (*c*) ταύταις

(*a*) Plin. Hist. Natural. Lib. VIII. Cap. XXII. Tom. I. pag. 450.

(*b*) Hippocr. de Aeribus, aquis, Locis., §. XLIV. Tom. I. pag. 352.

(*c*) Id. ibid. pag. 353.

μὲν οὖν ταῖς ἁμάξαις αἱ γυναῖκες διαιτεῦνται· αὐτοὶ δ' ἐπ' ἵππων ὀχεῦνται οἱ ἄνδρες. ἕπονται δὲ αὐτέοισι καὶ τὰ πρόβατα ἐόντα καὶ αἱ βόες, καὶ οἱ ἵπποι. μένουσι δ' ἐν τῷ αὐτέῳ τοσοῦτον χρόνον, ὅσον ἂν ἀπόχρη σφι τοῖσι κτήνεσιν ὁ χόρτος. ἐπέαν δὲ μηκέτι, ἐς ἑτέρην χώρην ἔρχονται. » On les appelle » Nomades, parce qu'ils n'ont point de maisons, & qu'ils » demeurent sur leurs chariots..... Leurs femmes passent » leur vie dans leurs chariots; les hommes montent à cheval, » & sont suivis de leurs moutons, de leurs bœufs & de » leurs chevaux. Ils restent dans le même endroit, tant » que les pâturages suffisent à leur bétail; lorsqu'ils en man- » quent ils vont ailleurs ».

(192) §. CVI. *De tous les peuples &c.*) Ceci, par une transposition manifeste, se trouvoit à la fin de ce qu'Hérodote dit des Mélanchlænes. J'ai cru qu'un Traducteur devoit avoir plus de liberté qu'un Editeur, qui ne doit faire dans le texte de son Auteur, d'autres changemens que ceux qui sont autorisés par les Manuscrits, à moins qu'ils ne soient d'une évidence à laquelle personne ne peut se refuser. Cette transposition doit être très-ancienne, puisque Eustathe (*a*) cite ce passage dans l'ordre où il se trouve dans nos Editions.

On n'appelloit ces peuples Androphages que parce qu'ils mangeoient des hommes.

(193) §. CVIII. *Se peignent le corps en bleu.*) Quelques personnes, dit (*b*) M. de Saumaise, rapportent cela à la couleur des yeux, mais moi je l'interprete du corps entier. De-là vient que Virgile, dans ses Géorgiques, les appelle *Picti Geloni* (*c*).

(*a*) In Dionys. Perieg. vers. 309. pag. 55. Col. 1.
(*b*) Salmas. Plinianæ exercitationes in Solin. pag. 133. Col. 2. D. E.
(*c*) Virgil. Georg. Lib. II. vers. 115.

(194) §. CVIII. *Il y a dans leur pays.*) Quoique je n'aie point pris à tâche de faire remarquer tous les contre-sens de la Traduction latine & de celles en langues vulgaires, cependant je ne puis m'empêcher de dire un mot de celui qu'ont fait ici tous les Traducteurs. Il font dire à Hérodote que la ville des Budins s'appelloit *Gélonus.* Comment a-t-on pu imaginer qu'un peuple, qui n'avoit rien de commun avec les Gélons, ait donné à la ville le nom de ce peuple qui différoit essentiellement de lui & par la langue, & par les usages. D'ailleurs, comment a-t-il pu venir dans la tête à quelqu'un que les Budins, qui étoient Nomades, comme le dit Hérodote au Paragraphe suivant, aient habité une ville? Aussi notre Historien ne dit pas que cette Ville appartînt aux Budins, mais qu'elle étoit chez eux, c'est-à-dire, dans leur pays.

(195) §. CVIII. *De trois ans en trois ans ils célebrent &c.*) » On dit (*a*) que les Grecs célebrent les Triétérides (fêtes » triennales) parce que Bacchus fut trois ans à son expédi- » tion . . . . . Bacchus (*b*) ayant passé trois ans à son expé- » dition des Indes, revint en Béotie avec de riches dé- » pouilles, & fut le premier qui triompha sur un éléphant » Indien. Les Béotiens & le reste des Grecs, ainsi que les » Thraces, ont institué des fêtes triennales en l'honneur de » ce Dieu, afin de conserver la mémoire de son expédition » dans les Indes ».

(196) §. CIX. *Que les Gélons.*) Il y a dans le grec : Βουδινοὶ δὲ οὐ τῇ αὐτῇ γλώσσῃ χρέωνται καὶ Γελωνοί. MM. Valckenaer & Wesseling souhaiteroient qu'on lût Γελωνοῖς ou τῇ καὶ Γελωνοὶ. Cette correction n'est point nécessaire. Cette tour-

---

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. III. §. LXIV. Tom. I. pag. 235.

(*b*) Id. Lib. IV. §. III. Tom. I. pag. 248.

nure est familiere aux Grecs. τὰ (*a*) δὲ ἀνθρώπων οὐχ ἥκιστα τὸ πρόθυμον ἡ πεπρωμένη κατὰ ταυτὰ ἐπικρύπτει, καὶ ὁ ψηφῖδα ἐπιλαβοῦσα ἰλὺς ποταμοῦ. Le destin ne couvre pas moins l'éclat des actions humaines que la vase des rivieres ne couvre les cailloux qui sont dans leur lit.

(197) §. CIX. *Qui mangent de la vermine.*) Les Phthirophages ou mangeurs de vermine de (*b*) Strabon & de Pline (*c*) sont différents des Budins.

(198) §. CIX. *Ni par l'air du visage.*) ἰδέαν ὁμοῖοι. Thomas Magister prononce hardiment qu'aucun Auteur approuvé ne s'est servi de ce terme, en parlant de l'homme, mais de ceux de εἶδος & d'ὄψις : οὐδεὶς (*d*) τῶν δοκιμωτάτων ἰδέαν ἐπὶ ἀνθρώπου λέγει, ἀλλὰ εἶδος καὶ ὄψιν. Indépendamment de ce passage de notre Historien, on trouve encore ce terme dans Platon & autres Auteurs qui ont écrit purement. Ce qui fait voir avec quelle précaution il faut admettre les préceptes des anciens Grammairiens. Εἰς (*e*) Διονυσίου τοῦ Γραμματικοῦ εἰσῆλθον καὶ εἶδον αὐτόθι τῶν τε νέων τοὺς ἐπιεικεστάτους δοκοῦντας εἶναι τὴν ἰδέαν. Etant entré chez le Grammairien Dionysius, j'y apperçus des jeunes-gens d'un air honnête & modeste.

(199) §. CIX. *A faire des bordures.*) τῶν τὰ δέρματα περὶ τὰς σισύρνας παραῤῥάπτεται. Παραῤῥάπτεσθαι signifie *adsuere*. Παραῤῥάμματα sont ces bordures qu'on met aux habits. Hésychius explique παραιρήματα par παραῤῥάμματα ἱματίων. Thucydides s'est servi de ce mot de maniere à ne point en

(*a*) Pausan. Messenic. sive Lib. IV. Cap. IX. pag. 302.
(*b*) Strab. Lib. XI. pag. 754. A.
(*c*) Plin. Hist. Natur. Lib. VI. Cap. IV. Tom. I. pag. 305. lin. 3.
(*d*) Thomas Magister voc. ἰδέα. pag. 464.
(*e*) Plat. Amator. Tom. I. pag. 132. A.

laisser

laisser ignorer la signification. Voyez Thucydides, Liv. IV. §. XLVIII. pag. 267.

(200) §. CX. *Quant aux Sauromates.*) Hérodote rapporte l'origine des Sauromates en ce Paragraphe & dans les suivants, jusqu'au 117e inclusivement. Diodore de Sicile la raconte d'une maniere différente. Les Scythes ayant, selon cet (*a*) Auteur, subjugué une partie de l'Asie, en firent sortir plusieurs peuplades, entr'autres une de Medes, qui passa vers le Tanaïs, & forma la nation des Sauromates.

(201) §. CXIV. *Apprivoiserent.*) Il y a dans le grec, ἐκτιλώσαντο. Ce mot vient de κτίλος, bélier. Comme cet animal étoit ordinairement accoutumé à la main du berger, & qu'il étoit apprivoisé, on s'est servi de κτίλος adjectivement, pour signifier tout animal apprivoisé. De-là le verbe κτιλόω.

(202) §. CXIV. *Elles ne quittent point leurs chariots.*) C'est que leurs chariots leur tenoient lieu de maison. Or, tout le monde sait qu'en Grece les femmes sortoient rarement. Mais j'ai bien peur qu'Hérodote n'ait attribué aux femmes Scythes les mœurs des Grecques.

(203) §. CXV. *La portion de leur patrimoine qui leur revenoit*) τῶν κτημάτων τὸ ἐπιβάλλον. On sous-entend μέρος. Hérodote a dit Liv. VII. §. XXIII. ἀπολαχόντες γὰρ μόριον ὅσον αὐτοῖσι ἐπέβαλλε, ὤρυσσον. On trouve dans Démosthenes τῆς (*b*) τῶν ἄλλων ἀνθρώπων τύχης τὸ ἐπιβάλλον ἐφ' ἡμᾶς μέρος μετειληφέναι νομίζω τὴν πόλιν. « Je pense que notre ville » a eu sa part de la partie de la fortune du reste des hommes » qui pouvoit nous revenir ». La même phrase se trouve dans

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. II. §. XLIII. Tom. I. pag. 155.
(*b*) Demosth. de Coronâ. pag. 182, 435.

Denys d'Halicarnasse, τέλον ὑπάρξει (a) τὸ ἐπιβάλλον ἑκάστοις λάχος. « Chacun aura la part qui lui reviendra par le sort, » la part que le sort lui adjugera ». M. Gottleber (b) pouvoit donc appuyer cette phrase de Denys d'Halicarnasse de meilleures autorités que de celles de Saint Luc & du Scholiaste d'Aristophanes.

(204) §. CXV. *Nous en craindrions les suites.*) J'ai cherché à exprimer les deux termes grecs. Φόβος est une frayeur subite, δέος la crainte permanente d'un mal à venir. Voyez (c) Ammonius.

(205) §. CXVII. *Qu'elle n'eut tué un ennemi.*) » Les » femmes (d) des Sauromates montent à cheval, tirent de » l'arc, lancent le javelot de dessus le cheval, & vont à la » guerre, tant qu'elles sont filles. Elles ne se marient point » qu'elles n'aient tué trois ennemis, & ne cohabitent point » avec leurs maris qu'elles n'aient fait les cérémonies sacrées » prescrites par la loi. Les femmes mariées cessent d'aller à » cheval, à moins qu'il ne soit nécessaire de faire une expé» dition générale ».

(206) §. CXVIII. *Que Darius.*) Il y a dans le grec, le Perse, pour le Roi de Perse, & plus bas, §. CXIX. le Gélon, le Budin, le Sauromate, l'Agathyrse, le Neure, l'Androphage, pour les Rois des Gélons, des Budins, des Sauromates, &c. Telle est la maniere d'Hérodote & de la plupart des bons Ecrivains. Et je crois que c'est ainsi qu'il faut entendre le passage suivant de (e) Plutarque. εὖ δὲ καὶ

(a) Dionys. Halicarn. Antiq. Rom. Lib. VIII. §. LXXIV. pag. 520. lin. 38.

(b) Act. Erudit. An. 1771. pag. 221.

(c) Περὶ διαφόρων λέξεων. pag. 39.

(d) Hippocrat. de Aëribus, Aquis, Locis, §. XLII. Tom. I. pag. 352.

(e) Plutarch. de Liberis educandis, Tom. II. pag. 2. F.

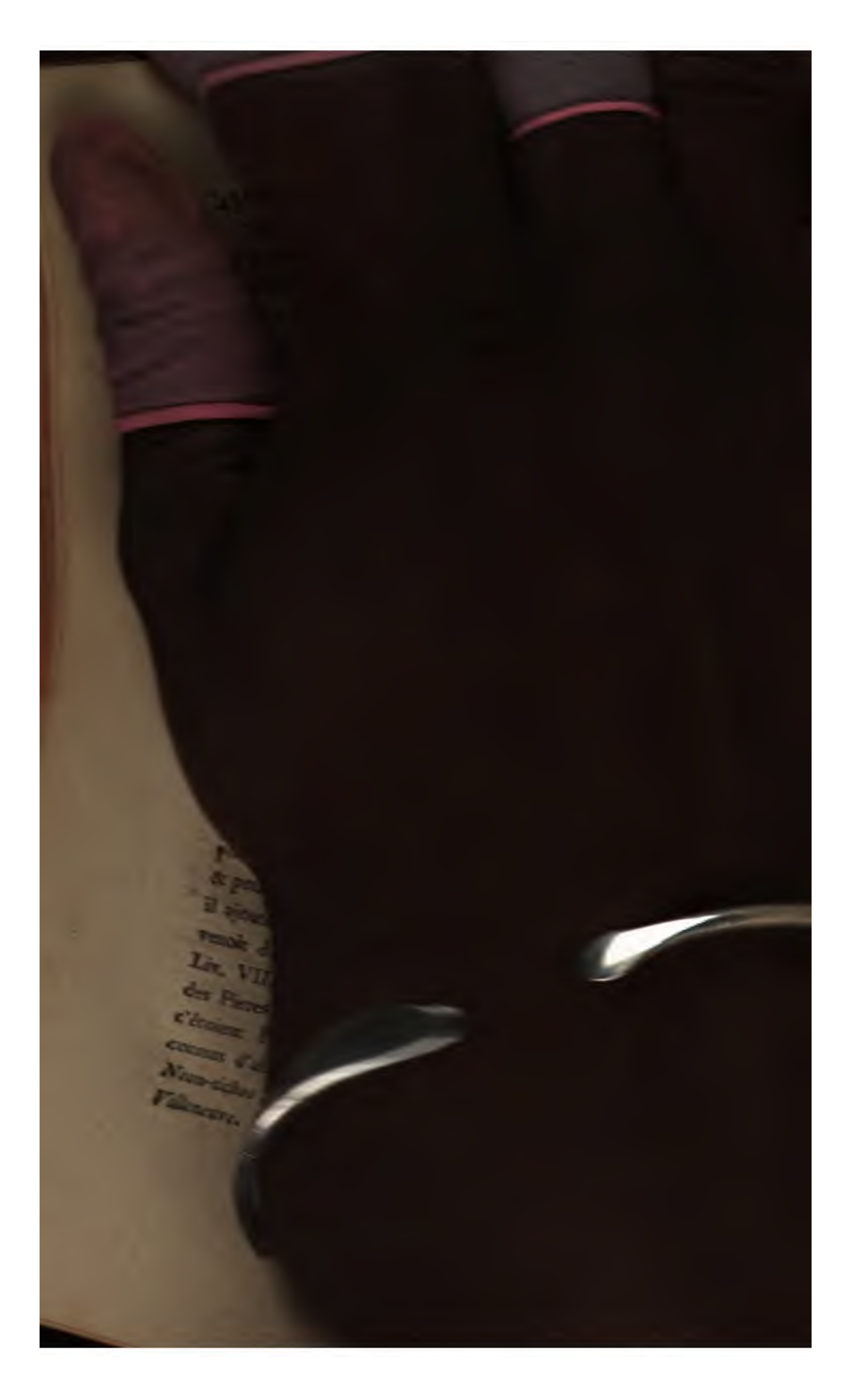
ὁ Θετταλὸς ἐρωτηθεὶς, τίνες εἰσὶν οἱ ἡπιώτατοι τῶν Θετταλῶν, ἔφη, οἱ παυόμενοι πολεμεῖν. » Quelqu'un ayant demandé au » Roi de Thessalie quels étoient les plus doux des Thessaliens, » celui-ci répondit très-bien, ceux qui ont cessé de faire » la guerre ». Car, quoiqu'il n'y eut plus de Roi en Thessalie, long-temps avant Plutarque, ce mot peut être très-ancien, & du temps où il y en avoit.

(207) §. CXVIII. *Que faire à cela.*) Il y a dans le grec τί γὰρ πάθωμεν; que pourrions-nous y faire? Cette expression est communément la pierre d'achoppement des Traducteurs. La traduction, *quid enim cladem subeamus*? est vicieuse; il falloit traduire, *quid enim facere possimus*? (a) πλὴν ἀλλὰ τί ἂν πάθοιμι; ἐμμενετέον γὰρ οἷς ἅπαξ προειλόμην. « Mais » qu'y ferois-je? Il faut s'en tenir au choix que j'ai fait une » fois ». (b) τί γὰρ ἂν καὶ πάθῃ τις ὁπότε φίλος τις ὢν βιάζοιτο; « car qu'y pourroit-on faire, lorsqu'un ami vous presse »? (c) Τί πάθω; οὐ γὰρ ἐγὼ αἴτιος τούτου. ἡ φύσις δέ μου ῥεῖ. « Que » voulez-vous que j'y fasse? (comme a très-bien rendu M. » Dacier), ce n'est pas ma faute : j'ai le cerveau humide, » c'est mon tempérament ».

(208) §. CXIX. *Nous saurons les repousser.*) Je lis avec M. Valckenaer καὶ ἡμεῖς σφὶ τισόμεθα.

(209) §. CXXII. *Les Perses l'ayant passé après eux.*) Il y avoit sans doute un gué en cet endroit; autrement je ne vois pas comment une armée aussi nombreuse que celle des Perses, qui devoit être embarrassée de beaucoup de bagages, auroit pu passer un fleuve comme le Tanaïs, en assez peu de temps pour pouvoir poursuivre les Scythes.

(a) Lucian. ad eum qui dixerat Prometheus es. §. VII. Tom. I, pag. 36.
(b) Lucian. in Contemplant. §. II. Tom. I. pag. 91.
(c) Æliani Hist. Var. Lib. IX. Cap. XXVII. pag. 618.


Liv. VII
des Pierre
c'étoient

[illegible]

M. Wesseling remarque qu'y ayant vingt jours de marche (Voyez ci-dessus §. CI.) de l'Ister au Palus Mæotis, il devoit y en avoir beaucoup plus pour une armée immense.

(210) §. CXXIII. *Déserte.*) Il y a dans le grec : *Les Budins l'ayant abandonnée ;* mais je crois qu'il faut lire *Les Gélons* ἐκλελοιπότων τῶν Γελωνῶν. Voyez ci-dessus §. CVIII. note 194.

(211) §. CXXIV. *Huit grands châteaux.*) Ce sont de vrais châteaux, comme l'a très-bien exprimé le Traducteur latin, & non point des murailles, comme l'a dit du Ryer, & quelques autres après lui. Mais du Ryer est une très-mauvaise autorité. Il est vrai que cette premiere signification ne se trouve ni dans le Trésor de la langue grecque de Henri Estienne, ni dans aucun autre Lexique, si l'on excepte celui de Portus, mais il faut être absolument neuf dans la langue grecque, & n'avoir jamais lu Hérodote, Thucydides, Xénophon, &c. pour nier que ce terme se prenne dans cette acception. Hérodote venoit de dire, en parlant de la ville des Gélons, ἐντυχόντες τῷ ξυλίνῳ τείχεϊ « ayant trouvé sur leur » route leur ville de bois ». Κεκενωμένου τοῦ τείχεος πάντων « les » Gélons ayant emporté tous leurs effets de leur ville, &c. »

Le même Historien parle, Liv. VII. §. CVIII, des places appartenantes aux Samothraces Σαμοθρηΐκια τείχεα, & pour qu'on ne puisse douter de la signification de τείχεα, il ajoute : dont la derniere ville s'appelle *Mésambrie.* Ce qu'il venoit de nommer τείχεα, il l'appelle tout de suite πόλις, Liv. VII. §. CXII. il dit que Xerxès passa près des places des Pieres τείχεα τὰ Πιέρων, & tout de suite il les nomme, c'étoient Phagres & Pergame, petites villes ou châteaux connus d'ailleurs. Il y avoit aussi plusieurs villes du nom de *Neon-tichos*, ou *nouvelle muraille*, ce qui revenoit à celui de *Villeneuve.* Hérodote parle d'une de ces villes, Livre I.

§. CXLIX. Bien plus, il y avoit en Achaïe un château Φρούριον qui s'appelloit Τεῖχος (a) Tichos.

L'Assyrien Gobryas (b) dit à Cyrus qu'il est maître d'un château fort & d'un pays considérable : εἰμὶ τὸ μὲν γένος Ἀσσύριος, ἔχω δὲ καὶ τεῖχος ἰσχυρὸν καὶ χώρας ἐπάρχω πολλῆς.

Plutarque nomme ainsi la citadelle de Sardes : les Athéniens, dit-il, (c) prirent tout Sardes excepté la citadelle. χωρὶς τοῦ τείχους τοῦ βασιλικοῦ.

Le savant M. de Valois remarque dans ses notes sur (d) Harpocration que τεῖχος signifie un fort, un château ; mais voici sa note : τεῖχος *non est simpliciter murus, ut interpres accepit in fine hujus annotationis, sed castrum potius. Sic* Σέῤῥιον τεῖχος *apud Demosthenem pro Coronâ : & quod* Ἡραῖον τεῖχος *hic dicitur, Herodoto* Ἡραῖον πόλις παρὰ Πέρινθον. *Sic apud Xenophontem Lib. I. & II. ubi de Alcibiade,* τὰ τείχη *sæpe sic usurpat, & Herodotus Lib. VI. Videtur propriè de Thraciæ locis id usurpari, teste Demosthene in Philipp. &* περὶ Παραπρεσβείας. *Livius Lib. XXXI, pag. 573. Doriscon & Serrium Castella vocat, id est* τείχη. *& Scylax in Thraciæ situ.*

(212) §. CXXV. *Ils refusoient aux Scythes.*) Gronovius a fait ici un contresens très-grossier, lorsqu'il traduit *jam non recusantes societatem.* Henri Estienne a parfaitement bien rendu cette phrase : *At Scythæ non jam ad Agathyrsos, quippe qui ingressu regionis interdixissent, tendebant, sed ex*

(a) Polyb. Lib. IV. §. LXXXIII. Tom. I. pag. 481.

(b) Xenoph. Cyripæd. Lib. IV. Cap. VI. §. II.

(c) Plutarch. de Herodoti Malignitate. pag. 861. D.

(d) Henr. Valesii animadvers. in notas Maussaci ad Calcem Harpocrationis, pag. 288.

Neuride regione .... la construction est, οἱ μὲν Σκύθαι συχίῃ ἀπαιτέοιτο ἐς τοὺς Ἀγαθύρσους ἀπείπαντας.

(213) §. CXXVI. *La terre & l'eau.*) Chez les anciens peuples occidentaux, pour marquer qu'on s'avouoit vaincu & qu'on se rendoit à discrétion, on cueilloit de l'herbe, & on la présentoit au vainqueur. On se démettoit par cette action de tous les droits qu'on avoit sur le pays. Du temps de Pline, les Germains observoient encore cette coutume. (*a*) *Summum apud antiquos signum victoriæ erat, herbam porrigere victos, hoc est terrâ & altrice ipsâ humo, & humatione etiam cedere : quem morem etiam nunc durare apud Germanos scio.* Festus (*b*) & Servius sur le vers 128 du Liv. VIII. de l'Enéïde de Virgile, *& vittâ comptos voluit prætendere ramos*, disent que *herbam do* est la même chose que *victum me fateor* & *cedo victoriam*. On observoit la même cérémonie ou quelqu'autre semblable, quand on cédoit, quand on donnoit ou qu'on vendoit un pays, un fief, ou une terre à quelqu'un; on lui en donnoit l'investiture en lui offrant de l'herbe & du gazon, &c. Voyez le Glossaire de du Cange au mot *Investitura*. Dans l'Orient & en d'autres pays c'étoit par la tradition de la terre & de l'eau qu'on mettoit un Prince en possession d'un pays, & c'étoit de cette maniere qu'on lui en donnoit l'investiture. On le reconnoissoit par-là comme maître absolu; car la terre & l'eau comprennent tout. « Donner la terre & l'eau, dit » Aristote (*c*), c'est renoncer à sa liberté ».

(214) §. CXXVIII. *Qu'ils prendroient leurs repas.*) Gronovius a fait ici trois contre-sens qu'a remarqué M. Wesseling. 1° Πλανᾷν est un verbe actif, & ne peut signifier *errare*.

(*a*) Plin. Lib. XXII. Cap. IV. Tom. II. pag. 267.
(*b*) Festus de Verb. Significat. Lib. VIII. pag. 170.
(*c*) Aristot. Rhetoric. Lib. II. Cap. XXIII. pag. 577. F.

2° Σῖτα ἀναιρεόμενοι sont des gens qui prennent leur repas, comme on l'a déja vu, Liv. III, XXVI. & comme on le verra Liv. VII. §. CXX. 3° Νομᾶν signifie ici *observare*. On peut voir les exemples cités dans la note de M. Wesseling.

(215) §. CXXIX. *On n'en voit pas un seul.*) Les Scythes (*a*) immoloient cependant des ânes, si l'on en croit Clément d'Alexandrie; mais il y a apparence qu'il confondoit ces peuples avec les Hyperboréens, puisqu'il apporte en preuve un vers de Callimaque, où il n'est question que de ces derniers. On sait aussi par Pindare (*b*) que les Hyperboréens sacrifioient à Apollon des Hécatombes d'ânes.

(216) §. CXXX. *Ils leur abandonnerent quelques-uns de leurs troupeaux.*) Cela paroît à M. Wesseling directement contraire au but des Scythes, qui étoit de couper les vivres aux Perses. En conséquence il voudroit qu'on lût ὅκως .... μὴ καταλάβοιεν, μέτα τῶν νομέων αὐτοί......... « & se retire» rent dans un autre canton, afin qu'ils ne pussent s'en em» parer ». Qu'il me soit permis d'être d'un sentiment différent de celui de ce Savant, qui a si bien mérité des Lettres. Les Scythes, comme le dit Hérodote, avoient intention de faire rester plus long-temps les Perses dans la Scythie. S'ils eussent mis leurs troupeaux à l'abri, les Perses ne trouvant absolument rien dans le pays, se seroient retirés sur le champ, afin de ne pas périr de faim. Que font donc les Scythes? Ils leur abandonnent une petite partie de leurs troupeaux, car le génitif τῶν προβάτων τῶν σφετέρων est un génitif de partition. Les Perses enflés de ce succès ἐπηρμένοι τῷ πεποιημένῳ (*c*) en esperent d'autres, & se flattent de trouver l'endroit où les Scythes avoient mis tous leurs troupeaux à

(*a*) Clement. Alexand. Cohortatio ad gentes. pag. 25. lin. 11.

(*b*) Pindar. Pyth. Od. X. vers. 51.

(*c*) Ainsi la correction du même Savant qui lisoit ἐπειρῶντο au lieu de ἐπῇρωντο, est inutile.

l'abri. Ces foibles succès n'étoient point un remede à la faim qui se faisoit sentir dans le camp des Perses; mais leur donnoient l'espérance d'y voir bientôt régner l'abondance. Cet espoir leur faisoit prolonger leur séjour en Scythie, & plus ils le prolongeoient, & plus leur misere augmentoit, suivant les désirs des Scythes.

Les troupeaux que les Scythes abandonnerent aux Perses faisoient probablement partie de ceux qui étoient destinés à leur subsistance journaliere; le reste s'étoit retiré plus avant dans le nord avec les femmes & les enfans, comme on l'a vu plus haut §. CXXI.

(217) §. CXXXII. *Que l'oiseau a beaucoup de rapport.*) Il y a dans le grec : *Que l'oiseau ressembloit beaucoup au cheval.* Je ne vois pas la comparaison qu'on peut faire d'un oiseau à un cheval, à moins que ce ne soit du côté de la vélocité ; & encore cela est-il bien tiré. Mais, en supposant cette comparaison juste, on ne saisit pas le rapport qu'elle a avec l'explication de Darius. Jean Corneille de Paw me paroît avoir très-bien obvié à cette difficulté en lisant ὄρνις δὲ μάλιστα ἔοικε τῷ ἵππῳ, τὸν τούς τε ὀϊστοὺς κ. τ. λ. Il faudra alors traduire : l'oiseau a beaucoup de rapport avec le cheval, qu'ils nous livrent avec leurs fleches, comme faisant leur force. Voyez la note de feû M. Wesseling.

(218) §. CXXXV. *Avec la fleur de ses troupes.*) σὺν τῷ καθαρῷ τοῦ στρατοῦ. Τὸ καθαρὸν est susceptible de diverses explications, suivant les endroits où il est placé. Dans le passage de Thucydides, rapporté par M. Wesseling, il signifie les Citoyens d'Athenes, par opposition aux alliés & aux troupes rassemblées d'ailleurs : mais ce que notre Historien venoit de dire : que Darius laissa dans le camp les malades avec ses plus mauvaises troupes, détermine le sens de cette expression, & indique assez qu'elle signifie les meilleures troupes de l'armée.

(219) §. CXXXVI. *Les deux parties des Scythes.*) Il y avoit deux corps d'armée qui alloient toujours ensemble ; & un qui accompagnoit les Sauromates, comme cela est clairement exprimé aux paragraphes CXX, CXXVIII & CXXXIII. C'est de ce dernier corps de troupes qu'il faut entendre ces mots καὶ ἡ μίη.

(220) §. CXXXVII. *Et Tyran de la Chersonese.*) Tous ces petits Princes avoient donné des fers à leurs patries, & ne se soutenoient dans leurs usurpations que par le moyen des Perses qui avoient intérêt à préférer le gouvernement despotique au démocratique, qui auroit été moins souple & moins prompt à exécuter leurs volontés. Voyez Liv. III. §. L. note 87.

(221) §. CXXXVIII. *Ceux qui furent de cette opinion.*) Διαφέρειν τὴν ψῆφον se prend pour φέρειν, comme dans l'Orestes d'Euripides (a), κυρία δ' ἥδ' ἡμέρα, ἐν ᾗ διοίσει ψῆφον Ἀργείων πόλις. « C'est ici le jour fixé où la ville d'Argos doit donner » son suffrage ».

La préposition n'ajoute point ici à la signification du simple. On en a déja vu des exemples

(222) §. CXLIII. *Il laissa Mégabyze.*) Il y a dans le grec Mégabaze ; mais, comme Hérodote a écrit ailleurs ce nom Mégabyze, j'ai cru devoir conserver l'uniformité, & cela d'autant plus que le Manuscrit B de la Bibliotheque du Roi, & Eustathe (b) dans son Commentaire sur l'Iliade, l'écrivent de même.

(222*) §. CXLIV. *Qu'ils étoient sans doute alors aveugles.*) M. le Président de Montesquieu a appliqué ce trait à Harrington au sujet de son *Oceana*, sans se rappeller, probable-

---

(a) Eurip. Orest. vers. 48.

(b) Eustath. Comment. in Iliad. pag. 240. sub finem.

ment, où il l'avoit lu, puisqu'il n'a point cité notre Auteur. L'on peut dire que ce mot de Mégabyze n'a rien perdu de son mérite en passant dans la bouche du Président. Voyez l'Esprit des Loix, Liv. XI. Chap. VI. Tom. I. pag. 222. Edit. *in*-4° de 1758.

(222**) §. CXLIV. *Les Medes.*) Hérodote & la plupart des Anciens comprennent presque toujours les Perses sous le nom de Medes. Claudien (*a*) dit, *remige Medo sollicitatus Athos*, en parlant de l'Athos creusé & traversé par la flotte des Perses.

(223) §. CXLV. *Par les Pélasges qui avoient enlèvé de Brauron.*) Plutarque rapporte ce trait d'histoire avec quelques différences & quelques additions. « Les Tyrrhéniens (*b*), » dit-il, occuperent autrefois les isles de Lemnos & d'Imbros. Ils enleverent de Brauron les femmes des Athéniens, » & en eurent des enfans, que les Athéniens chasserent de » ces isles, comme étant métifs & demi-barbares. Ces jeunes » gens s'étant embarqués, arriverent au promontoire de » Ténare, & rendirent de grands services aux Spartiates » dans la guerre qu'ils avoient contre les Hilotes. En re» connoissance de ces services, on leur donna le droit de » cité, & on leur permit d'épouser des femmes de Sparte, » sans cependant les admettre aux magistratures & au conseil. » Dans la suite, on les soupçonna de tenir des assemblées » secretes, & de tramer des conspirations contre l'état. » Là-dessus ils furent mis en prison, où on les tint sous » une étroite garde, & on chercha à les convaincre de » conspiration par des preuves certaines & indubitables. Ce» pendant leurs femmes se transporterent à la prison, & » firent tant par leurs prieres & leurs vives instances, que

(*a*) Claudian. in Rufin. Lib. I. vers. 335.
(*b*) Plutarch. de Virtut. Mulierum. pag. 247.

» les géoliers les y laisserent entrer, seulement pour saluer » leurs maris & leur parler. La porte leur ayant été ou- » verte, elles conseillerent aux prisonniers de leur donner » leurs habits, de prendre les leurs, & de sortir en se ca- » chant le visage. Cela fut exécuté sur le champ. Les maris » se présenterent à la porte déguisés; les géoliers les pre- » nant pour des femmes, les laisserent passer, & leurs » femmes resterent à leur place, disposées à souffrir tout » ce qui pourroit en arriver. Delà les Tyrrhéniens s'empa- » rerent du mont Taygete, souleverent les Hilotes, & » firent avec eux une alliance offensive & défensive. Les » Spartiates, allarmés de l'évasion des uns & du soulevement » des autres, leur envoyerent un héraut, & conclurent avec » eux un traité de paix, dont les articles furent qu'on leur » rendroit leurs femmes, qu'on leur donneroit une somme » d'argent & des vaisseaux, qu'ils se mettroient en mer, & » que quand ils auroient trouvé ailleurs des terres & une ville, » ils seroient regardés comme une colonie & comme pa- » rens des Lacédémoniens. Le traité fait, les Pélasges pri- » rent pour chefs & pour conducteurs Pollis, Adelphus (*a*) » & Crataïs, Lacédémoniens. Une partie s'établit dans » l'isle de Mélos; mais les autres, en plus grand nombre, » firent voile sous la conduite de Pollis jusqu'en Crete, dans » l'espérance de voir l'accomplissement des Oracles, qui » leur avoient dit que, lorsqu'ils auroient perdu leur Déesse » & leur ancre, le premier pays où ils arriveroient seroit le » terme de leur voyage, & qu'ils devoient y bâtir une ville. » Ayant donc pris terre à l'endroit qu'on appelle *Cherso-* » *nese* (*b*), durant la nuit, il se répandit parmi eux des ter-

(*a*) Callicratidas, son frere, comme M. Valckenaer voudroit qu'on lût.

(*b*) Péninsule.

» reurs paniques. Ils se jetterent d'abord dans leurs vaisseaux
» sans ordre, & laisserent à terre la statue de Diane, que
» leurs ancêtres avoient apportée de Brauron à Lemnos,
» qu'ils avoient conservée de pere en fils, & qu'ils avoient
» portée de Lemnos par-tout avec eux. Leur frayeur se dis-
» sipa enfin, & le tumulte cessa. Ils cingloient déjà en pleine
» mer, lorsqu'ils s'apperçurent qu'ils avoient perdu leur
» statue. En même-temps Pollis remarqua qu'il n'y avoit
» plus d'oreilles à l'ancre de son vaisseau. On l'avoit levée
» de force, & selon toutes les apparences, les oreilles s'é-
» toient rompues contre les rochers cachés sous l'eau, & y
» étoient restées. Alors il dit que la réponse de la Pythie
» étoit accomplie, & donna le signal pour retourner en
» Crete. On regagna terre, & Pollis prit possession du pays.
» On s'opposa à ses conquêtes; il défit dans plusieurs com-
» bats ceux qui lui disputoient le terrein; il prit Lyctos &
» plusieurs autres villes, & s'y établit. Voilà pourquoi ils
» se disent encore aujourd'hui parens des Athéniens du côté
» de leurs meres, & colonie des Spartiates ».

1° Plutarque appelle *Tyrrhéniens* ceux qui avoient enlevé de Brauron les femmes des Athéniens; il les appelle ensuite *Pélasges*, de même qu'Hérodote. C'est que les Tyrrhéniens, ou étoient une colonie de Pélasges, ou du moins il y avoit des Pélasges qui s'étoient mêlés avec eux. Amyot dit dans sa traduction, qu'ils ravirent quelques femmes des Athéniens du bourg de Lauria. Le texte de Plutarque porte néanmoins de Brauron, Βραυρωνόθεν.

2° Selon Hérodote, ce sont les Minyens qui viennent au mont Taygete, ayant été chassés de Lemnos par les Pélasges. Selon Plutarque, ce sont les enfans des Tyrrhéniens ou Pélasges qui se rendent à cette montagne, après avoir été chassés par les Athéniens.

Apollonius de Rhodes est d'accord avec Hérodote.

» Ayant (a) été chassés, dit-il, de Lemnos par des Tyr-» rhéniens; ils se rendirent à Sparte, où ils demeurerent ». Les Tyrrhéniens d'Apollonius sont les Pélasges d'Hérodote.

3° Selon Plutarque, les Lacédémoniens ne les admirent point aux charges, ni aux honneurs de la magistrature. Hérodote dit, au contraire, qu'ils prierent les Lacédémoniens de leur faire part des honneurs ou charges, & qu'on leur accorda leur demande.

4° Suivant Plutarque, ils arriverent au Cap de Ténare: de-là ils avancerent jusqu'au mont Taygete, selon Hérodote.

5° Les Tyrrhéniens, ou Pélasges de Plutarque, se retirent en Mélos & en Crete; au lieu que les Minyens d'Hérodote (b) vont partie en Théra ou Calliste, partie dans le pays des Paroreates & des Caucons.

(224) §. CXLVI. *De jour.*) μεθ' ἡμέρην de jour. Les Athéniens disent μεθ' ἡμέρην, & non point ἐν ἡμέρᾳ, comme nous l'apprend le Scholiaste d'Aristophanes sur le vers 931 du Plutus. μεθ' ἡμέραν, dit-il, ἀντὶ τοῦ ἐν ἡμέρᾳ. Ἀττικὸν τὸ σχῆμα· μεθ' ἡμέραν γάρ φασιν, οὐκ ἐν ἡμέρᾳ. On trouve par-tout beaucoup d'exemples de cette façon de parler, mais sur-tout dans Platon.

(225) §. CXLVI. *D'entrer dans la prison.*) Gronovius a admis dans son Edition ἐς ὃ ἐλθεῖν, d'après le Manuscrit de Florence. Cette leçon est appuyée des Manuscrits B & D de la Bibliotheque du Roi; mais elle fait un sens ridicule. M. Wesseling change ἐς ὃ des Manuscrits en ἐς ὂν ἐλθεῖν à la maniere des Ioniens; ce qui me paroît être la véritable leçon. Le Manuscrit A du Roi lit ἐσελθεῖν τε ἐς.

(a) Apoll. Rhod. IV. 1760.

(b) Ci-dessous §. CXLVII & CXLVIII. & Pausan. Lib. VII. pag. 524.

Deux lignes plus bas je lis δέλω au lieu de λέγω avec les Manuſcrits B & D du Roi.

(226) §. CXLVII. *Fils d'Autéſion.*) Théras étoit le ſixieme deſcendant d'Œdipe. « Le ſixieme (*a*) deſcendant » d'Œdipe mena de Sparte à Théra une colonie ». Le Scholiaſte de Callimaque ſuppoſe que Théras étoit fils de Tiſamene, & petit-fils d'Autéſion. C'eſt le contraire.

(227) §. CXLVII. *Oncle maternel d'Euryſthenes.*) Il étoit frere d'Argéia leur mere (*b*).

(228) §. CXLVII. *Proclès.*) Je croirois volontiers que Proclès eſt une abréviation des copiſtes pour Patrocles. On trouve dans Platon : Βασιλεὺς (*c*) μὲν Ἄργους Τήμενος ἐγίγνετο· Μεσσήνης δὲ, Κρεσφόντης· Λακεδαίμονος δὲ, Πατροκλῆς καὶ Ευρυσθένης. « Téménus devint Roi d'Argos, Creſphontes » de Meſſene, Patrocles & Euryſthenes de Lacédémone ». On lit auſſi dans Suidas au mot Λυκοῦργος : Λυκοῦργος, Σπαρτιάτης, Πατροκλέους ἀπόγονος. Lycurgue de Sparte, deſcendant de Patrocles.

Ce nom eſt écrit de la même maniere par Strabon (*d*) & par (*e*) Plutarque. M. Davies oppoſe (*f*) à ces autorités celles d'Hérodote, de Pauſanias, d'Apollodore & de Porphyre. Mais qui ne voit que c'eſt oppoſer celle des premiers Editeurs de ces Auteurs, qui n'ayant point ſu lire cette abréviation, ont été ſuivis par les Editeurs qui ſont venus après eux. On ſait que les copiſtes écrivoient

---

(*a*) Callimach. Hymn. in Apollin. verſ. 74.
(*b*) Pauſan. Lacon. Lib. III. Cap. I. pag. 205.
(*c*) Plato de Legibus. Lib. III. Tom. II. pag. 683. D.
(*d*) Strab. Geograph. Lib. X. pag. 737. C.
(*e*) Plutarch. in Lycurgo. pag. 40. B.
(*f*) Ad Ciceronem de Divinat. Lib. II. §. XLIII. pag. 215.

ἀνῶν & ὀνῶς pour ἄνθρωπος & οὐρανὸς, & que ces mots ayant été mal lus ont donné occasion à mille conjectures.

(229) §. CXLVII. *Membliarès l'un de ses parens.*) Pausanias (*a*) dit au contraire que Membliarès étoit un homme du peuple. Il ajoute que Théras ne doutoit point que les descendans de Membliarès ne lui cédassent la souveraineté de l'isle, & qu'ils le firent d'autant plus volontiers que Théras rapportoit son origine à Cadmus, au lieu qu'ils descendoient de Membliarès, homme de basse naissance.

Hérodote dit qu'avant que Théras vint à Calliste, la famille de Membliarès y avoit régné pendant huit générations. Cependant Théras étant le dixieme descendant de Cadmus, il devoit y avoir ce même nombre de générations depuis Membliarès jusqu'au Prince qui étoit souverain de Calliste, à l'époque où Théras y aborda. Cette difficulté, qui n'a été sentie, ni par les Commentateurs, ni par les Traducteurs, a été éclaircie, à ce que je crois, dans mon *Essai sur la Chronologie d'Hérodote*, Chapitre X.

(229*) §. CXLIX. *Comme une brebis parmi les loups.*) Théras avoit trouvé probablement fort peu de reconnoissance dans ses deux neveux, quoiqu'il les eût élevés avec le plus grand soin, & qu'il eût gouverné sagement leurs états pendant leur minorité. Il ne vouloit point s'exposer au caprice de ces jeunes Princes, & ce fut peut-être ce motif, encore plus que son ambition, qui le détermina à fonder une colonie. Les craintes qu'il avoit pour lui, il les eut aussi pour son fils. Il appréhenda que le désir de s'emparer des biens, qui lui étoient échus dans le partage des terres conquises, ne portât ces Princes à le faire périr. C'est, à ce

(*a*) Pausan. Laconic. Lib. III. Cap. I. pag. 205 & 206.

qu'il me ſemble, ce que ſignifie le mot qu'Hérodote met dans bouche de Théras.

(230) §. CXLIX. *Pareille choſe, &c.*) Je lis avec M. Valckenaer οὐ γάρ σφι ἴμειναι τὰ τέκνα· ἱδρύνθη κ. τ. λ. en la place de οὐ γὰρ ὑπέμειναι τὰ τέκνα. Peu après, je lis auſſi καὶ μετὰ τοῦτο σφι ἔμεινε. Et enſuite avec M. Reiske (*a*), τωὐτὸ τοῦτο συνέβη καὶ ἐν Θήρῃ .....

(231) §. CL. *De la race d'Euphémus.*) Dans toutes les Editions & dans la plupart des Manuſcrits, il y a Euthymedes ou Euthymide, c'eſt-à-dire, de la race d'Euthymès. J'ai cru, malgré ces autorités, devoir ſubſtituer à cette leçon *Euphémides*, c'eſt-à-dire, de la race d'Euphemus.

1° On ne trouve dans aucun Catalogue des Argonautes le nom d'Euthymès, mais celui d'Euphémus.

2° Cet Euphémus étoit, ſelon le (*b*) Scholiaſte de Pindare, de Ténare, & fils de Neptune & d'Europe, fille de Tityus; mais le même Scholiaſte écrit dans un autre (*c*) endroit qu'il étoit fils de Neptune & de Mérionice, fille de l'Eurotas; c'eſt-à-dire, que les grands Seigneurs, afin de ſe rendre plus reſpectables, mêloient autrefois, comme aujourd'hui, beaucoup de fables à leurs généalogies. Il épouſa (*d*) Laonome, fille d'Alcmene & ſœur d'Hercules, dont Battus, fondateur de Cyrene, deſcendoit à la dix-ſeptieme génération. Pindare lui-même nous l'apprend au vers 15ᵉ de la quatrieme Ode des Pythiques, où l'on peut auſſi conſulter le Scholiaſte. Le même Scholiaſte dit qu'Euphémus eut (*e*)

(*a*) Miſcellanea Lipſienſia nova. Tom. VIII. pag. 111.

(*b*) Schol. Pindari ad Pyth. Od. IV. verſ. 77. pag. 217. Col. 2. lin. penultim.

(*c*) Id. Schol. ad verſ. 39. pag. 214. col. 2. lin. 4. ante finem. & ad verſ. 15. pag. 213. col. 1.

(*d*) Id. Schol. ad Pyth. Od. IV. verſ. 15. pag. 213. col. 1.

(*e*) Id. ibid. verſ. 455. pag. 243. col. 2.

d'une

d'une Lemniene un fils, dont la postérité ayant été obligée de quitter Lemnos, passa à Lacédémone, & de-là dans l'isle de Calliste, autrement nommée Théra. Lorsque Pindare loue la postérité de Battus, il l'appelle *la race* (a) *d'Euphémus*.

Edouard Simson (b) s'étoit bien apperçu que le texte d'Hérodote étoit altéré, & il l'a rétabli dans sa Chronologie. Il a été suivi par Paulmier de Grentemesnil, & feu M. le Président Bouhier (c).

(232) §. CL. *L'un des Minyens.*) Ce Battus (d) n'étoit point un descendant de Minyas ; mais, Minyas ayant donné son nom à des peuples de Thessalie qui suivirent Jason à la conquête de la Toison d'or, tous les Argonautes furent appellés de ce nom. Jason lui-même descendoit de Minyas par sa mere Alcimede. Ainsi Hérodote veut dire simplement qu'il étoit un des Argonautes.

(233) §. CL. *Courbé sous le poids des ans.*) C'est la véritable signification de ces mots : βαρὺς αἱρεσθαι. *Trop lourd pour se lever, appesanti par le poids des ans.* Les Traducteurs latins, qui les ont rendus, *gravis ad moliendum*, ne me paroissent pas avoir saisi le véritable sens de l'Auteur.

(234) §. CLII. *Que nous connoissions.*) Il y a dans le grec ἴσμεν ; mais je soupçonne qu'il faut lire ἴδμεν. George, Archevêque de Corinthe, dit dans son Traité des Dialectes, les Ioniens changent le sigma en delta. τὸ ς εἰς δ τρέπουσι. Il apporte ensuite cet exemple. On trouve par-tout ailleurs dans Hérodote ἴδμεν ; ce qui fait croire, avec raison, que

(a) Pindar. Pyth. Od. IV. vers. 455.
(b) Chronicon Histor. Cathol. complectens. ad annum 3389. pag. 567.
(c) Recherches & Dissert. sur Hérodote, Ch. XII. pag. 135.
(d) Palmerii Exercitat. ad optimos Auctores Græcos, pag. 23.

ἴσμεν est une faute des copistes. M. Borheck a reçu cette leçon dans son Edition.

(235) §. CLII. *L'une vis-à-vis de l'autre.*) οἱ πρόκροσσοί εἰσι. Voyez πρόκροσσος dans le Lexique Ionien d'Emilius Portus.

(236) §. CLIV. *Persuadé par cette femme.*) Toutes les versions, tant les latines que celles en langue vulgaire, interpretent ἀναγνωσθεὶς par *deceptus*, trompé. Mais ce mot signifie persuadé, comme l'explique très-bien (*a*) Suidas, qui cite même ce passage d'Hérodote. Thomas Magister (*b*) remarque pareillement que, dans notre Historien, ἀναγινώσκω signifie, je persuade. εὕρηται δὲ παρ' Ἡροδότῳ ἀναγινώσκω τὸ ἀναπείθω. C'est un terme particulier aux Ioniens, comme en avertit Grégoire (*c*) Archevêque de Corinthe.

(237) §. CLIV. *De lui prêter.*) Il y a dans le texte grec μὴν οἱ διηκονήσειν. Il faut nécessairement lire ἦ μὲν qui est la formule usitée par Hérodote, quand il affirme quelque chose avec serment, & μὴ μὲν quand il nie. Les Ioniens emploient, suivant la remarque (*d*) de l'Archevêque de Corinthe, μὲν pour μὴν. Suidas prétend (*e*) que ἦ μὴν est plus parfait que ἦ μὲν. Il se trompe assurément. Hérodote se sert toujours de ἦ μὲν, & quelquefois aussi Homere. Cette leçon se trouve d'ailleurs appuyée par un Manuscrit du Docteur Askew, & par les Manuscrits A & B de la Bibliotheque du Roi.

(238) §. CLV. *Qui bégayoit & grasseyoit.*) On traduit

(*a*) Au mot ἀναγνωσθεὶς.

(*b*) Au mot ἀναγινώσκω.

(*c*) Gregorius de Dialectis. pag. 239.

(*d*) Ibid. pag. 223.

(*e*) Suidas Voc. ἦ μήν. Tom. II. pag. 58.

ordinairement ἰσχνόφωνος *sono vocis gracili*, qui a la voix grêle. Mais ce n'étoit pas le défaut de Battus. Aristote donne une définition très-exacte de ce défaut, ainsi que du suivant : ἡ μὲν οὖν (*a*) τραυλότης, τῷ γραμμάτός τινος μὴ κρατεῖν, καὶ τοῦτο οὐ τὸ τυχόν . . . ἡ δὲ ἰσχνοφωνία, ἀπὸ τοῦ μὴ δύνασθαι ταχὺ συνάψαι τὴν ἑτέραν συλλαβὴν πρὸς τὴν ἑτέραν. « Le Traulotès consiste à ne pouvoir prononcer une certaine » lettre, & non la premiere venue . . . L'Ischnophonia vient de ce » qu'on ne peut joindre promptement une syllabe à une autre ». Budé croyoit, avec raison, dans ses Commentaires (*b*) sur la langue grecque, qu'on devoit écrire ἰσχοφωνία & ἰσχοφώνος, parce que Cicéron appelle ce défaut *hæsitantia linguæ*. Cette conjecture est autorisée par le Glossaire de Saint-Germain-des-Prés, où on lit Ἡρέδωτος ἰσχοφώνον.

(239) §. CLV. *Un autre nom.*) Son véritable nom étoit Aristote, suivant (*c*) Callimaque & son Scholiaste.

(240) §. CLV. *A sa dignité.*) Βάττος signifie Roi, chez les Libyens. Voyez Hésychius sur ce mot.

(241) §. CLVII. *J'admire ton habileté.*) Le grec dit : « Si » n'ayant jamais été en Libye, tu la connois mieux que moi » qui y ai été, j'admire grandement ton habileté ». MM. Wesseling & Valckenaer ont bien fait de changer ἄστυ qui ne faisoit aucun sens en ἄιτυ. Gronovius l'avoit pareillement trouvé dans son Manuscrit ; mais il lui donnoit un sens ridicule. Il y a dans un Manuscrit de la Bibliotheque du Roi ἄι τί. Αἴ est un Dorisme qui signifie *Si*.

(242) §. CLVII. *Aziris.*) J'ai rétabli ce nom d'après l'autorité de plusieurs personnes très-habiles. Je n'ai fait que

---

(*a*) Aristot. Problem. Sect. XI. §. XXX. pag. 740. B.

(*b*) Commentarii Linguæ Græcæ. pag. 345.

(*c*) Callimach. Hymn. in Apoll. vers. 76. Voyez aussi les Remarques d'Ezech. Spanheim.

ſuivre en cela M. Weſſeling, dont on peut voir la note, & ſur-tout ce qu'a écrit là-deſſus le Préſident (*a*) Bouhier.

(243) §. CLVIII. *Et de crainte qu'en paſſant.*) La ponctuation vicieuſe, qui ſe trouve dans toutes les Editions, n'a pas manqué d'occaſionner des traductions abſurdes. Les Libyens, jaloux, ſelon toutes les apparences, de voir les Grecs établis à Aziris, & n'oſant les en faire ſortir par force, leur promettent de les mener dans un plus beau pays. Il eſt contre toute vraiſemblance qu'ils aient abandonné à des étrangers le meilleur canton de toute la Libye. D'ailleurs, ce canton s'appelloit *Iraſa*. Or, on voit dans le paragraphe ſuivant que les Cyrénéens ſortirent de la ville de Cyrene pour aller audevant des troupes d'Apriès, & qu'ils leur livrerent combat au lieu nommé *Iraſa*. Donc Iraſa ne peut être le canton où les Lybiens conduiſirent les Grecs pour y fonder une ville. Il faut donc ponctuer avec le Manuſcrit A du Roi: ἦγον δέ σφεας ἐνθεῦτεν οἱ Λίβυες ἀναστήσαντες πρὸς ἑσπέρην καὶ τὸν κάλλιστον τῶν χώρων ἵνα διεξιόντες οἱ Ἕλληνες μὴ ἴδοιεν, συμμετρησάμενοι τὴν ὥρην τῆς ἡμέρης, νυκτὸς παρεξῆγον. Cette ponctuation obvie à toutes les difficultés, & c'eſt celle que j'ai ſuivie. M. Borheck l'avoit ſans doute rencontrée dans quelque Manuſcrit, puiſqu'on la trouve dans ſon édition.

(244) §. CLVIII. *Une fontaine.*) Cette fontaine s'appelloit *Cyré* (*b*), d'où la ville de Cyrene prit ſon nom, comme le dit Euſtathe ſur Denys le Périégete, pag. 38, col. I. ligne 13. mais il faut lire en cet endroit ἀπὸ Κύρης d'après Callimaque.

Hérodote nomme cette fontaine *Theſté* au paragraphe ſuivant; mais, ſuivant toutes les apparences, il y avoit en cet endroit pluſieurs fontaines.

(*a*) Recherches & Diſſert. ſur Hérodote, pages 137 & 138.

(*b*) Callimach. Hymn. in Apollin. verſ. 88.

(245) §. CLVIII. *Le ciel y est ouvert.*) Il y a seulement dans le grec : *Ici le ciel est percé.* Mais comme cette expression n'auroit point été comprise, suivant toutes les apparences, j'ai cru devoir la paraphraser. Eustathe (*a*) a entendu ce passage de même que moi, ainsi que feu M. le Président Bouhier (*b*).

M. Valckenaer a proposé une autre conjecture dans sa note.

(246) §. CLIX. *Sous Battus.*) Le grec porte : *Pendant la vie.* Ζόης est un Ionisme pour ζώης. Gronovius, qui très-souvent rend peu de Justice à Laurent Valla auroit bien dû corriger sa version, & ne point laisser subsister une ville qui n'a jamais existé. M. Bellanger s'étoit bien apperçu de la méprise de Gronovius. M. le Président Bouhier en avoit aussi averti dans ses Recherches sur Hérodote, page 139, & Paul Léopard, plus d'un siécle & demi avant eux (*c*), avoit vu que ζόη n'étoit point un nom de ville.

(247) §. CLX. *Avec ses freres.*) Ils s'appelloient *Persée*, *Zacynthe*, *Aristomédon* & *Lycus* (*d*).

(248) §. CLX. *La ruse.*) Suivant Plutarque (*e*), Léarque étoit l'ami & non le frere d'Arcésilas, & il le fit périr, en lui causant une maladie de langueur & en l'empoisonnant. Il voulut ensuite épouser Eryxo sa veuve. Cette Princesse, sage & vertueuse, ne lui témoigna aucune répugnance ; mais, voulant venger son mari, elle lui dit qu'il n'avoit qu'à obtenir le consentement de ses freres. Ses freres différant, à

(*a*) Eustath. ad Dionys. Perieg. vers. 213. pag. 38. col. 1. & ad Homeri Iliad. pag. 742. lin. 22. & seq.

(*b*) Recherches & Dissertations sur Hérodote. pag. 138.

(*c*) Pauli Leopardi Emendat. Lib. III. Cap. XI. pag. 55.

(*d*) Stephanus Byzant. Voc. Βάρκη.

(*e*) Plutarch. de Virtutibus Mulierum, pag. 260. D. E. F. 261. A. B.

deſſein, de lui faire réponſe, Eryxo lui envoya dire que, s'il vouloit la venir trouver, elle lui accorderoit ſes faveurs, & qu'après cela il ne ſeroit plus temps à ſes freres de s'oppoſer à ſon mariage. Léarque vint en effet ſans être accompagné de ſes gardes. Eryxo avoit fait mettre au lit en ſa place Polyarque, ſon frere aîné, accompagné de deux jeunes gens armés d'épées, qui tuerent Léarque, auſſi-tôt qu'il parut.

(249) §. CLXI. *De Mantinée.*) Les Mantinéens paſſoient pour avoir des loix excellentes (*a*).

(250) §. CLXII. *On mit en réſerve pour Battus de certaines portions de terre.*) Τέμενος étoit une portion de terre consacrée aux Dieux, & qui ſervoit ou à l'entretien des autels, ou à celui des Prêtres. On le trouve par-tout en ce ſens, & ſur-tout dans l'Iliade. Mais on donnoit auſſi autrefois aux Princes & aux perſonnes qui ſe diſtinguoient, des portions de terre, qui avoient le même nom. « Les Lyciens (*b*) » donnerent à Bellérophon une portion de terre οἱ Λύκιοι τέμενος τάμον. » On a mis en réſerve pour elle (Minerve) les ci» tadelles, en partie, comme un ſymbole de ſa naiſſance, » & en partie, parce qu'on a choiſi les lieux les plus forts » pour la Déeſſe qui gouverne tout, de même qu'on a mis » en réſerve des portions de terre pour les Rois & les Gé» néraux ». Τὰς (*c*) δὲ ἀκροπόλεις ἐξεῖλον αὐτῇ δικαίως· ἅμα μὲν σύμβολον τῆς γενέσεως· ἅμα δὲ ὥσπερ τοῖς βασιλεῦσι καὶ ἡγεμόσι τεμένη καὶ χώρους ἐξαιροῦσιν, οὕτω τῇ τοῦ παντὸς ἡγησαμένῃ θεῷ τὰ ἐπικαιρότατα ἐξεῖλον.

(*a*) Ælian. Var. Hiſt. Lib. II. Cap. XXII. pag. 124.

(*b*) Homer. Iliad. Lib. VI. verſ. 194.

(*c*) Ariſtid. Orat. in Minervam, pag. 70. in averſ. part. lin. 15. Remarquez que le feuillet 70 eſt double, & que c'eſt le premier.

(251) §. CLXIII. *Pour quatre Battus & quatre Arcésilas.*) Les Battiades régnerent à Cyrene deux cents ans, selon le Scholiaste de Pindare, sur l'Ode I. des Pythiques. Voici les huit générations dont parle la Pythie.

Battus I, surnommé Οἰκιστὴς, c'est-à-dire Fondateur, commence à régner, suivant Eusebe, en . . .	4085
Arcésilas I, en	4125
Battus II, surnommé *l'Heureux*, en	4139
Arcésilas II, surnommé Χαλεπὸς, *le Difficile, le Mauvais*, en	4160
Battus III, surnommé Χωλὸς, *le Boiteux*, en . . .	4170
Arcésilas III, en	4185
Battus IV, surnommé Καλὸς, *le Beau*, en	4196
Arcésilas IV, en	4250
Il est tué en	4282

Battus, fils de ce dernier Prince, voulut monter sur le trône; les Cyrénéens le chasserent, & il se retira dans le pays des Hespérides où il finit ses jours.

J'ai emprunté ces dates du Chap. XII. des Recherches & Dissertations sur Hérodote, par M. le Président Bouhier. Mais il faut bien se garder de croire, avec ce Savant, que Battus I^e^ ne fut que le XVIIe descendant d'Euphémus l'Argonaute. Je sais qu'il s'appuie sur un passage du Scholiaste de Pindare; mais ce passage est certainement corrompu. Si Euphémus eut été réellement le XVIIe ancêtre de Battus I^e^, il ne remonteroit qu'à l'an 3516 de la Période Julienne, quoique l'expédition des Argonautes soit antérieure d'environ 152 ans.

(252) §. CLXIV. *Qui lui avoit défendu.*) ἡ Πυθίη οὐκ ἐᾷ. *La Pythie défend.* M. Valckenaer ne se ressouvenoit pas sans doute de ce passage, & de quelques autres encore, lorsqu'il disoit qu'on ne trouvoit point dans Hérodote οὐκ

ία en ce ſens. Voyez ci-deſſus, Livre II, §. XXX. note 84.

Je crois cependant que ce Savant s'eſt rétracté quelque part.

(253) §. CLXVI. *Darius avoit fait battre de la monnoie.*) On appelloit ces pieces d'or *des dariques*. Harpocration, Suidas & le Scholiaſte (*a*) d'Ariſtophanes prétendent que ces pieces ne tirent point leur nom de Darius, pere de Xerxès, mais d'un autre Roi de ce nom. Hérodote me paroît plus croyable que ces trois Grammairiens. M. Vénéma les juſtifie, comme nous l'apprend M. Weſſeling dans ſa note, & tâche de les concilier avec Hérodote, en ſuppoſant que Darius le Mede avoit fait frapper des dariques le premier en Médie, & que Darius, fils d'Hyſtaſpes en avoit fait frapper le premier à ſon exemple, en Perſe. Comme ce Prince avoit employé l'or le plus pur pour faire cette monnoie, on ſe ſervoit de cette expreſſion; *de l'or de Darius*, pour ſignifier de l'or extrêmement pur. Voyez Plutarque *in Pactolo*. page 1152. A.

(254) §. CLXVI. *Aryandiques.*) Héſychius appelle cet Aryandès *Aroandès*. Mais c'eſt une faute qui vient des copiſtes. ἀροάνδικον νόμισμα, ᾧ χρῶνται Α'ιγύπτιοι ἀπὸ 'Αροάνδου. Il faut lire ἀρυάνδικον & 'Αρυάνδου. M. Alberti ne devoit pas héſiter.

(255) §. CLXVIII. *Appellé Plunos.*) Le nom de ce port eſt écrit Pleunos dans les Editions d'Hérodote. Mais on trouve Plunos dans celle de Valla, à la marge de celle de Henri Eſtienne, dans un Manuſcrit du Roi, & dans ceux de Sancroft & de Vienne. Lycophron (*b*), parlant de

(*a*) Schol. Ariſtoph. ad Concionatrices verſ. 589.
(*b*) Lycophron. Caſſand. verſ. 149.

cette ville, l'appelle *Plunos*. Voyez l'Edition de cet Auteur, donnée par Meursius, & la même réimprimée au cinquieme volume des Œuvres de ce Savant. M. Brunck m'apprend que c'est aussi la leçon des Editions d'Alde & d'Oporin. Il y a dans celle de Potter ϖληνῦ; mais c'est une faute d'impression, qui a échappé d'autant plus facilement que la ligature *ȣ* ressemble beaucoup à un lambda suivi d'un upsilon & d'un nu. La note de Tzetzès fait voir qu'il faut lire Plunos.

(256) §. CLXIX. *Commence à trouver le Silphium.*) Ce seroit ici l'occasion de parler de cette plante; mais il n'est gueres possible d'ajouter quelque chose aux recherches savantes de M. l'Abbé Belley, qui, dans un Mémoire sur une Améthyste du Cabinet de Mgr. le Duc d'Orléans, a développé avec sa sagacité & son érudition ordinaires, tout ce que les anciens nous ont dit de plus satisfaisant sur cette plante. Ce Mémoire a été lu à la séance publique de la S. Martin 1768, & a paru dans le 36[e] vol. des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Hist. pag. 18.

(256*) §. CLXIX. *L'embouchure de la Syrte.* Il s'agit ici de la grande Syrte, qui est plus près de l'Egypte que la petite Syrte, & dans le voisinage de Barcé.

(257) §. CLXXII. *En été.*) » Il n'est point vraisemblable, dit (*a*) Vossius, que ces peuples fassent la récolte des dattes en été, comme le dit Hérodote, puisque ce fruit ne mûrit nulle part qu'en automne. Mais si on lit ὅι μετὰ τὸ θέρος, après l'été, il n'y aura plus de difficulté ».

La correction de Vossius me paroît inutile. Notre Historien ne dit point que les Nasamons recueilloient les dattes

(*a*) Annotation. in Scylacem, pag. 55.

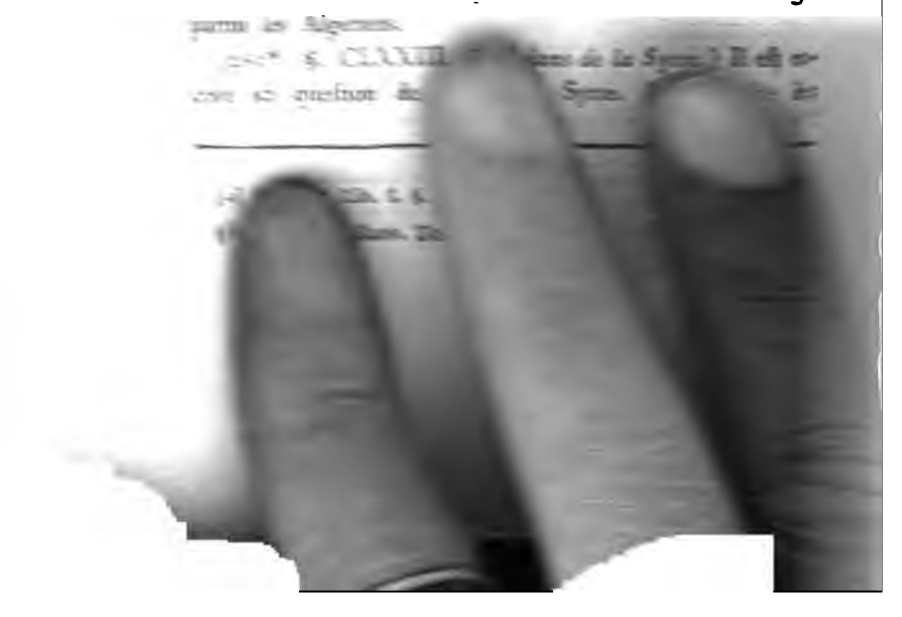
en été, mais qu'ils partoient en cette saison, sans exprimer si c'étoit le milieu ou la fin, pour récolter en automne les dattes. Car ὀπώρη signifie non seulement l'automne ; mais encore les fruits d'automne, & ὀπωριεῦντες est le participe futur Ionien du verbe ὀπωρίζω, qui veut dire, je cueille les fruits d'automne.

(2‥8) §. CLXXII. *Et se rendent.*) Il y a dans le grec ἀνέβαινον [illegible] & montent. Tout endroit qui s'éloigne de la mer va en montant. De-là l'expédition du jeune Cyrus, dans la haute Asie, s'appelle Ἀνάβασις.

(259) §. CLXXII. *D'avoir chacun plusieurs femmes.*) J'ai remarqué après ces mots ceux-ci [illegible] *Elles sont communes parmi eux.* Si en effet cette coutume eût été vraie, pourquoi Hérodote rapporteroit-il comme un fait singulier, que la première nuit des noces, la nouvelle mariée accorde ses faveurs à chacun des convives. Aussi Hérodote a-t-il en vue que la coutume singulière [illegible] des Massagètes, de voir publiquement leurs femmes, après avoir attaché leurs carquois à leurs chariots. [illegible] la note de M. Valckenaer. M. Reiske me paroît avoir bien fait en mettant ce passage entre deux crochets.

(260) §. CLXXII. *Engagements de la main.*) L'ancienne [illegible] coutume des Nasamons, de boire de la main l'un de l'autre, en se donnant leur foi, est encore aujourd'hui la seule cérémonie qu'on observe dans les mariages parmi les Algériens.

(261) §. CLXXIII. [illegible] de la Syrte.) Il est encore question de [illegible] Syrte [illegible]



Psylles s'étendoit depuis le pays des [illegible] jusqu'à la Syrte, & en étoit enfermé. C'est ce qui [illegible] à [illegible] qu'il étoit en dedans de la Syrte.

(261) §. CLXXIII. *La guerre* [illegible] Un pareil projet auroit été bien extravagant, & [illegible] pour vraisemblable. Aussi Hérodote n'y [illegible] pour [illegible], dit-il, *les propos des Lybiens* [illegible] se sert notre Historien, toutes les fois [illegible] une fable, ou une histoire un peu [illegible]. Il y a grande apparence que les Nasamons [illegible] les Psylles pour s'emparer de leur pays, & qu'ils [illegible] leurs voisins. *Hæc* (a) *gens ipsa quidem* [illegible] *est à Nasamonibus, qui nunc eas* [illegible] *hominum ex his qui profugerant, aut cum* [illegible] *fuerant, hodièque remanet in* [illegible]

Il peut se faire cependant, comme le dit (b) M. l'Abbé Souchay, que, les Psylles [illegible] au fleuve Cyniphe pour eux & pour leurs troupeaux, il s'éleva un vent impétueux, qui les [illegible]. Ce Savant s'est mépris en faisant dire à Hérodote que les Psylles furent indignés de voir leurs [illegible]. Leur pays n'avoit point de sources [illegible], mais des réservoirs, des citernes pour les eaux de pluies ἔλυτρα τῶν ὑδάτων.

(262) §. CLXXV. *De peaux d'Autruches*, [illegible] n'est pas plus surprenant que de voir [illegible], se [illegible] de peaux de grues en guise de [illegible]

(a) Hist. Natur. Lib. VII. Cap. II. Tom. I. pag. [illegible]
(b) [illegible] l'Acad. des Belles-Lettres. Tom. VII. Mém. pag. [illegible]
[illegible] VII. [illegible]

Hérodote appelle l'Autruche στρουθὸς κατάγαιος, Elien (*a*) στρουθὸς χερσαῖος, & en un autre endroit (*b*) στρουθὸς μεγάλη, & Aristote (*c*) στρουθὸς λιβυκὸς. Les Athéniens la nommoient simplement στρουθός. Hésychius (*d*) dit : στρουθὸς· ὁ καταφερὴς καὶ λάγνος. Ἀττικοὶ δὲ τὰς στρουθοκαμήλους. Eustathe (*e*) sur l'Odyssée d'Homere, dit que les Poëtes connoissoient une autre sorte de στρουθοί (moineaux), non cette petite espece, mais une autre vraiment grande, comme le fait voir le mot, *grands strouthoi*, dont le comique (Aristophanes) a eu connoissance. On les appelloit aussi *strouthoi de Libye*, ou tout simplement *strouthoi*. Cet oiseau (*f*) s'accouple comme le chameau, parce qu'il est conformé de même. Voyez, sur la conformation de celui-ci, notre Historien, Liv. III. §. CIII.

(263) §. CLXXVII. *Du Lotos.*) Polybe (*g*) qui a vu le Lotos, le décrit de cette maniere au douzieme Livre de son Histoire. « Le Lotos n'est pas un arbre fort grand. » Il est rude & épineux. Sa feuille est verte, & ressemble » à celle du Rhamnus ; mais elle est un peu plus large & » un peu plus épaisse. Dans les commencements le fruit res» semble, pour la couleur & la grandeur, aux baies par» faites de myrte qui sont blanches ; mais, en croissant, il de» vient de couleur rouge, & de la grosseur d'une olive ronde. » Son noyau est extrêmement petit. On le recueille lors» qu'il est mûr .... Il approche pour le goût de la figue » & de la datte ; mais son odeur est beaucoup plus agréa» ble. En le faisant macérer dans de l'eau & en le pressant

---

(*a*) Ælian. de Nat. Animal. Lib. XIV. Cap. XIII. pag. 783.

(*b*) Id. ibid. Lib. II. Cap. XXVII. pag. 99.

(*c*) Aristot. de partibus animal. Lib. IV. Cap. XIV. pag. 1046.

(*d*) Hesychius voc. στρουθός.

(*e*) Eustath. ad Odyss. A. pag. 1411. lin. 11.

(*f*) Oppian. de Venat. Lib. III. vers. 500, 501.

(*g*) Athen. Deipnosoph. Lib. XIV. Cap. XVIII. pag. 651. D. E. F.

» ensuite, on en fait du vin qui est doux & agréable, & » qui approche beaucoup du vin doux. On le boit sans eau. Il » ne se conserve pas plus de dix jours ; aussi ne le fait-on » que peu-à-peu, & seulement quand on en a besoin ». Cette description s'accorde en général avec celle que fait Théophraste du même arbre. Voyez son Histoire des Plantes, Liv. IV. pag. 46. verso.

Voici ce qu'en dit le *Specimen* du jardin de Sherard qui se conserve à Oxford. » C'est le Séédra des Arabes. Il » ressemble au Nerprun, & ses fleurs sont comme celles du » Ziziphe ; mais son fruit est plus doux, plus rond, plus » petit, & de la grandeur des prunelles sauvages. Le noyau » qu'il renferme n'est pas plus grand que celui du Ziziphe. » De plus, le fruit du Séédra vient, par-ci par-là, aux » branches, comme les groseilles ; au lieu que les jujubes » viennent à de petits rejetons d'un pied de long que » les branches poussent tous les ans vers leurs extrémités. » Le Ziziphe s'éléve jusqu'à vingt pieds & davantage ; sa » tige est assez grosse & pleine de crevasses ; ses branches » sont tortues & pleines de nœuds aux extrémités, ses » feuilles sont oblongues & assez grandes. Le Séédra, au » contraire, ne monte ordinairement qu'à la hauteur de » trois ou quatre coudées ; sa racine pousse communément » plusieurs petites tiges blanches & droites à la fois, dont » les feuilles sont petites, arrondies & roides. Cet arbris» seau croît naturellement par tout le royaume de Tunis, » mais principalement dans la contrée nommée *Jereed*, qui » faisoit autrefois partie du pays des Lotophages ».

On ne sera peut-être pas fâché de voir ce qu'en dit M. Shaw (*a*).

(*a*) Voyages de Shaw en Barbarie & au Levant. Observations Physiques & mêlées, sur les Royaumes d'Alger & de Tunis. Chap. I. Tom. I. pag. 292 & 293.

Nous ne devons pas quitter le Sahara sans dire quelque chose du Lotos, dont les Anciens ont tant parlé, & d'où les Lotophages, peuples considérables du Sahara & des déserts voisins, ont pris leur nom. Hérodote nous dit que : » Son fruit est doux comme la datte ; Pline, qu'il est de » la grosseur d'une féve & de la couleur du safran ; & » Théophraste, que le fruit vient sur les branches comme » celui du myrte ». Il paroît, par ce détail, que le *Lotos arbor* des Anciens doit être le Séédra des Arabes, arbrisseau très-commun dans le Sahara & dans d'autres parties de la Barbarie. » Son feuillage, ses épines, sa fleur & son » fruit ressemblent à ceux du Ziziphe ou Jujeb, avec cette » différence seulement que son fruit est rond, moins gros, » & plus succulent, & que ses branches sont plus droites, » & n'ont pas tant de nœuds, à peu-près comme celles » du Paliurus ». Le fruit de cet arbrisseau est encore aujourd'hui en grande réputation, & se vend dans tous les marchés des provinces méridionales du Royaume ; les Arabes l'appellent *Aneb enta el Seedra*, ou *le Jujeb du Seedra*.

(164) §. CLXXIX. *Navire Argo.*) Il y a parmi les Anciens quatre opinions différentes sur le nom d'*Argo*, donné à ce navire. Voici les deux principales : la premiere est celle de quelques Écrivains qui prétendent, suivant (*a*) Diodore de Sicile, qu'il eût ce nom à cause d'Argus qui le construisit. La seconde est celle d'autres Auteurs qui assurent, selon (*b*) le même Historien, qu'on lui donna ce nom à cause de sa vitesse, ἀργὸς chez les Grecs signifiant vîte.

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. IV. §. XLI. Tom. I. pag. 285.
(*b*) Id. ibid. pag. 286.

M. Bochart (*a*) me paroît avoir mieux rencontré. » Les » Grecs avoient appris la navigation & l'art de construire » des vaisseaux des Phéniciens qui étoient venus avec Cadmus » en Béotie. Ces peuples avoient deux sortes de vaisseaux, » les uns ronds qu'ils appelloient *Gaules*, les autres longs, » qu'ils nommoient *Arca* ou *Arco*. Les Grecs changeant, » suivant leur usage, le *C* en *G*, firent *Argo*. Mais, ve» nant ensuite à oublier la cause de cette dénomination, » ils inventerent, suivant leur usage, des fables pour en » rendre raison ».

(264*) §. CLXXIX. *Il se trouva dans les bas-fonds.*) Apollonius de Rhodes prétend (*b*) que ce fut à son retour de la conquête de la toison d'or. Peut-être y avoit-il plusieurs traditions sur le voyage des Argonautes : peut-être aussi, le Poëte, voulant embellir son Poëme, a-t-il cru devoir placer cette aventure au retour des Argonautes, quoiqu'elle fût arrivée dans un voyage particulier que fit à Delphes, Jason, pour consulter l'Oracle, sur l'expédition qu'il méditoit en Colchide.

(265) §. CLXXIX. *Le moyen de sortir.*) Διέκπλοος se prend ici dans son sens ordinaire, pour l'action d'un vaisseau qui sort d'un lieu, & passe au milieu de quelque chose, comme entre deux vaisseaux, entre les deux rivages, &c. Il a aussi la même signification, Liv. VII. §. XXXVI. mais nous le verrons plus bas employé comme un terme de marine militaire. Voyez Liv. VI. §. XII, & la note sur cet endroit. Διεκπλέειν est aussi tantôt dans le premier sens, & tantôt dans le second.

(*a*) Bochart Geograph. Sacr. Pars poster. sive Chanaan. Lib. II. Cap. XI. pag. 738 & 739.

(*b*) Apollon. Rhod. Lib. IV. verf. 1232. & seq.

Apollonius de Rhodes a fait quelques changemens au récit d'Hérodote. Je ne m'amuserai point à les rapporter. On peut consulter le quatrieme Livre des Argonautiques, depuis le vers 1551 jusqu'au vers 1617.

(265*) §. CLXXX. *Le bouclier & le casque sont venus d'Egypte.*) Platon fait tenir à peu-près le même langage aux prêtres d'Égypte dans son Timée (*a*).

(266) §. CLXXX. *Et de la Nymphe du lac Tritonis.*) Il y a dans le Grec : *& du lac Tritonis.* Cela peut très-bien aller dans cette langue, parce que les termes grecs sont du genre féminin ; mais les termes françois étant du genre masculin, l'expression auroit été ridicule. J'ai substitué par cette raison la Nymphe qui présidoit à ce lac.

(266*) §. CLXXX. *L'adopta pour sa fille.*) Cette adoption fit probablement imaginer que cette Déesse étoit sortie toute armée du cerveau de Jupiter. Mais, comme il y avoit parmi les Grecs plusieurs traditions, il passa pour constant que Jupiter étoit son pere. » Jupiter (*b*) eut commerce » avec Métis. Celle-ci lui ayant dit qu'elle accoucheroit » d'abord d'une fille & ensuite d'un garçon qui auroit l'em- » pire du ciel, Jupiter l'avala. Lorsque le temps de l'en- » fantement fut arrivé, Prométhée, ou, comme d'autres » le disent, Vulcain fendit à Jupiter la tête d'un coup de » hache. Aussitôt Minerve sortit de son cerveau toute ar- » mée sur les bords du Triton ». Il y a dans toutes les Editions d'Apollodore *μίγνυται δὲ Ζεὺς Θέτιδι*. Je ne doute point qu'il ne faille lire *Μήτιδι*, & j'ai traduit en conséquence. Je m'appuie sur (*c*) Hésiode, qui dit la même chose. Mais, comme ce Poëte pourroit avoir suivi une autre

(*a*) Plat. Tom. III. pag. 24. B.
(*b*) Apollodor. Lib. I. Cap. III. §. VI. pag. 9 & 10.
(*c*) Hesiodi Theogon. vers. 885 & seq.

tradition.

tradition, je me [illegible]
liaste d'Hom[illegible]
ure : car, [illegible]
il ajoute [illegible]
Apollonius de [illegible]
que (b) « le [illegible]
» rent dans [illegible]
» sortit [illegible]
de ce Po[illegible]
mier cur [illegible]
de Jup[illegible]
l'Hymne [illegible]
Poëte.

(a) § [illegible]

[illegible]

faut lire aulieu de ἀμφολάδος γῆς, qui me paroît d'autant moins une faute d'impression que cela est répété dans l'Edition d'Oxford, 1703, *in*-8°, pag. 436.

(269) §. CLXXXIII. *Qui en paissant marchent à reculons.*) Athénée (*a*) dit qu'Alexandre le Myndien dans le second Livre de son Histoire des Animaux, a parlé de ces bœufs qui paissent à reculons; mais que ce qu'il en dit n'est pas croyable, & qu'aucun autre Historien n'en a parlé. Il ne se souvenoit donc pas de ce passage d'Hérodote.

Pline raconte (*b*) qu'en Scandinavie il y a un animal nommé *Achlis*, dont la levre supérieure est si grande, qu'il est obligé d'aller à reculons en paissant, de peur qu'elle ne s'entortille. Cependant il dit dans un autre endroit (*c*) qu'entre tous les animaux, les bœufs sont les seuls qui paissent en marchant à reculons, & qu'ils ne paissent jamais autrement dans le pays des Garamantes. On ne peut en conclure que l'Achlis & le Bœuf des Garamantes soient la même espece, puisque l'Achlis ne peut plier (*d*) le genouil, & se coucher à terre, au lieu qu'on ne dit rien de pareil du Bœuf Garamantique. Il s'ensuit seulement que Pline se contredit

(269*) §. CLXXXIII. *Plus souple.*) ἐς παχύτητά τε καί τρίψιν. Le Traducteur latin a mal rendu *crassitudinem pellis atque duritiem.*

M. Wesseling a très-bien observé que τρίψις signifie *attritus*, *frictio*, & qu'il n'a jamais été employé dans le sens de dureté. Mais quel sens donner à *frictio*? J'imagine que τρίψις

(*a*) Athen. Lib. V. Cap. XX. pag. 221. E F

(*b*) Plin. Hist. Nat. Lib. VIII. Cap. XV. Tom. I. pag 442.

(*c*) Id. ibid. Cap. XLV. Tom. I. pag. 471. lin. 13.

(*d*) Id. ibid. Cap. XV. pag. 442.

ſe prend ici pour la ſoupleſſe qu'acquiert le cuir de ces Bœufs lorſqu'il eſt préparé. Qu'une peau fine, comme celle des gants d'Inſpruck, ſoit ſouple, ce n'eſt pas merveille. Mais qu'un cuir très-épais ait de la ſoupleſſe, c'eſt une choſe remarquable. Telle eſt la peau d'élan, qui a plus d'une ligne d'épaiſſeur, & qui cependant eſt très-ſouple & très-maniable. τρίψις ſignifie frottement. Du frottement à la ſoupleſſe il n'y a pas loin.

(270) §. CLXXXIV. *Atarantes.*) Il y a dans le grec Atlantes, mais il paroît qu'il faut lire Atarantes, d'après ce que dit Rhianus. » Rhianus (*a*) parle des Atarantes. Il » place derriere ces peuples les Atlantes, que l'on dit n'a- » voir jamais de ſonges ». Ces peuples étoient éloignés de dix journées de chemin des Atlantes, & ne ſont point par conſéquent les mêmes. Le texte d'Euſtathe porte Arrien en la place de Rhianus; mais j'ai ſuivi la correction de Holſténius, dans ſes notes ſur Etienne de Byzance, au mot Ἄτλαντες.

Nicolas de Damas raconte (*b*) la même choſe des Apharantes. Il eſt certain qu'il faut lire Atarantes. Voyez la note de M. Valckenaer. M. Borheck a mis Atarantes dans ſon Edition.

(271) §. CLXXXIV. *Une autre colline de ſel.*) M. (*c*) Shaw, qui a parcouru ce pays, dit qu'il abonde en ſel; il nous parle des Salines d'Arzen qui ont ſix milles de tour, du Jibel Had-Deffa, qui eſt une montagne de ſel toute entiere, ſituée à l'extrémité orientale du lac des Marques, &c.

(*a*) Euſtath. ad Dionyſ. Perieg. verſ. 66. pag. 14. Col. 1. lin. 11.

(*b*) Nicolaus Damaſcen. pag. 521.

(*c*) Voyages de Shaw en Barbarie & au Levant, Tom. I. pag. 296, &c.

(272) §. CLXXXIV. *Qu'ils n'ont jamais de songes.*) Pline (*a*) a confondu les Atarantes avec les Atlantes. Il attribue au même peuple ce qu'Hérodote raconte de deux peuples très-différents. Cela prouve que la faute subsistoit de son temps dans les Manuscrits de notre Historien. Pomponius Mela (*b*) avance aussi la même chose. Charles Blount, dans ses notes sur le Chap. VIII du premier Livre de la vie d'Apollonius par Philostrate, dit que ce sont les habitans des isles Atlantiques, quoiqu'Hérodote n'ait point parlé de ces isles.

(273) §. CLXXXV. *Les Maisons de tous ces peuples sont bâties.*) Gerrha (*c*), ville sur le Golphe Persique, habitée par des Chaldéens exilés, étoit bâtie de sel. Le sel de la montagne (*d*) Had-deffa, près du Lac des Marques en Afrique, est dur & solide comme une pierre.

(274) §. CLXXXV. *Couleur de pourpre.*) Had-deffa (*e*) est une montagne de sel toute entiere, située à l'extrémité orientale du Lac des Marques (*f*), ou Lac Tritonis des Anciens. Son sel est à tous égards entierement différent de celui des salines, étant dur & solide comme une pierre, & sa couleur rouge ou violete : mais le sel que la rosée détache de la montagne, change de couleur, & devient blanc comme la neige; il perd aussi l'amertume ordinaire au sel de roche.

(275) §. CLXXXVI. *De manger de la vache.*) Il y a

(*a*) Plin. Hist. Natur. Lib. V. Cap. VIII. Tom. I. pag. 252.

(*b*) Mela, Lib. I. Cap. VIII. §. XXXIX. &c.

(*c*) Strab. Lib. XVI. pag. 1110. C.

(*d*) Voyages en Barbarie & au Levant, par M. Shaw. Tom. I. pag. 297.

(*e*) Id. ibid.

(*f*) Id. ibid. pag. 274.

dans l'Edition de M. Wesseling, δικαιεῦσι παλίεσθαι, ainsi que dans plusieurs Manuscrits, & entr'autres dans ceux de la Bibliotheque du Roi; ἅπτεσθαι est appuyé par trois Manuscrits & fait le même sens. Si παλίεσθαι est propre aux Ioniens, Hérodote se sert aussi de ἅπτεσθαι, ce qui embarrasse sur le choix. Mais puisque cet embarras regarde plus un Editeur qu'un Traducteur, je ne m'y arrête pas davantage. Voyez Livre II. §. XXXII. note 87.

On peut voir plus haut, Liv. II. §. XLI, ce qui se pratiquoit à la fête d'Isis. J'ajouterai seulement qu'on offroit aussi à cette Déesse des gâteaux & des faons de biche, comme on le voit dans une Epigramme de l'Anthologie de Constantin Céphalas. La voici.

» Déesse vêtue de lin, qui gouvernez la terre fertile » (noire) de l'Egypte, honorez nos offrandes de votre pré» sence. Ce gâteau, ces oies, ce nard, ces figues sauvages, » ces raisins séchés au soleil, & cet encens sont déja sur » le bucher. Vous avez garanti Damis des dangers de la » mer; si vous le délivriez de même de la pauvreté, il » vous offriroit un faon de biche aux cornes dorées ». J'ai traduit cette Epigramme telle que M. Kuster l'a donnée sur Suidas, au mot Κεγχρίτιδιν. On la trouve dans l'Anthologie de M. Reiske, pag. 34. Ce Savant y a fait des changemens qui ne sont pas nécessaires. Par exemple, il substitue à Βῶθι, qui fait un sens raisonnable, Θῶθι, qui n'est pas même grec. Les Analectes de M. Brunck n'avoient point encore paru, lorsque je fis cette note. Je me suis apperçu depuis que je m'étois rencontré avec ce (a) Savant.

(276) §. CLXXXVII. *De la laine qui n'a point*

(a) Analect. Veter. Poetar. Græcor. Tom. II. pag. 214. X.

ou dégraissée.) Voyez sur le mot ἰσχναίνειν Foesius Œconom. Hippocratis, pag. 449. Arétée (a) s'est servi d'une péri-phrase : ἰσχνὸν τὸ ἀπὸ τῆς ἕξιος ξὺν τοῖς λίμμασι. De-là Pierre Petit, dans son Commentaire, prend occasion de traite le style des Ioniens de lâche & de diffus, comme si Hé-rodote & Hippocrates ne s'étoient pas servi du mot propre & comme si Arétée, qui a vécu dans le cinquieme siecle pouvoit être regardé, en fait de style, comme un model

(277) §. CLXXXVII. *Les empêche d'être incommodés la pituite.*) Les Scythes (b) s'appliquoient le feu aux épaules aux bras, au carpe des mains, à la poitrine &c. à cau de l'humidité & de la mollesse de leur tempérament.... Cette opération desseche le trop d'humidité qu'il y a da les articulations, & en rend l'usage plus libre. Ils devie-nent plus forts, & leur corps prend plus de nourriture.

M. Wesseling remarque, d'après Scaliger, que cet usa subsiste encore parmi les Ethiopiens Chrétiens, Mahomét & Payens.

(278) §. CLXXXVII. *C'est un remede spécifique.*) Il y seulement dans le grec : *Ils ont imaginé ce remede.* Il excellent & fait le même effet, par la volatilité de son alkal que la corne de cerf.

(279) §. CLXXXVIII. *Neptune.*) Neptune étoit Dieu originaire de Libye, & les Grecs l'avoient pris de peuples de ce pays, comme nous l'apprend Hérodote, Liv. II §. L. Le cheval étoit consacré à ce Dieu, & les Mytho-graphes assurent qu'il fut dompté par lui. Ἵππιος ἄναξ l'épithete que donne Homere (c) à cette divinité. Da

(a) Aretæ... de Morborum ... II. Cap. V. pag. 131. C.

(b) Hipp... ..., Aquis, ...

(c) Hom... Neptunum. ...



Pindare, [illegible] chevaux, [illegible] ce Poëte donne à la ville de Cyrene, [illegible] suivant la remarque (a) de son Scholiaste ; [illegible] Neptune [illegible] Libyens à [illegible] des chevaux à un char. On dit aussi, suivant le même Scholiaste : « que Minerve [illegible] « & que l'art de monter le cheval a été inventé en Libye ». Les Mythographes disent aussi, « que (b) la terre [illegible] « reçut dans son sein la liqueur [illegible] « Dieu en dormant, produisit le premier cheval, qu'on « appella Scyphius ». Il me paroît très-vraisemblable que les Phéniciens abordèrent autrefois en Afrique, [illegible] les premiers des chevaux ; [illegible] de cette partie du monde, [illegible] & le plus [illegible] des animaux, [illegible] des Divinités. Peut-être même [illegible] de leurs fables, n'ont-ils [illegible]

[illegible] § CLXXXIX. [illegible] Hippocrate remarque, en parlant [illegible] « [illegible] des [illegible] de chevaux, [illegible] « de ces animaux. [illegible] « [illegible] « [illegible] ». Apollonius de Rhodes, [illegible] Libyens [illegible] à Jason. « (c) [illegible]

(a) [illegible]

[illegible]

été dégraissée.) Voyez sur le mot οἰσύπη *Foesius Œconom. Hippocratis*, *pag.* 449. Arétée (*a*) s'est servi d'une périphrase : ἔριον τὸ ἀπὸ τῆς οἰος ξὺν τοῖς λύμασι. De-là Pierre Petit, dans son Commentaire, prend occasion de traiter le style des Ioniens de lâche & de diffus, comme si Hérodote & Hippocrates ne s'étoient pas servi du mot propre, & comme si Arétée, qui a vécu dans le cinquieme siecle, pouvoit être regardé, en fait de style, comme un modele.

(277) §. CLXXXVII. *Les empêche d'être incommodés de la pituite.*) Les Scythes (*b*) s'appliquoient le feu aux épaules, aux bras, au carpe des mains, à la poitrine &c. à cause de l'humidité & de la mollesse de leur tempérament..... Cette opération desseche le trop d'humidité qu'il y a dans les articulations, & en rend l'usage plus libre. Ils deviennent plus forts, & leur corps prend plus de nourriture.

M. Wesseling remarque, d'après Scaliger, que cet usage subsiste encore parmi les Ethiopiens Chrétiens, Mahométans & Payens.

(278) §. CLXXXVII. *C'est un remede spécifique.*) Il y a seulement dans le grec : *Ils ont imaginé ce remede*. Il est excellent & fait le même effet, par la volatilité de son alkali, que la corne de cerf,

(279) §. CLXXXVIII. *Neptune.*) Neptune étoit un Dieu originaire de Libye, & les Grecs l'avoient pris des peuples de ce pays, comme nous l'apprend Hérodote, Liv. II. §. L. Le cheval étoit consacré à ce Dieu, & les Mythographes assurent qu'il fut dompté par lui. Ἵππων δμητῆρ est l'épithete que donne Homere (*c*) à cette divinité. Dans

(*a*) Aretæi Cappadocis de Morborum Curatione, Lib. II. Cap. V. pag. 131. C.

(*b*) Hippocrat. de Aëribus, Aquis, &c. pag. 355.

(*c*) Homeri Hymn. in Neptunum. vers. 5.

Pindare, le titre ἱυιππος, illustre par ses chevaux, dont ce Poëte décore la ville de Cyrene, n'est point une épithete oiseuse, suivant la remarque (*a*) de son Scholiaste; mais elle est fondée sur ce que Neptune apprit aux Libyens à atteler des chevaux à un char. On dit aussi, continue le même Scholiaste: « que Minerve Equestre est née en Libye, » & que l'art de manier le cheval a été inventé en Libye ». Les Mythographes disoient aussi, « que (*b*) la terre, ayant » reçu dans son sein la liqueur séminale que répandit ce » Dieu en dormant, produisit le premier cheval, qu'on » appella *Scyphius* ». Il me paroît très-vraisemblable que les Phéniciens aborderent autrefois en Afrique, & qu'ils y dompterent les premiers des chevaux; que les sauvages habitans de cette partie du monde, les voyant maîtriser ce terrible élément & le plus fier des animaux, les regarderent comme des Divinités. Peut-être même les Grecs, sous l'enveloppe de leurs fables, n'ont-ils voulu rien dire autre chose.

(279*) §. CLXXXIX. *Des peaux de chevres.*) Cela n'est point étonnant. Hippocrates remarque, en parlant des Libyens qui habitent le milieu des terres, » qu'ils (*c*) dorment » sur des peaux de chevres, & qu'ils mangent de la chair » de ces animaux. Ils n'ont, ajoute-t-il, ni couvertures, » ni habits, ni chaussure qui ne soit de peaux de chevres; » car ils n'ont point d'autre bétail que des chevres & des » bœufs ». Apollonius de Rhodes, qui est un exact observateur du costume, décrit ainsi les trois Héroïnes Libyenes qui apparurent à Jason. » (*d*) Tandis que j'étois plongé

(*a*) Schol. Pindar. ad Pyth. IV. vers. 2. pag. 211. col. 2. lin. 15.

(*b*) Id. ibid. vers. 246. pag. 229. col. 1. lin. 7.

(*c*) Hippocr. de Morb. Sacr. Tom. II. pag. 326.

(*d*) Apoll. Rhod. Lib. IV. vers. 1347.

» dans l'affliction, trois Déesses m'apparurent; elles étoient » habillées de peaux de chevres, qui leur prennant depuis » le haut du cou, leur couvroient le dos & les reins ».

(279**) §. CLXXXIX. *Leurs Egides.*) De αἴξ αἰγός, chevre, les Grecs ont fait Α'ιγὶς αἰγίδος, qui signifie peau de chevre & l'Egide de Minerve.

(280) §. CLXXXIX. *Les cris perçants.*) Ces sortes de cris ne se faisoiens gueres qu'en l'honneur de Minerve, comme le remarque le Scholiaste (*a*) d'Æschyle. Aussi Homere se sert-il de cette expression, quand il parle des prieres qu'adressoient à Minerve les Troyennes.

αἱ (*b*) δ' ὀλολυγῇ πᾶσαι 'Αθήνῃ χεῖρας ἀνέσχον.

» Elles tendoient toutes les mains à Minerve en jettant de » grands cris ».

C'est à l'imitation du Prince des Poëtes que Virgile a dit, Æneid. IV. 168, *Summoque ululárunt vertice Nymphæ*, où il n'est pas question de hurlemens, comme a traduit ridiculement l'Abbé des Fontaines, mais des Nymphes qui chantoient l'Epithalame de Didon.

(281) §. CXCI. *Les ours.*) Pline (*c*) prétend qu'il n'y a point d'ours en Afrique, quoiqu'il rapporte le témoignage des Annales de Rome qui attestent que, sous le Consulat de M. Pison & de M. Messala, Domitius Ænobarbus donna, pendant son Ædilité, des jeux où l'on vit cent ours Numides.

Juste Lipse prétend que c'étoient des Lions qui avoient paru

(*a*) Scholiast. Æsch. ad septem contre Thebas. vers. 274.

(*b*) Iliad. Lib. VI. vers. 301.

(*c*) Plin. Hist. Natur. Lib. VIII. Cap. XXXVI. Tom. I. pag. 461. lin. 5.

dans les jeux de Domitius Ænobarbus, & qu'il faut entendre de même le *Libyſtis Urſa* de Virgile. » Lorſqu'on » portoit (*a*) à Rome, dit-il, quelque choſe d'extraordi- » naire, le peuple en étoit étonné, & l'appelloit, non de » ſon nom propre, mais du premier qui ſe préſentoit à ſon » idée, & qui étoit pris de quelqu'un des objets qu'on trou- » voit dans le territoire de la ville . . . . . . La premiere » fois qu'il virent des lions, ils ne les appellerent pas lions, » mais *ours*, parce que ce nom leur étoit plus connu & » moins étranger ». L'Abbé des Fontaines rend *Libyſtis Urſa* par Panthere.

Quand même on accorderoit à Juſte Lipſe, que dans le temps où les ours étoient fort connus, & que les lions ne l'étoient pas encore, on ait appellé les lions *ours d'Afrique*, qui pourra ſe perſuader qu'on ait continué à les nommer de la ſorte, lorſqu'ils furent auſſi connus que les ours. Il eſt très-vrai que les Romains appelloient l'éléphant *bos Luca*, & l'autruche *Paſſer marinus*, mais ce ſont eux-mêmes qui nous l'apprennent. Qu'on me montre maintenant un ſeul Auteur latin qui ait donné le nom d'*ours* aux lions. Pline, dans le Chapitre en queſtion, parle d'ours, & s'il eſt étonné de ce que Domitius Ænobarbus ait donné au peuple cent ours, c'eſt parce que c'étoient des ours d'Afrique, & ſuivant toutes les apparences, il n'en auroit point parlé ſans cette particularité. Virgile nomme en cent endroits le *lion* ; on ne doit donc point croire, lorſqu'il parle d'un ours, qu'il veut déſigner le Roi des animaux.

Il y a nombre d'autres Auteurs qui penſent, comme Hérodote, qu'on trouve des ours en Afrique ; mais voyez

---

(*a*) Eleɑ. Lib. II. Cap. IV.

Saumaise (a). M. Shaw met pareillement l'ours (b) au nombre des animaux qu'on rencontre en Afrique.

(282) §. CXCI. *Les Cynocéphales & les Acéphales.*) On ne doit point imputer à Hérodote tous ces Contes. Il se contente de rapporter ce que disoient les Libyens, comme il en avertit lui-même; mais il se garde bien de rien garantir. Ces Cynocéphales, que les Africains regardoient comme des hommes à tête de chiens, étoient une espece de singes (c) plus forte & plus féroce que le singe ordinaire. On en apportoit (d) à Alexandrie de l'Éthiopie & du pays des Troglodytes.

Quant aux Acéphales, S. Augustin assure en avoir vu hommes & femmes. *Vidimus (e) ibi multos homines ac mulieres capita non habentes.* Ce Pere de l'Eglise auroit bien dû faire attention, qu'en se portant comme témoin oculaire d'une pareille fable, il donnoit atteinte aux vérités qu'il annonçoit. Si tant est qu'il y ait eu en Afrique une nation qui ait eu l'apparence d'être sans tête, je ne puis mieux faire pour rendre compte de ce phénomene, que de copier l'ingénieux Auteur des Recherches Philosophiques sur les Américains. » Il y a (f), dit-il, dans la Caribane une » sorte de sauvages qui n'ont point presque de col, & dont les » épaules sont aussi exhaussées que les oreilles. Cette mon- » struosité est factice; &, pour la procurer aux enfans,

---

(a) Plinianæ exercitationes in Solini Polyhist. pag. 220. col. 2.

(b) Voyages de Shaw en Barbarie & au Levant. Tom. I. pag. 323. ligne 3.

(c) Aristot. Hist. animal. Lib. II. Cap. VIII. pag. 783.

(d) Agatharch. de Rubro mari. pag. 50.

(e) August. Serm. 37. ad Fratres in Eremo. Tom. VI. Edit. Paris. pag. 3.

(f) Recherches Philosophiques sur les Américains. Tom. I. pag. 152.

» on charge leur tête de poids énormes, de façon que les » vertebres du col sont forcées de rentrer, pour ainsi dire, » dans la clavicule. Ces barbares paroissent de loin avoir » la bouche dans la poitrine, & seroient très-propres à » faire renouveller à des Voyageurs ignorants & enthou- » siastes, la fable des Acéphales ou des hommes sans » tête ».

Ces peuples Acéphales s'appelloient Blemmyes. *Blemmyis (a) traduntur capita abesse, ore & oculis pectore affixis.* L'Empereur Probus les subjugua & en transporta quelques-uns à Rome, dont les Romains furent fort étonnés; mais Flavius Vopiscus, qui raconte ce trait, ne dit pas ce qui excita leur étonnement. *Blemyas (b) etiam subegit, quorum captivos Romam transmisit, qui mirabilem sui visum, stupente populo Romano, præbuerunt.*

M. Bryant, s'étant imaginé que ces peuples s'appelloient *Acéphales*, décompose ce nom qui est purement grec, & le fait venir (c) de l'Egyptien AC-Caph-El; qu'il interprete le roc sacré du Soleil. Le même Auteur prétend, avec autant de raison, que les Cynocéphales viennent de Cahen-Caph-El, à qui il donne la même signification, & qu'il assure être (d) un Séminaire Royal dans la haute Egypte, d'où l'on tiroit les Prêtres qui occupoient, par toute l'Egypte, les Temples & les Colleges. Voilà, à ce qu'il me semble, bien de l'éruditon en pure perte.

(283) §. CXCI. *Qui existent réellement.*) Ceci forme une opposition avec les Cynocéphales & les Acéphales, dont il

---

(a) Plin. Hist. Nat. Lib. V. Cap. VIII. Tom. I. pag. 252. lin. 19.

(b) Histor. August. Scriptores Vol. II. pag. 667.

(c) A New System, or an Analysis of ancient Mythology, pag. 340.

(d) Ibid. pag. 337.

vient de parler, & dont il ne croyoit pas l'existence. Si le P. de Montfaucon (a & M. d'Orville (b) eussent fait cette attention, ils auroient sans doute préféré la leçon ἀκατάψευστα adoptée par Gronovius. Il me reste cependant un scrupule. Je soupçonne que les mots n'étant point séparés les uns des autres en beaucoup de Manuscrits, un copiste négligent aura joint la finale de θηρία à κατάψευστα. Si cette conjecture est vraie; il faudra traduire : *& beaucoup d'autres bêtes féroces dont on conte des fables* ou, *qui n'existent pas*.

(284) §. CXCII. *Des Pygarges.*) Aristote (c) met le Pygarge au nombre des oiseaux de proie; c'est une espece d'aigle. Mais Hérodote ne parlant ici que de quadrupedes, il est vraisemblable que c'en est un. Pline (d) en fait aussi mention dans un Chapitre où il n'est question que de quadrupedes. *Sunt & damæ, & Pygargi, & Strepsicerotes, multaque alia haud dissimilia.* Le P. Hardouin en fait une espece de Chevreuil.

Le Zorcas paroît le même animal que le δόρκος d'Oppien, qui est notre chevreuil. Ζόρ, dit Hésychius, δόρκος. Ζόρ est le dorcos. Oppien donne une description du δόρκος (e) qu'on peut consulter, ainsi que la note de M. Schneider.

(285) §. CXCI. *Des Bubalis.*) La Bubalis paroît la femelle du Bubalos, qui est décrit par (f) Oppien. M. de Buffon (g) croit, d'après Aldrovandin, que c'est l'animal que nous appellons *vache de Barbarie*.

(a) Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, Tom. XII. Hist. pag. 170.

(b) Animadversion. in Charitonem, pag. 241. & 242.

(c) Aristot. Histor. Animal. Lib. IX. Cap. XXXII. pag. 937. D.

(d) Plin. Hist. Nat. Lib. VIII. Cap. LIII. Tom. I. pag. 482. lin. 4.

(e) Oppian. Cynegetic. Lib. II. vers. 315, &c.

(f) Id. ibid. vers. 300.

(g) Histoire Naturelle Tom. XI. pag. 297.

(286) §. CXCII. *Des Oryes.*) Pline assure que cet animal n'a qu'une corne, *unicorne* (a) *& bisulcum oryx.* Mais (b) Oppien, qui en avoit vu, dit le contraire. Aristote (c) range l'Oryx dans la classe des animaux qui n'ont qu'une corne. Ce Philosophe ne parloit peut-être que sur le témoignage d'autrui. Bochart ne croyoit pas que l'Oryx (d) fût la Gazelle. Cependant il change peu-après d'avis & prétend avec raison, d'après Damis, Auteur Arabe, que c'est l'Aram, qui est une espece de Gazelle. Mais parmi toutes les especes décrites par M. le Comte de Buffon, Tom. XII. pag. 201, on ne sçait à laquelle s'arrêter. L'Oryx d'Oppien est un animal terrible ; ce qui me fait douter que ce soit une espece de Gazelle.

(287) §. CXCII. *Des Cithares.*) C'est ainsi que j'interprete τοῖσι φοίνιξι avec Saumaise (e) & Bochart (f), qui prétendent qu'on donnoit ce nom à cet instrument, parce que les Grecs tenoient les cornes des Oryes des Carthaginois, qu'on appelle *Pœni.* Athénée (g) met les φοίνικες au nombre des instrumens de musique ; mais il en dit trop peu pour qu'on puisse se décider.

(288) CXCII. *Des Renards.* Il y a dans le grec Βασσάρια. Hésychius nous apprend que les Cyrénéens appelloient le Renard *Bassaris.* Voyez son Lexique au mot Βασσαρίς.

(289) §. CXCII. *Des Thoès.*) Homere parle aussi du Thos. Cet animal paroît être le Chacal, que les Anglois

(a) Plin. Hist. Nat. Lib. XI. Cap. XLIV. Tom. I. pag. 640.
(b) Oppian. Cynegetic. Lib. II. vers. 450.
(c) Aristot. de Partibus Animal. Lib. III. Cap. II. pag. 1001. B.
(d) Bochart. Hierozoic. Pars I. Lib. III. Cap. XXVII. pag. 946. lin. 48.
(e) Plinianæ Exercit. in Solinum. pag. 157.
(f) Hierozoic. pag. 946.
(g) Athen. Deipnosoph. Lib. XIV. pag. 636. B.

écrivent Jack-all. Il y en avoit un à la Tour de Londres, tandis que j'étois en Angleterre en 1752. Il est d'une couleur plus obscure que le Renard, & à peu-près de la même grandeur. Il glapit aussi de même que cet animal. Les Arabes l'appellent *Deeb* ou *Chathal*. Le nom Anglois Jack-all vient sans doute de ce dernier nom, & non pas parce que c'est le pourvoyeur du Lion, comme on le croit assez communément en Angleterre. » On voit (*a*) souvent le Jack-all ronger » les carcasses dont le Lion a mangé partie pendant la nuit. » Cette circonstance & le bruit que le Jack-all fait, en quelque » maniere de concert avec le Lion, & que j'ai souvent » entendu moi-même, est tout ce qui peut favoriser cette » opinion ».

(290) §. CXCII. *Des Autruches.*) Dans le grec des Strouthes terrestres στρυθοὶ κατάγαιοι. On appelle cet oiseau στρουθὸς μεγάλη, χαμαιπετὴς, Αραβικὸς, Λιβυκὸς, στρουθοκάμηλος, afin de le distinguer du moineau qu'on appelle simplement στρουθὸς. Les Latins l'appelloient aussi quelquefois *Passer Marinus*, parce qu'il étoit étranger par rapport à eux, & qu'il venoit d'un pays au-delà de la mer. J'en ai parlé plus haut sur le §. CLXXV. pag. 475 & 476.

(291) §. CXCII. *Ni sanglier.*) Il faut qu'on y en ait porté depuis le temps d'Hérodote, puisqu'on y en trouve actuellement. M. Shaw (*b*) assure qu'il y en a. Le Lion se nourrit principalement de la chair de cet animal. Celui-ci cependant se défend si bien qu'en mourant il tue quelquefois son ennemi.

(292) §. CXCII. *Des Dipodes.*) Cela veut dire, qui a deux pieds. Il y a grande apparence que cette espece de rat est

(*a*) Voyages de Shaw en Barbarie & au Levant, Tom. I. pag. 321.
(*b*) Voyages de Shaw &c. Tom. I. pag. 323.

le Jerbôa (a) de M. Shaw; ce n'est pas qu'il n'ait que deux pieds ; mais ceux de devant sont extrêmement courts, & il se dresse communément sur ceux de derriere.

(293) §. CXCII. *Collines.*) Il y a dans le grec Βουνοὶ, terme qui signifie *des Collines*. Cet animal avoit-il ce nom, parce qu'il se retiroit dans des collines ? Bochart (b) change ce mot en Βουνῖνοι, qu'il fait venir de Βουνιὰν, qui est une espece de navet, qui s'appelle en langue punique *Zigar*; de *Zigar* on en a fait *Zegeri*, & au plurier *Zegeries*. Il ajoute qu'on a sans doute donné ce nom à ce petit animal parce qu'il se nourrit de cette plante. Cette conjecture est heureuse ; mais consultez ce Savant homme qui la développe davantage.

(294) §. CXCV. *Un Lac.*) Achilles Tatius (c) décrit, avec son affectation ordinaire, la maniere dont on tire l'or de ce lac.

(295) §. CXCV. *De la Poix de Piérie.* Cette Poix étoit très-estimée. Didyme (d) assure que les Anciens regardoient comme la meilleure, celle qu'on apportoit du mont Ida, & ensuite celle qui venoit de la Piérie, contrée de la Macédoine. Pline dit de même : *Asia* (e) *picem Idæam maximè probat, Græcia Piericam.*

(296) §. CXCVI. *Vont faire le commerce.*) Cette façon de commercer se pratique encore actuellement dans le même pays. » Je dois (f) cependant dire, à l'honneur des Maures

---

(a) Ibid. pag. 321 & 322.
(b) Geograph. Sacr. Lib. II. Cap. III. col. 714. lin. 12 & seq.
(c) Achill. Tat. Clitoph. & Leucippes Amor. Lib. II. pag. 97.
(d) Geoponic. Lib. VI. Cap. V. pag. 152.
(e) Plin. Hist. Nat. Lib. XIV. Cap. XX. Tom. I. pag. 726. lin. 26.
(f) Voyages de Shaw. Tom. I. pag. 392.

» occidentaux, qu'ils font, depuis un temps immémorial
» un trafic avec certains peuples barbares qui habitent le
» long du Niger, sans les tromper jamais, & sans faire
» la moindre altération au Traité de commerce qui a été
» anciennement établi entr'eux, quoiqu'ils ne voient point
» ceux avec qui ils ont affaire. Voici comment cela se fait.
» En un certain temps de l'année, c'est en hiver, si je ne
» me trompe, il part une caravane nombreuse, portant
» avec elle quantité de coraux & de colliers de verre, des
» brasselets de corne, des couteaux, des ciseaux, & au-
» tres clinquailleries de cette espece. Arrivés au lieu fixé,
» où ils doivent se rendre précisément un certain jour de
» la lune, ils y trouvent sur le soir divers tas de poudre
» d'or, rangés à une petite distance les uns des autres,
» près de chacun desquels, les Maures mettent autant de
» leurs marchandises qu'ils croient suffisantes en échange.
» Le lendemain, matin les Nigritiens emportent les cou-
» teaux & ciseaux &c., s'ils en sont contents, & laissent
» leur poudre d'or sans y toucher, ou bien ils en di-
» minuent une partie, suivant qu'ils le jugent équitable;
» & tout cela se fait sans la moindre supercherie ». Cada Mosto (a) raconte aussi que les habitans du Royaume de Melli échangent, de la même maniere, du sel pour de l'or.

(297) §. CXCVIII. *L'abbreuver.*) Je lis ici πιοῦσα avec un Manuscrit du Docteur Askew, & deux de la Bibliotheque du Roi, leçon adoptée par M. Wesseling, ὄμβρῳ πλέω sont des pluies excessives, *imbres nimios.*

(298) §. CXCVIII. *Environ trois-cents pour un.*)

(a) Histoire des Voyages. Liv. V. Chap. II. Tom. II. pag. 294.

» Quelque

» Quelques (a) grains de froment que j'ai rapportés en
» Europe, & que j'ai semés dans le jardin de Médecine à
» Oxford, ont porté jusqu'à cinquante tuyaux. Mahomet,
» le dernier Calife de la province d'Ouest, apporta à Alger,
» dans le temps que j'y étois, une plante qui avoit quatre-
» vingt tuyaux, & nous assura ..... que l'Emeer Hadge,
» ou le Prince des Pélerins occidentaux, avoit envoyé au
» Bacha du Grand-Caire, une plante qui en avoit presque
» six-vingts .... Ces tuyaux ont quelquefois même
» deux épis, & chacun de ces épis en renferme souvent
» plusieurs autres ».

(299) §. CXCIX. *Saisons.*) Je lis ὥρας avec les Manuscrits de Florence, du Cardinal Passionéi & du Docteur Askew. Cette leçon se trouve aussi dans le Manuscrit A de la Bibliotheque du Roi. Henri Estienne avoit pareillement conjecturé qu'il falloit rétablir ce mot en la place de χώρας.

(300) §. CXCIX. *La Moisson.*) Ὀργᾷ désigne la maturité des fruits, lorsqu'on parle des plantes qui se gonflent & parviennent à maturité. Voyez la savante note de M. Ruhnken (b) sur ce mot.

(301) §. CCI. *Qu'ils avoient juré d'observer.*) Ταμόντες se prend absolument pour ταμόντες ὅρκια. Voyez cette derniere expression Liv. VII. §. CXXXII.

(302) §. CCII. *En fit border le mur.*) Il y a dans le texte περιέστιξε. Voyez sur ce mot la note 2 de ce Livre.

(303) §. CCIII. *Jupiter Lycéen.*) Lycaon (c) éleva un temple à Jupiter, à Parrhasie, & institua (d) des jeux en

(a) Voyages de Shaw en Barbarie & au Levant. Tom. II. pag. 285 & 286.

(b) Timæi Lexicon Vocum Platonicarum, pag. 140.

(c) Scholiast. Euripidis in Orestem vers. 1646.

(d) Pausan. Arcadic. sive Lib. VIII. Cap. II. pag. 600. Les Latins appelloient ces jeux *Lupercales.*

son honneur, qu'on appella *Lycéens* Λύκαια. Il n'étoit permis (*a*) à personne d'entrer dans ce temple. Celui qui violoit cette défense, étoit lapidé. Jupiter Lycéen, adoré près de Cyrene, me fait croire qu'il y avoit des Arcadiens dans cette Colonie. Et en effet, nous apprenons d'Hérodote (*b*) qu'il y vint des Grecs de différents pays. Mais je n'oserois dire si, en donnant à cette colline le nom de Jupiter, ils éleverent un temple ou un autel à ce Dieu, & s'ils y observerent les mêmes usages qui se pratiquoient en Arcadie.

(304) §. CCIII. *Furent néanmoins tellement effrayés.*) Les Grecs appelloient *terreurs Paniques*, celles qui survenoient, sans qu'on en pût connoître la cause. Ils leur donnerent ce nom, parce que dans (*c*) la guerre des Titans, Pan arma les Alliés de conques marines, dont le son effraya tellement les Titans, qu'ils prirent la fuite. Plutarque rapporte (*d*) que les Pans & les Satyres qui habitoient aux environs de (*e*) Chemmis, donnerent le premier avertissement de la mort d'Osiris, ce qui répandit la frayeur dans tout le pays.

(305) §. CCIV. *Les Barcéens.*) Avant que de quitter les Barcéens, il ne sera peut-être pas inutile d'avertir que Kuhnius attribue à ce peuple des usages qui ne paroissent avoir été observés que par des nations Barbares. Bochart (*f*) avoit très-bien vu que, dans le passage d'Elien (*g*) qu'il

---

(*a*) Plutarch. Quæst. Græc. pag. 300. A.
(*b*) Herodot. Lib. IV. §. CLIX.
(*c*) Eratosthenis Catasterismoi. pag. 10.
(*d*) Plutarch. De Iside & Osiride, pag. 356. D.
(*e*) C'est ainsi qu'il faut lire, & non Χέννιν.
(*f*) Bochart. Hierozic. Part. II. Lib. II. Cap. XXVII. pag. 318.
(*g*) Ælian. Histor. Animal. Lib. X. Cap. XXII. pag. 569.

apporte en preuve, il falloit lire Βακκαῖοι, les Vaccéens qui étoient des peuples d'Espagne.

(306) §. CCV. *Femme de Battus.*) Valla avoit traduit *Pheretima Batti filiæ*; erreur grossiere, dont Gronovius ne s'est point apperçu. Cette Phérétime étoit femme de Battus. Voyez ci-dessus le §. CLXII. Feu M. le Président (a) Bouhier est le premier qui ait corrigé cette faute des Traducteurs.

(a) Recherches & Dissertations sur Hérodote, Chap. XII. pag. 146.

FIN DU TOME TROISIÉME.

ERRATA.

Page 41, *lig.* 26, qu'ils célebrent encore, *lisez* qu'ils (82*) célebrent encore

pag. 44, *lig.* 16, négligé dans, *lisez* négligé (87*) dans

pag. 158, *lig.* 19, ils ont pris les noms, *lisez* ils ont (85*) pris les noms

pag. 166, *lig.* 25, nom, qui à mon avis, *lisez* nom, qui (108) à mon avis

pag. 168, *lig.* 17, & moins en hauteur, *lisez* & moins (115*) en hauteur

pag. 338, *lig.* 20 Ædæ, *lisez* Æde

pag. 347, *lig.* 27, l'on la, *lisez* on la

pag. 416, *lig.* 4, τὰ ἱρα, *lisez* τὰ ἱρὰ

ibid. lig. 18, *sala*, lisez *falsa*

pag. 468, *lig.* 15, Lybiens, *lisez* Libyens

De l'Imprimerie de LOTTIN l'aîné, & LOTTIN *de S.-Germain.*



JUL 15 1930

